

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

Grammaire Française

à l'usage

DES ALLEMANDS,

OUVRAGE DONT LES PRINCIPES S'APPUIENT SUR LE DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE ET SUR LES MEILLEURS TRAITÉS DE GRAMMAIRE PUBLIÉS JUSQU'À CE JOUR.

PAR

EUGÈNE BOREL,

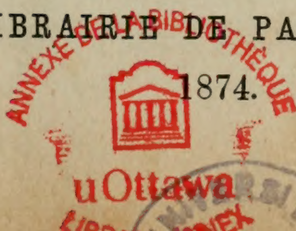
Professeur de langue française au Gymnase supérieur et à l'institution royale de Catherine à Stuttgart.

QUINZIÈME ÉDITION.

STUTTGART.

LIBRAIRIE DE PAUL NEFF.

1874.



Druck der J. Kreuzer'schen Buchdruckerei (Hammer & Liebich).

AVANT-PROPOS.

L'intention de l'auteur, en publiant cet ouvrage, a été de présenter un ensemble des principes de la grammaire française, à l'usage des élèves allemands. Il y a fait une large part à leurs besoins, en traitant avec soin des questions grammaticales, dont la solution, devenue par l'usage superflue pour les Français, est impérieusement réclamée par les étrangers, à cause des différences que présentent les idiotismes, la construction et le génie des deux langues.

L'ouvrage se compose de deux cours gradués, dont les matières se suivent immédiatement à chacun des articles, de sorte que les contenus respectifs peuvent, suivant les connaissances et l'intelligence des élèves, être étudiés l'un après l'autre, ou simultanément, de manière à ne former qu'un seul tout complet.

Comme, dans l'enseignement d'une langue vivante, il arrive un moment, où l'élève, assez avancé dans la partie pratique de l'idiôme qu'il étudie, est en état d'en continuer ou d'en répéter l'étude au moyen d'une théorie écrite dans cette même langue, l'auteur s'est décidé à écrire la sienne en français, l'expérience lui ayant démontré l'avantage immense qu'il y a pour l'écolier à faire d'une leçon de grammaire une leçon d'usage pratique. Les difficultés qu'offre cette méthode dans le principe ne peuvent entrer

en comparaison avec le profit qu'on en retire quand elles sont une fois vaincues.

Cet ouvrage, étant destiné aux élèves allemands qui ont déjà étudié d'autres traités de ce genre écrits dans leur langue, l'auteur devait les supposer au fait des principes fondamentaux de la grammaire générale; aussi a-t-il passé rapidement sur ces éléments, pour traiter, avec les développements nécessaires, des questions qui intéressent plus spécialement l'Allemagne, parmi lesquelles il en est plusieurs qui avaient échappé jusqu'à présent à l'attention de ceux qui ont écrit sur cette matière, et d'autres, dont la solution était encore incomplète ou peu satisfaisante.

L'auteur a donné une attention particulière à la composition et au choix des thèmes à traduire en français pour l'application des principes. Il a cherché à présenter une matière intéressante ou instructive, soit en choisissant des phrases isolées offrant une pensée originale, soit en composant ou en imitant des morceaux entiers d'une certaine étendue: en un mot, il a cru devoir présenter des sujets parlant au coeur et à l'intelligence des élèves, et autant qu'il était en lui, il s'est efforcé de rester fidèle à ce principe.

Un des reproches les plus ordinaires que l'on entend faire au système suivi dans la composition de l'ouvrage, porte sur l'extrême difficulté que présente la traduction de ces thèmes, attendu le peu de secours qu'offre le petit nombre des notes explicatives qui les suivent. L'auteur convient franchement de la réalité de cette épine, mais il l'explique et l'excuse, en disant qu'il a composé son livre pour des élèves

à qui l'étude d'un premier ouvrage élémentaire a permis d'aborder un travail autre que celui d'un calque facile, et par là même presque infructueux. Tôt ou tard il faut en venir à rendre en français un original allemand, sans autre secours que le dictionnaire; cette grammaire peut servir de transition, et réunir ainsi l'avantage de la théorie et de la vraie pratique.

On a souvent demandé à l'auteur de donner à part la traduction de ces thèmes, afin de fournir un guide à quelques maîtres de langue française, qui peuvent hésiter parfois sur le choix de l'expression, sur l'emploi du mot propre. Il a été retenu par un scrupule, qu'il n'a pu surmonter, tout exagéré qu'il puisse paraître: il a redouté certaine curiosité frauduleuse de la part de ceux à qui ce travail n'eût pas été destiné. (1)

L'emploi de cette grammaire, il faut bien en convenir, donne non seulement beaucoup d'ouvrage à l'élève, elle laisse aussi beaucoup à faire au maître. Est-ce là un mal? Ne peut-on pas dire au contraire que, pour tous les deux l'occasion de résoudre des difficultés et d'occuper son esprit dans une leçon ôte à celle-ci sa sécheresse en même temps que sa routine?

---

(1) Nous avons éprouvé il y a deux ans une vive contrariété de l'apparition d'une traduction de nos thèmes. Son auteur en gardant l'anonyme, a pu faire naître des doutes sur la sincérité de notre assertion et la réalité de notre scrupule. Nous nous sommes empressé de protester dans le Mercure souabe contre un procédé si peu loyal. Une circulaire de notre éditeur à ses correspondants a contribué à éclairer le public à cet égard. Quant à l'appréciation du mérite de l'ouvrage anonyme, nous nous abstenons de toute critique et l'abandonnons à tous ceux qui savent le français.

L'auteur se fait un devoir de reconnaître les obligations qu'il ne peut manquer d'avoir aux grammairiens judicieux qui l'ont précédé dans la carrière, et il citera entre autres avec l'éloge qu'ils méritent à tant d'égards, les ouvrages de Bescherelle et de Boniface.

En un mot l'auteur s'est appliqué consciencieusement à faire, dans la mesure de ses moyens, un livre utile aux Allemands, qui ont sérieusement à coeur d'apprendre le français. Est-ce à dire qu'il pense avoir atteint le but définitif qu'on peut attendre d'un pareil ouvrage? Il est loin de s'abandonner à une si présomptueuse illusion, il pressent toutes les améliorations dont le sujet est encore susceptible, et il reconnaîtra franchement et avec gratitude les erreurs qu'une critique éclairée et sincère voudra bien lui signaler. (1)

(1) Ainsi que les précédentes, cette quinzième édition ne présente pas de changements notables, nous nous sommes borné encore cette fois à des améliorations de peu d'étendue, de crainte de porter le trouble dans les leçons, dans l'enseignement public surtout, par l'emploi de textes différents. Déjà, dans la onzième édition, nous avons profité des judicieuses et bienveillantes observations que nous a faites un critique éclairé et complétent, Monsieur le Docteur Schollin, dans le Journal N. Jahrb. f. Phil. u. Paed. Bd. LXXX. (1859). Hft. I. Nous lui en exprimons ici d'autant plus vivement notre gratitude que plusieurs de ses confrères en critique ne nous ont pas accoutumé à cette bienveillante impartialité. Si nous n'avons pas fait droit à quelques-unes de ses réclamations, il trouvera naturel, nous en sommes assuré d'avance, que notre appréciation se soit réservé la faculté de refuser en même temps que d'admettre. D'ailleurs ce refus tient plus à la crainte que nous exprimons ci-dessus qu'à une divergence de vues avec l'honorable critique.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

§. 1.

L'homme, cet être doué de raison, éprouve le besoin d'exprimer ses idées, et il y parvient au moyen de la parole.

Parler, c'est communiquer sa pensée par des sons articulés, que l'on appelle des mots.

L'art qui nous enseigne à employer la parole d'une manière correcte et conforme au bon usage, s'appelle la *grammaire.* Ainsi la grammaire française est l'art d'exprimer correctement sa pensée dans le langage français.

§. 2.

Considérés matériellement, les mots sont composés de syllabes, et les syllabes de lettres.

Une syllabe est une portion distincte de son, prononcée par une seule émission de voix. Ainsi, en prononçant le mot *égalité*, on entend quatre portions de voix bien arrêtées et bien distinctes, qui forment autant de syllabes: *é-ga-li-té*.

Quand on prononce une syllabe, il peut arriver deux choses: ou l'émission de la voix s'opère librement, et cesse d'elle-même, ou bien elle est momentanément interrompue et modifiée par le gosier, la langue, le palais, les dents ou les lèvres. C'est cette différence qui produit deux sortes de lettres, que l'on appelle les *voyelles* et les *consonnes*.

Les *voyelles* sont de simples émissions de voix non interrompues et cessant d'elles-mêmes; ainsi chaque voyelle peut, à elle seule, former une syllabe.

Les *consonnes* au contraire ne font que modifier et varier l'émission de la voix, et ne peuvent guère produire de son qu'avec le secours des voyelles.

§. 3.

Les voyelles sont: *a, e, i, o, u, y.* Outre celles-là il y a encore des combinaisons de lettres qu'on peut considérer comme de véritables voyelles, la nature de leur prononciation étant la même. Ce sont: *ai, au, ei, eu, ou, — an, am, en, em, in, im, on, om, un, um (ym).* Ces onze dernières, qui renferment *n* ou *m*, sont appelées voyelles nasales, parce qu'on les prononce du nez.

Deux ou plusieurs voyelles qui font entendre deux sons distincts, mais qui sont prononcées par une seule émission de voix, prennent le nom de *diphthongues.* Telles sont: *ia, iai, ié, oi, ui,* dans *fiacre, biais, pied, roi, lui.*

La voyelle *e* a trois sons différents:

1) On l'appelle *e* muet, quand le son en est peu sensible, comme dans *retenir, promenade.* Il est nul après une voyelle, et ne sert qu'à la rendre plus longue: *entrée, rue, vie.* On remarquera que l'*e* muet termine la syllabe ou n'y est suivi que d'une consonne muette: *Tu le redemandes.* (1)

2) L'*é* fermé se prononce la bouche presque fermée, comme dans *dégénérer, sincérité, cédez.* Il est surmonté d'un accent aigu, ou bien il précède les finales muettes *r, z.* (2)

3) L'*è* ouvert se prononce la bouche très-ouverte, comme dans *modèle, père, progrès, excès.* Cet *e* est surmonté d'un accent grave, ou bien il figure sans accent devant une consonne qui fait partie de la même syllabe: *appelle, terme.* C'est aussi le seul qui puisse être surmonté d'un accent circonflexe; il devient alors *ouvert long*, comme dans *arrêt.*

La voyelle *y* se prononce comme deux *i*, quand elle est dans le corps du mot après une autre voyelle: *pays, moyen, ployer.* Dans les autres cas elle n'a que le son

---

(1) L'*e* des mots *dessus, dessous* et celui de la syllabe initiale *res* suivie d'un *s*, comme *ressort, resserrer*, sont également muets.

(2) L'*e* dans *clef, pied, il sied, je m'assieds*, est également fermé.

de l'*i* simple: *tyran, syllabe, yeux, dey.* — L'*y* dans *Mayence, Bayonne, Bayard, Lafayette* et quelques autres noms propres se prononce aussi comme un simple *i.*

§. 4.

Les consonnes sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.* Outre celles-là il y a encore des combinaisons de ces mêmes lettres, qu'on peut considérer comme de simples consonnes à cause de la nature de leur prononciation. Telles sont *ch, ph, gn.*

La consonne *h* est muette ou aspirée. On l'appelle muette, quand elle est absolument nulle pour la prononciation, comme dans *homme, histoire.* On remarquera qu'alors elle est soumise, comme une voyelle, à la loi de l'apostrophe, et que la consonne finale du mot précédent se lie avec la voyelle qui suit *h*, comme si cette lettre n'existait pas: *l'homme, les hommes.*

Elle est aspirée, quand elle se prononce du gosier avec une forte émission de voix: *honte, hameau.* Dans ce cas la voyelle finale du mot précédent ne peut jamais être élidée: *la honte, le hameau;* de même il ne peut y avoir de liaison entre la consonne finale du mot qui précède et la voyelle qui suit *h.* On prononce donc *les héros,* comme si l'on écrivait *lê héros.* (1)

Des accents.

§. 5.

La langue française compte trois accents: l'accent aigu (´), l'accent grave (`) et l'accent circonflexe (^).

L'accent aigu se place sur tous les *é* fermés qui terminent la syllabe: *hérédité, sévérité, bonté.* Il ne peut être suivi d'une consonne appartenant à la même syllabe, excepté à la fin d'un mot employé au pluriel: *les bontés, les vérités.* Ainsi, quoique l'*é* soit fermé

(1) Il faut insister sur ce point, les élèves allemands n'étant que trop portés à prononcer *les héros* comme on prononce *les zéros.*

dans les mots *marcher*, *courez*, l'emploi de l'accent aigu n'a pas lieu, parce que l'*e* est suivi d'une consonne appartenant à la même syllabe.

L'accent grave se place sur les *è* ouverts qui précèdent une syllabe muette: *fidèle, mère* (1); mais ici encore il faut que l'*e* termine la syllabe, autrement l'emploi de l'accent grave n'a pas lieu. On écrit donc *reste, rappelle,* sans accent, les consonnes *s, l,* appartenant aux mêmes syllabes que l'*e* qui les précède.

L'*è* de quelques mots terminés en *ès* fait exception à cette règle: *près, après, auprès, très, accès, excès, progrès* etc. Il est alors *ouvert long.*

L'accent grave sert encore à distinguer *dès*, préposition, de *des*, article; *là*, adverbe, de *la*, article et pronom; *où*, adverbe, de *ou*, conjonction; et *à*, préposition, de *a*, verbe. On le place aussi sur l'*a* des mots *çà, deçà, déjà, voilà, au delà.*

On remarquera que l'*e*, qui précède *x*, n'est jamais surmonté d'un accent, même quand la syllabe suivante est muette; *exercer, complexe,* quoique l'*e* ait dans ce cas le son de l'*è* ouvert bref.

L'accent circonflexe se place:

1) Sur certaines voyelles longues, que l'usage seul peut enseigner: *âge, tête, gîte, trône, flûte.*

2) Sur l'*i* des verbes en *aître* et en *oître* dans tous les cas où cette lettre est suivie d'un *t: il paraît, il croît, il naîtra, il croîtrait.*

3) Sur la voyelle finale de l'avant-dernière syllabe à la première et à la deuxième personne du pluriel du défini, et sur celle qui précède le *t* final à la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif: *nous donnâmes, vous saisîtes, qu'il aperçût, qu'il rendît.*

Rem. Dans le corps du mot l'accent circonflexe, de même que les deux accents précédents, ne peut se placer que sur la voyelle qui termine la syllabe. Il n'y a guère d'exception que pour *bâiller, nous vînmes, nous tînmes, vous vîntes, vous tîntes,*

---

(1) Dans la terminaison *ége*, la plupart des grammairiens remplacent l'accent grave par l'accent aigu: *piége, manége.* On donne aussi l'accent aigu à l'*e* dans la première syllabe des mots de trois syllabes et plus: *élever, médecine.* etc. Il en est de même pour l'*e* immédiatement suivi d'un *e* muet: *il crée, la mêlée.*

et les mêmes personnes des dérivés de ces verbes. Dans la dernière syllabe d'un mot cet accent peut être suivi d'une ou de deux consonnes: *la forêt, les arrêts.*

De l'apostrophe (').

§. 6.

L'apostrophe (') est un petit signe, qui ressemble pour la forme à l'accent aigu, et qui sert à indiquer la suppression d'une des trois voyelles: *a, e, i,* devant un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet.

A ne se supprime que dans *la*, article et pronom: *L'amitié, je ne l'ai point trahie.*

E se supprime:

1) Dans *je, me, te, se, de, que, se, le, ne*: *J'écoute. — Il t'aime. — On s'aperçoit. — Il est d'Anvers. — Je crois qu'il vient. — C'est vrai. — L'homme n'est pas immortel.*

Rem. Mais on observera qu'il ne peut y avoir emploi de l'apostrophe qu'entre deux mots intimement liés entre eux dans la construction. On écrira donc sans en faire usage: *Donne-le à Louis. — Menez-la au spectacle. — Est-ce un conte!* etc.

2) On remplace l'*e* par l'apostrophe dans *quelque* devant les mots *un, une,* et dans *lorsque, puisque, quoique,* devant *il, elle, on, un, une: Quelqu'un est sorti. — Demandez cela à quelqu'une de ces dames. — Je sors lorsqu'il fait beau temps. — Quoiqu'on le gronde, il rit.*

3) On l'emploie aussi pour remplacer l'*e* muet dans certains mots composés, comme *s'entr'aider, presqu'île, entr'acte.*

4) Enfin on élide aussi l'*e* muet de l'adjectif féminin *grande*, dans *grand'mère* ainsi que dans les expressions suivantes, quand elles ne sont pas précédées de l'article: *grand'peur, grand'peine, grand'chose, grand'envie, grand'pitié.*

5) *I* ne s'élide que dans la conjonction *si*, suivie des pronoms *il, ils*: *S'il pleut. — S'ils viennent.*

Rem. Quoique les mots *onze* et *oui* commencent par une voyelle, et le mot *huit* par *h* muet, on ne les fait pas précéder de l'apostrophe: *Il m'écrivit le onze du mois. — Le oui et le non. — Cherchez ce passage au huitième chapitre.*

Du tréma (..).

§. 7.

Le tréma (··) est un double point, que l'on place sur une voyelle pour l'isoler dans la prononciation, c'est-à-dire pour la faire prononcer séparément de celle qui précède: *haïr*, *Saül*, *aiguë*, *aïeul.*

On remplace volontiers aujourd'hui par l'accent les trémas auxquels on peut le substituer. Ainsi au lieu de *poëme*, *poëte*, *poësie*, écrivez *poème*, *poète*, *poésie.*

De la cédille (¸).

§. 8.

La cédille (¸) est un petit signe, que l'on met sous le *c* devant les voyelles *a*, *o*, *u*, pour donner à cette consonne le son de *s: deçà*, *maçon*, *aperçu.*

Du tiret ou trait d'union (-).

§. 9.

Le tiret ou trait d'union (-) sert à indiquer la liaison intime qui existe entre deux mots. On l'emploie:

1) Dans l'interrogation entre le verbe et les pronoms sujets *je*, *tu*, *il*, *elle*, *nous*, *vous*, *ils*, *elles*, *on*, *ce: Est-ce vous, Mentor? Vivez-vous encore? Suis-je assez heureux pour vous posséder*, *ou bien n'est-ce qu'une ombre de mon ami?* Fénelon.

Rem. Le *t* euphonique employé dans l'interrogation doit être précédé et suivi du trait d'union.

T'a-t il de tous les siens reproché le trépas? Racine.

2) Entre l'impératif et les pronoms régimes *le*, *la*, *les*, *moi*, *toi*, *lui*, *leur*, *y*, *en: — Parlez-lui-en. — Force-les au silence.* Corneille.

Rem. Il est bien entendu que si ce pronom était le régime de l'infinitif qui suit et non de l'impératif, l'emploi du trait d'union n'aurait pas lieu. *Allez en voir le succès. — Ose le dire.*

3) Entre les pronoms *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*, et les particules *ci*, *là*, qui les suivent: *Celui-ci*, *celui-là*.

4) Entre ces mêmes particules et l'adverbe qui les suit: *Là-dessus*, *ci-après*.

5) Pour remplacer la conjonction *et* dans l'énonciation des nombres; *Dix-sept-mille deux cent-vingt-neuf*.

Rem. L'usage veut exceptionnellement le trait d'union dans *quatre-vingts*.

5) Pour lier les différentes parties des mots composés, qui par le sens n'en font qu'un: *Tite-Live*, *chou-fleur*, *arc-en-ciel*.

Décomposition des mots en syllabes.

§. 10.

La décomposition des mots en syllabes différant en quelques points dans les deux langues, les Allemands remarqueront ce qui suit.

1) *Règle générale*. Dans le corps du mot la consonne commence ordinairement la syllabe: *cé-lé-ri-té*, *re-mè-de*, *i-nu-ti-le*, *vi-nai-gre*.

Rem. Si la voyelle commence la syllabe, c'est toujours quand elle est précédée d'une voyelle: *lou-er*, *ac-ti-on*.

2) Quand la consonne est double, ou que deux consonnes différentes se suivent, elles appartiennent à deux syllabes différentes: *al-ler*, *rap-port*, *es-poir*, *gar-der*.

3) Cependant les combinaisons de consonnes *bl*, *br*; *cl*, *cr*; *dr*; *fl*, *fr*; *gl*, *gr*; *pl*, *pr*; *tr*; *vr*; *ch*, *ph*, *th*; *gn*; appartiennent à la même syllabe: *sa-ble*, *so-bre*, *a-cre*, *va-che*, *stro-phe*, *vi-gne*. (1)

4) Si une ou plusieurs consonnes précèdent ces combinaisons, elles appartiennent à la syllabe qui précède: *ap-pren-dre*, *mor-dre*, *ins-trui-re*.

---

(1) Ce sont les combinaisons de consonnes qui peuvent figurer au commencement des mots.

Prononciation irrégulière de certaines lettres (1).

§. 11.

A.

A est nul dans *août, Saône, taon, toast.*

B.

Le *b* final est nul dans *plomb,* mais il se prononce dans *radoub,* ainsi que dans les noms propres *Job, Jacob.*

C.

Le *c* de *violoncelle* se prononce comme *ch.*

Le *c* final ne se prononce pas dans *accroc, almanach, broc, clerc, cric, croc, échecs, estomac, lacs, tabac.* Il est nul aussi quand il est précédé d'une consonne: *blanc, franc, porc, marc.*

On l'entend dans *échec,* et dans *Marc,* nom d'homme.

Ch se prononce comme *k* dans *Achab, Achéloüs, archiépiscopal, archonte, archange, chaos, catéchumène, Chersonèse, Chalcédoine, Chaldée, choeur* et ses dérivés, *chiromancie, Michel-Ange, écho.* Il en est de même toutes les fois qu'il est suivi d'une consonne: *Christ, chronologie,* etc.

D.

Le d final se prononce dans *Cid, Alfred, David.* Il est nul dans les autres mots.

E.

E est nul dans *Caen,* nom de ville.

Il se prononce comme a dans les mots *femme, indemnité, hennir, solennel,* et dans tous les adverbes terminés par *emment: éminemment, prudemment,* etc.

La dernière syllabe du mot *examen* se prononce comme dans *chemin.* Quelques lexicographes prononcent *examène.*

(1) L'auteur, supposant les élèves qui font usage de cette grammaire en état de lire au moins passablement, ne traitera ici que les questions de prononciation qui s'écartent de la règle ordinaire.

F.

F dans *neuf*, adjectif numéral, sonne comme *v* devant le substantif de l'espèce nombrée, quand celui-ci commence par une voyelle ou un *h* muet: *neuf écus*, *neuf hommes*. Quand ce subtantif commence par une consonne ou un *h* aspiré, on n'entend pas *f: neuf louis*, *neuf hêtres*. Dans les autres cas *f* a sa prononciation ordinaire: *neuf, nombre triple de trois.*

Il est nul dans *clef*, *chef-d'oeuvre*, *cerf*, *éteuf*, *les nerfs*, *un oeuf frais*, *un oeuf dur*, *les oeufs*, *les boeufs;* mais on l'entend dans *un chef*, *un oeuf*, *un boeuf*, *un nerf*, *un serf*.

G.

G ne se prononce pas dans *legs*, *signet* et *Regnard*.

Il n'a pas le son mouillé dans *agnat*, *igné*, *inexpugnable*, *Progné*, *régnicole*, *stagnant*, *stagnation*.

H.

Cette lettre est aspirée dans environ deux cents mots, la plupart d'origine germanique: voici les plus usités:

le hableur,	hardi,	la herse,
la hache,	le harem,	le hêtre,
hagard,	le hareng,	le hibou,
la haie,	hargneux,	hideux,
le haillon,	le haricot,	la hiérarchie,
la haine,	le harnais,	hisser,
le hâle,	la harpe,	hocher,
haleter,	la harpie,	holà,
la halle,	le harpon,	le homard,
le hallier,	le hasard,	honnir,
la halte,	la hâte,	la honte,
le hamac,	le hauban,	le hoquet,
le hameau,	haut,	la horde,
la hanche,	hâve,	hors,
le hangar,	le hâvre,	la hotte,
le hanneton,	le havresac,	le houblon,
hanter,	hennir,	la houe,
la harangue,	le héraut,	la houille,
le haras,	hérisser,	la houle,
harceler,	le héron,	la houlette,
les hardes,	le héros,	la houppe,

la housse,	le huguenot,	hurler,
le houx,	humer,	la hutte,
le hoyau,	la hune,	le hussard,
la huche,	la huppe,	la Hollande,
huer,	la hure,	la Hongrie.

Rem. 1) Dans le mot *Henri* la lettre *h* n'est aspirée que dans le discours soutenu, elle ne l'est jamais dans *Henriette.*

2) Quoique le mot *héros* se prononce avec aspiration, les dérivés de ce mot commencent tous par un *h* muet: *l'héroïne*, *l'héroïsme*, *héroïque.*

3) Enfin, malgré l'aspiration de la lettre *h* dans ***Hollande***, ***Hongrie***, l'usage autorise à dire, ***du tabac, de la toile d'Hollande, de l'eau de la reine d'Hongrie.***

I.

Cette lettre ne se prononce pas dans *oignon*, *Montaigne*, nom d'homme.

L.

Cette lettre est nulle dans les mots suivants: ***baril, chenil, coutil, fils, fusil, gril, outil, persil, pouls, soûl, sourcil, gentil***, et dans le pluriel *gentilshommes.*

Dans les noms propres *l* est ordinairement nul devant *d* et *t: Arnault, Rochefoucauld.*

L précédé de la voyelle *i* appartenant à la même syllabe a ordinairement un son mouillé, comme dans ***babil, péril, vermeil, corail, orgueil, bataille, rouille, bille, fille, veille, feuille, souiller, bouillir, cueillir.***

Il conserve sa prononciation ordinaire dans ***exil, fil, Nil, profil, pistil, civil, vil, Achille, Lille, pupille, ville, distiller, vaciller.***

M.

Cette lettre est nulle dans *automne*, mais on l'entend dans *automnal.*

Au commencement d'un mot, quand il y a réduplication de *m* après *e*, la première syllabe est nasale: *emmener*, *emmancher.*

N.

Cette lettre ne produit pas un son nasal dans

les mots *hymen*, *amen*, *gramen*, *Eden*, que l'on prononce *hymène*, *amène* etc.

O.

Cette voyelle ne se prononce pas dans *paon*, *paone*, *faon*, *Laon*, nom de ville.

Oi dans *roide*, que l'on écrit aussi *raide*, a le son de l'*è* ouvert; dans le discours soutenu il conserve sa prononciation ordinaire.

On écrivait autrefois avec *oi* la syllabe finale de l'imparfait et du conditionnel, *je donnois*, *tu recevrois*, *ils avoient*, ainsi que les mots *connoître*, *paroître*, *foible*, *monnoie*, *harnois*. Aujourd'hui l'usage s'est justement prononcé pour *ai* au lieu de *oi*. Cependant les élèves, pouvant lire des ouvrages où la nouvelle orthographe n'est pas adoptée, il n'est pas inutile de leur faire observer que dans tous les cas cités précédemment ils doivent prononcer *oi* comme *ai*.

P.

Le *p* ne se prononce pas dans les mots: *baptême*, *compte*, *dompter*, *exempt*, *prompt*, *sculpter*, *sculpteur*, *sculpture*, *sept*. Il se prononce dans *Septembre*, *septuagénaire*.

P est nul à la fin d'un mot, excepté dans *cap*, *cep*.

Q.

Cette consonne est toujours suivie de la voyelle *u*.

Qu se prononce ordinairement comme *k*: *querelle*, *quand*, excepté dans *équestre*, *équilatéral*, *équitation*, *questure*, *liquéfaction*, où l'on entend le son de l'*u*.

Qu se prononce *cou* dans *aquatique*, *équateur*, *quadrature*, *quadrupède*, *quadruple*, *quaker*, *in quarto*.

Q final est nul dans *coq d'Inde;* on ne l'entend pas non plus dans *cinq*, suivi d'un substantif de l'espèce nombrée commençant par une consonne: *cinq francs*.

R.

Cette lettre est nulle dans les mots terminés en *er*: *cahier*, *parler*. On l'entend toutefois dans *amer*, *cancer*, *cher*, *cuiller*, *éther*, *enfer*, *fier* (adj.), *hier*, *hiver*, *fer*, *ver*, *Jupiter*, *Abner*, et dans tous les autres noms propres.

R ne s'entend pas dans *monsieur*, mais on le prononce dans *sieur*.

S.

Entre deux voyelles cette lettre se prononce comme *z*: *visage, rose*; excepté dans *parasol, préséance, polysyllabe, monosyllabe, désuétude, vraisemblable.*

Elle se prononce aussi comme *z* dans les mots suivants: *Alsace, balsamine, balsamique, transiger, transaction, transit.*

Elle est muette à la fin des mots: *bras, bois,* etc. Cependant on la prononce dans les noms de personnes: *Pyrrhus, Sésostris,* etc., et dans les mots suivants: *as, aloès, atlas, choléra-morbus, chorus, en-sus, iris, laps, maïs, mars, moeurs, ours, prospectus, rébus, vis, vasistas.* On ne l'entend pas dans *Judas, Thomas.*

Elle se prononce dans *Christ, lis, sens,* mais on ne l'entend pas dans *Jésus-Christ, fleur de lis, sens commun.*

Elle est encore nulle dans *Duguesclin, Duquesne.*

T.

Le *t* final est nul: *toit, entrepôt.*

On l'entend dans *abject, accessit, brut, Christ, contact, correct, dot, direct, déficit, exact, fat, granit, infect, lest, net, rapt, strict, subit, tact, transit, vivat, est* (orient), *ouest, toast.*

Le *t* dans *sept, huit,* ne se prononce pas devant le substantif de l'espèce nombrée, quand celui-ci commence par une consonne ou par un *h* aspiré: *sept hussards, huit chasseurs.* Dans les autres cas on entend le *t.*

Le *t* dans *vingt* se prononce devant une voyelle, ainsi que dans la série de nombres depuis 21 jusqu'à 29 inclusivement: *vingt oeufs, vingt-quatre.* Il est nul dans tous les autres cas: *vingt francs. — Il y en a vingt.*

Dans *quatre-vingts* le *t* est toujours nul.

Ti se prononce comme *si* dans les mots terminés par *tial* et par *tiel,* et dans les substantifs [1] terminés en *tion* et en *atie: partial, partiel, diplomatie, action.*

---

(1) Nous disons *les substantifs.* On fera observer aux élèves la différence que présente la prononciation des verbes dans des phrases telles que celles-ci: *Nous portions des portions.*

Rem. Quand *tion* est précédé de *s*, *x*, le *t* conserve sa prononciation naturelle: *bastion*, *indigestion*, *mixtion*.

Il a encore la prononciation de *s* dans les mots *facétie*, *patient*, *prophétie*, *satiété*, *inertie*, *minutie*, *balbutier*, *initier*.

U.

Il est nul dans les syllabes *gue*, *gui* où il ne sert qu'à donner au *g* le son du g allemand: *Il agit à sa guise.* — *Des figues.* On l'entend toutefois dans les mots *aiguille*, *aiguiser*, *inextinguible*, *Guise* (nom propre).

V. W.

Ces lettres ne figurent jamais à la fin d'un mot.

Le *w* double, qui ne figure que dans des mots tirés des langues étrangères, se prononce comme le *v* simple: *Wurtemberg*, *Westphalie*.

Il se prononce *ou* dans les mots *whig*, *whist*, *wiski*.

X.

Dans la plupart des cas, cette lettre a le son de *ks: axe*, *fixe*, *luxe*.

Dans les noms propres elle a ordinairement le son de *gs: Xante*, *Xercès*. Il en est de même dans les mots commençant par *ex* suivi d'une voyelle: *exaucer*.

Dans les mots suivants *x* a le son de *s* dur: *soixante*, *Bruxelle*, *Auxerre*, *Aix* (en Provence).

X dans *six* et *dix* sonne comme *z* dans *dix-huit*, *dix-neuf*, et devant le substantif de l'espèce nombrée, quand celui-ci commence par une voyelle ou un *h* muet: *six enfants*, *dix hôpitaux*. Quand ce substantif commence par une consonne ou un *h* aspiré, on n'entend pas *x: six francs*, *dix havresacs*. Dans les autres cas il sonne comme *ss: Ils étaient six.* — *Dix ne suffisent pas.*

A la fin des mots *x* est ordinairement nul: *prix*, *voix*, *perdrix*. On l'entend dans *index*, *larynx*, *lynx*, *sphinx*, *phénix*, *préfix*, *Aix-la-Chapelle*.

Y.

Voyez à la page 2.

Z.

Cette lettre est muette à la fin des mots: *nez*, *rez de chaussée*, *riz*. On l'entend dans *gaz*.

Elle a le son de *s* dur dans *Metz*, *Suez*.

De la Quantité.

§. 12.

La quantité exprime une émission de voix plus ou moins longue. Elle diffère de l'accent en ce que celui-ci indique l'élévation ou l'abaissement de la voix dans la prononciation d'une syllabe, tandis que la quantité indique le temps plus ou moins long qu'on emploie à la prononcer.

Les voyelles sont longues ou brèves.

Il n'y a guère que l'usage qui puisse apprendre aux étrangers à distinguer les unes des autres. Il faut avoir longtemps entendu lire ou parler les Français des classes cultivées, pour parvenir à faire cette différence. Ici l'imitation peut seule conduire sûrement au but. Cependant, comme les Allemands pourraient avoir à éclaircir des cas douteux, nous allons emprunter les principes suivants à l'excellent traité de d'Olivet sur la prosodie française, en ajoutant toutefois qu'il ne faut pas en faire une application trop rigoureuse dans le langage de la conversation.

Règles générales (1)

1) Toute syllabe dont la dernière voyelle est suivie d'une consonne finale, qui n'est ni *s*, ni *x*, ni *z*, est brève: *săc*, *nĕctăr*, *fĭl*, *pŏt*, *tŭf*, *etc.*

2) Toute syllabe masculine, brève ou non au singulier, est toujours longue au pluriel: *des sācs*, *des sēls*, *des pōts*, etc.

3) Tout singulier masculin, dont la finale est l'une des caractéristiques du pluriel, est long: *le tēmps*, *le nēz*, etc.

(1) Avant toutes choses il est bien entendu que la voyelle surmontée d'un accent circonflexe est longue.

4) Quand un mot finit par un *l* mouillé, la syllabe est brève: *éventăil, avrĭl, vermĕil, quenoŭille, fauteŭil.*

5) Quand les voyelles nasales sont suivies d'une consonne qui n'est pas la leur propre, c'est-à-dire qui n'est ni *m*, ni *n*, et qui commence une autre syllabe, elles rendent longue la syllabe où elles se trouvent: *jāmbe, jāmbon, craīnte, trēmbler, pēindre, jōindre, tōmber, hūmble.*

6) Quand les consonnes qui servent à former les voyelles nasales, c'est-à-dire *m* ou *n*, se redoublent, cela rend brève la syllabe à laquelle appartient la première des consonnes redoublées, qui alors n'est plus nasale: *épigrămme, consŏnne, persŏnne, qu'il prĕnne.*

7) Toute syllabe qui finit par *r*, et qui est suivie d'une syllabe commençant par toute autre consonne, est brève: *bărque, bĕrceau, ĭnfirme, ŏrdre,* etc.

8) Quelle que soit la voyelle qui précède deux *r*, quand ces deux lettres ne forment qu'un son indivisible, la syllabe est toujours longue: *ārrêt, bārre, bizārre, tonnerre,* etc.

9) Entre deux voyelles, dont la dernière est muette, les lettres *s* et *z* allongent la syllabe pénultième: b*āse*, *extāse, diocēse, bêtīse, franchīse, rōse, épouse, gāze,* etc.

Mais si la syllabe, qui commence par une de ces lettres est longue de sa nature, elle conserve sa quantité et souvent l'antépénultième devient brève: *il s'extăsie, pĕsée, époŭsée.*

10) Un *r* ou un *s* prononcé, qui suit une voyelle, et précède une autre consonne, rend la syllabe toujours brève: *jăspe, măsque, bărbe, bĕrceau.*

11) Tous les mots qui finissent par un *e* muet immédiatement précédé d'une voyelle ont leur pénultième longue: *pensēe, armēe, joīe, j'envoīe, je loūe, la vūe, la vīe,* etc.

Mais si dans ce même cas l'*e* muet se change en *e* fermé, alors la pénultième, de longue qu'elle était, devient brève: *loŭé, envoўer,* etc.

12) Quand une voyelle finit la syllabe, et qu'elle est

suivie d'une autre voyelle qui n'est pas l'*e* muet, la syllabe est brève: *crĕer*, *hăïr*, *doŭé*, *tŭer*, etc.

De l'accent prosodique.

§. 13.

A proprement parler, nous n'avons pas d'accent prosodique en français. Il n'y a point de syllabe, qui, prise séparément, nous oblige d'élever ou de baisser la voix. A la vérité, on ne peut nier qu'il n'y ait dans le discours des syllabes où la voix s'élève ou s'abaisse plus que sur d'autres, mais cette circonstance tient à la manière d'être affecté de l'orateur et du lecteur, beaucoup plus qu'à la nature de la syllabe prise matériellement; et en ceci l'accent prosodique semble n'être autre chose que l'accent oratoire, qui détermine les inflexions plus ou moins sensibles de la voix dans tout discours prononcé avec sentiment.

On remarquera cependant par exception que dans la syllabe contenant un *e* muet, il y a ordinairement abaissement bien marqué de la voix, au point que cet *e* n'est quelquefois plus appréciable. Nous disons „ordinairement", car quand plusieurs de ces syllabes se suivent immédiatement, on est forcé, pour appuyer la voix, d'en prononcer une ou même plusieurs: *Je te le donne. — Tu te fâches de ce que je te le dis.* Cette règle s'applique surtout aux monosyllabes terminés par un *e* muet, et l'on élève la voix sur celui des mots dont on veut fortifier l'expression, sans toutefois, comme le font trop souvent les Allemands, lui donner jamais un son qui approche de celui de l'*é* fermé.

A cette occasion, nous préviendrons encore les Allemands contre un défaut d'accent très-commun parmi eux. Comme on prononce dans leur langue d'une manière peu sensible les syllabes finales contenant un *e* suivi d'une consonne, telles que celles de wissen, wollen, ils ne sont que trop enclins à porter cet accent dans la langue française, et prononcent fort communément *voulez-vous? vous ne savez pas*, comme si les syllabes *lez, vez*, étaient presque muettes, tandis qu'elles sont assez fortement accentuées. — On peut même dire que, si l'on veut, comme quelques écrivains, reconnaître en français l'existence de l'accent prosodique, quoiqu'il y soit bien moins sensible que dans d'autres langues, il se trouve dans la syllabe pénultième, si la dernière est muette, et dans la dernière, si celle-ci ne l'est pas.

De la liaison des mots dans le discours et dans la lecture.

§. 14.

1) Quand un mot terminé par une voyelle ou par une consonne nulle pour la prononciation est suivi d'un mot commençant aussi par une voyelle ou un *h* muet, il résulte de la rencontre de ces deux lettres un son plus ou moins désagréable à l'oreille, appelé *hiatus*. Cet inconvénient, qu'il est impossible de prévenir tout-à-fait, peut être évité, quand le premier mot se termine par certaines consonnes d'ailleurs nulles pour la prononciation, au moyen de leur liaison avec la voyelle initiale du mot suivant. On dira donc: *Mes amis, il faut écouter*, en liant *s* de *mes* avec *a* du mot *amis*, et *t* de *faut* avec *é* du mot *écouter.*

2) Ordinairement la liaison n'a pas lieu, quand la consonne finale du premier mot est précédé d'un *r* que l'on entend dans la prononciation. On dira donc: *Je me dirigeai vers un arbre. — Vous avez tort aussi*, sans lier *s* de *vers*, ni *t* de *tort.*

3) Quand il y a liaison des lettres *s, x*, avec la voyelle suivante, ces consonnes s'adoucissent et prennent le son du *z*: On prononcera donc: *tu as été, une voix épouvantable*, comme si l'on écrivait: *tu az été, une voiz épouvantable.* Le *z* se lie de la même manière.

4) Au contraire, quand il y a liaison entre les lettres *d, g*, et la voyelle suivante, ces consonnes prennent le son dur de *t* et de *k*. On prononcera donc: *un long hiver, un grand homme*, comme si l'on écrivait: *un lonk hiver, un grant homme.*

5) La lettre finale *n* ne se lie guère avec le mot suivant que dans les adjectifs, et dans les mots *mon, ton, son, en, on, rien, bien*, encore faut-il que les mots soient étroitement unis quant au sens pour que la liaison puisse avoir lieu. On dira donc en liant *n*: *Un bon enfant. — Il est en Espagne. — J'en ai.* —

Vous êtes bien aimable. — Un ancien ami. — On est entré. Mais on prononcera sans lier *n: Il est bon et ferme. — Ce mot ancien a été rajeuni. — Donnez-en aux pauvres. — Cet homme a quelque bien en province. — Est-on entré?* les mots terminés par *n* n'ayant pas, dans ces derniers exemples, un rapport direct aux mots qui les suivent.

6) On ne lie guère le *p* final que dans les mots *beaucoup* et *trop*.

7) Quant à la consonne finale *r* dans les mots terminés en *er*, on ne la lie guère que dans les infinitifs, et, même alors, seulement dans le discours soutenu.

8) Le *t* de la conjonction *et* ne *se* lie jamais. (1)

Rem. Nous terminerons cet article en prévenant les Allemands contre l'affectation qu'il y aurait à n'omettre aucune liaison dans le langage ordinaire, ce qui donnerait au discours quelque chose de raide et de prétentieux, qui n'est pas loin du ridicule.

Emploi des majuscules.

§. 15.

En allemand tous les substantifs et tous les mots employés substantivement s'écrivent par une lettre majuscule. L'usage de cette lettre est beaucoup plus restreint en français.

On l'emploie:

1) En commençant un discours, et après chaque point: *On sait que Cicéron aimait la gloire, et qu'il ne l'attendait pas toujours. Il se précipitait vers elle, comme s'il eût été moins sûr de l'obtenir. Pardonnons-lui pourtant, surtout après son exil.* Thomas.

2) Au commencement de chaque vers:

Des dieux que nous servons, connais la différence:
Le tien t'a commandé le meurtre et la vengeance,
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.
Voltaire.

---

(1) Les autres consonnes finales muettes, comme *b* dans *plomb*; *c* dans *clerc*, *l* dans *fusil*, *f* dans *clef*, *cerf*, etc., ne se lient point.

3) Après deux points, mais seulement quand ils indiquent une citation: *Mentor lui dit d'un ton grave: Sont-ce donc là, ô Télémaque! les pensées qui doivent occuper le coeur du fils d'Ulysse?* Fénelon.

4) Après le point interrogatif et le point exclamatif, lorsque la phrase suivante n'est pas étroitement liée, quant au sens, avec celle qui la précède: *Quel autre fut plus digne que Condé de vous commander? Dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête? Pleurez donc ce grand capitaine.* Bossuet. — *Quel est ce langage étranger? Que signifient ces statues, ces tableaux, ces édifices! Insensés, qu'avez-vous fait?* Rousseau.

Mais on écrira sans lettre majuscule à cause de l'enchainement du sens: *Un moine de St. Just disait à Charles-Quint: Sacrée Majesté, n'êtes-vous pas lasse d'avoir troublé le monde? faut-il encore désoler un pauvre moine dans sa cellule?* Voltaire. — *O triste monument du mortel que j'aimais le plus! restes déplorables de mon cher Oreste! en quel état vous vois-je!* Laharpe.

5) Dans le mot Dieu, et dans tous ceux qui le représentent, comme *l'Eternel, le Créateur, le Tout-Puissant, le Seigneur,* etc.

Ame de l'univers, Dieu, Père, Créateur!
Sous tous ces noms divers, je crois en toi, Seigneur!
Lamartine.

Rem. Le nom de *dieu*, appliqué aux divinités païennes, s'écrit avec une minuscule: *Idoménée, levant les mains et les yeux au ciel, invoquait Neptune: O puissant dieu, s'écriait-il,* etc. Fénelon.

6) Dans les noms propres, les noms de famille et les prénoms: *C'est Thomas Corneille, et non Pierre Corneille, qui a écrit Ariane.*

7) Dans les substantifs représentant des êtres moraux, quand ils sont personnifiés, c'est-à-dire quand l'imagination se les représente comme des êtres animés: *Au pied du trône de Pluton était la Mort pâle et dévorante. Au-*

tour d'elle voltigeaient les noirs Soucis, les cruelles Défiances, les Haines injustes, l'Avarice qui se ronge elle-même, le Désespoir qui se déchire de ses propres mains, l'Ambition forcenée qui renverse tout, la Trahison, etc. Fénelon. Au reste ce principe n'est pas absolu.

8) Dans les noms désignant des continents, des pays, des provinces, des cantons, des villes, des villages, des montagnes, des volcans, des mers, des fleuves, des rivières, etc.: *Devant moi le canal de la mer Noire serpentait entre des collines riantes, ainsi qu'un fleuve superbe; j'avais à droite la terre d'Asie et la ville de Scutari; la terre d'Europe était à ma gauche.* Châteaubriand.

9) Dans les noms de peuples employés comme substantifs: *Tels furent les Athéniens d'autrefois, et tels sont les Français d'aujourd'hui.* Châteaubriand.

Des parties du discours.

§. 16.

La langue française, ainsi que les autres langues cultivées, comprend neuf sortes de mots, que l'on appelle les parties du discours. *Ce sont l'article, le substantif, l'adjectif, le pronom, le verbe* (1), *l'adverbe, la préposition, la conjonction, et l'interjection.*

De ces neuf espèces de mots, les cinq premières, subissant des modifications dans leurs formes, sont appelées *variables;* les quatre dernières, présentant toujours la même apparence extérieure, sont appelées *invariables.*

---

(1) Nous ne pouvons admettre le participe comme une sixième espèce de mot variable; il est, à notre avis, tantôt verbe, tantôt adjectif, suivant la circonstance. Il est à remarquer que l'admission du participe parmi les parties du discours est une innovation toute moderne, que Noël et Chapsal, à notre connaissance, ont, les premiers, introduite, et qui depuis a été approuvée et suivie par d'autres grammairiens français.

CHAPITRE I.

Premier Cours.

De l'Article.

§. 17.

1) L'article est un mot qui se place devant le substantif, pour en marquer le sens plus ou moins déterminé.

2) L'article masculin singulier *le*, dont le féminin est *la*, et le pluriel *les* pour les deux genres, placé devant un substantif, indique que celui-ci est pris dans un sens déterminé. En conséquence nous l'appellerons *article défini: Le roi, la reine et les princes assistaient à cette cérémonie.*

Rem. L'*e* de *le*, et l'*a* de *la* s'élident, comme on l'a vu, page 5, devant une voyelle et un *h* muet: *L'esprit*, *l'histoire.*

3) Ce même article, combiné avec la préposition *de* et placé devant un substantif employé dans un sens partitif, n'a plus guère qu'un sens vague et indéterminé: *Voilà du papier, de la cire à cacheter, de l'encre et des plumes.* Il ne s'exprime pas en allemand.

4) Il faut avouer à la vérité que cet article se rattache au premier, non seulement pour la forme, qui est aussi celle de l'article défini placé sous le régime de la préposition *de*, mais encore pour le sens, et que dans le principe, en disant *du papier*, on voulait dire *un peu*, *une partie*, *une certaine quantité du papier;* mais en l'employant aujourd'hui, on n'y attache plus qu'une signification indéterminée, sans que jamais la pensée se reporte sur le mot régissant sous-entendu, dont il devait compléter la signification d'une manière déterminée. Nous l'appellerons *article partitif.* (1)

---

(1) Cette distinction entre l'article défini et l'article partitif peut paraître superflue et même absurde à des Français, mais elle est indispensable dans l'enseignement de notre langue aux Allemands, parce que le premier de ces articles s'exprime dans leur langue et que le second n'y existe pas.

5) Le mot *un*, quand il n'indique pas un rapport numéral, et qu'il ne fait que précéder un substantif pris dans un sens indéterminé, comme dans *l'homme est un être doué de raison*, doit aussi être considéré comme un article, dont le pluriel est *des*, comme celui de l'article partitif: *Les hommes sont des êtres doués de raison.* Nous l'appellerons *article indéfini.*

Article défini.

§. 18.

1) La langue française n'a point de déclinaisons proprement dites, n'ayant pas les désinences qui constituent les cas. Elle y supplée au moyen de l'article et des prépositions *de*, *à*. Dans l'article défini le nominatif et l'accusatif sont représentés par le simple article *le*, *la*, *l'*, *les;* la place qu'ils occupent dans la phrase les distingue seule l'un de l'autre; le nominatif précède ordinairement le verbe, l'accusatif le suit. La préposition *de*, précédant *la*, *l'*, et formant avec *le*, *les*, les contractions *du*, *des*, répond ordinairement au génitif et à l'ablatif. La préposition *à* placée devant *la*, *l'*, et formant avec *le*, *les*, les contractions *au*, *aux*, répond ordinairement au datif. (1)

	Singulier.			*Pluriel.*
	masc. devant une consonne et un *h* aspiré.	fém. devant une consonne et un *h* aspiré.	masc. et fém. dev. une voyelle et un *h* muet.	forme unique.
Nom.	le	la	l'	les
Gén. (*Abl.*)	du	de la	de l'	des
Dat.	au	à la	à l'	aux
Acc.	le	la	l'	les

La nature est le trône extérieur de la magnificence divine. Buffon. — *La grâce est toujours unie à*

(1) Après les prépositions simples on emploie d'ordinaire l'accusatif dont la forme, on le sait, est aussi celle du nominatif. Dans le pronom relatif, dont le nominatif est *qui* et l'accusatif *que*, c'est le nominatif que régit la préposition. Pour les prépositions composées voyez le chapitre de la préposition.

la magnificence dans les grandes scènes de la nature. Châteaubriand. — *Qui, mieux que Bossuet, a parlé de la mort, de la vie, de l'éternité, du temps?* Thomas. — *Les vaisseaux sont aujourd'hui les appuis des trônes.* Thomas. — *A la fierté, au courage, à la force, le lion joint la noblesse, la clémence, la générosité.* Buffon. — *Les sciences sont utiles aux moeurs, car elles combattent les grandes causes de la dépravation: l'ignorance, l'oisiveté et la misère,* Droz. — *Les Allemands sont les mineurs de la pensée: ils exploitent en silence les richesses intellectuelles du genre humain.* Mme. de Staël.

2) Le mot *tout,* ainsi que les mots *Monsieur, Madame,*(2) *Monseigneur,* précédant un titre, sépare toujours la préposition de l'article, et empêche par conséquent les contractions *du, des, au, aux: La religion est une réponse au problème de la destinée humaine et à toutes les questions qu'elle entraîne à sa suite.* Jouffroy. — *Henri IV eut à vaincre des obstacles de tous les genres.* Laharpe. — *J'envie bien à Monsieur le comte de Valbelle le plaisir qu'il aura de vous voir.* Voltaire. — *On ne parle pas plus de Monseigneur l'archevêque de N. que s'il n'avait jamais été.* Mme. de Coulanges. — *Voici la lettre de Mme(3) la marquise de Lambert.*

(2) Au lieu de *Madame, Mademoiselle, Monseigneur*, on emploie *dame, demoiselle, seigneur*, quand ils ne sont pas suivis du nom de famille, et quand ils sont déterminés par l'article ou un de ses équivalents, comme *ce, cette, quel, quelle, chaque,* etc. *Je m'approchai de la dame vêtue de noir. — De quelle demoiselle est-il question? — Ce seigneur n'a hérité de ses aïeux que leurs titres et leurs richesses; quant à leurs vertus, il ne les fait pas revivre. — Je dis la vérité aux demoiselles de St. Cyr.* Mme. de Maintenon. C'est avec raison que Mme. de Maintenon emploie ici *aux demoiselles* et non *à Mesdemoiselles;* car il est question de jeunes personnes élevées dans l'institution de St. Cyr, et non pas de personnes de ce nom.

(3) Il y a cependant un cas où l'on emploie l'article devant *Madame* et *Mademoiselle;* c'est quand ces mots sont précédés d'un adjectif et suivis d'un nom de famille. On dira donc: *L'aimable Madame de F. a fait les honneurs du bal.*

Article partitif.

§. 19.

1) On supplée de la manière suivante à la déclinaison du substantif précédé de l'article partitif. Le nominatif et l'accusatif ont la forme du génitif de l'article défini, on y ajoute *à* pour former le datif, tandis que le génitif s'énonce au moyen de la simple préposition de.

	Singulier.			*Pluriel.*
	masc. devant une consonne et un *h* aspiré.	fém. devant une consonne et un *h* aspiré.	masc. et fém. dev. une voyelle ou un *h* muet.	masc. et fém.
Nom.	du	de la	de l'	des
Gén. (*Abl.*)	de	de	d'	de (d')
Dat.	à du	à de la	à de l'	à des
Acc.	du	de la	de l'	des

Des soldats l'arrêtèrent. — Une statue de marbre. — Ce métal ressemble à de l'or. — J'entends du bruit. — Parlez-moi d'études et non de jeux. — On ne voit après Charlemagne que des scènes d'opprobre et de désolation. Fontanes. — *On reproche de la dureté à Colbert, de la hauteur à Sully: mais si tous deux choquèrent des particuliers, tous deux aimèrent la nation.* Thomas. — *Ces nuages représentaient une grande terre, formée de hautes montagnes, séparées par des vallées profondes, et surmontées de rochers pyramidaux.* Bernardin de St. Pierre. — *Philippe II peuplait sa cour de délateurs, et les états voisins d'espions.* Lacretelle. — *Qui que vous soyez, vous n'êtes comme moi que des pécheurs.* Bridaine. — *L'ordre actuel de la société est sujet à des révolutions inévitables.* Rousseau. — *Bientôt des étoiles innombrables brileèrent au sein des ténèbres.*

2) Quand l'adjectif précède le substantif pris dans un sens partitif, on emploie la simple préposition *de* au lieu de *du, de la, de l', des.* Il en est de même quand l'adjectif figure seul, soit qu'il doive précéder ou qu'il doive suivre le substantif:

Philippe ne rougit pas de disputer aux jeux olym-

piques la victoire à de simples particuliers, Alexandre ne voudrait y trouver pour adversaires que des rois. Barthélemy. — *Vous m'avez envoyé de fort belles cartes géographiques.* Rousseau. — *Souvent dans une belle plaine je croyais voir de riches moissons; je m'en approchais, et ce n'étaient que des herbes flétries qui avaient trompé mon oeil.* Châteaubriand. — *Je passai là pour un bon maître, parce qu'il n'y en avait que de mauvais.* Rousseau. — *Les mouches que j'avais observées étaient toutes distinguées les unes des autres par leurs couleurs et leurs formes. Il y en avait de dorées, d'argentées, de tigrées, de rayées, de bleues, de vertes. Il n'y avait pas moins de variété dans leurs ailes: quelques-unes en avaient de longues et brillantes: d'autres de courtes et larges.* Bernardin de St. Pierre.

Remarques.

(1) On voit par ces deux derniers exemples que lorsque l'adjectif, qui figure seul, est un régime direct ou accompagne sans préposition un verbe impersonnel, le pronom *en* doit précéder le verbe.

(2) Il est bien entendu que si l'adjectif ne forme qu'un seul mot avec le substantif, l'article partitif reste intact:

Ce vieillard a des petits-enfants qui font tout son bonheur. —
Je veux la campagne, du petit-lait, de bonpotage. —Voltaire.
L'ordre de Malte eut des grands maîtres qui furent de véritables héros. —

Heureux si de son temps (1), *pour cent bonnes raisons,*
La Macédoine (2) *eût eu des petites-maisons.* — Boileau.

(3) Il y a encore quelques substantifs qui, quoique précédés de l'adjectif, sont néanmoins accompagnés de l'article partitif. Tels sont: *du bon sens, des jeunes gens, des jeunes personnes, de la bonne volonté,* et beaucoup d'autres que l'usage apprendra.

§. 20.

1) L'emploi de la préposition *de*, qui supplée au génitif toutes les fois que le substantif est pris dans un sens partitif, est d'un fréquent usage en français, et mérite une attention particulière. On l'emploie après

---

(1) Du temps d'Alexandre.
(2) Les noms de pays prennent l'article. Voyez §. 22, 1.

tous les mots suivis d'un régime qui représente un qualificatif d'espèce ou de sorte répondant à la question *de quoi?* (wovon?), si toutefois ce régime est pris dans un sens indéterminé. En conséquence on en fait usage, dans les conditions précitées, après tous les mots qui expriment un nombre (1), (à moins que ce ne soit un adjectif numéral cardinal), après les collectifs, après les noms qui indiquent un poids, une mesure, en un mot une quantité quelconque, après les adverbes de comparaison, de quantité et de négation, enfin pour exprimer l'étoffe, la matière, que les Allemands indiquent ordinairement au moyen d'un adjectif: *Deux douzaines d'oeufs. — Un quart d'heure. — Une multitude de fuyards. — Dix quintaux de fer. — Trois aunes de drap. — Buvez plus d'eau et moins de bière. — Voilà assez de paroles. — Que de cris et de plaintes! — Je ne lui ferai point de réponse. — L'eau est aussi fraîche dans un gobelet d'étain que dans une coupe d'or. — Fortifiez la ville avec des murailles de bois, répondit l'oracle. — Le cardinal de Retz avait plus d'ostentation que de grandeur.* La Rochefoucauld. — *Platon avait beaucoup de dignité dans le maintien, de gravité dans la démarche et de modestie dans l'extérieur.* Barthélemy. — *Dans ce pays on ne voit point d'yeux noirs.* Balin de Balu. — *Sully avait autour de lui un nombre prodigieux de domestiques, une foule de gardes, d'écuyers et de gentilshommes.* Thomas.

2) Il est bien entendu que ces locutions devraient renfermer l'article défini, si le régime était pris dans un sens déterminé, comme dans ces exemples: *Une multitude des soldats qui avaient passé la rivière à la nage, parvinrent à se sauver. — Donnez-moi dix aunes du drap que vous avez vendu à mon frère. — Voltaire a plus que personne de l'esprit que tout le monde a.* Montesquieu.

Rem. Après *bien* et *la plupart* on emploie l'article et non la simple préposition *de*, malgré l'idée de quantité qu'ils expriment:

---

(1) *Demi* est excepté en sa qualité d'adjectif.

Les méchants ont bien de la peine à demeurer unis. Fénelon. — *La plupart des hommes emploient une partie de leur vie à rendre l'autre misérable.* La Bruyère. Il y a une exception pour *bien*, suivi du mot *autre: Je m'étais ennuyé longtemps, et j'en avais ennuyé bien d'autres.* Le prince de Ligne.

3) La plupart des substantifs composés allemands doivent contenir la préposition *de* dans la traduction qu'on en fait en français, le régime qu'ils renferment se trouvant ordinairement dans les conditions que nous avons citées plus haut; c'est ainsi que l'on rendra les mots Schulmeister, Dragoneroberst, par *maître d'école, colonel de dragons*, car le régime, qui est pris dans un sens indéterminé, répond à la question *de quoi?* Il n'en serait pas de même des mots Oberstlieutenant, Schreinermeister; il faudrait les rendre en français par *lieutenant-colonel, maître-menuisier*, car ici *colonel* et *menuisier* ne figurent pas comme régimes des mots *lieutenant* (2), *maître*, la question *de quoi* ne pouvant se faire. Ce sont de simples appositions.

4) Souvent aussi on doit faire usage de l'article défini en traduisant en français le substantif composé allemand. C'est ainsi que les mots: die Weltgeschichte, die Kriegskunst, das Stadtthor se rendent par *l'histoire du monde, l'art de la guerre, la porte de la ville.* L'article est ici de rigueur à cause du sens déterminé des régimes.

Rem. Ajoutons encore que l'emploi de ce régime avec ou sans l'article dépend des vues de celui qui *parle.* Veut-on déterminer d'une manière précise? il faut employer l'article; dans le cas contraire il faut seulement employer de: *En France la forme du gouvernement est monarchique.* Montesquieu. — *On a beaucoup disputé sur la meilleure forme de gouvernement* J. J. Rousseau. On comprendra par là la différence qu'il y a entre *les jeux des enfants*, die Spiele der Kinder, et *des jeux d'enfants*, Kinderspiele; *les affaires du commerce*, die Angelegenheiten des Handels, et *les affaires de commerce*; Handelsgeschäfte. Quelquefois à la vérité il importe assez peu laquelle de ces formes on emploie, mais en général on fera bien de s'en tenir à la règle donnée plus haut.

---

(2) Sans doute *lieutenant* n'est autre chose que *tenant lieu de*, mais aujourd'hui il ne s'emploie pas nécessairement comme mot régissant.

Article indéfini.

§. 21.

1) L'article indéfini *un*, *une*, de même que la plupart des pronoms et les adjectifs déterminatifs, tels que *ce*, *celui*, *ceux*, etc., *mon*, *ma*, *mes*, etc., *quel*, *maint*, *chaque*, *rien*, *personne*, etc., les noms propres de personnes, comme *Jupiter*, *Alexandre*, *Voltaire*, etc., et ceux de villes et de villages, *Paris*, *Vienne*, *Stuttgart*, *Berg*, etc., remplacent la déclinaison par l'emploi des simples prépositions *de* et *à*, qui répondent ordinairement, la première au génitif, la seconde au datif. Au nominatif (sujet), et à l'accusatif (régime direct), ils figurent seuls, et sont distingués l'un de l'autre par la place qu'ils occupent: *Un bon livre remplace un ami.* — *L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.* Voltaire. — *Parlez à un égoïste d'une action désintéressée, il ne vous comprendra pas.* — *Notre orgueil se plaint de celui d'autrui.* — *Louis XVI, en apprenant l'offre généreuse de Malesherbes, lui écrivit une lettre très-touchante.* — *J'étais à Paris, quand vous vous rendîtes à Londres.*

Rem. Ce dernier exemple montre que la préposition *à* s'emploie devant un nom de localité, ville, village, hameau, etc., aussi bien à la question wo? qu'à la question wohin?

Thèmes sur l'emploi de l'article défini, de l'article partitif et de l'article indéfini.

Die Chinesen betrachten die Tanne als das Sinnbild der Unsterblichkeit. — Wenn die Nachtigall der Sänger der Wälder ist, so ist der Zeisig der Musiker des Zimmers. — Der Aberglaube ist der Mißbrauch des Glaubens. — Die unverletzbare Heiligkeit der Gesetze sichert dem Bürger die Früchte seiner Arbeit, und flößt ihm jene glückliche Zuversicht ein, welche die Seele der Thätigkeit ist. — Wie der Ocean, erfüllt die Wüste das Gemüth mit (de) dem Gefühl der Unendlichkeit. — Die Verachtung der Beleidigung ist die beste Rache. — Die

Sinnbild, symbole, m. das Gemüth, l'âme.

Noth ist die Mutter der Künste. — Dort wo Europas und Asiens Küsten sich einander nähern, und wo zwischen den beiden Kontinenten sich majestätisch der breite Spiegel der Propontis ausdehnt, wo der Wanderer, von den lieblichen Erinnerungen der Dichtung umgeben, die Pracht der Natur und der Menschenwerke anstaunt, dort am Eingange der Meerenge, erhebt sich das ungeheure Konstantinopel. Auf (de) zwei Seiten von (par) den Fluthen bespült, und auf der andern durch die Kunst vertheidigt, hatte es der Macht der Kalifen und mehr als eines barbarischen Volkes getrotzt. Aber der Strom der Jahrhunderte, stärker als der vorübergehende Stoß der Waffen, hatte die gigantischen Mauern und Thürme untergraben, und was die einfachen Maschinen der früheren Belagerungen nicht hatten erzwingen können, sollte den neuen Werkzeugen der (de, §. 24, 9) Zerstörung unterliegen.

sich einander nähern, se rapprocher l'une de l'autre.
Propontis, la Propontide, la mer de Marmara.
der Wanderer, le voyageur.
anstaunen, admirer.
die Meerenge, le détroit.
bespülen, baigner.
einem trotzen, braver quelqu'un.
der Stoß, l'ébranlement.
untergraben, saper.
erzwingen, vaincre, forcer.

Bossuet hatte Gegner, aber er hatte keine Feinde. — Wahre Wohlthäter haben selten Undankbare verpflichtet. — Dort irren Heerden von Gazellen, schnellfüßige Strauße, Pantherthiere und Löwen in unermeßlichen Wüsten. — Man sagt mir, daß dieser Mensch große Kenntnisse und Geist hat, aber ich frage, ob er auch gesunden Verstand und besonders Redlichkeit besitzt. — Dieses Getränk gleicht Champagnerwein, wie Blei Silber gleicht. — Es fehlt unserm Gesang nicht an Bewunderern, sagten Grillen zu Nachtigallen, die Schnitter hören uns mit vielem Vergnügen an. — Mein Vater, glorreichen Andenkens (mémoire), sagte ein Wolf zu einem Fuchs, das war ein rechter Held, er hat über mehr als zweihundert Feinde triumphirt ... Ja, aber es waren Schafe und Esel, erwiderte der Fuchs. — Bald (tantôt) hingen ungeheure Felsstücke wie

schnellfüßig, rapide, aux pieds légers.
der gesunde Verstand, le bon sens.
es fehlt mir an, je manque de.
Grille, grillon, m.
triumphiren über etwas, triompher de q.
Felsstück, roche, f.

Trümmer über meinem Haupte, bald übergossen mich hohe und rauschende Wasserfälle mit dichten Nebeln; ein erstaunliches Gemisch der wilden und der angebauten Natur zeigte mir überall die Hand der Menschen. Neben (gén.) einer Höhle sah man Häuser, man fand trockenes Weinlaub, wo man nur Dornen gesucht hätte, Weinstöcke auf herabgestürzten Erdstücken, treffliche Früchte auf Felsen, und angebaute Felder in Abgründen.

übergießen mit, inonder de.
Weinlaub, pampres, m. (pl.)
ein herabgestürztes Erdstück, une terre éboulée.

Nach vielen (bien) Jahrhunderten gefiel es dem Phönix sich wieder sehen zu lassen. Alle Vögel versammelten sich um ihn. Armer Vogel! seufzte einer von ihnen, er hat keinen Freund. — Man sieht bei (près de) der Stadt Quito (gén.) in (au) Peru die Produkte aller Zeiten (saison) und aller Welttheile. Ununterbrochen paart sich hier der Frühling mit (à) dem Herbste, zu jeder Zeit trägt hier der Baum junge Blätter, Knospen, Blüthen und Früchte. — Der Kopf des Lama's hat Aehnlichkeit mit dem Kopf eines Füllens; der Körper ist mit (de) Wolle bedeckt. Die Farbe dieser Thiere ist verschieden: es gibt schwärzliche, gefleckte und weißliche. — Es lagen über neuntausend Todte auf dem Schlachtfelde, noch weit größer war die Zahl der Verwundeten. Die ganze Ebene von Lützen war mit Verwundeten, mit Sterbenden, mit Todten bedeckt; eine große Anzahl Edelleute waren gefallen. Von Gefangenen spricht die Geschichte nicht. — In Moskau sehen Sie armselige Hütten, prächtige Paläste, eine Menge Kirchen, viele öffentliche Gebäude, Wälder und Gärten, die Parks ähnlich sind. Vergoldete Kuppeln verkünden von weitem diese unermeßliche Stadt. — Dieser ehrwürdige Greis hat Schwiegertöchter und Enkel, die durch ihre wahrhaft kindliche Liebe ihn beinahe vergessen lassen, daß er ehemals das Glück hatte, Vater zu sein.

sich wieder sehen lassen, se montrer de nouveau, reparaître.
seufzen, dire en soupirant.
sich paaren, se marier.
ununterbrochen, sans relâche.
zu jeder Zeit, en tout temps.
gefleckt, tacheté, moucheté.
es lagen, étaient couchés.
über, plus.
waren gefallen, avaient péri.
Kuppel, coupole, f.
einen etwas vergessen lassen, faire oublier quelque chose à quelqu'un.

Ein Bienenschwarm enthält etliche tausend Bienen. — Empfehlen Sie mich gefälligst dem Herrn Grafen von B. und seiner Frau Gemahlin, sowie allen Herren und Damen, die ich die Ehre hatte, in Ihrem Hause zu sehen. — Rufen Sie mich manchmal dem Andenken des Fräuleins N. und der andern Fräulein, ihrer (nomin.) Freundinnen zurück. — Sagen Sie mir, ob die geistreiche Frau von F. das Räthsel gelöst hat, welches ich ihr aufgegeben habe. — Viele Männer sind alte Kinder. — Die Bösen haben viele (bien) Mühe, einig zu bleiben. — Die meisten Geizigen halten sich kaum für sparsam. — Viele (bien) Menschen sehen den Muth als Tollkühnheit an, während viele (bien) andere die Vorsicht Feigheit nennen. — Der Generallieutenant L., der jetzt in Afrika befehligt, hat eine schnelle Laufbahn gemacht; vor sechs Jahren war er noch Artillerie-Hauptmann, ein Jahr darauf wurde er (zum) Oberstlieutenant ernannt, nach der Erstürmung von Constantine erhielt er das Offizierskreuz der Ehrenlegion, er wurde Oberst, dann Generalmajor, und er befehligt jetzt ein Armeecorps als Generallieutenant. — Man findet zwischen Cäsar und Heinrich dem Vierten viele Aehnlichkeitszüge und Vergleichungspunkte. — Die Tugenden der Franzosen, sagt Düclos, haben wenig Haltbarkeit und ihre Laster haben keine Wurzel.

der Schwarm, l'essaim, m.
etliche tausend, quelques milliers (subst. collectif).
empfehlen Sie mich gefälligst, veuillez présenter mes compliments (mes hommages), faire mes amitiés à.
so wie, de même que.
lösen, deviner, trouver le mot de.
die meisten, la plupart.
sich halten für, se croire.
vor, il y a ... que.
er wurde ernannt zum, il fut fait (nommé).
Generalmajor, général de brigade.
als, en qualité de.
Haltbarkeit, consistance.

Mein lieber Freund!

Gestern Abend bemerkte ich, nicht ohne etwas Neid, das Vergnügen, welches Sie empfanden, an (dat.) der Unterhaltung französischer Damen Theil nehmen zu können, die ich in Ihrem Hause zu sehen die Ehre hatte.

gestern Abend, hier au soir.
etwas, un peu.
Neid, envie, f.
Theil nehmen, prendre part.

Die Erlernung des Französischen hat mich schon viele (bien) Zeit gekostet, und bis jetzt hat der Erfolg der Mühe nicht entsprochen, die ich mir gegeben habe, um (mir) die Kenntniß dieser allen gebildeten Leuten unentbehrlichen Sprache zu erwerben. Ich habe beinahe keine Fortschritte gemacht, und ich fühle immer die größte Verlegenheit, wenn ich mit Franzosen mich unterhalten muß, nicht nur um mit (dat.) ihnen zu sprechen, sondern auch um sie zu verstehen.

Theilen Sie mir gefälligst die Mittel mit, die Sie angewendet haben, um zu dieser Sprachfertigkeit zu gelangen. Geben Sie mir gute Rathschläge über die Wahl eines Lehrers und der Methode, die ich befolgen soll, und empfangen Sie im Voraus den Ausdruck des Dankes

Ihres ergebenen Freundes.

die Erlernung, l'étude.
die gebildeten Leute, les gens bien élevés, les esprits cultivés.
nicht nur, non seulement.
Fertigkeit, facilité, f.
Sprach . . ., élocution.
im Voraus, d'avance, par avance.
Dank, reconnaissance, f.

Antwort.

Mit vielem Vergnügen ergreife ich die Feder, um auf (dat.) den Brief zu antworten, mit dem Sie mich beehrt haben, und Ihnen das Resultat der Beobachtungen mitzutheilen, die ich durch lange Erfahrungen gemacht habe.

Die erste und wichtigste aller Ihrer Sorgen muß die Wahl eines guten Lehrers sein. Man hat mir von dem Herrn Professor N. als von einem der besten in (de) dieser Stadt gesprochen. Wenn Sie einmal angefangen haben, so lassen Sie nicht einen Tag vorübergehen, ohne sich im Lesen und im Uebersetzen zu üben; bemühen Sie sich, Verbindungen mit Personen anzuknüpfen, die das Französische rein sprechen; sie werden Ihnen treffliche Dienste leisten können, indem sie Ihre Fehler verbessern. Das Studium der Regeln ist zwar unumgänglich nothwendig, aber suchen Sie sich dabei so viel Uebung als möglich zu verschaffen.

mit, c'est avec . . . . . que.
ergreifen, prendre.
beehren mit, honorer de.
Verbindungen anknüpfen, former des liaisons.
unumgänglich, indispensablement.
dabei, avec cela.
Uebung, exercice, m.

Gelingt es Ihnen nicht, Bekanntschaft mit Franzosen zu machen, so müssen Sie suchen, den Mangel an (de) Unterhaltung durch das Lesen dramatischer Stücke zu ersetzen, indem Sie anfangs die Lustspiele den Trauerspielen vorziehen. Unter der großen Zahl guter dramatischer Schriftsteller, welche die Freude und der Stolz der Franzosen sind, sollten Sie besonders die Werke Moliere's, Regnard's, Delavigne's und Scribe's wählen: in dem letzten werden Sie den Gebrauch und den Ton der heutigen Umgangssprache getreu wiederfinden, daher rathe ich Ihnen, einige der schönsten Scenen auswendig zu lernen.

Ein anderes Mal werde ich Ihnen mit mehr Ausführlichkeit über diesen Gegenstand schreiben.

gelingt es mir nicht, si je ne réussis pas.
Bekanntschaft machen, faire connaissance.
ersetzen, suppléer à.
unter, parmi.
Stolz, orgueil, m.
Umgangssprache, le langage (le style) de la conversation.
heutig, d'aujourd'hui.
daher, c'est pourquoi.
Ausführlichkeit, détail, m.

Second Cours.

Remarques sur l'emploi de l'article défini.

§. 22.

L'article défini s'emploie en français dans un grand nombre de cas où on le supprime en allemand:

1) Devant les noms de continents, de royaumes, d'états, de provinces: *L'Europe est à l'occident de l'Asie. — La France fut toujours l'amie de la Suisse.* Cette règle nécessite les remarques suivantes:

a) Au lieu de l'article *du, de la, de l'* on emploie seulement *de, d'*, quand le nom de pays ne figure que comme lieu d'extraction. On dira donc: *Il vient d'Angleterre. — Les vins de France, les toiles de Silésie, le cuir de Russie. — On voit partout à Tyr le fin lin d'Egypte.* Fénelon.

b) Mais si le nom de pays est employé dans le sens de *nation*, ou s'il s'agit de toute l'étendue du terri-

toire, on emploie d'ordinaire *du, de la, de l'*: *Les richesses, les armées, les colonies, les frontières, la situation de la France.* — *Ces mariniers étaient venus à Constantinople de toutes les parties de l'Europe et de l'Asie.* Châteaubriand. — *La Gaule était alors exposée aux ravages des nations sorties des forêts de la Germanie.*

Il résulte de ce principe que l'on peut dire *l'or d'Espagne* et *l'or de l'Espagne*, etc. La première locution désigne l'or qu'on tire des mines de ce pays, et la seconde en indique les richesses.

c) Le nom de pays employé après *l'armée* est précédé de l'article, quand on désigne l'armée nationale du pays nommé; s'il est question au contraire d'une armée étrangère, qui y fait la guerre, on emploie seulement la préposition *de*: *L'armée d'Espagne perdait beaucoup de monde par les combats journaliers qu'elle livrait aux armées de l'Espagne et de l'Angleterre.*

d) Après les mots *empereur, roi, duc*, etc., *empire, royaume, duché*, etc., on fait usage de la préposition *de* seulement: *L'empire d'Autriche, le royaume de Portugal, de Saxe, le duc de Nassau, le roi de Suède.* On remarquera comme une irrégularité, qu'on dit d'ordinaire *le roi de la Grèce.*

e) L'usage donne l'article après *de* à quelques noms de pays situés hors de l'Europe: *L'empire, l'empereur du Japon, de la Chine, du Brésil, les diamants du Bengale, les métaux du Mexique, du Pérou.*(1) On dit aussi, sans doute à cause des adjectifs qui entrent dans leur composition, *le roi, le royaume des Pays-Bas.* — *Il vient de la Nouvelle-Hollande.*

f) Quand le nom d'un pays est commun à sa capitale, il ne peut guère être précédé de l'article. En conséquence il faut dire, même pour indiquer le pays: *Tunis, Saxe-Weimar, Oldenbourg*, à moins qu'on n'aime mieux les préciser plus clairement, en disant: *La régence de*

---

(1) Devant ces noms-là on substitue *à* et *l'article* à la préposition *en*: *Il est au Pérou et non au Chili.* — On dit indifféremment *à la Chine* et *en Chine.*

Tunis, le grand-duché d'Oldenbourg, de Saxe-Weimar. Il en est de même de *Bade* et de *Nassau*, sans doute à cause des villes de ce nom situées dans leur territoire. Enfin, quoiqu'on dise *la Hesse*, il faut retrancher l'article dès qu'on y ajoute les mots *Cassel, Darmstadt: Hesse-Cassel, Hesse-Darmstadt*, ou bien dire, *l'électorat de, le grand-duché de.*

Le Hanovre, le Luxembourg, le Salzbourg font exception à cette règle.

g) On dit *la guerre d'Espagne, la campagne de Russie*, etc., et ordinairement aussi *la cour, la maison d'Autriche, l'ambassadeur d'Autriche, la cour de Prusse, le ministre de Prusse, la cour de Danemark*, etc., au lieu des adjectifs *autrichien, prussien, danois*, etc., dont les Allemands font communément usage, et qui, dans ce cas, ne sont guère usités en français.

Rem. Quant à la différence qu'il y a entre certaines locutions, telles que *les peuples de l'Asie, les villes de l'Asie, les peuples de la France, les villes de la France*, etc., et *les peuples d'Asie, les villes d'Asie, les peuples de France, les villes de France*, etc., nous ne croyons pouvoir mieux faire que de citer l'opinion de Girault-Duvivier, telle qu'il l'exprime dans sa Grammaire des grammaires.

„L'usage, remarque l'abbé Régnier Desmarais, permet qu'on dise presque également bien, *les peuples de l'Asie, les villes de l'Asie*, et *les peuples d'Asie, les villes d'Asie; les villes de France, les peuples de France, et les villes de la France, les peuples de la France.*" Ce grammairien aurait pu remarquer qu'on dit *également bien*, et non pas *presque également bien.*

En effet, l'usage autorise ces manières de s'exprimer, mais il ne permet pas qu'on les emploie indifféremment l'une pour l'autre; parce que, lorsqu'on dit *les peuples d'Asie*, les vues de l'esprit ne sont pas absolument les mêmes que lorsqu'on dit *les peuples de l'Asie.* Si l'on ne veut comparer que peuples à peuples, villes à villes, on dit: *Les peuples et les villes d'Europe ne ressemblent pas aux peuples ni aux villes d'Asie.* Alors il suffit de déterminer les peuples et les villes d'Asie par opposition aux peuples et aux villes d'Europe, et, pour les déterminer ainsi, il n'est pas nécessaire de mettre l'article avant *Asie*, ni avant *Europe.* C'est une règle générale qu'un substantif ne prend point l'article, quand il n'est employé que pour en déterminer un autre: *les jeux de société, les talents d'agrément.*

Mais on dit avec l'article: *Les peuples de l'Asie ont toujours été faciles à subjuguer*, parce qu'on a moins dessein de considérer ces peuples par opposition à d'autres que par rapport à l'étendue du pays qu'ils habitent. On dira de même avec l'article: *Les villes de l'Asie ont connu le luxe de bonne heure*, et sans l'article: *Les villes d'Asie ne sont point bâties comme celles d'Europe.*

D'après les règles que nous avons données, on devrait dire: *il vient d'Asie, d'Afrique, d'Amérique*, comme on dit *il vient d'Espagne, d'Angleterre*, car, dans l'un et l'autre cas, il suffirait de considérer ces pays comme le terme d'où l'on est parti. Cependant il me semble qu'on dit plus communément *il vient de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique.* C'est peut-être parce que, supposant qu'on n'y a été que pour y voyager, on les considère moins comme un terme d'où l'on part, que comme des pays que l'on quitte après les avoir parcourus. Il me paraît donc que, suivant les différentes vues de l'esprit, on pourrait dire également *il vient d'Asie*, et *il vient de l'Asie.* Par exemple, je ne crois pas qu'on puisse blâmer cette phrase: *Il part d'Asie, pour aller en Afrique.*

h) Il faut remarquer qu'après la préposition *en*, qui précède les noms propres de pays, on supprime l'article, comme en général on le fait devant les substantifs placés sous le régime de cette préposition: *Etre en France, se rendre en Angleterre.* Si le substantif était accompagné d'un adjectif, il faudrait alors employer la préposition *dans* et l'article: *Je passerai l'hiver dans la France méridionale.*

i) On emploie encore l'article quand le lieu d'extraction est un nom de rivière, de montagne, ou qu'il est formé d'un nom commun: *Les vins du Rhône, du Rhin, de la Moselle; les bois des Vosges; les grains de la Franche-Comté.*

j) Il en est de même après les mots *fleuve, rivière*, suivis d'un nom masculin: *Le fleuve du Rhin, la rivière du Necker.* Devant un nom féminin on emploie seulement *de: la rivière de Seine, de Marne*, etc. Au reste ces locutions sont peu usitées, et pour l'ordinaire on dit simplement: *le Rhin, le Necker, la Seine, la Marne.* On trouve aussi quelquefois, pour des noms moins usités, les mots *fleuve, rivière, lac*, suivis immédiatement du

nom propre: *Le lac Ladoga, le fleuve Indus. — Mène-moi dans ta patrie, qui n'est pas loin des bords agréables du fleuve Sperchius.* Fénelon. — *La cataracte est formée par la rivière Niagara qui sort du lac Erié, et se jette dans le lac Ontario.* Châteaubriand.

2) On fait encore usage de l'article devant quelques noms de villes comme *la Haye, le Havre, le Mans, le Caire, la Mecque, la Rochelle, les Sables d'Olonne, le Catelet, l'Assomption*, etc. Cet article se contracte avec les prépositions *de, à: Il vient du Caire, et va au Havre.*

Rem. Originairement ces noms étaient sans doute de véritables substantifs communs. Ainsi *le Havre* signifie „le port de mer". *le Catelet* est mis pour „le petit château", la ville appelée *les Sables d'Olonne* tire son nom des sables qui l'avoisinent, etc.

3) L'article défini s'emploie devant quelques noms propres italiens, et se contracte également avec les prépositions *de, à: le Tasse, l'Arioste, le Dante, le Titien, le Corrége, le Dominiquin.* Il faut y ajouter *le Poussin*, peintre français, et *le Camoëns*, poète portugais: *Avez-vous lu les poèmes du Tasse, du Camoëns? — Ces tableaux sont du Titien, du Corrége.*

Rem. Quelques écrivains disent aussi *le Puget*, statuaire français: *Cette statue est due au ciseau du Puget, qui, en représentant un miracle, en a fait un.* Dupaty.

4) L'article qui précède les autres noms propres français ne se contracte pas avec les prépositions *de, à: Connaissez-vous la grammaire de le Tellier? — Préférez-vous cet auteur à le Sage?* Souvent aussi on écrit en un seul mot *Letellier, Lesage, Lafontaine, Laharpe*, etc.

5) Devant le mot *Saint* on emploie l'article *la*, quand il est question d'une fête: *La St. Jean est passée. — Je reviendrai à la St. Michel;* c'est-à-dire *la fête de St. Jean, de St. Michel.* Au contraire on ne fait pas usage de l'article devant le mot *Saint* précédant les noms de personnes, mais on emploie *le* devant le mot *Saint* précédant quelques noms de montagnes: *St. Jac-*

ques est le patron des Espagnols. — J'ai traversé le St. Gothard pour me rendre en Italie.

6) L'article s'emploie en français devant les substantifs représentant les points cardinaux: *le nord, le septentrion, le sud, le midi, l'orient, l'est, l'occident, l'ouest. Le Rhin coule vers le nord, et le Rhône vers le midi.* On observera aussi que, quoiqu'on dise *le vent du nord, le vent du sud,* on emploie seulement *de* dans *le vent d'est, le vent d'ouest, le vent de nord-est, de sud-est,* etc.

7) On fait usage de l'article, *le, la, les,* quand on décrit les traits caractéristiques des personnes ou des choses: *Cette dame a les cheveux blonds, les yeux bleus, la bouche petite, la taille grande. — Le chêne a l'écorce rude. —* On dit de même par analogie: *Il a l'esprit cultivé, la mémoire fidèle, la repartie prompte,* etc. Il est remarquable qu'alors l'adjectif se place toujours après le substantif.

8) Il arrive souvent que les Allemands suppriment l'article défini devant les substantifs qui ne sont pas pris dans un sens partitif: ils auront soin alors de le rétablir en français, toutes les fois qu'ils pourront le faire dans leur propre langue, sans altérer le sens: *L'agitation et l'inquiétude nuisent à la dignité du caractère, parce qu'elles sont un signe de faiblesse.* Degérando. — *La véritable grandeur et la simplicité se touchent, il est rare qu'un coeur droit ne soit pas un coeur élevé.* Marmontel.

9) Les pronoms dessen, deren *(dont),* sont toujours suivis en allemand d'un substantif sans article; cette suppression n'a jamais lieu en français: *L'homme droit, dont la vie est sans tache, refusera un cartel, et n'en sera que plus honoré.* Rousseau. — *C'est un homme dont on honore le caractère.*

10) Ordinairement on retranche les mots *mode, manière,* devant un adjectif et devant un complément, mais on conserve *à la* qui devrait les précéder: *S'habiller à la française, se masquer à l'espagnole, un chapeau à la*

Henri IV; c'est-à-dire *à la mode, à la manière française, espagnole, de Henri IV.*

11) Il faut employer *au, à la, à l', aux,* en parlant de choses amassées, vendues dans un lieu, ou de vases relativement à leur contenu ou à leur usage actuel: *La halle au blé, le marché au bois, le magasin au sel, la cruche à l'eau, la boîte au thé, le pot au lait.* Mais on fait usage de la préposition *à* seulement, quand on n'a égard qu'à la destination du vase: *Achetez-moi une boîte à thé, et un pot à lait.*

Rem. Si l'on voulait indiquer tout le contenu d'un vase, sans égard au contenant, il faudrait faire usage de la préposition *de: Une boîte de thé, un pot de lait.* Ainsi *le pot au lait* signifie der schon im Gebrauch stehende Milchtopf; *le pot à lait,* der noch neue Milchtopf; *le pot de lait,* der Topf Milch.

12) On emploie aussi l'article précédé de la préposition *à*(1), pour désigner une personne ou une chose par les qualités morales ou physiques qui lui sont propres: quand il est question d'assaisonnement de mets; enfin pour désigner ceux qui apportent et vendent des denrées ou d'autres marchandises:

Mais la pauvrette avait compté
Sans l'autour aux serres cruelles. La Fontaine.

L'aurore aux doigts de rose, la femme aux petites passions, l'homme aux cheveux roux, à la voix mielleuse. —

Ami, dit l'enfant grec, dit l'enfant aux yeux bleus.
Je veux de la poudre et des balles. Victor Hugo. —

Mangerez-vous de cette tarte aux prunes, de ces pois? — Appelez l'homme aux cerises. — Voici la femme aux oeufs, la fille au beurre.

13) Remarquez les locutions suivantes, où l'article

---

(1) Veut-on généraliser? on emploie ordinairement la simple préposition *à*: *La rose à cent feuilles, la fauvette à tête noire, les hommes à préjugés.* Au contraire, on emploie plus souvent *à* avec l'article défini, quand la personne ou la chose est déterminée: *C'est là que nous retrouvâmes l'homme aux cheveux roux.* Cette préposition *à* se rend par mit en allemand.

défini s'emploie en français, tandis que d'ordinaire il se supprime en allemand:

Il est parti le premier, et arrivé le dernier.
Soyez le bien-venu, la bien-venue.
C'était hier la foire.
Apprendre le français, comprendre, entendre, savoir le latin, le grec, l'italien, etc.
Je vous souhaite le bon jour, le bon soir.
Ce collier sent la rose.
Je n'ai pas le temps.
C'est vous qui en êtes la cause.
Aimez-vous la bière? — J'aime mieux le vin.
Ce pauvre homme n'a pas le sou.
J'ai mal aux dents, à la tête. (J'ai des maux de dents, un violent mal de tête.)
Il a fait bien chaud l'été dernier.
J'irai vous prendre vers les dix heures.
Il m'écrivit la semaine dernière, le mois passé.
Je serai à Paris l'hiver prochain.

Thèmes sur l'emploi de l'article défini.

Der ehemalige deutsche Bund umfaßte eine Menge Staaten, deren vornehmste waren: Oesterreich, Preußen, Baiern, Hannover, Württemberg, Sachsen, Baden, Hessen-Cassel, Hessen-Darmstadt, Mecklenburg, Oldenburg, Nassau, u. s. w. — Karl von Oesterreich, (der) Sohn Philipps des Schönen, war Herr der Königreiche Spanien, beider Sicilien, der neuen Welt und der Niederlande. — Endlich wurde Graf Pappenheim aus Niedersachsen herbeigerufen, die geschwächte Armee zu (pour) verstärken, und das Elend Sachsens vollkommen zu machen. — Afrika's nördliche Wüste scheidet die beiden Menschenarten, welche ursprünglich demselben Welttheile angehören. — Die spanische (subst.) Wolle ist der englischen und sächsischen vorzuziehen. —

der deutsche Bund, la confédération germanique.
umfassen, comprendre.
Niedersachsen, la Basse-Saxe.
vollkommen machen, achever, compléter.
Menschenart, race d'hommes.
vorzuziehen, préférable, adj.

Die englischen (subst.) und dänischen Küsten waren die ersten, die von den Schiffen der Niederländer besucht wurden. Die englische Wolle, die sie zurückbrachten, beschäftigte tausend fleißige Hände in Gent, (Gand) und Antwerpen (Anvers), und schon in der Mitte des zwölften Jahrhunderts wurden flandrische Tücher in Frankreich und Deutschland getragen. — Die Ausfuhr der französischen Weine und Seidenwaaren hat (sich) seit der Gründung des deutschen Zollvereins bedeutend vermindert. — Die Königin von England ist gegen den Kaiser von China im Kriege gewesen. — Es gibt viele Gold- und Silberbergwerke in Mexiko, in Peru und Brasilien.

die Niederländer, les habitants des Pays-Bas, les Néerlandais.
Flandern, la Flandre.
der deutsche Zollverein, l'union des douanes allemandes.

Die Karawane, zu der ich stieß, kam von Kairo, und begab sich über (par) Suez nach (dat.) Mekka in Arabien. Wir wurden von einer nomadischen Horde in dem wüsten Arabien angefallen und geplündert. — In Venedig, sagt Frau von Stael, werden die Stanzen Tasso's von den Gondolieren gesungen; die Spanier und Portugiesen von allen Ständen können die Verse Calderon's und Camoens's auswendig. — Hier ist das Arkadien von Poussin, leider aber sind hier weder Tänze noch Schäfer. — Können Sie wie Correggio sagen: Auch ich bin (ein) Maler? — Die Werke von le Sage sind ein getreues Bild der ausschweifenden Sitten und der Verdorbenheit, die das Ende der Regierung Ludwigs des Vierzehnten und die Zeit der Regentschaft bezeichneten. — Die Gemälde von le Brun stehen denen von le Sueur und Poussin weit nach. — Die Beredsamkeit des heiligen Bernhards erschien in seinem barbarischen Jahrhundert wie ein Wunder der Religion, die er predigte. — Ende (à la fin) Aprils ging ich nach Piemont über (par) den großen St. Bernhard. — Oft sah man Fenelon auf dem Grase sitzend, wie einst den heiligen Ludwig unter der Eiche bei (de) Vincennes. — Die Ferien, die sonst am

stoßen, se joindre.
leider, malheureusement, hélas.
ausschweifend, dissolu.
bezeichnen, caractériser.
nachstehen, être inférieur.
sitzend, assis.
die Ferien, les vacances.

Bartholomäustag ihren Anfang nahmen, werden dieses Jahr an Johanni ihren Anfang nehmen und bis Jakobi dauern.

Bartholomäus, St. Barthélemy. seinen Anfang nehmen, commencer.

Der Südwind in Egypten ist nicht nur für die Europäer, sondern auch für die Eingeborenen mörderisch; der Nordostwind ist zwar nicht so gefährlich, verursacht aber heftiges Kopfweh (pl.). — Gegen Abend und Mitternacht sind die Niederlande dem Ocean durch wirthliche Häfen geöffnet. — Die weitläufige Gegend, welche gegen (dat.) Morgen von Deutschland, gegen Mittag von Frankreich, gegen Mitternacht und Abend von der Nordsee begrenzt wird, war bei (à) dem Einbruch der Römer in Gallien unter drei Hauptvölkerschaften vertheilt. — Alexander hatte regelmäßige Züge, eine schöne und geröthete Gesichtsfarbe, eine Adlernase, große feurige Augen, blonde und lockige Haare, einen hohen, aber gegen die linke Schulter etwas (un peu) geneigten Kopf, eine mittlere, feine und freie Gestalt, einen ebenmäßigen und durch eine beständige Uebung gestärkten Körper. — Dieser Maskenanzug ist im (dat.) höchsten Grade lächerlich; wie kann man zugleich eine römische Toga und einen spanischen Mantel anziehen? es fehlt nur noch ein schottischer Schurz und ein Hut wie der Franz des Ersten. — Wir haben zwei Büchsen Thee in vierzehn Tagen verbraucht, denn ich merke, daß die Theebüchse abermals leer ist. — Man verfertigt in Sevres Theebüchsen von Porzellan nach dem neuesten Geschmack. — Die Kirche ist ungefähr in (à) gleicher Entfernung von dem Fischmarkt und dem Gemüsemarkt.

wirthlich, hospitalier.
begrenzt von, borné par.
Haupt—, principal.
geröthet, coloré, vermeil.
die Adlernase, le nez aquilin.
feurig, plein de feu.
frei, dégagé.
ebenmäßig, bien proportionné.
Maskenanzug, masque, m.
nur noch, ne—plus que.
verbrauchen, consommer.
nach dem neuesten Geschmack, dans le dernier goût.
schottisch, écossais.

Die Grasmücke mit schwarzem Kopf ist diejenige, deren Gesang am lieblichsten ist. — Italien mit den hundert Fürsten und großen Erinnerungen stach damals gegen die republikanische Schweiz ab. — Paul und Virginie näherten sich dem (gén.)

abstechen, contraster.
gegen, avec.

Pflanzer, der ein großer hagerer Mensch war, mit vertieften Augen, und schwarzen, buschigen Augenbraunen. — Der Reis, mit Käs (zubereitet), ist eine Lieblingsspeise der Italiener. — Wundern Sie sich nicht über (de) meinen Appetit; ich habe den ganzen Tag nichts gegessen als ein Milchbrod und eine Griessuppe. — Welche Fabel von Lafontaine haben Sie auswendig gelernt? Die Henne mit den Goldeiern. — Endlich, sagt Homer, erschien Aurora mit den Rosenfingern. — Ein Mensch mit Vorurtheilen ist immer halsstarrig. — Unglück veredelt immer die Menschen, welche es nicht erniedrigt. — Spott ist oft nur Geistesarmuth. — Zwei sich ganz widersprechende Dinge gefallen uns gleich gut, Gewohnheit und Neuigkeit. — Besser ist's Ungerechtigkeit zu ertragen, als sie zu begehen. — Wollust und Reichthum hatten Salomo in seinem reifen Alter so verblendet, daß er die Weisheit vergaß. — Der Staat hat zweierlei Mittel der (de) Belohnung: Metall und Ehre. — Die Niederlande waren ehemals in mehrere kleine Souverainetäten zersplittert, deren Besitzer bald dem deutschen Kaiserthume bald den fränkischen Königen huldigten. — Das menschliche Leben ist eigentlich nur eine lange Erziehung, deren Ziel die Vervollkommnung ist. — Liebet einen solchen König, dessen Tugenden von seinen Feinden selbst verehrt werden.

hager, sec.
buschig, épais.
Lieblings—, favori.
so verblendet, tellement aveuglé.
huldigen, rendre hommage.
fränkisch, franc, des Francs.

Unter (de) allen diesen Völkern wurden die Friesen zuletzt unterworfen, und setzten sich zuerst wieder in Freiheit. — Seien Sie willkommen in Ihrem neuen Vaterland. — Wenn man Kopfweh oder Zahnweh hat, ist man zu nichts aufgelegt. — Herr N. besuchte mich gegen vier Uhr, und als er mir einen guten Tag wünschte, bemerkte ich einige Verlegenheit an (en) ihm, ich fragte ihn (dat.) nach deren Gründen. Er gestand mir alsdann, daß er keinen Heller habe. Ich lieh ihm einige Gulden, die er nächsten Monat mir zurückzugeben versprach. — Vergangene Woche war Messe in Frankfurt. — Sie trinken

Frise, Frison, m.
gegen, vers.
einen nach etwas fragen, demander quelque chose à quelqu'un.
war, c'était.
die Messe, la foire.
gern trinken, aimer.

gerne Bier, nicht wahr? Hier ist vorzügliches, nehmen Sie ein Glas. Tausend Dank, ich habe keine Zeit dazu (en). — Diese Blume riecht nach Chokolade.

tausend Dank, je vous rends grâces (mille grâces).

nach etwas riechen, sentir quelque chose.

die Chokolade, le chocolat.

Suppression de l'article défini.

§. 23.

On supprime l'article défini:

1) Dans certaines phrases sentencieuses et proverbiales:

Pauvreté n'est pas vice. — Méfiance est toujours mère de sûreté.

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage. La Fontaine.

2) Dans les énumérations, pour donner au discours plus de rapidité et de concision: *Vieillards, hommes, femmes, enfants, tous voulaient me voir.* Montesquieu. — *Tombeaux, trônes, palais, tout périt, tout s'écroule.*

3) Quand on apostrophe les personnes ou les choses:

Reine, l'excès des maux où la France est livrée
Est d'autant plus affreux que leur source est sacrée.
Voltaire.

O fortuné séjour; ô champs aimés des cieux!
Boileau.

On le conserve cependant après *Monsieur, Madame,* suivis d'un titre: *Monsieur le Conseiller, on vous appelle. — Bon jour, Madame la Comtesse.*

4) Dans l'apposition, c'est-à-dire quand un substantif sert à expliquer celui qui le précède: *Avez-vous lu Zaïre, tragédie de Voltaire? — Vous connaissez l'histoire de Philippe II, roi d'Espagne.*

Parmi les hauts gazons s'élevaient sans culture
Quelques sombres pavots, fleurs de la sépulture.
Soumet.

Rem. Quand le mot en apposition établit une distinction, ou quand c'est un superlatif, on fait usage de l'article: *Je vous parle de Rousseau, le poète, et non de Rousseau, le philosophe. — Vous trouverez cette fable dans la Fontaine, le plus naturel de nos écrivains.* On voit par tous ces exemples que le mot placé en apposition n'est pas précédé d'une préposition.

Le surnom mis en apposition après un nom propre d'homme est aussi précédé de l'article sans préposition, quel que soit le rapport du nom: *Vous me citez l'exemple de Pierre-le-Grand.* Voltaire.

5) Quand le substantif qui suit la conjonction *ou* n'est en quelque sorte que l'explication de celui qui précède: *Le cruel Métophis me vendit à des Ethiopiens ou Arabes.* Fénelon. — Mais on dirait: *Le roi ou le pape en donnera l'ordre.*

6) Avant les noms des mois et des jours de la semaine:
Je partirai jeudi, et je reviendrai dimanche. —
Avril avait repris le sceptre de l'année. Chênedollé.

Cependant on dirait *le lundi, le mardi*, etc., pour désigner *le lundi, le mardi* de chaque semaine: *Le courrier arrive le lundi, le mercredi et le samedi. — Je ne fais mes visites que le dimanche.* Il en est de même quand il est question d'un jour éloigné de plus d'une semaine de celui où l'on est: *Il m'avait écrit le lundi, je lui répondis le jeudi.*

En conséquence, quoiqu'on dise *lundi prochain, lundi dernier, lundi passé*, il faut, en employant l'article, dire *le lundi précédent, le lundi suivant*, etc., parce que ces locutions n'indiquent pas le lundi qui précède ou qui suit immédiatement le jour de la semaine où l'on est: *Nous nous mîmes en route le premier Août; j'avait écrit à mon père le mardi précédent, et je reçus sa réponse le samedi suivant.* — On dit aussi *le mardi gras, le vendredi saint, le mercredi des cendres, le dimanche des rameaux*, etc., et en général on fait usage de l'article toutes les fois que le jour est déterminé par un autre mot.

Le nom d'un mois précédé de *mi* ou accompagné d'un adjectif est aussi précédé de l'article: *Vers la mi-mai le thermomètre descendit à plusieurs degrés au-dessous de zéro. — Le triste novembre me revit à la ville.*

7) Les noms propres de personnes et de divinités païennes sont quelquefois précédés de l'article en allemand, ce qui n'a lieu en français que quand le substantif est modifié par un adjectif on un déterminatif: *Les vertus de Henri IV, du bon Henri IV*; ou quand il est employé pour désigner un tableau, une statue, un vaisseau: *L'Hercule du palais Farnèse est un des chefs-d'oeuvre du ciseau grec.* Dupaty. — *L'artiste qui a sculpté l'Apollon nous est inconnu. — Le grand mât du Neptune était brisé, la Thétis sombra.*

8) On supprime l'article devant le nombre qui sert à distinguer les monarques d'un pays, portant le même nom: *Arrêtons-nous un moment devant Charles XII, comme on s'arrête devant les pyramides du désert.* Bonald. — *Soyez un peu moins fâché contre moi de ce que j'appelle le siècle dernier, le siècle de Louis XIV.* Voltaire.

9) Après les mots *nom, surnom, titre, dignité*, etc., la préposition *de* remplace l'article usité en allemand: *Il me paraît qu'un monarque qui réunirait toutes ces vertus serait bien digne du nom de Grand.* Racine.

10) On omet encore l'article et même la préposition *de* après les mots *rue, place, faubourg, quartier*, etc., quand ils sont suivis d'un nom propre de personne: *Faubourg St. Germain, rue Louis-le-Grand, près de l'église St. Eustache.* Si au contraire les régimes étaient des noms communs, il faudrait employer l'article: *Faubourg du Temple, rue de la Paix*, etc. On dit avec la simple préposition: *Rue de Londres, rue d'Amsterdam*, etc.

11) Remarquez encore les locutions suivantes, où l'on supprime l'article défini, *sous prétexte, peindre d'après nature, après dîner, après souper, faire face, être ques-*

tion, perdre connaissance, tenir tête, demander raison, demander grâce, faire fortune, rendre raison, chercher fortune, avoir raison, avoir tort, donner raison, donner tort, perdre courage, prendre soin, être d'avis, tirer d'emburras, courir risque, etc.

Thèmes sur la suppression de l'article défini.

Unrecht Gut gedeiht nicht (prov.). — Ein guter Name (renommée) ist (vaut) besser als Reichthum (prov). — Die Gesetze, das Seewesen, die Kriegskunst, die Wissenschaften, die schönen Künste, Alles schuf Peter der Große in seinem Reich. — Dieser Unglückliche opferte Alles auf, um seinen Zweck zu erreichen, Geld, Ehre, Freunde, Religion. — Höre mich, Sohn des Markus Aurelius, Herr der Welt, du kannst befehlen, daß ich sterbe, aber nicht, daß ich dich achte. — Minerva schenkte den Einwohnern ihrer Stadt die Olive, die Frucht des Baumes, den sie zuerst gepflanzt hatte. — Ich bin Telemach, der Sohn des Ulysses, König's von Ithaka in Griechenland. — Im Jahr 1531 wurde in Antwerpen die Börse gebaut, die prächtigste im ganzen damaligen (d'alors) Europa. — Verwechseln Sie doch (donc) nicht Peter Corneille, den Verfasser so vieler Meisterstücke, mit Thomas Corneille, der die Ariadne, ein mittelmäßiges Trauerspiel, schrieb. — Muth oder Klugheit kann ihn noch retten. — Es gibt Jünglinge, die nach dem 14ten oder 15ten Jahre nicht mehr größer werden. — Der Graf bewohnt jetzt das Landhaus oder die Villa, die er am Ufer des Genfersee's hatte erbauen lassen. — Der Park oder Garten von Montmorency liegt nicht in der Ebene. — Zwischen dem Freitag, wo die Briefe uns gewöhnlich zukamen, und dem Samstag, wo die unsrigen abgingen, hatte ich oft nicht Zeit genug für die Correspondenz, mit der (dont) ich beauftragt war. — Am Dienstag erhielt ich den Befehl abzureisen, am Mittwoch saß ich schon im Eilwagen, und am folgenden Mittwoch kam ich in Petersburg an. Nächsten Sonntag werde ich Ihnen mehr darüber (en) sagen.

unrecht, mal acquis. — Peter, Pierre.
gedeihen, profiter. — größer werden, grandir.

Die Batavier hatten den Agricola auf (dans) seinem Zug nach Britannien begleitet, und ihm jene Insel erobern helfen.
Batavier, Batave.

Nach den Zeiten des Honorius verschwindet ihr Name aus der Geschichte. — In dem unsinnigen Kriege, welchen die Riesen gegen die Götter führten, stellten sie der Minerva einen schrecklichen Drachen entgegen. — Das Linienschiff Neptun wurde ein (la) Raub der Flammen. — Wer hat nicht von dem Schiffbruche der Fregatte Medusa gehört (entendu parler)? — Wenn Sie durch Frankfurt kommen, so vergessen Sie ja nicht die Ariadne, ein Meisterstück Danneckers, zu sehen. — Der Laokoon war einst im Pariser Museum. — Wer hat besser als Friedrich der Zweite den Beinamen, der Große, verdient? — Das verführerische Beispiel Philipps des Gütigen konnte nur diese Epoche beschleunigen. — Ich wohnte damals in der Vorstadt St. Germain, in der Kirchenstraße. — Dieses Bild ist nur eine Copie, es ist nicht nach der Natur gemalt. — Unter dem Vorwand, mich zu trösten, erkundigte sich der Verräther nach (de) allen Umständen meines Unglücks. — Bei (à) diesen Worten verlor meine Schwester die Besinnung, und blieb lange ohnmächtig. — Der General war der Meinung, man solle, um sich aus der Verlegenheit zu ziehen, so bald als möglich eine Schlacht liefern. — Besuchen Sie mich nach dem Mittagessen, oder nach dem Abendessen, wie Sie wollen (futur). — Sie können Recht haben, aber es ist noch die Frage, zu wissen, ob Sie nicht besser gethan hätten zu schweigen.

Krieg führen, faire la guerre.
vergessen Sie ja nicht, n'allez pas oublier.
Besinnung, connaissance.
man solle, qu'il fallait.
schweigen, se taire.

Remarques sur l'emploi de l'article partitif.

§. 24.

1) Il peut arriver que, tout en renfermant une négation, la phrase présente un sens affirmatif, et dans ce cas *pas* est suivi de l'article: *Je n'ai pas acquis des connaissances dans ma jeunesse pour rester dans l'oisiveté le reste de ma vie;* c'est-à-dire, *j'ai acquis des connaissances, non pour rester, etc.*

Il en est de même avec *sans: Il ne peut parler sans dire des sottises,* c'est-à-dire, *il dit des sottises toutes*

les fois qu'il parle. Mais on dirait: *Il parle sans faire de fautes,* la phrase présentant un sens négatif; c'est comme si l'on disait: *Il ne fait pas de fautes.*

2) On emploie encore l'article après la négation, quand il y a opposition entre les mots: *Ce n'est pas de l'argent que je vous demande, ce sont des conseils. — Ne désirez pas de la fortune, désirez de la santé et de la sagesse. Cet article est toujours de rigueur avec ce n'est pas (point), ce n'était pas, ce ne sont pas,* etc. *Ce n'étaient pas des hommes ordinaires que les Romains.*

Quand le substantif employé comme régime d'un verbe pris négativement est suivi d'un adjectif, on fait ordinairement usage de l'article *du, de la, de l', des: Je ne vous ferai pas des reproches frivoles.* Racine. — *N'écoutez pas des conseils intéressés.*

3) Avec *ne . . que,* mis pour seulement, et employé dans un sens affirmatif, on fait usage de l'article: *L'avare n'amasse des trésors que pour lui,* c'est-à-dire, *l'avare amasse des trésors seulement pour lui.*

Mais quand *ne . . que* signifie *nul autre,* on emploie la préposition *de,* parce qu'alors il a un sens négatif: *Il ne possède de bien que celui qu'il a reçu de son oncle. — Je n'ai de ressource que celle-là.*

4) On supprime l'article partitif après *ni* et *soit* répétés, quand les substantifs ne doivent pas être déterminés d'une manière bien précise, ce qui arrive surtout quand on en fait une énumération rapide: *Ni conseils, ni prières, ni menaces n'ont pu le faire changer d'avis. — Soit crainte, soit ignorance, soit calcul, il ne voulut rien avouer.*

5) Les adjectifs *certains, différents, divers,* placés devant le substantif, figurent seuls: *Certains hommes semblent être privés de bon sens. — J'ai parlé à différentes personnes de cette circonstance. — Je cueillis diverses plantes. — Certaines gens ont une grossièreté qui leur tient lieu de philosophie.* Boiste.

6) Il faut retrancher l'article après *avec* et après *sans,* quand ces prépositions forment avec leur régime une es-

pèce de locution adverbiale, répondant en conséquence à la question *comment? de quelle manière?* — *Il étudie avec zèle et succès.* — *Triomphez sans orgueil.* —

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.
Corneille.

Mais on dirait avec l'article: *Il aurait succombé sans des protections puissantes.* — *Avec de la religion nous résistons au péché.* Dans ce dernier cas *sans* marque la condition, et peut se rendre par *s'il n'avait eu*, et *avec* peut se changer en *moyennant, au moyen de.*

7) En général les prépositions formant avec leurs régimes une espèce de locution adverbiale sont suivies du substantif sans article: *Je le fais par amitié pour vous.* — *Il passera sous silence tout ce qui pourrait vous nuire.* — *Il en parle par envie.*

9) On supprime l'article partitif après un verbe qui ne forme pour ainsi dire qu'une idée avec le substantif, *avoir besoin, avoir faim, avoir soif, avoir envie, rendre grâces, prendre courage, faire bonne chère, faire mention*, etc.

9) Une remarque très-importante à faire, c'est que quand les Allemands emploient un substantif régissant immédiatement suivi de son régime (génitif), ils font précéder le second du génitif de l'article défini qu'il soit ou non employé dans un sens déterminé; c'est ainsi qu'ils disent: ein Zug der Ehrlichkeit, ein Beweis der Freundschaft, ein Gefühl der Menschlichkeit, locutions que nous rendons au moyen de la simple préposition *de* et non de l'article défini: *Un trait de probité, une preuve d'amitié, un sentiment d'humanité.* N'ayant aucun signe pour exprimer ici le génitif de notre article partitif, les Allemands sont forcés d'y suppléer en employant le génitif de l'article défini, mais une preuve incontestable que ce mot régi est aussi employé en allemand dans un sens indéterminé, c'est que, dès qu'on le qualifie par l'adjectif, on supprime l'article: ein Zug seltener Ehrlichkeit, ein Beweis inniger Freundschaft, ein Gefühl wahrer Menschlichkeit. La nécessité

d'employer cet adjectif sans article prouvera aux Allemands que le substantif régi doit être en français précédé de la simple préposition *de.*

Il en est de même quand le verbe allemand régit le génitif: Er beschuldigt mich des Geizes. *Il m'accuse d'avarice.*

10) Aux observations que nous avons faites dans le premier cours sur la traduction des substantifs composés allemands nous ajouterons la suivante: Il arrive souvent, surtout quand le substantif composé représente un objet matériel, que l'article défini, qui précède le mot régissant, étend sa détermination sur le mot régi, et lui impose aussi l'emploi de ce même article: das Stadtthor, der Kirchthurm; *la porte de la ville, la tour de l'église*; mais en remplaçant l'article défini du mot régissant par l'article indéfini, on est ordinairement forcé aussi de retrancher l'article défini du mot régi, et d'y substituer la simple préposition *de*: ein Stadtthor, ein Kirchthurm, *une porte de ville, une tour d'église*, parce qu'ordinairement alors le régime est pris dans un sens indéterminé. Si dans ce dernier cas le sens exigeait de déterminer le mot régi, on dirait de préférence: *Une des portes de la ville, une des tours de l'église.*

Thèmes sur l'article partitif.

Diese kleine Abhandlung gibt Aufschlüsse über ein Volk, von welchem die andern Nationen keine richtigen Begriffe haben. — Ich bin versichert, mein Herr, daß Sie mein Unglück nicht erfahren haben, ohne Thränen zu vergießen. — Der Undankbare verließ seine Mutter, ohne Thränen zu vergießen, ja ohne Rührung zu zeigen. — Das sind schöne Verse, aber es ist noch keine Poesie. — Ich habe nur (dann) Muth und Standhaftigkeit in (§. 62, 3) mir gefühlt, als (que quand) ich mein Unglück für den Willen der Vorsehung hielt. — Wenn man ein König gewesen ist, und es zu sein aufhört, so gibt es

Aufschluß, éclaircissement.
richtig, juste, exact.
ja ohne, sans même.
halten für, regarder comme.

keine Entschädigung als Ruhe und Einsamkeit. — Erwartet hier keine beredte und prächtige Worte; eine heilige Einfachheit genügt meinem Gegenstand. — Ein Ehrgeiziger kennt kein Gesetz als das, welches ihm günstig ist. — Laßt uns keine unvernünftigen Hoffnungen hegen. — Dieser Schriftsteller schildert nicht nur Leute von einem andern Jahrhundert, sondern auch von einer andern Welt. — Erweisen Sie nur denjenigen Zutrauen, die ihren guten Ruf Ihrer Gunst vorziehen. — Kann man Schlachten liefern, ohne Blut zu vergießen? — Der General nahm nur (so viel) Truppen mit sich, als nöthig waren, um den Feind eine Zeitlang zu beschäftigen. — Jedes neue Schauspiel der Hinrichtung, womit die Geschäftigkeit der Inquisitoren nur allzufreigebig war, vermehrte den Abscheu gegen den Cardinal Granvella, und wir finden nirgends, daß sein Zeitalter den Grad der Erbitterung und der Verachtung gegen den Herzog von Alba hätte blicken lassen, den es sich gegen seinen Vorgänger erlaubte. — Eine Gartenthüre braucht keine Verzierungen. — Da die Gartenthüre offen geblieben war, so konnte der Dieb leicht in das Haus dringen.

kein . . . als, ne . . . que.
als nöthig waren, que ce qu'il en fallait.
eine Zeitlang, momentanément.
die Geschäftigkeit, le zèle, l'empressement.
freigebig mit, prodigue de.
den Abscheu, l'horreur qu'on éprouvait.
Erbitterung, exaspération.
blicken lassen, montrer, laisser percer.

Es ist merkwürdig, daß weder die Araber, noch die Alten von den egyptischen Dichtern Erwähnung thun. Was sollte auch der Egypter besingen? Er hat weder klare Bäche, noch frisches Grün, noch einsame Asyle: er kennt weder Thäler, noch Hügel, noch Felsen. — Diese schimmernden Hoffnungen setzte Gustav Adolf dem Wohl eines Aliirten nach, den weder Verdienste (sing.), noch guter Wille dieses Opfers würdig machten. — Derjenige, den man im Verdacht hat, will, sei es Unschuld, sei es Eigensinn, durchaus nichts bekennen. — Verschiedene Verhältnisse gewähren einigen flachen Theilen von Amerika ein Klima, das mit gewissen, unter demselben Breite-

was sollte auch . . . besingen, mais que chanterait.
nachsetzen, sacrifier.
machen (vor dem adj.), rendre.
im Verdacht haben, soupçonner.
gewähren, procurer.
Breite—, latitude, f.

grad gelegenen Ländern, wunderbar kontrastirt. — Die Tyrier holten aus unbekannten Inseln Gold, Wohlgerüche und verschiedene Thiere, die man anderswo (ailleurs) nicht sah. — Gewisse Menschen studieren ihr ganzes Leben; bei (à) ihrem Tod haben sie Alles gelernt, nur nicht denken. — Mit Kühnheit und List gelang es dem Hannibal, seinen Feind noch diesmal zu täuschen. — Dieses muthige Volk unterstand sich sogar, ohne Kompas nach (vers) der nördlichen Spitze Rußlands (zu) segeln. — Nie würde er diese Stelle erhalten haben, ohne die Empfehlung seines Schwagers, des Staatsrathes N. — Man behandelt mich zwar mit Menschlichkeit, aber ohne Liebe.

holen aus, aller chercher dans.
nur nicht, excepté à.
sich unterstehen, oser.
der Kompaß, la boussole.
segeln, faire voile.

Article indéfini.

§. 25.

On supprime cet article en français:

1) Après les verbes *nommer, faire, créer, couronner, élire, sacrer, proclamer* et quelques autres, qui ont une signification analogue: *Ce colonel a été nommé général. — On l'a élu empereur. — David fut sacré roi d'Israël.*

2) Après le verbe *être*: (1) *Le mari est Français, la femme est Espagnole. —*

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.
Corneille.

Mais si le verbe *être* était accompagné du pronom *ce*, l'emploi de l'article *un, une*, serait de rigueur: *C'est un Français, c'est une Espagnole.*

3) Après les verbes *devenir, se faire, naître, se montrer, croire, mourir: Il naquit simple citoyen, il devint roi, et mourut prisonnier. —*

Et comme on naît poète, il était né caissier.
Delavigne.

---

(1) Quand le substantif est qualifié par un adjectif, on conserve ordinairement l'article: *Cet homme est un excellent peintre.*

4) Devant *cent* et *mille*, que l'article *un* précède pour l'ordinaire en allemand: *L'an mil-cent-quarante-huit*, à moins que *cent* ne soit employé comme substantif collectif, ce qui a lieu pour les choses qui se vendent par compte: *Un cent de fagots. — Un millier, un million, un milliard, un billion, un trillion,* etc., sont de véritables collectifs et comme tels ils sont précédés de l'article *un*.

Rem. Après un autre nombre *un* s'exprime en français comme en allemand devant le nombre *mille: Deux cent-un mille.*

5) Avant les mots *quantité, nombre, force*, employés dans le sens de *beaucoup: Je l'ai vu nombre de fois. — Il me dit quantité de choses. —*

Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,
J'ai dévoré force moutons. La Fontaine.

6) Quand l'adverbe *jamais* commence la phrase: *Jamais prince ne fut mieux élevé. — Jamais repos si profond ne précéda un trouble si grand.* (1)

7) Quelquefois devant la préposition *de* suivie d'un pluriel: *Il n'est pas de mes amis — Mad. la Dauphine avait lu cet ouvrage des premières.* Rousseau.

8) Dans les locutions suivantes: *Trouver moyen, prêter serment, livrer bataille, faire signe, faire présent, mettre fin, prendre exemple, ne dire mot, ne voir goutte, se faire honneur, se faire gloire, imputer à crime, tirer parti, — avoir le titre de comte, le rang de major*, etc.

Rem. Avec le verbe *être* on supprime ordinairement en allemand l'article ein après une préposition suivie d'un adjectif: Dieses Gemälde von Correggio ist von seltener Schönheit. Cette suppression n'est pas permise en français: *Ce tableau du Corrége est d'une rare beauté.*

Thème sur l'article indéfini.

Marius wurde siebenmal zum Consul ernannt. — In dieser verzweifelten Lage wurde Ferdinand genöthigt, Wallen-

(1) Dans un sens général *un* figure après *jamais: Jamais un roi ne vous fut plus nécessaire.* Le Beau.

stein zum Befehlshaber aller kaiserlichen Heere zu ernennen. — Im Jahr 1519 wurde Karl der Fünfte zum Kaiser erwählt. — Xenophon war zugleich ein Schriftsteller und ein Staatsmann. — Wenn ein einziges Volk das Meer beherrscht, so wird es ein Tyrann, und ihr werdet Sklaven sein. — Bossuet ist mehr als ein Geschichtschreiber, er (c') ist ein Kirchenvater, er (c') ist ein Priester der Hebräer. — Milord N. ist nicht ohne Fehler, er (c') ist ein Weiser, aber er (c') ist ein Mensch. — Boileau sollte ein Advokat werden, allein die Natur hatte ihn zum Dichter gemacht. — Eine Menge Menschen opfern die Zukunft der Gegenwart auf — Unser Briefwechsel wurde viele (nombre) Jahre unterbrochen. — Ich habe mit vielem Interesse Ihre Lobrede auf (de) Lalande gelesen; sie läßt beinahe wünschen, todt zu sein, wenn man ein Freund von Ihnen ist. — Dieses prächtige Landgut enthält ein tausend ein hundert Morgen. — Nie bereitete sich eine Nation mit mehr Klugheit auf (à) den Krieg vor, und führte ihn mit solcher Kühnheit. — So verflossen für mich die köstlichsten Stunden, die je ein Sterblicher verlebt hat. — Die Nußbäume, die man in der Nähe von Interlacken sieht, sind von ungeheurer Größe und von merkwürdiger Schönheit.

Karl der Fünfte, Charles-Quint.
zugleich, à la fois.
die Gegenwart, le présent.
wünschen lassen, faire souhaiter.
Freund von mir, de mes amis.
ein Morgen, un arpent.
den Krieg führen, faire la guerre.
verfließen, s'écouler.

Répétition et suppression de l'article.

§. 26.

1) On répète l'article devant tous les substantifs énumérés, ainsi que devant tous les adjectifs qui se rapportent à des substantifs différents: *Les officiers et les soldats, les bons et les mauvais exemples.* A la vérité, des écrivains, pour rendre le discours plus concis, se bornent souvent à exprimer l'article une première fois, et le retranchent ensuite; c'est pour cette raison aussi qu'ils joignent souvent à un seul substantif pluriel deux ou plusieurs adjectifs singuliers, quoiqu'ils se rapportent à des noms différents. L'Académie dit elle-même: *Des mots grecs et latins, les langues grecque et latine, les*

enfants et petits-enfants. Mais malgré cette imposante autorité, on restera plus conforme au bon usage, en s'en tenant à la règle citée plus haut. — Quand les adjectifs se rapportent au même substantif, on ne répète pas l'article: *Un sage et utile conseil. — Le jeune et beau Dunois.*

2) Quand les adjectifs liés par les conjonctions *et*, *ou*, dans le sens de *soit*, sont placés après le substantif, la répétition de l'article n'a pas lieu: *C'est Dieu qui dispense les succès, bons et mauvais (bons ou mauvais).*

3) Enfin on remarquera que, quoique les adjectifs ou les déterminatifs se rapportent au même substantif, il peut y avoir répétition de l'article devant chacun d'eux, quand on veut fortifier l'expression: *Rousseau était alors tenté tantôt d'écrire l'histoire, tantôt d'achever le beau,* (1) *le singulier roman d'Emile.* Villemain. — *A quelques pas de ces vieux arbres sous lesquels le roi St. Louis rendait la justice à ses sujets, le jeune, le beau, le brave, le dernier rejeton du vainqueur de Rocroi meurt comme serait mort le grand Condé.* Châteaubriand.

Thème sur la répétition de l'article.

So haben die alten und neuen Gesetzgeber darüber (en) geurtheilt. — Die Ausbrüche und Erderschütterungen änderten die Gestalt dieser Gebirgskette. — Diese Hymne wurde von (par) Knaben und Mädchen im Chor gesungen. — Man durchreist vergebens die alte und neue Welt, nirgends findet man das beständige und vollkommene Glück, das man sucht. — Die guten französischen Schriftsteller des 17ten und 18ten Jahrhunderts werden immer als (de) Muster dienen. — Ueberall boten sich mir schöne und fruchtbare Ebenen, grüne, lachende Hügel, kleine und große Dörfer, reiche und blühende Städte dar. — Ich miethete den zweiten und dritten Stock eines

so, c'est ainsi que.
Ausbruch, éruption, f.
Erderschütterung, tremblement de terre, m.
im Chor, en choeur.
nirgends, nulle part (*avec la négation ne*).
miethen, louer.

(1) On voit qu'alors la conjontion *et* reste supprimée.

hübschen, kleinen, nahe am Flusse gelegenen Hauses. — Alle Menschen, groß und klein, reich und arm, müssen leiden und sterben.

nahe an, près de.

Récapitulation.

Sie verlangen, mein lieber Freund, daß ich Ihnen etwas von meiner Reise durch einen Theil Europas schreibe. Wohlan (eh bien!) ich gehorche, und wenn ich Ihnen Langeweile verursache, so werden Sie selbst schuld daran (en) sein. Sie wissen, daß ich meine Schritte zuerst nach (vers) Norden richtete, nämlich nach Holland. Die Dampfschiffe, die sich überall auf dem Rheine kreuzen, und wo alle Reisenden willkommen sind, unterhalten zwischen diesem Lande und Deutschland leichte und angenehme Verbindungsmittel. Da ich vergangenes Jahr eine Reise bis Cöln gemacht, und also den schönsten Theil des Rheines schon gesehen hatte, so konnten diese herrlichen Gegenden für mich nicht mehr den Reiz der Neuheit haben; indessen entdeckte ich darin gewisse Schönheiten, die mir das erste Mal entgangen waren (avoir). Auf dem Schiffe, wo ich mich befand, war eine englische Familie, die den Winter in Italien und im südlichen Tyrol zugebracht hatte, und sich jetzt nach dem Haag begab, um die Seebäder in der Nähe zu gebrauchen (prendre). Da ich ziemlich englisch spreche, so redete ich die Mutter an, die eine sehr große Dame, mit sanfter, edler Miene und zuvorkommendem Benehmen ist. Wir sprachen von Italien, ein Land, für welches sie eine besondere Vorliebe hat, von den Gedichten Dante's, Tasso's Petrarka's, Ariosto's, Metastasio's, von den Gemälden Raphael's, Correggio's, Michel-Angelo's, Titian's u. s. w. Ihre drei Töchter, obgleich nach französischer Art gekleidet, sind als Engländerinnen leicht erkenntlich; sie haben einen großen schlanken Wuchs, eine blendendweiße Hautfarbe, blaue Augen, ein langes und lockiges

etwas schreiben, von . . . donner quelques détails par écrit de.
durch, à travers.
Dampfschiff, bateau à vapeur m.
gebrauchen, prendre.
Miene, air, m.
ein zuvorkommendes Benehmen, des manières prévenantes.
Vorliebe, prédilection, f.
er ist leicht erkenntlich als, il est facile à reconnaître pour.
schlank, élancé, svelte.
blendendweiß, d'une blancheur éblouissante.

Haar, und jene edlen und zarten Gesichtszüge, welche die Töchter Großbritanniens auszeichnen. Ich reiste mit dieser interessanten Familie bis nach Rotterdam, einem sehr besuchten Seehafen, und einer der reichsten Städte Hollands. Ich fand in seinen Magazinen Alles, was der Handel zusammenbringen kann: englische Messerschmiedwaaren, französische Tücher und Seidenwaaren, schlesische Leinwand, japanesisches Porzellan, türkische Teppiche, spanische Weine, u. s. w. Ich verweilte den größten Theil des März in dieser Handelsstadt, und schiffte mich im (dat.) Anfang Aprils nach (pour) London ein, wo ich am Ostermontag ankam. Am folgenden Freitag machte ich einen Ausflug (excursion) auf der Eisenbahn bis nach Windsor. Nächsten Sonntag werde ich Ihnen die Fortsetzung meiner Reisebeschreibung senden.

das Haar, les cheveux, m., la chevelure.
Gesichtszug, trait, m.
zart, délicat.
Großbritannien, la Grande-Bretagne.
besucht, fréquenté.
Messerschmiedwaare, coutellerie, f.
Schlesien, la Silésie.
Japan, le Japon.
Bahn, chemin, m.
Beschreibung, relation.

CHAPITRE II.

Premier Cours.

Du Substantif.

§. 27.

1) Le substantif, que l'on appelle aussi *nom* est un mot qui sert à nommer un être quelconque, soit qu'il représente un objet matériel, c'est-à-dire qui tombe sous les sens, comme *homme*, *maison*, *nuage;* soit qu'il désigne une chose abstraite, c'est-à-dire qui n'a d'existence que celle que lui prête la pensée, comme *amitié*, *souvenir*, *bonheur*.

2) Il y a des substantifs qui ne sont propres qu'à désigner particulièrement une certaine personne ou une certaine chose; c'est pour cette raison qu'on les appelle *substantifs propres;* tels sont: *Joseph, Louise, Voltaire, Paris, Rome, Stuttgart, le Rhin,* etc.

3) D'autres conviennent à tous les individus et à tous les objets de la même espèce, et sont par conséquent appelés *substantifs communs.* Tels sont *un enfant, un arbre, la mer,* etc.

4) Enfin il y a une troisième espèce de substantifs, qui, quoique employés au singulier, représentent une collection, et qui, pour cette raison, sont appelés *substantifs collectifs.* Quelques-uns, comme *un peuple, une armée, la foule, la multitude,* désignant une collection qui présente à l'esprit une totalité, s'appellent *collectifs généraux.* D'autres, comme *une foule, une multitude, une centaine,* représentent une collection moins précise, et sont appelés *collectifs partitifs.*

On voit que certains mots peuvent être collectifs *généraux* ou collectifs *partitifs,* suivant qu'ils sont précédés de l'article défini, qui les détermine clairement, ou de l'article indéfini, qui laisse un certain vague dans l'expression. Voyez pour la syntaxe de ces mots §. 93, 5.

Il en est même quelques-uns qui, précédés du même article, sont tantôt collectifs *généraux,* tantôt collectifs *partitifs;* ainsi dans *une douzaine d'oeufs,* le mot *douzaine* est un collectif *général,* parce qu'on est accoutumé à se représenter ce nombre d'oeufs comme un certain tout complet. Au contraire dans *une douzaine de florins,* le mot *douzaine* n'est qu'un collectif *partitif;* les florins ne se comptant pas par douzaines.

Du genre des Substantifs.

§. 28.

1) La nature offrant deux sexes différents dans les personnes et les animaux, il était naturel de les distin-

guer d'après celui qui leur est particulier: c'est là ce que la grammaire appelle *le genre.* Le genre n'est donc autre chose que la distinction des sexes. On appelle genre *masculin* celui qui indique le sexe des hommes ou des animaux mâles, et genre *féminin* celui qui désigne le sexe des femmes ou des animaux femelles: *Le père, le lion; la mère, la lionne.*

2) D'après ce principe, il est évident que les objets inanimés ne devraient point avoir de genre, puisqu'ils n'ont pas de sexe. Cependant un usage, qu'il est difficile de s'expliquer, a donné aux uns le genre masculin, aux autres le genre féminin, sans qu'on puisse se rendre raison de la préférence accordée à l'un ou à l'autre des deux.

Formation du féminin dans les substantifs représentant des êtres animés.

§. 29.

1) Les substantifs qui représentent des êtres animés ont ordinairement une forme particulière à chacun des sexes, et comme pour les adjectifs, le féminin se forme d'une manière plus ou moins régulière: *Un Français, une Française; un Italien, une Italienne; un jardinier, une jardinière; un baron, une baronne; un jumeau, une jumelle; un époux, une épouse; un abbé, une abbesse; un compagnon, une compagne.*

2) Ceux qui se terminent par un *e* muet ont d'ordinaire la même forme pour les deux genres: *Un Russe, une Russe; un pupille, une pupille; un esclave, une esclave; un locataire, une locataire; un artiste, une artiste.*

3) Il y a néanmoins de nombreuses exceptions, dont voici les principales: *Ane, ânesse; chanoine, chanoinesse; comte, comtesse; hôte, hôtesse; maître, maîtresse; nègre, négresse; prêtre, prêtresse; prophète, prophétesse; tigre, tigresse; traître, traîtresse* etc.

4) Les substantifs terminés en *eur* changent ordinairement *eur* en *euse: Le danseur, la danseuse; le reven-*

deur, la revendeuse. Ce sont surtout ceux qui par le changement de *eur* en *ant* amènent un participe présent: *dansant, revendant.*

5) Ceux qui sont terminés en *teur,* et qui par le changement de *eur* en *ant* n'amènent pas un participe présent, ont *trice* au féminin: *Bienfaiteur, bienfaitrice; imitateur, imitatrice.* Il faut y ajouter *débiteur* (celui qui doit), *inspecteur, exécuteur, inventeur* et *persécuteur.*

6) Quelques-uns en *eur* ont *eresse* au féminin: *Enchanteur, enchanteresse; pécheur, pécheresse; vengeur, vengeresse; défendeur,* der Beklagte, *défenderesse. Demandeur* et *vendeur* ont au féminin *demandeuse* et *vendeuse,* et dans le style du palais (Gerichtsstyl), *demanderesse* (Klägerin), *venderesse. Chasseur,* dont le féminin est *chasseuse,* en a encore un second, qui est *chasseresse,* mais on ne l'emploie que dans le style élevé. *Chanteur* a pour féminin *chanteuse* et *cantatrice.* Ce dernier mot ne s'emploie que pour désigner une femme qui s'est fait un nom dans l'art du chant. *Empereur* fait *impératrice, gouverneur* fait *gouvernante, serviteur* fait *servante. Témoin* sert pour les deux genres: *La France entière en fut témoin.*

7) Les substantifs désignant des professions exercées d'ordinaire par des hommes conservent le genre masculin, même lorsqu'on les applique à des femmes: *On rit des femmes docteurs. — Madame de Sévigné est un écrivain spirituel.* — Tels sont encore *auteur, poète, philosophe, peintre, juge, guide,* etc., et même *possesseur* et *successeur.*

Rem. On dit au besoin *une femme auteur, une femme poète: Il n'est point de femme auteur qui égale Mme. de Staël.*

8) Quelques substantifs ordinairement féminins conservent ce genre, même quand on les applique à des hommes. C'est ainsi qu'on dit *une clarinette, une flûte,* pour désigner celui qui joue de ces instruments. (1) Tels

(1) On distingue cependant *le trompette,* der Trompeter, de *la trompette,* die Trompete.

sont encore *la dupe*, *la caution*, *la sentinelle*, *la recrue*, *la basse*, *la basse-taille*, *la haute-contre*, etc.

9) Nous ferons encore observer touchant les noms des animaux, qu'un assez grand nombre d'entre eux ont une forme toute différente pour désigner la femelle; ce sont surtout ceux d'animaux bien connus, comme *le cerf, la biche; le bélier, la brebis; le bouc, la chèvre; le coq, la poule*, etc.

10) D'autres forment leur féminin d'une manière plus ou moins irrégulière: *Le loup, la louve; le dindon, la dinde; le canard, la cane; le mulet, la mule; l'âne, l'ânesse.*

11) Mais le plus grand nombre des substantifs représentant des animaux n'a qu'une forme pour désigner les deux sexes, et l'usage donne, sans aucune raison, aux uns le genre masculin, aux autres le genre féminin: *Un éléphant, un léopard, une panthère, une souris.* On dit alors, quand il s'agit d'en déterminer le sexe, *l'éléphant mâle*, *l'éléphant femelle*; *la panthère mâle*, *la panthère femelle.*

12) Quelques-uns, en petit nombre, n'ont qu'une forme pour désigner les deux sexes, mais avec la distinction du genre: *Un aigle, une aigle; un buffle, une buffle.*

Remarques sur le genre des substantifs représentant des choses inanimées.

§. 30.

Il n'y a guère qu'un long usage qui puisse enseigner aux étrangers le genre des substantifs représentant des choses inanimées. Cependant quelques principes pouvant aider l'élève à reconnaître facilement celui du plus grand nombre, nous allons les exposer ici.

Les substantifs du genre masculin sont:

1) Les noms des métaux, des arbres, des jours, des

mois et des saisons: *le fer*, *le chêne*, *le mardi*, *le triste novembre*, *le printemps*.

Rem. Le nom d'un mois précédé de *mi*, qu'on emploie dans ce cas pour *demi*, est du genre féminin: *Je serai à Vienne vers la mi-avril.*

2) Les noms des pays et des villes non terminés par une syllabe muette: *Le Portugal, le Wurtemberg, Paris est plus grand que Rome.*

3) Les mots employés accidentellement comme substantifs: *Le bon, le beau, le manger et le boire, le oui et le non, moquez-vous du qu'en dira-t-on.*

4) Les substantifs terminés par un son mouillé sont masculins, quand *l* est leur lettre finale, tandis qu'ils sont féminins, quand *lle* les termine: *Le soleil, la veille; le recueil, la feuille; le travail, la paille.*

5) Les substantifs terminés par une syllabe nasale sont masculins: *Le volcan, le turban, le vent, le sentiment, le moment, le gain, le dédain, le soutien, le destin, le fond, le sillon, le parfum.* Cette règle embrasse un très grand nombre de substantifs.

Il y a à la vérité une exception bien importante à cette règle; ce sont les nombreux substantifs terminés en *tion*, *sion*, *xion*, qui sont tous féminins: *La portion, la réflexion, la pension.* Quelques autres substantifs terminés en *son*, *çon*, sont aussi exceptés: *La maison, la saison, la leçon*, etc. *Main, fin, faim, dent*, sont également du genre féminin.

6) A un petit nombre d'exceptions près, les substantifs des terminaisons suivantes sont masculins:

ac; *le lac, le tabac.*
aire; *le rosaire, le salaire.*
Exc.: *l'affaire, la chaire, la grammaire, la paire.*
al; *le canal, le bal.*
ard; *le fard, le lard.*
as; *le trépas, le repas.*
age; *le courage, le mariage.*
Exc.: *la page, la cage, la rage, l'image, la plage.*

at; *le sénat, le format.*
au; *le chapeau, le tableau.*
Exc.: *l'eau, la peau.*
er; *le rocher, le soulier.*
ége, *le piége, le collége.*
el; *le miel, le sel.*
ème, ême; *le poème, le baptême.*
Exc.: *la crème.*
ès; *le progrès, le décès.*

et; *le cabinet, le billet.*
eu; *le jeu, le lieu.*
ic; *le trafic, le mastic.*
is; *le taillis, le tapis.*
isme; *le prisme, le germanisme.*
it; *le dépit, le profit.*
o; *le numéro, le solo.*
oi; *le convoi, le tournoi.*
Exc.: *la paroi, la foi, la loi.*
oir; *le miroir, le désespoir.*
ome; *le tome, le dôme.*
or; *le trésor, le cor.*
os; *le dos, le repos.*
ot; *le mot, le gigot.*
ou; *le verrou, le trou.*
our; *le contour, le four,*
Exc.: *la cour.*
ours; *le secours, le velours.*

Rem. On a vu ci-dessus que les substantifs terminés en *age* sont masculins, à l'exception de cinq. Ce principe est d'autant plus important pour les Allemands qu'un grand nombre de substantifs français de cette terminaison ont passé dans leur langage familier, et y sont tous employés au féminin; die Gage, die Equipage, etc. (1)

Les substantifs du genre féminin sont:

1) Les noms des pays et des villes terminés par une syllabe muette: *La Russie, la France, l'ancienne Rome.* Il faut y joindre *Sion, Jérusalem, Tyr, Ilion.*

Exc.: Quoique terminés par une syllabe muette, *le Hanovre, le Mexique, le Bengale* sont masculins.

Rem. Quelquefois, il est vrai, on trouve employés au féminin des noms de villes non terminés par une syllabe muette: *Moscou est déserte.* Ségur. — *Riga était pleine de marchandises appartenantes aux Hollandais.* Voltaire.

2) Les substantifs terminés par un *e* muet précédé d'une voyelle: *La vie, la sortie, l'entrée, la vue, la voie, la queue.* Exceptez-en *le foie, l'incendie,* ainsi que *le génie, le musée* et quelques autres venant du grec.

3) Les substantifs terminés en *te*, et formés d'un verbe dont l'infinitif est terminé en *dre: La perte (perdre), l'attente (attendre), la crainte (craindre).*

4) A un petit nombre d'exceptions près, les substantifs des terminaisons suivantes sont du genre féminin:

ace, asse; *la glace, la masse, la chasse.*
Exc.: *l'espace.*
ade; *la muscade, la salade.*
aine, eine; *la haine, la peine.*
ance, ence, ense; *la connaissance, la pénitence, la défense.* Exc.: *le silence.*

---

(1) Remarquez encore que les mots *buste, groupe, masque, parti, rôle, tour,* Spaziergang, *uniforme, vase,* Gefäß, sont fém. en allemand et masc. en français.

ande, ende; *la demande, la légende.*
elle; *la chapelle, la ficelle.*
esse; *la faiblesse, la jeunesse.*
ette; *la brouette, la noisette.*
Exc.: *le squelette.*
ête; *la tempête, la tête.*
eur; *la douleur, la vapeur.*
Exc.: *le coeur, le bonheur, le malheur, l'honneur, le déshonneur, le choeur, le labeur.*
ière; *la lumière, la crinière.*
Exc.: *le cimetière.*
ine; *la famine, la marine.*
ite; *la guérite, la limite.*
Exc.: *le rite, le site, le gîte, le mérite.*
ive; *la rive, la salive.*
ise; *la bise, la surprise.*
ole; *la fiole, la boussole.*
onne; *la couronne, la personne.*
ote, otte; *la carotte, la pelote.*
oupe; *la chaloupe, la troupe.*
té; *la vérité, la capacité.*
Exc.: *le côté, le pâté, le comité, le traité, l'été.*
ude; *la gratitude, l'étude.*
une; *la lune, la fortune.*
ure; *la culture, la mesure.*
Exc.: *le murmure, le parjure.*

Il est bien entendu qu'il ne s'agit dans ces listes que des substantifs représentant des choses inanimées, et que ces terminaisons n'indiquent aucunement le genre des substantifs représentant des personnes ou des animaux, car dans ce cas le sexe détermine ordinairement le genre; ainsi par exemple *acteur*, *offenseur*, quoique terminés en *eur* sont masculins, et *brebis*, quoique terminé en *is*, est du genre féminin.

Thèmes sur le genre des Substantifs.

Ein Fürst ist der Bewahrer der Gesetze und der Gerechtigkeit. — Dieses erhabene Haus scheint der Bewahrer des alten Ruhmes (zu) sein. — Möge eure Feder, o Schriftsteller, die wahre Dolmetscherin eures Herzens sein. — Ich war der einzige Dolmetscher des französischen Gesandten. — Diese Gouvernante ist ein ehemaliger Zögling der Erziehungsanstalt von Ecouen. — Einer der Zöglinge der polytechnischen Schule zeichnete sich besonders durch seinen Muth in dieser unglücklichen Schlacht aus. — Eine arme Sklavin lag gefesselt auf dem Boden. — Ein Tyrann will nur stumme Sklaven um sich. — Die Wirthin winkte dem Wirth, der mich noch nicht ge-

erhaben, auguste.
möge, puisse.
Dolmetscher, interprète.
winken, faire signe.

sehen hatte. — Die Dichter sind keine Propheten mehr. — Anna, die Prophetin, erkannte (als) eine der ersten, Jesus als den Messias. — Die Palme des Dichters ist oft eine Märtyrerpalme. — Die Frau Dacier ist eine mittelmäßige Uebersetzerin des Homer, denn sie war keine Dichterin. — Meine Tante war zugleich meine Wohlthäterin und meine Führerin. — Wer wollte der Bürge eines Spielers sein? — Dieser Mensch ist Jedermanns Narr. — Rousseau war in Verbindung mit Schriftstellerinnen. — Jesus spricht die Sünderin frei, die seine Füße mit (de) ihren Thränen benetzt. — Eine Elster war die Diebin. — Die Königin ist die Beschützerin der schönen Künste und die Gesetzgeberin ihres Reiches. — Madame Catalani war eine berühmte Sängerin. — Hören Sie diese Sängerin, die ihre Kunst auf (dans) der Straße treibt?

eine Kunst treiben, exercer un art. Narr, dupe.

Während eines Sturmes hat jeder Baum seine eigene Bewegung. Die Eiche mit (dat.) dem starken Stamm beugt nur ihre Zweige, die Tanne wiegt ihre hohe Pyramide, die Pappel regt ihr bewegliches Laub, und die Birke läßt das ihrige wie ein langes Haar (chevelure) in den Lüften wallen. — Gegen die Mitte Aprils fangen schon einige Bäume zu blühen an, und der lachende Mai sieht sie in ihrem schönsten Schmuck. — Ich gebe, sagte Cäsar, dem Decimus Griechenland und Lycien, dem Marcellus Pontus (Pont), dem Casca Syrien. — Das Bessere ist oft der Feind des Guten. — Das Laubwerk der Silberpappel schimmert in der (dat.) Sonne, wenn ein leiser Westwind es bewegt. — Das unglückliche Troja (Troie) soll fallen, sagte Helenus, (der) Sohn Priamus. — Das neue Rom erinnert bei (à) jedem Schritt an (acc.) das alte. — Haben Sie denn jenes Paris vergessen, wo es Ihnen so sehr gefiel? — Im Jahre 1803 wurde Hannover von (par) den französischen Truppen besetzt. — Preußen verlor durch den Frieden von Tilsit beinahe die Hälfte seiner Staaten. — Ich verließ das prächtige Genua (Gênes) und das schöne Italien, um mich in das kalte Rußland zu begeben. — O un=

wiegen, balancer.
regen, agiter.
wallen, flotter.
Bessere, mieux; Gute, bien.

Silberpappel, peuplier blanc.
soll fallen, tombera.
erinnern, rappeler.
es gefällt mir hier, je me plais ici.

glückseliges Tyrus, in welche Hände bist du gefallen? — Bengalen schenkt seine schönsten Diamanten dem stolzen England.

Second Cours.

Remarques sur quelques Substantifs, qui présentent les deux genres.

§. 31.

Aigle.

Aigle est masculin quand il représente le mâle de l'oiseau de proie de ce nom: *Un aigle marin.* Il est féminin dans le sens *d'enseigne*: *L'aigle impériale.*

Automne.

Le mot *automne* est des deux genres: *L'automne a été généralement beau et sec.* Linguet. —

Plus pâle que la pâle automne
Tu t'inclines vers le tombeau. Millevoye.

Néanmoins le masculin est ordinairement préféré, et ce n'est plus guère qu'en poésie qu'on fait usage du féminin.

Chose.

Ce mot n'est masculin que dans *quelque chose*, signifiant etwas: *Savez-vous quelque chose de nouveau? — S'il reste à l'ours quelque chose de son repas, il le cache.* Châteaubriand.

Dans tous les autres cas il est féminin: *C'est une chose étrange. — Quelque chose qu'eût faite Pompée au préjudice des lois, le sénat se déclara toujours pour lui.* Montesquieu.

Couple.

Ce mot est masculin quand il désigne deux êtres animés unis l'un à l'autre par l'affection ou par un lien moral quelconque: *Damon et Pythias étaient un couple d'amis.*

Il est féminin quand il désigne deux êtres animés ou inanimés unis accidentellement sans participation de la volonté: *Une couple d'écus. — Je suis bien aise que vous ayez cet automne chez vous une couple de beaux-frères.* Me. de Sévigné.

Amour, délice, orgue.

Ces trois mots sont masculins au singulier et féminins au pluriel: *L'amour divin est la source de toutes les vertus.* Massillon. — *Quel fruit recevront-ils de leurs vaines amours?* Racine. — *C'est un délice que de faire des heureux. — Les délices du coeur sont plus touchantes que celles de l'esprit.* Châteaubriand. — *Constantin Michel envoya un orgue à Charlemagne. — Ces orgues étaient plus parfaites que toutes celles qu'on avait vues jusque là.*

Rem. Les poètes font souvent *amour* féminin au singulier:

Il venait à ce peuple heureux
Ordonner de l'aimer d'une amour éternelle.
Racine.

Foudre.

Ce mot est des deux genres, mais le féminin s'emploie dans le sens propre et le masculin dans le sens figuré: *La foudre a brisé ce chêne. —*

Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre!
Corneille.

Un foudre de guerre, un foudre d'éloquence. Dans le style élevé on lui donne aussi assez souvent ce genre, quand même il est pris dans le sens propre: *Les foudres menaçants qui grondaient sur sa tête* .... Voltaire.

Gens.

Les adjectifs qui précèdent ce mot sont féminins, ceux qui le suivent sont masculins: *Les vieilles gens sont soupçonneux. — Les bonnes gent sont presque tous bavards.* Gresset.

Ainsi *certaines* *gens, faisant les empressés,*
S'introduisent dans les affaires,
Et, partout *importuns, devraient être* *chassés.*
Lafontaine.

Il y a une exception pour *tout*, qui reste au masculin devant *gens*, à moins qu'il n'accompagne un autre adjectif, qui précède le substantif, et a une terminaison différente pour les deux genres: *Je n'aime point ici* *tous* *vos gens à latin.* Molière. — *Tous les habiles gens ne sont pas à Paris.* — *Toutes ces sottes gens nous harcèlent sans relâche.*

Gens d'affaires, gens de lettres, gens de bien, jeunes gens n'ont que le genre masculin.

Orge.

Ce mot est féminin, excepté dans les locutions, *orge perlé*, *orge mondé*, Perlgerste, geschälte Gerste: *Chez les anciens l'orge d'Erèze était la plus estimée.* Me. de Genlis. — *L'orge perlé s'emploie en médecine.* — *On appelle orge mondé des grains d'orge qu'on a bien nettoyés et bien préparés, et orge perlé de l'orge réduite en petits grains dépouillés de leur son.* Académie.

Exemple.

Exemple était autrefois employé au féminin quand il s'agissait d'un modèle d'écriture; aujourd'hui l'Académie l'emploie au masculin dans toutes ses acceptions: *Les exemples fameux ne vous manqueraient pas.* Molière. — *Quel est le maître écrivain qui donne de tels exemples à ses élèves?*

Hymne.

Quand ce mot désigne un chant d'église, il est féminin: *L'hymne pieuse retentit sous la nef de la cathédrale.* Dans toute autre acception il est masculin: *Voilà un hymne tout-à-fait patriotique.*

Enfant.

Enfant est masculin quand il désigne un garçon,

et féminin quand il désigne une fille: *Auguste est un fort bon enfant. — Julie pleurait; la pauvre enfant sentait déjà toute la grandeur de la perte qu'elle avait faite.*

Au pluriel il est toujours masculin, même quand il ne désigne que des filles: *Vos deux petites filles sont d'excellents enfants.*

Oeuvre.

Oeuvre est masculin, quand il désigne l'ouvrage d'un musicien, le recueil de toutes les estampes d'un graveur, ou quand, joint à *grand*, il se dit de la pierre philosophale: *Le premier oeuvre de Rossini. — Il possède tout l'oeuvre d'Albert Durer. — On cherche encore le grand-oeuvre.* Dans tous les autres cas il est féminin: *Oeuvres complètes de Voltaire. — Faites de bonnes oeuvres.*

Pâques.

Pâques, fête de l'église chrétienne, est masculin: *Quand Pâques sera passé.* Au pluriel, et quand il désigne la fête des Juifs, il est féminin: *Faire de bonnes Pâques. — Les Juifs célèbrent la Pâque.* Dans ce dernier cas il ne prend pas *s*, et il est toujours précédé de l'article.

Substantifs de différents genres sous différentes significations.

§. 32.

Beaucoup de substantifs sont des deux genres, mais avec une signification particulière dans chacun des deux. Quelques-uns d'entre eux, comme *le livre, la livre; le voile, la voile; le tour, la tour*, étant d'un usage très-fréquent, sont nécessairement connus des étrangers un peu familiarisés avec notre langue; il serait donc superflu de les indiquer. D'autres sont moins usités, du moins sous une de leurs significations. Nous citerons les principaux:

Masculins.	*Féminins.*
Aune. Arbre à bois blanc.	*Aune.* Mesure de longueur.
Barde. Poète gaulois ou celte.	*Barde.* Tranche de lard, dont on recouvre certaines volailles.
Carpe. Partie entre le bras et la paume de la main.	*Carpe.* Poisson d'eau douce.
Enseigne. Officier qui porte le drapeau.	*Enseigne.* Tableau que l'on attache à la porte d'un marchand, d'une auberge, etc.
Fourbe. Trompeur adroit.	*Fourbe.* Tromperie.
Greffe. Bureau où l'on garde, et où l'on expédie des actes de justice, ou d'administration civile.	*Greffe.* Petite branche qu'on ente sur une autre.
Guide. Celui qui accompagne quelqu'un pour lui montrer le chemin.	*Guide.* Longe de cuir attachée à la bride d'un cheval pour le conduire de loin.
Manoeuvre. Ouvrier subalterne, qui sert ceux qui font l'ouvrage; mauvais artiste.	*Manoeuvre.* Manière de se servir des cordages d'un vaisseau; mouvement combiné de troupes.
Manche. Partie d'un instrument pour le tenir à la main.	*Manche.* Partie du vêtement pour le bras.
Mémoire. Ecrit pour faire ressouvenir ou pour instruire; état sommaire de frais, de dépens.	*Mémoire.* Faculté par la quelle on conserve le souvenir des choses; souvenir.
Mode. Méthode, terme de grammaire, ton de musique.	*Mode.* Usage passager, fantaisie.
Moule. Matière creusée, qui sert à donner une forme précise à la cire, au métal fondu, etc.	*Moule.* Espèce de coquillage.

Masculins.	*Féminins.*
Mousse. Jeune matelot.	*Mousse.* Herbe parasite.
Office. Devoir; assistance, service; emploi; prières publiques.	*Office.* Lieu où l'on prépare ce que l'on sert sur la table, où l'on serre le linge, la vaisselle.
Page. Jeune gentilhomme servant un prince.	*Page.* Côté d'un feuillet.
Pendule. Corps pesant, suspendu de manière à faire des vibrations.	*Pendule.* Horloge à poids ou à ressorts, à laquelle est joint un pendule.
Parallèle. Cercle parallèle à l'équateur; comparaison de deux êtres.	*Parallèle.* Ligne également distante d'une autre dans tous ses points.
Période. Le plus haut point de quelque chose; espace de temps vague.	*Période.* Révolution d'un astre; mesure de temps; époque; plusieurs phrases réunies formant un tout complet.
Pourpre. Poisson à coquille, d'où l'on tire une teinture très précieuse; couleur d'un rouge foncé; maladie maligne, qui couvre la peau de taches pourprées.	*Pourpre.* Teinture tirée du pourpre; étoffe teinte de cette couleur; dignité royale.
Poële. Fourneau pour chauffer un appartement.	*Poële.* Ustensile de cuisine pour frire.
Vase. Vaisseau fait pour contenir quelque liquide ou des fleurs, ou pour servir d'ornement.	*Vase.* Bourbe qui est au fond de la mer, des étangs, des rivières.

Thèmes sur le genre des Substantifs.

Die göttliche Liebe ist die Quelle aller Tugenden. — Gott hat aus der kindlichen Liebe ein Gebot gemacht. — Es giebt keine ewige Liebe (pl.). — Der wohlthätige Herbst belohnte

endlich den Schweiß des Winzers. — Wissen Sie etwas Neues? — Welch' große Dinge Turenne auch vollbracht hatte, so rühmte er sich deren nie. — Die Ehe dieses glücklichen Paares wurde gestern eingesegnet. — Wie viele Arme kann man nicht trösten mit ein Paar Thalern? — Wie mächtig wirken die Freuden der wahren Religion auf das menschliche Herz! — Welche Wonne genießt man, wenn man diejenigen betrachtet, die man glücklich gemacht hat! — Alle Freuden der Erde können einem verdorbenen Menschen das Glück nicht geben. — Der Blitz hatte die Gebäude meiner Meierei zerstört. — Alexander, ein wahrer Kriegsdonner, stürzte mitten in (au milieu de) die Feinde. — Der Wetterableiter zieht den Blitz an. — Waren alle diese Leute Christen? — Was für Leute sind es denn? — Gewisse Leute wissen die feinen Unterschiede so gut (zu) beobachten, daß sie nur so viel Rechtschaffenheit haben, um nicht Schurken geheißen zu werden. — Diejenigen, die Alles bewundern, sind unfehlbar dumme Leute. — Das sind sonderbare Leute! sie versprechen, mich aufzuwecken, und ich finde sie eingeschlafen. — Alle diese alten Leute schienen noch kräftig (zu) sein. — Fragen Sie alle ehrlichen Leute, sie werden Sie tadeln wie ich. — Schmeichler sind gefährliche Leute. — Dieser Schelm bittet (demander) ohne Umstände (façon) die (dat.) ersten guten Leute, denen (acc.) er begegnet, um (acc.) Geld, und giebt es ihnen niemals zurück. — Nicht alle geschickten Leute sind ehrlich. — Pauline ist ein gescheidtes Kind. — Diese Dame hat zwei Töchter, die sehr schöne Kinder sind; leider aber haben sie nicht die guten Eigenschaften ihres Bruders, der ein vorzügliches Kind ist.

die Freuden, les délices.
mächtig wirken, être puissant.
Wonne, délice.
stürzen, s'élancer.
feine Unterschiede, nuances, f.
nur so viel als nöthig ist, ne — que ce qu'il faut.
Jemand einen Schurken heißen, traiter quelqu'un de coquin.
geschickt, habile.
gescheidt, intelligent.
leider aber, mais malheureusement.

Der römische Adler war von Gold oder Silber. — Der Adler, den ich lange über unsern Häuptern hatte schweben sehen, setzte sich jetzt auf eine Felsenspitze. — Die beste Perlgerste wird in Holland bereitet. — Die persischen (perse)

sich setzen, s'abattre.
jetzt, alors.

Pferde werden mit (de) Gerste gefüttert, die mit (de) gehacktem Stroh vermischt wird. — Die ersten Orgeln, die man in Frankreich gesehen hat, wurden dem König Pipin von dem griechischen Kaiser geschickt. — St. Hieronymus behauptet, es gebe (indic.) in Jerusalem eine Orgel, welche man von dem Oelberg hört. — Die Elle wird in Frankreich nicht mehr angewendet, der Meter hat sie ersetzt. — Eine schöne Erle erhebt sich an der Quelle dieses Baches. — Jetzt haben auch die Deutschen ihre Nationalhymne. — Bald ertönten die heiligen Hymnen unter den Hallen der Kirche. — Eine Kugel zerschmetterte das Heft meiner Axt. — Die langen Aermel sind sehr unbequem. — Der Lügner muß ein gutes Gedächtniß haben, wenn er sich nicht jeden (dat.) Augenblick widersprechen will. — Diese Denkwürdigkeiten werden dem Herrn Grafen von N. zugeschrieben. — Muscheln lagen (étaient) auf dem Sande zerstreut. — Man zerbrach die Form, sobald das Bild vollendet war. — Meine guten Dienste (offices) wurden schlecht belohnt. — Die Vorrathskammer war mit (de) Dienern angefüllt. — Ich werde Sie nächste Ostern (dat.) besuchen. — Die Juden feiern jetzt Ostern. — Racine hat den Wohlklang der französischen Sprache auf (à) die höchste Stufe gebracht. — Während eines gewissen Zeitraumes theilte Griechenland mit Rom die Herrschaft über (gén.) die Welt. — Dieß geschah während der kurzen Friedensperiode, die auf (acc.) den Vertrag von Amiens folgte. — Wie wohlklingend ist dieser Redesatz! — Er wurde in dem königlichen Purpur geboren, und starb in (dans les) Fesseln. — Die Purpurfarbe dieser Blume ist wahrhaft blendend. — Das Steuerruder war in den Schlamm versenkt. — Zwischen dem Trinkgefäß und den Lippen ist (il y a) noch Platz genug für ein Unglück.

Der Oelberg, la montagne des Oliviers.
die Hallen, les arceaux.
besuchen, aller voir.
bringen, porter.
Stufe, Zeitraum, période.

Récapitulation.

Endlich habe ich dieses Jahr einen meiner liebsten Wünsche befriedigen können, indem ich eine Reise in die Schweiz machte. Ich verließ Stuttgart in (à) der Hälfte des Juni, und begab

mich zuerst nach Schaffhausen, wo ich den berühmten Rheinfall besuchte, dessen Pracht mich ein Paar Stunden in einer Art (de) Entzücken fesselte (retenir). Alle Leute, die mit mir davon gesprochen hatten, behaupteten, daß dieses Schauspiel der Erwartung nicht entspreche, die man sich davon macht. Diese Erfahrung machte ich nicht; der mächtige Eindruck, den ich empfand, kann mit (en) Worten nicht beschrieben werden, und wiederholte sich nur noch einmal, aber auf eine ganz andere Weise. Es war als ich in Freiburg die große Orgel hörte. Die Töne dieses bewunderungswürdigen Instrumentes haben etwas übermenschliches; man glaubt den fernen Nachhall (écho) einer himmlischen Hymne zu hören; eine bisher unbekannte Wonne (délice) erfüllt das Herz, und läßt es die Seligkeit der Auserwählten ahnen. Die besten Orgeln, die ich je gehört habe, stehen dieser weit (bien) nach.

Was soll ich Ihnen von den reizenden Gegenden sagen (futur), die ich durchreiste, von den köstlichen Aussichten, die man von der Spitze des Rigi's und von so vielen Bergen hat, von den schönen Seen mit ihrem klaren Wasser (pl.), von den glänzenden Gletschern mit ihrem ewigen Schnee (pl.)? alle diese Wunder sind so oft von geschickteren Federn beschrieben worden, daß ich Ihre Geduld nicht auf (à) die Probe setzen will.

Indessen muß ich Ihnen noch sagen, daß ich auf dem Weg von Lausanne nach Genf einen ehemaligen Freund von uns traf, nämlich (c'est) Heinrich S., der sich in Coppet niedergelassen, und eine Waadtländerin geheirathet hat. Ich blieb einige Tage bei diesem glücklichen Paare, welches zwei artige kleine Töchter hat. Diese guten Kinder sind die einzige Freude ihrer Eltern. Die ältere ist ein für sein Alter sehr vorgerücktes Kind, sie hat eine äußerst schöne Stimme, und kann eine ausgezeichnete Sängerin werden. Ich hörte sie eine patriotische Hymne mit ihrem Vater singen, der ein guter Bassist ist. Ihre Mutter, eine ehemalige Schülerin von Pestalozzi, ist zwar keine gute Sängerin, hat (sich) aber als Schriftstellerin einen gewissen Ruf erworben. Nur ungern verließ ich diese interessante Familie.

der Rheinfall, la chute du Rhin.
nur noch, ne . . . plus que.
auf eine Weise, d'une manière.
läßt es ahnen, lui fait pressentir.
nachstehen, être inférieur.
ein Freund von mir, un de mes amis.
Waadtländerin, Vaudoise.
nur ungern, ce n'est qu'à regret que.

Premier Cours.

Formation du pluriel des Substantifs.

§. 33.

Pour former le pluriel d'un substantif, la règle générale est d'ajouter *s* à son singulier: *l'homme, les hommes; la feuille, les feuilles; le devoir, les devoirs.* Cette règle est sujette aux exceptions suivantes:

1) Les substantifs qui se terminent au singulier par *s, x, z,* ne changent point de terminaison au pluriel: *le mois, les mois; la perdrix, les perdrix; le gaz, les gaz.*

2) Les substantifs terminés au singulier par *au* et par *eu*, prennent un *x* au pluriel: *le tableau, les tableaux; le cheveu, les cheveux.* Le *landau* est le seul des mots de cette terminaison qui prenne *s* au pluriel, *les landaus.* Ces substantifs se terminent tous en *eau* à l'exception de quelques-uns, qui ont seulement *au.* Voici les principaux: *boyau, étau, gluau, gruau, joyau, landau, noyau, tuyau.*

3) Les six substantifs suivants terminés en *ou* prennent *x* au pluriel: *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou; — les bijoux, les cailloux,* etc.

4) Les substantifs terminés en *al* changent au pluriel *al* en *aux*: *le canal, les canaux; l'amiral, les amiraux.* — *Aval, bal, carnaval, cal, cantal, chacal, narval, nopal, pal* et *régal* suivent la règle générale, et prennent par conséquent *s*: *les bals, les carnavals,* etc.

5) Les substantifs suivants terminés au singulier par *ail* changent au pluriel *ail* en *aux: le bail, le corail, l'émail, le soupirail, le travail, le vantail, le vitrail; — les baux, les coraux, les vitraux,* etc.

Rem. Travail prend *s* au pl. lorsqu'il se dit 1) d'une machine propre à contenir les chevaux vicieux, quand on les ferre, et 2) des rapports d'un ministre au roi, ou d'un commis au ministre. — *Ail* fait au pl. *ails* et *aulx.* Le premier est plus usité. — On dit collectivement au sing. *le bétail* et au pl. *les bestiaux.*

6) *Ciel* fait au pluriel *cieux.* On emploie pourtant *ciels:* 1) dans *ciels de lit;* 2) quand il est question de l'imitation du ciel en peinture: *Les ciels de ces tableaux ne sont pas naturels;* 3) dans le sens de climat: *La Suède est sous un des ciels les plus rigoureux de l'Europe.*

7) *Oeil* fait au pluriel *yeux; Alexandre avait les yeux grands, pleins de feu.* Barthélemy.

L'Académie n'admet le pluriel *oeils* que dans *oeils de boeuf*, runde Dachfenster.

8) Quant au mont *aïeul*, qui signifie *grand-père*, il a un pluriel régulier, les *aïeuls.* Le mot *aïeux* signifie *les ancêtres*, et n'a point de forme pour le singulier.

9) Quoiqu'on écrive souvent sans *t* le pluriel des substantifs et des adjectifs terminés au singulier par *ant, ent*: *les momens, les diamans, des malheurs constans*, il est plus correct de le conserver: *les moments, les diamants*, etc. Cette dernière orthographe est même de rigueur dans les substantifs et les adjectifs de cette terminaison, qui n'ont qu'une syllabe: *Avoir mal aux dents. — Les vents déchaînés mugissaient dans les voiles.* Fénelon.

10) Un grand nombre de mots tirés de langues étrangères, ayant passé dans la nôtre, y sont traités, quant à leur pluralisation, comme des mots français.

11) On écrit donc avec le signe ordinaire du pluriel: *des accessits, des agendas, des albums, des bravos, des dominos, des duos, des trios , des numéros, des opéras, des panoramas, des zéros, des impromptus, des échos, des déficits,* etc.

12) Quelques autres de cette classe, que l'usage n'a pas encore bien naturalisés, s'écrivent au pluriel comme au singulier: Ce sont *des alibi, des alinéa, des errata, des quiproquo, des in-folio, des in-quarto, des in-octavo, des post-scriptum, des te-deum, des fac-simile,* etc.

13) Les mots invariables de leur nature ne peuvent quand on les emploie accidentellement comme substan-

tifs, prendre la marque du pluriel: *Les comment et les pourquoi sont souvent bien importuns.* Il faut y ajouter les lettres de l'alphabet, les notes de musique et les adjectifs numéraux cardinaux: *Vous faites vos a trop larges. — Des ut, des ré, des mi. — Faites encore deux quatre et trois huit.*

14) Les infinitifs, quoique essentiellement invariables, prennent la marque du pluriel, quand ils sont passés à l'état de substantifs simples. On écrira donc *les dîners, les soupers, les levers et les couchers du soleil, les vivres. — On lui apporta des vivres, parce qu'il fallait obéir.* Voltaire. Il en est de même de quelques prépositions comme *devant* et *derrière*: *L'ennemi harcelait continuellement les derrières de l'armée, quelquefois même des Cosaques passaient sur les devants.*

Formation du pluriel dans les Substantifs propres.

§. 34.

1) Quoique en général les substantifs propres ne puissent guère s'employer qu'au singulier, il arrive quelquefois qu'on s'en sert pour exprimer une idée de pluralité, comme quand on dit: *les deux Caton, les deux Rousseau.*

2) On remarquera qu'alors, quand ces noms ne servent qu'à désigner les personnes qui les ont portés, on les écrit sans y ajouter le signe caractéristique du pluriel, comme nous venons d'écrire *les deux Caton* sans *s*, et *les deux Rousseau* sans *x*: *Le sultan se montra le digne descendant des Sélim et des Soliman.* Ségur.

3) Mais quand on ne se sert de ces noms que pour désigner des personnes qui ressemblent à celles qui les ont portés, ils rentrent dans la classe des noms communs et conséquemment ils en suivent les lois [1] à l'exception de

(1) La terminaison *al* prend *s* au lieu de se changer en *aux*: *Les Annibals, les Pascals.*

la majuscule qu'ils conservent. On écrira donc avec le signe du pluriel: *Le Stoïcisme ne nous a donné qu'un Epictète mais la religion chrétienne forme des millions d'Epictètes, qui ne savent pas qu'ils le sont.* Voltaire.

4) On remarquera que le génie de notre langue permet de placer l'article pluriel devant un nom propre employé au singulier, et désignant la personne qui l'a porté: *Les sciences étaient communes aux Pascal, comme aux Milton, aux Tasse, aux Corneille, aux Bossuet.* Il est bien entendu que dans ce cas le nom propre ne prend pas la marque du pluriel.

Remarques. Il y a quelques noms propres désignant plusieurs personnages d'une même famille et surtout certaines dynasties, auxquels l'usage, plutôt que la raison, donne le signe du pluriel. On écrit par exemple avec *s: les Macchabées, les Horaces et les Curiaces, les Gracques, les Césars, les Stuarts, les Bourbons* etc. — *Les immortels Macchabées défendirent avec vaillance leur pays et leur religion. — Ce fut la cause de la mort des Gracques.* Montesquieu. —

La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Césars.
Boileau.

On écrit aussi *des Raphaels, des Poussins, des Murillos* etc., quand on désigne par là des tableaux de ces artistes.

Thèmes sur le pluriel des Substantifs.

Telemach näherte ſich den (gen.) Königen, welche ſich in duftenden Hainen, auf immer blühenden (fleuri) Raſen (pl.) aufhielten; tauſend kleine Bäche verbreiteten ihre reinen Wellen in dieſem ſchönen Orte (lieu, pl.) eine Menge Vögel ließen ihre ſanften Lieder in den Gebüſchen ertönen; man ſah zugleich die Blumen des Frühlings, die unter den Tritten erblühen (naître), und die reichen Früchte des Herbſtes. — Was iſt einförmiger als der Geſang der Kukuke, und ſchauerlicher als das Geſchrei der Eulen? — Zum (par) Glücke für die Morgenländer ſind die Kameele ſanfte und folgſame Thiere. — Ein einfaches Kreuz auf (dans) Dorfkirchhöfen preßt oft aus unſern Augen mehr Thränen, als die Grabmäler in unſern Hauptkirchen. — Die Schotten haben gewöhnlich blaue Augen und blonde Haare. — Die engliſchen Admirale haben mehr

was iſt, quoi de. preſſen, faire couler.

als ein Mal würdige und glückliche Nebenbuhler bei den Franzosen gefunden. — Ich hörte nur noch die Stimmen der Nachtvögel und der Schakale. — Diesen prächtigen Festen zog ich die ländlichen Bälle unserer Bauern vor. — Die Arbeiten des Körpers und des Geistes erleichtern sich gegenseitig. — Ich habe nicht, wie Sie, das Glück, meine beiden Großväter noch zu besitzen. — Der Ruhm unserer Vorfahren macht den unsrigen nicht aus. — Die Provence liegt unter einem der schönsten Himmelsstriche Europa's. — Die Himmel erzählen die Ehre Gottes. — Holland ist von Kanälen durchschnitten.

nur noch, ne ... plus que.
liegen, être situé.
die Ehre Gottes, la gloire de Dieu.
durchschnitten, sillonné.

Der Cardinal Mazarin war es, der die ersten Opern in Paris spielen ließ. — Die vielen (nombreux) Tedeums, die nach gewonnenen Schlachten gesungen werden, trösten die Mütter nicht über (de) den Tod ihrer Söhne. — In der Ungnade sind die Hofleute Nullen. — Mehrere Wenig machen ein Viel aus. — Man muß dem Hörensagen (pl.) nicht trauen. — Sie bekümmern sich zu sehr um (gén.) das Gerede (pl.) der Leute. — Es fehlte dem Heere an Lebensmitteln. — Es gelang mir nie einen ersten Preis zu erhalten; ich bekam nur einige Nebenpreise. — Washington gehörte nicht, wie Napoleon, zu jenem Geschlechte der Alexander und Cäsare, welches die Größe des menschlichen Geschlechtes überragt. — Frau von Stael stand in Verbindung mit den beiden Schlegel. — Schiller und Goethe sind die Sophokles Deutschlands. — Ich sehe um mich her die Trümmer des Thrones, auf welchem einst die Cäsare saßen. — Der männliche Stamm der Habsburger erlöscht in dem Kaiser Karl dem Sechsten. — Wer kennt nicht den Kampf der Horatier und Curiatier? — Die zwei Mithridates, Vater und Sohn, gründeten das Königreich Kappadocien. — Spanien ist stolz, die beiden Seneka (Sénèque) erzeugt zu haben. — Die zwei Orloff spielten eine bedeutende Rolle in der Geschichte Catharinens (der) Zweiten. — Nicht alle Jahrhunderte erzeugen

ausmachen, faire.
ein Hörensagen, un ouï-dire.
das Gerede der Leute, le qu'en dira-t-on.
es fehlt mir an, je manque de.
es gelingt mir, je réussis.
ein Nebenpreis, un accessit.
überragen, dépasser.
erlöschen, s'éteindre.
Stamm, ligne, branche, f.
nicht alle, tous-ne-pas.

Homere und Virgile. — Diese Fürsten sind die Nestore und Ulysses ihrer Zeit gewesen.

Second Cours.

Formation du pluriel dans les substantifs composés.

§. 35.

1) Il y a dans notre langue un assez grand nombre de noms composés, c'est-à-dire formés de plusieurs parties liées entre elles par des traits d'union; tels sont: *grand-père*, *essuie-mains*, *arc-en-ciel*, etc. (1) L'orthographe de ces substantifs offre des difficultés non seulement pour le pluriel, mais encore pour le singulier, parce qu'il arrive souvent qu'une des parties du substantif composé employé au singulier est elle-même au pluriel.

2) Voici la règle que nous poserons à cet égard: Pour reconnaître le nombre des différentes parties du substantif, il faut chercher, en le composant soi-même, à bien saisir le nombre de chacun des mots qui servent à sa formation, et écrire ces derniers en conséquence. A-t-on par exemple à écrire les mots *appui-main*, *prie-Dieu*, *chou-fleur*, *essuie-mains*, voici comme on pourra raisonner: *Un appui-main* est un *appui* où l'on repose la *main*, un *appui* pour la *main*; on écrira donc au singulier un *appui-main*. *Des appuis-main* sont des *appuis* où l'on repose la *main*, des *appuis* pour la *main*, et non pour les *mains*, car l'emploi de ce pluriel pourrait faire supposer qu'on y appuie les deux mains à la fois; on écrira donc, en pluralisant seulement *appui*, *des appuis-main*.

Un *prie-Dieu* est une sorte de pupitre avec un marche-pied, où l'on s'agenouille en priant Dieu, quand on prie Dieu. On écrira donc au singulier *un prie-Dieu*.

(1) *Gentilhomme* (pl. *gentilshommes*) s'écrit en un seul mot.

Au pluriel ce mot amène exactement la même composition, on écrira donc au pluriel comme au singulier *des prie-Dieu.*

Un *chou-fleur* est un *chou* qui ressemble à une *fleur*, un *chou* qui est en même temps *fleur;* le dernier mot n'est guère qu'un attribut, une apposition du premier, par conséquent on écrira *un chou-fleur.*

Des *choux-fleurs* sont des *choux* qui sont en même temps *fleurs*; même composition que ci-dessus, mais ici le sens amène le pluriel pour chacune des parties; écrivez donc *des choux-fleurs.*

Un *essuie-mains* est un linge avec lequel on essuie *les mains*, et non *la main* seulement; le sens de ce dernier mot est toujours celui d'un pluriel; on écrira conséquemment *mains* au pluriel, quoique le substantif composé soit employé au singulier: *un essuie-mains.*

La composition est la même pour le pluriel, on l'écrira donc comme au singulier: *des essuie-mains.*

A ces observations, qui suffisent pour la plupart des cas, nous ajouterons encore les principes suivants.

3) Les seules parties d'un mot composé qui prennent le signe caractéristique du pluriel sont le substantif et l'adjectif: *un beau-frère, des beaux-frères.* En conséquence les mots invariables, comme l'adverbe, la préposition, la conjonction et même le verbe, malgré sa nature variable, ne changent jamais dans la composition de ces mots; la pluralisation de ce dernier repose sur des principes tout différents. Ainsi un *passe-partout*, clef qui sert à ouvrir plusieurs portes, dont la composition revient à celle-ci *clef qui passe partout*, s'écrit au pluriel comme au singulier, quoique sa composition au pluriel soit *des clefs qui passent partout.* Quant au mot *partout*, il est invariable en sa qualité d'adverbe.

4) Le mot *garde*, employé dans la composition d'un mot, est substantif ou verbe. C'est à cette distinction qu'il faut faire attention, quand on veut le pluraliser. Dans le premier cas il est variable, dans le second il ne l'est pas.

En général on ne considère *garde* comme substantif que quand il représente une personne, comme dans *un garde-chasse, un garde-champêtre, un garde-national;* plur. *des gardes-chasse, des gardes-champêtres, des gardes-nationaux.* Quand il représente une chose, il doit être considéré comme verbe, et comme tel il reste invariable: *un garde-manger, des garde-manger; un garde-fous, des garde-fous.*

5) Le mot *grand*, qui remplace *grande* dans la composition des mots *grand' mère, grand' rue, grand' tante*, est toujours invariable: *des grand' mères, des grand' tantes.*

6) Quand il se rencontre dans un nom composé un mot inusité d'ailleurs, jouant le rôle d'un adjectif, on le traitera comme tel, en le soumettant à l'accord: *un loup-garou, des loups-garous; une pie-grièche, des pies-grièches, une épine-vinette, des épines-vinettes.*

7) Les mots empruntés à des langues étrangères et employés dans les noms composés, restent toujours invariables, quelle que soit leur nature. On écrira donc *des vice-rois, des in-seize, des te-deum.*

8) Ajoutons encore ici une observation importante: c'est que l'usage fréquent que l'on fait des substantifs composés tend à en diminuer le nombre et à les rendre simples, c'est-à-dire à les faire écrire en un mot: c'est ainsi que l'on écrit d'ordinaire *contrevent, garde-robe, chèvrefeuille* etc., ainsi que des substantifs simples, et, comme tels, on les pluralise d'après la loi propre à ces substantifs: *des contrevents, des garde-robes, des chèvrefeuilles.*

§. 36.

1) Une question qui se rattache en quelque sorte à la pluralisation des substantifs composés, c'est celle qui concerne le pluriel des substantifs liés ensemble par la préposition *de*. Il est quelquefois assez difficile de distinguer si le dernier, qui est placé en régime, est au singulier ou au pluriel. Ecrira-t-on?

du sirop de groseille, ou *du sirop de groseilles;*
une corbeille de groseille, ou *une corbeille de groseilles;*
une odeur de violette, ou *une odeur de violettes;*
un bouquet de violette, ou *un bouquet de violettes.*

2) Voici la règle que nous poserons à cet égard: Lorsqu'un substantif figure comme régime d'un autre, il reste au singulier, s'il ne s'emploie que comme qualificatif; si au contraire il présente une idée collective, on le mettra au pluriel. D'après ce principe on écrira:

du sirop de groseille, *une corbeille de groseilles;*
une odeur de violette, *un bouquet de violettes;*
des caprices de femme, *des couvents de femmes;*
des confitures de prune, *des paniers de prunes;*
des gens d'épée, *des fabricants d'épées.*

3) Si l'on écrit *une corbeille de fruit, des plats de poisson,* c'est que les mots *fruit, poisson,* s'emploient aussi collectivement au singulier, et qu'on dit souvent *du fruit, du poisson,* à peu près comme on dit *des fruits, des poissons.*

§. 37.

1) Il y a un grand nombre de substantifs, indiquant des qualités ou des manières d'être, qui, en français, comme en allemand, ne s'emploient qu'au singulier. Tels sont: *le courage, l'indolence, la modestie, la jeunesse, le zèle, la bonté, la volonté,* etc.

2) Quelques-uns à la vérité s'emploient aussi quelquefois au pluriel, comme par exemple les deux derniers cités, *les bontés, les volontés,* mais alors ils indiquent les effets de la qualité et non la qualité elle-même: *Je n'ai pu résister au plaisir de me vanter de vos bontés.* Voltaire. — *Toutes les volontés d'Alexandre avaient l'inflexibilité du destin.* Barthélemy.

3) D'autres substantifs ne s'emploient qu'au pluriel, et il importe aux Allemands de les connaître, parce que la plupart de ces mêmes noms s'emploient aussi au singulier dans leur langue. Nous allons citer les plus usités:

Les alentours, m., die Umgebungen; *environs*
les archives, f., die Urkunden-Sammlung;
les armoiries, f., das Wappen;
les arrhes, f., das Handgeld;
les atours, m., der Putzstaat;
les broussailles, f., das Gesträuch; *shrubbery*
les confins, m., die Grenzen;
les décombres, m., der Schutt; *rubbish*
les entrailles, f., das Eingeweide;
les entrefaites, f., die Zwischenzeit; *spare time*
les environs, m., die Umgebungen;
les fiançailles, f., das Verlöbniß; *betrothal*
les fonts, m., der Taufstein;
les funérailles, f., das Leichenbegängniß;
les intestins, m., die Gedärme;
les mathématiques, f., die Größenlehre;
les moeurs, f., die Sitten;
les mouchettes, f., die Lichtputze;
les notables, m., die vornehmsten Bürger; *citizens*
les pénates, m., die Haüsgötter;
les pierreries, f., die Edelsteine; *gems*
les pleurs, m., die Thränen;
les proches, m., die Verwandten;
les ténèbres, f., die Finsterniß; *darkness*
les thermes, m., die warmen Bäder;
les vêpres, f., die Vesper;
les vivres, m., die Lebensmittel.

§. 38.

1) Il y a encore quelques substantifs, qui, outre la signification qu'ils ont au singulier, et que la plupart conservent au pluriel, en ont encore une autre dans ce dernier nombre. Nous citerons les plus usités:

L'aboi, das Bellen, les abois, die letzten Züge;
l'arme, die Waffe, les armes, das Wappen;
l'arrêt, der Bescheid, les arrêts, der Arrest;
l'auspice, die Vorbedeutung, les auspices, der Schutz;
la bonne grâce, der Anstand, les bonnes grâces, die Gunst;
le ciseau, der Meisel, les ciseaux, die Scheere;
la défense, das Verbot, les défenses, die Hauzähne;
le denier, der Silberling, les deniers, das Geld;

l'esprit, der Geist,	les esprits, die Lebensgeister;
l'état, der Staat, der Zustand,	les états, die Landstände;
le faste, der Prunk,	les fastes die Jahrbücher;
le fer, das Eisen,	les fers, die Fesseln;
le gage, das Pfand,	les gages, der Lohn (von der Dienerschaft);
l'honneur, die Ehre,	les honneurs, die Ehrenstellen;
le jour, der Tag,	les jours, das Leben,
la lettre, der Brief, Buchstabe,	les lettres, die Wissenschaft;
la lunette, das Fernglas,	les lunettes, die Brille;
la mesure, das Maaß,	les mesures, die Maßregeln;
le neveu, der Neffe,	les neveux, die Nachkommen;
le papier, das Papier,	les papiers, die Schriften;
la petite-maison, das kleine Haus,	les petites-maisons, das Narrenhaus;
la poursuite, die Verfolgung,	les poursuites, das gerichtliche Verfahren;
la pratique, die Ausübung,	les pratiques, die Ränke;
la tablette, das Gestell,	les tablettes, die Schreibtafel;
la troupe, der Haufen,	les troupes, die Truppen;
la veille, das Wachen,	les veilles, die Nachtarbeiten.

Thèmes sur les substantifs composés.

In allen Hauptstädten der Departements wurden Centralschulen errichtet. — Der Blumenkohl (pl.) und die Kohlrabe (pl.) sind Abarten (variété) des Kohls. — Eurotas! warum blühen noch Lorbeerrosen an (sur) deinen trauernden Ufern? — Die Sandwüsten (sables) Afrika's, wo man keine Flurschützen hat, schicken uns im (datif) Frühling Schaaren von Wachteln und Zugvögeln, die im Herbst unsere Tische bedecken. — Die Feigenschnepfe ist ein kleiner, sehr wohlschmeckender (délicat) Vogel. — Die Stutzer haben alle etwas von dem Pfau und

die Hauptstadt, le chef-lieu (d'un département).
Kohlrabe, chou-rave, m.
Lorbeerrose, laurier-rose, m.
trauernd, en deuil.
Zugvogel, oiseau de passage.
die Feigenschnepfen, les bec-figues, (oiseaux dont le bec pique les figues).
Stutzer, petit-maître, m.

von dem Papagei. — Die weiblichen Schöngeister sind die unerträglichsten. — In den Vereinigten Staaten (Etats-Unis) kennt man keine Edelleute. — Die Nationalgardisten wurden bei (dans) diesem Auflauf am meisten der Gefahr ausgesetzt. — Er ist nicht mehr jung, und doch hat er noch seine zwei Großväter und seine zwei Großmütter. — Der Gesandte verlangte seine Pässe. — Die Luchse haben ein geflecktes Fell, wie das der jungen Hirsche. — Die Unterhaltung dieses Schöngeistes besteht meistens aus (en) unzusammenhängenden Reden, deßwegen fürchte ich mich so sehr vor seinen Gesprächen unter vier Augen. — Wir schreiben keines der Meisterstücke des Menschen dem Zufall zu; (sollten) wir denn glauben können (cond.), daß er selbst dessen Werk ist! — Bewundert ihr nicht diese tausend im Thau glänzenden Regenbogen? — Die Wunderblumen in Peru blühen in der That nur Nachts.

weiblich, féminin.
Paß, passeport *ou* passe-port, m. (papier pour passer au port).
Luchs, loup cervier (*cervier* figure comme adjectif).
unzusammenhängende Rede, coq-à l'âne (discours où l'on passe d'une chose à une autre tout opposée, comme d'un *coq* à un *âne*).
Gespräch unter vier Augen, tête-à-tête (entrevue qui se fait tête-à-tête, seul à seul).
Meisterstück, chef-d'œuvre (un chef, c'est-à-dire une pièce principale d'exécution.
Wunderblume, belle-de-nuit.
Nachts, la nuit, de nuit.

Ich ging alle Nachmittage aus, selbst bei (par) der brennendsten Hitze, um diese herrlichen Springbrunnen zu betrachten, deren Anblick mich, so zu sagen, erfrischte. — Die Klapperschlange ist eine der giftigsten von allen Schlangen. — Wie schreiben Sie in der Einzahl die zusammengesetzten Hauptwörter Handtuch, Nußknacker, Zahnstocher, Geländer an Brücken, und in der Mehrzahl die Hauptwörter Mördergruben, Speisekam-

Springbrunnen, jet d'eau, m.
so zu sagen, pour ainsi dire.
die Klapperschlangen, les serpents-à-sonnettes, m.
die Handtücher, les essuie-mains, m.
die Nußknacker, les casse-noisettes, m.
der Zahnstocher, les cure-dents, m.
die Geländer an Brücken, les garde-fous, m.
die Mördergrube, le coupe-gorge.
die Speisekammer, le garde-manger.

mern, Schneeglöckchen, Scheerenschleifer und Weckuhren? — Lange Unterhandlungen und gegenseitige Vorwürfe waren die Vorläufer dieses Krieges. — Die Irokesen waren mit (de) Mordkeulen bewaffnet. — Lesen und Spazierengehen, das sind (voilà) meine liebsten Zeitvertreibe. — Solche Scharmützel waren der Vorgeschmack (pl.) der Schlachten, die alsdann geliefert werden sollten. — Der Schelm beschrieb mir die List, die er gebrauchte, um seine Trinkgelder zu vermehren. — Die beiden Hauptschlüssel wurden niemals wieder gefunden. — Die Seidenwürmer (ver-à-soie) werden mit (de) Maulbeerblättern gefüttert. — Nur in den heißesten Gegenden der neuen Welt findet man Kolibris (oiseau-mouche).

das Schneeglöckchen, le perce-neige.
der Scheerenschleifer, le gagne-petit (*petit* est employé adverbialement pour *peu*).
die Weckuhr, le réveille-matin.
der Vorläufer, l'avant-coureur, m.
Irokese, Iroquois.
die Mordkeule, le casse-tête.
der Zeitvertreib, le passe-temps.
der Vorgeschmack, l'avant-goût.
alsdann sollten, allaient.
das Trinkgeld, le pour-boire.
der Hauptschlüssel, le passe-partout.
nur, ce n'est que .... que.

Récapitulation.

Das Hospitium auf (gén.) dem St. Bernhard ist einer der höchsten, von Menschen (être humain) bewohnten Orte. Dort leben Männer, die aus Liebe zu ihrem Nächsten sich allen Entbehrungen unterwerfen. Die Hunde, die mit den Mönchen auf (à) die Entdeckung der verlorenen Reisenden ausgehen (vont), haben einen wunderbaren Instinkt. Diese Thiere, ihren (acc.) Herren vorangehend, wittern schon von weitem die armen Verirrten. Bei (à) dem Bellen dieser treuen Gehilfen fassen die Unglücklichen wieder Muth, sie richten die Augen nach dem Orte hin, woher die Stimme kommt, und segnen die Retter, die der Himmel ihnen sendet. Oft, wenn die Reisenden außer Stand sind, sich fortzuschleppen, nehmen die Mönche sie auf die Schultern, und mit (de) ihren Bürden belastet, erreichen sie mühsam das Hospitium, wo die Unglücklichen die schnellste Hilfe (pl.) und die zärtlichste Sorgfalt (pl.) finden.

Hospitium, hospice, m.
aus Liebe, par amour.
wittern, flairer.
ein Verirrter, un homme égaré.
sich fortschleppen, se traîner plus loin.

Die Gärten der Mönche, auf kleinen gemauerten Erdwällen angelegt, erzeugen kaum einigen Kohl (pl.) von der kleinsten Gattung. Der Himmel verweigert diesen Einöden Alles, was das Leben erträglich machen (rendre) könnte, und die Winter, die acht Monate dauern, machen aus diesem Aufenthalt eine traurige und schreckliche Einöde. Dreißig Pferde werden gebraucht, Holz dahin zu bringen, welches man in einer Entfernung von mehreren Stunden holen muß.

Der Weg, der über den St. Bernhard führt, ist sehr besucht. In den drei Tagen, die ich dort zubrachte, kamen über zweihundert Personen an. Eine zahlreiche Gesellschaft, aus vierzig Personen bestehend, unter welchen zwei Großväter mit vielen Enkeln, Großneffen und sogar mit zwei Urenkeln, übernachtete mit mir auf dem Gipfel dieses Berges. Zwei englische Gegenadmirale, die auch da waren, erschracken mehr über (de) die Gefahren, denen sie unterwegs ausgesetzt gewesen waren, als über alle diejenigen, welchen (acc.) sie auf den Meeren getrotzt hatten; sie trauten (se fier) mehr ihren Schiffen, als dem schmalen Fußweg, der zwar an den gefährlichsten Stellen mit (de) einem Geländer versehen ist, von wo aber das Auge in bodenlose Abgründe versinkt.

Als wir den Berg hinabstiegen, kamen wir über einige Stellen, die wahrhaft halsbrechend sind; indessen waren wir glücklich genug, allen Gefahren (pour) zu entgehen. Wir erblickten vor uns das herrliche Italien, das unter einem der schönsten Himmelsstriche der Welt liegt, Italien, das Vaterland der Scipionen, der Pompejus, der Gracchen, und jener Familien der Cäsaren, unter deren Scepter die Menschen so lange die Kniee gebeugt haben. Wir freuten uns auf (se réjouir d'avance de voir) die vielen Meisterwerke der Kunst, die uns dort erwarteten und unterdessen weibeten sich unsere Augen an dem Anblick der Naturschönheiten, die

ein gemauerter Erdwall, un terre-plein (*c'est-à-dire* un lieu plein de terre).
führen über, traverser (acc.)
kamen, il y vint.
Urenkel, arrière-petit-fils, m.
übernachten, passer la nuit
erschrecken über, s'effrayer de.
unterwegs, en chemin.
die Geländer, les garde-fous, m.
versinken, plonger.
bodenlos, sans fond.
kommen über, franchir (acc.).
wahrhaft halsbrechend sein, être un vrai casse-cou.
Himmelsstrich, ciel, m.
sich waiden an, se repaître de.
Naturschönheit, beauté naturelle.

uns umgaben, der klaren Bäche, die eine Menge Wasserfälle bildeten, und über welchen tausend Regenbogen sich kreuzten.

Wasserfall, chute d'eau, f.

CHAPITRE III.

Premier Cours.

De l'Adjectif.

§. 39.

1) Un objet ayant des qualités diverses, le substantif qui le représente à besoin d'être accompagné de mots qui les expriment. Cette partie du discours se nomme *l'adjectif.*

En conséquence l'adjectif est un mot qui se joint au substantif pour en exprimer la qualité: *Un grand arbre, une jolie fleur, les rayons éclatants, des femmes savantes.*

2) Outre cette classe d'adjectifs, qu'on appelle *qualificatifs*, il est encore d'autres mots, qui, sans exprimer la qualité des objets, accompagnent le substantif pour le déterminer. On les appelle *adjectifs déterminatifs.*

Ce sont:

a) Les adjectifs numéraux, comme *un, deux, trois, quatre*, etc., *premier, second, troisième, quatrième*, etc.

b) Les adjectifs possessifs: *mon, ton, son; ma, ta, sa; mes, tes, ses; notre, votre, leur; nos, vos, leurs.*

c) Les adjectifs démonstratifs: *ce, cet, cette, ces.*

d) Les adjectifs interrogatifs: *quel, quelle, quels, quelles.*

e) Les adjectifs indéfinis: *chaque, quelque, maint, quelconque, même, autre, tout, nul, aucun.*

Ces quatre dernières classes rentrent plus naturellement dans le domaine des pronoms auxquels elles correspondent, nous ne nous en occuperons donc pas ici.

3) Les adjectifs étant intimement liés aux substantifs qu'ils qualifient, il est naturel qu'il y ait un accord entre ces deux parties du discours: aussi l'adjectif adopte-t-il d'ordinaire le genre et le nombre du substantif qu'il qualifie, ou qu'il détermine. Il est donc indispensable d'apprendre à connaître la manière dont on en forme le féminin et le pluriel.

Formation du féminin des adjectifs.

§. 40.

Règle générale. Pour former le féminin d'un adjectif on ajoute un *e* muet à sa forme masculine: *vrai*, *vraie; grand*, *grande; menu*, *menue; aisé*, *aisée; perclus*, *percluse.*

Rem. Si l'adjectif se termine au masculin par une consonne précédée d'un *e*, celui-ci prend un accent grave au féminin: *entier, entière; secret, secrète.*

Exceptions.

1) Quand l'adjectif se termine au masculin par un *e* muet, on ne peut y en ajouter encore un pour former le féminin; la terminaison est alors la même pour les deux genres: *Un homme aimable*, *une femme aimable; un fruit aigre*, *une bière aigre.*

2) Les adjectifs terminés au masculin par *f* changent *f* en *ve: bref*, *brève; neuf*, *neuve*; *actif, active.*

3) Les adjectifs terminés au masculin par *x* changent *x* en *se: glorieux*, *glorieuse; jaloux, jalouse; creux, creuse.*

4) Les adjectifs terminés au masculin en *el*, *en*, *et*, *on*, forment leur féminin en doublant leur dernière consonne devant l'*e* muet final: *cruel*, *cruelle; ancien*, *ancienne; sujet, sujette; poltron*, *poltronne.* Il faut en excepter *complet*, *discret*, *indiscret*, *inquiet*, *replet*, *secret*, dont la forme féminine est irrégulière: *complète*, *inquiète*, etc.

5) Les adjectifs suivants doublent également leur

dernière consonne au féminin, *pareil, vermeil, épais, gros, gras, bas, gentil, las, exprès, sot, vieillot; — pareille, basse, expresse,* etc.

6) Les adjectifs terminés en *eur* forment leur féminin de différentes manières.

a) Ceux dont le changement de *eur* en *ant* amène un participe présent, font leur féminin en *euse; joueur, joueuse; flatteur, flatteuse.*

b) Ceux qui sont terminés en *teur*, et dont le changement de *eur* en *ant* n'amène pas un participe présent, ont *trice* au féminin: *créateur, créatrice; adulateur, adulatrice.*

Rem. On remarquera encore *exécuteur, inventeur, persécuteur* et *enchanteur*, qui font au féminin *exécutrice, inventrice, persécutrice* et *enchanteresse*. Les noms de cette terminaison sont plus souvent employés comme substantifs que comme adjectifs.

c) Ceux qui sont terminés par *érieur* forment leur féminin d'une manière régulière: *antérieur, antérieure; supérieur, supérieure,* etc. Il faut y ajouter *meilleur, majeur* et *mineur.*

7) Les adjectifs terminés au masculin par la lettre *c* forment leur féminin d'une manière irrégulière: *blanc, franc, sec* font *blanche, franche, sèche; — public, caduc, turc* font *publique, caduque, turque; — grec* fait *grecque.*

Rem. Franc fait au féminin *franque*, quand il désigne le peuple franc ou le langage que parlent les Francs établis en Turquie et dans le Levant: *la nation franque, la langue franque.*

8) Les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux,* font au féminin *belle, nouvelle, folle, molle, vieille.* Cette forme, si irrégulière au premier aspect, vient d'un second masculin, qui est *bel, nouvel, fol, mol, vieil,* que l'on emploie devant les substantifs commençant par une voyelle ou un *h* muet: *un bel oiseau, le nouvel empereur, un fol espoir, le mol édredon, mon vieil ami.* Cette dernière forme n'est pas de rigueur: on dit également *mon vieux ami.* — On remarquera qu'on dit *le vieil homme* dans le sens de *l'homme pécheur, le péché: Dépouiller le vieil homme.* — On emploie aussi familièrement *bel* devant la

conjonction *et*: *Je vois encore le bel et noble habit des chanoines.* J. J. Rousseau. — *Cela est bel et bon.*

9) Les adjectifs suivants forment leur féminin d'une manière tout-à-fait irrégulière: *doux, douce; roux, rousse; faux, fausse, favori, favorite; long, longue; frais, fraîche; bénin, bénigne; malin, maligne; absous, absoute; dissous, dissoute; coi, coite; tiers, tierce; jumeau, jumelle; muscat, muscade.*

Rem. Les adjectifs *fat, châtain, témoin, dispos, debout, grognon, aquilin, hébreu* (1), *velin* ne s'emploient pas au féminin. Il en est de même des adjectifs indiquant une profession ordinairement exercée par les hommes, et employés communément comme substantifs: *C'est une femme auteur. — Me. D., qui vient de mourir à Florence, était docteur en médecine.*

Formation du pluriel des adjectifs.

§. 41.

1) Les principes que nous avons posés touchant la pluralisation des substantifs conviennent également aux adjectifs, tant masculins que féminins: *La religion n'a d'humain que ses ministres, faibles hommes comme nous, sujets aux mêmes passions, organes mortels et corruptibles de la vérité incorruptible et immortelle.* Royer Collard. — *On voyait Minerve assemblant autour d'elle tous les beaux arts.* Fénelon. — *La dissimulation est un mauvais calcul, qui a presque toujours de mauvais résultats. — Egaux en mérite, ces deux princes ne l'étaient pas en puissance.*

2) Il faut observer ici que tandis que les substantifs terminés en *eu* prennent un *x* au pluriel, les adjectifs terminés par cette consonnance prennent un *x* non seulement au pluriel mais encore au singulier: *Un homme heureux, des hommes heureux.*

---

(1) *Hebraïque*, dit Boniface, ne se dit guère que dans *moeurs hébraïques, culte hébraïque, grammaire hébraïque, langue hébraïque.*

On en exceptera les deux adjectifs *bleu* et *feu* (verstorben), qui s'écrivent sans *x* au singulier, et dont le premier prend *s* au pluriel, tandis que le second n'est guère usité dans ce dernier nombre: *J'admirais ces flots **bleus**, qui se confondaient à l'horizon avec le bleu du ciel.* —

*Votre mère était soeur de **feu** mon digne père.*
Florian.

Rem. Quelques grammairiens donnent un pluriel à l'adjectif *feu: Un service solennel pour les **feus** rois Louis XVI et Louis XVII eut lieu à Notre-Dame le 14 Mai 1814. — Les **feus** Dauphin et Dauphine.* Grammaire nationale.

3) Parmi les adjectifs terminés en *al*, qui, de même que les substantifs, changent au masculin pluriel *al* en *aux*, comme *égal*, *égaux; principal*, *principaux*, il y en a quelques-uns auxquels l'usage n'accorde pas cette terminaison, et qui forment leur pluriel par l'addition d'un *s*. Ce cont *amical*, *colossal*, *fatal*, *final*, *frugal*, *glacial*, *initial*, *jovial*, *matinal*, *naval*, *pénal*, *théâtral*, et quelques autres moins usités: encore pour quelques-uns cette formation n'est-elle pas généralement reçue (1); aussi dans le doute vaut-il mieux

---

(1) Il est plaisant d'entendre Lemare railler à cette occasion les grammairiens trop exclusifs: „Grand tumulte, dit-il, parmi les grammairiens à cette occasion; l'Académie elle-même ne peut s'y faire entendre. Buffon a dit: *des habitants **brutaux**, des mouvements **machinaux**;* Jean-Jacques: *des compliments **triviaux**;* Regnard: *des liens **conjugaux**;* l'Académie: *des offices **vénaux**,* tandis qu'elle rejette les mots précédents. M. Chapsal, qui cite et adopte les exemples ci-dessus, se glisse dans la mêlée, et augmentant le désordre, il veut qu'on dise: *les sons **nasals**, les soins **filials**, les ciseaux **fatals**.* Letellier accourt, s'escrime à droite et à gauche, s'attaque aux *habitants **brutaux** de* Buffon, arrête ses *mouvements **machinaux***, rit des *compliments **triviaux*** de Jean-Jacques, foule aux pieds les *liens **conjugaux*** de Regnard, étouffe *les sons **nasals*** de M. Chapsal, et, sans respect pour l'autorité qui tient notre langue en tutelle, proscrit ses *offices vénaux.* Quel parti prendre dans une aussi grande affaire? Celui de l'analogie, ou s'abstenir, lorsqu'on craint de choquer l'oreille par un son tout-à-fait inusité."

adopter un autre tour, et dire par exemple *des événements funestes, malheureux*, au lieu de dire *des événements fatals; des combats de mer*, au lieu de dire *des combats navals; des conseils d'ami, des conseils affectueux*, au lieu de dire *des conseils amicals*, etc.

Thèmes sur le fém. et le plur. des adjectifs.

Alle Theile unserer Erde haben zu verschiedenen (sans art.) Zeiten heftige Erschütterungen erlitten. — Die ehrwürdige Frau von Campan, welche der Erziehungsanstalt in (de) Ecouen vorstand, bewilligte eine besondere Belohnung der Schülerin, die gegen ihre Gespielinnen sanft, liebreich, gefällig, gegen die Lehrerinnen ehrfurchtsvoll, gegen die Untergebenen nachsichtig und gut gewesen war; nämlich (savoir) die Erlaubniß, einen jungen Baum in dem Park zu pflanzen und allein zu pflegen. Dieß war eine von den Schülerinnen lebhaft gesuchte (recherché) Gunstbezeugung. — Die französische Literatur, welche gleich bei ihrer ersten Morgenröthe naiv und anmuthig war, ist seit den letzten Jahrhunderten classisch geworden. — Welche mannigfaltigen Erzeugnisse von (depuis) der fröhlichen Provence bis zu dem fruchtbaren Elsaß! — Die Hoffnung, so täuschend wir sie auch gefunden haben, sieht uns immer bereit, ihren falschen Versprechungen zu glauben. — Hohe, mit (de) ewigem Schnee bedeckte (pl.) Berge trennen die Schweiz von dem schönen Italien. — Die schöpferische Hand Gottes hat jene immer neuen Schönheiten der Natur erschaffen (former). — In (à) einer kleinen Entfernung erblickten wir zahlreiche Heerden furchtsamer Gazellen, welche vor wilden Thieren flohen. — Bei (à) dieser unbescheidenen Frage blieb die beleidigte Königin stumm. — Der neue Kaiser widmet seine ganze Zeit den öffentlichen Geschäften.

die Zeit, l'époque.	liebreich, affectueux.
vorstehen, diriger (acc.).	gleich bei, dès.
Gespielin, compagne.	Elsaß, Alsace, f.

Die Jahre scheinen uns lang, wenn sie noch entfernt sind. — Die christliche Religion hat neue Tugenden geoffenbart, welche der heidnischen Philosophie unbekannt waren. — Marseille wurde von einer griechischen Colonie gegründet. — Allzu freimüthige Worte sind leicht beleidigend. — Die fränkische

Sprache wird besonders in Smyrna gesprochen (v. pr.) — Die inneren Schönheiten dieses Gebäudes entsprechen nicht seiner äußern Form. — Ein bösartiges Fieber richtete damals schreckliche Verheerungen im mittäglichen Frankreich an. — Das Lieblingsgetränk der türkischen Frauen ist Sorbet (art. déf.). — Die jüngst so wohlriechende, so glänzende und so frische Rose ist in dem Herbarium (herbier) nur noch eine blasse, trockene und geruchlose Blume. — Ein thörichter Hochmuth bemächtigte sich des Eroberers nach diesem entscheidenden Siege. — Diese alte Dame erinnert (rappeler) mich (dat.) an die (acc.) achtzigjährige Frau, welche Montesquieu in seinen persischen Briefen mit (sous) so treffenden (piquant) Farben schildert. — Kommen Sie, meine Damen, ruft Marmontel, um von dem Triumph der Philosophie Zeuge zu sein. — Die Römer bewunderten die schönen blauen Augen der gefangenen Germanen. — Der Pomeranzenbaum schmückt mit (de) seinen goldenen (doré) Früchten die südlichen Ufer Frankreichs. — Auf den (dat.) Spitzbergen sind alle Winde eiskalt. — Diese schönen Schauspiele waren neu für mich. — Unheilbringende und unvorhergesehene Ereignisse richteten die Hoffnungen Ludwig des Vierzehnten vollends zu Grunde.

entsprechen, répondre.
anrichten, exercer.
Lieblings, favori.
achtzigjährig, octogénaire.
persisch, persan.
eiskalt, glacial.
die Spitzberge, le Spitzberg.
unheilbringend, fatal, funeste.
vollends zu Grunde richten, achever de détruire.

Sollte man wohl die wilde Natur einer von (par) der thätigen Hand des Menschen angebauten Gegend vorziehen können? Betrachtet einmal (un peu) die öden und traurigen Länder, welche noch unbewohnt sind; seht diese dichten und alten Wälder, diese gebeugten, zerbrochenen Bäume, andere noch zahlreicher am Fuß der ersteren liegend (gisant), verfaulend auf schon verfaulten Stämmen. Die Natur, welche anderswo in einer immer neuen Jugend prangt, zeigt sich hier wie abgelebt und verwelkt. In allen niederen Theilen dehnen sich todte, stillstehende Gewässer, schlammige Stellen aus, die, weil sie weder fest (solide) noch flüssig sind, den Bewohnern der Erde

sollte man vorziehen können, pourrait-on préférer.
prangen (in), briller (de).
abgelebt, décrépit.
stillstehend, stagnant.
schlammig, fangeux.

und des Wassers keinen Aufenthalt gewähren, Sümpfe, die nur giftige Insekten ernähren und unreinen Thieren zur (de) Zuflucht dienen.

Wie schön ist hingegen die angebaute Natur! Wie reich frisch und geschmückt ist sie! Immer entdeckt man in ihr (dat.) neue Reize. Ueberall zeigen sich unseren entzückten Augen wohlriechende und frische (vermeil) Blumen, köstliche Früchte, lachende Wiesen, weite Ebenen mit (de) fetten Weiden oder reichlichen Erndten bedeckt, grüne Hügel mit (de) Weinbergen bepflanzt, Hütten von glücklichen Familien bewohnt, reinliche und friedliche Dörfer und blühende Städte.

giftig, venimeux. unrein, immonde.

Accord de l'Adjectif.

§. 42.

1) L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il qualifie: *Le vrai mérite est modeste. — La haute naissance est un présent de la fortune, qui ne devrait attirer aucune estime, puisqu'elle ne coûte ni études, ni travaux.* La Bruyère. — *Les Arabes, si humains, si fidèles, si désintéressés entre eux, sont féroces et avides avec les nations étrangères.* Raynal.

2) Les Allemands remarqueront que l'adjectif s'accorde toujours en français avec le substantif, soit qu'il l'accompagne immédiatement, soit que, figurant comme attribut, il se trouve placé après le verbe, comme les mots *féroces* et *avides* du troisième exemple. Ce dernier accord n'a jamais lieu en allemand.

3) Quand l'adjectif se rapporte aux pronoms *nous*, *vous*, employés pour un singulier, il ne se met pas au pluriel: *Monsieur, vous êtes louable du motif qui vous fait désirer ce changement.* J. J. Rousseau. — *Le petit Champbonin, que je vous ai recommandé, ne demande qu'à travailler; nous sommes bon gentilhomme et bon enfant, mais nous sommes pauvre.* Voltaire.

4) Quand l'adjectif se rapporte à deux substantifs, il se met au pluriel, et si les substantifs sont de différents genres, c'est le masculin qu'adopte l'adjectif:

Le riche et l'indigent, l'imprudent et le sage,
Sujets à même loi, subissent même sort.

J. B. Rousseau.

L'impératrice donne à ceux qu'elle emploie toute l'autorité et la confiance possibles. Le Prince de Ligne. — *Y a-t-il un domestique et une servante, qui, nourris par leurs maîtres, ne puissent de temps en temps mettre une pièce de cinq francs à la caisse d'épargne?*

5) Quand les terminaisons des deux genres de l'adjectif sont sensiblement différentes à l'oreille, il vaut mieux, pour satisfaire celle-ci, rapprocher le substantif masculin de l'adjectif: *Egaux en férocité, le léopard et la panthère ne le sont pas en force.* — *Cette dame portait une robe et un chapeau blancs.*

Rem. Il arrive au reste assez souvent que l'adjectif ne qualifie qu'un seul des substantifs, et dans ce cas il est bien entendu que l'accord n'a lieu qu'avec celui-ci: *Voici des êtres dont la taille et l'air sinistre inspirent la terreur.* Barthélemy. — *On ne brave pas ainsi les lois et l'autorité publique.*

Thème sur l'accord de l'adjectif.

Die Waffen des Telemach waren glatt wie ein Spiegel und glänzend wie die Strahlen der Sonne. — Die Frauen in (de la) Betika waren schön und angenehm, aber einfach, bescheiden und arbeitsam. — Mein Herz und meine Einbildungskraft, sagt Frau von Sévigné, sind immer mit (de) meiner Tochter beschäftigt. — Große und Kleine, Reiche und Arme (§. 23, 2) sind gleich vor Gott. — Der Mensch, der sein Vaterland liebt, opfert sein Glück und sein Leben für die öffentliche Ruhe und Freiheit. — Das Volk hat immer die Augen und die Ohren offen, um die Fehler der Großen zu entdecken. — Philipp, (der) König von Macedonien, bewies bei (dans)

glatt, poli. Betika, la Bétique (Andalousie).

dieser Gelegenheit einen Muth und eine Klugheit, die über sein Alter giengen. — O mein König, wenn Ihr gerecht seid, wird der Unschuldige nichts fürchten. — Büffon sagt, daß die Samojeden sich von rohen Fischen und (von rohem) Fleisch ernähren. — Der berühmte Schauspieler Talma spielte mit einem vollkommenen Geschmack und edlem Anstand. — Brennende (art. ind.) Hitze und (art déf.) Hunger quälten die Truppen bei (dans) diesem eiligen Rückzug.

über etwas gehen, être supérieur à.
roh, cru (*ne doit être exprimé qu'une fois.*)
edler Anstand, noblesse.
eilig, précipité.

Second Cours.

Remarques sur l'accord de l'adjectif.

§. 43.

1) Dans les deux cas suivants l'adjectif s'accorde généralement avec le dernier substantif, qui fixe le plus l'attention:

a) Quand les substantifs sont synonymes: *Il a montré dans ses procédés une ruse, une astuce indigne d'un honnête homme. — Toute sa vie n'a été qu'un travail, qu'une occupation continuelle.*

Dans ce cas les substantifs ne doivent pas être liés par la conjonction *et*.

Rem. Qnelquefois il y a plutôt gradation que synonymie, mais le principe reste le même:

Il m'a traité avec une réserve, une froideur inexplicable. — Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.
Racine.

b) Quand les substantifs sont unis par la conjonction *ou*, qui suppose l'exclusion de l'un des deux: *Servez-vous pour cela d'une plume ou d'un crayon bien taillé. — On aperçoit sur le sommet du mont un château ou une maison ruinée. — Cette dame portait un chapeau ou un bonnet blanc.*

2) Les adjectifs *nu*, *demi*, *excepté*, *supposé*, *ci-joint*, *ci-inclus*, *y compris*, *passé*, sont invariables quand ils

précèdent le substantif, et variables quand ils le suivent: *Il était nu-tête et nu-jambes, les pieds chaussés de petites sandales.* Voltaire. — *Il est bon d'habituer les enfants à coucher tête nue.* Boniface. — *Il y a là une demi-heure d'enchantement auquel nul homme ne résiste.* J. J. Rousseau. — *Il n'avait que des demi-talents en tout genre.* J. J. Rousseau. — *L'opération dura une heure et demie.* — *Excepté la cour, qui s'élève quelquefois au-dessus des préjugés vulgaires, aucun Egyptien ne voudrait manger dans un plat dont un étranger se serait servi.* Voltaire. — *Tous les habitants, les femmes et les enfants exceptés, furent passés au fil de l'épée.* — *Vous trouverez ci-joint la copie de la lettre que Mr. C. m'a écrite.* J. J. Rousseau. — *Le dessin de cet animal m'a été envoyé d'Angleterre avec la description ci-jointe.* Buffon. — *Passé trois mois, vos réclamations ne seront plus admises.* — *Je fis l'effort, ces jours passés, d'aller à la comédie.* Voltaire.

Remarques. L'adjectif *demi* ne s'accorde jamais en nombre avec le substantif qu'il accompagne: *Deux années et demie suffiront;* c'est-à-dire *deux années et une demie.* Employé substantivement pour *une demi-heure,* il est du genre féminin et susceptible de la forme plurielle: *La demie est-elle sonnée? — L'horloge sonne les heures et les demies.*

Quand l'adjectif *nu* précède le substantif, celui-ci ne peut être accompagné de l'article, et l'on remarquera encore que cet adjectif n'occupe cette place que lorsqu'il est joint à un nom désignant une partie du corps humain ordinairement couverte. On ne dirait donc pas *nu-mains,* mais bien plutôt *les mains nues.*

3) L'adjectif *feu* verstorben, précédant l'article ou un déterminatif quelconque, reste invariable; quand il le suit, il prend l'accord. *J'ai ouï dire à feu ma soeur que sa fille et moi naquîmes la même année.* Montesquieu. — *La feue reine était une princesse de Russie.* Le pluriel de cet adjectif n'étant guère usité, quand on emploie ce nombre, il est mieux de faire précéder *feu*: *feu mes cousins, feu mes cousines.*

4) On laisse sans accord deux adjectifs désignant des couleurs, quand le second modifie le premier: *Les yeux*

le ce poisson étaient jaune-pâle et d'une extrême petitesse. Montemont. — *Cet oiseau a le bec et les pieds gris-brun.* Buffon. — Le premier de ces adjectifs est pris substantivement; c'est comme si l'on disait, d'un *jaune* qui est *pâle*, d'un *gris brun.* (1)

5) Il arrive souvent que l'adjectif passe à l'état d'adverbe sans changer de forme, et il est bien entendu qu'alors il reste toujours invariable, comme dans les locutions suivantes *sentir bon, sentir mauvais, parler haut, marcher droit, voir clair, chanter juste* etc. *La chair de l'hermine sent très mauvais.* Regnard.

Mère écrevisse un jour à sa fille disait:
Comme tu vas, bon Dieu, tu ne peux marcher droit.
La Fontaine.

6) Il en est de même du premier mot des adjectifs composés: *court-vêtu, nouveau-né, clair-semé,* etc.

Légère et court-vêtue, elle allait à grands pas.
La Fontaine.

Les soies de l'éléphant sont très clair-semées sur le corps, mais assez nombreuses aux cils et aux paupières. Buffon.

Remarques.

7) Dira-t-on: *Elle a l'air bon, l'air doux?* ou bien, *elle a l'air bonne, l'air douce?*

Les opinions des grammairiens et des écrivains français sont partagées à cet égard. Nous adopterons celle qui nous paraît la plus raisonnable.

„On dit d'une femme qu'elle a *l'air bon, l'air doux, l'air charmant, l'air spirituel,* lorsqu'on ne considère que l'impression que fait sur les sens le jeu de la physionomie.

---

(1) Il y a donc cette différence entre *des étoffes bleues claires* et *des étoffes bleu-clair,* que les premières sont des étoffes bleues et d'un tissu clair (dünner Zeug), et que les secondes sont d'un *bleu* qui est *clair.* — Dans des *rubans paille,* des *ceintures orange,* etc., les mots *paille, orange* sont aussi substantifs, *couleur de paille, d'orange.* Boniface.

Mais je dirai: *Elle a l'air bonne, l'air douce, l'air charmante, l'air spirituelle, l'air instruite, l'air intelligente, l'air obligeante*, si, sans m'arrêter aux traits de son visage, à l'expression de ses regards, je juge de cette femme par ses paroles affectueuses, par ses raisonnements justes et par ses actions.

Je vois une personne qui fronce les sourcils, serre les lèvres, et jette çà et là des regards de dédain, je dis: *Elle a l'air bien mécontent.* Mais si je l'entends, sans la voir, adresser des reproches à quelqu'un, lui parler sèchement, je dirai alors: *Elle a l'air fâchée, mécontente, irritée*, etc., car je ne puis juger d'une physionomie qui est hors de ma vue. *Elle a l'air* équivaut à *elle semble être, elle a l'air d'être.* Le mot *air* n'est point pris ici dans son acception propre et rigoureuse, il se prête aux vues de l'esprit." Grammaire nationale.

8) Quand il est question de choses, il vaut mieux faire usage du verbe *être*, et dans ce cas il est bien entendu que l'accord se fait avec le sujet de la phrase et non avec le mot *air: Ces fruits ont l'air d'être mûrs. — Ces légumes n'ont pas l'air d'être cuits.*

9) Faut-il écrire, *des bas de soie blancs* ou *des bas de soie blanche? des peaux de renards noirs?* ou *des peaux de renards noires?* etc.

Dans les locutions de ce genre, où le régime est précédé de la simple préposition *de* sans article, il faut chercher à reconnaître quel est celui des deux substantifs qu'il est le plus naturel de qualifier. On écrira donc *des bas de soie blancs*, parce que la soie n'est pas blanche par elle-même, qu'elle ne le devient que par préparation; mais il faudra écrire *des peaux de renards noirs*, parce que ces renards sont véritablement noirs.

D'après ce principe il faut écrire: *Des chaînes d'or massif, des chaînes d'or légères. — Une foule de gens armés, une armée de Barbares mise en déroute. — Une masse de neiges effrayante, une masse de neiges éblouissantes.*

C'est encore d'après ce principe qu'un grammairien moderne écrit: *On a cuit une partie du pain destiné aux pauvres,* et, *on trouva une partie du pain mangée,* contrairement au principe d'un grammairien, qui écrit: *Il trouva une partie du pain mangé, une partie des liqueurs bues,* orthographe que l'analyse ne saurait admettre.

Thèmes sur l'accord des substantifs.

In dieser unglücklichen Schlacht bewiesen Offiziere und Soldaten eine bewunderungswürdige Tapferkeit und Unerschrockenheit. — Fenelon legte bei (dans) seinem Streit mit Bossuet eine erstaunliche Mäßigung und Milde an den Tag. — Der Unglückliche war von einem wüthenden Wolf oder Hund gebissen worden. — Was lag der Republik daran, ob (que) Pompejus oder Cäsar Sieger sein werde? (subj.) — Nichts ist der christlichen Demuth und Einfalt mehr entgegengesetzt als Hochmuth. — Einige dieser Grönländer waren mit (de) Pelzen von Eisbären bedeckt. — Ich kaufte in Lyon sehr schöne, aber auch sehr theure seidene Strümpfe. — Eine Schaar Reiter, mit (de) Lanzen und Pistolen bewaffnet, schwammen zuerst über den Fluß. — Das arme Mädchen war halbtodt vor (de) Schrecken. — Einige wilden Völker tauchen die neugeborenen Kinder in kaltes Wasser. — Todt oder gefangen wird dieser unerschrockene Krieger sein Leben oder seine Freiheit theuer verkauft haben. — Die welken Blumen riechen nicht mehr gut. — Meine Damen, reden Sie doch nicht so leise. — Die Feinde hielten kaum eine halbe Stunde Stand. — Die Schülerin, die ich fragte, hatte eine muntere, geistreiche Miene, sie sah älter aus, als die andern. — Hören Sie die Dame, die so laut spricht im benachbarten Zimmer? Sie scheint erzürnt zu sein. — Nun, mein Fräulein, Sie scheinen verlegen?

an den Tag legen, faire preuve de.
daranliegen, importer.
Grönländer, Groenlandais.
der Eisbär, l'ours blanc.
schwimmen über, passer à la nage (acc.).
Stand halten, tenir bon, tenir ferme.
die Miene haben, } ausſehen, } scheinen, } avoir l'air.
munter, éveillé, gai.

Die Leiden der unglücklichen Gefangenen, die barfuß auf dem Schnee gingen, können nicht beschrieben werden. — Beinahe alle Kinder unserer Bauern sind immer (mit) bloßem Kopf, und befinden sich dabei (en) nicht weniger wohl. — Die Großen würden sich nicht für Halbgötter halten, wenn die Kleinen sie nicht anbeteten. — Die Sonne dreht (sich) um ihre Axe in fünf und zwanzig und einem halben Tage. — Man bringt nichts zu Stande mit halben Maßregeln. — Wir legten diese zwei und eine halbe Meile in einer halben Stunde zurück. — Als es halb schlug, war meine Aufgabe fertig. — Alles gefällt uns an (dans) der Rose, nur die Dornen nicht. — Wir waren alle gesund und munter an (à) Bord, mit Ausnahme zweier Passagiere, die an (de) der Seekrankheit litten. — Die Frauen waren alle in Trauerkleidern, Maria allein ausgenommen, die weiß (de blanc) gekleidet war. — Sie werden beiliegend den Brief ihres Herrn Oheims finden. — Haben Sie die Güte, die beiliegenden Briefe auf (à) die Post zu tragen. — Wenn man widrige Winde voraussetzt, so kann die Ueberfahrt von Havre nach Indien ein Vierteljahr dauern. — Ein einfacher Rosenkranz war der einzige Schmuck ihrer schönen hellbraunen Haare. — Der Wagen des Königs war mit (de) sechs apfelgrauen Pferden bespannt. — Die Schülerinnen der siebenten Klasse tragen an diesem Festtage hellblaue Gürtel. — Die verstorbene Kaiserin war allgemein verehrt. — Seine verstorbene Tante war eine Stiftsdame. — Ich fand eine Wohlthäterin in der seligen Herzogin v. B.

sich halten für, se croire.
zu Stande bringen, exécuter, venir à bout de.
zurücklegen, faire, parcourir.
es schlägt, l'heure sonne.
nur . . . nicht / mit Ausnahme, } excepté.
Seekrankheit, mal de mer, m.
wenn man voraussetzt, supposé.
nach Indien, aux Indes.
hellbraun, châtain-clair.
apfelgrau, gris-pommelé.
Stiftsdame, chanoinesse.

Récapitulation.

Als ich auf (en) offener See war, und kein anderes Schauspiel sah, als einen ruhigen Himmel und (ein ruhiges) Meer, fand ich zuweilen mein Vergnügen daran, die schönen

die offene See, la pleine mer.
sein Vergnügen finden, prendre plaisir.

weißgrauen Wolken zu zeichnen, die an (sous) dem blauen Himmel hintereinander hergleiteten. Besonders gegen Abend entfalteten sie eine bezaubernde Schönheit und Pracht, indem sie sich mit (de) den herrlichsten Farben schmückten.

Eines Abends ungefähr eine halbe Stunde nach (art.) Sonnenuntergang, legte sich nach und nach der Passatwind. Die Wolken, die er in (à) ziemlich gleichen Entfernungen (distances) jagte, wurden seltener, und die des westlichen Theiles gruppirten sich so, daß sie den sonderbaren Anblick und (die sonderbare) Form einer Landschaft vorstellten. Sie zeigten ein weites Land von hohen Bergen gebildet, die von (par) tiefen Thälern getrennt, und von pyramidenförmigen Felsen gekrönt waren. Auf ihren Gipfeln und Abhängen erschienen dünne Nebel, denjenigen gleich, die sich von der Erde erheben. Ein großer Strom floß in ihren Thälchen, und eine Brücke, auf halbzerbrochenen Pfeilern ruhend, erhob sich darüber (au-dessus). Man hätte schwören mögen, daß es ein wirkliches, ungefähr anderthalb Stunden von uns gelegenes (situé à) Land sei. Vielleicht war es der Wiederschein am Himmel irgend einer von uns sehr entfernten Insel. Mehr als einmal wurden unerfahrene Seeleute durch solche Erscheinungen getäuscht.

blau, azuré.
sich legen, se calmer.
der Passatwind, le vent alizé.
dünn, léger.
man hätte schwören mögen, on aurait juré.
es sei, c'était.
Erscheinung, phénomène, m.

Place de l'Adjectif.

Premier Cours.

§. 44.

L'adjectif français n'a pas, comme l'adjectif allemand, sa place invariable devant le substantif. Il se place tantôt avant, tantôt après cette partie du discours.

1) On place ordinairement (1) avant le substantif:

---

(1) Nous disons *ordinairement*, parce qu'il est impossible de poser des principes absolus touchant la place que doit occuper l'adjectif.

a) Les adjectifs suivants: *Beau, bon, brave, cher, digne, grand, gros, haut, jeune, joli, mauvais, méchant, meilleur, petit, vaste, vieux, vilain: Un bon livre, une petite maison, une jolie personne,* etc.

b) Les adjectifs numéraux ordinaux, mais seulement quand ils sont accompagnés de l'article: *Le premier volume, le huitième jour.*

c) Les adjectifs employés au figuré: *De mûres réflexions, un noir chagrin, une tendre amitié.* On dirait dans le sens propre, *un fruit mûr, du drap noir, une viande tendre.*

d) Quand l'adjectif exprime une qualité tirée de la nature même du substantif qu'il accompagne: *Un riche propriétaire, un ennuyeux pédant, les brillantes étoiles.*

e) Pour donner plus de mouvement et de force au discours: *Vous employez-là un étrange moyen! — Quel effroyable événement! — Voilà une touchante histoire.*

f) Il faut observer que nombre d'adjectifs, qui se placent ordinairement après le substantif, doivent le précéder, lorsque des explications antérieures ont suffisamment indiqué que la qualité exprimée par l'adjectif convient au substantif. En conséquence, quoiqu'on dise pour l'ordinaire, *une nouvelle affligeante, un événement désastreux,* il vaudrait mieux, après en avoir déjà fait mention, dire: *L'affligeante nouvelle se répandit bientôt dans la ville. — Ce désastreux événement consterna tout le monde.* Dans ce cas l'adjectif est généralement précédé de l'article *le, la, les,* ou d'un des déterminatifs *ce, cette, mon, ma,* etc.

2) Hors les cas que nous venons de citer, l'adjectif se place ordinairement après le substantif, surtout:

a) Lorsqu'il exprime une qualité qui se rapporte à l'un des cinq sens: *Un fruit aigre, une voix criarde, une odeur suave, une surface rude, un habit bleu.*

b) Lorsqu'il indique la nation: *Un négociant anglais, un avocat français, un philosophe allemand.*

Rem. A la vérité La Fontaine a dit dans ses fables, *la grecque beauté, la romaine avarice,* mais la contrainte de la rime est trop évidente dans ces deux cas, pour qu'ils fassent autorité.

c) Quand il a la forme du participe passé: *Un enfant chéri, un monarque redouté.* —

Il lève vers les cieux un regard assuré,
Il prie, et l'on croit voir un mortel inspiré.
Raynouard.

Rem. Prétendu fait ordinairement exception: *Un prétendu succès, de prétendus savants.*

d) Quand il peut s'employer substantivement pour désigner les personnes, comme *un vieillard aveugle, une femme malade, un homme borgne.* On peut dire *un aveugle, une malade, un borgne.*

e) Quand il est suivi d'un régime, et ordinairement aussi quand il est modifié par un adverbe, comme *un sujet fidèle à son roi, un écrivain très célèbre.*

Remarques.

3) Si c'est le substantif qui a un régime, d'ordinaire il vaut mieux que l'adjectif précède le mot régissant; ou si l'usage ne le permet pas, il suit ordinairement le mot régi: *L'inimitable chantre d'Achille, l'élégant traducteur des Géorgiques.* — *Une natte de jonc grossière lui servait de lit.* Fénélon. — *Des bas de soie noirs.*

4) Dans le style élevé l'adjectif est quelquefois placé après le verbe, au lieu de l'adverbe, mais il conserve sa forme et sa variabilité: — *Les bergers, loin de secourir le troupeau, fuient tremblants, pour se dérober à la fureur du lion.* Fénelon.

Vois-tu cet horizon, qui se prolonge immense?
Lebrun.

5) Quelques adjectifs, que l'on place d'ordinaire avant le substantif peuvent être précédés d'un autre adjectif, sans y être liés par la conjonction *et.* On dit p. ex., un *singulier petit* homme, un *beau grand* jardin. Ce principe concerne surtout les adjectifs *grand* et *petit*, qui alors précèdent immédiatement le substantif.

6) D'ordinaire, quand on fait précéder les adjectifs, on les lie par la conjonction *et: Une belle et vaste forêt.* — *Voilà de tendres et généreux sentiments.* Théry. —

7) Parfois aussi on les place l'un avant, l'autre après le substantif: *Sur le penchant de quelque agréable colline bien ombragée, j'aurais une petite maison rustique.* J. J. Rousseau.

8) Mais pour l'ordinaire, quand il y a plusieurs adjectifs joints à un seul substantif, la règle est de les faire suivre celui-ci en liant le dernier par la conjonction *et: Des interrogations sèches et froides ne me donnaient aucune confiance.* J. J. Rousseau. — *C'était un monarque fier et puissant.*

9) Nous ferons encore remarquer que le nombre des adjectifs féminins qui peuvent précéder le substantif est bien plus grand que celui des adjectifs masculins. Ainsi l'on peut au besoin, et même souvent avec élégance, dire *une verte prairie, une flatteuse espérance, son attentive amitié;* mais on ne dira pas *un vert pré, un flatteur espoir, son attentif amour,* quoiqu'il n'y ait rien de changé pour le fond de la pensée.

Observation. Les principes que nous venons de poser sur la place qu'occupe l'adjectif suffisent pour la plupart des cas, mais on ne peut presque jamais en faire une règle absolue. Il est peu de questions grammaticales qui prêtent plus à l'arbitraire que celle-là, et il n'y a guère que la lecture habituelle de nos bons écrivains, qui puisse indiquer à l'étranger les nuances délicates de la pensée exprimées par la place que l'on assigne à l'adjectif, et qui, bien souvent aussi, repose uniquement sur le sentiment de l'harmonie. (1)

---

(1) S'il est dans notre langue une question grammaticale laissée jusqu'à présent sans solution satisfaisante, c'est sans doute celle de la place que doivent occuper les adjectifs. Il est vrai qu'il y en a peu qui soient hérissées de plus de difficultés. Souvent le même adjectif n'occupe pas la même place quand il accompagne

Thème sur la place de l'adjectif.

Ein gutes Buch ist ein guter Freund. — Der Oheim Mariens war ein schlimmer Verwandter, ein boshafter Mensch. — Der zweite und vierte Theil (livre) der Aeneide enthalten große Schönheiten. — Ueberlassen Sie sich nicht einem blinden Zorn. — Ein armer blinder Mann, von einem kleinen Knaben geführt, bat mich um (acc.) ein Almosen. — Nie hat eine griechische oder lateinische Ode die (dat.) Erhabenheit der Psalmen erreicht. — Karl der Große durchreiste unaufhörlich sein weites Reich. — Grüne Schlangen, blaue Reiher, (héron), rosenfarbige Flamingos (flammant) schiffen sich auf diesen schwimmenden Inseln ein. — Der gerechte Himmel wird diese schwarze Verläumdung nicht unbestraft lassen. — Die reichen Leute sind nur (dann) glücklich, wenn sie einen würdigen Gebrauch von ihren Reichthümern machen. — Dieser junge Graf hat eine reiche Erbin geheirathet. — Ein schwarzes und verdorbenes Blut floß aus meiner Wunde. — Dieser treue Freund verließ mich nie. — Ist dieser Mensch ein sicherer und treuer Diener? — Washington erwarb (sich) einen ewigen Ruhm. — Die wilden Völker lieben ihr Vaterland mehr als die gesitteten Völker. — Diese, einst so reiche und so stolze Stadt ist nur noch ein schmutziger und armer Flecken (bourg). — Dieser brave Mann kaufte weißes Brod für seinen Schützling und aß selbst nur schwarzes Brod. — Welche unglaubliche

bitten, demander.
Karl der Große, Charlemagne.
schwimmend, flottant.
verdorben, corrompu.
einst, jadis, autrefois.
nur noch, ne . . . plus que.

---

deux substantifs qui ont la même signification: Ainsi, pour en présenter un exemple parmi les milliers de cas que l'on pourrait citer, on dit *un monarque fier, un roi fier, un fier monarque,* mais on ne peut pas dire, *un fier roi* ni même *le fier roi,* quoiqu'on dise très bien *l'orgueilleux roi.*

Quelle en peut être la raison? Il est inutile de la chercher autre part que dans l'usage, qui repose vraisemblablement ici sur les lois de l'harmonie. Mais comment expliquer ces lois aux étrangers, si nous ne nous en rendons pas bien compte nous-mêmes, et si leur oreille n'y est pas sensible? On peut essayer de poser quelques principes, mais on ne pourra jamais prévoir que la moindre partie des combinaisons, et il faudra toujours renvoyer à l'usage pour toutes les autres.

Geschichte erzählen Sie uns! — Dieser vorgebliche Philosoph wurde bald erkannt und entlarvt. — Bald entfernte sich das preußische Heer von den russischen Grenzen. — Ein trauriges Herz sucht die Einsamkeit. — Wer hat Ihnen diese traurige Nachricht erzählt? — Die Fürstin hat einen großen und schönen Wuchs, ziemlich hübsche Gesichtszüge und eine angenehme Stimme. (Voyez page 38, — 7.)

vorgeblich, prétendu.

Second Cours.

§. 45.

1) Il y a plusieurs adjectifs qui changent de signification, suivant qu'ils précèdent ou qu'ils suivent certains substantifs. Voici les principaux:

L'air grand. Physionomie noble.
Le grand air. Manières d'un grand seigneur.
L'air mauvais. Extérieur redoutable.
Le mauvais air. Extérieur ignoble.
Un grand homme. Homme illustre par son mérite. (1)
Un homme grand. Homme d'une grande taille.

Rem. Cependant si après *grand homme* on ajoute quelque qualité du corps, il signifie aussi *d'une grande taille: C'est un grand homme blond, bien fait.*

De même si après *homme grand* on ajoute quelque modificatif qui ait rapport au moral, cet adjectif ne désigne plus la taille: *Un homme grand dans ses desseins.*

Un homme galant. Celui qui cherche à plaire aux dames.

Un galant homme. Homme poli, doué de talents, d'un commerce sûr et agréable.

Un gentilhomme. D'extraction noble.
Un homme gentil. Gai, poli.
Un homme plaisant. Gai, enjoué, qui fait rire.

(1) C'est justement le contraire pour l'adjectif *petit.* S'agit-il de sa taille? on dit communément *un petit homme.* Est-il question de ses sentiments? il faut dire un homme petit.

Un plaisant homme. Ridicule, bizarre.
Une voix commune. Voix ordinaire.
D'une commune voix. Unanimement.
Un brave homme. Homme qui a de la probité.
Un homme brave. Qui a de la bravoure.
Un honnête homme. Qui a de la droiture et de la probité.
Un homme honnête. Qui est poli.
Une fausse clef. Clef qu'on garde dans un mauvais dessein.
Une clef fausse. Celle qui ne va pas à la serrure.
Une fausse porte. Porte ménagée pour se dérober aux importuns, sans être vu.
Une porte fausse. Simulacre de porte.
Un vilain homme. Désagréable par son extérieur, ou par ses manières et ses vices.
Un homme fort vilain. Homme d'une avarice sordide.

Rem. Il faut dans cette acception qu'un modificatif précède l'adjectif *vilain.* On dit aussi substantivement: *C'est un vilain.*

Un bon homme. Un homme simple, faible, crédule.
Un homme bon. Charitable, affectueux, bienveillant.
L'année dernière. C'est l'année qui précède immédiatement celle où l'on est. On dit dans le même sens, *la semaine dernière, le mois dernier; l'hiver dernier.*
La dernière année de mon séjour à Paris. C'est celle après laquelle je cessai d'habiter Paris.
Une chose certaine, une nouvelle certaine. Chose, nouvelle sûre, véritable.
Une certaine chose, une certaine nouvelle. Chose qu'on ne détermine pas, quelque nouvelle.
Le vin nouveau. Vin nouvellement fait.
Le nouveau vin. Vin différent de celui qu'on buvait auparavant, vin nouvellement mis en perce.
Un conte plaisant. Récréatif, amusant.
Un plaisant conte. Récit ridicule et sans vraisemblance.

Le ton haut. Degré supérieur d'une voix chantante ou du son d'un instrument.

Le haut ton. Manière de parler arrogante.

Mortel, signifiant *sujet à la mort,* ne se place qu'après le substantif: *L'homme mortel.*

Mortel, signifiant *grand, excessif,* précède ou suit le substantif: *Mortel ennemi, ennemi mortel.*

Remarques.

2) *Un habit neuf* est celui qu'on n'a point, ou presque point porté; *un habit nouveau* est un habit d'une nouvelle mode; *un nouvel habit* est un habit différent de celui qu'on vient de quitter.

3) Le ton qu'on emploie détermine le sens du mot *pauvre*: *Assister un pauvre homme, une pauvre veuve, un pauvre vieillard,* c'est-à-dire *sans bien.* C'est toujours là sa signification, quand il est placé après le substantif: *Un homme pauvre, un prince pauvre.*

La pauvre reine, le pauvre enfant, les pauvres innocents, expression de tendresse ou de compassion.

C'est un pauvre poète, un pauvre orateur, de pauvre vin, expression de mépris.

4) *Furieux* après le substantif signifie *en fureur, transporté de colère*: *Un chien furieux, un homme furieux.* Avant le substantif, on ne l'emploie guère que dans le style familier, et alors il désigne l'excès, l'extrême grandeur: *Un furieux menteur.*

5) *Seul* avant le substantif exclut tous les individus, tous les objets de la même espèce: *Un seul homme peut porter ce fardeau,* c'est-à-dire, aucun autre que lui ne peut le porter: *Une seule chambre,* (et non *plusieurs*) *servait à toute la famille.*

Seul après le nom exclut tout accompagnement: *Un homme seul peut porter ce fardeau:* c'est-à-dire un homme suffit pour le porter. — *Une table seule* (sans aucun autre meuble) *était dans le cabinet.*

5) *Un mot* peut être *bon* sans être *un bon mot;* ce dernier est toujours une saillie, une pensée ingénieuse.

Thème sur la place des adjectifs.

Das letzte Jahr, welches ich in England zubrachte, war durch mehrere für mich wichtige Ereignisse bezeichnet. — Der Fürst starb vergangenes Jahr. — Eine gewisse Unruhe bemächtigte sich meiner. — Haben Sie gewisse (sichere) Nachrichten mir zu melden? — Diese Sängerin hat nur eine gewöhnliche Stimme. — Der Staatsrath von N. wurde einstimmig zum Präsidenten der Versammlung erwählt. — Ein einziges Gemälde dieser Sammlung wurde (mit) zweihundert und fünfzig Louisd'ors bezahlt. — Das Zimmer war vollkommen leer; ein einziges Gemälde war nur noch da. — Erzählen Sie uns ein spaßhaftes Märchen (conte), und nicht eine lächerliche Geschichte wie die gestrige. — Vermittelst eines falschen Schlüssels drang der Dieb in das Haus. — Ich bemühte mich vergebens aufzuschließen, ich hatte den (une) unrechten Schlüssel genommen. — Der Marschall Mortier war ein sehr großer Mann (von Wuchs). — Napoleon war der größte Mann der neueren Zeit. — Das gemeine Aussehen des Sokrates verkündigte keineswegs einen großen Mann. — Trauen Sie diesem Hunde nicht, er hat ein (art. déf.) bösartiges Aussehen. — Ein höflicher Mann nimmt für sich (lui) ein. — Ich gehe nur mit ehrlichen Leuten um. — Der vorige Sommer war zu kalt, als daß der neue Wein gut sein kann. — Auf der (en) Reise trinkt man alle Tage neue (andere) Weine. — Der Mensch ist ein sterbliches Geschöpf. — Hannibal war ein Todfeind der Römer.

neue Zeit, temps modernes.
trauen, se fier.
gemein, mauvais.
einnehmen, prévenir.
umgehen, aller, fréquenter.
als daß, pour que.

Récapitulation.

Die glänzende Sonne war eben untergegangen; ein langer röthlicher Streif zeigte noch ihre Spur an dem fernen Gesichtskreis der Berge Syriens; der Vollmond im (dat.) Osten

war eben, venait de.

erhob sich auf blauem Grunde an den (dat.) flachen Ufern des Euphrats und spiegelte seine sanften Strahlen in dem hellen Wasser dieses schönen Stromes; der sinkende (mourant) Glanz des Tages milderte das Grauen der Finsterniß; das aufmerksamste Auge erblickte keine Bewegung auf der weiten Ebene; eine düstere Stille herrschte in der unermeßlichen Wüste: nur in (à) langen Zwischenräumen hörte man das schaurige Geschrei einiger Nachtvögel und einiger Schakale. Diese einsamen Orte, dieser friedliche Abend, dieses hehre Schauspiel flößten meinem Gemüthe (âme) eine fromme Andacht ein. Der Anblick einer großen wüsten Stadt, die Erinnerung vergangener Zeiten, die Vergleichung mit (de) dem gegenwärtigen Zustand, Alles erhob mein Herz zu hohen Gedanken. Ich überließ mich einer tiefen Träumerei.

Hier, sagte ich mir, hier blühte ehemals eine reiche Stadt, hier war der Sitz eines mächtigen Reiches. Ja, diese verlassenen Orte wurden ehemals von einer lebendigen (animé) Menge bewohnt, ein thätiges Volk bewegte sich auf (dans) diesen jetzt einsamen Straßen. Und heute — dieß nur bleibt von jener mächtigen Stadt: ein schauerliches Gerippe; dieß nur bleibt von einer weiten Herrschaft: eine dunkle und eitle Erinnerung. Das traurige Schweigen der Gräber ist an die Stelle des Geräusches der öffentlichen Plätze getreten: die prächtigen Paläste sind die Raubhöhlen der wilden Thiere geworden, und die kriechenden Thiere bewohnen das Heiligthum der Götter. So also (ainsi donc) gehen die Werke des Menschen unter, so verschwinden Reiche und Nationen.

spiegeln, refléter.
mildern, tempérer.
Grauen, horreur.
schaurig, lugubre.
hehr, sublime.
Andacht, recueillement.
sich bewegen, circuler.
Gerippe, squelette, m.
an die Stelle treten, succéder (à)
die Raubhöhle, le repaire.
ein kriechendes Thier, reptile, m.

Degrés de qualification ou de comparaison.

Premier Cours.

§. 46.

1) En exprimant une qualité, on peut le faire à différents degrés. Un objet peut être *grand* d'une manière

relative, ou *plus grand* qu'un autre, ou *le plus grand* de tous. De là trois degrés de qualification que l'on appelle le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

Les Allemands ont des formes simples pour exprimer ces degrés, tandis que nous sommes obligés d'énoncer les deux derniers au moyen d'un adverbe.

2) Le positif n'est autre chose que l'adjectif même exprimant la qualité sans comparaison: *Le grand homme est modeste.*

3) Le comparatif exprime la qualité comparée et comme la comparaison peut indiquer la supériorité, l'infériorité, ou l'égalité, on distingue trois comparatifs:

a) Le comparatif de *supériorité*, formé au moyen de l'adverbe *plus*, qui se place devant l'adjectif: *Le papillon est plus parfait que la rose.*

b) Le comparatif *d'infériorité*, formé au moyen de l'adverbe *moins: Cette guerre fut moins heureuse que juste.*

c) Le comparatif *d'égalité*, qui se forme au moyen des adverbes *aussi*, *autant*, avec cette différence que le premier se place devant l'adjectif comparé, et le second, après: *Je fuis les oisifs des villes, gens aussi ennuyés qu'ennuyeux.* J. J. Rousseau. Il faudrait dire, en employant *autant: gens ennuyés autant qu'ennuyeux.*

4) Nous avons trois comparatifs exprimés au moyen d'une forme simple: ce sont *meilleur* au lieu de *plus bon*, qui n'est pas en usage, *moindre* au lieu de *plus petit*, et *pire* au lieu de *plus mauvais: Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne.* Voltaire. — *Votre malheur est moindre que le mien.* — *Le remède est pire que le mal.* On peut joindre à ces mots les adjectifs *majeur*, *mineur*, *supérieur*, *inférieur*, *antérieur*, *postérieur*, qui se rattachent au comparatif par leur signification.

5) Le comparatif *moindre* ne qualifie guère des objets matériels. On ne dira donc pas bien: *Votre chambre est moindre que la mienne;* il faut employer ici *plus petit.* Mais on dit de préférence: *Vos peines sont moindres*

que les miennes, etc. On l'emploie aussi pour *moins bon*, geringer: *Ce vin est moindre que le vôtre.*

6) Au lieu de *que* on emploie *de* après *plus* et *moins*, lorsque ceux-ci sont suivis d'un adjectif numéral, et qu'il n'y a pas comparaison: *Il a plus de vingt mille francs de rente. — Il me reste moins d'un écu.* L'usage semble aussi s'être prononcé en faveur de *plus d'à moitié, plus d'à demi: Il est plus d'à demi mort, plus d'à demi ruiné.*

7) Le superlatif exprime ou une qualité portée à un degré très élevé, sans comparaison, ou une qualité portée au plus haut degré, soit en plus, soit en moins. Le premier, que l'on appelle *superlatif absolu*, se forme au moyen des adverbes *très, fort, bien, extrêmement, infiniment*, qui se placent devant l'adjectif: *Voilà qui est bien singulier. — Je vais vous conter une historiette qui est fort vraie.* Me. de Sévigné. — *On le croit très riche.*

8) Le second qu'on appelle *superlatif relatif*, exprime une qualité portée au plus haut degré, et se forme au moyen des comparatifs de supériorité et d'infériorité, que l'on fait précéder de l'article *le, la, les*, ou d'un des déterminatifs *mon, ton, son*, etc.: *De tous les êtres animés, l'oiseau-mouche est le plus élégant pour la forme et le plus brillant pour les couleurs.* Buffon. — *La conscience est le meilleur livre de morale que nous ayons; c'est celui que nous devons consulter le plus souvent.* Pascal. — *Il ne me vint pas dans l'esprit qu'il pût y avoir dans cette affaire la moindre chose qui me regardât.* J. J. Rousseau.

9) Quand l'adjectif employé au superlatif relatif est placé après le substantif, l'article qui sert à former ce degré de comparaison ne se contracte pas avec les prépositions *de, à*, et ne peut jamais en être précédé: *Je vous parle de l'homme le plus estimable et le plus estimé. — Dites cela à la femme la moins crédule, et vous verrez qu'elle y ajoutera foi.*

10) Le superlatif ne peut être suivi des prépositions *à*, *dans*, *parmi*, etc.; on les remplace par la préposition *de*: *C'est l'homme le plus drôle de Paris*. — *Le plus riche de ces propriétaires est Mr. D.*

11) La formation des degrés de comparaison est la même pour les adverbes que pour les adjectifs: *heureusement, plus heureusement, le plus heureusement.*

12) *Bien*, *mal*, qui répondent à *bon*, *mauvais*, ont pour comparatifs *mieux*, *pis*; ceux-ci sont donc irréguliers de même que les adjectifs auxquels ils correspondent.

Thèmes sur les degrés de qualification.

Das Lesen guter Bücher ist gleich einer Unterredung mit den geistreichsten Menschen der Vorzeit, und sogar einer ausgesuchten Unterredung, in welcher sie uns nur die besten ihrer Gedanken entdecken. — Handlungen (art. déf.) sind sicherer als Worte. — Die Schlachten waren ehemals viel blutiger als heutzutage. — Ein ehrlicher Mensch wird nie einen (de) bessern Freund haben als seine Frau. — Alexander war tapferer als Philipp, dieser aber war klüger als sein Sohn. — Umsonst sehen wir unsere theuersten Hoffnungen verschwinden, wir hegen immer wieder neue. — Wie viele Menschen gibt es, die glücklicher sind als weise! — Der Feind verlor mehr als zehntausend Mann in dieser Schlacht, welche indessen für uns weniger glückliche Folgen hatte als die vorige. — Frankreich ist viel kleiner als Rußland; es ist auch weniger bevölkert, denn Rußland zählt über (plus) sechzig Millionen Einwohner; aber Frankreich ist unendlich reicher an (en) Produkten aller Art, und sein Handel ist weit blühender. — Unter allen diesen Lastern ist die Lüge das schlimmste, und leider vielleicht das gewöhnlichste. — Türenne war eben so bescheiden als tapfer. — Gute Gesetzgeber suchen ihre Mitbürger besser zu machen, aber Pompejus, Crassus und Cäsar suchten sie schlimmer zu machen. — Von den höchsten Punkten des Schwarzwaldes erblickt man das fruchtbare Rheinthal.

ausgesucht, étudie.
verschwinden, s'évanouir.
hegen, concevoir.
blühend, florissant.
machen, rendre.
hoch, élevé.
der Schwarzwald, la Forêt-Noire.
das Rheinthal, la vallée du Rhin.

Die mildeste heiterste Luft scheint in Quito einen der schönsten Theile vom südlichen Europa anzukündigen. — Die batavische Reiterei erklärten die Römer selbst (für) den besten Theil ihrer Heere. — Frankreich, der gefährlichste unter allen unsern Nachbarn, war damals durch den Krieg und noch mehr durch innere Faktionen entkräftet. — Die Eigenschaften, die Philipp am meisten schätzte und die er am besten (zu) würdigen (apprécier) wußte, vereinigten sich in Wilhelm von Oranien. — Nicht minder edlen Stammes als Wilhelm war Lamoral, Graf von Egmont. — Den Niederlanden fehlte nur der Name, um das blühendste Königreich dieses Erdtheils zu sein. — Minder glücklich als der Herzog von Friedland war Pappenheim, der furchtbarste Soldat im österreichischen Heere. — Murat war mehr Soldat als Feldherr. — Hermanns Plane, als dem glänzendsten und kühnsten, gab Varus den Vorzug. — Der glücklichste unter allen Eroberern ist vielleicht nur der strafbarste. — Lavater gehörte zu den wenigen Menschen, welche ihr Inneres, besonders ihre Fehler, nicht verstecken. Sehr oft habe ich ihn von den Talenten und Verdiensten (sing.) seiner heftigsten Widersacher mit derselben Wärme reden hören, als wenn er die Tugenden seiner eifrigsten Freunde gepriesen (vanter) hätte.

Stamm, origine, extraction.
furchtbar, redoutable.
Hermann, Arminius.
zu den wenigen gehören, être du petit nombre de.
Widersacher, adversaire.

Second Cours.

Remarques sur le comparatif.

§. 47.

1) Dans les comparatifs d'égalité on emploie *aussi*, *si*, devant les adjectifs et les adverbes, et *autant*, *tant*, avec les substantifs et les verbes: *Vous êtes aussi coupable que moi. — Je travaille aussi bien que lui. — J'ai autant de soucis que vous. — Je souffre autant que lui.* Voyez encore §. 46, 3. c.

2) Quand la proposition est affirmative, on ne peut faire usage que des adverbes *aussi*, *autant;* quand elle

est négative, on emploie indifféremment *si* ou *aussi*, *tant* ou *autant*: *Je ne suis pas si grand*, ou *pas aussi grand que vous — Vous n'avez pas tant* ou *pas autant de zèle que mon ami.*

3) Pour marquer l'extension et non la comparaison, on fait toujours usage de *si* et de *tant*: *Il n'y a point d'homme si vicieux, qu'il n'ait quelque bonne qualité. — Il montra tant de regret que je lui pardonnai.*

4) On emploie *tant* au lieu de *si*, et le verbe le sépare de l'adjectif, toutes les fois que l'adverbe commence la proposition: *Elle va descendre dans ces sombres lieux avec ces rois anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places.* Bossuet.

Rem. Tant que signifie encore *aussi longtemps que: Je l'aimerai tant que je vivrai.*

5) Dans les comparatifs de supériorité, on emploie volontiers l'adverbe *davantage* au lieu de *plus*, quand le second terme de la comparaison n'est pas exprimé: *Vous êtes fâché, je le suis davantage.* Quelques écrivains en ont aussi fait usage dans le sens du superlatif *le plus*: *Je ne sais lequel de ces exemples nous devons admirer davantage.* Montesquieu. Ce dernier emploi de *davantage* est généralement condamné par les grammairiens.

6) Dans des locutions telles que les suivantes *plus* et *moins* (je, desto) sont séparés de l'adjectif: *Plus l'offenseur est cher, plus on ressent l'injure.* Racine. — *Moins l'assemblée est grande, plus elle a d'oreilles.* Piron.

Dans ce cas on ne peut donc faire usage des comparatifs *meilleur, moindre, pire.* On dira donc: *Plus on est bon, plus on est aimé;* et non *meilleur* etc.

Remarques sur le superlatif.

§. 48.

1) L'article se répète devant tous les superlatifs, même lorsque les adjectifs qualifient le même substan-

tif: *Le plus fidèle, le plus sincère ami n'agirait pas autrement.*

2) Quand on n'emploie la comparaison que pour distinguer une chose d'avec une autre, on fait usage du superlatif et non du comparatif, qui est usité en allemand. On dira donc en parlant de deux plumes: *Donnez-moi la plus molle des deux, celle qui est la plus molle.*

3) Il y a en français quelques superlatifs absolus qui s'expriment en un seul mot, tels sont *illustrissime, révérendissime, excellentissime, éminentissime, sérénissime,* que nous avons empruntés à la langue italienne. On dit encore, plutôt plaisamment que sérieusement *savantissime, grandissime, parvulissime, nobilissime, rarissime.* Enfin on remarquera le mot *généralissime,* qui désigne un général en chef. — *Minime* signifie *très petit.*

4) On remarquera que les mots français *l'aîné, le cadet* équivalent à des superlatifs; le premier signifie *le plus âgé*, et le second *le plus jeune.*

5) Les Allemands emploient volontiers le superlatif relatif dans l'apostrophe (Anrede) après un adjectif possessif; les Français dans ce cas font usage du superlatif absolu ou simplement du positif. On traduira donc: Mein bester Freund, hören Sie mich doch, par: *Mon bon ami, écoutez-moi donc.* Si toutefois on énonçait une interjection, on dirait en français comme en allemand: *O mon meilleur ami! — O la plus tendre des mères!*

6) Quand on compare les objets entre eux, l'article qui sert à former le superlatif est variable, mais, si l'on ne fait qu'énoncer une comparaison entre les différents degrés de qualité d'un même objet ou de plusieurs, elle ne porte que sur l'adjectif et non sur le substantif, et conséquemment l'article est invariable. On dira donc: *De toutes ces rivières celle-ci est la plus large*, car dans cet exemple on compare cette rivière avec d'autres rivières.

Mais il faudrait dire: *C'est ordinairement près de*

leur embouchure que les rivières sont le plus larges. Ici on ne compare pas les rivières entre elles, mais seulement leurs degrés de largeur dans les différents points de leur cours.

Voici encore quelques exemples qui éclairciront cette règle:

Avec accord. *Les hommes artificieux sont toujours les plus empressés à donner des louanges.* Fénelon. — *Ovide a été un des génies les plus heureusement nés pour la poésie.* Laharpe. — *C'est ainsi que la Providence se joue des projets qui nous paraissent les plus légitimes.* J. B. Rousseau.

Sans accord. *Le matin était le temps où nous étions le plus tranquilles.* J. J. Rousseau. — *Ce grand prince n'admettait point de faux rapports, même contre les personnes qui lui étaient le plus inconnues.* Racine. — *C'est l'ouvrage pour lequel les conseils de Diderot me furent le plus utiles.* J. J. Rousseau.

Dans cet exemple de Racine: *Voilà les gens que le roi a le plus comblés de ses grâces*, il semble à la première vue que la comparaison se fasse entre plusieurs personnes, et que l'accord soit de rigueur, mais une analyse exacte fera reconnaître que *le plus* modifie le verbe *a comblés*, et que l'article, formant avec *plus* un adverbe au superlatif, doit rester invariable. C'est comme si l'on disait: *Voilà les gens que le roi a comblés le plus de ses grâces.* ([1])

7) D'après ce que l'on vient de voir, il est bien entendu que toutes les fois que *le plus*, *le moins*, modifient un verbe, ils restent invariables: *Les gens les plus aimables sont ceux qui choquent le moins l'amour-propre des autres.*

---

(1) Ajoutons encore que l'on peut quelquefois employer l'une ou l'autre des deux formes, suivant le sens que l'on a en vue; témoin cet exemple de Boniface: *Cette pièce est une de celles qui furent les plus applaudies, ou le plus applaudies.*

Thèmes sur les degrés de qualification.

Die Zeit ist das Gut, mit (gén.) dem wir am sparsamsten sein sollten, und es ist gerade dasjenige, welches wir am thörichtesten verschwenden. — Die vollendetste, von den geschicktesten Lehrern gegebene Erziehung liefert leider nur zu oft die mittelmäßigsten Resultate. — Es ist nicht unmöglich, sagt Montesquieu, daß die Handlungen, welche Augustus am meisten entehrten, diejenigen gewesen sind, die ihm am meisten (le mieux) Nutzen brachten. — Frau von Sévigné mußte den größten Theil ihres Lebens fern von ihrer Tochter zubringen, die ihr so theuer war. — Von der Philosophie zur Gottlosigkeit ist es eben so weit, als von der Religion zum Fanatismus. — Der Sklave hat nur einen Herrn; der Ehrgeizige hat eben so viele als es Menschen gibt, die sein Glück befördern können. — Holland ist nicht so bevölkert als Belgien. — Ebenso unerschrocken als sein Reiter, trotzt das Pferd den (acc.) größten Gefahren. — Bei (à) der Nachricht dieser Niederlage wurde der Kaiser so ergrimmt, so wüthend, daß Niemand (es) wagte, sich ihm (zu) nähern. — Die Rechtschaffenheit ist eben so selten mit dem Eigennutz übereinstimmend, als die Vernunft mit der Leidenschaft. — Man muß den Namen eines Philosophen eben so sehr durch seine Tugenden als durch seine Kenntnisse verdienen. — So lange man sich mit (de) seinem eigenen Verdienst schmücken kann, braucht man sich nicht auf das seiner Vorfahren zu stützen (appuyer). — Nichts hindert so sehr, ungezwungen (naturel) zu sein, als der Wunsch, es zu scheinen. — Nichts überredet so leicht gewisse Leute, als das, was sie am wenigsten verstehen. — Man ist nicht reich, so lange man sich bemüht, es noch mehr zu werden. — Mein theuerster Freund! verdammen Sie mich nicht, ehe Sie meine Vertheidigung gehört haben.

verschwenden, prodiguer.
Nutzen bringen, servir (av. l'acc.).
es ist weit, il y a loin.
Gottlosigkeit, impiété.
das Glück befördern, travailler à la fortune.
übereinstimmend, d'accord.
brauchen, avoir besoin.

Je mehr man Jemand liebt, desto weniger muß man ihm (acc.) schmeicheln. — Je größer das Unglück ist, desto edler ist es, sich nicht von ihm niederschlagen (abattre) zu lassen. —

Je besser ein Mensch ist, desto weniger hält er die andern für schlecht. — Werden Sie ihre Reise nach Paris über (par) Nancy oder über Metz machen? . . . Ich werde den kürzeren Weg einschlagen (prendre), nämlich über Nancy. — Die Auflagen (impôt) sind geringer in Frankreich als in England, aber der Reichthum ist auch weit beträchtlicher in diesem letzteren Lande als in dem ersteren. — Je weniger man Ueberflüssiges hat, desto weniger hat man Sorgen. — Je aufgeklärter die Menschen sind, desto freier sind sie. — Jedermann liebte diesen Fremden, so höflich und gefällig bewies er sich gegen (envers) alle Menschen. — Alexander war mächtig, aber Augustus war es noch mehr. — Das Unglück, das wir verdient haben, drückt uns noch mehr nieder. — Protesilaus, der etwas (un peu) älter ist als ich, war unter allen Jünglingen derjenige, den ich am meisten liebte. — In gewissen Gegenden erbt der älteste der Söhne alle Güter der Familie. — Man fragte einst einen (dat.) Weisen, was den (acc.) Menschen am meisten schmeichle? Die Hoffnung, antwortete er. — Man urtheilt oft über (de) die Sachen, die man am wenigsten versteht. — Der König begnadigte viele Verurtheilte, und bestrafte nur einige der schuldigsten. — Gewisse Eltern sind so verblendet, daß sie ihre Kinder für schuldlos halten, selbst wenn sie am strafbarsten sind. — Die guten Schwimmer suchen immer beim Baden (au bain) die Stellen, wo das Wasser am tiefsten ist. — Die reißendsten Flüsse sind deßwegen nicht die tiefsten und gefährlichsten.

halten für, croire.
nämlich, c'est-à-dire.
Ueberflüssiges, superflu.
unterdrücken, accabler.
die Güter, les terres.
Schwimmer, nageur.

Récapitulation.

In jenen Gegenden des südlichen Amerika's, wo die thätigere Natur von den Gipfeln der Kordilleren die größten Ströme der Welt herabsendet, von welchen einige einen Lauf von mehr als tausend Stunden haben, erheben sich unermeßliche Wälder, die beinahe eben so alt sind, als der Boden, den sie bedecken. Die so warme Feuchtigkeit, von welcher sie durchdrungen werden, wird die unversiegbare Quelle eines

herabsenden, faire descendre.
die Kordilleren, les Cordillères.
unversiegbar, intarissable.

immer frischeren und schöneren Grün. Ueberall hier, besonders aber in den entlegensten Gründen (terre), auf (dans) den Stellen, wo die Einsamkeit am tiefsten ist, sind diese Wälder der Aufenthalt einer Menge Thiere, welche durch die Mannigfaltigkeit ihrer Formen und durch die noch erstaunlichere Schönheit ihrer Farben in diesen weiten Gegenden ein Schauspiel geben, (das) prächtiger (ist), als alle diejenigen, die sich in unserem Europa uns darbieten, — eine (c'est une) eben so schöne als abwechselnde Scene. Hier kann der Mensch am leichtesten und am besten die wilden Thiere in ihrem Naturzustand beobachten, denn hier überlassen sie sich am freiesten ihrem Naturtriebe (instinct. pl.) und ihren Leidenschaften.

das Grün, la verdure.
entlegen, reculé.
Mannigfaltigkeit, diversité.
hier, c'est là que.
sich überlassen, se livrer.

Remarques.

§. 49.

1) Les Allemands, qui emploient adjectivement le mot wenig, remarqueront que ce mot est toujours invariable en français. On traduira donc des locutions telles que celles-ci, die wenigen Lebensmittel, die wenigen Truppen, par *le peu de vivres, le peu de troupes.*

2) Viel, employé adjectivement, se rend par *beaucoup de, bien du, bien des*, ou par l'adjectif *nombreux: Ses nombreux amis l'abandonnèrent tous.*

3) So viel, employé adjectivement, se rend par *tant de, un si grand nombre de: Que pouvait la valeur contre tant d'ennemis (contre un si grand nombre d'ennemis)?*

4) Il y a en allemand un certain nombre d'adjectifs formés d'adverbes de temps, comme heutig, morgend, gestrig, damalig, qui, n'ayant pas en français d'équivalents de cette nature, se rendent par l'adverbe précédé de la préposition *de:*

Voilà ce que feraient, j'y songe avec ennui,
Les hommes d'autrefois aux hommes d'aujourd'hui.
Victor Hugo.

La leçon d'hier me facilitera celle de demain. — *Le commerce d'alors était singulièrement borné.*

5) L'adjectif change quelquefois de nature et passe à l'état de substantif masculin singulier précédé de l'article défini: *Le beau, le bon, le juste, l'honnête, émanent de Dieu, et font partie de son essence.* Kératry. — *Ne croyez pas ceux, qui justifient l'invraisemblable, l'outré, le gigantesque.* Laharpe. — *Le ridicule est l'arme favorite des Français.* — *Le bon n'est que le beau mis en action.* J. J. Rousseau.

6) Une remarque bien importante à faire pour les Allemands, c'est que ce n'est guère que pour exprimer la qualité en général que nous pouvons nous servir de cette locution, tandis qu'ils s'en servent avec l'article das même pour désigner quelque chose de particulier. Ils disent par exemple, das Merkwürdige an der Sache ist, daß . . . expression qu'il nous faut rendre en français par *ce qu'il y a de remarquable, ce qui est remarquable dans cette affaire, c'est que*, etc. *Ce qu'il y a d'éminent dans Corneille, c'est l'esprit, qu'il avait sublime.* Labruyère. — *Ce qu'il y eut de plus merveilleux, c'est qu'un myrthe naquit au milieu du tombeau.* Fénelon. — Il y a cependant des exceptions: *Le pire, le beau, le plus beau, le drôle, le plus drôle de l'affaire, c'est qu'ils furent obligés de payer l'écot.* — *Le plus sûr est de se taire*, etc.

Thème sur les remarques.

Wir müssen das Nützliche dem Angenehmen vorziehen. — Man findet das Erhabene weit öfter in den großen Naturscenen, als in dem schönsten, was die Menschen erzeugt haben. — Das eigenthümliche bei (dans) dem spanischen Kriege ist, daß eine gewonnene Schlacht Nichts entschied. — Fontenelle behauptet, wohl (sans doute) mit Unrecht, daß alles Schöne Racine's sich in Corneille wiederfindet. — Das Merkwürdigste in Pisa ist der schiefe Glockenthurm. — Die wenigen Trup-

weit öfter, bien plus souvent. schief, incliné.
mit Unrecht, à tort.

pen, die von dem russischen (de Russie) Feldzug zurückkamen, glichen eher Schattenbildern als Soldaten; und Frankreich, durch seine viele Kriege erschöpft, schien unfähig ein neues Heer zu schaffen. — So (tels) waren die ehemaligen Athener, und so sind die heutigen Franzosen. — Die gestrige Erfahrung (soll) für den morgenden Versuch nicht verloren sein (futur). — So viele Unglücksfälle konnten den Muth Hannibals nicht niederschlagen. — Die wenige Hoffnung, die dem Kaiser noch übrig blieb, wurde durch die vielen Niederlagen seiner besten Generale vernichtet, und er konnte sich über das Gefährliche seiner Lage nicht täuschen. Das Schlimmste für ihn war, daß seine Unterthanen eines so langen und so unheilvollen (funeste) Krieges müde zu werden anfingen, und daß die öffentliche Meinung ihn alles Unglücks beschuldigte.

müde werden, se lasser. Schattenbild, ombre, f.

Régimes des adjectifs.

§. 50.

1) Quelques adjectifs sont suivis d'un régime, qui complète leur signification, et qui est ou facultatif, comme après *content*, *convenable*, etc., ou indispensable, comme après *conforme*, *enclin*, etc. Nous citerons ici les adjectifs dont le régime en français diffère du régime en allemand, en nous bornant aux plus usités.

Adjectifs qui régissent la préposition *à*.

Antérieur, früher. *La Paix de Presbourg est antérieure à celle de Tilsit.*

Apre, gierig. *Il est âpre au gain.*

Attentif, aufmerksam. *Soyez attentif à chacune de vos paroles.*

Docile, folgsam. *Il n'est docile qu'à la voix de l'intérêt.*

Exact, pünktlich. *Etre exact à son service.*

Impénétrable, undurchdringlich. *Le chef était impénétrable à tous ses officiers.*

Inexorable, inflexible, unerbittlich. *J'étais inexorable à la moindre faute.*

Inférieur, geringer. *Louis XIII fut inférieur à son père et à son fils.*

Insensible, unempfindlich. *Il est insensible à la voix de l'honneur.*

Rebelle, widerspenstig. *C'est un enfant rebelle à toutes les exhortations.*

Sensible, dankbar, empfindlich. *Combien je suis sensible à vos procédés délicats! — Je suis plus sensible au chaud qu'au froid.*

Sourd, taub. *Il est sourd aux prières, comme aux menaces.*

Postérieur, nachherig, später. *Cette bataille est postérieure à l'incendie de Moscou.*

Adjectifs qui régissent la préposition *de*.

Affamé, altéré, avide, gierig. *Ce n'est pas être avide de gloire que d'être affamé de carnage, et altéré de sang.*

Amoureux, épris, verliebt, eingenommen für. *Amoureux de la langue et du pays d'Homère.* Berchoux.

Capable, fähig. *Tu n'espas capable de cette honte.* Laharpe.

Confus, honteux, beschämt. *Je suis honteux (confus) de ses bienfaits.* Voltaire.

Content, zufrieden, mécontent, unzufrieden. *Je suis contente de périr, s'il faut que je périsse.* Racine.

Couronné, gekrönt. *Respecte un héros couronné de gloire.*

Enchanté, charmé, entzückt. *N'êtes-vous pas enchanté d'un pareil trait?*

Envieux, neidisch. *Il est envieux d'un vain titre.*

Etonné, erstaunt, indigné, unwillig. *Etonné, indigné d'une telle audace, je ne pus lui répondre sur le champ.*

Faible, schwach. *C'est un pauvre homme faible de corps et d'esprit.*

Fier, orgueilleux, stolz. *Fier de sa noblesse, jaloux de sa beauté, le cygne semble faire parade de tous ses avantages.* Buffon.

Fort, stark. *Vous êtes fort de ma faiblesse.*

Fou, vernarrt. *Il est fou de la musique.*

Glorieux, stolz. *Il est tout glorieux de ses attraits.* Delavigne.

Idolâtre, abgöttisch verehrend. *Crains des coeurs ulcérés, nourris de désespoir, idolâtres de Rome et cruels par devoir.* Voltaire.

Impatient, ungeduldig. *Impatient du frein, le cheval vole et bondit.*

Incapable, unfähig. *J'en suis incapable.*

Inconsolable, untröstlich. *Tout le monde fut inconsolable de cette perte.* Fénelon.

Inquiet, unruhig. *J'étais singulièrement inquiet de l'issue de cette entreprise.*

Jaloux, eifersüchtig. *Jaloux de son père, Alexandre voulut le surpasser.* Barthélemy.

Ménager, sparsam. *Il est moins ménager du bien d'autrui que du sien propre.*

Mourant, sterbend. *J'étais mourant de soif.*

Prodigue, verschwenderisch. *Il n'est prodigue que de promesses.*

Reconnaissant, dankbar. *J'en suis reconnaissant.*

Redevable, schuldig. *C'est à vous que je suis redevable de la vie.*

Riche, reich. *Sa vie fut riche d'honneur.*

Tributaire, zinsbar. *La chrétienté était tributaire d'un chef de pirates.*

Victorieux, siegreich. *Et moi, je suis victorieux d'un ennemi qui m'a outragé.* Fénelon.

Vide, leer. *Qu'attendre d'un coeur vide de bons sentiments?*

Voisin, benachbart, nahegelegen. *Cette colline est voisine de la mer.*

Remarques.

2) On ne dit guère *riche de* que quand il s'agit de qualités morales. Ordinairement cet adjectif est suivi du régime *en: L'Espagne est riche en vins, en fruits, en métaux.*
Fertile et *fécond* sont tous deux suivis du régime *en:*

Etudiez la cour et connaissez la ville;
L'une et l'autre est toujours en modèles fertile.
Boileau.

3) Deux ou plusieurs adjectifs exigeant des régimes différents ne peuvent précéder le même substantif. En conséquence on ne peut dire: *Je suis charmé et bien sensible à vos attentions pour mon fils;* le premier adjectif réclamant le régime *de*, et le second le régime *à*. Il faut donner à chacun des adjectifs le régime qui lui appartient: *Je suis charmé de vos attentions pour mon fils, et j'y suis bien sensible.*

Thème sur le régime des adjectifs.

Wie viele Menschen sind stolz auf ihr Geld, da sie es auf nichts anderes sein können! — Mit Blumen bekränzt schritten die Schlachtopfer langsam nach (vers) dem Tempel. — Der Schwan scheint auf seine Schönheit und blendende Weiße eifersüchtig (zu) sein. — Seid aufmerksam auf die Stimme der Pflicht und der Ehre. — Diese Begebenheit ereignete sich nach dem Einzug der Verbündeten in Paris. — Karl der Zwölfte war gegen Disciplinarfehler unerbittlich. — Ueber meine eigene Schwachheit unwillig, entschloß ich mich, sie wieder gut zu machen (réparer). — Türenne war auf alle Bewegungen des Feindes aufmerksam gewesen, und taub gegen jede Furcht, zog er ihm kühn entgegen. — Zu (en) dieser Zeit waren viele griechische Städte den Athenern zinsbar. — Ueber meine lange Abwesenheit unruhig, erkundigte

schreiten, s'avancer.
sich ereignen nach, être postérieur.
Disciplinar . . ., de discipline.
ihm entgegen, à sa rencontre.
sich erkundigen (nach), s'informer (de).

sich mein Bruder nach meinem Aufenthalt. — Die dem Genfer-See nahe gelegenen Hügel sind mit Weinbergen bepflanzt. — Mozart war für seine Kunst so eingenommen, daß er ihr seine Gesundheit und wahrscheinlich auch sein Leben opferte. — Viele Offiziere des Kaisers, die ihm ihr Glück schuldig waren, verließen ihn in dieser mißlichen (critique) Lage. — Sind Sie über dieses Meisterstück nicht entzückt? — Man ist oft mit den Andern unzufrieden, wenn man es mit sich sein sollte. — Ueber die Aufführung meines Sohnes beschämt, machte ich ihm lebhafte Vorwürfe. — Der Boden Württembergs ist reich an Produkten jeder Art. — Racine war über seine Ungnade untröstlich, und er war so empfindlich dafür, daß er nach und nach in eine Art von Schwermuth verfiel, die ihn bis zum Grabe begleitete.

Meisterstück, chef-d'oeuvre, m. verfallen, tomber.
Schwermuth, mélancolie.

Adjectifs numéraux.

Premier Cours.

§. 51.

1) Les adjectifs numéraux déterminent les substantifs en y ajoutant une idée de nombre. On en distingue deux espèces principales, les *numéraux cardinaux* et les *numéraux ordinaux*.

2) Les adjectifs numéraux cardinaux indiquent les nombres. Ce sont: *un (f. une)*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*, *dix-sept*, *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt*, *vingt et un* .... *vingt-cinq* .... *trente*, *trente et un* .... *quarante* .... *cinquante* .... *soixante* .... *soixante-dix*, ... *soixante-dix-neuf*, *quatre-vingts*, *quatre-vingt-un* .... *quatre-vingt-dix* .... *quatre-vingt-dix-neuf*, *cent* .... *mille*, etc. On voit qu'à l'opposition de l'allemand, la dixaine précède toujours l'unité, *vingt et un*, *trente-six*, etc.

Remarques sur les adjectifs numéraux cardinaux.

§. 52.

1) Il faut employer la conjonction *et* devant *un* précédé d'un nombre, *vingt et un*, *trente et un*, etc.; mais on dit *vingt-deux*, *vingt-trois*, etc., et non *vingt et deux*, etc.

Rem. Et se supprime dans *quatre-vingt-un.*

2) Quoique *onze*, *onzième* commencent par une voyelle, et *huit*, *huitième* par un *h* muet, la voyelle de l'article qui les précède ne s'élide pas, *le onze*, *la onzième*, *du huit*, etc.

3) Au lieu des adjectifs numéraux ordinaux, on emploie les cardinaux:

a) Pour désigner par rapport à l'ordre les empereurs, les rois, les papes etc. *Louis quatorze*, *Charles douze*, *Léon dix*. Il n'y a d'exception que pour *un*, qui ne s'emploie jamais dans ce cas; on dit *François premier*, *Jacques premier* etc. Il faut encore remarquer qu'on dit *Frédéric deux* ou *Frédéric second*, *Charles deux* ou *Charles second*, etc. Cette dernière locution est plus usitée.

On dit *Charles-Quint* pour désigner l'empereur d'Allemagne, contemporain *de François premier*, *et Sixte-Quint* pour désigner le pape, cinquième du nom. Dans tous les autres cas on emploie *cinq*.

b) Pour désigner les jours de chaque mois: *Le dix Mai*, *le quinze Juillet*.

Rem. Voltaire disait *le dix de Mai*, *le quinze de Juillet*, etc., et Racine *le dix Mai*, *le quinze Juillet*, etc. Sous le rapport de l'exactitude grammaticale, la première construction est certainement préférable, mais la dernière est plus conforme à l'usage.

Dans ce cas encore on ne peut employer *un;* il faut dire *le premier Janvier*, *le premier Août*.

4) Dans les indications de chapitres, de pages, d'articles, etc., on se sert indifféremment de l'adjectif cardinal ou de l'adjectif ordinal: *Chapitre six* ou *sixième*, *verset neuf* ou *neuvième*.

Mais quand l'article est exprimé, l'adjectif ordinal

est de rigueur: *Le cinquième acte de Rodogune est un des plus tragiques de la scène française.*

5) Les adjectifs numéraux cardinaux sont invariables en genre et en nombre. Il n'y a d'exception que pour *un*, qui a son féminin, *une*, et pour *vingt* et *cent*, qui prennent tous deux la marque du pluriel, quand ils sont multipliés par un autre adjectif numéral, et qu'ils ne sont pas suivis d'un nombre. Si ces deux conditions ne sont pas remplies, *vingt* et *cent* sont invariables: *Les revenus publics s'étaient triplés dans un espace de quatre vingts ans.* Lacretelle. — *On fait plus avec cent pistoles à Vienne, qu'avec quatre cents à Paris.* Voltaire. — *Quand nous n'aurions ni les cinq cents hommes de Don Pédro, ni les vingt vaisseaux vénitiens, nous serions assez forts avec les deux mille soldats que nous avons.* St. Réal. — *Cet échec coûta la vie à trois cent-quatre vingt-dix soldats. — Ce malheureux perdit deux cent-cinquante louis en une nuit.*

6) On remarquera encore que quand *cent* et *vingt* sont employés comme adjectifs numéraux ordinaux pour *centième* et *vingtième*, ils restent au singulier, parce qu'alors on ne désigne qu'un seul objet: *Vous trouverez ce passage page cent-quatre-vingt. — La bataille de Marengo fut livrée en mil-huit cent.*

7) Au lieu de *mille* on écrit *mil*, quand il est question de dates: *En mil-huit cent-douze, une armée de plus de cinq cent mille hommes marcha contre la Russie.*

Rem. Il est bien entendu que quand *mille* désigne une étendue de chemin, c'est un véritable substantif: *Les milles d'Allemagne sont de quinze au degré.*

Rem. Im Jahre se traduit par *en l'an*, et quelquefois par *l'an*, mais plus ordinairement par *en*: *L'Amérique fut découverte en 1492.* Quand le mois est exprimé, on supprime communément ces mots: *La bataille de Waterloo fut livrée le 18 Juin 1815.*

8) Les mots *millier*, *million*, *milliard*, *billion*, *trillion*, etc. doivent être considérés comme des noms collectifs, et, comme tels, ils sont susceptibles de la pluralisation, et sont suivis de la préposition *de*: *A cette époque la France*

avait une dette de plus de trois milliards de francs. — La Russie compte environ soixante millions d'habitants — Des milliers d'hommes payèrent de leur vie la folle entreprise du général.

9) On se sert aussi de cette construction avec *cent*, quand il s'agit de choses qui se vendent par compte: *Un cent de clous, deux cents de fagots.*

Adjectifs numéraux ordinaux.

§. 53.

1) Les adjectifs numéraux ordinaux désignent l'ordre, le rang; on les forme, à l'exception de *premier* et de *second*, des adjectifs numéraux cardinaux, en ajoutant *ième* à ceux qui finissent par une consonne: *deux, deuxième; sept, septième;* et en changeant en *ième* l'*e* muet de ceux qui se terminent par cette lettre: *quatre, quatrième; douze, douzième.* Quant à *cinq* et à *neuf*, on en forme *cinquième, neuvième: Le dixième, le trente-sixième*, etc.

Il y a cette différence entre *deuxième* et *second*, que *deuxième* éveille l'idée de série, et que *second* éveille l'idée d'ordre sans celle de série. On dira donc d'un ouvrage qui n'a que deux volumes, *voici le second*, et de celui qui en a trois ou plus, *voici le deuxième.*

2) *Unième* ne s'emploie que joint à un autre nombre, *vingt et unième, cinquante et unième;* dans les autres cas on fait toujours usage de *premier*.

Remarques sur d'autres mots exprimant une idée de nombre.

§. 54.

Parmi les mots qui expriment une idée de nombre, il y en a qui sont de véritables substantifs. On en distingue de trois sortes.

1) Les uns expriment une certaine quantité ou collection de choses. Ce sont *une huitaine de, une dixaine, une douzaine, une quinzaine, une vingtaine, une tren-*

taine, une quarantaine, une cinquantaine, une soixantaine, une centaine, un millier, un million, — un milliard, etwa acht, etwa zehn, etwa zwölf, etc.

Rem. a) *Quinquagénaire* signifie, *âgé* de 50 ans, *sexagénaire, septuagénaire, octogénaire, nonagénaire, centenaire, âgé* de 60, de 70, de 80, de 90, de 100 ans.

b) On appelle un *distique,* un *quatrain,* un *sixain,* un *huitain,* un *dixain,* une stance ou couplet composé de deux, quatre, six, huit, dix vers.

2) D'autres marquent les différentes parties d'un tout, comme *le demi (la moité), le tiers, le quart, le cinquième.* A partir de ce dernier, ils ont la même forme que les adjectifs ordinaux: *cinq sixièmes, quinze seizièmes.*

3) Au lieu de *quart* on emploie *quartier*, quand il est question d'un animal, d'un fruit, d'un arpent de terre, d'une pension, d'un loyer, d'une ville: *Un quartier de veau, trois quartiers de vigne. — J'ai touché un quartier de ma pension. — Je paierai mon quartier au nouveau propriétaire de la maison.*

4) On appelle *quarteron* la quatrième partie d'une livre ou d'un cent dans les choses qui se vendent par compte: *Un quarteron de beurre, un quarteron de pommes.* Ce mot n'est plus guère en usage.

Remarquez aussi *trimestre*, espace de trois mois, et *semestre*, espace de six mois. Ils se disent surtout du temps où l'on est attaché à certaines fonctions publiques, le second s'emploie aussi quand il est question d'études universitaires et de congés militaires.

2) D'autres enfin désignent l'augmentation progressive du nombre des choses. Ce sont: *le double, le triple, le quadruple, le quintuple, le sextuple, l'octuple, le décuple, le centuple.* Les autres ne sont pas en usage. On dit *douze fois autant; vingt fois autant*, etc.

6) Relativement aux adjectifs numéraux, les Allemands devront remarquer encore certains gallicismes, tels que les suivants.

Il est à Paris depuis trois mois, six mois, neuf mois, quinze mois, dix-huit mois (et non *un quart d'an, un demi an* etc.).— *J'ai passé quinze jours à la campagne* (et non *quatorze*). — *Je reviendrai dans une huitaine* (etwa acht Tage) *dans une quinzaine de jours.* — *Il est arrivé à minuit* (douze

heures de la nuit), *et il est reparti à midi* (douze heures du jour). — *Je sortirai à deux heures et demie, à six heures et trois quarts. — Il m'a écrit, il y a eu hier huit jours, quinze jours. — Je vous verrai de demain en huit jours, de demain en quinze jours. — Je prends cette leçon de deux jours l'un, (tous les deux jours), tous les trois ou quatre jours. — Ces enfants s'avancèrent un à un, deux à deux, etc. — Deux et deux font quatre. — Cette table est longue de dix pieds (elle a dix pieds de long* ou *de longueur).*

Thèmes sur les adjectifs numéraux.

Wir lesen in einer Reisebeschreibung aus der ersten Hälfte unsers Jahrhunderts: Das Königreich beider Sicilien liegt zwischen dem siebenunddreißigsten und dem dreiundvierzigsten Grad nördlicher Breite, und zwischen dem dreißigsten und sechsunddreißigsten Grad östlicher Länge. Es zählt ungefähr acht Millionen Einwohner. Die Hauptstadt Neapel (Naples, sa capitale) hat mit den Vorstädten über fünf Meilen im (de) Umkreise und dreihundert und achtzigtausend Einwohner, worunter vierzigtausend Lazaroni. Das Theater (de) San Carlo, das schönste in dieser Stadt und eines der größten in der Welt, brannte im Jahr eintausend achthundert und fünfzehn ab, ist aber seitdem prächtig wieder aufgebaut worden. — Gegen (vers) die Mitte des vierzehnten Jahrhunderts verheerte die Pest ganz Italien. Boccacio behauptet, daß Florenz allein über hunderttausend Einwohner verlor, Siena achtzigtausend; in Pisa starben sieben Zehntel der Einwohner und man berechnet, daß überall, wo die Pest herrschte, ungefähr drei Fünftel der Bevölkerung von (par) dieser furchtbaren Krankheit dahingerafft wurden. — In dem sechszehnten Jahrhundert war Antwerpen (Anvers) die blühendste Stadt der Welt. Kein Tag verging, wo nicht fünfhundert Schiffe kamen und gingen (subj.); an den (acc.) Markttagen stieg die Anzahl auf (à) neunhundert. An (en) Zoll und Accise gewann die Regierung jährlich Millionen. — Man sieht oft in Rußland Greise von

liegen, être situé.
die Breite, la latitude.
die Länge, la longitude.
worunter, parmi lesquels.
wieder aufbauen, rebâtir.
dahinraffen, enlever.
kein Tag verging, il ne se passait pas de jour.
kommen und gehen, arriver et partir (impers.).
Zoll, douane.
Accise, accise.

achtzig und sogar von neunzig Jahren, die an (de) keinerlei Gebrechlichkeiten zu leiden haben.

Karl der Fünfte, deutscher (subst.) Kaiser und König von Spanien wurde zu Gent am (le) vierundzwanzigsten Februar im Jahre eintausend fünfhundert geboren. Er führte (soutint) lange Kriege gegen Franz den Ersten, (den) König von Frankreich, welchen er sogar in der Schlacht bei (de) Pavia (zum) Gefangenen machte. Er kämpfte auch gegen Heinrich den Achten, König von England, und gegen den Pabst Clemens den Siebenten, der ebenfalls das Unglück hatte, gefangen zu werden, und von welchem Karl ein Lösegeld von viermalhunderttausend Goldthalern verlangte. Er erhielt indessen nur den vierten Theil dieser Summe. Er starb am einundzwanzigsten September im Jahre eintausend fünfhundert und achtundfünfzig. — Eilf Jahre nach dem Tode Karls des Ersten, Königs von England, der auf dem Blutgerüste starb, gelang es seinem Sohne, Karl dem Zweiten, nach England zurückzukehren, und den Thron seiner Vorfahren wieder zu besteigen. — Der Papst Sixtus der Fünfte war einer der erbittertsten (acharné) Feinde Heinrichs des Vierten, Königs von Frankreich. — Eduard der Fünfte, König von England, wurde in einem Alter von vierzehn Jahren von seinem eigenen Oheim ermordet. — Wir schifften uns am ersten August in Liverpool nach (pour) Amerika ein; vom zweiten bis zum eilften hatten wir beständig widrige (contraire) Winde, so daß wir erst am einundreißigsten in New-York einliefen (arriver), während ich bei (dans) meiner vorigen Reise die Ueberfahrt (traversée) in vierzehn Tagen gemacht hatte. — Wenn Sie etwas Schönes auswendig lernen wollen, so wählen Sie die Erzählung vom Tode des Hippolyte in (der) Phädra, (einem) Trauerspiel des Racine, im sechsten Auftrit des fünften Aktes. — Das zweite, vierte, und sechste Buch der Aeneide sind die schönsten des ganzen Gedichtes.

verlangen, réclamer.
es gelingt mir, je réussis.
wieder besteigen, remonter sur.
in einem Alter, à l'âge.
so daß, de sorte que.
erst, ne . . . que.

Sie werden die Glocke von Schiller in dem zweiten Band der kleinen Ausgabe seiner Werke finden. — Man druckt jetzt die vollständige Ausgabe von Göthe in zwei Bänden; der erste ist (a) schon erschienen, der zweite ist unter (der) Presse.

— Die Hälfte von zwanzig ist zehn, das Drittel ist sechs und zwei Drittel, das Viertel ist fünf, das Fünftel ist vier, das Sechstel ist drei und zwei Sechstel oder ein Drittel, das Siebentel ist zwei und sechs Siebentel, das Achtel ist zwei und (ein) Halbes, das Neuntel ist zwei und zwei Neuntel, und das Zehntel ist zwei. — Zwölf ist das Doppelte von sechs, das Dreifache von vier, das Vierfache von drei, und das Sechsfache von zwei. — Sie haben mich für (de) diese geringen (léger) Dienste hundertfach(dat.) bezahlt. — Wenn mein Verlust zweihundert Gulden beträgt, so beträgt der meines Freundes das Zwanzigfache. — Etwa fünfzig Soldaten wurden bei (dans) diesem Scharmützel getödtet oder verwundet. — Leihen Sie mir etwa zehn oder zwölf Franken. — Ich werde auf (pour) etwa acht oder vierzehn Tage auf (à) das Land gehen. — Die Mitternachtstunde spielt eine große Rolle in diesem Roman. — Seit der Errichtung der Eisenbahn kann man, wenn man von Brüssel um halb eilf Uhr abfährt, um zwölf Uhr in Antwerpen sein, und nachdem man ein paar Stunden dort geblieben ist, um halb vier oder spätestens um drei Viertel auf vier Uhr in Brüssel zurück (de retour) sein. — Die Gefangenen gingen je zwei und zwei zwischen einer doppelten Reihe (haie) Soldaten. — Tausende, Millionen von Menschen leben, wie wenn sie nie sterben sollten. — Zweihundert Nüsse, die ich für ein Dutzend Sous kaufte, vertheilte ich etwa unter fünfzehn Kinder dieses armen Stadtviertels. — Sie werden in einem halben Jahre besser Französisch in Paris lernen, als in der Provinz in anderthalb Jahren. — Gestern waren es vierzehn Tage, daß ich die Nachricht von der Ankunft meiner Schwester in Genf erhielt, und morgen über acht Tage erwarte ich einen zweiten Brief, welcher mir Näheres über ihren Aufenthalt in dieser Stadt bringen wird.

betragen, se monter à. Errichtung, établissement.
Scharmützel, escarmouche, f. Näheres, des détails.

Karl der Zwölfte, König von Schweden, wurde am siebenundzwanzigsten Juni im Jahre eintausend sechshundert zweiundachtzig in Stockholm geboren. Er verlor seine Mutter in seinem eilften Jahre, und war kaum fünfzehn Jahre alt, als sein Vater starb. Nach dem Testamente desselben sollte

er erst dann mündig sein, wenn (quand) er sein achtzehntes Jahr zurückgelegt haben würde, aber auf den Antrag des Ministers Piper erkannten ihm die Stände bereits im Jahre eintausend sechshundert und siebenundneunzig die Regierung zu. Im Jahr eintausend siebenhundert erklärten ihm Peter der Erste, Kaiser von Rußland, Friedrich der Vierte, König von Dänemark, und August, Kurfürst von Sachsen, den Krieg. Er griff sie einen (l'un) nach dem andern an und erfocht zuerst glänzende Siege, unter anderen den bei (de) Narva, wo er mit weniger als achttausend Schweden achtzigtausend Russen schlug, von welchen mehr als zwanzigtausend auf dem Schlachtfeld blieben, während er nur sechshundert Mann verlor. Als er aber später in Rußland eindrang, verlor er die entscheidende Schlacht bei (de) Pultawa, und mußte sich mit einer schwachen Bedeckung (escorte) von zweihundert und fünfzig Schweden auf das türkische Gebiet (territoire) flüchten.

Ich bin zwanzig Jahre alt, j'ai vingt ans.
mündig, majeur.
erst dann, ne ... que.
zurücklegen, accomplir.
zuerkennen, déférer.
Kurfürst, électeur.
erfechten, remporter.

Lieber Freund!

Vor vierzehn Tagen ungefähr versprach ich, Ihnen einige Nachrichten über London zu geben, über diese ungeheure Stadt, welche zwei Millionen Einwohner und mehr als zwölf Stunden im Umkreis hat. Da ich mich hier seit fünf Vierteljahren niedergelassen habe, so bin ich eher im Stande, es zu thun, als so viele Reisende, die hier etwa vierzehn Tage geblieben sind, und die nichtsdestoweniger manches Tagebuch von einigen hundert Seiten über diese Stadt herausgeben. Heute werde ich Ihnen kaum den zehnten Theil von einer richtigen Beschreibung machen können; aber in ungefähr acht Tagen werde ich sie fortsetzen, und ihnen das Doppelte, das Dreifache schreiben. Man könnte das Zwölffache darüber schreiben, ohne den Stoff zu erschöpfen. Ich will mit (par) dem Theater anfangen.

vor, il y a ... que.
Nachricht, détail, m.
im Umkreis, de circuit.
sich niederlassen, s'établir.
nichtsdestoweniger, néanmoins.
herausgeben, publier.
der Stoff, la matière.

Es gibt in London ein Dutzend Theater, unter (parmi) welchen das italienische Opernhaus (opéra) sich vor (avant) allen auszeichnet. Der Saal ist hundert Fuß lang, achtzig Fuß breit und siebenzig Fuß hoch. Die Engländer verwenden hier jährlich viele (bien) tausend Pfund Sterling auf die Dekorationen, durch welche sie die Täuschung (illusion) so vollkommen als möglich machen. Es kommen jedoch auf einer englischen Bühne Dinge vor, die einem französischen Publikum zuwider sein würden. Zum Beispiel, gestern vor acht Tagen sah ich ein Trauerspiel, wo nicht weniger als drei Mordthaten verübt wurden, und die Leichname blieben über eine Viertelstunde liegen. Die Vorstellungen dauern oft von sieben Uhr bis Mitternacht. Ich ging anfangs alle zwei Tage ins Theater, aber seit einem Vierteljahr gehe ich in drei oder vier Tagen nur einmal dahin. Morgen über acht Tage wird man eine neue Oper (opéra. m.) von Meyerbeer geben, deren Vorstellung gewiß mehr als dreitausend Zuschauer beiwohnen werden, obgleich der Saal nicht viel über achtzehnhundert bequem fassen kann.

verwenden auf, consacrer à.
jährlich, annuellement.
vorkommen, se passer, *impers.*
zuwider sein, répugner.
verübt wurden, il se commit (*impers.*).
liegen bleiben, rester exposé.
Zuschauer, spectateur.
nicht viel über, ne . . . guère . . . plus.
fassen, contenir.

CHAPITRE IV.

Du Pronom.

Premier Cours.

§. 55.

1) La répétition fréquente du même nom répandrait infailliblement une monotonie fatigante dans le discours. Pour prévenir cet inconvénient, on se sert d'un autre mot, ordinairement très court, qui remplace le nom, et qu'on

appelle *pronom*, ce qui signifie *pour le nom*, parce qu'en effet c'est ordinairement pour le substantif ou nom qu'il figure dans la phrase.

2) Le pronom est donc un mot qui prend la place d'un nom, et quelquefois d'un membre de phrase, pour en rappeler l'idée; comme le substantif, il a les propriétés du genre et du nombre.

Ainsi au lieu de dire, *l'homme pieux rend à Dieu l'hommage, hommage l'homme pieux doit à Dieu*, on dit en faisant usage des pronoms: *L'homme pieux rend à Dieu l'hommage qu'il lui doit.*

3) Quelques pronoms servent encore à indiquer le rôle que joue dans le discours la personne ou la chose qu'ils remplacent, et en ceci ils sont d'un usage précieux pour la clarté du discours, les substantifs n'ayant pas cette propriété. Ainsi, par exemple, si Auguste joue, et qu'il veuille l'énoncer, il prêterait à l'équivoque, en disant, *Auguste joue*, le mot *Auguste* pouvant se rapporter aussi à une autre personne, tandis qu'en disant, *je joue*, la clarté de la phrase ne laisse plus rien à désirer.

4) Il y a trois personnes; la première est celle qui parle, *je joue, nous jouons;* la seconde est celle à qui l'on parle, *tu joues, vous jouez;* la troisième est celle de qui l'on parle, *il joue, ils jouent.*

5) Il faut toujours que le pronom ait un rapport non équivoque avec le substantif qu'il doit représenter, autrement la clarté de l'expression en souffrirait, et l'emploi du pronom devrait être modifié. On ne dirait donc pas: *Racine a imité Euripide dans tout ce qu'il fait dire à Iphigénie*, le pronom *il* pouvant aussi bien se rapporter à Racine qu'à Euripide. Il faut employer un autre tour, comme par exemple celui-ci, au cas que le rapport ait lieu avec le sujet: *Dans tout ce qu'il fait dire à Iphigénie Racine a imité Euripide;* ou bien, si le rapport existe avec le régime, on dira: *Racine a imité Euripide dans tout ce que ce dernier (celui-ci) fait dire à Iphigénie.*

6) Le rapport du pronom serait encore fautif, s'il devait avoir lieu avec le substantif (1) employé sans article, et lié étroitement au verbe, avec lequel il semble ne former qu'une idée, comme *avoir faim*, *livrer bataille*, *chercher querelle*, *rendre service*, *faire justice*, etc. On ne dirait donc pas: *le général livra bataille et la perdit;* ni, *je vous rends service, quoique vous ne m'en rendiez pas.* Il faudrait rétablir l'article devant les mots *bataille*, *service*, ou bien chercher un autre tour, comme par exemple: *Le général livra bataille, et fut vaincu. — Je vous rends service, quoique vous n'en usiez pas de même à mon égard.*

7) Il y a six espèces de pronoms: *les pronoms personnels*, *les pronoms possessifs*, *les pronoms démonstratifs*, *les pronoms relatifs*, *les pronoms interrogatifs*, *et les pronoms indéfinis.*

Pronoms personnels.

§. 56.

1) Les pronoms personnels sont ainsi appelés parce que, outre la fonction, qui leur est commune avec les autres pronoms, de remplacer le substantif, ils indiquent encore à laquelle des trois personnes il figure.

2) Ces pronoms sont: Pour la première personne, sin-

(1) Mais on outrerait le principe, en prétendant avec Noël et Chapsal que, pour être remplacé par un pronom, le substantif doit toujours être précédé de l'article ou d'un déterminatif, et en donnant à corriger cette maxime de la Rochefoucault: *Si nous n'avions point d'orgueil, nous ne nous plaindrions pas de celui des autres.* Assurément le rapport de *celui* avec *orgueil* est clair et sans équivoque, et si l'on voulait établir un principe aussi exclusif, il n'y aurait presque point de page dans nos classiques qu'il ne fallût corriger. Laissons donc Rousseau dire dans le tableau qu'il fait de l'aurore: *L'orient paraît tout en flammes; à leur éclat on attend l'astre longtemps avant qu'il se montre:* et quelques lignes plus bas, *il y a là une demi heure d'enchantement, auquel nul homme ne résiste,* quoique les mots *flammes* et *enchantement* ne soient pas précédés de l'article ou de quelque autre déterminatif.

gulier, *je*, *me*, *moi;* pluriel, *nous*: pour la seconde personne, singulier, *tu*, *te*, *toi;* pluriel, *vous*, pour la troisième personne, singulier, *il*, *elle*, *lui*, *le*, *la*, *soi*, *se*, *en*, *y;* pluriel, *ils*, *elles*, *eux*, *les*, *leur*, *se*, *en*, [1] *y*.

3) Parmi ces pronoms, *il*, *ils*, *le*, *eux*, sont masculins: *elle*, *elles*, *la*, sont féminins: tous les autres sont des deux genres.

Rem. *Lui* est des deux genres, quand il est pronom conjoint: *Je lui parle;* quand il est employé absolument, il n'est que masculin: *C'est lui*, fém. *c'est elle*.

4) Parmi ces pronoms, il y en a quelques-uns qui sont toujours joints au verbe; ce sont *je*, *me*, *tu*, *te*, *il*, *ils*, *leur*, *se*, *le*, *la*, *les*, *en*, *y*. C'est pour cette raison que nous les appellerons *pronoms personnels conjoints*. D'autres s'emploient absolument, ou précédés d'une préposition, et se nomment *pronoms personnels absolus;* ce sont *moi*, *toi*, [2] *soi*, *eux*. Quand aux pronoms *elle*, *elles*, *nous*, *vous*, *lui*, ils sont tantôt pronoms conjoints, tantôt pronoms absolus.

5) S'il existe en français des déclinaisons proprement dites, c'est-à-dire des changements de désinences ou de formes, fondés sur les rapports que les mots ont entre eux, c'est surtout dans les pronoms personnels conjoints que cette propriété se trouve. On le verra par le tableau suivant.

Première personne.

Singulier:	*Pluriel:*
Nom. *je*, ich,	Nom. *nous*, wir.
Gén. (Abl.) *en*, meiner,	Gén. (Abl.) *en*, unser.
Dat. *me*, mir,	Dat. *nous*, uns.
Acc. *me*, mich,	Acc. *nous*, uns.

(1) Nous verrons ci-après que le pronom *en* s'emploie quelquefois à la première et à la seconde personne, comme dans cette phrase: *Parle-t-il de moi? de toi? — Oui, il en parle souvent.*

(2) Après l'impératif *moi* et *toi* figurent aussi comme pronoms conjoints: *Dites-moi, rends-toi.*

Deuxième personne.

Singulier.	*Pluriel.*
Nom. *tu*, du,	Nom. *vous*, ihr.
Gén. (Abl.) *en*, deiner,	Gén. (Abl.) *en*, euer,
Dat. *te*, dir,	Dat. *vous*, euch.
Acc. *te*, dich,	Acc. *vous*, euch.

Troisième personne.

Masculin.

Nom. *il*, er,	Nom. *ils*, sie.
Gén. (Abl.) *en*, seiner,	Gén. (Abl.) *en*, ihrer.
Dat. *lui (y)*, ihm,	Dat. *leur*, *(y)*, ihnen.
Acc. *le*, ihn,	Acc. *les*, sie.

Féminin.

Nom. *elle*, sie,	Nom. *elles*, sie.
Gén. (Abl.) *en*, ihrer,	Gén. (Abl.) *en*, ihrer.
Dat. *lui (y)*, ihr,	Dat. *leur (y)*, ihnen.
Acc. *la*, sie,	Acc. *les*, sie.

Se (sich) sert pour le datif et l'accusatif, et n'est pas usité dans les autres cas.

6) Quant aux pronoms employés absolument, on supplée à leur déclinaison par l'emploi des simples prépositions *de* et *à*, dont la première répond au génitif et à l'ablatif, et la seconde au datif. L'accusatif a toujours la même forme que le nominatif. Nom. *moi*. Gén. (Abl.) *de moi*. Dat. *à moi*. Acc. *moi*, etc.

7) D'après ce qui précède, on voit que *je*, *tu*, *il*, *ils*, sont toujours sujets; il en est de même de *elle*, *elles*, employés comme pronoms conjoints; *le*, *la*, *les* font la fonction de régimes directs et celle d'attributs; et *leur*, *y*, *en*, celle de régimes indirects. Quant aux pronoms *me*, *moi*, *nous*, *te*, *toi*, *vous se*, ils figurent tantôt comme régimes directs, tantôt comme régimes indirects; *nous* et *vous* s'emploient de plus comme sujets. Employé comme pronom conjoint, *lui* est tou-

jours régime indirect (dat.), comme pronom absolu, il est sujet, régime direct, et, précédé de la préposition, régime indirect.

Pronoms personnels employés comme sujets.

§. 57.

Employés comme sujets, les pronoms personnels précèdent ordinairement le verbe: *Il m'irrite, il me plaît et je l'excuse.* Voltaire.

Dans les cas suivants il y a inversion:

1) Quand la phrase est interrogative: *Ai-je eu tort? — Me veux-tu donc surprendre?* Fénelon.

2) Avec les verbes qui indiquent une citation, comme: *dire, répondre, ajouter, demander, répliquer, repartir, reprendre, écrire, continuer, penser,* etc.: *O étranger! lui dis-je d'assez loin, quel malheur t'a conduit dans cette île inhabitée?* Fénelon. Mais pour que cette inversion ait lieu, les Allemands remarqueront qu'il faut que la citation, en tout ou en partie, précède le verbe. Dans le cas contraire il ne peut y avoir transposition du sujet. On dira donc sans inversion, à l'opposition de l'allemand, qui l'emploie quand un régime, ou un adverbe, ou une proposition subordonnée précède le verbe: *Pour votre honneur je ne dirai rien de ce que je sais. — Alors je m'écriai encore: O heureux jour!* Fénelon.

Rem. A l'occasion de cette forme interrogative, indiquant une citation, les Allemands remarqueront que le verbe *interrompre* n'est jamais alors accompagné du pronom régime: *Et moi, interrompis-je, on m'abandonne;* et non *l'interrompis-je,* comme on le dit en allemand.

3) Quand le verbe figure au subjonctif sans conjonction exprimée: *Puissiez-vous ne jamais vous repentir de cette imprudence!*

Coutât-il tout le sang qu'Hélène a fait répandre,
Dussé-je, après dix ans, voir mon palais en cendre!
Racine.

4) Après les conjonctions et les adverbes suivants: *peut-être, toujours* (immerhin), *en vain, au moins, du moins, encore* (wenigstens), *à peine, aussi* (deßhalb). *Peut-être vous inquiétez-vous en vain. — Vous prétendez que j'ai tort, mais encore devez-vous m'entendre. — A peine eut-elle prononcé ces paroles qu'elle s'en repentit.* Fénelon.

Rem. Cette inversion n'est pas de rigueur, témoin le vers de Racine:

A peine nous sortions des portes de Trézène .... mais en général elle donne de l'élégance à la construction.

5) On emploie quelquefois la forme interrogative au lieu de la conjonction *si: Restez-vous, je sors; sortez-vous, je reste.*

Pronoms personnels employés comme régimes.

§. 58.

1) Les pronoms personnels conjoints employés comme régimes se placent avant le verbe: *Je l'entends. — On nous le permet. — Vous les leur rendez.*

2) Il n'y a d'exception que pour l'impératif, qui exige les pronoms après lui, quand il est employé affirmativement: *Rendez-la-moi. — Ecrivez-le-leur.* Employé négativement, il en est précédé: *Ne me la rendez pas. — Ne le leur écrivez pas.*

Rem. Quand deux impératifs se suivent, on peut aussi faire précéder le second des pronoms personnels: *Taisez-vous et me laissez tranquille. —*

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez. Boileau.

Au reste cette construction est moins usitée que la première.

3) Quand les pronoms conjoints employés comme régimes se placent devant le verbe, le régime direct précède le régime indirect (dat.), si les pronoms sont tous deux de la troisième personne; mais s'ils sont de personnes différentes, le régime indirect prend place avant le régime direct: *Je le lui dirai. — Il les leur enverra. —*

Je vous le dirai. — Il nous les enverra. Se fait seul exception, il précède toujours: *Il se le permet.*

4) On ne peut réunir le régime direct et le régime indirect (dat.) devant le verbe, que quand le régime direct est un des pronoms *le, la, les.* Hors ce cas, on renvoie après le verbe le régime indirect, qui est alors précédé de la préposition *à: Il se fie à moi. — Je vous recommande à lui;* et non, *il se me fie, je vous lui recommande. — Une voix libre, pour la dernière fois peut-être, se fait entendre à toi.* Thomas.

A l'impératif le principe est le même: *Ouvrez-vous à lui. — Ne vous fiez pas à vous.*

Rem. Il y a quelques verbes, qui, suivant le sens qu'ils présentent, exigent le régime indirect sous cette forme, même quand il est seul, mais ils sont en petit nombre. On dit par exemple: *Il vint à moi. — Elle court à lui. — Il l'appelle à lui. — Il les accoutume à moi. — Je renonce à vous. — Penser* en est toujours accompagné: *Il pense à moi, à toi, à lui.* Quand le verbe *être* en est suivi, il signifie *appartenir : Ce château est à lui. — Cette montre n'est pas à vous.*

5) Il faut oberver que, même dans ce cas, le régime indirect *y* est toujours intimement lié au verbe, et ne peut jamais figurer sous la forme absolue, quel que soit le pronom qu'il accompagne: *Cet ordre est odieux, ne vous y soumettez pas.* On ne pourrait pas dire ici: *Ne vous soumettez pas à lui*, parce que sous cette dernière forme *lui* représenterait une personne.

6) Le pronom *en* tient la dernière place parmi les pronoms; *y* le précède, mais il suit les autres: *Je vous en parlerai. — Il nous y en procurera. — Je m'y trouvai. — Il s'y tiendra.*

7) Après l'impératif le régime direct précède le régime indirect: *Donnez-le-moi, prêtez-la-nous. Il* n'y a d'exception que pour *y*, qui précède *moi, toi: Menez-y-moi, rends-y-toi.* Mais ces locutions sont peu usitées, on prend volontiers un autre tour: *Je vous prie, je vous demande de m'y mener,* etc.

8) On voit par les exemples précédents qu'au lieu de

me, *te*, on emploie *moi*,*toi* après l'impératif, excepté pourtant devant le pronom *en*, à cause de l'hiatus qui en résulterait: *Donnez-m'en*,*va-t'en*.

Répétition des pronoms conjoints, employés comme sujets ou comme régimes.

§. 59.

1) On répète les pronoms personnels conjoints employés comme sujets: *Je regardais*, *j'admirais en silence.* Ils ne peuvent guère être supprimés qu'entre deux propositions liées par une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*: *Il se tait*, *ou ne dit rien que de raisonnable.* —

Il écoute, *il admire et ne saurait comprendre*
D'où partent ces divins soupirs. Lamartine.

2) La répétition des pronoms conjoints employés comme régimes n'est de rigueur que dans les temps simples, et non dans les temps composés: *Je le vois et l'entends.* — *Je l'ai vu et l'ai entendu.* — *Je l'ai vu et entendu.* Outre le pronom il faut supprimer dans ce dernier cas le verbe auxiliaire qui le suit.

3) Mais la répétition du pronom régime est indispensable, si les verbes ont des régimes différents. On ne pourrait dire: *Je l'ai vu et parlé*, parce que le premier verbe exige un régime direct, et le second un régime indirect. Il faudrait dire: *Je l'ai vu et lui ai parlé.*

Remarques sur les pronoms absolus.

§. 60.

On se sert des pronoms absolus:

1) Avec le verbe *être* accompagné du pronom *ce*: *Qui est là?* — *C'est moi*, *c'est nous.* —

C'est lui qui, devant moi, refusant de ployer,
Les a livrés au bras qui va les foudroyer. Racine.

Rem. S'il était question de choses, on emploierait dans ce cas, *le la les*: *Est-ce là votre habit. Oui, ce l'est.* — *Sont-ce vos champs? . . . Oui, ce les sont.* — Exceptez-en le cas

où le pronom personnel est l'antécédent d'un pronom relatif: *La religion est divine, c'est elle qui nous console.*

2) Quand le verbe est sous-entendu: *Qui parle? Moi, moi-même, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles.*

3) Après une préposition: *Je me sacrifie pour toi. — Il est parti sans eux.*

4) Toutes les fois que le pronom est séparé du verbe par un mot quelconque qui n'est ni la négation *ne*, ni un pronom conjoint: *Lui seul est Dieu.* Racine. — *L'égoïste n'aime que lui. — Ne le dites qu'à moi.*

5) Devant les pronoms relatifs: *Lui, que j'ai vu si humble, règne aujourd'hui. — Toi, qui sauvas sa vie.*

6) Pour donner plus de force au discours: *Moi, je m'abaisserais jusque là! — Il tremble, lui.*

Remarques sur quelques pronoms personnels.

§. 61.

1) Le pronom *en*, qui est mis pour *de lui, d'elle, d'eux d'elles, de cela, de ce lieu,* se dit des personnes et surtout des choses, et doit être considéré comme un régime indirect: *Parlez-vous de cette personne? Oui, j'en parle, nous en parlons. — Cet homme a-t-il des dettes?... Non, il n'en a point. — Y a-t-il encore du feu dans le poèle? ... Non, il n'y en a plus.* Dans le second exemple *en* remplace à la vérité un régime direct, mais on observera que ce régime ne peut être qu'un substantif précédé de l'article partitif *du, de la, de l', des,* dont la forme du moins est celle du régime indirect, et qui, ainsi que nous l'avons vu au chapitre de l'article, doit aussi être considéré comme tel, dès qu'on rétablit les mots régissants *une partie, une certaine quantité;* etc., qui restent dans l'esprit.

2) On s'en sert encore devant un adjectif numéral et devant un pronom indéfini, pour remplacer le substantif employé comme régime direct. *M'apportez-vous mes livres?... Je vous en apporte un, deux, quelques-uns.* Dans ce cas et dans d'autres *en* ne s'exprime pas en allemand.

3) Il faut être très circonspect sur l'emploi du pronom *en* mis pour un nom de personne. On ne dira pas: *Il nous aime, et il en parle souvent;* ni, *je vous estime, et je m'en souviendrai toujours.* On s'en sert surtout pour remplacer un pronom de la première et de la seconde personne en réponse à une proposition interrogative: *Se vouvient-il de moi? . . . Oui, et il s'en souviendra toujours. — A-t-il parlé de vous? . . . Non, il n'en a pas parlé.* (1) En revanche on peut très bien s'en servir pour remplacer un nom de personne ou un pronom de la troisième personne: *Je vous parle comme à une grande fille, parce que vous en avez l'esprit.* Me. de Maintenon.

4) *En* s'emploie aussi devant le verbe suivi d'un comparatif, et remplace alors la locution *pour cela,* deshalb: *J'ai fait à ce jeune homme les réprimandes les plus vives, mais il n'en est pas plus sage. — Que je vous trouve à mon retour modeste, douce, timide, docile, je vous en aimerai davantage.* Me. de Maintenon.

Voyez encore sur le pronom *en* page 25, rem. 1.

5) Le pronom *y* s'emploie pour *à cela, dans cela, en ce lieu. — Croyez-vous à cette nouvelle?... Oui, j'y crois. — Cette encre est trop épaisse, mettez-y de l'eau. — Il était alors à Paris, mais il n'y est plus.* Il ne se dit guère des personnes qu'avec les verbes *penser* et *se fier;* encore vaut-il mieux faire usage des pronoms absolus *à lui, à elle, à eux, à elles.* Avec *croire*, signifiant *être persuadé de l'existence*, il faut cependant en faire usage: *Croyez-vous à Jupiter? — Non, je n'y crois pas.*

6) On le supprime ordinairement par raison d'harmonie devant le futur et le conditionnel du verbe *aller*: *Je suis invité au bal, mais je n'irai pas.*

7) On n'exprime pas en français le pronom personnel

(1) Il remplace en général tout pronom absolu: *Il pense à vous, et en parle souvent.*

pour remplacer l'infinitif ou le membre de phrase suivant, à moins que celui-ci ne soit entièrement indépendant, c'est-à-dire qu'il ne soit aucunement lié au premier. On ne dira donc pas, comme on le dit souvent en allemand: *Je vous en prie de m'aider. — Je le sais qu'il vous trompe*, mais *je vous prie, je sais* etc. Si les deux propositions étaient indépendantes l'une de l'autre, employées absolument, on dirait au contraire: *Je vous en prie, aidez-moi. — Je le sais, il vous trompe.*

Thèmes sur les pronoms personnels.

O du, sagte ich zu dem Jüngling, Sohn eines Vaters, den ich so sehr geliebt habe, wie kommst du hieher? woher kommst du? Er antwortete mir, er komme von der Belagerung von Troja. Du warst nicht, sagte ich zu ihm, bei (de) dem ersten Kriegszug. Und du, versetzte er, warst du dabei? Jetzt (alors) antwortete ich ihm: du kennst, ich sehe es wohl, weder mich, noch mein Unglück .... Als ich erwachte, merkte ich seine Verwirrung. Willst du mich täuschen? sagte ich zu ihm? was gibt es denn? Ihr müsset, antwortete er mir, uns nach Troja folgen. Alsbald erwiderte ich: Ach, was sprichst (dis) du da, mein Sohn, gib mir meine Waffe zurück, ich bin verrathen, nimm mir das Leben nicht .... Indessen rufe ich: Ach! was sehe ich? Ist es nicht Ulysses? Kaum hatte ich diese Worte ausgesprochen, so (que) näherte er sich mir (gén.) und antwortete: Ja, ich bin es. — Du wirst jetzt (vas) sterben, meinst du? nein, du wirst leben. — Umsonst hofft er, mich (zu) täuschen, ich durchschaue ihn, und vielleicht wird er in seiner eigenen Falle untergehen. — Der Statthalter erblickte Elisabeth, und erkannte sie: Fräulein, sagte er zu ihr, mein Sohn hat Sie gekannt, und hat oft von Ihnen mit mir (dat.) gesprochen. Hat er Ihnen gesagt, unterbrach ihn lebhaft die Mutter, daß sie ihm das Leben ihres Vaters verdankt? Nein, antwortete er, aber er hat mir gesagt, (que) sie würde das ihrige für ihren Vater und für Sie aufopfern.

Jüngling, jeune homme.
er komme, qu'il venait.
Kriegszug, expédition.
das Leben nehmen, arracher la vie.
rufen, s'écrier.
durchschauen, pénétrer.
die Falle, le piége.
verdanken, devoir.

Der Geizige sammelt nicht, um seine Bedürfnisse zu befriedigen, er versagt sie sich. — Sokrates nimmt den Kelch, und segnet denjenigen, der ihm denselben (pr. pers.) darreicht. — Alles, was über und neben (gén.) uns glänzt, blendet und beleidigt uns. — Der Herzog von Orleans versicherte Voltaire, (que) er würde sich seiner annehmen. — Wie oft haben wir euch von den Planen der Athener benachrichtigt! — Wir wollen uns an (gén.) dem Unglück rächen, indem wir es uns nützlich machen (rendre). — Die Güte, mit welcher ein Mensch uns behandelt, fesselt (attache) uns an ihn. — Wenn Sie schuldig sind, so gestehen Sie es mir offen. — Eine so glückliche Gelegenheit bot sich mir nie dar. — Was meine Kinder betrifft, so empfehle ich Sie Ihnen, wie ich mich ehemals Ihnen empfahl; lassen Sie mich hoffen, daß Sie für sie thun werden, was Sie die Güte hatten, für mich zu thun. — Die Geschenke, die man dem Sülly anbot, um ihn zu bestechen, erniedrigten nur diejenigen, die sie ihm anboten. — Bossuet zwingt die Sprache, ihm zu gehorchen; statt sich ihr zu unterwerfen, beherrscht er sie und reißt sie mit sich (lui) fort; er allein kennt alle ihre Eigenthümlichkeiten (§. 64, 4). — Man hätte beinahe dem Consul Servilius ein Verbrechen daraus gemacht, zwei Siege erfochten zu haben, weil er einige Soldaten verloren hatte. — Der wahre Gelehrte bewirbt sich nicht um (dat.) Reichthümer; wenn sie sich ihm darbieten, so ehrt er sie durch ihren Gebrauch. — Die Leute meinen, (que) man dürfe sich nur an mich wenden, wenn man etwas von Ihnen erhalten will. — Ehe man einen Menschen seinen Freund nennt (inf.), muß man wissen, ob man ihm trauen kann.

sich annehmen, s'intéresser (à).
indem wir machen, en rendant.
wie oft, que de fois.
was betrifft, quant à.
erniedrigen, avilir.
fortreißen, entraîner.
sich bewerben, aspirer.
man dürfe nur, qu'il n'y a qu'à.
trauen, se fier.

Napoleon, unternahm es vergebens, Spanien zu unterwerfen; er erfuhr es zu spät, daß ein Volk, welches entschlossen ist, zu siegen oder zu sterben, seine Unabhängigkeit (zu) behaupten vermag (peut.) — Wir wünschten, daß alle Menschen uns liebten, bewunderten und nur daran dächten, uns zu gefallen. — Wie machen Sie es denn, um Jedermann

zu gefallen? erklären Sie es mir, ich bitte Sie darum. — Was den Geiz betrifft, so verzeiht sich ihn der Geizhals um so (d'autant) leichter, als er ihn beinahe für eine Tugend hält. — Ja, ich glaube es jetzt, ich bin davon überzeugt, das wahre Glück findet sich nur in der Erfüllung seiner Pflichten. — Ich beschwöre Sie darum (gén.), verweigern Sie mir diese Bitte nicht. — Philoktet beschwor Pyrrhus darum, ihn auf (dans) der Insel Lemnos nicht zurückzulassen. — Man hat nach den Colonien alle Leute geschickt, die daselbst nöthig waren; man braucht daselbst Niemanden mehr. — Nach einem solchen Sieg werden Sie gewiß mit (de) Gedichten überhäuft; mehrere Dichterlinge haben mir schon diejenigen mitgetheilt, die sie Ihnen jetzt schicken werden. — Voltaire war damals an dem preußischen Hofe: Charlottenburg schrieb er, ist ein reizender Aufenthalt: Friedrich der Große besorgt dabei die Bewirthung, und der König weiß nichts davon. — Die Tiber, sagt Chateaubriand, fließt jetzt in einem Winkel von Rom, wie wenn sie nicht hier wäre, man wirft keinen Blick auf sie (dat.), man spricht nie von ihr, man trinkt ihr Wasser nicht, und die Frauen brauchen es nicht einmal, um ihre Wäsche zu reinigen (laver). — Liefern Sie eine Schlacht, schrieb Ludwig der Vierzehnte an Villars; wenn Sie sie verlieren, so schreiben Sie es mir; aber schreiben Sie es nur mir allein; ich werde (mit) Ihrem Brief in (dat.) der Hand, ein Pferd besteigen, ich werde ihn auf (dans) den öffentlichen Plätzen vorlesen (lire); ich kenne die Franzosen, ich werde Ihnen hunderttausend Mann zuführen.

halten für, croire.
Erfüllung, accomplissement.
Der Dichterling, le rimeur.
sie werden jetzt, ils vont.
der preußische Hof, la cour de Prusse.
die Bewirthung besorgen, faire les honneurs (de).
die Tiber, le Tibre.
nicht einmal brauchen, ne pas même se servir (de).
ein Pferd besteigen, monter à cheval.

Die Eigenliebe macht die Menschen abgöttisch gegen sich selbst und würde sie zu (les) Tyrannen der Andern machen, wenn das Schicksal ihnen die Mittel dazu (gén.) bieten würde. — Suchet ihr die Grundsätze der Moral, so gehet in euer

Eigenliebe, amour-propre.
abgöttisch machen gegen, rendre idolâtre de.

Herz zurück, und ihr werdet sie darin finden. — Ceres sammelte die zerstreuten Völker, sie übergab ihnen einen Pflug und ließ Ochsen daran spannen. — Die Natur hat Insekten in jeden Wassertropfen gethan, und zwar in so großer Anzahl, daß der Physiker (physicien) Lewenhoek Tausende darin gezählt hat. — Ich habe diese Geschichte gelesen, und mit Vergnügen bemerkt, daß man Ihnen darin die ganze Gerechtigkeit widerfahren läßt, die Ihnen gebührt. — Leihe mir fünf Franken, sagte ein Gasconier (Gascon) zu mir. Ich kann es nicht, antwortete ich ihm, denn ich habe nur zwei. Nun, fuhr er fort, (so) leihe sie mir immerhin, alsdann wirst du mir noch drei schuldig sein (devoir). — Haben Sie sich über (gén.) mich beklagt? Ja, ich gestehe es Ihnen offen, ich habe mich über Sie beklagt, und ich hatte auch Ursache (des raisons) dazu (gén.). — Schreiben Sie mir zuweilen und sprechen Sie von mir mit (à) denjenigen, die mich kennen, damit (afin que) ich nicht sobald von ihnen vergessen werde. — Edle Handlungen verschönern die Seele, und muntern sie auf, noch bessere zu verrichten. — Wie glücklich sind die Völker, welche diese Thäler bewohnen! Der Hirte hütet hier seine Heerde ohne Furcht, der Landmann säet hier und erntet in Frieden. — Die glänzenden Eigenschaften Heinrichs von Guise und sogar seine Fehler trugen dazu bei, aus ihm ein mächtiges Rebellenhaupt zu machen.

zurückgehen, rentrer.
Pflug, charrue.
einspannen, atteler.
thun, mettre.
widerfahren lassen, rendre.
gebühren, être dû.
verrichten, faire.
wie glücklich sind, heureux ..!
beitragen, contribuer.

Wenn Ihr einen Fehler begangen habt, so bereuet ihn, aber überlasset (livrer) Euch nicht der Entmuthigung. — Der Offizier fragte, wer einer (acc.) solchen Gefahr mit ihm trotzen wolle (indic. imparf.). Ich, wir alle, antworteten wir einstimmig. — Wenn Sie an mich denken, so können Sie versichert sein, daß ich meinerseits beständig an Sie denke. — Der König hatte einen Günstling, der ihm sehr schmeichelte und zugleich schadete, aber er war so sehr an ihn gewöhnt, daß er ihn nicht entbehren konnte. — Ich erblickte eines Tages auf einer

bereuen, se repentir (de).
schmeicheln, flatter (acc.).
entbehren, se passer (de).

Erdbeerpflanze so hübsche kleine Mücken, daß ich Lust bekam, sie zu beschreiben. Am (le) nächsten Tag sah ich darauf von einer andern Gattung, und am Ende kamen so viele herbei (dat.), daß ich dieses Studium aufgeben mußte. — Ich weiß, schreibt Feuquieres an Ludwig den Vierzehnten, daß ich Eurer Majestät mißfallen habe, und obgleich ich nicht gerade weiß worin, so halte ich mich nicht weniger für schuldig. — Ein wahrer Freund verzeiht seinem Freunde allen Kummer, den er von ihm erfährt (recevoir), er ist darüber (gén.) betrübt, allein er liebt ihn darum nicht weniger. — Die Griechen konnten es nicht leiden, daß Xerxes daran dachte (subj.), sie zu unterjochen. — Ich bin davon vollkommen überzeugt, man wird Ihnen noch dies Mal verzeihen, wenn Sie Ihr Betragen bereuen. — Ludwig der Vierzehnte fragte (dat.) Tavernier, warum er ein Landgut in der Schweiz gekauft habe (avait). Sire, antwortete er, ich wollte ein Gut haben, das nur mir gehörte (subj.). — Jetzt erblickte ich einen ganz blutigen Menschen, ich eilte zu ihm, indem ich ausrief: Regulus, bist du es? — O Schriftsteller, wenn Ihr Ehrgeiz habt, so gehört eure Seele nicht mehr Euch. — Sind Sie es, Tante? rief ich, als ich an der Thür klopfen hörte. Ja, ich bin es, antwortete sie.

die Erdbeerpflanze, le fraisier.
ich bekam Lust, l'envie me prit.
es kamen, il vint (v. impers.).
aufgeben, abandonner.
mißfallen, déplaire.
unterjochen, subjuguer.
eilen, courir.

Suite des remarques sur l'emploi des pronoms personnels.

Second Cours.

§. 62.

1) Employés absolument, les pronoms *lui*, *elle*, *elles*, *eux*, se disent des personnes: *C'est lui.* — *Parlez-nous de lui.* — *Il s'approche d'elle.* — *Je renonce à eux.* Quand il s'agit de choses, on prend un autre tour, ou bien on fait usage des pronoms *le*, *la*, *les*, *en*, *y*, autant qu'ils peuvent y suppléer. On dira donc en parlant de choses:

Est-ce votre château?... Oui, ce l'est.— Parlez-nous-en. — *Il s'en approcha.* — *J'y renonce.* Quelquefois il faut avoir recours aux adverbes; ainsi au lieu de dire: *L'enfant ne se trouva plus dans son lit, le drôle s'était couché sous lui,* on dira, *s'était couché dessous.* Ce sont surtout les adverbes *dedans, dehors, dessus, dessous, devant, derrière,* qui peuvent figurer dans ces circonstances.

Enfin quand, pour éviter l'emploi des pronoms absolus *lui, elle, eux,* en parlant des choses, on ne peut faire usage ni des pronoms conjoints, ni des adverbes précités, il ne faut pas hésiter, malgré les principes posés par quelques grammairiens, à s'en servir même en parlant de choses, nos bons auteurs ne s'étant fait aucun scrupule d'en faire usage au besoin: *L'amour-propre, si susceptible pour lui-même, ne devine presque jamais la susceptibilité des autres.* Me. de Staël. — *Au lieu de sacrifier tout pour arriver à la victoire, c'est par elle qu'il voulut arriver à tout.* Ségur. — *Tous ces fleuves arrivent à l'angle du golfe Adriatique, amenant avec eux les terres qu'ils ont entraînées.* Daru.

2) *Lui,* pronom conjoint, et son pluriel *leur* se disent des personnes; on les remplace par *y* pour les choses: *Je lui consacre tous mes moments* (à cet enfant); *j'y consacrerai ma fortune* (à cette entreprise).

Rem. Quand le verbe employé dans la phrase exige d'ordinaire un nom de personne pour régime indirect, on fait usage de *lui, leur,* même quand il s'agit de choses: *Je fortifie ma raison, je me mets dans la nécessité de lui obéir, ou je me charge du blâme d'avoir su la connaître et de lui avoir été infidèle.* Lambert. — *Après l'ivresse des passions, si le devoir leur a été sacrifié, il s'élève un remords, qui en trouble la joie.* Tissot.

3) On emploie parfois, surtout avec les verbes *croire, connaître, sentir, trouver,* les pronoms conjoints, qui figurent comme régimes indirects (datif), au lieu des pronoms absolus précédés des prépositions *en, dans: Je vous connais deux défauts.* — *Il ne se sentait pas le talent de remplir une telle place.* — *On peut juger des lecteurs de Tacite par le mérite qu'ils lui trouvent.*

4) Le pronom *le* reste toujours invariable, quand il remplace un adjectif ou un substantif pris adjectivement: *Je suis aussi lasse du monde que les gens de la cour le sont de moi.* Me. de Maintenon. — *Etes-vous gouvernante dans ce pensionnat?... Non, je ne le suis pas. — Je ne sais si Bossuet et Fléchier furent rivaux dans leur siècle, mais aujourd'hui ils ne le sont pas.* Thomas. — *Zaïre, es-tu chrétienne?... Oui, Seigneur, je le suis.* Voltaire.

Mis pour le substantif ou l'adjectif employé substantivement, le pronom *le* est variable: *Si j'étais la mère de cet enfant, je prendrais d'autres mesures, mais je ne la suis pas. — Etes-vous la malade qui m'a fait appeler? Oui, Monsieur, je la suis.*

Rem. Il faut même employer *le* invariable pour remplacer un substantif quelconque, quand ce n'est pas un rapport d'identité que l'on veut exprimer. Si, doutant de l'affection de quelques personnes, je leur demande: *Etes-vous mes amis?* la réponse sera: *Oui, nous le sommes.* Mais si je fais cette même question pour m'assurer de l'identité de personnes que je ne reconnais pas, la réponse sera: *Oui, nous les sommes,* et plus ordinairement *c'est nous.*

5) Pour remplacer l'adjectif on emploie ordinairement *le* dans le second membre de la comparaison: *Elle est plus modeste qu'elle ne l'était autrefois.*

6) On emploie *soi* au lieu de *lui* dans les propositions générales, surtout lorsque ce pronom est en rapport avec un des pronoms indéfinis *on, chacun, quiconque,* etc., avec *qui,* employé absolument, ou avec un infinitif: *Quiconque rapporte tout à soi n'a pas beaucoup d'amis.* Académie. — *On a souvent besoin d'un plus petit que soi.* Lafontaine. — *Heureux qui vit chez soi! — Etre trop mécontent de soi est une faiblesse, en être trop content est une sottise.*

7) En parlant de choses, on fait usage de ce pronom, même quand il s'agit d'objets déterminés; on observera pourtant qu'au féminin on emploie de préférence le pronom *elle*: *Le chat ne paraît sentir que pour soi.* Buffon.

— *Hélas! s'écriait Télémaque, voilà donc les maux que la guerre entraîne après elle.* Fénelon.

8) Ce n'est que dans ce cas, c'est-à-dire quand il est question de choses, qu'on peut en faire usage au pluriel: *De soi, ces choses sont indifférentes.* Académie. Encore cet emploi est-il peu usité.

9) On s'en sert quelquefois dans un sens déterminé, même pour remplacer des noms de personnes, et surtout pour prévenir une équivoque, comme dans ces phrases:[1]

Il garda tout pour soi. —

Qu'il fasse autant pour soi, comme je fais pour lui. Corneille.

Par ce dernier exemple on voit que l'emploi des deux pronoms, qui sont tous deux de la troisième personne, du masculin et du singulier, nécessitait deux formes différentes pour la clarté de la phrase.

10) Par la même raison on est forcé quelquefois de se servir de *lui* dans un sens indéterminé: *Peu d'amitiés subsisteraient, si chacun savait ce que son ami dit de lui, quand il n'y est pas.* Larochefoucauld.

11) Il est remarquable que *soi-même* s'emploie aussi comme sujet, c'est lorsqu'il correspond à un pronom indéfini: *Voudrait-on, soi-même, causer sa perte?*

12) Lorsqu'un verbe est suivi d'un infinitif, le pronom régime se place devant le premier ou devant le second verbe: *Je lui veux parler, je veux lui parler.* (Cette dernière construction est préférable, surtout quand le premier verbe est à un temps composé: *J'ai voulu lui parler;* elle est de rigueur quand le premier verbe est transitif, ou quand le second est pronominal: *Je souhaite lui parler. — J'ai cru me tromper.*)

13) Quand le premier des deux verbes est *faire* ou

---

(1) Dans ces vers de Voltaire:

Ou mon amour me trompe, ou Zaïre aujourd'hui
Pour l'élever à soi, descendrait jusqu'à lui ....

c'est la contrainte du vers et non la nécessité de prévenir l'équivoque qui a engagé le poète à employer *soi.* En prose il aurait vraisemblablement préféré *elle.*

laisser, le pronom régime le précéde toujours: *Je lui ai fait rendre justice. — Il m'a laissé dépouiller.*

(14) Si l'infinitif est un verbe intransitif, il est bien entendu que le régime direct ne pourrait l'accompagner, puisqu'il ne s'y rapporte pas: *Je l'ai vu partir.*

Rem. Nous ferons encore ici une observation. On doit se garder de confondre: *Il me faut faire, il me faut donner quelque chose*, etc., avec *il faut me faire, il faut me donner quelque chose*, etc. Ces deux constructions présentent un sens bien différent. Par la première, *il me faut faire, il me faut donner;* je veux dire que c'est moi qui dois faire, moi qui dois donner; par la seconde, au contraire, c'est à moi qu'il faut que l'on fasse, que l'on donne; *me* est ici le but vers lequel tend l'action du second verbe. Voici deux exemples à l'appui de cette distinction:

Je subis mon destin, vous voyez sa rigueur,
Il me faut faire un choix, il est fait dans mon coeur.
Voltaire.

Il faut vous dire comme ce prélat disait à la reine-mère: Ceci est une histoire. Me. de Sévigné.)
Grammaire nationale.

15) Quand un verbe a plusieurs sujets ou plusieurs régimes, soit directs, soit indirects, si ces sujets ou ces régimes sont de personnes différentes, on les répète ordinairement en les remplaçant par un pronom de la personne qui a la priorité: *Toi et lui, vous m'avez trompé. — Il nous a reconnus, vous et moi. — Il nous a parlé, à moi et à lui.* (Pour les sujets cette répétition n'est exigée que quand ils suivent le verbe: *Ils m'ont trompé, elle et lui*, mais elle est presque toujours de rigueur pour les régimes, même quand ils sont de la même personne: *Je les ai rencontrés, elle et lui.* On pourrait à la vérité dans ce cas ne répéter qu'un pronom, celui qui a la priorité, si toutefois les régimes sont de différentes personnes: *Il m'a parlé, à moi et à mon frère. — Je l'ai rencontré, lui et elle.* Si les pronoms employés comme régimes étaient précédés d'une préposition, employés absolument, la répétition des pronoms ne pourrait avoir lieu: *Il s'est adressé à vous et à moi. — Je parle de vous et d'elle.*)

16) L'adjectif *même* ne peut suivre le pronom conjoint: il faut, s'il doit s'y rapporter, faire encore usage du pro-

nom absolu, qui alors est suivi de cet adjectif: *J'irai moi-même.* — *Sauve-toi, toi-même.* — *Toi-même, qui jouis maintenant d'une jeunesse. si vive et si féconde en plaisirs, souviens-toi que ce bel âge n'est qu'une fleur.* Fénelon. — *Pour la passion de l'avarice, l'avare ne se la cache qu'à lui-même.* Massillon. — *Lucrèce s'est tuée elle-même.* — *Je les entends eux-mêmes.* (1)

17) On exprime aussi dans une phrase le pronom sous les deux formes, quand on l'emploie comme exclamation, pour exprimer l'étonnement, l'indignation, etc.: *Moi, vous pourriez m'accuser!* — *(Vous m'avez trompé, vous!* On pourrait dire aussi: *C'est moi que vous pourriez accuser!* — *C'est vous qui m'avez trompé.* Mais cette dernière façon de parler semble surtout indiquer un rapport d'opposition; c'est comme si l'on donnait à entendre que l'on devrait accuser une autre personne, qu'on se serait plutôt attendu à être trompé par un autre.

18) Les locution allemandes ich bin es, du bist es etc., se rendent en français de deux manières différentes; ou par *c'est moi, c'est toi,* etc., ou par *je le suis, tu l'es,* etc. La différence qu'il y a entre ces deux locutions, c'est que l'expression de la première porte sur le sujet de la phrase et celle de la seconde sur l'attribut (Prädikat). On répondra donc à la question, *qui est le frère de cet enfant?* par *c'est moi, c'est toi,* etc., et à la question, *es-tu le frère de cet enfant?* par *je le suis.*

(19) Le pronom conjoint ne peut accompagner un participe passé; il faudra donc rétablir le verbe toutes les fois que l'on aura à traduire en français un participe passé allemand accompagné de cette partie du discours: On traduira donc cette phrase: die mir gemachten Versprechungen wurden nicht erfüllt, par *les promesses qu'on m'avait faites (qui m'avaient été faites) ne furent pas remplies.*)

(1) Au gén. *en* n'accompagne pas le pronom absolu: *Je me plains de lui-même.*

20) Dans le style du palais (Gerichtsstyl) on trouve souvent des pronoms employés avec un participe, mais ils sont toujours sous la forme absolue: *La pièce de terre à lui adjugée était une ancienne dépendance du château de N.*

Thèmes sur les pronoms personnels.

So oft ich die Rose bewundere, finde ich an (dat.) ihr eine neue Schönheit. — Rom zog die Reichthümer Alexandriens an sich. — Unsere Tugend allein gehört uns, und durch sie sind wir etwas. — Ich bewohnte drei Jahre diese herrliche Gegend, und faßte für dieselbe (pr. pers. dat.) eine solche Vorliebe, daß ich es noch bedaure, sie verlassen zu haben. — Catinat liebte seine Ehre, opferte sich für sie auf und sprach nicht von ihr. — Der Spanier trägt einen Mantel trotz der Sommerhitze, und geht beinahe nie ohne ihn aus. — Wissen Sie, mit welchem Styl man den Ihrigen vergleicht, und welches Lob man ihm gibt? — Ich spreche oft von Ihnen, aber ich denke noch mehr an Sie (§. 61, 5). — Die Grenzen der Wissenschaften sind wie der Horizont; so wie man sich ihnen (gén.) nähert, weichen Sie zurück. — Eine liebliche Melodie drang aus dem Laube der Linde, eine Nachtigall war in demselben verborgen. — Wer alles auf sich bezieht, hat nicht viele Freunde. — Der schönste Sieg ist der, den man über sich davon trägt. — Alle Thiere haben einen Instinkt in sich, der sie niemals täuscht. — Jeder tadelt an (dans) den Andern, was man an (en) ihm selbst tadelt. — Der Engländer trägt überall sein Vaterland mit sich. — Nur sich selbst lieben, heißt nicht viel lieben. — Indem dieser junge Mensch den Willen seines Vaters erfüllt, arbeitet er für sich selbst. Wenn man auf (dans) einem Fehler beharrt, so will man selbst sein eigenes Unglück. — Warum sind oft die Reichen so hart gegen die Armen? Weil sie nicht befürchten,

so oft, toutes les fois que.
ziehen, attirer.
fassen, prendre.
die Vorliebe, le goût.
so wie, à mesure que.
zurückgehen, reculer.
dringen, s'élever.
beziehen auf, rapporter à.
davon tragen, remporter.
heißt, c'est.
nicht viel, ne pas . . . grand' chose.
beharren, persister.

es zu werden. — Frejus, Ravenna sind Seehäfen gewesen, und sind es nicht mehr. — Diese Dame ist keine Wittwe, aber die Krankheit ihres Mannes läßt mich fürchten, sie möchte es bald werden. — Sind Sie die Reisenden, deren Ankunft man mir gemeldet hat? Ja, wir sind es. — Sind Sie Deutsche? Ja, wir sind es. — Diese Prinzessin ist nicht die Braut des Herzogs von L., und wird es nie sein.

sie möchte werden, qu'elle ne soit. die Braut, la fiancée.

Niemand wagte es, sich dem (gén.) Tyrannen zu nähern, der sich göttliche Ehrenbezeigungen (honneurs) erweisen ließ, und dem selbst diejenigen Furcht einflößten, die ihn anzubeten kamen. — Die Mutter des Verurtheilten wollte sich zu (chez) dem König begeben, sie hoffte ihn (zu) erweichen (attendrir), sie wollte ihn für ihren Sohn um Gnade bitten, aber sie konnte nicht bis zu ihm dringen, und sie mußte wieder abreisen, ohne ihn gesehen zu haben. — Dieser arme Mann ist es, der uns Gerechtigkeit hat widerfahren (rendre) lassen; man muß ihm ein Geschenk machen, er verdient es um so mehr, als (que) er so arm ist, daß er zwölf Stunden des (par) Tages arbeiten muß, um seine zahlreiche Familie kärglich zu unterhalten. — Der Rheinfall bei Schaffhausen scheint nicht so hoch, als er es in der That ist. — Der türkische Kaiser ist weniger mächtig, als man gewöhnlich glaubt. — Euer Vater und ich sind lange Feinde von einander gewesen. — Als Ferdinand sich mit Isabella vermählte, besaßen er und sie den größten Theil Spaniens. Narbal und ich bewunderten die Güte der Götter, welche ihn und mich aus einer so großen Gefahr errettet hatten. — Ich weiß, daß dein Sohn und du nur einen Willen haben; du und er sind nur eine Person in zwei Körpern. — Ich beklagte mich über (de) ihn und seine Frau, aber meine Klagen wurden nicht gehört. — Vergebens will der Böse Unerschrockenheit an den Tag legen, das schuldige Gewissen verräth sich immer selbst. — Die Sünde, welcher (acc.) wir nacheilen, heftet sich an uns

einen um Gnade bitten, demander grâce à quelqu'un.
dringen, pénétrer.
kärglich, chétivement.
der Rheinfall, la chute du Rhin.
von einander, l'un de l'autre.
an den Tag legen, montrer, faire preuve de.
Unerschrockenheit, intrépidité.
nacheilen, poursuivre.
sich heften, s'attacher.

selbst, um uns für (de) die Freuden zu strafen, die sie uns bereitet hat. — Der Connétable von Bourbon war sich selbst schuldig (devoir), Frankreich zu schonen, dessen König er einst werden konnte. — Ich habe den Fehler begangen, mein Bruder ist unschuldig. — Wie können Sie diesen Dienst mir verweigern, der (ich) Ihnen so viele erwiesen habe? — Er glaubt, (que) Jedermann soll die Augen auf ihn richten. — Nicht deinen Sklaven sollte man peitschen, grausamer Pflanzer, sondern dich. Du verdienst es; er aber ist schwach, du bist mächtig. — Wir Deutsche halten mehr auf (à) die gründlichen als auf die mannigfaltigen Kenntnisse. — Ich (sollte) meinen Eid verletzen (inf.)? lieber sterben!

die Augen richten, avoir les yeux.
nicht ... sondern, ce n'est pas ... c'est.
wir Deutsche, nous autres Allemands.
gründlich, solide.
verletzen, violer.
lieber, plutôt.

Récapitulation.

Ein corinthischer Gesandter bemüht sich, die Lacedemonier zum Kriege gegen die Athener zu bestimmen.

„Wie oft haben wir Euch und andere Griechen von den Plänen der Athener benachrichtigt? ist es denn nothwendig, Euch noch daran zu erinnern? Schon haben sich mehrere Städte ihnen ergeben; andere haben Bündnisse mit ihnen geschlossen (conclure), und Ihr berathet Euch noch! Werdet Ihr denn nur dann daran denken, Euch und Eure Heerde zu vertheidigen, wenn der triumphirende Feind sich mit allen seinen Streitkräften auf Euch werfen wird? Wir erinnern uns noch daran: als die Meder Griechenland angriffen, und sogar schon daselbst eingedrungen waren, waret Ihr noch ruhig zu Hause, und Ihr schmeicheltet Euch mit (de) der Hoffnung, sie würden es nicht wagen, Euch zu bekriegen. Diesmal sind die Feinde schon vor (à) Euren Thoren. Höret Ihr sie nicht? Sie drohen Euch und uns zu unterjochen, und uns zu zwingen, ihnen einen Tribut zu bezahlen. Werdet Ihr ihnen die

bestimmen, décider.
wie oft, que de fois.
einen an etwas erinnern, rappeler quelque chose à qu.
sich berathen, délibérer.
nur dann, ... wenn, ne ... que quand.
bekriegen, combattre.

Mittel dazu (gén.) durch Eure Unthätigkeit geben? Habt Ihr sie noch nicht kennen gelernt (apprendre à)? Habt Ihr sie und ihre drohenden Plane vergessen? Nichts wird sie davon abbringen können, wenn wir selbst ihnen (acc.) nicht zuvorkommen. Beeilet Euch also, o Lacedemonier, Euch mit uns (dat.) zu verbinden, um den gemeinschaftlichen Feind anzufallen; fürchtet Ihr nicht, daß Eure Neutralität sie (dat.) eine Unternehmung wagen lassen wird (subj. avec *ne*), die Ihr selbst einst bereuen werdet, nicht vereitelt zu haben, da (lorsque) Ihr Euch derselben (pr. pers.) hättet widersetzen können? Zwinget uns und unsere Freunde nicht, uns ihnen (adj. poss.) in die Arme zu werfen; und an die Spitze der Griechen gestellt, zeiget Euch des Ranges würdig, den unsere Vorfahren Eurer Tapferkeit zuerkannten."

abbringen, détourner.
bereuen, se repentir.
vereiteln, déjouer.
zuerkennen, déférer.

Pronoms possessifs.

Premier Cours.

§. 63.

1) Les pronoms possessifs sont ceux qui remplacent le substantif en exprimant une idée de possession, de propriété. Ce sont:

Singulier.		Pluriel.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Le mien, d. meinige,	*la mienne*,	*les miens*,	*les miennes*,
le tien, d. deinige,	*la tienne*,	*les tiens*,	*les tiennes*,
le sien, d. seinige,	*la sienne*,	*les siens*,	*les siennes*,
le nôtre, d. unsrige,	*la nôtre*,	*les nôtres*,	*les nôtres*,
le vôtre, der eurige,	*la vôtre*,	*les vôtres*,	*les vôtres*,
le leur, d. ihrige,	*la leur*,	*les leurs*,	*les leurs*.

2) A ces pronoms se rattachent des articles ou adjectifs déterminatifs, qui indiquent aussi la possession, et précèdent toujours le substantif. Ce sont:

Singulier.		Pluriel.
Masculin.	Féminin.	Masculin et Féminin.
Mon, mein,	*ma*, meine,	*mes*, meine,
ton, dein,	*ta*, deine,	*tes*, deine,
son, sein,	*sa*, seine,	*ses*, seine,
notre, unser,	*notre*, unsere,	*nos*, unsere,
votre, euer,	*votre*, eure,	*vos*, euere,
leur, ihr,	*leur*, ihre,	*leurs*, ihre.

On voit par ces deux tableaux, 1) que l'*o* des pronoms possessifs *le nôtre, le vôtre*, est surmonté d'un accent circonflexe, ce qui n'a pas lieu pour l'*o* des adjectifs possessifs *notre, votre;* et 2) que les premiers prennent un *s* au pluriel, *les nôtres, les vôtres*, tandis que les seconds ont une autre forme: *nos, vos.*

3) Les adjectifs *ma, ta, sa*, suivis d'un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet donneraient lieu à un hiatus désagréable; on le prévient, non par l'emploi de l'apostrophe, mais par la substitution de la forme masculine à la féminine: *La géographie est mon étude favorite. — Ton observation blessera. — Son excellente mère est morte de chagrin.*

4) Nous n'avons pas en français une forme particulière, comme il en existe une en allemand, pour exprimer un rapport de propriété avec une femme ou un nom de chose féminin. Nous nous servons dans ce cas de *son, sa, ses, le sien, la sienne, les siens, les siennes*, comme pour désigner un rapport de possession avec un homme ou un nom de chose masculin: *Cette dame a encore son père et sa mère. — La reine était au spectacle avec ses filles et ses nièces. — La terre, cette bonne mère, multiplie ses dons selon le nombre de ses enfants, qui méritent ses fruits par leur travail.* Fénelon.

Mais nous avons en revanche une forme particulière, que n'ont pas les Allemands, pour marquer un rapport de propriété avec la troisième personne du pluriel, c'est *leur, leurs*, qui sert pour les deux genres: *Les auteurs*

se peignent dans leurs ouvrages. Lesage. Le pronom a la même forme: *le leur, les leurs.*

5) On remarquera en outre que la politesse exige l'emploi de *votre, vos, le vôtre, la vôtre, les vôtres,* au lieu de *ton, ta, tes, le tien,* etc. Par conséquent le mot allemand ihr dans des phrases comme la suivante: Ihr Freund ist ein Undankbarer, se traduit de trois manières différentes, suivant le rapport de possession que l'on veut exprimer:

a) Son ami est un ingrat, s'il est question de l'ami d'une femme.

b) Votre ami est un ingrat, s'il s'agit de l'ami de la personne ou des personnes à qui l'on parle.

c) Leur ami est un ingrat, si l'on veut désigner l'ami de plusieurs personnes dont on parle.

6) Il est très important de distinguer *leur*, ihnen, pronom personnel, de *leur*, pronom ou adjectif possessif. Le premier, qui est le pluriel de *lui*, est toujours invariable: *Que les hommes sont inconstants! On leur fait dire aujourd'hui ce qu'ils ont nié hier.*

Le second a deux formes, *leur* pour le singulier et *leurs* pour le pluriel: *Les hommes sans caractère attendent le jugement du public pour y conformer le leur.* — *Les Romains mirent tout leur esprit et toutes leurs pensées à perfectionner la guerre.* Montesquieu.

7) On emploie quelquefois *le mien, le tien, le sien,* pour désigner tout ce que l'on possède: *Que chacun se contente du sien!*

8) Au masculin pluriel on dit *les miens, les tiens, les siens, les nôtres*, etc., pour désigner notre famille, nos amis, ceux qui sont sous notre dépendance; *Les tiens cesseront de régner, quand un étranger entrera dans ton île, pour y faire régner tes lois.* Fénelon.

9) Dans le style familier les Allemands emploient volontiers l'article au lieu de l'adjectif possessif, en parlant de leurs parents, tandis que les Français font usage de ce dernier. On traduira donc: Ist der Vater ausgegangen?

— Nein, er ist in dem Kabinet mit dem Onkel, par, *mon, (ton, son, notre, votre, leur) père est-il sorti? Non, il est dans le cabinet avec mon (ton, son,* etc.*) oncle.*

10) De même qu'on l'a vu pour l'article, l'adjectif possessif se place après les mots *Monsieur*, *Madame*, *Mademoiselle*, et non devant ces mots, comme c'est l'usage en allemand: *Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait Mr. votre père.*

11) On remarquera encore que nous employons l'adjectif possessif, et non, comme les Allemands, le pronom personnel dans des locutions telles que les suivantes, *un de mes parents*, *un de vos gens*, *deux de nos amis*, etc.

Thèmes sur les pronoms possessifs.

Man macht seine Fehler wieder gut, wenn (quand) man sie bereut, und sich mit ganzer Kraft ihrer Rückkehr widersetzt. — Jedes Zeitalter hat seine Laster und seine Tugenden. Die Alten hatten die ihrigen, die zwar von den unsrigen verschieden waren, die aber eben so gut die Mängel ihrer menschlichen Natur verriethen. — In ihrer Verbannung beschäftigte sich Frau von Stael mit (de) literarischen Arbeiten, und einige ihrer vorzüglichsten Werke schreiben sich von dieser Zeit her. Ihre vielen (nombreux) Freunde wendeten lange Zeit umsonst ihren ganzen Einfluß an, um ihre Freiheit zu erlangen; alle ihre Bemühungen waren vergeblich, und erst nach vielen Jahren durfte sie ihren Verbannungsort (exil) verlassen. — Meine Freundschaft für Sie, meine theure Nichte, hat sich nie verläugnet (se deméntir); ich hoffte auch, die Ihrige (zu) erwerben, und es ist mir nicht einmal gelungen, Ihr Vertrauen zu gewinnen; ich kann Ihnen nicht verschweigen, daß Ihr Benehmen meine Besorgnisse im (dat.) höchsten Grad erregt. Sie wissen, daß ich Ihren Eltern, die nichts theureres hatten, als ihre Tochter, versprochen habe, für

wieder gut machen, réparer.
bereuen, se repentir de.
mit ganzer Kraft, de toutes ses forces.
Zeitalter, siècle, m.
sich herschreiben, dater.
erst, ce ne fut que .... que.
verschweigen, taire, cacher.
sorgen für, prendre soin de.
wiederum, à votre tour.
geloben, faire voeu.

Ihr Glück und Ihre Zukunft zu sorgen, und daß Sie wiederum gelobt haben, mir meine Aufgabe durch Ihren Gehorsam zu erleichtern; ich werde mein Versprechen halten, so weit es in meiner Macht steht, aber ich beschwöre Sie, dem Ihrigen auch getreu zu sein, und Ihre Pflichten in ihrem ganzen Umfang zu erfüllen, wie ich die meinigen erfüllen werde.

so weit es steht, autant qu'il est. Umfang, étendue.

Wo haben Sie denn Ihre Vakanz (pl.) zugebracht, meine liebe Freundin? — Ich war (indéf.) mit dem Onkel und der Tante auf (dans) ihrem, am Ufer des Bodensees gelegenen Landgute, wo ihnen der Vater auch einen Besuch abgestattet hat. Sie können sich unsre Freude denken, diese herrlichen Gegenden, in ihrem schönsten Glanz, und mit (de) allen ihren Reichthümern geschmückt, zu sehen. — Ist Ihr Herr Vater lange dort geblieben? — Nein, leider haben ihm seine vielen (nombreux) Beschäftigungen nicht erlaubt, unsre Freuden mehr als vierzehn Tage zu theilen. — Ich weiß, daß Sie mit Ihrer Frau Tante einen Ausflug auf dem Dampfschiffe gemacht haben; war Ihre Fahrt glücklich? — Ja, und sehr unterhaltend, denn meine Tante hatte ihre Töchter mitgenommen und mein Vergnügen verdoppelte (sich) in ihrer Gesellschaft. Wir landeten in (à) Constanz, und verweilten dort zwei Tage, um diese alte Stadt und ihre Merkwürdigkeiten zu besehen; ich traf hier eine Jugendfreundin von mir, die ich seit ihrer Abreise von unsrer Erziehungsanstalt nicht wieder gesehen hatte. Da mein Vater ein alter Freund des ihrigen ist, so wollte dieser, daß wir seine Gäste sein sollten (fussions), und er führte uns auf (dans) sein Landhaus, von wo man eine herrliche Aussicht auf die Stadt und ihre Umgebungen hat. Auf (de) der andern Seite erblickten wir die Berge unserer lieben Schweiz mit ihren schneegekrönten Gipfeln, die sich weit über die Wolken erheben.

der Bodensee, le lac de Constance.
abstatten, rendre, faire.
sich denken, se figurer.
der Ausflug, l'excursion, f.
Dampfschiff, bateau à vapeur, m.
die Fahrt, la traversée (auf dem Wasser).
mitnehmen, emmener.
sich verdoppeln, redoubler.
Erziehungsanstalt, pensionnat, m.
Jugendfreundin, amie d'enfance.
schneegekrönt, couronné de neiges.
weit über, bien au-dessus de.

Second Cours.

§. 64.

1) De même que nous l'avons vu pour l'article, il faut répéter l'adjectif possessif devant tous les substantifs: *Ne dites pas que vos malheurs et vos torts viennent de la fortune.* Ce n'est guère qu'entre certains mots, qui figurent souvent ensemble, que les écrivains suppriment quelquefois le second, et emploient l'adjectif possessif au pluriel devant le premier substantif. *Ces deux jeunes animaux ne se ressemblaient pas plus que leurs père et mère par leur naturel.* Buffon. — *Ressemblez à vos pères et mères, et soyez comme eux la bénédiction du pays.* J. J. Rousseau. — Mais ainsi que nous l'avons vu pour l'article, la répétition est plus conforme au bon usage.

2) Entre deux adjectifs la répétition a lieu quand ils se rapportent à deux substantifs différents; hors ce cas la suppression est de rigueur devant le second adjectif. On dira donc en répétant l'adjectif possessif. *Une parfaite égalité d'humeur est si rare que même le sage a ses bons et ses mauvais moments,* et sans le répéter: *En récompense de vos bons et utiles services, que Dieu éloigne de vous tout chagrin domestique!* Bernardin de St. Pierre.

3) Nous ne pouvons, comme c'est l'usage en allemand, faire précéder le même substantif de deux adjectifs possessifs; il faut donc, quand on doit traduire en français des phrases telles que celles-ci: Sein und mein Feld sind von dem Hagel verheert worden, rendre le second adjectif possessif par un pronom, qui se place après le substantif et dire en conséquence: *Son champ et le mien ont été ravagés par la grêle,* et non *son et mon champ,* etc.

4) On remplace ordinairement *son, sa, ses, leur, leurs* par *en*, quand le mot possesseur est un nom de chose figurant dans une phrase précédente; mais il faut encore,

pour pouvoir faire usage de ce pronom, 1) que le membre de phrase où il doit figurer contienne un verbe autre qu'un participe passé; 2) que le mot possédé figure comme sujet ou comme régime direct, et 3) que son emploi ne donne lieu à aucune équivoque. On dira donc, parce que toutes ces conditions sont remplies: *Que cette contrée me plaît! l'air en est doux, le sol en est fertile, les habitants en sont honnêtes et laborieux.*

Mais dans les exemples suivants on devra faire usage de l'adjectif possessif et non du pronom *en*:

a) Avez-vous, comme ce vieux marin, vu la mer en furie, entendu ses vagues se briser contre les flancs d'un navire, bravé ses périls? etc.

b) Ce que j'admire dans cette ville, c'est moins la beauté de ses hôtels et de ses palais, et la largeur de ses rues, que la propreté et l'aisance que j'y vois régner.

c) Entendez-vous le vent? Sa violence ébranle l'édifice où nous nous trouvons.

L'adjectif possessif est de rigueur dans ces exemples, parce que dans le premier *en* ne peut accompagner le participe passé; que dans le second le mot possédé figure comme régime indirect, et qu'enfin dans le troisième l'emploi du pronom *en* amènerait une construction louche.

En établissant la règle, nous avons dit qu'on emploie „ordinairement" le pronom *en*, quand les trois conditions citées sont remplies; et en effet, même alors on n'en peut faire un principe absolu, nos meilleurs écrivains ne s'y étant pas astreints, comme on le voit par les exemples suivants.

La terre, cette bonne mère, multiplie ses dons selon le nombre de ses enfants, qui méritent ses fruits par leur travail. Fénelon. — *Mais la mollesse est douce et sa suite est cruelle.* Voltaire. — *La patience est amère, mais son fruit est bien doux.* J. J. Rousseau. — *Quant au Tibre qui baigne cette grande cité, et qui en partage la gloire, sa destinée est tout-à-fait bizarre. Il passe*

dans un coin de Rome comme s'il n'y était pas, on n'y daigne pas jeter les yeux, on n'en parle jamais, on ne boit point ses eaux, etc. (1)

---

(1) L'auteur de cette grammaire croit devoir s'arrêter un moment sur la règle 338 de la grammaire de Noël et Chapsal, et 385 de la grammaire selon l'Académie, qui établit que, lorsqu'il sagit de choses, on ne peut faire usage de *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, que lorsque le mot possesseur est employé comme sujet dans la même proposition.

Et d'abord, il n'est aucunement nécessaire que le mot possesseur soit employé comme sujet pour nécessiter l'emploi des pronoms *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*; il suffit qu'il se trouve dans la même proposition avec une fonction quelconque. On dira donc, et l'on ne pourra s'exprimer autrement: *J'ai parcouru la Suisse et ses riantes vallées. — Je hais le monde et sa misère. — Peut-on rendre à une rose flétrie sa fraîcheur et ses parfums?* On remarquera que dans les deux premières propositions le mot possesseur figure comme régime direct, et dans la troisième comme régime indirect.

Et secondement oserait-on poser en principe que, dans le cas où le mot possesseur n'est pas dans la même proposition, il est indispensable d'employer le pronom *en*? Nos auteurs classiques fournissent, presque à chaque page des exemples qui contredisent formellement cette règle. Dans le seul récit de la mort d'Hippolyte, Racine lui-même, le pur, le correct Racine y contrevient six fois. Rien cependant ne l'empêchait de dire:

La croupe s'en recourbe en remplis tortueux,

mais qu'on oppose ce vers grammaticalement irréprochable à celui du poète, et qu'on ose alors condamner Racine!

Ici on pourrait objecter, à la vérité, que, si l'objet possesseur n'est pas un nom de personne, c'est du moins celui d'un objet animé, ou qu'il y a personnification, mais écoutons maintenant un des écrivains modernes les plus corrects:

Quand on a vu les feux dont son golfe (de Venise) étincelle,
Connu ses bords charmants, respiré son air doux,
Le ciel sur d'autres bords n'est plus le ciel pour nous.
Que la froide Allemagne, et que ses noirs orages
Tristement sur ma tête abaissaient leurs nuages!
Que son pâle soleil irritait mes ennuis!
Ses beaux jours sont moins beaux que nos plus sombres nuits.

Casimir Delavigne.

On ne pourra contester que l'objet possesseur ne soit ici un nom de chose, et cependant dans ces sept vers l'auteur a

5) Les Allemands font fréquemment usage de l'adjectif possessif dans des cas où notre langue le rejette, et y substitue l'article:

a) Lorsque le sens de la phrase fait suffisamment connaître l'objet possesseur, ce qui a lieu surtout lorsqu'il est question de parties du corps. On traduira donc: mein Kopf, mein Hals, meine Füße, meine Zähne, meine Augen thun mir weh, par: *la tête, la gorge, les pieds, les dents, les yeux me font mal,* ou par: *j'ai mal à la tête, à la gorge,* etc.

Rem. 1. Quelquefois on emploie indifféremment l'adjectif possessif, ou le pronom personnel et l'article: *Il prit ma main,* ou *il me prit la main.*

Chaque mot sur mon front fait dresser mes cheveux.
Racine.

Cependant les cheveux me dressaient à la tête. Boileau.

Je résolus de me rendre à Madrid pour y former mon goût.
Lesage.

Je lis les bons auteurs pour me perfectionner le goût.
Domergue.

Rem. 2. Il y a certaines phrases où l'usage exige l'emploi de l'adjectif possessif, quoique le rapport de propriété y soit tellement clair qu'il semble superflu de l'indiquer. On dit par exemple: *L'état du malade empire de jour en jour, ses forces diminuent sensiblement, sa poitrine s'embarrasse, son pouls s'affaiblit, ses membres se paralysent,* etc.

b) Avant un pronom relatif qui détermine suffisamment le rapport du substantif: *Avez-vous reçu le billet*

---

méconnu cinq fois le principe des grammairiens. — Ajoutons qu'il y a des pages dans Buffon où cette prétendue règle est violée jusqu'à dix fois. Enfin il y a telle phrase où, avec les conditions requises pour son emploi, il est impossible de faire usage du pronom *en: Voyez le soleil, sa lumière éclaire le monde, sa chaleur fait éclore les fleurs, et mûrit les fruits.* Si l'on disait, *la chaleur en éclaire le monde,* etc., on ne serait plus compris.

On peut conclure de ces observations que l'emploi du pronom *en* pour remplacer *son, sa, ses, leur, leurs,* ne saurait être établi comme un principe absolu, et qu'il y a même des cas où l'on ne peut en faire usage, à cause de l'obscurité que son emploi jetterait dans la phrase. C'est la clarté qui doit servir de règle.

que je vous ai écrit hier? et non *mon billet,* comme le disent souvent les Allemands.

c) Après le verbe *changer* dans le sens de wechseln: *Il a changé d'avis, d'opinion, d'état, de religion*, etc.

6) On supprime quelquefois l'article devant *mien, tien, sien, nôtre, vôtre*; cette suppression fortifie l'idée de possession: *O toi! qu'un instant j'osai appeler mienne.* J. J. Rousseau. — *Je ne comprends pas comment vous pourriez disposer en sa faveur de propriétés qui ne sont pas vôtres.* Mirabeau. Cette ellipse de l'article, qui d'ailleurs est assez rare, ne peut avoir lieu devant *leur, leurs.*

7) L'adjectif *propre* (eigen), employé absolument, ne peut jamais suivre l'adjectif possessif; il faut donc, quand cette construction allemande doit être rendue en français, substituer le pronom à l'adjectif possessif. On dira en conséquence: *Il a sacrifié la fortune de ses associés et la sienne propre. — J'ai bien plus travaillé à votre avantage qu'au mien propre.*

8) Les Allemands remarqueront les locutions suivantes, qui renferment l'adjectif possessif en français.

Il m'a donné de ses nouvelles.
J'ai couru de toutes mes forces.
Saluez-le de ma part.
J'allai à sa rencontre (ihm entgegen).
Nous courûmes à son secours.
Je l'aime de tout mon coeur.
C'est mon tour, votre tour.
Il se jeta à mes pieds (mir zu Füßen).
J'ai parlé de mon mieux (so gut ich konnte).
Le roi s'y opposa de tout son pouvoir.
Accordez-moi mon pardon.
Il l'écrivit de sa main.

Thèmes sur les pronoms possessifs.

Wir beschuldigen das Schicksal aller unserer Leiden, und doch ist unser Glück und Unglück gewöhnlich eine Folge unserer

eigenen Handlungen. — Mit Unrecht behauptet man, daß der König von Schweden sein altes und neues Vaterland durch seine Politik verrathen habe; er hat seine mühevollen und schwierigen Pflichten eingesehen, und ihrer Erfüllung alle seine Neigungen aufgeopfert. — Gehorchen Sie, mein lieber Freund, den Ermahnungen Ihrer Eltern und Lehrer, trauen (se fier) Sie ihrer alten und langen Erfahrung; ihr guter Rath (pl.) bezweckt ja nur Ihr eigenes Glück. — In dem Zustande, den wir wünschen, scheint uns Alles schön; wir sehen seine Blumen, und fühlen seine Dornen nicht. — Die christliche Religion ist es, welche den wilden Völkern Afrika's die Sitten Europa's und dessen (poss.) Gesetze gebracht hat. — Alles hat auf dieser Welt seine gute und schlechte Seite. — Als die Prinzessin ihre Hand dem König gab, gelobte sie, die Mutter ihrer Unterthanen und die treue Gefährtin ihres Gemahls zu sein, alle Opfer zu bringen (faire), um ihr und sein Glück zu sichern, und sie hat ihr Versprechen treu gehalten. — Jupiter hat, wie unsere Erde, seine Tage, Nächte und Jahre. — Mehrere Sterne erfahren in ihrer Farbe und Helle merkwürdige periodische Veränderungen. — Die Macht der Zeit hat bis jetzt nichts gegen die Pyramiden vermocht; ihre Festigkeit hat sie vor jeder Zerstörung geschützt; wenn man noch eine Stunde davon entfernt ist, glaubt man an ihrem Fuß zu stehen, und da sie in einer unermeßlichen Ebene sich erheben, so sieht man ihre Gipfel in (à) einer Entfernung von achtzehn Stunden.

mit Unrecht, c'est à tort que.
einsehen, reconnaître.
bezwecken, avoir pour but.
geloben, promettre, faire voeu.
schützen, défendre (de).
entfernt sein, être à.

Als der reuige (repentant) Sohn seinen Vater erblickte, eilte er ihm entgegen, fiel ihm zu Füßen, ergriff seine Hand, drückte sie mit Innigkeit an (contre) seine Brust und flehte ihn an, ihm zu verzeihen, indem er ihm, so gut er konnte, betheuerte, er habe nie aufgehört, ihn von ganzem Herzen zu lieben und zu verehren. Der Vater, gerührt von seinem Kummer und Schmerz, konnte nicht länger widerstehen, und ließ ihm Verzeihung angedeihen. — Mein lieber Heinrich, die traurigen Nachrichten, die ich von Paris erhalte, täuschen Ihre und

Innigkeit, vivacité.
angedeihen lassen, accorder.

meine Hoffnung; unsere Tante befindet sich immer schlimmer; sie empfindet heftige Schmerzen in ihrer Brust, und der Kopf thut ihr immer weh; der Onkel hat mir versprochen, mir bald wieder Nachricht (pl.) von ihr zu geben; wir hoffen, daß sie befriedigender sein werde. Empfangen Sie zugleich seine und meine Glückwünsche wegen der ehrenvollen Stelle, die Ihre Verdienste (sing.) Ihnen verschafft haben. — Warum (sollte man) den Tod fürchten, wenn man so (de manière) gelebt hat, daß man sich vor seinen Folgen nicht zu fürchten braucht? — Der Stifter einer Wohlthat ist derjenige, der ihre süßeste Frucht pflücket. — Es hat mich sehr befremdet, zu erfahren, daß Sie meinen Brief, den ich Ihnen vorigen Sonntag schrieb, und ein Päckchen, welches ihn begleitete, nicht erhalten haben. Das letztere enthielt Ihren Paß und meinen eigenen, die von dem sächsischen und preußischen Gesandten visirt werden sollen; ich fürchte sehr, daß Ihre und meine Reise durch diesen widrigen Umstand verzögert werden (möchte). — Um seinen Zweck zu erreichen, opferte dieser eigensinnige Mensch das Vermögen seiner Frau und sein eigenes; vergebens wollte ich ihm zu Hülfe kommen; es war mir nicht möglich, ihn aus dem Abgrund zu ziehen, in den er sich und die Seinigen durch seine Unvorsichtigkeit und seinen Leichtsinn gestürzt hatte.

Glückwunsch, félicitation, f.
wegen, à l'occasion de.
sich fürchten vor, craindre (*acc.*)
Stifter, auteur.
es befremdet mich, je suis étonné.
der widrige Umstand, le contretemps.

Récapitulation.

Karl der Große ordnete (régler) dergestalt die Stände seines Reiches, daß nichts ihr Gleichgewicht stören konnte, und daß er der einzige Herr seiner Unterthanen blieb. Sie wurden zu einem Ganzen durch die Kraft seines Genies und seines Willens. Die Verordnungen, die er gab, hatten ihres Gleichen (acc.) nicht, und ihre Vollziehung fand keine Hindernisse. Ihr habt gesehen, daß er (zu) strafen wußte, aber seine Milde hat gewiß mehr als einmal Eure Bewunderung erregt. Als (comme, *sans art.*) Fürst war er groß, als Mensch war er es vielleicht noch mehr. Seine Plane waren weitumfassend

die Stände, les ordres.
zu einem Ganzen werden, former un tout.
das Gleichgewicht, l'équilibre.

(vaste), aber sie schienen in ihrer Ausführung einfach, so (tant) leicht erreichten sie ihren Zweck.

Er durchreiste unaufhörlich sein weites Reich, und seine Arme erstreckten sich überall hin, wo Unglück ihm (acc.) drohte, um demselben (acc.) zuvorzukommen. Die Gefahren, welche die gewöhnlichen Menschen abschrecken, erschütterten seine Seele nicht; nichts konnte ihre Festigkeit stören, nichts vermochte sie aus ihrer Ruhe zu reißen, nicht einmal die Verschwörungen. Dieser außerordentliche Fürst war überdieß äußerst mäßig; seine Sitten waren einfach, sein Charakter sanft; er verbrachte gerne seine Zeit mit den Leuten seines Hofes, gab ihnen seinen Rath (pl.) und wog den ihrigen in der Wage der Gerechtigkeit und Vernunft.

Man erlaube uns, unserem Lob dieses großen Mannes noch ein Wort beizufügen. Er befahl (man solle) die Eier seiner Meierhöfe, sowie die unnützen Gemüse seiner Gärten verkaufen, (inf.) und er hatte die Reichthümer der Longobarden (Lombard) und die ungeheuren Schätze jener Hunnen (Hun), welche die Welt ausgeplündert (dépouiller) hatten, unter (à) seine Völker vertheilt.

seine Zeit gerne verbringen, aimer à vivre. vertheilen, distribuer.

Pronoms démonstratifs. **Premier Cours.**

§. 65.

1) Les pronoms démonstratifs sont ceux qui servent à indiquer les personnes et les choses, en y attirant plus particulièrement l'attention.

Ces pronoms sont:

Singulier.		Pluriel.	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
celui, derjenige, der,	celle,	ceux,	celles,
celui-ci, dieser,	celle-ci,	ceux-ci,	celles-ci,
celui-là, jener,	celle-là,	ceux-là,	celles-là,
ce, das, dies, es,	ce.	ce.	ce.
ceci, dies,			
cela, das, jenes,			

On voit par ce tableau que *ce* n'a qu'une forme pour les deux genres et les deux nombres: *Ce fut mon ami, ce fut mon amie, ce furent mes amis, ce furent mes amies. Ceci* et *cela* ne s'emploient qu'au masculin singulier, et les particules *ci* et *là* qui figurent dans ces deux derniers pronoms sont si étroitement unies au mot *ce* qu'elles font corps avec lui; on supprime en outre l'accent grave qui devrait surmonter l'*a* de *cela.*

2) Outre ces pronoms démonstratifs, il existe encore des mots qui s'y rattachent pour le sens, avec cette différence qu'au lieu de remplacer le substantif, ils le précèdent et sont par conséquent *articles* ou *adjectifs* démonstratifs. Ce sont:

Singulier.		Pluriel.
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.
ce, cet, dieser, jener.	cette, diese, jene.	ces, diese, jene.

Ce cheval, cet âne, cette vache, et ces moutons paissent ensemble en paix.

3) Au lieu d'élider l'*e* de *ce*, adjectif, devant une voyelle et un *h* muet, et de le remplacer par une apostrophe, on emploie *cet*, comme on le voit dans l'exemple précédent. Il n'en est pas de même du pronom *ce*, dont l'*e* s'élide devant un verbe commençant par une voyelle et devant *en*, pronom: *C'est vrai. — C'en est.*

Celui, celle, ceux, celles.

4) Ces pronoms sont toujours suivis de la préposition *de* ou d'un pronom relatif ([1]) et contrairement à l'allemand, ils ne sont jamais séparés de ce dernier par la vir-

(1) Quelques écrivains à la vérité ont fait suivre ce pronom d'un adjectif ou d'un participe: *J'ai joint à ma dernière lettre celle écrite par le prince.* Racine. — *Cette remarque, ainsi que celles purement grammaticales, sont pour les étrangers principalement.* Voltaire. Ces locutions, assez généralement blâmées par les grammairiens, commencent pourtant à être en usage.

gule, à cause de la liaison intime qui existe entre les deux pronoms: *L'homme de lettres est celui dont la profession principale est de cultiver sa raison pour ajouter à celle des autres.* Laharpe. — *Les plaies du corps ne sont rien en comparaison de celles de l'âme.* — *L'élévation de Platon est grande et calme comme celle des cieux, on dirait qu'il en a le langage.* Thomas.

5) Ce pronom se retranche souvent en allemand après le mot alle; en français cette omission ne peut jamais avoir lieu: *Pardonnez à tous ceux qui vous ont offensé.*

Celui-ci, celui-là.

6) *Celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci,* se disent des objets rapprochés de celui qui parle; *celui-là, celle-là, ceux-là, celles-là,* indiquent au contraire les objets plus éloignés; au reste il est bien entendu que les uns et les autres ne le font que d'une manière relative, et qu'ainsi l'objet désigné par *celui-ci* dans une certaine occasion peut dans une autre être désigné par *celui-là,* relativement à un objet quelconque: *Apercevez-vous ces deux montagnes encore dorées par les derniers rayons du soleil? Celle-ci est le Mont-Rose, et celle-là, le Mont-Blanc, qui est à quinze lieues plus loin.*

7) Quand on nomme deux personnes ou deux choses, le même principe se retrouve, c'est-à dire que le premier objet nommé, étant le plus éloigné, se représente par *celui-là, celle-là,* etc., et le dernier, comme le plus rapproché, par *celui-ci, celle-ci,* etc.: *Châteaubriand et Madame de Staël ont continué, à l'aurore de ce siècle, la glorieuse filiation des écrivains français: celui-là par la publication de son Génie du Christianisme, celle-ci par sa Corinne, tableau fidèle et brillant de l'art en Italie, et peinture animée des passions humaines dans tous les pays et dans tous les siècles.*

8) Les particules *ci* et *là* se placent aussi après un substantif précédé des adjectifs démonstratifs *ce, cet, cette, ces,* et suivent aussi dans ce cas le principe expliqué

ci-dessus: *Cette maison-ci, qui vous paraît si grande, l'est moins que ce château-là, qui couronne le sommet de ce mont, et qui d'ici ne semble qu'un point à l'horizon.*

Thèmes sur les pronoms démonstratifs.

Dieser Boden, den Ihr mit den Füßen betretet, dieses Wasser welches Ihr trinket, diese Luft, die Ihr einathmet, werden von Millionen von Thieren bewohnt, deren Dasein wir nicht vermuthen. Diese Wunder rühren uns kaum. — Die beste Lehre ist die der Beispiele. — Vergiß die Dienste, die du erwiesen, erinnere dich immer an diejenigen, die du erhalten hast. — Die Wunden des Körpers heilen viel leichter, als die der Seele. — Derjenige, der sich rühmt, viele Freunde zu haben, hat wahrscheinlich keinen einzigen. Sie kennen das Sprichwort: Hundert Freunde, das ist wenig; ein Freund, das ist viel. — In diesen mißlichen Umständen war der Kaiser weniger darauf bedacht, neue Freunde zu gewinnen, als diejenigen (gén.) zu benützen, die er schon hatte. — Die süßeste Harmonie ist die Stimme desjenigen, den man liebt. — Derjenige von zwei Gelehrten, welcher der reichste ist, wird gewöhnlich der sein, dem man am meisten Ehre erzeigt. — Man findet, sagt Büffon, den Sperling nie an (dans) unbewohnten Stellen, nicht einmal an denjenigen, welche von dem Aufenthalt des Menschen entfernt sind. — Derjenige, der sich verkauft, wird immer theurer bezahlt, als er (ne) werth ist (valoir). — Um eine solche Eroberungssucht zu entschuldigen, führt man das Beispiel Alexanders und Cäsars an; dies waren große Feldherrn, das ist wahr, aber ich frage, ob dieser Vortheil das Glück ihrer Völker gegründet hat; man kann das nicht behaupten. Ich wiederhole es, jene Eroberer haben für das wahre Wohl der Menschheit nichts gethan, und der Ruhm, nach welchem sie strebten, ist in (dat.) den Augen des Menschenfreundes nur ein eitler Rauch, welcher sich über Strömen Blutes erhebt.

mit den Füßen betreten, fouler.
bedacht sein auf, viser à, s'efforcer de.
nicht einmal, pas même.
Eroberungssucht, manie de conquêtes.
anführen, citer.
streben nach, aspirer à.
Menschenfreund, ami de l'humanité, philanthrope.

Dieser starb mitten im (au milieu de) Glück und in den Genüssen des Lebens, jener hauchte den letzten Athemzug im Elend und in der Bitterkeit der Seele aus; beide aber werden in demselben Staube beisammen schlafen. — Die Phönizier zogen sich zurück, nachdem sie mit dem neuen König von Egypten ein Bündniß geschlossen hatten. Dieser gab alle Gefangenen heraus. — Von diesem Punkte hier aus hindert uns das Juragebirg, die Alpen zu sehen, obwohl jenes ungleich niederer liegt (soit) als diese. — Ein schönes Gebet ist dieses: Mein Gott, bewahre mich vor (de) mir selbst. — Folgende Vergleichung (art. déf.) macht Schiller zwischen den Cardinälen Mazarin und Granvella: „Mazarins Triebfeder war Habsucht, die Granvella's war Herrschsucht. Jener war menschlich und sanft; dieser hart, gebieterisch, grausam. Jener suchte in der Zuneigung der Parteien eine Zuflucht vor dem Haß der Großen und der Wuth des Volkes; dieser forderte den Haß einer ganzen Nation heraus, um einem Einzigen zu gefallen. Gegen Mazarin waren nur Parteien und der Pöbel, den sie bewaffneten; gegen Granwella die Nation. Unter jenem versuchte das Parlament eine Macht zu erschleichen, die ihm nicht gebührte; unter diesem kämpfte es für eine rechtmäßige Gewalt. Beide konnte die höchste Gewalt nicht vor (de) dem Spotte bewahren, aber Frankreich fand sich erleichtert, wenn es über (de) seinen Cardinal lachte, und die Niederlande gingen durch Gelächter zum Aufruhr. Jenes sah sich aus einem langen Zustand der (de) Knechtschaft unter Richelieu's Herrschaft in eine plötzliche ungewohnte Freiheit versetzt; diese traten aus einer langen Freiheit in (à) eine ungewohnte Knechtschaft hinüber."

den letzten Athemzug aushauchen, rendre le dernier soupir.
ungleich, incomparablement.
Triebfeder, mobile, m.
Herrschsucht, envie de régner, f.
eine Zuflucht vor, un refuge contre.
herausfordern, provoquer.
die Partei, le parti.
waren nur, il n'y avait que.
Parlament, parlement, m.
erschleichen, obtenir par la ruse.
gebühren, être dû, appartenir, convenir.
die höchste Gewalt, l'autorité suprême, le pouvoir suprême.
durch das Gelächter zum Aufruhr gehen, passer de la moquerie à la révolte.
hinübertreten, passer.
ungewohnt, inaccoutumé.

Second Cours.

§. 66.

1) Ainsi que nous l'avons vu pour l'article et l'adjectif possessif, on répète les adjectifs démonstratifs, *ce*, *cet*, *cette*, *ces*, devant tous les substantifs et devant les adjectifs qui ne se rapportent pas au même substantif: *Ces rubans et ces bijoux ne la rendent pas plus jolie. — Ces grands et ces petits appartements se louent presque également cher.* Si les adjectifs se rapportaient au même substantif, la répétition n'aurait pas lieu: *Ce jeune et beau Monsieur se croit tout permis.*

Ce (pronom).

2) Le pronom *ce*, suivi d'un pronom relatif et placé au commencement d'une phrase, doit ordinairement être répété dans le second membre, si toutefois celui-ci renferme le verbe *être*: *Ce qui augmente mon chagrin et mes inquiétudes, c'est l'indifférence avec laquelle vous recevez mes exhortations. — Ce qui me rend la vie douce, c'est votre attachement.* On pourrait à la rigueur supprimer ce pronom dans ces deux exemples, mais l'emploi en est indispensable quand le verbe *être* est suivi d'un pluriel ou d'un pronom de la première ou de la deuxième personne: *Ce que je blâme en vous, ce sont vos indiscrétions et vos fanfaronnades. — Ce qui m'attire dans ce pays, c'est vous, ce sont les agréments de votre société. — Ce qui l'inquiète, c'est moi, ce sont mes imprudences.*

3) L'emploi de ce pronom a lieu d'ordinaire aussi avant le verbe *être*, quand le sujet, sans renfermer *ce*, est d'une certaine étendue: *Un éloge particulier que mérite la Grèce, c'est d'avoir produit les plus grands hommes dont l'histoire doive conserver le souvenir.* Mably.

4) Dans ce cas aussi l'emploi de *ce* serait indispensable, si l'attribut singulier, qui commence la phrase,

était suivi du verbe *être* accompagné d'un sujet pluriel. *Une autre singularité de la ville de Rome, ce sont les troupeaux de chèvres, et surtout ces attelages de grands boeufs aux cornes énormes.* Châteaubriand.

5) Quand le verbe *être* est suivi d'un simple adjectif, la répétition de *ce* n'a jamais lieu: *Ce qu'il a fait est digne d'éloge. — Ce qui m'indigne est donc louable à vos yeux.*

6) Au lieu du pronom personnel, on emploie *ce* devant le verbe *être* suivi d'un attribut, quand celui-ci est précédé d'un article ou d'un autre déterminatif: *Plaignons les criminels, ce sont des hommes égarés.*

7) *Ce* suivi du verbe *être* et d'un adjectif se dit de ce qui précède; pour désigner ce qui suit, on emploie *il* pris impersonnellement. (1) On dira donc: *Le prince a tort, c'est incontestable. — Je ne me serais pas attendu à cela, c'est vraiment indigne d'un honnête homme;* mais il faut dire: *Il est indigne de se conduire ainsi. — Il est possible que j'aie eu tort. —*

Il est beau de mourir pour sauver l'innocence.
Voltaire.

8) Hors le verbe *être*, il n'y a guère que les verbes *pouvoir*, *devoir* et *sembler* qui sont quelquefois, mais rarement, précédés de *ce* au lieu de *cela*: *Figurez-vous quelle joie ce peut-être.* Molière. — *Ce doit être faux. — Il fera beau temps, ce me semble.*

Rem. Il y a une différence entre *quelle heure est-ce?* et *quelle heure est-il?* Le premier signifie, *quelle est l'heure qui sonne en ce moment? Quelle heure est-il?* peut se dire en toute circonstance, où l'on ignore l'heure. A la première question, on répond, *c'est deux heures*, et à la seconde, *il est deux heures.* Grammaire nationale.

9) Remarquez des locutions telles que les suivantes, où *que* vient à la suite de *ce*: *C'est un crime à Tyr que*

---

(1) Il n'y a guère d'exception que pour *il est vrai*, qu'on emploie absolument dans le sens de *c'est vrai:*

Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années. Corneille.

d'avoir de grands biens. Fénelon. — *C'est créer les talents que de les mettre en place.* On pourrait dire aussi, *avoir de grands biens, c'est un crime à Tyr*, etc., mais l'emploi de *c'est* au commencement de la phrase fortifie puissamment le mot qui le suit. On se servira donc de cette locution toutes les fois qu'on voudra attirer l'attention sur un certain membre de phrase.

Celui, celle, ceux, celles.

10) Devant la préposition *de* on supprime quelquefois *celui, celle, ceux, celles; Cette conduite est d'un honnête homme*, c'est-à-dire *celle d'un honnête homme.* — *Vos procédés ne sont pas d'un chef, mais d'un ennemi.* Courrier. — Mais quand le substantif remplacé par le pronom démonstratif représente un objet matériel, cette suppression ne peut avoir lieu. On ne dira donc pas: *Ce jardin est de mon cousin;* mais *est celui de mon cousin.*

11) L'emploi de *celui, celle*, etc. est indispensable pour remplacer le second substantif énuméré dans des phrases telles que la suivante, où les Allemands le retranchent: *J'ai entendu ta voix et celle de ta soeur,* Ich habe deine und deiner Schwester Stimme gehört.

Celui-ci, celui-là.

12) *Celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci,* — *celui-là, celle-là, ceux-là, celles-là,* ne peuvent être suivis d'un pronom relatif, à moins qu'ils ne soient précédés de *c'est, ce sont, c'était,* etc., ou que le pronom relatif ne commence une proposition incidente explicative, c'est-à-dire une proposition susceptible d'être retranchée. Dans ce dernier cas les pronoms *celui-ci, celui-là*, etc. sont toujours séparés du pronom relatif par une virgule, ce qui n'a jamais lieu après *celui, celle, ceux, celles*: *C'est celui-là qui m'a frappé.* — *Voyez-vous ces deux maisons? Celle-ci, qui a coûté vingt mille florins, ne vaut pas celle-là, que j'ai eue pour la moitié de cette somme.*

13) On emploie *celui-là*, pour *celui*, quand le pronom relatif en est séparé par le verbe: *Celui-là est heureux, dont la conscience est tranquille.* Cette construction s'emploie principalement pour éviter de couper une proposition principale par une incidente déterminative d'une certaine étendue.

Ceci, cela.

14) Ces deux pronoms se disent des choses. Exprimés ensemble, ils marquent une espèce d'opposition, et s'emploient ordinairement, le premier pour désigner l'objet qui est près de nous, le second pour indiquer l'objet plus éloigné, de même qu'on l'a vu pour *celui-ci, celui-là*: *Ceci est bon, cela ne vaut rien.*

15) Quand il n'y a pas opposition, on fait ordinairement usage de *cela: Cela ne me convient pas. — Que dites-vous de cela?*

16) Après le verbe *être*, on emploie *là ce qui, là ce que, là ce dont* au lieu de *cela qui, cela que, cela dont: C'est là ce qui m'afflige. — Est-ce là ce que vous m'aviez promis?* On emploie seulement *là*, quand le pronom das (es) est suivi d'un substantif: *Sont-ce donc là les pensées qui doivent agiter le coeur du fils d'Ulysse?* Fénelon.

17) On emploie quelquefois *cela* en parlant des personnes, mais familièrement et sur un ton de mépris: *Cela parle, cela se vante, et cela ne sait rien.*

18) Dans la conversation tout-à-fait familière on emploie *ça* au lieu de *cela: Comment ça va-t-il? — Ça ne l'amuse pas.*

Thèmes sur les pronoms démonstratifs.

Das wahre Glück ist nicht auf Erden, aber was man wenigstens vermeiden kann, ist, durch seine eigene Schuld unglücklich zu sein. — Die Sucht der meisten Franzosen, sagt Montesquieu, ist, Geist zu zeigen, und die Sucht derjenigen,

Sucht, manie, f.

welche Geist zu haben glauben, ist, Bücher zu schreiben. — Das große Geheimniß, um glücklich zu sein, ist, Gott zu gehorchen. — Was uns am meisten schmerzt, sind die schlimmen Dienste derjenigen, die wir für unsere Freunde halten. — Was den Menschen im größten Unglück aufrecht erhält, ist die Hoffnung. — Die beste Art, sich zu rächen, ist die Beleidigung zu vergessen. — Was wahr ist, ist nicht immer wahrscheinlich. — Was man mit Recht in den Dramen Göthe's bewundert, sind die Charaktere, die immer der Natur getreu sind. — Diese Offiziere und Soldaten wurden in jenem verhängnißvollen (funeste) und ungerechten Kriege gegen Rußland allem Mangel (privations), allen Gefahren preisgegeben. — Trauet nicht jenen vorgeblichen Freunden, jenen alten und neuen Bekannten, welche in ihrer Verbindung mit Euch nur ihren eigenen Vortheil im Auge haben; folget diesem guten und weisen Rath, und Ihr werdet mir einst dafür danken. — Wie können Sie in Gegenwart dieser Herren und Damen eine solche Sprache führen? Schickt sich das? Ich kann Ihnen nicht verschweigen, daß dies mich wundert und betrübt. Reden Sie nicht immer von diesem und jenem, wissen Sie nicht, daß einem jungen Mädchen nichts besser ansteht, als Bescheidenheit und Zurückhaltung (réserve)? Das ist es, was ich Ihnen (schon) oft wiederholt habe. — Sind das die Versprechungen, die Sie mir gemacht haben?

schmerzen, affliger.
halten für, regarder comme.
aufrechthalten, soutenir.
preisgegeben werden, être en proie, être livré.
vorgeblich, prétendu.
im Auge haben, avoir en vue.
eine Sprache führen, tenir un langage.
sich schicken, convenir.
anstehen, seoir, convenir.

Mit Unrecht behaupten Sie, daß das Schicksal dieses ungerechten Menschen, der in Genüssen schwelgt, glücklicher ist, als das jenes ehrlichen Armen; denn wenn man Ihnen zwischen dem Schicksal des einen und dem des andern die Wahl ließe, so ist es nicht jenes, das Sie wünschen würden, sondern vielmehr dieses. — Erinnern Sie sich noch der Fabel Lafontaine's, der Finanzmann und der Schuhflicker betitelt? Jener, der an

mit Unrecht, c'est à tort que.
schwelgen, nager.
vielmehr, bien plutôt.
Finanzmann, financier.
Schuhflicker, savetier.

Allem Ueberfluß hatte, war immer traurig und düster; dieser, der kaum einige Sous täglich verdiente (gagner), sang und lachte vom Morgen bis zum Abend. — Wenn das Leben und der Tod des Sokrates die eines Weisen sind, so sind das Leben und der Tod Jesu die eines Gottes. — Derjenige ist ruhig, der in der Dunkelheit lebt. — Sollen wir nicht mit (de) allen Unglücklichen Mitleiden haben, da sie unsere Brüder sind? — Wie viel Uhr ist es? . . . Warten Sie, es schlägt gerade jetzt auf (à) der Uhr der Stiftskirche . . . Wie viel Uhr ist es denn? . . . Es ist zehn Uhr. — Es ist möglich, daß ich andere Mittel hätte anwenden können, aber sie hätten mich nicht so schnell zu meinem Ziele geführt, das ist gewiß. — Pompejus, scheint es, hätte gewünscht, der einzige General in (de) der Republik zu sein, während er sich hätte damit begnügen sollen, der erste zu sein. — Ich werde nicht müde, Horaz und Virgil zu lesen; sie sind meine Lieblingsdichter. — Ein kleines Unglück ist es, Undankbare zu verbinden, aber es ist ein unerträgliches, einem Unredlichen verbunden zu sein. — Voltaire hat viel geschrieben, das ist wahr, aber wie viele Irrthümer enthalten seine Werke! — Es ist viel leichter, Provinzen zu erobern, als eine Leidenschaft zu überwinden. — Man muß seine und seines Feindes Gründe in der Wage der Gerechtigkeit wägen.

an allem Ueberfluß haben, avoir tout en abondance.
düster, morne, sombre, chagrin.
die Uhr der Stiftskirche, l'horloge de la cathédrale.
ein Unredlicher, un malhonnête homme.

Récapitulation.

Einer der größten Eroberer ist jener Alexander, der dem persischen Reiche ein Ende machte. Um dieses Ziel zu erreichen, hatte er die klügsten Maßregeln ergriffen. Er zog erst dann aus, als er die Griechen gänzlich unterjocht hatte. Diese, geschwächt und uneinig, konnten seine Abwesenheit (gén.) nicht benützen, um jene Freiheit wieder zu erlangen, deren Verlust von allen ihren Leiden dasjenige war, welches sie am ungedul-

ein Ende machen, mettre fin.
ergreifen, prendre.
ausziehen, se mettre en campagne.
erst dann... als, ne... que quand.
gänzlich unterjochen, achever de subjuguer.

digsten ertrugen. Die am Meere gelegenen Länder waren es, welche Alexander zuerst unterwarf, und er ließ sein Landheer längs der Seeküste hin (côte) ziehen (marcher), um von seiner Flotte nicht getrennt zu werden. Was man besonders an (en) Alexander bei (dans) diesem Kriege bewundert, ist die Geschicklichkeit, mit der er die Kriegskunst gegen die Ueberzahl (nombre) gebrauchte. Wenn es wahr ist, daß der Sieg ihm Alles schenkte, so ist es auch billig, anzuerkennen, daß er nichts vernachläßigte, um sich den Sieg zu verschaffen; dieß ist unbestreitbar. Bei (dans) dem Anfang seines Unternehmens, das heißt, zur Zeit, da ein Unfall ihn vernichten konnte, wagte er wenig, als aber das Schicksal ihn begünstigte, war oft die Tollkühnheit das Mittel, dem er den Vorzug gab. Als er mit Parmenion die Seemacht (forces navales) der Perser bekämpfte, so war es eher dieser, der Kühnheit bewies, während jener die größte Klugheit an den Tag legte.

am Meer, au bord de la mer.
zur Zeit, da, dans le temps où.
das heißt, c'est-à-dire.
beweisen, montrer.
an den Tag legen, déployer, faire preuve de.
wagte wenig, mit peu de choses au hasard.

Pronoms relatifs.

Premier Cours.

§. 67.

1) Les pronoms relatifs sont ceux qui ont rapport à un substantif ou à un pronom, que pour l'ordinaire ils suivent immédiatement, et avec lequel ils ont une relation intime. Ces pronoms sont: *qui*, *dont*, *que*, *quoi*, *où*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*.

2) Le substantif ou pronom, auquel se rapporte le pronom relatif, se nomme *l'antécédent* de ce pronom. Ainsi dans les phrases: *La douleur qui se tait n'en est pas moins vive. — C'est vous que nous cherchons*, l'antécédent de *qui* est *douleur*, et celui de *que* est *vous*.

3) Il faut, autant qu'il est possible, rapprocher le pronom relatif de son antécédent, ou du moins ne pas l'en

séparer par un substantif ou un pronom, à cause de l'équivoque qui pourrait en résulter: On ne dira donc pas: *J'ai remis la lettre à votre soeur que vous m'aviez confiée;* mais, en rapprochant *que* de son antécédent *lettre*, on construira ainsi: *J'ai remis à votre soeur la lettre que vous m'aviez confiée.*

Quelquefois, à la vérité, l'antécédent est suivi d'un régime dont on ne peut le séparer, et l'expression n'en est pas moins correcte, pourvu que la phrase ne présente point d'obscurité. Ainsi Châteaubriand a bien pu dire: *Les mâts des vaisseaux qui s'élevaient et se confondaient de toutes parts*, parce que le verbe *s'élevaient* prouve d'une manière évidente que le pronom *qui* se rapporte à *mâts* et non à *vaisseaux.*

On trouve aussi quelquefois le pronom séparé de l'antécédent par un verbe ou un autre mot: *Un loup survint à jeûn, qui cherchait aventure.* La Fontaine. — Sans vouloir condamner cette construction, il faut en général être circonspect sur son emploi, ou, mieux encore, éviter d'en faire usage.

4) Le pronom relatif présente des traces d'une véritable déclinaison. Le nominatif est *qui*, l'accusatif *que*, le génitif *dont;* le datif n'a pas une forme simple, on l'exprime au moyen de *qui* précédé de la préposition *à*: *L'épée du légionnaire fut le sceptre qui gouverna ces fiers Romains, que le reste du monde avait pour maîtres.* — *L'homme droit, dont toute la vie est sans tache, refusera un cartel, et n'en sera que plus honoré.* J. J. Rousseau. — *Les gens à qui personne ne peut plaire, sont ordinairement ceux qui ne plaisent à personne.*

Qui, welcher, der, (wer).

5) Le pronom *qui* est des deux genres et des deux nombres. Employé sans préposition après son antécédent, il est sujet, et se dit des personnes et des choses: *Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.* Voltaire. — *C'est l'intérêt qui le fait agir.*

Employé avec une préposition, il ne se dit que des personnes: *La dame de* **qui** ou *dont je tiens cette nouvelle est une personne sûre. — Je vous indiquerai un homme à* **qui** *vous pourrez vous adresser en toute confiance.*

Quand il s'agit de choses il faut, dans ce cas, employer *lequel: Voilà le banc sur* **lequel** *je me suis assis. — Il m'écrivit un billet,* **auquel** *je n'ai pas répondu.*

6) *Qui* s'emploie aussi sans antécédent exprimé, et comme tel il est aussi des deux genres et des deux nombres, et figure sous la même forme en qualité de sujet, de régime direct, et de régime indirect; seulement dans cette dernière fonction, il est précédé de la préposition: *Qui sert les malheureux sert la divinité.* Latouche. — *Je sais qui vous préférez. — On sait à* **qui** *vous avez révélé ce secret, et de* **qui** *vous avez trompé la confiance.*

C'est alors, comme on le voit, le pronom wer, wessen, wem, wen, des Allemands. On fait surtout usage de ce pronom dans les sentences et les locutions proverbiales: **Qui** *a bu, boira. —* **Qui** *dort, dîne. — On ne sait ni* **qui** *vit, ni* **qui** *meurt.*

Que, welchen, den, etc.

6) Le pronom *que* est des deux genres et des deux nombres; il se dit des personnes et des choses, et s'emploie comme régime direct: *Nommez-moi l'ami* **que** *vous regrettez. —*

> *Italie! Italie! adieu, bords* **que** *j'aimais!*
>
> Lamartine.

8) Quelquefois cependant il renferme implicitement une préposition et doit être considéré comme un régime indirect: *Je sortis un jour qu'il faisait fort chaud. — Les deux heures* **que** *j'ai couru;* c'est-à-dire, *pendant lequel, pendant lesquelles: Que sert-il de crier?* c'est-à-dire, *à quoi sert-il de crier?* Il est aussi employé comme attribut: *Malheureux* **que** *je suis?*

Dont, dessen, deren, von welchem, etc.

9) *Dont* est des deux genres et des deux nombres, et se dit des personnes et des choses. Il est employé comme régime indirect, et signifie *de qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles: Ce n'est pas le fait dont je parle. — Voyez-ce jardin, dont les arbres sont en fleurs. — C'est un malheur dont je ne prévois pas le terme. — Voilà le gentilhomme dont j'instruis les enfants.*

10) On se sert de *dont* comme régime d'un verbe ou d'un substantif faisant la fonction de sujet ou de régime direct, ainsi qu'on le voit dans les exemples ci-dessus. Si le substantif qui régit ce génitif est un régime indirect, on remplace *dont* par *duquel, de laquelle, desquels, desquelles* pour les choses et pour les personnes; ces dernières cependant sont aussi représentées par *de qui: J'honore le prince aux bontés duquel (de qui) je dois ma fortune. — Cette caverne était la retraite des bêtes farouches, à la fureur desquelles j'étais exposé nuit et jour.* Fénelon. — *Vous voyez d'ici l'église, sur le clocher de laquelle la foudre est tombée. — Est-ce là le procédé d'un ami, pour le bonheur duquel (de qui) on a tout sacrifié?*

Quoi, was.

11) *Quoi* ne se dit que des choses, et se rapporte ordinairement à *ce, voici, voilà, rien: Dites-lui tout ce à quoi il s'expose. — Voilà de quoi il m'a entretenu. — Il n'y a rien à quoi je ne sois disposé pour vous plaire.* Il a quelquefois, mais rarement, un substantif pour antécédent, et dans ce cas on en fait aussi usage au pluriel: *Il y eut plusieurs dîners, à quoi on ne s'était pas attendu.* Me. de Sévigné. Le pronom *auxquels* serait préférable.

12) Au lieu de faire usage de *ce quoi, ce de quoi* on emploie les combinaisons *ce qui, ce dont, ce que*, qui ne se disent que des choses. Elles répondent au pronom allemand was, mis pour das was. *Ce qui* s'emploie comme sujet, *ce dont* comme régime indirect, *ce que* s'emploie

comme régime direct et comme attribut, et figure aussi avec le verbe impersonnel: *Je ferai tout ce qui vous conviendra. — Ecoutez ce que je vous prescris. — Voilà ce que je suis. — Donnez-moi tout ce qu'il me faut. — Ce dont je me plains le plus, c'est votre dissimulation.* Dans le corps de la phrase on emploie ordinairement *de quoi* au lieu de *ce dont: Je ne sais de quoi vous vous plaignez.* Enfin on emploie toujours *quoi* après toute autre préposition précédée de *ce: Les hommes renoncent rarement à ce à quoi ils ont réfléchi pendant toute leur vie.* Montesquieu. Mais ordinairement dans ce cas on retranche *ce: Je sais à quoi vous pensez.*

13) On emploie aussi *de quoi*, sans antécédent, pour indiquer la cause, le moyen: *Il n'y a pas de quoi se fâcher. — Elle n'a pas de quoi vivre.*

14) Construit avec un verbe, *quoi* est toujours sous le régime d'une préposition, excepté dans *je ne sais quoi.*

Où, wo, in welchem, etc.

15) *Où* peut être considéré comme un pronom relatif, quand il est mis pour *dans lequel, dans laquelle*, etc. Il ne se dit jamais que des choses, et il est des deux genres et des deux nombres: *La douleur où j'étais plongé ne me permit pas de suivre Alexandre.* Barthélemy. — *Vous retrouverez ce malheureux dans les inquiétudes où vous l'avez laissé. — Voilà la maison où je loge.*

Lequel, welcher, der, etc.

16) Les pronoms *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, duquel, de laquelle*, etc., se disent des personnes et des choses, et sont principalement employés comme régimes indirects. L'article qu'ils renferment n'est autre chose que l'article défini, qui fait toujours corps avec eux: *Tel est le bonheur auquel j'aspire. — La déesse était environnée d'une foule de nymphes, au-dessus desquelles elle s'élevait de toute la tête.* Fénelon. — *Nommez-moi la condition à laquelle vous donnez la préférence.*

17) On trouve quelquefois *lequel*, *laquelle*, avant l'antécédent: *Prêtez-moi deux mille francs*, *laquelle somme je vous rendrai l'été prochain.* Dites plutôt: *Prêtez-moi deux mille francs, somme que je vous rendrai l'été prochain*, ou bien encore, retranchez *somme* et faites simplement usage du pronom *que*, etc.

Thèmes sur les pronoms relatifs.

Karl der Große vereinigte alle jene Länder, die nur einen Theil der weitläufigen Monarchie ausmachten, welche dieser Eroberer aus Deutschland, Frankreich und der Lombardei erschuf. — Wenn man mit Aufmerksamkeit beobachtet, wer die Leute sind, welche nie etwas loben, welche immer tadeln, welche mit (de) Niemand zufrieden sind, so wird man erkennen, daß es eben diejenigen sind, mit welchen (gén) Niemand zufrieden ist. — Heuchelei (art. déf.) ist eine Huldigung, die das Laster der Tugend erweist (rendre). — Man überzeugt sich gewöhnlich besser durch die Gründe, die man selbst (soi-même) gefunden hat, als durch diejenigen, welche andern eingefallen sind. — Die Gefahr, welche Heinrich den Vierten bedrohte, war nicht so groß, als man sie ihm schilderte. Diejenigen, die ihn (zu) umzingeln hofften, waren eben jene feigen Menschen, die er in Paris eingeschlossen hatte, oder Leute, die nicht mehr werth waren (valoir). — Ich weiß schon lange, wen Sie mit (de) Ihrem Vertrauen beehren, und wer es so schlecht verdient; ich weiß auch wohl, wem ich die schlechten Dienste verdanke, die man mir bei Ihnen geleistet (rendre) hat; was ich aber nicht begreifen kann und was mich am meisten schmerzt, ist, daß die Verblendung, die Sie befangen hält, Sie zu einem solchen Undank verleiten kann (subj.). — Wer geliebt sein will, muß liebenswürdig sein. — Es gibt keinen Hochmuth, den das Schicksal nicht demüthigt. — Die Sanftmuth übt eine unmerkliche (insensible) Gewalt aus, welcher man nicht leicht

Karl der Große, Charlemagne.
nie etwas, ne . . . jamais rien.
es fällt mir ein, je m'avise (de).
schon lange, depuis longtemps.
bei Ihnen, auprès de vous.
schmerzen, affliger.
befangen halten, égarer.
verleiten, porter.

widersteht. — Nichts ist so rührend, als die Aufrichtigkeit, mit welcher Hippokrates seine Fehler gesteht.

Das Gebäude, in welchem ich mich damals befand, und unter dessen Gewölben eine christliche Glocke ertönte, war das Werk eines heidnischen Kaisers. Nicht weit davon fließt die Tiber (le Tibre), an (sur) deren Ufern die Römer ihre ersten Siege erfochten haben, und auf welche die heutigen (d'aujourd'hui) Einwohner kaum noch einen Blick werfen. — Der Eingang dieser Grotte ist mit (de) einigen Bäumen bepflanzt, unter (à) deren Schatten der Wanderer ausruht. — Wie oft lassen die Eroberer den Boden brach liegen, für dessen Besitz sie Ströme von Blut vergossen haben! — Wäldchen von Kokosnußbäumen, in (dat.) deren Mitte man Wohnungen erblickt, erheben sich auf den Bergen dieser Insel, deren ganze Schönheit wir jetzt (alors) bewunderten. — Die Stadt Adria lag ehemals am Ufer dieses Meeres, welchem sie ihren Namen gegeben hat. — Die Censoren konnten, wen sie wollten, aus dem Senate vertreiben. — Mit welcher Sprache sollen wir die unsrige vergleichen, wenn es nicht mit derjenigen ist, aus deren Trümmern sie gebildet wurde? — Die Nationen, die sich vom Norden wie Ströme ergossen, erdrückten jene Römer, die Alles unterjocht hatten. — Wer seine Schulden zahlt, bereichert sich. — Wer nichts sagt, willigt ein. — Die Eigenliebe ist ein Fehler, gegen welchen man immerwährend kämpfen muß. — Wir verzeihen gern denjenigen, die uns langweilen, aber wir können denjenigen nicht verzeihen, die wir langweilen.

nicht weit davon, non loin de là.
ausruhen, se reposer.
Wie oft, que de fois.
brach liegen lassen, laisser en friche.
Wäldchen, bosquet, m.
Kokosnußbaum, cocotier, m.
nichts sagt, ne dit mot.

Das, worüber die Menschen sich oft beklagen, ist ihr Gedächtniß, man sieht selten solche (en), die sich über ihren Verstand beklagen. — Wenn man arbeitsam ist, so findet man in jeder Lage etwas, um sich zu beschäftigen. — Das Land, in welchem ich mich damals befand, ist sehr reich an (en) Naturschönheiten, aber der Kummer, in dem ich versunken war, erlaubte mir nicht, (mich) ihrer zu freuen. — Ich

sich beklagen über etwas, se plaindre de qq. ch.
Naturschönheit, beauté naturelle.

kann nicht begreifen, wessen man diesen Unglücklichen beschuldigt; ein widriges (contraire) Schicksal ist es, welches ihn in sein Verderben gestürzt hat, das kann man nicht läugnen; worin er vielleicht Unrecht gehabt hat, ist, daß er seine Lage Freunden verschwiegen hat, auf (en) welche er sein Vertrauen hätte setzen können, aber kann man ihm ein Verbrechen daraus machen? — Die Neugierde dieses Menschen gränzt an (art. déf.) Unbescheidenheit; er fragte mich, wer ich sei (indic.), was ich sei, was meine Eltern seien, womit ich mich beschäftige, und machte mir noch andere Fragen, deren ich mich nicht mehr erinnere, und auf (dat.) welche ich nur ungern antwortete. — Die Freundschaft, deren Freuden (douceurs) ich so viele Jahre genossen hatte, in deren Schooß ich das größte irdische Glück fand, ist mit (à) dem Tod dieses vorzüglichen Menschen in dieser Welt für mich erloschen, denn wo werde ich ein Herz wiederfinden, welches mir das wieder giebt (subj.) was ich in ihm verloren habe?

gränzen an, toucher à.
Unbescheidenheit, indiscrétion, f.
beschäftigen mit, occuper de.
ungern, à regret.
genießen, jouir de, goûter, *acc.*
erlöschen, s'éteindre.

Second Cours.

§. 68.

1) Quand il y a personnification, *qui*, précédé d'une préposition, peut être en rapport avec un nom de chose: *Je me repose sur la Providence, en qui je mets toute ma confiance. — O rochers escarpés! c'est à vous que je me plains, car je n'ai que vous à qui je puisse me plaindre.* Fénelon.

2) *C'est à qui* s'emploie pour marquer une sorte d'empressement, d'émulation (Wetteifer): *Quand cet homme était pauvre, tout le monde le délaissait; aujourd'hui qu'il est riche, c'est à qui recherchera sa société, c'est à qui le flattera;* c'est-à-dire *on recherche à l'envi* (um die Wette) *sa société, on le flatte à l'envi. — C'était à qui précipiterait l'exécution de ce dessein, pour s'en faire un mérite auprès du roi.* Voltaire. C'est-

à-dire, *on pressait à l'envi l'exécution*, etc. C'est encore dans ce sens qu'on emploie l'expression familière *à qui mieux mieux*: *Ils travaillent à qui mieux mieux;* c'est-à-dire, ils cherchent à l'envi à se surpasser au travail.

3) *Qui* sert aussi à énumérer, et signifie, *l'un, l'autre; les uns, les autres*, mais il est rarement employé dans cette acception: *Qui lui présente des gâteaux, qui des noisettes, qui des châtaignes.* Me. de Sévigné.

4) Au lieu de *ce qui* on emploie seulement *qui* dans les locutions *qui pis est*, was noch schlimmer ist, *qui plus est*, was noch mehr ist, et souvent aussi après *voici, voilà*, surtout quand il y a exclamation: *Voici qui est beau! — Voilà qui est indigne d'un honnête homme!*

5) On peut souvent, au moyen du pronom *lequel*, etc., prévenir l'équivoque qui résulterait de l'emploi des pronoms *qui, que, dont: Voici un exemple tiré des papiers anglais, lequel je ne puis m'empêcher de rapporter.* J. J. Rousseau. Si, au lieu de *lequel*, l'auteur eût employé *que*, ce pronom se serait plutôt rapporté à *papiers* qu'à *exemple.* On dira donc: *J'ai reçu cette lettre de la fille de votre voisin, lequel est à Paris*, ou *laquelle est à Paris*, suivant la personne que l'on veut désigner. (1)

Rem. Après la préposition *parmi* on emploie *lequel* au lieu de *qui*, même quand il est question de personnes: *Voilà les rois et les princes parmi lesquels on placera ce monarque.* Bossuet.

6) Il ne faut pas confondre *dont* avec *d'où*: Le premier marque une simple relation: *Le sénat attachait à Rome des rois dont elle n'avait rien à craindre.* Montesquieu.

D'où réveille une idée d'extraction, de sortie, de départ: *Le Pérou, d'où l'on tire tant d'or, n'en est pas plus riche pour cela. — Comment avez-vous pu entrer dans cette île, d'où vous sortez?* Fénelon.

(1) Hors ce cas on évite d'employer *lequel, laquelle*, etc. au nomin. et à l'acc.

Cette règle souffre une exception, c'est quand il s'agit d'indiquer l'extraction de famille, l'origine des personnes; l'emploi de *dont* est alors de rigueur:

Du sang dont vous sortez rappelez la mémoire.
Racine.

Le corps, né de la poudre, à la poudre est rendu,
L'esprit retourne au ciel, dont il est descendu.
Racine.

Rem. Les locutions *qui que ce soit, quoi que ce soit,* etc. seront traités à l'article des *pronoms indéfinis.*

Thèmes sur les pronoms relatifs.

Als Kind wurde Cüvier der Prinzessin von Württemberg empfohlen, der Großmutter des Kaisers Alexander, welche damals in dem Schloß von Mömpelgart (Montbéliard) ihre Residenz hielt. — So lange der General von B. die Gunst seines Monarchen genoß, wetteiferte man, ihm (acc.) zu schmeicheln und Weihrauch zu streuen, seitdem er aber in Ungnade gefallen ist, tadelt und verläumdet man ihn um die Wette. — Gaillard hat eine Geschichte Franz des Ersten geschrieben, welche sehr geschätzt ist. — Die Bergwerke, aus welchen man das beste Quecksilber gewinnt, sind in Spanien, nicht weit von Almaden. — Die Familie, aus welcher Elisabeth abstammte, hatte einst Polen Könige gegeben. — Da die Länder, aus welchen ich kam, kurze Zeit vorher von der Pest heimgesucht worden waren, so mußte ich eine langweilige Quarantaine in Triest halten. — Der Himmel, an welchen dieser Unglückliche sein inbrünstiges Gebet richtete, erhörte endlich sein Flehen, und ließ (faire) ihn (dat.) nach und nach die Ruhe finden, nach der er sich sehnte. — Dieser Kaufmann, dessen Ordnung und Sparsamkeit ehemals Jedermann rühmte, hat durch sein jetziges Betragen und seine

als Kind, encore enfant.
seine Residenz halten, faire sa résidence.
so lange, tant que.
Weihrauch streuen, encenser, (acc.).
gewinnen, tirer.
nicht weit, non loin.
einst, autrefois.
kurze Zeit, peu de temps.
heimsuchen, infecter.
halten, faire.
richten, adresser.
sich sehnen nach etwas, aspirer à q. q. ch.

Verschwendungen das Vertrauen seiner Correspondenten, und was noch schlimmer ist, die Achtung der ehrlichen Leute verloren.

Récapitulation.

Servilius, beschuldigt, einige Truppen verloren zu haben, indem er die Feinde nach dem Siege verfolgte, vertheidigt sich vor dem Volke.

„Wenn man mich hieher hat kommen lassen, um von mir Rechenschaft darüber (gén.) zu verlangen, was in der letzten Schlacht vorgefallen ist, in der ich befehligte, so bin ich bereit, Euch davon zu unterrichten; wenn es aber nur ein Vorwand ist, um mich zu tödten, was ich vermuthe, so erspart mir vergebliche Worte, hier ist mein Blut und mein Leben, die ich Euch überlasse, und über (gén.) welche Ihr verfügen könnet.

Ich bin mit Virginius zu einer Zeit zum Consul ernannt worden, in welcher Uneinigkeit und Hungersnoth in der Stadt waren. Der Staat, zu dessen Vertheidigung man mich berief, war in einer verzweifelten Lage. Ich zog den Feinden entgegen, die ich in zwei Schlachten schlug, und die ich zwang, sich in ihre festen Plätze zurückzuziehen, wo der Schrecken vor (gén.) unseren Waffen sie lange verborgen hielt, ein Umstand, der mir erlaubte, ihr Gebiet zu besetzen (occuper), aus welchem ich einen ungeheuren Vorrath an (de) Korn wegnahm (tirer), das ich nach Rom bringen ließ, wo ich den Ueberfluß wieder hervorrief.

Ihr werfet mir den Verlust einiger Soldaten vor, den ich erlitt, indem ich die Feinde verfolgte. Das ist das Verbrechen, dessen Ihr mich beschuldiget. Nun so verurtheilt mich wenn Ihr es waget. Die Freiheit, mit der ich zu Euch rede, wird Euch vielleicht beleidigen; aber ich fürchte den Tod nicht, dessen Gefahren ich auf den Schlachtfeldern so oft getrotzt habe. Uebrigens kann das Leben einem Feldherrn nur zur Last sein, der gezwungen ist, sich wegen (de) seiner Siege zu rechtfertigen, und welcher sieht, daß man sich um

Rechenschaft verlangen, demander compte.
Uneinigkeit, dissension.
entgegen ziehen, marcher.
fester Platz, place, f., place forte.
wieder hervorrufen, rétablir.
trotzen, braver, *avec l'acc.*
zur Last sein, être à charge.

die seltsame Ehre streitet, ihn eines eingebildeten (imaginaire) Verbrechens anzuklagen.

Pronoms interrogatifs.

Premier Cours.

§. 69.

1) Les pronoms interrogatifs sont ceux qui servent à interroger. Pour la forme ce sont les mêmes que les pronoms relatifs, à l'exception de *dont*, qui n'appartient qu'à ces derniers.

2) Outre les pronoms interrogatifs, il y a encore des mots qui s'y rattachent pour le sens, mais qui, étant accompagnés d'un substantif, sont de véritables adjectifs. Ce sont *quel*, *quelle*, *quels*, *quelles*,

Qui, wer, wen?

3) *Qui* se dit des personnes, et s'emploie comme sujet, comme attribut, comme régime direct, et, précédé d'une préposition, comme régime indirect: *Qui frappe à la porte? — Qui êtes-vous? — Qui accusez-vous? — De qui vous plaignez-vous? — A qui puis-je m'adresser?* Il s'emploie aussi au pluriel et au féminin: *Qui sont ces jeunes gens?* Rousseau. — *Il y avait hier chez vous beaucoup de personnes, qui sont-elles?* Girault-Duvivier.

4) Au lieu de *qui*, on emploie souvent, surtout dans le style familier, *qui est-ce qui* comme sujet, et *qui est-ce que* comme régime direct, comme attribut, ou, précédé d'une préposition, comme régime indirect: *Qui est-ce qui rit? — Qui est-ce que vous soupçonnez? — De qui est-ce qu'il se méfie? — Qui est-ce qui sait éviter le trop et le trop peu?* Fénelon. Ces deux pronoms ne peuvent s'employer absolument.

5) *Qu'est-ce qui* ne se dit que des choses, il est

du nombre singulier, et figure toujours comme sujet: *Qu'est-ce qui vous afflige? — Qu'est-ce qui étonne votre père? — Qu'est-ce qui tombe?* Ce pronom ne peut être ici représenté par une forme simple.

Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles? welcher? etc.

6) Les pronoms interrogatifs *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*, *duquel*, etc., se disent des personnes et des choses, et ne sont jamais immédiatement suivis d'un substantif? *Lequel de ces Messieurs veut m'accompagner? — Auquel de ces draps donnez-vous la préférence? — Vous demandez ma soeur, laquelle?*

Quel, quelle, quels, quelles? welcher? etc.

7) Devant un substantif on fait usage de *quel*, *quelle*, *quels*, *quelles*, qui est un véritable adjectif: *Quel intérêt avez-vous à prendre le parti d'un malhonnête homme? — Quels tableaux vais-je faire?* Rousseau. —(*De quelle histoire parlez-vous là? Quel* peut cependant être séparé du substantif, par le verbe *être*: *Quel est ce téméraire? Quelles sont ces femmes?*)

Que, was?

8) *Que* se dit des choses, et s'emploie comme régime direct devant un verbe transitif, et comme attribut devant *être, devenir* et *rester*. Il précède aussi le verbe impersonnel. *Que demandez-vous? — Que sera le monde dans mille ans? — Que deviendrez-vous? — Que vous faut-il?*

9) *Qu'est-ce que, qu'est-ce que c'est que* peuvent dans ces cas-là remplacer *que*. Ils sont de rigueur devant les substantifs, les pronoms et les infinitifs. *Qu'est-ce que la vie? — Qu'est-ce que c'est que de mourir? — Un peu plus de gloire et d'opulence, qu'est-ce que (qu'est-ce que c'est que) tout cela?* La Beaumelle.

Quoi, was?

10) *Quoi* ne se dit que des choses, il s'emploie absolument, ou précédé d'une préposition, ou après quelques verbes transitifs, ou enfin devant un adjectif par manière d'exclamation: *Vous désirez quelque chose, quoi? quoi donc? — De quoi se mêle-t-il? — Savez-vous quoi? — Quoi de plus beau que la vertu!* Dans le premier cas on pourrait aussi faire usage de *qu'est-ce, qu'est-ce que c'est.* Dans le dernier *quoi* est toujours suivi de la préposition *de.*

Thèmes sur les pronoms interrogatifs.

Was ist das menschliche Leben? ein stürmisches Meer, wo wir ohne Unterlaß den Wellen preisgegeben (livrer) sind. Was sind die Menschen selbst? die armen Spielbälle (jouet) ihrer unsinnigen Leidenschaften. — Wer kann in einer trockenen Rose die Königin der Blumen erkennen? Was erinnert uns in ihr an ihre (acc.) frühere Schönheit? Was denn? sagt es mir. Was ist (aus) ihrem (nom.) lieblichen Geruch geworden? Welche Schmetterlinge sieht man sich auf ihre welke Krone setzen (poser)? Welche? frage ich. So ist es auch mit den äußeren Vorzügen des Menschen, mit der Schönheit besonders. — Als Alexander starb, sagte Montesquieu, waren alle Nationen ohne Herrscher. Aber was ist das (für) ein Eroberer, welcher von allen Völkern beweint wird, die er unterworfen hat? Wer ist dieser Usurpator, über dessen Tod die Familie, die er vom Throne gestürzt hat, Thränen vergießt? — Wenn die Vorsehung irgend einen Plan hat, so liegt ihr wenig daran, welcher Werkzeuge und welcher Mittel sie sich bedient. — Was ist ein Gut, welches man mit seinem Freund nicht theilen kann? Wer kann es so nennen? Was kann es uns angenehm machen? Wer außer dem (acc.) Egoisten könnte es genießen? und welch' ein trauriger Genuß! — Um was beneidete Alexander den Achilles? Um den Ruhm,

die Krone (einer Blume), la corolle.
so ist es mit, il en est de même de.
Vorzug, avantage.
Herrscher, maître.
daran liegen, importer, *impers.*
angenehm machen, rendre agréable.

von Homer besungen worden zu sein, und um das Glück, einen Freund wie Patroklus gehabt zu haben.

einen um etwas beneiden, envier quelque chose à quelqu'un.

Welches ist jene göttliche Stimme, die auf dieser Erde zu uns spricht? welches ist jener sichere Führer eines unwissenden und schwachen, aber verständigen und freien Wesens? Du bist es, Gewissen! du bist der untrügliche Richter des Guten und des Bösen. Was gibt es Heiligeres als deine Stimme? Was kann uns sicherer zur Seligkeit (félicité) führen, als sie zu hören und ihr zu gehorchen? Wessen wären wir nicht schuldig, wenn wir sie in uns erstickten? Wer von Euch wäre verblendet und gefühllos genug, um es zu wollen? — Alles vergeht (passer) und verschwindet auf dieser Erde. Aber was ist vergänglicher, als die Zeit? Was ist der kurze Weg, den wir noch bis zum Tode zurückzulegen (faire) haben? Die Jahre scheinen uns nur dann von langer Dauer, wenn sie noch fern von uns sind. — Wer ist derjenige unter (d'entre) Euch, der auf den gegenwärtigen Zustand der Dinge rechnen kann? Wen sehen wir denn immer groß, immer glücklich hienieden? Der Reiche wird arm, der Mächtige wird schwach. Auf was können wir uns verlassen? Was kann uns Vertrauen auf (dans) die Zukunft einflößen? Was denn, wenn es nicht eine gute Erziehung ist, die uns in den Stand setzt, uns selbst zu genügen.

zurücklegen, faire.
nur dann, ne . . . que.
hienieden, ici-bas.
sich verlassen auf, se reposer sur, se fier à.
außer, sinon, si ce n'est.

Second Cours.

Ihr klagt mich an, Römer, weil ich viele Soldaten in der letzten Schlacht verloren habe. Welches ist aber der Feldherr, der gegen ein kriegeübtes Volk ohne Verlust kämpft? Was ist denn mein Verbrechen? Welchen Fehler habe ich sonst begangen? Welchen wirft man mir vor? Welcher unserer Götter hat sich gegen das römische Volk verpflichtet (engager), ihm den Sieg zu geben, ohne das Blut seiner Soldaten zu vergießen? Wen (dat.) wird man glauben machen, daß man

kriegeübt, aguerri.
sonst, encore.

Ruhm ohne Gefahren erwirbt? Ich habe Feinde angegriffen, (die) zahlreicher (waren) als die Truppen, die Ihr mir anvertraut hattet. Ich habe sie in die Flucht geschlagen. Was blieb mir zu thun übrig. Ich mußte sie verfolgen, um sie zu vernichten. Wer von Euch hätte dem vollständigen Sieg entsagt, der sich jetzt mir darbot? Stand es sogar in meiner Macht, Eure Soldaten zurückzuhalten, welche ihr Muth hinriß? Was sage ich? Wenn ich zum Rückzug hätte blasen lassen, wessen würde man mich nicht beschuldigen? Welcher Eurer Tribunen hätte mein Betragen gut geheißen? Würden nicht Alle behaupten, ich sei mit dem Feinde einverstanden gewesen? Worin habe ich gegen (dat.) die Pflichten eines Feldherrn gefehlt? Mögen (que) Eure Tribunen sich erheben, und mir es offen (franchement) sagen!

in die Flucht schlagen, mettre en fuite.
übrig bleiben, rester.
jetzt, alors.
stehen, être.
zum Rückzug blasen, sonner la retraite.
gut heißen, approuver.
ich sei gewesen, que j'étais.
einverstanden, d'intelligence.

Pronoms indéfinis.

Premier Cours.

§. 70.

1) Les pronoms indéfinis sont ceux qui représentent les personnes et les choses d'une manière vague et indéterminée; on s'en sert donc quand on ne veut, ou quand on ne peut pas préciser les objets dont on parle, comme dans ces exemples: *Quiconque n'a pas de caractère n'est pas un homme, c'est une chose.* Champfort. — *On répare ses fautes, quand on les pleure.* Bossuet. — *La sagesse n'a rien d'austère ni d'affecté.* Fénelon.

2) Quelques mots indéfinis peuvent s'employer adjectivement comme *aucun*, *nul*, *tel*, etc.; d'autres conservent toujours leur nature comme pronoms, tels sont *on*, *quiconque*, *chacun*, etc.; une autre classe de ces mots a toujours la nature et la forme d'adjectifs,

comme *maint*, *chaque* etc.; enfin il y a des locutions composées de plusieurs mots, qui, pour le sens, sont de véritables pronoms indéfinis, telles sont, *qui que ce soit*, *quoi que ce soit*, etc.

3) Les mots indéfinis qui figurent toujours comme adjectifs sont *chaque*, *certain*, *quelque*, *quelconque*, *maint*. Ils se disent des personnes et des choses.

Chaque, jeder.

4) *Chaque* est des deux genres: il n'a point de pluriel, et se répète devant tous les substantifs: *Chaque pays, chaque degré de température a ses plantes particulières.* Buffon.

(*Rem.* Quelques écrivains emploient *chaque* pour *chacun*: *En 1825, l'Angleterre a tiré de l'Indostan près de soixante mille balles de coton du poids commun de trois cent quarante livres chaque.* Say.

Cette locution, autorisée par les auteurs de la Grammaire générale, est assez communément condamnée par les autres.)

Certain, ein gewisser.

5) *Certain*, *certaine*, *certains*, *certaines*. Cet adjectif est quelquefois, mais rarement, précédé de *un*: *Certaines gens se plaignent toujours.* —

(*Un certain loup dans la saison*
Que les tièdes zéphirs ont l'herbe (1) *rajeunie*,
Aperçut un cheval etc.) Lafontaine.

6) Placé après le substantif, *certain* a le sens de *sûr*, *indubitable*:

La vertu d'un coeur noble est la marque certaine.
Boileau.

Quelque, einiges, irgend, ein.

7) *Quelque* prend *s* au pluriel, et sert pour les deux genres: *Prêtez-moi quelque argent.* — *Je remarque*

---

(1) Cette transposition du régime direct devant le participe n'est plus tolérée aujourd'hui.

quelques fautes. Il signifie quelquefois *environ*, et dans ce cas il est invariable:

Quel âge avez-vous? Vous avez bon visage. —
Eh! Quelque soixante ans. Racine.

Quelconque, irgend.

8) *Quelconque* prend *s* au pluriel, et sert pour les deux genres; il se place toujours après le substantif: *Deux points quelconques étant donnés. — Il n'a mal quelconque. — A-t-il un tort quelconque?*

Maint, mancher.

9) *Maint, mainte, maints, maintes.* Cet adjectif ne s'emploie guère que dans la conversation et dans la poésie familière: *Maint homme se conduit en enfant. —*
Il était là maintes filles savantes. Gresset.

Thèmes sur les adjectifs indéfinis.

Sobald die Römer einige nützliche Einrichtungen bei irgend einer Nation wahrnahmen, so beeilten sie sich, dieselben in ihrem Staate einzuführen. — Jeder Consul befehligte ein eigenes Heer. — Gewisse Leute lesen und studiren immerwährend; sie lernen alles, nur nicht denken. — Jedes Alter des Lebens hat seine Freuden und seine Leiden. — Gewisse Menschen halten das Stillschweigen der Bescheidenheit für ein gewisses (sicheres) Zeichen der (art. part.) Thorheit. — Mancher Greis bedauert zu spät die Verirrungen seiner Jugend. — Kennen Sie irgend eine Strafe, welche Abneigung gegen das Böse einflößt? jeder vernünftige Mensch sieht wohl ein, daß sie Furcht erweckt, daß sie aber das Herz nicht bessert; man muß also noch irgend ein Mittel suchen, um auf das Gemüth zu wirken. — Sage nicht, es bleibt dir auf dieser Erde nichts mehr zu thun übrig! Geh, und suche (irgend einen) einen Un-

Einrichtung, institution.
eigen, particulier.
nur nicht, excepté à.
halten für, regarder comme.
bedauern, regretter.
Verirrung, égarement.
Abneigung, aversion.
einsehen, sentir, reconnaître, comprendre.
Gemüth, coeur, m., caractère, m., sentiments, m. pl.
wirken, agir.

glücklichen zu trösten, einem Bedürftigen beizustehen, einen Unterdrückten zu beschützen.

beistehen, einem, secourir qn. beschützen, défendre.

§. 71.

1) Les pronoms indéfinis qu'on emploie aussi comme adjectifs sont *autre, l'un et l'autre, plusieurs, tel, tout, même, aucun, nul, pas un.*

Autre, ander, ein ander.

2) *Autre* prend *s* au pluriel, et ne varie pas pour le genre: *Un autre vous servira. — Donnez-moi d'autres raisons.*

Comme adjectif, il marque aussi quelquefois la ressemblance, et se rend ordinairement en allemand par ein zweiter: *C'est un autre César. — Paris est une autre Athènes.*

3) Il se répète quelquefois avec inversion du sujet: *Autre est la ville de Valence en France, et autre est la ville de Valence en Espagne;* c'est-à-dire *la ville de Valence en France est autre que la ville de Valence en Espagne.*

4) Employé absolument dans un sens partitif, il est précédé de la préposition *de*: *D'autres vous diront le contraire. — Ainsi une première victoire doit en amener d'autres.* Barthélemy.

5) C'est le seul mot, qui, après l'adverbe *bien*, soit précédé de la préposition *de* et non de l'article: *Vous en verrez bien d'autres.*

6) On dit familièrement *à d'autres*, c'est-à-dire, *allez le dire à d'autres, je ne crois pas ce que vous dites.*

7) On fait usage de cet adjectif après les pronoms *nous, vous*, employés absolument devant un substantif: *Nous autres Grecs, nous révérons la mémoire de ce solitaire autant que celle d'aucun homme.* Voltaire. — *Vous êtes singuliers, vous autres Anglais.*

8) *Autre chose, une autre chose*, répondent à l'allemand, etwas anderes: *Aujourd'hui c'est autre chose.*

L'un et l'autre, beide, der eine und der andere.

9) *L'un et l'autre, l'une et l'autre, les uns et les autres, les unes et les autres.* Employé comme régime direct, ce pronom est ordinairement accompagné de *les* qui précède le verbe: *Je les ferai taire l'un et l'autre.*

Le substantif qui suit *l'un et l'autre, l'une et l'autre,* est toujours au singulier: *L'un et l'autre cheval.*

Plusieurs, mehrere.

10) *Plusieurs* est invariable. Quand il s'agit de choses, il ne s'emploie guère absolument que comme régime direct. *Plusieurs amis s'empressèrent de me consoler. — (Plusieurs prétendent le contraire. — Plusieurs victoires lui rendirent le courage. — J'en ai vu plusieurs.)*

Tel, solcher, mancher, der und der, so, wie.

11) *Tel, telle, tels, telles.* Suivi d'un substantif, il signifie *pareil, semblable, à tel point,* so sehr, ou il marque spécification: *Pourquoi vous abandonnez-vous à une telle douleur? — Tel est mon malheur, que* etc. *— Je ferai telles conditions.*

12) Il sert aussi à établir une comparaison: *Tel qu'un aigle fend la nue, tel il s'élance dans la lice.*[1] *— Il est tel qu'un lion. — (Telle une onde limpide se répand dans les campagnes.)*

13) Employé absolument, il se dit des personnes qu'on ne veut, ou qu'on ne peut pas désigner d'une manière déterminée, et dans ce sens il est quelquefois précédé de *un: Tel fait des libéralités, qui ne paie pas ses dettes. — Une telle a fait des paroles sur un tel air.* Molière. *— (Connaissez-vous un tel? Monsieur un tel? — N'est-ce pas vous, Monsieur, qui vous nommez un tel?* Regnard.)

14) *Tel quel* signifie, de médiocre qualité: *Ce sont des gens tels quels. — Ce vin est tel quel.*

---

(1) Dans le second membre *tel* n'est donc pas suivi de *que*.

Tout, alles, ganz, jeder, wie auch.

15) *Tout, toute, tous, toutes.* Employé comme adjectif, il précède toujours le substantif et même l'article: *Il parcourut tout le pays. — Ce prince est l'appui de tous les gens de bien.* Ce dernier exemple montre que *tout* empêche la contraction de l'article et de la préposition, en les séparant l'un de l'autre.

16) Précédant un nom de ville, il est toujours masculin: *Tout Rome connaît son histoire.*

17) Il s'emploie au singulier et sans article dans le sens de *chaque*: *Racontez-moi toute autre histoire, mais non celle-là.*

(*Rem.* Jeder se traduit par *chaque* dans un sens distributif et par *tout* dans un sens collectif: *Chaque soldat marcha à son tour. — Tout homme est mortel.*)

18) Ce mot s'emploie aussi adverbialement dans le sens de *tout-à-fait, entièrement*, et dans celui de *quelque .... que*, so auch, wie auch. D'après sa nature, il devrait dans ce cas rester invariable, mais un usage étrange, et que l'on ne peut motiver que par les lois de l'harmonie, exige qu'il soit variable devant un adjectif féminin qui commence par une consonne ou un *h* aspiré. On dira donc: *Cette jeune fille est toute déconcertée, toute triste, toute honteuse. — Toutes savantes que sont ces dames, elles ignorent encore bien des choses.*

Au contraire on écrira sans faire varier *tout*, parce que les adjectifs suivants commencent par une voyelle ou un *h* muet: *Elle est tout étonnée, tout affligée de ce changement. — Tout heureuses que vous paraissent les princesses, elles éprouvent bien des chagrins. — Elle est tout autre qu'elle n'était.*

Quand l'adjectif est masculin, *tout*, pris dans cette acception, est toujours invariable: *Ces vins sont tout purs.* Si l'on écrivait *tous purs*, cela signifierait alle rein.

19) *Tout le monde* s'emploie ordinairement dans le sens de *chacun, tous les hommes*, Jedermann. Pour rendre die ganze Welt, on dira donc mieux, *le monde entier.*

20) *Tout* est aussi un véritable substantif précédé de l'article: *Le tout ne vaut pas six sous.*

Même, selbst. *Le même*, derselbe, der nämliche.

21) *Même* prend *s* au pluriel, et ne varie pas sous le rapport du genre. Employé absolument, il est précédé de l'article: *Ce vin était délicieux: en voici du même.*

22) Devant le substantif, il marque un rapport de similitude: *Les souverains ont partout les mêmes devoirs à remplir.* Malesherbes. Après le substantif il indique d'ordinaire un rapport d'identité, et dans ce cas le pronom personnel le sépare souvent du substantif: *Je reconnais vos traits, vous êtes mes frères mêmes.* — *Voilà mes amis mêmes* (*mes amis eux-mêmes*).

Rem. *Nous-même* joint à l'impératif, peut, comme *vous-même,* se rapporter à une seule personne, et alors *même* reste au singulier.

Va, mais nous-même, allons, précipitons nos pas.
Racine.

23) *Même* est adverbe dans les cas suivants:

a) Quand il accompagne le verbe: *Aux yeux des Grecs tous les étrangers étaient des Barbares, sans en excepter même les Egyptiens, à qui ils devaient le germe de toutes leurs connaissances.* Voltaire.

b) Quand il est après deux ou plusieurs substantifs, placés par gradation, ou après un mot qui réveille une idée d'extension; il peut alors se rendre en allemand par sogar: *Non seulement les actions, mais des paroles, des pensées même tombaient dans le cas de cette loi.* Montesquieu. — *Les hommes, les animaux même sont sensibles aux bienfaits.* — *On me délaisse, je suis abandonné de mes amis même:* c'est-à-dire *même de mes amis.*

Rem. 1. Quand *même* indique une comparaison, le mot allemand wie se traduit en français par *que: J'emploierai les mêmes moyens que vous.*

Rem. 2. Quand dasselbe est mis pour une phrase, il se rend en français par *la même chose, de même, autant: Je soutiens la même chose. — Il n'en dit pas de même, (pas autant).*

Aucun, keiner, irgend ein.

24) *Aucun, aucune.* Ce mot est peu usité au pluriel et employé ainsi, il ne précède guère que des substantifs qui ne s'emploient pas au singulier, ou qui du moins ont une autre signification au pluriel: *Je n'ai fait aucuns frais. — Aucunes troupes ne résistaient au choc de la phalange macédonienne.* Avec *sans* on le trouve quelquefois, surtout au féminin, placé après le substantif: *Sans exception aucune.*

25) Employé absolument, il se rapporte à un substantif énoncé précédemment: *Ils lisent quantité de livres, et ne profitent d'aucun.*

Rem. Autrefois il était employé absolument au pluriel dans le sens de *quelques-uns*, mais il n'est plus usité dans ce sens:
Phèdre était si succinct qu'aucuns l'en ont blâmé.
Lafontaine.

Nul, keiner.

26) *Nul, nulle, nuls, nulles.* Il se dit rarement au pluriel, et, employé comme adjectif, il précède le substantif: *Nul n'est immortel.* (1)

Nul bien sans mal, nul plaisir sans mélange. Laf.
Nulle paix pour l'impie; il la cherche, elle fuit.
Racine.

27) Quand il signifie *d'aucune valeur*, *impuissant*, ungültig, nichtig, il suit toujours le substantif: *Le testament est nul. — C'est un moyen nul.* Dans ce dernier cas il n'est pas accompagné de la négation *ne*.

Pas un, keiner, nicht einer.

28) *Pas un, pas une.* Il nie plus énergiquement que *aucun*, et n'est guère en usage que dans le style familier. *Je n'en connais pas un. — Pas un ne l'a vu.*

Observations.

29) Ces trois dernières locutions *aucun, nul, pas un*, sont accompagnées de la négation *ne*, s'il y a un verbe exprimé.

(1) Il ne se dit absolument que comme sujet.

Que chacun se retire et qu'aucun n'entre ici. Corneille.

L'homme ne trouve nulle part son bonheur sur la terre. Massillon. — *Vous m'aviez promis des nouvelles, et je n'en reçois pas une.*

Rem. Pour les exceptions à cette règle, voyez les remarques sur *rien, personne,* p. 216 et 217.

30) Une des ce trois dernières locutions *aucun, nul, pas un,* doit toujours remplacer *point de, pas de,* devant un substantif employé comme sujet ou comme régime indirect. Ainsi au lieu de dire: *Point d'homme n'est parfaitement heureux. — Je ne me défie de point de mes amis,* dites: *Aucun homme, nul homme, pas un homme n'est parfaitement heureux. — Je ne me défie d'aucun de mes amis.* — Employées comme régimes directs, ces locutions peuvent être remplacées par *point de, pas de*: *Je n'en dis aucun mal (point de mal). — Je n'y vois nul inconvénient (pas d'inconvénient).*

Thèmes sur les pronoms et les adjectifs indéfinis.

Ich rede offen mit Ihnen. Ein Anderer würde vielleicht Ihre Fehler entschuldigen, oder sie Andern zuschreiben, aber ich bin zu sehr Ihr Freund, um eine solche Sprache mit Ihnen (dat.) zu führen. — Ihr jungen, unerfahrenen Menschen, braucht einen treuen Rathgeber, nicht einen Schmeichler; wir Lehrer würden die heiligste Pflicht verletzen, wenn wir gegen Eure Verirrungen gleichgültig blieben. — In der Schlacht bei (de) Lützen zeigte Gustav die Talente und den Muth eines zweiten Alexanders: er starb hier den Heldentod, und viele Andere, welche mit derselben Tapferkeit, wie er, kämpften, fielen an seiner Seite. — Es ist leicht, die Leiden der Andern zu beklagen, ein Anderes aber ist es, sie zu erleichtern. — Beide Generale schrieben sich den Sieg zu, aber die Wahrheit ist, daß er unentschieden (indécis) blieb. —

eine Sprache führen, tenir un langage.
Ihr braucht, il vous faut, vous avez besoin de.
gleichgültig gegen, indifférent à.
den Heldentod sterben, mourir de la mort des héros.
erleichtern, soulager.

Mancher ist freigebig und vergißt, seine Schulden zu bezahlen; folget (acc.) keinem solchen Beispiel. — Mancher fällt in die Falle (piége, m.), die er selbst gelegt (tendre) hat — Nichts fürchten gewisse Menschen so sehr, als lächerlich zu erscheinen: man sieht manche (plusieurs), die sich dadurch sogar von dem Guten abbringen lassen. — Karl der Zwölfte konnte den Ruhm nicht ruhig genießen, den er (sich) erworben hatte; dieß ist das Schicksal beinahe aller Eroberer. — So wie ein Löwe sich auf eine Heerde schwacher Lämmer wirft, so stürzte Achilles mitten unter die erschrockenen Trojaner (Troyen). — Ein solcher Mensch kann nicht Ihr Freund sein; versuchen Sie einmal (un peu), ihn (dat.) um diesen oder jenen Dienst zu bitten (demander), so wird er Ihnen bald sagen, Sie (möchten) sich an Den und Den wenden (inf.).

sich erwerben, acquérir. mitten unter, au milieu de.

Von allen Schauspielen, welche die menschliche Kunst der Welt gegeben hat, gibt es kein merkwürdigeres als die Schifffahrt. — In den Seeschlachten vereinigt sich Alles, um die Gefahr zu vermehren und die Hilfsmittel zu vermindern. — Ich muß Ihnen doch etwas von den Ruinen Roms sagen, ich habe sie alle mit Aufmerksamkeit beobachtet. — Die Hoffnung, so trügerisch sie auch ist, streut Blumen auf den Pfad des Lebens. — Bei den Christen hat die Religion, welche ganz geistig, ganz moralisch ist, die Vervollkommnung und das Glück des Menschen zum (pour) Zweck. — So wild und so unfruchtbar Lappland sein mag, so verlassen es seine Einwohner nur ungern. — Man führte im vorigen Jahrhundert einige Grönländer an den Hof von Kopenhagen. Alle wurden hier mit (de) Wohlthaten überhäuft, und dennoch schienen sie immer ganz traurig und ganz niedergeschlagen. Mehrere von (d'entre) ihnen ertranken, indem sie in einer Schaluppe nach Haus zurückkehren wollten. Sie hätten zwar in einem gesitteten Staat ein ganz anderes Leben, als in ihrem armseligen Vaterlande führen können, aber jedes andere Land (terre) schien ihnen ein Verbannungsort (zu) sein. — Der Anblick unseres Geburtsortes hat immer einen großen Reiz

geistig, spirituel.
ungern, à regret.
Lappland, la Laponie.
der Grönländer, le Groenlandais.
ertrinken, se noyer.
ein Leben führen, mener une vie.
Geburtsort, lieu natal.

für uns, weil er uns an Alles erinnert, was wir in unserer Kindheit geliebt haben; und wenn wir Alles wiedergesehen haben, was uns in unsern jungen Jahren entzückte, so empfinden wir etwas von den unschuldigen Freuden jener geliebten Zeit. — Ganz Marseille erfuhr mit freudigem Jubel die Nachricht von dem Sieg bei (de) Navarin.

einen an etwas erinnern, rappeler quelque chose à qqn.
mit freudigem Jubel, avec des transports de joie.

Wie können wir verlangen, daß ein Anderer unser Geheimniß bewahrt, wenn wir sebst es nicht bewahren können. — Die Mönche auf dem (du) St. Bernhard trotzen der (acc.) Kälte, der Gefahr, sich zu verirren, den Lawinen (avalanche) selbst, um Unglückliche zu retten, die ihnen fremd sind, die sie sogar nie gesehen haben. — Nach der Schlacht bei Cannä (Cannes) wurde es den Frauen selbst nicht erlaubt, Thränen zu vergießen. — Die wildesten Thiere selbst bieten uns Beispiele der (de) Dankbarkeit. — Gott allein bleibt immer der nämliche; der Strom der Zeit, welcher alle Menschen (mit sich) fortreißt, fließt vor seinen Augen (dahin). — Die obrigkeitlichen Personen sind allen Menschen, ihren Feinden selbst, dieselbe Gerechtigkeit schuldig. — Keiner (nul) ist ein Prophet in seinem Vaterland. — Kein Physiker zweifelt heute, daß das Meer einen großen Theil der bewohnten Erde bedeckt hat. — Unsere Wünsche sind weitumfassend, und wir haben nur nichtige Mittel, um sie zu befriedigen. — In Constantinopel zeigte sich unsern Augen kein Zeichen der (de) Freude, kein Anschein des (de) Glückes; was man da sieht, ist nicht ein Volk, sondern eine Heerde, die ein Iman führt, und ein Janitschar erwürgt. — Wenn Sie Eintracht (art. déf.) in Ihr Haus einzuführen wissen, so wird es Ihnen besser gefallen, als irgend ein anderes. — Keiner sagt, daß das Schicksal blind ist, wenn es ihm Gutes bringt. — Kein Fürst war so oft wie (que) Augustus in Gefahr, durch Verschwörungen umzukommen, und keiner entging ihnen so glücklich.

fortreißen, entraîner.
eine obrigkeitliche Person, un magistrat.
bedeckt hat, n'ait couvert.
weitumfassend, vaste, étendu.
Anschein, apparence, f.
Janitschar, janissaire.
Gutes bringen, faire du bien.

§. 72.

On, la plupart, chacun, quelqu'un, quelque chose, l'un . . ., l'autre, l'un l'autre, autrui, quiconque, personne, rien, sont toujours employés comme pronoms.

On, man.

1) *On* est un pronom masculin singulier: *On peut être étourdi, léger, inconséquent et brave en même temps.* Chabannes.

Cependant si *on* se rapportait bien évidemment à un nom féminin ou à un nom pluriel, le substantif ou l'adjectif correspondant en adopterait le genre et le nombre. On pourra donc bien dire à une dame: *On a peu de temps à être belle, et longtemps à ne l'être plus;* et en rapport avec un pluriel: *On n'est pas des esclaves pour supporter un pareil traitement.* Académie. — (*On est heureux en ménage quand on est bien unis.* Boniface.)

2) Pour éviter un hiatus, on fait volontiers usage de *l'on* après les mots *et, ou, où, si: Si l'on avait moins d'orgueil, on s'offenserait moins de celui des autres.*

(*Il s'égaie, et l'on rit; il se ride, et tout tremble.*)
Delille.

Il faut considérer pour son propre intérêt
Et le temps où l'on vit, et les lieux où l'on est.
Corneille.

Cependant si le mot suivant commençait par *l*, l'oreille serait choquée de l'emploi de *l'on* devant cette lettre, et dans ce cas il faudrait préférer *on: Si on le surprend, il sera puni. — Le soir, on se promène ou on lit.*

C'est aussi par raison d'euphonie qu'il faut éviter d'employer *qu'on*, quand le mot suivant commence par la même consonnance; on fait alors usage de *que l'on: Je veux que l'on continue.*

3) *On* se répète devant chaque verbe: *On cherche Vatel, on va à sa chambre, on heurte, on enfonce la porte, on le trouve baigné dans son sang.* Me. de Sévigné.

On n'a guère pour corrélatif que *se, soi:*

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.
Lafontaine.

Quelquefois cependant, surtout pour éviter l'équivoque, les pronoms *nous, vous* répondent à *on*: *Qu'on hait un ennemi, quand il est près de nous!* Racine.

La plupart, die Meisten.

4) Ce pronom, qui marque une idée collective, exige *du, de la, de l', des*, devant son régime: *La plupart des hommes emploient une partie de leur vie à rendre l'autre misérable.* Comme sujet, quand il est employé seul, ou suivi d'un régime pluriel, il veut le verbe au pluriel: *La plupart sont sortis. — La plupart des sots ont beaucoup de vanité.* Suivi d'un régime singulier, il veut aussi le verbe au singulier: *La plupart du conseil fut de cet avis.*

Chacun, jeder.

5) Ce pronom est toujours du nombre singulier: *Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau.* Boileau.
Chacun se croit meilleur que son voisin.

6) Le féminin *chacune* ne s'emploie que dans un sens particulier, quand il est en rapport avec un substantif féminin: *Ces femmes sont bien ridicules, chacune d'elles se croit plus spirituelle que les autres.*

7) *Un chacun*, qui était autrefois en usage, ne s'emploie plus aujourd'hui.

8) Au lieu de *chacun qui*, on fait usage de *quiconque.*

L'un ..., l'autre, der eine ..., der andere.

9) *L'un, ... l'autre, l'une ... l'autre, les uns ... les autres, les unes ... les autres.* Ce pronom, qui se dit des personnes et des choses, s'emploie dans les parallèles, dans les comparaisons; *l'un* a rapport au premier substantif exprimé, *l'autre* au second: *Osons opposer Socrate même à Caton; l'un était plus philosophe, l'autre plus citoyen.* J. J. Rousseau.

Rem. Marmontel s'est cru permis de dire: *Comme le geste suit la parole, ce que j'ai dit de l'une peut s'appliquer à l'autre,* parce que la différence des genres lève ici l'équivoque.

10) Quand l'énumération dépasse deux termes, on répète indéfiniment *l'autre, les autres, d'autres: Les uns rient, les autres chantent, d'autres jouent,* etc.

L'un l'autre, einander.

11) *L'un l'autre, l'une l'autre, les uns les autres, les unes les autres.* Ce pronom qui éveille une idée de réciprocité, se dit des personnes et des choses. *L'un, l'une, les uns, les unes* sont toujours sujets, *l'autre, les autres* sont toujours régimes. Quand ces derniers sont employés comme régimes directs, ou quand ils sont sous le régime de la préposition *à*, les pronoms corrélatifs *nous, vous, se,* doivent précéder le verbe: *Les hommes sont faits pour se secourir les uns les autres. — Messieurs, vous vous nuisez l'un à l'autre. — Dans le sein l'un de l'autre ils cherchent un passage.* Voltaire.

Le pronom corrélatif se supprime devant le verbe *penser*: *Nous pensons toujours l'un à l'autre.* (1)

12) Quand il est question de deux personnes ou de deux choses, on emploie *l'un l'autre;* s'il s'agit d'un plus grand nombre, il vaut mieux employer *les uns les autres.*

13) Mit einander se rend d'ordinaire par l'adverbe *ensemble.*

Autrui, andere.

14) *Autrui.* Ce pronom qui ne se dit que des personnes, n'a pas de pluriel, et n'est susceptible d'aucun genre. Il n'est guère employé que comme régime indirect:

Par soi-même on peut juger d'autrui.
Corneille.

---

(1) Il se supprime avec tout datif absolu: *Ils renoncent l'un à l'autre, ils courent l'un à l'autre,* ... On dit: *Je renonce à lui,* et non *je lui renonce,* etc.

Quiconque, wer, jeder der, wer nur.

15) *Quiconque.* Ce pronom, qui est masculin, ne se dit que des personnes, et n'est pas usité au pluriel: *Quiconque a beaucoup de témoins de sa mort, meurt toujours avec courage.* Voltaire.

(16) Quelques écrivains font précéder le second verbe du pronom *il*, mais cette construction est condamnée par la plupart des grammairiens, car *quiconque* étant mis pour *qui que ce soit qui*, le premier *qui* est évidemment le sujet du second verbe.)

17) Quand le pronom *quiconque* se rapporte décidément à une femme, on met au féminin l'adjectif qui le qualifie: *Quiconque de vous, Mesdemoiselles, se montrera envieuse et jalouse, perdra les bonnes grâces de la princesse.*

Quelqu'un, jemand, irgend ein, (pl.) einige.

18) *Quelqu'un, quelqu'une, quelques uns, quelques unes.* Ce pronom peut être employé sans rapport à un substantif, ou avec relation à un nom exprimé. Dans le premier cas il est toujours du genre masculin, et ne se dit que des personnes, qu'il désigne d'une manière vague et sans distinction de sexe; de plus il ne s'emploie dans ce cas au pluriel que comme sujet: *Quelqu'un me l'a dit. — Avez-vous rencontré quelqu'un? — Quelques-uns sont d'avis qu'il faut rester.* Dans le second cas il se dit des choses aussi bien que des personnes: *Quelqu'une de nos servantes nous trompe. — Citez-moi quelqu'un de ces exemples. — (Dieux! s'il en reste encore quelqu'un d'assez juste, punissez, punissez Ulysse.)* Fénelon.

19) *Quelqu'un* est quelquefois, mais rarement, précédé de l'adjectif démonstratif *ce: S'il est quelqu'un que la vanité ait rendu malheureux, à coup sûr ce quelqu'un était un sot.* J. J. Rousseau.

Quelque chose, etwas.

20) Prise dans un sens indéterminé, cette locution doit

être regardée comme un pronom indéfini, et employé ainsi, *quelque chose* est du genre masculin: *Voilà quelque chose de fort plaisant. — Envoyez-moi, mon ami, quelque chose de bien travaillé.*

Personne, niemand.

21) *Personne.* Ce pronom est toujours du masculin et du singulier: *Personne n'est téméraire, quand il n'est vu de personne. — Personne n'est plus spirituel que cette dame.*

Rem. Le substantif *personne* au contraire est du genre féminin: *Ne remarquez-vous pas cette personne?*

Rien, nichts.

22) *Rien.* Ce pronom est toujours du masculin et du singulier: *Rien n'est certain ici-bas.*

23) Ce mot est quelquefois un véritable substantif, qui signifie, *chose de nulle importance: Dire des riens. — Ne vous amusez pas à écouter des riens.*

Remarques.

24) Les pronoms *rien*, *personne*, *aucun*, *nul*, sont accompagnés de la négation *ne*, comme on l'a vu dans les exemples cités plus haut. On n'en fait pas usage: 1) quand ces pronoms sont employés sans verbe, et 2) dans l'interrogation employée comme tour oratoire, pour nier avec plus d'énergie, locution que l'Allemand rend au moyen des mots irgend etwas, irgend jemand, irgend ein: *Qui m'appelle? Personne. — Qu'apportez-vous? — Rien. — Qui croira une pareille nouvelle? Aucun, nul homme au monde. — Y a-t-il rien de plus parfait que ce tableau? — Personne est-il plus savant que ce docteur?*

Au lieu de *rien* et de *personne*, on pourrait, dans ces deux derniers exemples, faire usage de *quelque chose*, et de *quelqu'un*, mais le sens de la phrase serait modifié. Quand je dis: *Y a-t-il quelque chose de plus parfait que ce tableau? — Quelqu'un est-il plus savant que*

ce docteur? j'interroge pour m'informer, pour obtenir une réponse, tandis qu'en disant: *Y a-t-il rien de plus parfait que ce tableau? — Personne est-il plus savant que ce docteur?* j'emploie la forme interrogative, non pour m'informer, mais pour affirmer avec plus d'énergie que rien n'est plus beau que ce tableau, que personne n'est plus savant que ce docteur.

A la vérité on pourrait aussi faire usage ici de *personne* et de *rien* avec la négation *ne*, mais ces mots auraient alors le sens de niemand, nichts.

25) Les Allemands observeront encore qu'au lieu de faire, comme eux, usage de la négation avec *quelqu'un*, *quelque chose*, nous employons *personne* et *rien* accompagnés de *ne: N'avez-vous rien à me confier? — Ne connaissez-vous personne dans la ville?* (1)

26) Au lieu de *quelque*, *quelqu'un*, *quelque chose* on fait aussi usage des pronoms *aucun*, *personne*, *rien* avec tous les mots qui renferment une idée négative, comme *sans*, *jamais*, *nulle part*, *ni*, etc., ainsi qu'après les verbes *douter*, *défendre*, *empêcher*, *nier*, etc., et en général après ceux qui rappellent une idée négative quelconque: *J'ai fait ce long voyage sans voir personne, sans rencontrer aucune de mes connaissances. — On désirerait passer sa vie, sans commettre aucune faute, dans aucun moment. — Il n'y a jamais personne chez vous. — Nulle part vous ne verrez rien de si beau. — Je n'ai répondu ni à vous, ni à personne. — Je doute que personne puisse le convaincre. — Empêchez que rien se gâte. — Je défends qu'on laisse entrer personne. — Il nie que personne l'ait prévenu de cette circonstance.*

27) Ces pronoms exigent la préposition *de* devant l'adjectif qui les suit: *Il n'y a rien d'imposant comme la vertu aux prises avec le malheur. — Il n'y a parmi*

(1) Cependant pour exprimer un soupçon on dirait bien aussi: *N'avez-vous pas quelque chose à me confier?* etc.

eux personne de plus juste que nous. Montesquieu.— *Y a-t-il quelqu'un d'assez injuste pour me condamner?* —*L'emploi fréquent des punitions rend à-peu-près nuls tous les autres moyens, et je n'en connais aucun d'aussi insuffisant pour le développement de la morale.* Guizot.

28) Quand les pronoms *aucun, pas un, plusieurs, quelqu'un*, si toutefois ce dernier se rapporte à une personne ou à une chose déjà exprimée, sont employés comme régimes directs, ou placés sans préposition après un verbe impersonnel, on fait précéder le verbe du pronom *en: Voyez-vous ces personnes?... J'en vois quelques-unes; je n'en aperçois aucune, pas une. — Taillez-moi des plumes, il m'en faut quelques-unes. — Que font les autres membres de cette famille?... Il y en a plusieurs de morts.*

Thèmes sur les pronoms indéfinis.

Man genießt weniger das, was man hat, als das, was man hofft. — Beklage dich nicht, meine liebe Marie; man soll sich glücklich fühlen, wenn man die Tochter eines so würdigen Vaters ist, wie der deinige — Man hat Cicero beschuldigt, daß er sich selbst gelobt hat (passé inf.); man hat ihn darüber (gén) getadelt, und wird ihn immer tadeln; wenn man aber große Männer selbst um (à) diesen Preis haben könnte, so würde man sich noch glücklich schätzen. Man weiß, daß er eine Lobrede auf (de) Cato schreiben wollte, und man sieht aus (par) einem seiner Briefe, daß er die Schwierigkeiten und die Gefahr dieses Unternehmens nicht verkannte. Leider kann man nicht urtheilen, wie diese schwere Aufgabe gelöst wurde. Nur sagt Tacitus, daß er darin Cato bis in (dat.) den Himmel erhob: das ist Alles, was man von seiner Rede kennt. — Ein jeder glaubt sich besser, als die andern. — Gebet einem jeden, was ihm gebührt. — Jedes dieser jungen Mädchen hielt in ihrer Hand einen Blumenkranz, den

genießen, jouir.
verkennen, méconnaître.
leider, malheureusement.
eine Aufgabe lösen, résoudre un problême.
gebühren, être dû.
der Kranz, la couronne.
legen, déposer.

sie auf die Grabstätte legte. — Kennen Sie Jemand, der mir in diesem Unternehmen behülflich sein könnte? Einige haben mir gerathen, mich an den Herrn Grafen von B. zu wenden. — Wenn die Römer einem Fürsten den Frieden gewährten, so nahmen sie immer irgend Jemand von seinen Verwandten als Geisel (otage) mit. — Nur mit Mühe lehrt man die (dat.) Nachtigall, einige unserer Lieder nachzuahmen. — Unter den großen Herren, die das Werk von Bernardin de St. Pierre lasen, waren einige, welche so sehr wünschten, die Bekanntschaft des Verfassers zu machen, daß sie ihm schriftlich anboten, irgend eines ihrer Schlösser zu (pour) seinem Wohnorte zu wählen. — Etwas schmerzt mich; das ist Ihr Mangel an (de) Zutrauen gegen (en) mich. — Es ist etwas Rührendes in der Art, wie (dont) Heinrich der Vierte seine Fehler erkannte, und sich offen derselben anklagte.

mitnehmen, emmener.
behülflich sein, aider.
nur, ce n'est que . . . que.
waren, il y eut.
schriftlich, par écrit.
Wohnort, domicile, m.

Corneille, sagt Labrüyere, kann in seinen schönen Stellen nicht erreicht werden, aber er ist ungleich; Racine hingegen ist immer gleich schön: der eine schildert die Menschen, wie sie sein sollten, der andere schildert sie, wie sie sind. — Die Tugend bewahrt nicht vor allen Leiden (de) dieses Lebens, und verschafft nicht alle Güter desselben (pr. pers.); aber sie macht, daß man die einen geduldiger erträgt (infin.) und die (gén.) andern mit mehr Freude genießt. — Antonius und Lepidus verbanden sich mit einander, und überließen einander das Leben ihrer Freunde und ihrer Feinde. — Es war dem Telemach schwer, in gutem Einverständniß mit so vielen Fürsten zu leben, die auf (de) einander eifersüchtig waren. — Das Leben ist so kurz und hat so wenig Freuden; warum (sollten) wir es noch dadurch bitterer machen (rendre, *cond* ou *inf.*), indem wir einander schaden, übereinander lästern (médire de)? trachten wir vielmehr einander zu helfen, zu trösten. — Diese zwei Freunde wurden zugleich vor das Blutgericht von Robespierre geschleppt; sie wollten für einander sterben, beide aber wurden verurtheilt, und sie hatten nicht einmal den Trost, mit einander zu sterben. — Als diese zwei Schwestern mit einander

erreichen, égaler.
die Stelle, le passage.
mit mehr Freude, plus délicieusement.

lebten, waren sie oft in Streit; jetzt aber, da (que) sie von einander getrennt sind, denken sie immer an einander, und schreiben einander die zärtlichsten Briefe. — Wir haben alle, sagt la Rochefoucault, Seelenstärke genug, um die Leiden Anderer zu ertragen. — Ein edles Herz kann die Niederträchtigkeit und die Bosheit an (en) Andern nicht voraussetzen, weil es diese verhaßten Leidenschaften nicht in sich fühlt. — Wir werden selten durch Beispiele gebessert; ihre treffendsten (piquant) Züge lehren uns selten (ne . . guère) etwas anderes, als über (gén.) Andere zu spotten, statt sie auf uns zu beziehen (rapporter à).

Ein jeder, der einen neidischen und boshaften Charakter hat, ist von Natur traurig, aber man kann nicht sagen, daß ein jeder, der gewöhnlich traurig ist, einen schlimmen Charakter hat. — Ein jeder, sagt Fenelon, der zu lügen fähig ist, verdient nicht unter die Menschen gezählt zu werden, und ein jeder, der nicht zu schweigen weiß, ist unwürdig, zu regieren. — Meine Fräulein, eine jede von Ihnen, die zerstreut und unachtsam sein wird, verliert jeden Anspruch auf (dat.) die Preise, die am Ende des Curses vertheilt werden. — Ein Schriftsteller, der keine Selbständigkeit des (de) Charakters hat, ist der Sklave eines jeden, der ihn einschüchtern kann. — Man macht sich kein Bedenken, Gutes von seinem Herzen zu sagen, aber Niemand wagt, seinen eigenen Verstand (zu) loben. — Nichts schmerzt uns mehr, als die Untreue desjenigen, den wir für unsern Freund hielten. — Wenn man nur unwichtige Dinge zu sagen hat, so ist (vaut) es besser, (zu) schweigen. — Hat Jemand dieses Buch geöffnet? . . . . Niemand; wenigstens habe ich nicht gesehen, daß irgend Jemand es angerührt hat (subj.). Finden Sie etwas, daß es Sie glauben macht (subj.)? Nichts, außer (sinon) daß es nicht an seiner Stelle ist. — Gibt es etwas Erhabeneres als die gegen das Unglück kämpfende Tugend? — Ist Jemand natürlicher, als der unnachahmliche Lafontaine? Kann man etwas Anziehenderes lesen als seine reizenden Fabeln? Und (sollte) Jemand glauben können (cond.), daß von allen berühmten Schriftstellern, die zu (de) seiner Zeit lebten, es einen gab, welcher nichts von den Wohlthaten (largesses) erhielt, mit

von Natur, naturellement, de nature. [f.
Selbstständigkeit, indépendance,
das Bedenken, le scrupule.
ertheilen, distribuer,
halten für, croire.
kämpfend gegen, aux prises avec.
anziehend, attrayant.

denen (gén.) Ludwig der Vierzehnte die Andern überhäufte, und daß gerade dieser Lafontaine war. — Ich suche Jemand, der für ein so schwieriges Amt geeignet ist (subj.), einen Mann, der etwas Gefährliches unternehmen kann, ohne etwas von seiner Geistesgegenwart zu verlieren, ohne sich von (par) irgend Jemand einschüchtern zu lassen, aber ich zweifle sehr, daß Jemand alle die nöthigen Vorzüge (qualités) besitzt, um den Zweck zu erreichen, den ich mir vornehme. (Sollten) Sie nicht Jemand kennen (cond.), den Sie mir empfehlen könnten? (Sollte) unter allen Personen Ihrer Bekanntschaft nicht eine sein (y aurait-il), die geneigt wäre, mir bei (dans) dieser Gelegenheit eine hülfreiche Hand zu leisten (tendre)?

überhäufen mit, combler de.
vornehmen, proposer.
sollten Sie kennen, connaîtriez-vous.

§. 73.

1) Les expressions *qui que*, *qui que ce soit*, *quoi que*, *quoi que ce soit*, *quel que*, *quelque . . que*, tiennent de la nature des pronoms indéfinis, et sont toujours suivies du subjonctif.

Qui que, qui que ce soit, wer auch, wer es auch sei, irgend jemand.

2) *Qui que, qui que ce soit* ne se disent que des personnes et ne varient point: *Qui que vous blâmiez, faites-le sans amertume et sans injustice. — Qui que ce soit qui l'ait offensé en aura des regrets.*
3) *Qui que* s'emploie surtout devant les pronoms personnels faisant la fonction de sujets.
4) On dit aussi *qui que ce fût*, mais on n'emploie guère *qui que ç'ait été*, *qui que c'eût été*.

Quoi que, quoi que ce soit, was auch, was (wie) es auch sei, irgend etwas.

5) *Quoi que, quoi que ce soit* ne se disent que des choses et ne varient point: *Quoi que vous disiez, réfléchissez à la portée de vos paroles. — Evitez de dire quoi que ce soit qui puisse le choquer.*

6) On dit aussi *quoi que ce fût*, mais on emploie rarement *quoi que ç'ait été, quoi que c'eût été.*

7) Accompagnés de la négation *ne, qui que ce soit, qui que ce fût* signifient *personne*, et *quoi que ce soit, quoi que ce fût* signifient *rien: Depuis ce malheur il ne se fie à qui que ce soit. — Ne dites quoi que ce soit qui puisse blesser les autres.*

Rem. Les mots niemand, nichts, qui précèdent souvent ces locutions en allemand ne se traduisent pas en français. Er fürchtet niemand, wer es auch sein mag. *Il ne craint qui que ce soit.* — On emploie de préférence *personne* et *rien* comme sujets: *Personne ne le craint. — Rien ne le touche.*

Quel que, quelque... que, welches auch, was auch, so auch, wie auch.

8) *Quel que, quelle que, quels que, quelles que* se disent des personnes et des choses, et se rapportent toujours au substantif ou au pronom employé comme sujet du verbe *être* qu'ils précèdent: *Je partage vos chagrins, quels qu'ils soient. — Quelle que fût votre intention, vous eûtes grand tort d'agir ainsi.*

9) *Quelque .. que, quelques... que* se placent devant le substantif: *Quelque amitié qu'il me témoignât, il ne put jamais gagner ma confiance.*

10) *Quelque.. que*, invariable, se place devant l'adjectif, le participe et l'adverbe: *Quelque mince que soit un cheveu, il intercepte la lumière.*

Rem. Pour la syntaxe de ces mots, voyez encore la page suivante.

Thème sur les pronoms indéfinis composés.

Der rechtliche Mensch thut seine Pflicht, was auch die Welt von ihm sagen und denken mag; er weiß, daß Niemand, wer es auch sei, ihn vor Gott entschuldigen könnte, wenn er in irgend etwas dagegen (y) gefehlt hätte. Er thut nichts, was es auch sein mag, ohne zu denken, daß er einst darüber (en) Rechenschaft wird ablegen müssen. — Wer Ihr auch seid und was Ihr auch thut, (so) thut Alles für den Ruhm

Rechenschaft ablegen, rendre compte.

Gottes. — Was man sich auch sagen mag, um sich zu entschließen, etwas gegen seine Pflicht zu thun, (so) hört man immer die Stimme des Gewissens, welche diese eitlen Sophismen bekämpft und beschämt; nichts, was es auch sein mag, wird sie jemals zum Schweigen bringen.

beschämen, confondre. zum Schweigen bringen, faire taire.

Second Cours.

§. 74.

Quelque, quel que.

1) Devant un substantif, *quelque* est un véritable adjectif, et, comme tel, il est soumis à l'accord: *Quelques maux qui vous affligent, ne vous laissez pas aller au désespoir.*

2) Quand ce mot précède un adjectif non suivi d'un substantif, ou un participe ou un adverbe, c'est un véritable adverbe, et comme tel, il doit rester invariable: *Quelque riche que vous soyez, ne vous enorgueillissez pas.*

Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes;
Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes. J. B. Rousseau.

3) Il faut se garder de confondre ce mot avec la locution *quel que, quelle que, quels que, quelles que;* celle-ci précède toujours le verbe *être: Quelle que soit la douleur qui l'accable, on ne l'entend jamais se plaindre. — Ah! quels que soient les maux dont la mort nous délivre, Montrons-nous Marius, en osant encore vivre.* Arnault.

Chacun.

4) Après un pluriel et un verbe transitif *chacun* est suivi de *son, sa, ses*, lorsque le régime direct le précède, et de *leur, leurs*, lorsque le régime direct le suit: *Les deux rois firent chanter des te-deum, chacun dans son camp.* Voltaire. — *Le vainqueur*

et le vaincu se retiraient, chacun dans sa ville. Montesquieu. — *Les langues ont, chacune, leurs bizarreries.* Boileau. — *Les abeilles bâtissent, chacune, leur cellule.*

5) Quand il n'y a pas de régime direct, on emploie indifféremment (1) *son, sa, ses,* ou *leur, leurs: Les deux généraux, ayant fait le signe dont on était convenu, passèrent dans l'île, chacun de son côté. — Dans l'église de Westminster George Canning et Pitt sont chacun sous une dalle, avec leur nom dessus.*

Autrui.

6) On ne fait point rapporter à *autrui* les pronoms *son, sa, ses, leur, leurs,* précédant un régime direct. On fait alors usage du pronom *en.* Il serait donc incorrect de dire: *En nous plaignant d'autrui, nous devons aussi relever ses (leurs) bonnes qualités:* il faut dire, *nous devons aussi en relever les bonnes qualités.*

7) Quand le pronom possessif qui se rapporte à *autrui,* figure comme régime indirect, on emploie indifféremment *son, sa, ses,* ou *leur, leurs: Nous nous plaignons d'autrui, sans parler de ses (de leurs) bonnes qualités.*

Thèmes sur les pronoms indéfinis.

Was auch der Ruhm der Mächtigen auf Erden sein mag, (so) hat er immer den Neid zu fürchten, der denselben zu verdunkeln trachtet. — Welche Lorbeere auch der Krieg bringen mag, (so) kann er damit (gén.) nicht alle Wunden zudecken, die er geschlagen hat. — Die Gewohnheit und die Neuheit, so entgegengesetzt sie auch einander sein mögen, gefallen uns gleich gut. — So schlecht auch die Menschen sind, (so) würden sie es doch nicht wagen, als Feinde der Tugend aufzuschlagen, faire. auftreten als, s'ériger en.

---

(1) Quelques grammairiens veulent dans ce cas *son, sa, ses,* d'autres ne tolèrent que *leur, leurs,* mais les auteurs de la Grammaire nationale prouvent par des citations nombreuses que les écrivains ont indifféremment employé l'un et l'autre.

treten. — Welche große Reichthümer eine Frau auch in ein Haus bringen mag, (so) richtet sie es bald zu Grunde, wenn sie den Luxus darin einführt. — So verdorben unsere Sitten auch sein mögen, (so) hat, dem Himmel sei Dank, das Laster seine Schande doch noch nicht verloren. — Welches auch Eure Geburt sein mag, wie groß Eure Reichthümer sein mögen und mit (de) welchen Würden Ihr auch bekleidet sein möget, (so) erinnert Euch, daß Ihr gegen die Absichten der Vorsehung handelt, wenn Ihr sie nicht zum Glück der Menschheit gebrauchet. — So liebenswürdig auch diese Damen sein mögen, mit (de) welchen Talenten sie der Himmel begabt haben mag, und was auch ihre anderen Eigenschaften seien, (so) ist es ihnen doch nicht gelungen, (sich) die Gunst der Fürstin zu erwerben, die die Vorzüge (qualité) des Herzens denen des Geistes, welche sie auch sein mögen, vorzieht.

bekleiden, revêtir.
begabt, doué.
sich erwerben, gagner.
die Gunst, les bonnes grâces.

Obgleich die Einwohner dieses Dorfes nicht reich sind, (so) haben doch alle den Abgebrannten, ihren Nachbarn, Unterstützung geschickt, ein jeder nach seinen Mitteln. — Beide Parteien sahen die Erwählung des Kaisers, jede als ihr eigenes Werk an. — Die Bienen bauen, jede ihre Zelle, sei es in einem Bienenkorb, sei es in dem hohlen Stamm eines Baumes. — Nach dem Siege zeigte Scipio den Soldaten seine Dankbarkeit, indem er sie mit (de) Geschenken und Ehrenzeichen überhäufte, jeden nach seinem Verdienste. — Nach einer ziemlich langen Zusammenkunft kehrten beide Feldherrn, jeder in sein Lager zurück. — Die Fürsten wohnten diesem prächtigen Schauspiel bei, jeder mit seinem Hof. — Wenn man von Andern (autrui) spricht, so ist man immer mehr geneigt, ihre Mängel aufzuzählen, als ihre guten Eigenschaften hervorzuheben. — Wenn man sich nach andern (autrui) richten will, so muß man ein Beispiel an (de) ihren Tugenden, nicht an ihren Fehlern nehmen.

Abgebrannter, incendié.
Unterstützung, des secours.
Bienenkorb, ruche, f.
hervorheben, relever.
sich nach einem richten, se régler sur quelqu'un.
ein Beispiel nehmen, prendre exemple.

Récapitulation.

Jemand hat behaupten wollen, Cicero sei (indic.) nur ein mittelmäßiger Mensch gewesen, und nichts in seinem Leben berechtige, ihn unter die Römer zu zählen, welche die Ehre und der Ruhm ihres Vaterlandes waren. Aber ich frage es alle (dat.) unparteiischen Männer! wird Jemand mir widersprechen, wenn ich sage, daß er Rom gerettet hat, und daß er, zu (dans) einer Zeit, wo man kaum noch einen wahren Römer fand, tugendhaft und ein Freund seines Vaterlandes gewesen ist? Er hatte wenigstens diesen Ruhm, daß alle Feinde des Staates, die einander bekämpften oder unterstützten, auch die seinigen waren. Ein jeder, der das Vaterland seinem eigenen Vortheil opferte, fand an (en) ihm einen Gegner. Welches auch die Gefahren sein mochten, gegen welche er zu kämpfen hatte, so fürchtete er (sich) vor keiner (acc.). Einige beschuldigen ihn zwar der (§. 24, 9.) Unentschlossenheit, andere behaupten, er sei (indic.) abwechslungsweise muthig und furchtsam gewesen; man sagt und wiederholt, daß er von Natur schwach und nur durch Ueberlegung (art. déf.) groß und stark war. Wie dem (en) auch sei, so vertheidigte er immer muthig, und vor Cäsar selbst, das Vaterland und die ehemalige Regierung. Kann ihm Jemand Feigheit vorwerfen, da er (à lui qui) eine Lobrede auf (de) Cato hielt (faire), ohne der Gefahr (acc.) zu achten, in welcher jeder Freund dieses Republikaners sich damals befand. Umsonst wollten ihn einige Freunde davon abhalten. So triftig auch ihre Gründe waren, so blieb er unerschütterlich in seinem Vorhaben.

sei gewesen, était.
unparteiisch, impartial.
abwechslungsweise, tour-à-tour.
achten, considérer.
abhalten, détourner.
triftig, plausible.

CHAPITRE V.

Du verbe.

Premier Cours.

§. 75.

1) Il y a une partie du discours sans laquelle toutes les autres réunies ne peuvent rien exprimer, qui seule leur donne le sens et la vie, et qui est en un mot l'âme de la phrase.

Ce mot s'appelle le *verbe.*

2) Sa fonction principale est de marquer l'affirmation, c'est-à-dire d'établir qu'un objet existe, agit, sent ou souffre.

3) Le nombre des verbes qui marquent l'existence, comme *être*, *rester*, *devenir*, est très limité.

4) Les autres, qui expriment l'action faite ou reçue se subdivisent en cinq classes:

a) Les verbes *transitifs* ou *actifs*, qui indiquent une action faite par un sujet, c'est-à-dire par le mot dont on affirme quelque chose, et reçue directement par un objet, tels sont *aimer*, *ouvrir*, *voir*: *Dieu aime tous les hommes.* L'action d'aimer est faite par le sujet *Dieu* et reçue directement par l'objet *tous les hommes.*

b) Les verbes *passifs*, qui expriment une action reçue par le sujet, et faite par un objet, qui est toujours sous le régime d'une préposition: *Tous les hommes sont aimés de Dieu.* Ce verbe n'est, à proprement parler, qu'une forme du verbe transitif.

c) Le verbe *intransitif* ou *neutre*, qui exprime, comme le verbe actif, une action faite par le sujet; mais il diffère de celui-ci, en ce que l'action du verbe n'est pas reçue directement par un objet, et que, s'il y en a un, il est toujours sous le régime d'une préposition: — *J'ai bien dormi.* — *On a parlé au prince en votre faveur.* C'est cette différence qui est cause que le verbe intransitif ne peut se tourner en verbe passif, car il n'a pas, comme le verbe transitif, un régime direct, qui

puisse devenir le sujet du verbe passif. Ainsi, quoique les deux phrases suivantes aient à-peu-près le même sens: *Le conseiller de N. m'a desservi auprès du ministre. — Le conseiller de N. m'a nui auprès du ministre*, il n'y a que lapremière qui puisse revêtir une forme passive: *J'ai été desservi par le conseiller de N. auprès du ministre*, car le pronom *me* de la première est le régime direct du verbe transitif *desservir*, tandis que le pronom *me* de la seconde est le régime indirect du verbe intransitif *nuire*. On dit *desservir quelqu'un, nuire à quelqu'un.*

Rem. Les verbes *obéir* et *désobéir* font exception à cette règle. Quoique intransitifs, ils peuvent être employés sous la forme passive:

Quand un roi veut le crime, il est trop obéi. Voltaire.
Je ne veux point être désobéi. Académie.

d) Le verbe *pronominal*, qui n'est autre chose qu'un verbe transitif ou un verbe intransitif conjugué avec deux pronoms de la même personne, comme *je me rappelle, vous vous plaisez*, etc. Ce verbe exprime une action faite par une personne ou par une chose sur elle-même, comme *je me vois dans la glace;* ou bien, ce qui au reste ne peut avoir lieu qu'au pluriel, il exprime une action faite par plusieurs personnes ou plusieurs choses les unes sur les autres: *Ils se flattent, vous vous trompez;* mais, comme on s'en aperçoit, l'action n'est pas nécessairement réciproque, elle peut être aussi réfléchie, et l'est même toujours au singulier.

Rem. Quelques grammairiens distinguent ces verbes en verbes pronominaux *réfléchis*, et en pronominaux *réciproques*, bien entendu que ces derniers, pour être tels, doivent être employés au pluriel. Cette distinction n'offre au reste aucune utilité pratique.

e) Les verbes *impersonnels*, qui expriment une action ou un état, que l'on considère en lui-même, sans égard à la personne ou à la chose qui en est l'auteur. Tels sont *il faut, il y a, il convient, il pleut, il gèle, il tonne, il fait froid, il est vrai,* etc.

5) Parmi les verbes, il y en a quelques-uns dont les

formes s'écartent des formes régulières communes au plus grand nombre, et que l'on appelle pour cette raison *verbes irréguliers.* Tels sont *mourir*, *croire*, *aller*, etc.

6) Quelques-uns, manquant de certaines formes en usage dans les autres verbes, sont appelés *verbes défectifs.* Tels sont *absoudre*, *frire*, *falloir*, etc.

§. 76.

1) Les différentes modifications qu'éprouve le verbe, suivant les rapports qu'il doit exprimer, sont comprises sous le nom de *conjugaison du verbe.* Ces modifications ou formes du verbe sont au nombre de quatre: *les modes*, *les temps*, *les nombres et les personnes.*

Des modes.

2) *Le mode* est la forme qu'adopte le verbe pour marquer de quelle manière est présentée l'affirmation.

3) Il y a cinq modes: *l'indicatif*, *le conditionnel*, *l'impératif*, *le subjonctif* et *l'infinitif.*

a) *L'indicatif* présente l'affirmation d'une manière positive: *Je lis, tu cours.*

b) *Le conditionnel* affirme sous la réserve d'une condition: *J'irais, si je n'étais pressé.*

c) *L'impératif* exprime le commandement, l'exhortation, la prière: *Obéis, cédez, veuillez.*

d) *Le subjonctif* présente l'affirmation d'une manière subordonnée et dépendante d'un autre verbe: *Je crains qu'il ne se trompe.*

e) *L'infinitif* l'exprime d'une manière indéfinie et vague sans aucun rapport de nombre ni de personne: *Jouer n'est pas travailler.*

4) Ce dernier s'appelle *mode impersonnel*, par opposition aux quatre premiers, qui, étant susceptibles d'un rapport de personnes, se nomment *modes personnels.*

Des temps.

5) *Le temps* est une forme du verbe, qui indique son rapport avec *le passé*, *le présent*, ou *le futur.*

6) *Le passé* et *le futur* comprenant une multitude d'instants, ont différentes formes pour les exprimer.

Le *présent*, n'exprimant d'ordinaire qu'un point indivisible de la durée, n'en a qu'une.

7) Les temps des verbes français ne répondent pas toujours exactement pour la signification aux temps correspondants des verbes allemands; nous verrons dans le second cours en quoi ils en diffèrent.

Des nombres.

8) De même que les autres mots variables, le *verbe* adopte des désinences particulières, qui marquent son rapport avec l'unité et la pluralité: *J'agis, nous agissons; il aime, ils aiment.*

Des personnes.

9) L'affirmation exprimée par le *verbe* pouvant se rapporter à la personne qui parle, ou à celle à qui l'on parle, ou enfin à celle de qui l'on parle, il y a, pour exprimer ces différents rapports, trois formes particulières que l'on appelle *personnes: Je suis, tu es, il est, — nous sommes, vous êtes, ils sont.*

Conjugaison des verbes.

§. 77.

1) On appelle conjugaison d'un verbe le tableau qui présente l'ensemble des diverses inflexions exigées par *les modes, les temps, les nombres* et *les personnes.* La distinction des conjugaisons repose sur la terminaison de l'infinitif.

2) Il y a quatre conjugaisons.

La première a l'infinitif terminé en *er*, comme *planter.*
La deuxième en *ir*, comme *punir.*
La troisième en *evoir*, comme *recevoir.* (1)
La quatrième en *re*, comme *rendre.*

3) Mais comme les temps se divisent en *simples*

---

(1) Quelques grammairiens ne veulent pas admettre une conjugaison particulière pour les verbes terminés en *evoir.* Ils se fondent pour la rejeter sur les nombreuses irrégularités de leurs inflexions, comparées à celles des autres verbes, et sur le nombre minime des verbes en *evoir* qui se conjuguent également, nombre trop borné pour qu'on puisse y trouver une raison d'établir une conjugaison à part. Ils considèrent en conséquence

et en *composés*, et que ces derniers empruntent pour leur composition des temps au verbe *avoir* et au verbe *être*, qui pour cette raison se nomment *verbes auxiliaires*, il est indispensable de commencer par apprendre à conjuguer ceux-ci, quelques irrégularités que présente leur conjugaison.

Conjugaison des verbes auxiliaires avoir et être.

§. 78.

INDICATIF.

Présent.

J'ai, ich habe,	Je suis, ich bin,
tu as,	tu es,
il a,	il est,
nous avons,	nous sommes,
vous avez,	vous êtes,
ils ont.	ils sont.

Imparfait (Relatif).

J'avais, ich hatte,	J'étais, ich war,
tu avais,	tu étais,
il avait,	il était,
nous avions,	nous étions,
vous aviez,	vous étiez,
ils avaient.	ils étaient.

Défini.

J'eus, ich hatte,	Je fus, ich war,
tu eus,	tu fus,
il eut,	il fut,
nous eûmes,	nous fûmes,
vous eûtes,	vous fûtes,
ils eurent.	ils furent.

---

tous les verbes en *evoir* comme des irréguliers. Malgré ces raisons assez plausibles, nous nous conformons à l'usage ordinaire, de crainte de jeter de la confusion dans les idées des élèves, qui ont généralement appris à distinguer quatre conjugaisons. Au reste, pourvu qu'on étudie bien les verbes en *evoir*, il est assez indifférent de les considérer comme réguliers ou comme irréguliers.

Indéfini.

J'ai eu, ich habe gehabt,
tu as eu,
il a eu,
nous avons eu,
vous avez eu,
ils ont eu.

J'ai été, ich bin gewesen,
tu as été,
il a été,
nous avons été,
vous avez été,
ils ont été.

Antérieur (Plus-que-parfait).

J'avais eu, ich hatte gehabt,
tu avais eu,
il avait eu,
nous avions eu,
vous aviez eu,
ils avaient eu.

J'avais été, ich war gewesen,
tu avais été,
il avait été,
nous avions été,
vous aviez été,
ils avaient été.

Antérieur défini.

J'eus eu, ich hatte gehabt,
tu eus eu,
il eut eu,
nous eûmes eu,
vous eûtes eu,
ils eurent eu.

J'eus été, ich war gewesen,
tu eus été,
il eut été,
nous eûmes été,
vous eûtes été,
ils eurent été.

Futur.

J'aurai, ich werde haben,
tu auras,
il aura,
nous aurons,
vous aurez,
ils auront.

Je serai, ich werde sein,
tu seras,
il sera,
nous serons,
vous serez,
ils seront.

Futur antérieur.

J'aurai eu, ich werde gehabt haben,
tu auras eu,
il aura eu,
nous aurons eu,
vous aurez eu,
ils auront eu.

J'aurai été, ich werde gewesen sein,
tu auras été,
il aura été,
nous aurons été,
vous aurez été,
ils auront été.

CONDITIONNEL.

Présent.

J'aurais, ich würde haben (ich hätte),
tu aurais,
il aurait,
nous aurions,
vous auriez,
ils auraient.

Je serais, ich würde sein (ich wäre),
tu serais,
il serait,
nous serions,
vous seriez,
ils seraient.

Passé.

J'aurais eu, ich würde gehabt haben,
tu aurais eu,
il aurait eu,
nous aurions eu,
vous auriez eu,
ils auraient eu.

J'aurais été, ich würde gewesen sein,
tu aurais été,
il aurait été,
nous aurions été,
vous auriez été,
ils auraient été.

Second conditionnel passé.

J'eusse eu, ich würde gehabt haben,
tu eusses eu,
il eût eu,
nous eussions eu,
vous eussiez eu,
ils eussent eu.

J'eusse été, ich würde gewesen sein,
tu eusses été,
il eût été,
nous eussions été,
vous eussiez été,
ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Aie, habe,
ayons, laßt uns haben,
ayez, habet.

Sois, sei,
soyons, laßt uns sein,
soyez, seid.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que j'aie, daß ich habe,
que tu aies,
qu'il ait,

Que je sois, daß ich sei,
que tu sois,
qu'il soit,

que nous ayons,	que nous soyons,
que vous ayez,	que vous soyez,
qu'ils aient.	qu'ils soient.

Imparfait.

Que j'eusse, daß ich hätte,	Que je fusse, daß ich wäre,
que tu eusses,	que tu fusses,
qu'il eût,	qu'il fût,
que nous eussions,	que nous fussions,
que vous eussiez,	que vous fussiez,
qu'ils eussent.	qu'ils fussent.

Parfait.

Que j'aie eu, daß ich gehabt habe,	Que j'aie été, daß ich gewesen sei,
que tu aies eu,	que tu aies été,
qu'il ait eu,	qu'il ait été,
que nous ayons eu,	que nous ayons été,
que vous ayez eu,	que vous ayez été,
qu'ils aient eu.	qu'ils aient été.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse eu, daß ich gehabt hätte,	Que j'eusse été, daß ich gewesen wäre,
que tu eusses eu,	que tu eusses été,
qu'il eût eu,	qu'il eût été,
que nous eussions eu,	que nous eussions été,
que vous eussiez eu,	que vous eussiez été,
qu'ils eussent eu.	qu'ils eussent été.

INFINITIF.

Présent.

Avoir, haben,	Être, sein,

Passé.

avoir eu, gehabt haben.	avoir été, gewesen sein.

Participe présent.

ayant, habend.	étant, seiend.

Participe passé.

eu, gehabt. été, gewesen.

Participe passé composé.

ayant eu, gehabt habend. ayant été, gewesen seiend.

1) Ces deux verbes auxiliaires sont les seuls qui existent en français, tandis que les Allemands ont de plus l'auxiliaire werden, et se servent ordinairement de lassen à la première personne du pluriel de l'impératif. En outre ils font fréquemment usage des verbes sollen et mögen devant l'infinitif, pour exprimer notre subjonctif.

En étudiant ces verbes, on pourra faire les observations suivantes:

2) Le nombre des temps simples est plus grand en français qu'en allemand, le *futur* et le *conditionnel* n'empruntant pas dans notre langue le secours d'un verbe *auxiliaire*,

3) Nous avons pour exprimer le passé un temps de plus que les Allemands, *l'imparfait* ou *relatif* et le *passé défini* s'exprimant dans leur langue par un même temps. On verra au second cours la différence qui existe entre eux. A ces deux temps simples correspondent deux temps composés, *l'antérieur* (*plus-que-parfait*) et le *passé antérieur défini*, qui sont de même rendus en allemand par un seul et même temps composé.

4) Nous avons deux conditionnels passés dont le second est toujours semblable pour la forme au *plus-que-parfait du subjonctif*.

5) Dans ses temps composés le verbe *être* se conjugue avec *avoir*, à l'opposition de l'allemand, où il se conjugue avec lui-même.

6) Au lieu de la seconde personne du singulier, nous employons la seconde personne du pluriel à l'égard des personnes avec lesquelles nous ne sommes pas familiers: *Voulez-vous, Monsieur, m'accompagner?* — *Etes-vous malade?* Quelquefois aussi pour marquer un plus haut degré de respect, nous faisons usage de la troisième personne du singulier, mais ce n'est que

lorsqu'un titre figure ou vient de figurer: *Votre Majesté ordonne-t-elle que je parte? — Monsieur veut-il quelque chose? m'a-t-il appelé?* La troisième personne du pluriel, que les Allemands emploient en s'adressant à une seule personne, n'est jamais dans ce cas usitée en français.

Thèmes sur les verbes auxiliaires.

Wenn man die Furcht Gottes hätte (imparf. indic.), so würde man keine andere Furcht haben. — Sei gerecht und fromm, und du wirst so glücklich sein, als man es auf Erden sein kann. — Wer mit (de) dem Nothwendigen zufrieden ist, bedarf keiner Reichthümer. — Wenn wir nicht hochmüthig wären, würden wir nicht so geneigt sein, uns über (de) den Hochmuth Andrer zu beklagen. — Schämet Euch nicht vor (de) dem Spott, wenn Ihr das Bewußtsein habt, rechtlich gehandelt zu haben. — Achilles, sagte Alexander, war der glücklichste Sterbliche, weil er einen Freund wie Patroklus und einen Lobredner wie Homer hatte. — Wenn du reich bist, so sei freigebig, hast du keine Reichthümer, so habe wenigstens als (pour) Trost den Gedanken, daß du sie verdienst. — Die Dankbarkeit ist das Gedächtniß des Herzens. — Wenn Ihr zu mächtig seid, so werden Neider da sein (y avoir, impers.), die sich nicht schämen werden, zu behaupten, daß der Monarch blind gewesen ist, indem er Euch erhob. — Columbus hätte nicht den Ruhm gehabt, eine neue Welt zu entdecken, wenn er nicht gegen (à) die Beschimpfungen unempfindlich gewesen wäre, mit welchen (gén.) seine Feinde die Bosheit hatten, ihn zu verfolgen. — Nachdem Karl der Zwölfte neun Jahre lang siegreich über (de) seine Feinde gewesen war, hatte er das Unglück, bei Pultawa geschlagen zu werden.

bedürfen, avoir besoin de.
geneigt, empressé.
sich schämen, avoir honte.
Lobredner, panégyriste.
Beschimpfung, outrage.

Remarques sur la forme interrogative.

§. 79.

1) Dans l'interrogation si le sujet est un pronom personnel ou l'un des pronoms *ce*, *on*, il se place

comme en allemand, après le verbe, et dans les temps composés entre l'auxiliaire et le participe: *Avez-vous de l'argent? — Est-il malade? — Ont-ils été à la campagne? — Est-ce vrai?*

2) Si le sujet n'est pas un de ces pronoms, il commence la phrase, et se répète après le verbe sous la forme du pronom: *Votre frère est-il seul? — Ces élèves ont-ils obtenu des prix? — Cela est-il vrai?*

3) Quand la troisième personne du singulier se termine par une voyelle, on la fait suivre d'un *t* euphonique devant *il*, *elle*, *on*, pour prévenir l'hiatus: *Ce Monsieur vous a-t-il plu? — Sera-t-on juste envers moi? — Brode-t-elle?*

4) Quand la première personne du singulier se termine par un *e* muet, on surmonte celui-ci d'un accent aigu:

Ne respiré-je pas sous la voûte des cieux? Lebrun.

Il en est de même dans *eussé-je*, *fussé-je*, *dussé-je*, mis pour *quand même j'aurais*, *quand même je serais*, *quand même je devrais*, et dans *puissé-je* mis pour *que ne puis-je!* könnte ich nur!

Dussé-je après dix ans voir mon palais en cendre!
Racine.

Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre!
Corneille.

5) Quand la première personne du singulier du présent de l'indicatif n'est que d'une syllabe, on n'emploie guère l'interrogation directe. Ainsi au lieu de dire *cours-je? sens-je? dors-je?* on dit, en employant la locution interrogative *est-ce que: Est-ce que je cours? — Est-ce que je sens? — Est-ce que je dors?*

Cependant on dit très-bien *ai-je? suis-je? dois-je? sais-je? puis-je?*

6) On se sert aussi préférablement de *est-ce que* à la première personne du singulier du présent avec les verbes terminés à l'infinitif par *ger*: *Est-ce que je mange? est-ce que je partage?* et non *mangé-je? partagé-je?*

Formation des temps.

§. 80.

1) Rien ne facilite plus l'étude des verbes que la connaissance de la formation des temps.

Les temps des verbes se divisent en deux classes, que l'on appelle *les temps primitifs* et *les temps dérivés.*

2) *Les temps primitifs* sont ceux qui servent à former les autres. On en compte cinq: *le présent de l'infinitif, le participe présent, le participe passé, le présent de l'indicatif* et *le passé défini.*

3) *Les temps dérivés* sont ceux qui se forment des primitifs.

4) De *l'infinitif* on forme *le futur* et *le conditionnel;* le futur par l'addition de *ai* dans les deux premières conjugaisons, par le changement de *oir* en *rai* dans la troisième, et de *re* en *rai* dans la quatrième: *Porter, je porterai; finir, je finirai; apercevoir, j'apercevrai; entendre, j'entendrai.*

Le conditionnel est soumis aux mêmes principes de formation que *le futur*, seulement il a toujours de plus que celui-ci un *s* final: *Je porterais, je finirais, j'apercevrais, j'entendrais.*

5) Du *participe présent* on forme deux temps: *l'imparfait de l'indicatif* et *le présent du subjonctif.*

L'imparfait se forme par le changement de *ant* en *ais*: *Portant, je portais; finissant, je finissais; apercevant, j'apercevais; entendant, j'entendais.*

Le présent du subjonctif se forme par le changement de *ant* en *e* muet: *Portant, que je porte; finissant, que je finisse; entendant, que j'entende.*

Il n'y a d'exception que pour la troisième conjugaison où l'on change *evant* en *oive. Apercevant, que j'aperçoive;* et ici on remarquera que la première et la deuxième personne du pluriel sont régulières malgré l'irrégularité du singulier et de la troisième personne du pluriel, *que nous apercevions, que vous aperceviez*, ce qui a lieu non seulement dans les verbes réguliers, mais

encore dans tous ceux qui ne le sont pas, à l'exception des verbes *faire* et *pouvoir*, — *que je fasse*, *que je puisse*, où l'irrégularité est commune à toutes les personnes du singulier et du pluriel.

A ces deux temps formés du *participe présent* on peut ajouter le pluriel du *présent de l'indicatif*, qui se forme par le changement de *ant* en *ons*, *ez*, *ent*: *Finissant*, *nous finissons*, *vous finissez*, *ils finissent*. Ce pluriel, qui diffère quelquefois sensiblement du singulier dans nombre de verbes irréguliers, est presque toujours facile à trouver au moyen de la formation que nous venons d'indiquer. (1)

6) Du participe passé on forme tous les temps composés, en les faisant précéder des temps simples du verbe *avoir* et du verbe *être*, comme on peut le voir dans les tableaux des différents verbes ci-après.

7) Du présent de l'indicatif on forme *l'impératif*, en retranchant la première personne du singulier et la troisième du singulier et du pluriel, et en supprimant les pronoms sujets: *Tu portes*, *porte; nous finissons*, *finissons; vous apercevez*, *apercevez.* On remarquera seulement que quand la seconde personne du singulier se termine par une syllabe muette on supprime l'*s* final, *porte*, à moins que le verbe ne soit suivi des pronoms *en*, *y*, devant lesquels il le conserve: *Portes-en la peine.* — *Travailles-y.*

Rem. Nous disons du pronom *en*, car si *en* était préposition il n'y aurait point addition de *s: Donne en cette circonstance des preuves de ton zèle.*

8) Du défini on forme *l'imparfait du subjonctif* en y ajoutant *se: Je finis*, *que je finisse; j'aperçus*, *que j'aperçusse; j'entendis*, *que j'entendisse.*

Il y a une exception pour la première conjugaison, où l'on change *ai* en *asse: Je portai*, *que je portasse.* Si l'on aime mieux, on peut ajouter *se* à la seconde personne du défini et l'on n'aura point d'exception.

---

(1) Dans la 3e conj. et dans la plupart des verbes irréguliers la 3e pers. du pl. du prés. de l'indic. est la même qu'au prés. du subj.

Conjugaison

§. 81.

Première conjugaison.	Deuxième conjugaison.

INDICATIF.

Présent.	*Présent.*
J'aime, ich liebe,	Je punis, ich strafe,
tu aimes,	tu punis,
il aime,	il punit,
nous aimons,	nous punissons,
vous aimez,	vous punissez.
ils aiment.	ils punissent.

Imparfait (Relatif).	*Imparfait (Relatif).*
J'aimais, ich liebte,	Je punissais, ich strafte,
tu aimais,	tu punissais,
il aimait,	il punissait,
nous aimions,	nous punissions,
vous aimiez,	vous punissiez,
ils aimaient.	ils punissaient.

Défini.	*Défini.*
J'aimai, ich liebte,	Je punis, ich strafte,
tu aimas,	tu punis,
il aima,	ils punit,
nous aimâmes,	nous punîmes,
vous aimâtes,	vous punîtes,
ils aimèrent.	ils punirent.

Indéfini.	*Indéfini.*
J'ai aimé, ich habe geliebt,	J'ai puni, ich habe gestraft,
tu as aimé,	tu as puni,
il a aimé,	il a puni,

des verbes réguliers.

§. 81.

Troisième conjugaison.

INDICATIF.

Présent.

J'aperçois, ich erblicke,
tu aperçois,
il aperçoit,
nous apercevons,
vous apercevez,
ils aperçoivent.

Imparfait (Relatif).

J'apercevais, ich erblickte,
tu apercevais,
il apercevait,
nous apercevions,
vous aperceviez,
ils apercevaient.

Défini.

J'aperçus, ich erblickte,
tu aperçus,
il aperçut,
nous aperçûmes,
vous aperçûtes,
ils aperçurent.

Indéfini.

J'ai aperçu, ich habe erblickt,
tu as aperçu,
il a aperçu,

Quatrième conjugaison.

Présent.

Je vends, ich verkaufe,
tu vends,
il vend,
nous vendons,
vous vendez,
ils vendent.

Imparfait (Relatif).

Je vendais, ich verkaufte,
tu vendais,
il vendait,
nous vendions,
vous vendiez,
ils vendaient.

Défini.

Je vendis, ich verkaufte,
tu vendis,
il vendit,
nous vendîmes,
vous vendîtes,
ils vendirent.

Indéfini.

J'ai vendu, ich habe verkauft,
tu as vendu,
il a vendu,

nous avons aimé,
vous avez aimé,
ils ont aimé.

Antérieur (Plus-que-parfait).

J'avais aimé, ich hatte geliebt,
tu avais aimé,
il avait aimé,
nous avions aimé,
vous aviez aimé,
ils avaient aimé.

Antérieur défini.

J'eus aimé, ich hatte geliebt,
tu eus aimé,
il eut aimé,
nous eûmes aimé,
vous eûtes aimé,
ils eurent aimé.

Futur.

J'aimerai, ich werde lieben,
tu aimeras,
il aimera,
nous aimerons,
vous aimerez,
ils aimeront.

Futur antérieur.

J'aurai aimé, ich werde geliebt haben,
tu auras aimé,
il aura aimé,
nous aurons aimé,
vous aurez aimé,
ils auront aimé.

nous avons puni,
vous avez puni,
ils ont puni.

Antérieur (Plus-que-parfait).

J'avais puni, ich hatte geſtraft,
tu avais puni,
il avait puni,
nous avions puni,
vous aviez puni,
ils avaient puni.

Antérieur défini.

J'eus puni, ich hatte geſtraft,
tu eus puni,
il eut puni,
nous eûmes puni,
vous eûtes puni,
ils eurent puni.

Futur.

Je punirai, ich werde ſtrafen,
tu puniras,
il punira,
nous punirons,
vous punirez,
ils puniront.

Futur antérieur.

J'aurai puni, ich werde geſtraft haben,
tu auras puni,
il aura puni,
nous aurons puni,
vous aurez puni,
ils auront puni.

nous avons aperçu,
vous avez aperçu,
ils ont aperçu.

Antérieur (Plus-que-parfait).

J'avais aperçu, ich hatte erblickt,
tu avais aperçu,
il avait aperçu,
nous avions aperçu,
vous aviez aperçu,
ils avaient aperçu.

Antérieur défini.

J'eus aperçu, ich hatte erblickt,
tu eus aperçu,
il eut aperçu,
nous eûmes aperçu,
vous eûtes aperçu,
ils eurent aperçu.

Futur.

J'apercevrai, ich werde erblicken,
tu apercevras,
il apercevra,
nous apercevrons,
vous apercevrez,
ils apercevront.

Futur antérieur.

J'aurai aperçu, ich werde erblickt haben,
tu auras aperçu,
il aura aperçu,
nous aurons aperçu,
vous aurez aperçu,
ils auront aperçu.

nous avons vendu,
vous avez vendu,
ils ont vendu.

Antérieur (Plus-que-parfait).

J'avais vendu, ich hatte verkauft,
tu avais vendu,
il avait vendu,
nous avions vendu,
vous aviez vendu,
ils avaient vendu.

Antérieur défini.

J'eus vendu, ich hatte verkauft,
tu eus vendu,
il eut vendu,
nous eûmes vendu,
vous eûtes vendu,
ils eurent vendu.

Futur.

Je vendrai, ich werde ver- verkaufen,
tu vendras,
il vendra,
nous vendrons,
vous vendrez,
ils vendront.

Futur antérieur.

J'aurai vendu, ich werde verkauft haben,
tu auras vendu,
il aura vendu,
nous aurons vendu,
vous aurez vendu,
ils auront vendu.

CONDITIONNEL.

Présent.

J'aimerais, ich würde lieben,
tu aimerais,
il aimerait,
nous aimerions,
vous aimeriez,
ils aimeraient.

Présent.

Je punirais, ich würde strafen,
tu punirais,
il punirait,
nous punirions,
vous puniriez,
ils puniraient.

Passé.

J'aurais aimé, ich würde geliebt haben,
tu aurais aimé,
il aurait aimé,
nous aurions aimé,
vous auriez aimé,
ils auraient aimé.

Passé.

J'aurais puni, ich würde gestraft haben,
tu aurais puni,
il aurait puni,
nous aurions puni,
vous auriez puni.
ils auraient puni.

Second conditionnel passé.

J'eusse aimé, ich würde geliebt haben,
tu eusses aimé,
il eût aimé,
nous eussions aimé,
vous eussiez aimé,
ils eussent aimé.

Second conditionnel passé.

J'eusse puni, ich würde gestraft haben,
tu eusses puni,
il eût puni,
nous eussions puni,
vous eussiez puni,
ils eussent puni.

IMPÉRATIF.

Aime, liebe,
aimons, laßt uns lieben,
aimez, liebet.

Punis, strafe,
punissons, laßt uns strafen,
punissez, strafet.

CONDITIONNEL.

Présent.

J'apercevrais, ich würde erblicken,
tu apercevrais,
il apercevrait,
nous apercevrions,
vous apercevriez,
ils apercevraient.

Passé.

J'aurais aperçu, ich würde erblickt haben,
tu aurais aperçu,
il aurait aperçu,
nous aurions aperçu,
vous auriez aperçu,
ils auraient aperçu.

Second conditionnel passé.

J'eusse aperçu, ich würde erblickt haben,
tu eusses aperçu,
il eût aperçu,
nous eussions aperçu,
vous eussiez aperçu,
ils eussent aperçu.

Présent.

Je vendrais, ich würde verkaufen,
tu vendrais,
il vendrait,
nous vendrions,
vous vendriez,
ils vendraient.

Passé.

J'aurais vendu, ich würde verkauft haben,
tu aurais vendu,
il aurait vendu,
nous aurions vendu,
vous auriez vendu,
ils auraient vendu.

Second conditionnel passé.

J'eusse vendu, ich würde verkauft haben,
tu eusses vendu,
il eût vendu,
nous eussions vendu,
vous eussiez vendu,
ils eussent vendu.

IMPÉRATIF.

Aperçois, erblicke,
apercevons, laßt uns erblicken,
apercevez, erblicket.

Vends, verkaufe,
vendons, laßt uns verkaufen,
vendez, verkaufet.

SUBJONCTIF.

Présent.	*Présent.*
Que j'aime, daß ich liebe,	Que je punisse, daß ich strafe,
que tu aimes,	que tu punisses,
qu'il aime,	qu'il punisse,
que nous aimions,	que nous punissions,
que vous aimiez,	que vous punissiez,
qu'ils aiment.	qu'ils punissent.
Imparfait.	*Imparfait.*
Que j'aimasse, daß ich liebte,	Que je punisse, daß ich strafte,
que tu aimasses,	que tu punisses,
qu'il aimât,	qu'il punît,
que nous aimassions,	que nous punissions,
que vous aimassiez,	que vous punissiez,
qu'ils aimassent.	qu'ils punissent.
Parfait.	*Parfait.*
Que j'aie aimé, daß ich geliebt habe,	Que j'aie puni, daß ich gestraft habe,
que tu aies aimé,	que tu aies puni,
qu'il ait aimé,	qu'il ait puni,
que nous ayons aimé,	que nous ayons puni,
que vous ayez aimé,	que vous ayez puni,
qu'ils aient aimé.	qu'is aient puni.
Plus-que-parfait.	*Plus-que-parfait.*
Que j'eusse aimé, daß ich geliebt hätte,	Que j'eusse puni, daß ich gestraft hätte,
que tu eusses aimé,	que tu eusses puni,
qu'il eût aimé,	qu'il eût puni,
que nous eussions aimé,	que nous eussions puni,
que vous eussiez aimé,	que vous eussiez puni,
qu'ils eussent aimé.	qu'ils eussent puni.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que j'aperçoive, daß ich erblicke,
que tu aperçoives,
qu'il aperçoive,
que nous apercevions,
que vous aperceviez,
qu'ils aperçoivent.

Imparfait.

Que j'aperçusse, daß ich erblickte,
que tu aperçusses,
qu'il aperçût,
que nous aperçussions,
que vous aperçussiez,
qu'ils aperçussent.

Parfait.

Que j'aie aperçu, daß ich erblickt habe,
que tu aies aperçu,
qu'il ait aperçu,
que nous ayons aperçu,
que vous ayez aperçu,
qu'ils aient aperçu.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse aperçu, daß ich erblickt hätte,
que tu eusses aperçu,
qu'il eût aperçu,
que nous eussions aperçu,
que vous eussiez aperçu,
qu'ils eussent aperçu.

Présent.

Que je vende, daß ich verkaufe,
que tu vendes,
qu'il vende,
que nous vendions,
que vous vendiez,
qu'ils vendent.

Imparfait.

Que je vendisse, daß ich verkaufte,
que tu vendisses,
qu'il vendît,
que nous vendissions,
que vous vendissiez,
qu'ils vendissent.

Parfait.

Que j'aie vendu, daß ich verkauft habe,
que tu aies vendu,
qu'il ait vendu,
que nous ayons vendu,
que vous ayez vendu,
qu'ils aient vendu.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse vendu, daß ich verkauft hätte,
que tu eusses vendu,
qu'il eût vendu,
que nous eussions vendu,
que vous eussiez vendu,
qu'ils eussent vendu.

INFINITIF.

Présent.

Aimer, lieben.

Passé.

Avoir aimé, geliebt haben.

Participe présent.

Aimant, liebend.

Participe passé.

Aimé, geliebt.

Participe passé composé.

Ayant aimé, geliebt habend.

Présent.

Punir, ſtrafen.

Passe.

Avoir puni, geſtraft haben.

Participe présent.

Punissant, ſtrafend.

Participe passé.

Puni, geſtraft.

Participe passé composé.

Ayant puni, geſtraft habend.

INFINITIF.

Présent.	*Présent.*
Apercevoir, erblicken.	Vendre, verkaufen.
Passé.	*Passé.*
Avoir aperçu, erblickt haben.	Avoir vendu, verkauft haben.
Participe présent.	*Participe présent.*
Apercevant, erblickend.	Vendant, verkaufend.
Participe passé.	*Participe passé.*
Aperçu, erblickt.	Vendu, verkauft.
Participe passé composé.	*Participe passé composé.*
Ayant aperçu, erbl. habend.	Ayant vendu, verk. habend.

Thème sur les quatre conjugaisons.

Als Sophronismus die Güter seiner Vorfahren durch Schiffbrüche und andere Unglücksfälle verloren hatte, tröstete er sich darüber (gén.) durch seine Weisheit auf (dans) der Insel (de) Delos. Er besang auf einer goldenen Leyer die Wunder des Gottes, den man dort verehrt, er pflegte die Musen, die ihn zärtlich liebten, er erforschte alle Geheimnisse der Natur und befliß sich besonders, seine Seele durch die Tugend zu schmücken, und so hatte das Schicksal, welches ihn hätte niederbeugen sollen, ihm den wahren Ruhm gegeben, (nämlich) den, welchen die Weisheit verschafft.

Eines Tages erblickte er in dieser Einsamkeit einen ehrwürdigen Greis, der ihm unbekannt war; es war ein Fremder, der den Tag vorher auf der Insel gelandet war (avait), und welcher den mit (de) hohen Säulen umgebenen Tempel betrachtete. Sein weißer Bart hing auf seine Brust herab, sein Gesicht, obgleich gefurcht, hatte nichts Strenges; er war noch frei (exempt) von den Gebrechlichkeiten des Alters, seine Augen verriethen noch Lebhaftigkeit, sein Wuchs war hoch und majestätisch, aber etwas gebückt. Sophronismus redete ihn an. Was suchet Ihr, fragte er ihn (dat.), auf dieser Insel, die Euch unbekannt (zu) sein scheint? Wenn es der Tempel des Gottes ist, so nehmet meine Dienste an, ich werde Euch dahin führen, denn ich gehorche den Göttern, und ich weiß, (ignorer, *nég.*) was man den Fremden schuldig ist, und wie Jupiter will, daß man sie aufnehme (recevoir).

Ich vernehme euer Anerbieten mit Freuden, antwortete der Greis, ich bete zu den (acc.) Göttern, daß sie Eure Güte gegen die Fremden belohnen (mögen) subj., laßt uns in den Tempel gehen. Unterwegs erzählte er dem Sophronismus die Ursache seiner Reise. Ich heiße, fuhr er fort, Aristonous, und bin der Sohn armer Eltern, welche ihre Dürftigkeit verhinderte, mich zu erziehen. Sie setzten mich aus, und ich wurde von (par) einer alten Frau aufgenommen, die mich mit (de) Ziegenmilch ernährte; da sie aber kaum zu leben hatte (§. 67, 13), so verkaufte sie mich,

pflegen, cultiver.
den Tag vorher, la veille.
gefurcht, ridé.
etwas, un peu.
Gebrechlichkeit, infirmité.
anreden, aborder.
unterwegs, en chemin.
aufnehmen, recueillir.

sobald ich im Stande war, zu arbeiten, an einen Sklavenhändler, der mich nach Lycien brachte. Dieser verkaufte mich wieder an einen reichen und tugendhaften Mann, Alcines genannt, dem ich meine Erziehung verdankte (devoir, *déf.*). Er widmete mich den Künsten, welche Apollo begünstigt, und dieser Gott, der mich begeisterte (inspirer), entdeckte mir wunderbare Geheimnisse. Alcines, welcher mich immer mehr liebte, und welcher sich freute, als er den Erfolg seiner Sorgfalt (pl.) für mich gewahrte, gab mich frei, und schickte mich zu Polykrates, (dem) Tyrannen von Samos, der stets in Sorgen war (que) das Schicksal, nachdem es ihn lange glücklich gemacht (rendre) hatte, (möge) ihn grausam verrathen.

bringen, emmener.
immer mehr, de plus en plus.
frei geben, affranchir.
in Sorgen sein, appréhender.
verrathen, trahir, (imp. du subj. avec *ne*).

Remarques sur certaines particularités que présente la conjugaison des verbes.

§. 82.

Première conjugaison.

1) Dans les verbes terminés à l'infinitif par *cer*, le *c* prend une cédille devant les lettres *a, o: Il commença, je traçais, nous balançons.* Il conserve par là le même son dans toute la conjugaison.

2) Dans les verbes terminés à l'infinitif par *ger*, le *g* est toujours suivi d'un *e* muet devant les lettres *a, o: Mangeons, nous partageâmes, ils corrigeaient.* Par la aussi le *g* conserve le même son dans toute la conjugaison.

3) Dans les verbes terminés à l'infinitif par *eler* comme *appeler*, et *eter*, comme *jeter*, on double *l* et *t* devant un *e* muet: *J'appelle, tu appelles, j'appellerai, j'appellerai*s, etc., *je jette, tu jettes, je jetterai, je jetterais*, etc. Au contraire on écrit avec un seul *l nous appelons, vous appelez, il appela, appelé* et avec un seul *t, nous jetons, vous jetez, il jeta, jeté*, etc., parce que la lettre qui suit *l* et *t* n'est pas un *e* muet.

D'après l'Académie, les verbes *acheter*, *geler* et *peler* font exception à cette règle. On écrira donc dans tout le cours de la conjugaison *acheter* avec un seul *t*, *geler* et *peler* avec un seul *l*: *J'achète, tu gèles, il pèle.*

4) Dans les autres verbes dont l'avant-dernière syllabe se termine par un *e* muet ou par un *é* fermé, comme *lever*, *peser*, *répéter*, *céler*, *régner*, etc., cet *e* muet et cet *é* fermé se changent en *è* ouvert surmonté d'un accent grave toutes les fois que la syllabe suivante est muette: *Je lève, tu pèseras, répète, il cèlerait, qu'ils règnent.*

5) Dans les verbes terminés à l'infinitif par *yer* comme *employer*, *essuyer*, l'*y* se change en *i* devant un *e* muet: *J'emploie, tu emploies, j'essuierai, il essuiera.* — Il en est de même dans les verbes irréguliers des autres conjugaisons dont le participe présent se termine en *yant*, comme *fuyant*, *voyant: que je fuie, que tu voies.* (1)

6) Ces derniers verbes, se terminant au participe présent par *yant*, ont, comme tous les autres, un *i* de plus que n'a ce temps à la première et à la deuxième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. On écrira donc avec *yi*, *nous employions*, *vous essuyiez*, *que nous voyions*, *que vous croyiez.* Il n'y a d'exception que pour le subjonctif *ayons*, *ayez.*

7) Les verbes terminés à l'infinitif par *ier*, comme *crier*, *prier*, et ceux des autres conjugaisons qui se terminent au participe présent par *iant*, prennent encore un *i* à la première et à la deuxième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif. Ces deux *i* ne peuvent être remplacés par un *y*, ils restent toujours intacts: *Nous priions*, *vous riiez*, *que vous riiez*, etc.

---

(1) A la vérité l'Académie écrit avec un *y* les verbes terminés par *ayer*, comme *payer*: *Je paye, tu payes*, etc., et quelques autres encore. Ne vaudrait-il pas mieux renoncer à des exceptions que rien ne semble nécessiter?

8) Les verbes terminés à l'infinitif par *éer,* comme *créer,* conservent toujours cet accent aigu, même quand la syllabe qui suit est formée d'un *e* muet, et par conséquent est muette: *Il crée, il créera.* Ces verbes, ayant deux *e* de suite à l'infinitif, les ont également au participe passé masculin, *créé, agréé*, et par conséquent en ont trois au féminin: *La terre a été créée par le Tout-Puissant. — Votre proposition n'a pas été agréée.*

Au reste ces combinaisons de lettres *yi, ii, éée,* que nous avons signalées dans les trois dernières remarques n'ont d'irrégulier que l'apparence; elles sont rigoureusement amenées par les principes de la conjugaison régulière.

Deuxième conjugaison.

9) Le verbe *haïr* se conjugue régulièrement dans tout le cours du verbe, seulement il perd le tréma au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif. On prononcera en conséquence *je hais, tu hais, il hait, — hais,* sans isoler la lettre *i.* Le défini au contraire est *je haïs, tu haïs, il haït.* Ce tréma remplace l'accent circonflexe au pluriel *nous haïmes, vous haïtes,* ainsi qu'à la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif *qu'il haït.*

10) Le verbe *fleurir,* outre l'imparfait *fleurissait* et le participe présent *fleurissant,* a un autre imparfait et un autre participe présent, qui sont *florissait, florissant.* On se sert de ces derniers, quand on emploie le verbe dans un sens figuré: *Les sciences et les arts florissaient à Athènes sous Périclès.*

11) Le verbe *bénir*, outre le participe passé régulier *béni* (gesegnet), *béni,* en a encore un autre qui est *bénit* (geweiht), *bénite.* On ne dit ce dernier que des choses matérielles et seulement quand il est question d'une consécration religieuse: *Du pain bénit, de l'eau bénite.*

Troisième conjugaison.

12) Tous les verbes terminés par le son *oir* sont de la troisième conjugaison à l'exception des verbes irréguliers *boire* et *croire*, qui sont de la quatrième.

13) Les participes passés *dû, redû,* prennent un accent circonflexe, mais seulement au masculin singulier:
Viens briller près de moi dans le rang qui t'est dû.
Racine.

Quatrième conjugaison.

14) Les verbes de cette conjugaison terminés par *dre* conservent le *d* au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif à l'exception de ceux qui finissent par *indre* et par *soudre*, dans lesquels on le supprime: *je plains, tu plains, il plaint; je résous, il résout; plains, résous.*

15) *Epandre* et *répandre* sont les seuls verbes de cette consonnance nasale qui prennent *a;* tous les autres s'écrivent par *e*, comme *rendre*, *vendre, prendre*, *pendre*, etc.

16) De tous les verbes en *indre*, il n'y a que *craindre, plaindre* et *contraindre* qui s'écrivent par *ain*, les autres prennent *e*, tels sont *feindre*, *peindre*, *atteindre*, etc.

Thèmes sur les remarques relatives aux quatre conjugaisons.

Man übertreibt nicht', wenn man sagt, daß Constantinopel den schönsten Anblick von der Welt darbietet. — Es ist selten, daß wir uns mit einem Menschen versöhnen (subj.), der unsere Ehre beleidigte. — Das Verbrechen verräth sich fast immer. — Man verdoppelt sein Glück, indem man es mit einem Freunde theilt (part. pr.). — Die Geizhälse heißen Sparsamkeit, was wir Geiz heißen und immer heißen werden. — Der Tod trennt die Menschen und vereinigt sie wieder. —

beleidigen, outrager.
verrathen, déceler.
heißen, appeler.
wiedervereinigen, rejoindre.

Alle Geschöpfe wurden von (par) einem allgütigen Wesen erschaffen, welches seine Allmacht noch jetzt offenbaret, indem es ihnen das Leben erhält. — Künste und Wissenschaften (art. déf.) blühten in Frankreich unter Ludwig dem Vierzehnten. — Der Weinstock blühte dieses Jahr schon am Ende Mai's. — Man glaubt zuweilen die Schmeichelei (zu) hassen, wenn man nur die Art zu schmeicheln haßt. — Laßt uns die Zeit zwischen der Erfüllung unserer Pflichten und unschuldigen Freuden theilen. — Erweiset dem Fürsten die Ehre, die ihm gebührt (devoir, *passif*). — Die Menschen verwerfen viel häufiger, was ihnen mißfällt, als was wirklich schlecht ist. — (Der) heilige Ludwig verwarf einen politischen Rath, wenn er nicht im Einklang mit der Tugend stand. — In einem gewissen Alter sehen wir die Sachen ganz anders an, als wir (nous ne) sie in der Jugend ansahen (imparf.). — Der Mensch, der die Thränen der Unglücklichen trocknet, wird von dem Himmel gesegnet. — Kinder, welche geweihte Palmzweige trugen, eröffneten den Zug.

offenbaren, révéler.
der Weinstock, la vigne.
erweisen, rendre.
verwerfen, rejeter.
im Einklang stehen, être d'accord.
ansehen, voir.
trocknen, essuyer.
Palmzweig, palme, f.

Indem ich diesen Brief anfange, fühle ich die größte Verlegenheit. Sie wollen, daß mein Bruder und ich uns (wegen) eines Fehlers rechtfertigen (subj.), den wir nicht kennen. Sie behaupten, daß wir Sie durch gewisse Reden beleidigen, die man überall wiederholt, die Sie aber nicht anführen. Wir müssen Sie bitten, uns den Verläumder zu nennen, der seine Bemühungen anwendet, uns in (à) ihren Augen anzuschwärzen (noircir). Ich berufe mich auf ihre Gerechtigkeit, und hoffe mit Zuversicht, daß Sie uns die Gründe Ihres Zornes nicht länger verbergen werden.

Sie wissen, mein Herr, daß ich die Verläumdung hasse, wie konnten Sie also glauben, Sie, dessen Wohlthaten ich Alles verdanke, was ich bin, nicht nur, daß ich Sie mit (de) dem schwärzesten Undank bezahlen, sondern daß ich sogar die Lüge gebrauchen würde, um einen Mann zu entehren, der die

fühlen, éprouver.
beleidigen, outrager.
verbergen, celer.
wir müssen, il faut que nous.
sich berufen auf, en appeler à.
verdanken, devoir.

Achtung und Ehrfurcht der ganzen Welt verdient. Nein, es ist unmöglich, daß Sie es glauben (subj.), daß Sie es jemals geglaubt haben. Sie werden den Verdacht verwerfen, den man Ihnen gegen meinen Bruder und mich eingeflößt hat und indem Sie uns den Feind, der Ihre Leichtgläubigkeit mißbraucht hat, und das Verbrechen, dessen er uns beschuldigt, nennen, werden Sie uns die Gelegenheit darbieten, den Verläumder zu beschämen und unsere Unschuld an den Tag zu legen.

mißbrauchen, abuser de. beschämen, confondre.

Observations sur l'orthographe et les terminaisons des personnes des verbes réguliers et irréguliers.

§. 83.

1) La terminaison de tous les verbes de la langue française est la même dans six temps:

a) A l'imparfait de l'indicatif, dont la terminaison est toujours *ais*, *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient: J'aimais, tu finissais, il allait, nous pouvions, vous faisiez, ils voyaient.*

b) Au futur, qui se termine toujours par *rai, ras, ra, rons, rez, ront: Je sentirai, tu croiras, il fuira, nous saurons, vous irez, ils craindront.*

c) Au conditionnel, dont la terminaison est toujours *rais, rais, rait, rions, riez, raient: Je dirais, tu penserais, il devrait, nous cueillerions, vous plairiez, ils prendraient.*

d) Au présent du subjonctif, qui se termine par *e, es, e, ions, iez, ent: Que j'écrive, que tu lises, qu'il sache, que nous entendions, que vous buviez, qu'ils voient.*

Rem. Il y a pourtant une exception au présent du subjonctif des deux verbes auxiliaires: *Qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez; — que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez.*

e) A l'imparfait du subjonctif, qui se termine toujours par *sse, sses, t, ssions, ssiez, ssent: Que je donnasse, que*

tu saisisses, qu'il apparût, que nous vendissions, que vous plaignissiez, qu'ils ouvrissent.

f) Au participe présent, dont la terminaison invariable est *ant*: *Mangeant, unissant, devant, perdant.*

2) Il ne reste donc que quatre temps qui n'aient pas entre eux une exacte similitude quant à la terminaison: le présent de l'indicatif, le défini, l'impératif, et le participe passé. Les principes suivants en faciliteront l'étude:

a) Le présent de l'indicatif se termine par *e*, *es*, *e*, dans les verbes de la première conjugaison et dans ceux de la deuxième dont l'infinitif est en *illir*, *frir*, et *vrir*: *J'aime, tu aimes, il aime, — je cueille, tu souffres, il ouvre,*

Rem. Le singulier du présent de l'indicatif du verbe *aller* et du verbe *bouillir* font exception: *Je vais, tu vas, il va; je bous, tu bous, il bout.*

Dans tous les autres verbes le singulier du présent de l'indicatif se termine par *s*, *s*, *t*, à l'exception des verbes en *dre* et en *seoir* qui prennent *ds*, *ds*, *d*: *Je finis, tu finis, il finit; je reçois, tu reçois, il reçoit; je rends, tu rends, il rend; je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied.* — Voyez encore une exception relative aux verbes en *indre* et en *soudre* dans les remarques sur la quatrième conjugaison.

Rem. On exceptera encore les verbes *valoir* et ses dérivés, ainsi que *vouloir* et *pouvoir*, qui prennent un *x* à la première et à la deuxième personne: *Je vaux, tu vaux, je prévaux, tu prévaux, je peux, tu peux, je veux, tu veux.*

Rem. *Vaincre* et *convaincre* prenneut un *c* au lieu d'un *t* à la troisième personne du singulier: *Il vainc, il convainc;* au reste cette personne est peu usitée.

b) Le passé défini se termine par *s*, *s*, *t*, *mes*, *tes*, *rent*, excepté dans les verbes de la première conjugaison, dont la terminaison est *ai*, *as*, *a*, *âmes*, *âtes*, *èrent*: *Je finis, tu finis, il finit, nous finîmes, vous finîtes, ils finirent; je reçus,* etc., *j'entendis*, etc., *je portai, tu portas, il porta, nous portâmes, vous portâtes, ils portèrent.*

c) L'impératif est exactement semblable au présent de l'indicatif; ainsi les règles que nous avons établies

ci-dessus pour celui-ci, lui conviennent également, avec cette différence, que quand la deuxième personne se termine par une syllabe muette, ce qui a lieu dans les verbes de la première conjugaison, ainsi que dans ceux qui sont terminés en *illir*, *frir*, *vrir*, cette deuxième personne ne prend pas *s*, à moins qu'elle ne soit suivie de l'un des pronoms *en*, *y*: *Donne, marche, cueille, ouvre, souffre, donnes-en, marches-y.*

L'impératif *va* est assujetti à la même règle à l'égard du pronom *y*: *Va le chercher, vas-y.*

Les impératifs des deux verbes auxiliaires et du verbe *savoir* sont les seuls qui ne soient pas semblables au présent de l'indicatif. Présent: *Je suis, j'ai, je sais.* — Impératif: *Sois, aie, sache.*

Jusqu'ici il a été surtout question de la terminaison des personnes du singulier. Le pluriel offre beaucoup moins de difficultés. Il se termine toujours par *s*, *ez*, *nt*: *Nous avons, vous pouvez, ils croient.* Il n'y a d'exception que pour la deuxième personne de tous les définis et du présent de l'indicatif des verbes *être*, *dire*, *faire*, laquelle prend *s* au lieu de *z*: *Vous aimâtes, vous finîtes, vous aperçûtes, vous vendîtes, — vous êtes, vous dites, vous faites.*

d) Quant à la terminaison du participe passé, elle n'est facile à remarquer que dans la première conjugaison, où elle est toujours en *é*; dans les verbes irréguliers des autres conjugaisons cette terminaison est très diverse: *fui, couvert, conquis, assis, fait, pu, vu, né*, etc. Quand on aura acquis un certain usage de la langue, on en trouvera facilement la lettre finale en essayant de former le féminin. C'est ainsi qu'on écrira *fini, acquis, écrit, soumis, conclu*, etc., parce que le féminin de ces participes est *finie, acquise, écrite, soumise, conclue*, etc. ([1])

---

(1) On voit qu'il ne s'agit, dans tout ce §. 83, que de l'orthographe des finales, et nullement des terminaisons à ajouter au radical.

Verbes passifs.

§. 84.

1) Nous avons déjà vu que le verbe passif n'est qu'une modification du verbe actif, dans laquelle le sujet, au lieu de faire l'action, la reçoit lui-même. Ce verbe se conjugue dans tous les temps avec l'auxiliaire *être*, et, quant à la forme, n'est autre chose que cet auxiliaire auquel on ajoute le participe passé d'un verbe transitif. Ainsi chacun des temps du verbe *être* sert à former le même temps du verbe passif.

Conjugaison du verbe passif être aimé.

INDICATIF.

Présent.

Je suis aimé, ich werde geliebt,
tu es aimé,
il est aimé, elle est aimée,
nous sommes aimés,
vous êtes aimés,
ils sont aimés, elles sont aimées.

Imparfait (Relatif).

J'étais aimé, ich wurde geliebt, ich war geliebt,
tu étais aimé, etc.

Défini.

Je fus aimé, ich wurde geliebt.

Indéfini.

J'ai été aimé, ich bin geliebt worden.

Antérieur (Plus-que-parfait).

J'avais été aimé, ich war geliebt worden.

Antérieur défini.

J'eus été aimé, ich war geliebt worden.

Futur.

Je serai aimé, ich werde geliebt werden.

Futur antérieur.

J'aurai été aimé, ich werde geliebt worden sein.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je serais aimé, ich würde geliebt werden.

Passé.

J'aurais été aimé, ich würde geliebt worden sein.

Second conditionnel passé.

J'eusse été aimé, ich würde geliebt worden sein.

IMPÉRATIF.

Sois aimé, werde geliebt.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je sois aimé, daß ich geliebt werde.

Imparfait.

Que je fusse aimé, daß ich geliebt würde.

Parfait.

Que j'aie été aimé, daß ich geliebt worden sei.

Plus-que-parfait.

Que j'eusse été aimé, daß ich geliebt worden wäre.

INFINITIF.

Présent.

Être aimé, geliebt werden.

Passé.

Avoir été aimé, geliebt worden sein.

Participe présent.

Étant aimé, geliebt werdend.

Participe passé composé.

Ayant été aimé, geliebt worden seiend.

2) Celui des régimes indirects qui deviendrait sujet du verbe transitif, si l'on établissait cette forme, est ordinairement précédé de la préposition *de*, quand on exprime un sentiment, et de la préposition *par*, quand il est question d'une opération de l'esprit ou d'un acte matériel: *Le conquérant est ordinairement haï de tous ceux qui ont été vaincus par son génie ou par ses armes. — Henri IV était chéri de ses sujets et redouté de ses ennemis. — Rome a été fondée par Romulus.*

3) Les verbes intransitifs allemands sitzen, liegen, gebühren, se rendent en français par les verbes passifs *être assis*, *être couché*, *être dû*.

4) Au contraire le verbe passif allemand geboren werden se rend en français par le verbe intransitif *naître*.

Thème sur les verbes passifs.

Der Prinz Eduard war der Sohn jenes Prinzen, welcher der Prätendent genannt wurde. Es ist allgemein bekannt, daß sein Urgroßvater von seinen eigenen Unterthanen zum Tode verurtheilt und sein Großvater entthront worden war. Dieser letzte Sprößling so vieler Könige und so vieler Unglücklichen lebte in Rom, und war von dem Wunsche er=

Urgroßvater, bisaïeul. Sprößling, rejeton, m.

füllt, den (sur le) Thron seiner Väter wieder zu besteigen. Schon im (dès l') Jahr 1742 wurde er nach Frankreich berufen, und eine Landung in England wäre sicherlich versucht worden, wenn irgend eine günstige Gelegenheit sich dargeboten hätte. Die Wechselfälle des allgemeinen Krieges erlaubten bald nicht mehr, daß man an ihn dachte; er war dem öffentlichen Unglück aufgeopfert.

Eines Tages unterhielt er sich mit dem Cardinal von Tencin, der ihm sagte: „Sind Sie niemals von der Hoffnung erfüllt worden, daß eine Landung in Nordschottland bewerkstelligt werden könnte? Seien Sie versichert, daß durch Ihre bloße Gegenwart ein Heer von treuen Anhängern leicht gebildet werden würde, und sobald Frankreich von diesem ersten Erfolg benachrichtigt worden sein wird, so werden Ihnen Hülfstruppen und Geld von diesem Lande aus gesendet werden. Wenn Sie im Anfang Ihres Unternehmens vom Glücke (fortune) begünstigt sein würden, so wäre Ihnen diese Stütze gesichert."

Dieser kühne Rath gefiel Eduarden, und sein Entschluß war (déf.) alsbald gefaßt. Nachdem er so lange vom Unglück verfolgt worden war, ergriff er mit Freude das einzige Mittel, das ihm noch einen Schein von Hoffnung darbot. Sein Plan wurde zuerst nur sieben Offizieren anvertraut, welche schon (depuis) längst seiner Person zugethan waren, und die, als sie davon unterrichtet worden waren, ihm versprachen, seinem Schicksal bis (à) auf den letzten Augenblick getreu zu bleiben.

Eine Fregatte von achtzehn Kanonen wurde gekauft, und der Prinz schiffte sich mit seinen sieben Offizieren ein, indem er zu (pour) diesem großen Unternehmen nur achtzehn hundert Säbel, zwölf hundert Flinten, und ungefähr acht und vierzig tausend Franken hatte. Die Fregatte war von einem königlichen Schiffe, die Elisabeth, eskortirt, welches von einem Caper aus Dünkirchen bewaffnet worden war, wie es damals bei (dans) einem Seekrieg oft vorkam. Der Prinz landete glücklich in Schottland, und dieser erste Erfolg flößte ihm eine Hoffnung ein, die in der Folge grausam getäuscht wurde.

wieder besteigen, remonter.
Landung, descente, f.
bewerkstelligen, opérer.
bilden, lever.
zugethan, attaché.
bewaffnen, équiper.
Caper, armateur.
Seekrieg, guerre navale.

Verbes intransitifs ou neutres.

§. 85.

1) Ainsi que nous l'avons déjà dit, les verbes intransitifs ou neutres sont ceux qui marquent un état ou une action qui ne retombe pas directement sur un objet, ou qui du moins n'est en rapport avec cet objet qu'au moyen d'une préposition exprimée ou sous-entendue. Tels sont *mourir*, *aller*, *nuire*, etc.

2) Un petit nombre de ces verbes se conjuguent toujours avec l'auxiliaire *être*. Ce sont *aller*, *arriver*, *décéder*, *éclore*, *entrer*, *mourir*, *naître*, *partir*, *retourner*, *tomber*, *sortir*, *venir* et leurs composés, comme *repartir*, *devenir*, *parvenir*, *provenir*, *revenir*. — *Contrevenir* et *subvenir* se conjuguent avec *avoir*.

3) Il est bien entendu que ceux de ces verbes qui, dans un certain sens, peuvent s'employer activement, c'est-à-dire être accompagnés d'un régime direct, se conjuguent avec *avoir*, comme tous les verbes transitifs; tels sont *retourner*, dans le sens de tourner d'un autre côté: *Il a retourné son habit*, et *sortir* dans le sens, d'*ôter*: *On a sorti le linge de l'armoire*, *le cheval de l'écurie.*

4) La plupart de ces verbes se conjuguent avec *avoir*, et les Allemands y prêteront d'autant plus d'attention que, dans leur langue, presque tous ceux qui marquent l'action se conjuguent avec *être:* Tels sont *marcher*, *courir*, *voler*, *nager*, *voyager*, *fuir*, *couler*, etc.

5) Quelques-uns de ces verbes se conjuguent tantôt avec *avoir*, tantôt avec *être*. Ils prennent l'auxiliaire *avoir*, quand ils marquent l'action, et l'auxiliaire *être*, quand ils indiquent l'état. Ce sont *accourir*, *apparaître*, *cesser*, *changer*, *coucher*, *croître*, *déchoir*, *débarquer*, *déborder*, *décroître*, *descendre*, *disparaître*, *dégénérer*, *échapper*, *échouer*, *embellir*, *empirer*, *grandir*, *monter*, *passer*, *rajeunir*, *vieillir*, etc.

Quelques développements feront sentir cette différence. On dira: *Vous avez bien grandi pendant votre*

séjour en Suisse, parce qu'on veut indiquer ici les progrès successifs de la croissance; le verbe exprime l'action, donc il prend *avoir*.

Au contraire je dirai: *Auguste est bien grandi*, si, faisant abstraction de l'action progressive de la croissance, je veux indiquer seulement comment je trouve Auguste quant à la grandeur, quel est l'état actuel de sa taille.

On dira encore par le même principe: *Les Romains ont bien dégénéré sous les empereurs*, et: *Les Romains étaient déjà dégénérés à la mort d'Auguste. — La rivière a débordé depuis midi à deux heures*, et: *La rivière est maintenant débordée.*

Remarques sur l'emploi des auxiliaires avec certains verbes neutres.

§. 86.

1) *Demeurer* prend *avoir* dans le sens d'*habiter, loger: J'ai demeuré six mois à Paris, rue de la Paix.*

Demeurer prend *être* dans toutes ses autres acceptions: *On voulait me faire sortir, mais je suis demeuré à ma place. — Mille hommes sont demeurés sur le champ de bataille.*

2) *Echapper.* On dit: *Ce mot m'a échappé, cette faute m'a échappé*, pour indiquer qu'on n'a pas remarqué ce mot, cette faute, et: *Ce mot m'est échappé, cette faute m'est échappée*, pour marquer qu'on a prononcé ce mot, qu'on a fait cette faute; le verbe *être* dans ces derniers exemples donne à entendre qu'on a commis une imprudence:

Ce mot m'est échappé, pardonnez ma franchise.
Voltaire.

3) *Convenir.* Dans le sens de *plaire, être convenable*, ce verbe prend *avoir: Cette place m'ayant convenu, je l'ai prise.*

Dans le sens de *demeurer d'accord*, übereinkommen, *avouer*, il se conjugue avec *être: Etes-vous*

convenu du prix de cette maison avec le propriétaire? — Il est convenu de sa faute.

4) *Rester.* Comme *demeurer,* ce verbe se conjugue avec *être*, excepté dans le sens de *loger: Il a resté six mois dans ce logement. — Je suis resté à ma place.*

5) *Expirer* dans le sens de *mourir* se conjugue avec *avoir: Il a expiré sans me reconnaître.*

Quand il se dit des choses, il prend *avoir* ou *être* d'après la règle donnée plus haut, c'est-à-dire, suivant qu'il marque l'action ou l'état: *Mon bail a expiré à Noël. — La trève est expirée depuis hier.*

6) *Partir.* Il se conjugue toujours avec *être*, excepté lorsqu'il se dit d'une arme à feu, dont le coup part: *Le fusil a parti tout-à-coup.* Académie.

7) *Tomber.* Quelques écrivains, surtout les poètes, ont parfois conjugué ce verbe avec *avoir.* Voltaire dit: *S'il eût tombé dans le piège*, et Chénier: *La foudre a tombé sur ma tête;* mais l'emploi de cet auxiliaire avec *tomber* répugne au bon goût. (1)

Thème sur l'emploi des auxiliaires dans les verbes intransitifs.

Da ich oft in Frankreich gereist bin, und (mich) mehrere Jahre darin aufgehalten (séjourner) habe, so bin ich vielleicht im Stande (à même), Ihnen eine richtige Vorstellung von diesem Lande und seinen Einwohnern zu geben. Ich weiß, daß viele Engländer, welche von Dower nach Calais übergefahren (passer), vielleicht (à) einige Stunden in das Land vorgedrungen, oder höchstens bis nach Paris gerannt sind, sich die sonderbarsten Urtheile über die französische Nation erlauben. Sobald sie gelandet sind, fangen sie an, mit (de) Allem unzufrieden zu sein, was von England verschieden ist. Wie

die Vorstellung, l'idée. vordringen, pénétrer.

(1) A la vérité l'Académie dit que lorsqu'on veut peindre une action en train de se faire, il faut conjuguer ce verbe avec *avoir*: *Les poètes disent que Vulcain a tombé du ciel pendant un jour entier.* On conviendra que l'autorité de l'Académie, tout imposante qu'elle est, peut à peine rendre cette locution supportable.

könnte es aber anders sein? Sie sind nach und nach in den Vorurtheilen alt geworden (vieillir), die man ihnen von Jugend auf gegen ihre Nachbarn einflößt. Diese Vorurtheile sind mit den Jahren gewachsen, und am Ende ist es unmöglich, sie ganz zu vertilgen. Diese Schwäche, die vielen Engländern eigenthümlich ist, ist mir nicht entgangen, und sie ist manchmal so weit getrieben worden, daß meine Landsleute sich dadurch lächerlich gemacht haben. Dieses Wort ist mir entschlüpft, verzeihen Sie es meiner Aufrichtigkeit, die Ihnen immer gefallen hat. Sie sind zwar auch ein Engländer, aber Sie haben nie aufgehört, unparteiisch zu sein, und überdieß sind wir ja übereingekommen, einander nichts als die Wahrheit zu sagen.

es ist anders, il en est autrement.
von . . . auf, dès.
gefallen, convenir.
ja, (*employez le verbe négat, et interrog.*).

Verbes pronominaux.

§. 87.

1) Le verbe pronominal exprime une action faite par le sujet et reçue par ce même sujet exprimé une seconde fois sous la forme d'un objet: *Je me loue, je me suis vengé, tu te donnes bien de la peine pour rien.* Au pluriel, nous avons vu qu'il peut y avoir réciprocité ou non: *Ils se trompent, ils se battent, ils se calomnient, (l'un l'autre, les uns les autres,* einander; *l'un et l'autre, les uns et les autres,* beide, die einen und die andern).

2) Un usage, qu'il est difficile de s'expliquer, donne le verbe *être* pour auxiliaire aux verbes pronominaux au lieu de l'auxiliaire *avoir*, que le sens paraît devoir réclamer impérieusement, car *je me suis loué* signifie bien clairement *j'ai loué moi.* (1) L'emploi de cet auxiliaire rend la conjugaison de ce verbe difficile aux Allemands: il est donc très important de les familiariser avec cette forme par de fréquents exercices. C'est pour cette raison que nous conjuguerons dans toutes leurs personnes les temps composés de ce verbe.

---

(1) Cela est si vrai que les Français qui n'ont pas reçu d'instruction, disent assez ordinairement: *Je m'ai promené, je m'ai lavé,* etc.

Conjugaison du verbe pronominal se tromper
sich täuschen.

INDICATIF.

Présent.

Je me trompe, ich täusche mich.

Imparfait (Relatif).

Je me trompais, ich täuschte mich.

Défini.

Je me trompai, ich täuschte mich.

Indéfini.

Je me suis trompé, ich habe mich getäuscht,
tu t'es trompé,
il s'est trompé, elle s'est trompée,
nous nous sommes trompés,
vous vous êtes trompés,
ils se sont trompés, elles se sont trompées.

Antérieur (Plus-que-parfait).

Je m'étais trompé, ich hatte mich getäuscht,
tu t'étais trompé,
il s'était trompé,
nous nous étions trompés,
vous vous étiez trompés,
ils s'étaient trompés.

Antérieur défini.

Je me fus trompé, ich hatte mich getäuscht,
tu te fus trompé,
il se fut trompé,
nous nous fûmes trompés,
vous vous fûtes trompés,
ils se furent trompés.

Futur.

Je me tromperai, ich werde mich täuschen.

Futur antérieur.

Je me serai trompé, ich werde mich getäuscht haben,
tu te seras trompé,
il se sera trompé,
nous nous serons trompés,
vous vous serez trompés,
ils se seront trompés.

CONDITIONNEL.

Présent.

Je me tromperais, ich würde mich täuschen.

Passé.

Je me serais trompé, ich würde mich getäuscht haben,
tu te serais trompé,
il se serait trompé,
nous nous serions trompés,
vous vous seriez trompés,
ils se seraient trompés.

Second conditionnel passé.

Je me fusse trompé, ich würde mich getäuscht haben,
tu te fusses trompé,
il se fût trompé,
nous nous fussions trompés,
vous vous fussiez trompés,
ils se fussent trompés.

IMPÉRATIF.

Trompe-toi, täusche dich,
trompons-nous,
trompez-vous.

SUBJONCTIF.

Présent.

Que je me trompe, daß ich mich täusche.

Imparfait.

Que je me trompasse, daß ich mich täuschte.

Parfait.

Que je me sois trompé, daß ich mich getäuscht habe,
que tu te sois trompé,
qu'il se soit trompé,
que nous nous soyons trompés,
que vous vous soyez trompés,
qu'ils se soient trompés.

Plus-que-parfait.

Que je me fusse trompé, daß ich mich getäuscht hätte,
que tu te fusses trompé,
qu'il se fût trompé,
que nous nous fussions trompés,
que vous vous fussiez trompés,
qu'ils se fussent trompés.

INFINITIF.

Présent.

Se tromper, sich täuschen.

Passé.

S'être trompé, sich getäuscht haben.

Participe présent.

Se trompant, sich täuschend.

Participe passé composé.

S'étant trompé, sich getäuscht habend.

Rem. Le pronom conjoint ne pouvant accompagner un participe passé simple, ce temps ne figure pas ici.

3) Parmi les verbes pronominaux, il en est qui ne s'emploient qu'accidentellement sous cette forme, comme *se flatter*, *se rappeler*, *se tromper*, verbes que l'on peut également employer en retranchant les pronoms régimes *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*. D'autres, en assez grand nombre, réclament toujours l'emploi du pronom régime, et sont pour cette raison appelés *pronominaux essentiels*, tels sont *s'abstenir*, *s'emparer*, *se souvenir*, *se repentir*, *s'arroger*, etc.

Rem. On retranche toutefois ce pronom après *faire: Il fallait l'en faire repentir par une patience à toute épreuve.* Fénelon. — *Je l'ai fait souvenir de sa promesse.*

§. 88.

1) Un grand nombre de verbes sont pronominaux en français, tandis qu'ils ne le sont pas en allemand. Ce sont:

s'apercevoir de, bemerken;
s'arrêter, stehen bleiben;
s'assoupir, einschlummern;
s'attendre à, erwarten;
s'aviser de, auf den Gedanken kommen;
se complaire, ein Wohlgefallen haben;
se confesser, beichten;
se baigner, baden;
se déconcerter, aus der Fassung kommen;
se défier de, mißtrauen;
se dégoûter de, einen Ekel fassen;
se départir de, abstehen, abweichen;
se déplaire, nicht gern sein;
se douter de, vermuthen;
s'échapper, entfliehen;
s'écouler, verfließen;
s'écrier, ausrufen;
s'écrouler, einstürzen;
s'en aller, fortgehen;
s'endormir, einschlafen;
s'enfuir, entfliehen;
s'ennuyer, lange Weile haben;
s'en retourner, zurückkehren;
s'en revenir, zurückkommen;
s'ensuivre, daraus folgen;
s'entêter, hartnäckig bestehen;
s'envoler, fortfliegen;
s'épouvanter de, erschrecken;
s'éteindre, aussterben, erlöschen;
s'évanouir, ohnmächtig werden;
s'éveiller, aufwachen;
se faner, se flétrir, welken;
se fier, trauen;
s'impatienter, ungeduldig werden;
se lasser de, müde werden;
se lever, aufstehen;
se louer de, zufrieden sein mit;
se méfier de, mißtrauen;
se moquer de, spotten;
se mourir, am Sterben sein;
s'obstiner à, hartnäckig bestehen;
s'opiniâtrer à, hartnäckig beharren;
se parler, mit einander sprechen;
se passer de, entbehren;
se passer, geschehen, vergehen;
se plaindre, klagen;
s'y prendre, es angreifen;
se promener, spazieren gehen;
se purger, einnehmen;
se raviser, anderen Sinnes werden;

se refroidir, erkalten;
se repentir de, bereuen;
se reposer, ausruhen;
se réveiller, aufwachen;
se rider, Runzeln bekommen;
se rire de, spotten;
se rouiller, rosten;
se succéder, auf einander folgen;
se taire, schweigen;
se tenir debout, stehen.

2) Un certain nombre de verbes sont pronominaux en allemand, tandis qu'ils ne le sont pas en français. Voici les principaux: *prendre la liberté*, sich die Freiheit nehmen; *convenir*, sich schicken; *empirer*, sich verschlimmern; *rajeunir*, sich verjüngen; *diminuer*, sich vermindern; *serpenter*, sich schlängeln; *briguer*, sich bewerben; *augmenter*, sich mehren; *embellir*, sich verschönern; *dissimuler*, sich verstellen; *délibérer*, sich berathen; *patienter*, sich gedulden; *avoir honte*, sich schämen; *en appeler*, sich berufen; *acquérir*, sich erwerben.

3) Nous faisons parfois usage du verbe pronominal au lieu du verbe passif employé en allemand. Cette forme est surtout usitée à la troisième personne: *Cet animal se trouve en Afrique. — Cela se voit tous les jours. — Ce mot ne se dit plus. — La phthisie ne se guérit que très difficilement.* On sent en effet la nécessité de distinguer le passif, qui mentionne simplement un fait accompli, *cela est vendu*, das ist verkauft, du verbe pronominal, qui réveille souvent une idée d'usage, *cela se vend cher*, das wird theuer verkauft. (1)

Thèmes sur les verbes pronominaux.

In allen früheren Kriegen hatte sich Pompejus dergestalt ausgezeichnet, daß alle Augen sich jetzt auf ihn richteten. Nachdem er sich zur Würde eines (de) Feldherrn emporgeschwungen hatte, war er immerwährend siegreich gewesen, und hatte sich in den drei Welttheilen berühmt gemacht. Auf (dans)

berühmt machen, illustrer.

(1) Il serait peut-être plus exact de dire qu'on emploie surtout cette forme, quand on ne rappelle pas l'idée du mot qui fait l'action du verbe. On dira: *Cet animal se trouve en Afrique*, parce qu'on n'indique pas ici qui le trouve. Mais je dirai: *Cet animal a été trouvé en Afrique par Mungo-Park.* car ici j'indique par un régime le sujet qui fait l'action du verbe. Ce régime pourrait même rester sous-entendu.

der hohen Stufe des (de) Ruhmes, wo er sich damals sah, glaubte er, es sei (imp. de l'indic.) seiner Würde angemessen, sich gegen seine Mitbürger weniger vertraulich zu zeigen. Er erschien selten öffentlich, und wenn er dem Volke sichtbar wurde, so ließ er sich immer von einer Menge seiner Anhänger begleiten, deren zahlreiches Gefolge dem Hof eines Fürsten glich. Da er sich schon in (dès) seiner Jugend daran gewöhnt hatte, zu herrschen, so konnte er sich nicht in die Einfachheit des Privatlebens finden. Seine Sitten waren rein, das Lob seiner Mäßigkeit wurde überall gehört, niemals wurde er der (de) Habsucht beschuldigt, und bei (dans) den Würden, um die (acc.) er sich beworben hatte, war es ihm weniger um die Macht zu thun, welche davon unzertrennlich ist, als um die Ehrenbezeigungen und den Ruhm, mit (gén.) welchen er sich umgeben gesehen hätte, wenn er sie allein hätte besitzen können. Er fühlte sich durch jede Mitbewerbung gekränkt, und es scheint, er hätte gewünscht, der einzige Feldherr in (de) der Republik zu sein, während er sich damit hätte begnügen sollen, der erste zu sein. Dadurch hatte er sich eine Menge Feinde zugezogen, unter welchen Cäsar in der Folge der gefährlichste und der furchtbarste wurde. Der eine wollte Niemand zu (pour) seines Gleichen, und der andere konnte keinen höheren dulden.

es ist meiner Würde angemessen, il est de ma dignité.
öffentlich, en public.
sichtbar werden, se montrer.
sich finden in, s'accommoder de.
es ist ihm zu thun um, il recherche qqc.
Mitwerbung, concurrence.

Karl der Fünfte und ein junger Mönch im Kloster St. Just.

Karl. Nun (allons), mein Bruder, es ist Zeit, aufzustehen. Du bist gestern früh eingeschlafen, du mußt auch früh erwachen. Man soll in der Jugend sich eifrig zeigen.

Der Mönch. Wann wollen Sie, daß ich schlafe, wenn es nicht ist, so lang ich jung bin. Der Schlaf verträgt sich sehr gut mit dem Eifer.

Karl. Wenn (quand) man sich daran gewöhnt hat, früh aufzustehen, ist man bald wach.

Der Mönch. Ja, wenn man so alt ist, wie (que) Eure Majestät, aber in (à) meinem Alter kann man stehend schlafen.

früh, de bonne heure.
eifrig, fervent; Eifer, ferveur, f.
sich vertragen, s'accorder.
stehend, debout.

Karl. Nun, mein Bruder, es schickt sich für (dat.) Leute meines Alters, die allzuträge Jugend aufzuwecken.

Der Mönch. Nachdem Sie sich so lange bemüht haben, die Ruhe der ganzen Welt zu stören, können Sie mir die meinige nicht lassen? Stehen Sie nur deßwegen früh auf, um den Tag länger zu finden? Gestehen Sie es offen, Sie langweilen sich, hier nichts zu thun zu haben, als zu Gott zu beten, Ihre Uhren aufzuziehen, und arme Novizen aufzuwecken, die an Ihrer Langweile keine Schuld tragen.

Karl. Ich habe hier zwölf Diener, die ich mir ausbedungen (réserver) habe.

Der Mönch. Können Sie sich mit ihnen unterhalten? Haben Sie sich nie einfallen lassen (s'aviser), sich über (de) diese traurige Einsamkeit zu beklagen?

Karl. Ich habe ein Pferd, um in diesem schönen Thal spazieren zu reiten, am Fuße der Berge Estremadura's, die mit (de) unzähligen Heerden bedeckt sind.

Der Mönch. Das ist Alles recht schön, aber das spricht nicht; und Sie können den Umgang mit (des) Menschen nicht entbehren. Bereuen Sie es nicht, sich von ihnen getrennt zu haben?

Karl. Ich habe hunderttausend Thaler (de) Jahresgehalt.

Der Mönch. Schlecht genug bezahlt. Der König, Ihr Sohn, hat sich selten beeilt, seine Schuld pünktlich zu entrichten.

Karl. Es ist wahr, daß man die Leute bald vergißt, die sich beraubt (dépouiller) und erniedrigt haben.

Der Mönch. Haben Sie sich nicht darauf gefaßt gemacht, als Sie sich von der Welt zurückgezogen haben?

Karl. Jetzt sehe ich wohl, daß die Sachen sich so zutragen mußten.

Der Mönch. Wenn Sie sich darauf gefaßt gemacht haben, warum wundern Sie sich, es eintreffen zu sehen? Halten Sie sich (s'en tenir) an Ihren ersten Plan, entsagen Sie Allem, vergessen Sie Alles, ruhen Sie aus, und lassen Sie auch die andern ausruhen.

Karl. Wenn sich nur mein Sohn hätte rathen lassen, so hätte er sich nach der Schlacht bei St. Quentin vielleicht

zu Gott beten, prier Dieu.
aufziehen, monter, remonter.
die Schuld tragen an, être coupable de.
spazieren reiten, se promener (à cheval).
sich gefaßt machen auf, s'attendre à.

der Stadt Paris bemächtigt; aber nein, Alles verschlimmert sich, Alles geht zu Grunde. Er regiert schlecht, er spottet meines Rathes (pl.) und verachtet die treuesten Diener, deren ich mich bedient habe. Das betrübt und beruhigt mich.

Der Mönch. Da Sie sich von der übrigen (du reste du) Welt getrennt haben, um in (der) Ruhe zu leben, so bleiben Sie dabei (y), was auch geschehen mag. Lassen Sie Ihr Glück von Kriegen nicht abhängen, welche die Welt aufregen. Aber sagen Sie die Wahrheit, Sie kannten die Einsamkeit nicht, als Sie sie gesucht haben, und Sie erwarteten hier keine solche Langeweile.

Karl. Ach! mein armer Jüngling, du sprichst nur zu wahr, und gebe Gott, daß du dich nicht, wie ich, verrechnet habest, indem du für dieses Noviziat die Welt verließest.

gebe Gott, Dieu veuille. sich verrechnen, se mécompter.

Verbes impersonnels.

§. 89.

1) Le verbe impersonnel est celui qui ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier; il est toujours accompagné du mot *il*, dont le sens est vague et incomplet, et qui prend la place d'un sujet exprimé ou sous-entendu: *Il pleut*, *il neige*, *il faut*, *il convient*, *il importe.* (1)

2) Ainsi que pour les verbes pronominaux, nous distinguerons deux classes de ces verbes: ceux qui sont toujours employés sous la forme impersonnelle, comme, *il faut*, *il neige*, et ceux qui n'adoptent cette forme qu'accidentellement, comme *il convient*, *il importe*, *il y a*, *il est vrai*, etc.

3) A la différence de l'allemand, où l'on peut employer un grand nombre de ces verbes à la troisième personne du pluriel, on remarquera que nous ne pouvons jamais en faire usage qu'à la troisième personne du singulier. On traduira donc des phrases telles que

(1) On supprime *il* dans *peu importe*, *peu s'en faut*, et d'ordinaire aussi avant *n'importe*. *Suffit* pour *il suffit* est familier.

celles-ci: Es haben sich wichtige Ereignisse zugetragen. — Es sind (es gibt) Menschen, welche leben, wie wenn sie nie sterben sollten, par: *Il s'est passé des événements importants. — Il est (il y a) des hommes qui vivent, comme s'ils ne devaient jamais mourir.*

Conjugaison du verbe impersonnel neiger, schneien.

INDICATIF.

Présent.

Il neige, es schneit.

Imparfait (Relatif).

Il neigeait, es schneite.

Défini.

Il neigea, es schneite.

Indéfini.

Il a neigé, es hat geschneit.

Antérieur (Plus-que-parfait).

Il avait neigé, es hatte geschneit.

Antérieur défini.

Il eut neigé, es hatte geschneit.

Futur.

Il neigera, es wird schneien.

Futur antérieur.

Il aura neigé, es wird geschneit haben.

CONDITIONNEL.

Présent.

Il neigerait, es würde schneien.

Passé.

Il aurait neigé, es würde geschneit haben.

Second conditionnel passé.

Il eût neigé, es würde geschneit haben.

SUBJONCTIF.

Présent.

Qu'il neige, daß es schneie.

Imparfait.

Qu'il neigeât, daß es schneite.

Parfait.

Qu'il ait neigé, daß es geschneit habe.

Plus-que-parfait.

Qu'il eût neigé, daß es geschneit hätte.

Remarques sur quelques verbes impersonnels.

§. 90.

1) Le verbe *falloir*, müssen, qui est personnel en allemand, remplace en français les personnes par les pronoms *me*, *te*, *lui*, *nous*, *vous*, *leur*, ou bien, on y supplée en employant au subjonctif le verbe suivant que les Allemands laissent à l'infinitif. La dernière construction est de rigueur quand le sujet de müssen n'est pas un pronom personnel: *Il faut que l'enfant obéisse.* On traduira donc ich muß ausgehen, du mußt, etc., par:

il me faut sortir, ou bien — *il faut que je sorte,*
il te faut sortir, — *il faut que tu sortes,*
il lui faut sortir, — *il faut qu'il sorte,*
il nous faut sortir, — *il faut que nous sortions,*
il vous faut sortir, — *il faut que vous sortiez,*
il leur faut sortir, — *il faut qu'ils sortent.*

2) Man muß se rend par *il faut*: *Il faut vaincre ou mourir.* Quand le sens est bien clair, on peut même se servir de *il faut,* au lieu de *il me faut*, *il te faut*, etc. *Si*

vous êtes malade, il faut rester chez vous, il faut vous mettre au lit. C'est surtout le cas quand le second verbe est pronominal, comme dans la dernière phrase.

Il me faut a encore le sens de *j'ai besoin de*: *Il me faut de l'argent. — Il lui faudra de la patience.*

Il le faut signifie *cela doit être*: *Vous répondrez, il le faut.* Es muß sein.

3) *Il y a* répond aux formes impersonnelles es ist, es sind, es gibt: *Il y a quelquefois une espèce d'ingratitude à vouloir payer trop tôt la dette de la reconnaissance. — Il y a cent lieues de Paris à Strasbourg. — Il y a des gens qui s'imaginent que le reste des hommes est fait pour les servir.*

4) Au lieu de *il y a*, es gibt, on peut employer *il est* devant l'article indéfini dans le sens de *il existe;* ainsi dans le dernier exemple on pourrait dire: *Il est des gens*, etc. — *Est-il un homme au monde, qui ne se trompe quelquefois?* Mais on ne pourrait dire: *Il est en bas un homme qui vous demande*, le verbe n'ayant pas ici le sens *d'exister*, il faut employer *il y a.* (1)

5) *Il y a* répond aussi à la préposition allemande vor, marquant un passé: *Tout était en confusion il y a un an, tout est tranquille aujourd'hui. — Il y a trente ans qu'on parlait à peine de chemins de fer.*

6) Le verbe *faire*, pris impersonnellement, est d'un fréquent usage en français. On s'en sert pour indiquer l'état du ciel, de la température et de ce qui s'y rattache: *Il fait beau temps, mauvais temps, il fait chaud, il fait froid, il fait du vent, il fait des éclairs, il fait de la poussière, il fait sale, il fait glissant*, etc.

Si le substantif sujet précédait le verbe, il faudrait employer *être* non impersonnel: *Le temps est beau, l'air est doux. — Les chemins sont-ils sales?*

7) Les locutions suivantes, qui sont impersonnelles en allemand, se rendent en français par des verbes personnels:

---

(1) Es ist besser, impers. se rend par *il vaut mieux.*

Es ist mir warm, kalt, *j'ai chaud, j'ai froid;* — es hungert, es dürstet mich, *j'ai faim, j'ai soif;* — es ist mir übel, *j'ai mal au coeur;* — es ist mir unwohl, *je me sens, mal, je me trouve mal;* — es ist mir bange, *j'ai peur;* — es schläfert mich, *j'ai sommeil;* — es gelingt mir, *je réussis;* — es reut mich, *je me repens;* es wundert mich, *je m'étonne, je suis surpris;* — es freut mich, *je me réjouis;* — es ist mir lieb, *je suis bien aise;* — es thut mir leid, *je suis fâché;* — es gefällt mir hier, *je me plais ici;* — es fällt mir ein, *je m'avise;* — es wird aus wir, *je deviens;* — es fehlt mir an, *je manque de;* — es ist meine Absicht, *j'ai l'intention . . .*

Rem. On dit cependant aussi: *il me manque de l'argent, il lui manque un livre,* etc., dans le sens de, ich vermisse es, es fehlt ihm etwas.

8) Les Allemands remarqueront encore que, quoique nous disions bien avec l'article indéfini ou le partitif *il vient un homme, il passe des gens, il entre un enfant chez vous, il sort bien de l'argent de ma bourse, il se répand un bruit,* etc., on peut rarement faire usage de cette forme impersonnelle, quand le substantif est précédé de l'article défini. Ainsi, au lieu de dire, *il vient l'homme, il passe les gens, il entre l'enfant,* etc., il faut se servir de la forme personnelle, *l'homme vient, les gens passent, l'enfant entre,* etc.

Rem. On l'emploie cependant bien, surtout au pluriel, avec le superlatif: *Il se répand les bruits les plus étranges,* etc.

9) Les Allemands évitent d'employer le verbe impersonnel après les conjonctions, daß, da, ob, so, wenn, etc., tandis que nous l'employons volontiers: *Je crois qu'il nous reste quelques écus. — Je ne savais, s'il ne me viendrait point quelque importun. — Quand j'ai ce pressentiment, il m'arrive presque toujours un malheur.*

Thèmes sur les verbes impersonnels.

Warum müssen die Menschen über (de) Alles murren? Müssen wir nicht unsere Pflicht auf dieser Erde erfüllen, bevor wir in dem Himmel belohnt werden? Haben unsere Väter nicht

dieselben Prüfungen erstehen (supporter) müssen, und ist es nicht eine unvermeidliche Bedingung der menschlichen Natur? Man muß es allerdings gestehen, das irdische Leben ist voll Leiden; wir müssen wachen und kämpfen, um den vielen Verführungen zu widerstehen, die sich unaufhörlich uns darbieten, wir müssen arbeiten, um das (notre) tägliche (quotidien) Brod zu verdienen (gagner). Werden wir dieß aber ein Unglück nennen müssen? Sollte man glauben, man müsse nichts thun, um glücklich zu sein? Fraget diejenigen (dat.), welche ihren Leidenschaften nichts verweigern, ob ihre Schwachheit sie glücklich macht? Fraget die Verschwender (dissipateur), welche für eine Mahlzeit zehnmal so viel brauchen, als ein mäßiger Mensch braucht; fraget sie, ob sie nichts mehr zu wünschen haben, ob in ihnen (dat.) nicht Begierden übrig bleiben (impers.), die sie mit allen ihren Reichthümern nicht befriedigen können. Wenn wir ihre Leiden, ihre Gewissensbisse nur (seul) einen Tag ausstehen müßten, so würden wir uns nachher Glück wünschen, daß (de ce que) wir in den Kämpfen und Entbehrungen haben leben müssen, da doch das süße Bewußtsein (conscience) uns geblieben ist (impers.), unsere aufrichtigsten Bemühungen angewendet zu haben, um unsere schweren Pflichten zu erfüllen.

sollte man glauben, croira-t-on. Glück wünschen, féliciter.

Es thut mir aufrichtig leid, mein Herr, daß ich Sie durch ein unvorsichtiges Wort beleidigt habe (inf.); es war nie meine Absicht, Ihnen etwas Unangenehmes zu sagen, und es reut mich jetzt mehr, als ich (ne) es Ihnen ausdrücken kann. Es würde mir sehr lieb sein, wenn (que) Sie meine Entschuldigungen gütlich aufnehmen würden (subj.), und es würde mich noch mehr freuen, wenn dieser Zufall, den ich lebhaft bereue (regretter), die Freundschaft nicht schwächen (impart.) (sollte), mit (gén.) der Sie mich immer beehrt haben. —

Beklage dich doch nicht immer über (de) jede Kleinigkeit. Man hört dich alle (dat.) Augenblicke sagen: Es ist mir zu heiß, es hungert mich, es ist mir bange, es ist mir übel. Bedenke einmal (un peu), was (dat.) dein Vater und dein Onkel in ihren Feldzügen zu leiden hatten, und besonders bei (lors de) dem Rückzug von Rußland. Es fror sie und sie hatten keinen Mantel, um sich zu bedecken: es war kein Feuer

gütig aufnehmen, agréer. bedauern, regretter.

da, um sich zu wärmen: es hungerte sie, und es fehlte ihnen oft an dem kleinsten Stück Brod. Erinnere dich daran, wenn es dir einfallen (sollte) darüber zu klagen, daß dir etwas fehlt.

Es haben sich unter der Regierung Ludwigs des Vierzehnten große Ereignisse zugetragen. — Es sind jetzt vierzig Jahre, daß ich Sie liebe, schrieb Voltaire an den Marschall von Richelieu, und ich habe kaum das Glück gehabt, vierzig Tage mit Ihnen zu leben. — Es ist Zeit, sagt Thomas, (ein) Akademiker des vorigen Jahrhunderts, zu den Schriftstellern, die Wahrheit zu achten: es sind jetzt zwei tausend Jahre, daß man schreibt, und zwei tausend Jahre, daß man den (acc.) Großen schmeichelt. — Wenn Ihr jemals einen ehrlichen Mann von der Verzweifelung, von dem Tode rettet, so werdet Ihr erfahren, daß es im Leben Augenblicke der (de) Rührung gibt, die viele Jahre des (de) Leidens aufwiegen. — Es haben sich zu (dans) allen Zeiten Menschen gefunden, welche durch die Macht der Beredsamkeit den Andern (zu) gebieten verstanden (su) haben. — Wenn tausend Tyrannen in Griechenland sich erhoben (impers.), so erhoben sich auch tausend Thrasybule. — In den Bürgerkriegen bilden (impers.) sich oft große Männer. — Nach der Aussage (au dire) der Buchhändler werden (impers.) verhältnißmäßig viel mehr Bücher in Norwegen als in Dänemark verkauft (§. 88, 3). — Es giebt in Bürgerkriegen keinen schöneren Ruhm, als ihnen ein Ende zu machen. — Trotz des überhandnehmenden Luxus leben (exister, impers.) noch viele Menschen, welche die Einfachheit unserer Väter beibehalten haben. — Es fanden sich keine Erben, um eine so reiche Erbschaft in Empfang zu nehmen. — Es sind immer Unglückliche in dem Schloß des Herrn von B., welche kommen, (um) sein Mitleid anzuflehen, und es geht selten einer weg (sortir), ohne getröstet zu sein. — Es giebt viele Menschen, die sich beständig über (de) ihr schlechtes Gedächtniß beklagen; es giebt aber sehr wenige, welche ihren Mangel an (de) Verstand (esprit) bedauern. — Vor vierzig Jahren waren die Griechen noch Sklaven der Türken. — Den Tag vor dem Fest war man sehr besorgt wegen des Wetters; es regnete, es blitzte, es

aufwiegen, compenser.
verkauft werden, se vendre (imp.).
verhältnißmäßig, proportionnellement.
ein Ende machen, terminer acc.
der überhandnehmende Luxus, les progrès du luxe.
in Empfang nehmen, recueillir.

donnerte, und es ging ein heftiger Wind; kurz es war ein vollständiges Gewitter; aber am (le) nächsten Tag war es ein herrliches Wetter, der Himmel war rein, es zerstreuten sich die Wolken, und gegen (vers) Mittag war es sogar zu heiß.

Verbes irréguliers.

§. 91.

1) Toutes les espèces de verbes que nous avons traitées jusqu'ici, renferment, à l'exception des seuls passifs, un certain nombre de verbes, dont les formes conjugatives s'écartent dans certains temps des modèles que nous avons cités dans les quatre conjugaisons, c'est pour cette raison qu'on les appelle *verbes irréguliers.*

2) Parmi ces derniers, il en est quelques-uns qui, outre les irrégularités qu'ils présentent, manquent encore d'un certain nombre de temps. On les appelle *verbes défectifs.*

3) Quand c'est un temps primitif qui n'est pas en usage, les temps dérivés manquent également. Ainsi le verbe *frire*, n'ayant pas de participe présent, n'a ni imparfait de l'indicatif, ni présent du subjonctif, ni pluriel du présent de l'indicatif.

Il y a néanmoins une exception pour les verbes impersonnels, dont les temps de l'infinitif ne sont pas en usage, et qui pourtant sont usités au futur, au conditionnel, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif. Ainsi quoiqu'on ne puisse employer *falloir*, *fallant, pleuvant*, on dit très bien *il faudra, il faudrait*, *il fallait*, *il pleuvait*, *qu'il faille*, etc.

4) Pour faciliter l'étude des verbes irréguliers, nous en présenterons un tableau appuyé sur la formation des temps, en prévenant les élèves que tous les temps dérivés qui ne s'y trouvent pas sont formés régulièrement des temps primitifs. Il serait donc superflu de les indiquer.

Conjugaison

Temps primitifs.

Présent de l'infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Défini.*
		Première conjugaison.		
Aller, gehen.	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Envoyer, schicken.	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.
		Deuxième conjugaison.		
Acquérir, erwerben.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Assaillir, *v, tressaillir.*				
Bouillir, sieden.	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Courir, laufen.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir, pflücken.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Dormir, schlafen.	Dormant.	Dormi.	Je dors,	Je dormis.

des Verbes irréguliers.

Temps dérivés.

Rem. Les verbes dérivés d'autres verbes, comme *renvoyer, accourir, contenir*, etc., qui viennent de *envoyer, courir, tenir*, etc., ne se trouvent pas dans cette liste, parce qu'ils se conjuguent ordinairement comme ces derniers. Les exceptions seront signalées.

Première conjugaison.

Fut. *J'irai, tu iras*, etc. Cond. *J'irais*, etc. Présent du sub. *Que j'aille .... que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.* Présent de l'ind. (1) *Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.* Impér. *Va, allons, allez.*

Ce verbe n'est irrégulier qu'au futur et au conditionnel, qui sont *j'enverrai*, etc., *j'enverrais*, etc.

Deuxième conjugaison.

Fut. *J'acquerrai.* Cond. *J'acquerrais.* Prés. du subj. *Que j'acquière, ... que nous acquérions, ... qu'ils acquièrent.* Présent de l'ind. *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.*

Dans un sens actif on fait ordinairement précéder *bouillir* du verbe *faire*: *Je fais bouillir de l'eau, du lait*, etc.

Fut. *Je courrai.* Cond. *Je courrais.*

Fut. *Je cueillerai.* Cond. *Je cueillerais.*

---

(1) Quoique le présent de l'indicatif, qui sert à former l'impératif, soit un temps primitif, nous en indiquerons ici les irrégularités, attendu que le pluriel se forme ordinairement du participe présent.

Temps primitifs.

Présent de l'infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Défini.*
Faillir, fehlen.	Faillant.	Failli.	(Je faux.)	Je faillis.
Férir, schlagen.				
Fuir, fliehen.	Fuyant.	Fui,	Je fuis.	Je fuis.
Gésir, liegen.	Gisant.		Il gît.	
		Issu, entsprossen.		
Mentir, lügen.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
Mourir, sterben.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Offrir, anbieten.	Offrant.	Offert.	J'offre.	J'offris.
Ouïr, hören.		Ouï.		J'ouïs.
Ouvrir, öffnen.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
Partir, abreisen.	Partant.	Parti.	Je pars.	Je partis.

Temps dérivés.

Ce verbe n'est guère usité qu'au défini, dans les temps composés, et à l'infinitif. On s'en sert devant les infinitifs dans le sens de *être sur le point de*: *J'ai failli tomber.*

Il n'est plus guère en usage que dans cette phrase, *sans coup férir*, qui signifie *sans rien hasarder, sans combattre*, ohne Schwertstreich.

Conjuguez de même *s'enfuir*, entfliehen.

Ce verbe n'est guère en usage qu'au participe présent, ainsi qu'à la troisième personne du singulier et du pluriel de l'imparfait et du présent de l'indicatif: *Des blessés gisant sur la terre. — Il gisait dans la poussière.* On connaît l'épitaphe de certain médecin: *Ci-gît par qui tant d'autres gisent.*

Issu est le participe passé de l'ancien verbe *issir*, qui n'est plus en usage, pas même à l'infinitif.

Fut. *Je mourrai.* Cond. *Je mourrais.* Prés. du subj. *Que je meure, ... que nous mourions, ... qu'ils meurent.* Prés. de l'ind. *Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent.*

Conjuguez de même *souffrir*, leiden.

Les autres temps ne sont plus en usage. Ce verbe, dont la signification est moins précise que celle du verbe *entendre*, est surtout usité dans ses temps composés, et particulièrement devant les infinitifs *dire, parler, raconter.*

Conjuguez de même *couvrir, découvrir* et *recouvrir.*

Repartir, erwidern, se conjugue comme *repartir*, wieder abreisen, c'est-à-dire comme *partir;* seulement il prend avoir dans ses temps composés. — Le verbe *répartir*, vertheilen, est régulier: *Répartissez la somme suivant les besoins de chacun.*

Temps primitifs.

Présent de l'infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Défini.*
Quérir, holen.				
Saillir, hervorragen.	Saillant.	Sailli.	Il saille.	Il saillit.
Sentir, fühlen.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
Sortir, ausgehen.	Sortant.	Sorti.	Je sors.	Je sortis.
Servir, dienen.	Servant.	Servi.	Je sers.	Je servis.
Tenir, halten.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Tressaillir, schaudern, auffahren.	Tressaillant.	Tressailli.	Je tressaille.	Je tressaillis.
Venir, kommen.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins.
Vêtir, kleiden.	Vêtant.	Vètu.	Je vêts.	Je vêtis.

Troisième conjugaison.

S'asseoir, sich setzen.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.

Temps dérivés.

Ce verbe qui est un peu vieilli, n'est usité qu'à l'infinitif, et seulement après les verbes *aller*, *venir*, *envoyer*, *faire*: *Je vais le quérir.*

Ce verbe n'est usité qu'aux troisièmes personnes. Le verbe *saillir*, hervorsprudeln, qui ne s'emploie également qu'aux troisièmes personnes, est un verbe régulier.

Conjuguez de même *se repentir*, bereuen.

Ressortir, dans le sens de *sortir de nouveau*, se conjugue de même, mais le verbe *ressortir*, signifiant *être de la dépendance de quelque juridiction*, unter einer Gerichtsbarkeit stehen, est régulier: *cette affaire ne ressortissait pas de ce tribunal.*

Fut. *Je tiendrai.* Cond. *Je tiendrais.* Prés. du subj. *Que je tienne, ... que nous tenions, ... qu'ils tiennent.* Prés de l'ind. *Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.*

Conjuguez de même *assaillir*, anfallen.

Fut. *Je viendrai.* Cond. *Je viendrais.* Prés. du subj. *Que je vienne, ... que nous venions, ... qu'ils viennent.* Prés. de l'ind. *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent.*

Quelques écrivains modernes font usage de *vêtissant, je vêtissais, que je vêtisse, nous vêtissons*, etc.

Troisième conjugaison.

Fut. *Je m'assiérai.* Cond. *Je m'assiérais.* Prés. de l'ind. *Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseient.* — On emploie

Temps primitifs.

Présent de l'infinitif.	*Participe présent.*	*Paticipe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Défini.*
Choir, fallen.				
Déchoir, verfallen.		Déchu.	Je déchois.	Je déchus.
Échoir, verfallen, zufallen.	Échéant.	Échu.	Il échoit (il échet).	Il échut.
Falloir, müssen.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir, bewegen.	Mouvant.	Mu.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir, regnen.		Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pourvoir, versehen.	Pour-voyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Pouvoir, können.	Pouvant.	Pu.	Je peux *ou* je puis.	Je pus.
Ravoir, wieder be-kommen.				
Savoir, wissen.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.

Temps dérivés.

aussi *je m'asseierai, je m'asseoirai; je m'asseierais, je m'asseoirais; je m'asseois, tu t'asseois,* etc., mais l'Académie et le bon usage préfèrent les formes citées plus haut.

Choir n'est usité qu'à l'infinitif.

Fut. *Je décherrai.* Cond. *Je décherrais.* Imparf. *Je déchoyais.* Prés. du subj. *Que je déchoie.* Prés. de l'ind. *Je déchois ... nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.* Ces formes sont peu usitées.

Fut. *Il écherra.* Cond. *Il écherrait.* Ce verbe n'est guère usité qu'aux troisièmes personnes.

Fut. *Il faudra.* Cond. *Il faudrait.* Imparf. de l'ind. *Il fallait.* Prés du subj. *Qu'il faille.*

Prés. du subj. *Que je meuve, ... que nous mouvions, ... qu'ils meuvent.* Prés. de l'ind. *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent.*

Au figuré ce verbe s'emploie aussi à la troisième personne du pluriel: *Les balles pleuvaient de toutes parts. — Les railleries pleuvent sur lui.*

Fut. *Je pourvoirai.* Cond. *Je pourvoirais.*

Fut. *Je pourrai.* Cond. *Je pourrais.* Prés. du subj. *Que je puisse, que tu puisses, qu'il puisse, que nous puissions, que vous puissiez, qu'ils puissent.* Prés. de l'ind. *Je peux* ou *je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent.* Dans l'interrogation on se sert toujours de *puis*: *Puis-je entrer?*

Ravoir n'est usité qu'à l'infinitif.

Fut. *Je saurai.* Cond. *Je saurais.* Imparf. de l'ind. *Je savais.* Prés. de l'ind. *Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent.* Impér. *Sache, sachons, sachez.*

Temps primitifs.

Présent de l'infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Défini.*
Seoir, liegen, anstehen.	Séant.	Sis.	Il sied.	
Surseoir, aufschieben.	Sursoyant.	Sursis.	Je surseois.	Je sursis.
Valoir, taugen, werth sein.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir, sehen.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Vouloir, wollen.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.

Quatrième conjugaison.

Absoudre, freisprechen.	Absolvant.	Absous, absoute.	J'absous.	
Battre, schlagen.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire, trinken.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.

Temps dérivés.

Fut. *Il siéra.* Cond. *Il siérait.* Le participe ***sis*** ne se dit que dans le style de pratique (Gerichtsstyl), et signifie *situé*: *Une maison sise à Paris.* Ce verbe ne s'emploie guère que dans les temps que nous avons cités.

Il ne se dit qu'en style de pratique; *On a sursis l'exécution de cet arrêt.*

Fut. *Je vaudrai.* Cond. *Je vaudrais.* Prés. du subj. *Que je vaille, ... que nous valions, ... qu'ils vaillent.* Prés. de l'ind. *Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent.* — *Prévaloir*, dérivé de *valoir*, est régulier au prés. du subj.: *Que je prévale*, etc.

Fut. *Je verrai.* Cond. *Je verrais.* *Prévoir*, vorhersehen, fait au futur et au conditionnel: *Je prévoirai, je prévoirais.*

Fut. *Je voudrai.* Cond. *Je voudrais.* Prés. du subj. *Que je veuille, ... que nous voulions, ... qu'ils veuillent.* Prés. de l'ind. *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.* On peut dans certains cas faire usage de l'impératif; rien ne pourrait empêcher de dire: *Voulez-le fortement, et vous réussirez.* Pour l'ordinaire on emploie *veuille, veuillez*, dans le sens de *je te prie, je vous prie de vouloir.*

Quatrième conjugaison.

On conjuguera de même le verbe *dissoudre*, auflösen, qui manque également du défini et par conséquent de l'imparfait du subjonctif, et dont le participe passé présente la même irrégularité.

Prés. du subj. *Que je boive, ... que nous buvions, ... qu'ils boivent.* Prés. de l'ind. *Je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent.*

Temps primitifs.

Présent de l'infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Défini.*
Braire, wie der Esel schreien.			Il brait.	
Bruire, rauschen.	Bruyant.		Il bruit.	
Ceindre, umgürten.	Ceignant.	Ceint.	Je ceins.	Je ceignis.
Clore, schließen.		Clos.	Je clos.	
Conclure, schließen.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Conduire, führen.	Condui-sant.	Conduit.	Je conduis.	Je con-duisis.
Confire, einmachen.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Connaître, kennen.	Connais-sant.	Connu.	Je connais.	Je connus.
Coudre, nähen.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire, glauben.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Croître, wachsen.	Croissant.	Crû, crue.	Je croîs.	Je crûs.
Dire, sagen.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Éclore, aus-kriechen, aufblühen.		Éclos.	Il éclot.	

Temps dérivés.

Braire n'est usité qu'à l'infinitif, aux troisièmes personnes du futur, du conditionnel et du présent de l'indicatif.

Ce verbe, outre ce que nous venons d'en citer, n'a que les troisièmes personnes de l'imparfait: *Il bruyait, ils bruyaient.*

Tous les verbes terminés en *indre*, comme *craindre*, *plaindre*, *peindre*, *atteindre*, *joindre*, etc., se conjuguent comme *ceindre.*

Clore n'a que le futur, le conditionnel, le singulier du présent de l'indicatif et les temps composés.

Conjuguez de même *exclure.*

Conjuguez de même *introduire*, *instruire*, *construire*, *réduire*, *cuire*.

Le participe passé du verbe *accroître*, n'a pas de circonflexe, *accru.*

Prés. de l'ind. *Je dis*, ... *nous disons*, *vous dites*, *ils disent.* Les verbes *contredire*, *dédire*, *interdire*, *médire*, *prédire*, sont réguliers à la deuxième personne plurielle du prés. de l'ind.: *Vous contredisez*, *vous prédisez*, etc.

Ce verbe est de plus usité aux troisièmes personnes du futur, du conditionnel, du présent du subjonctif, *qu'il éclose*, *qu'ils éclosent*, et du présent de l'indicatif, *ils éclosent.* Il a tous ses temps composés.

Temps primitifs.

Présent de l'indicatif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Défini.*
Écrire, schreiben.	Écrivant.	Écrit.	J'écris.	J'écrivis.
Faire, machen.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Frire, backen.		Frit.	Je fris.	
Lire, lesen.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Luire, leuchten.	Luisant.	Lui.	Je luis.	
Maudire, verwünschen.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Mettre, legen, setzen.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre, mahlen.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître, geboren werden, entstehen.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire, schaden.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Paître, waiden.	Paissant.		Je pais.	
Paraître, scheinen.	Paraissant.	Paru.	Je parais.	Je parus.
Plaire, gefallen.	Plaisant.	Plu.	Je plais.	Je plus.
Prendre, nehmen.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.

Temps dérivés.

Conjuguez de même tous les verbes en *crire*, comme *décrire*, *prescrire*, *souscrire*, etc.

Fut. *Je ferai.* Cond. *Je ferais.* Prés. du subj. *Que je fasse, que tu fasses, qu'il fasse, que nous fassions, que vous fassiez, qu'ils fassent.* Prés. de l'ind. *Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font.* Quelques-uns écrivent *fesant, je fesais, nous fesons.* L'Académie n'admet pas cette orthographe.

Pour suppléer aux temps qui manquent, on emploie le verbe *faire* devant l'infinitif: *Je faisais frire, nous faisons frire, je fis frire,* etc.

Prés. du subj. *Que je prenne, ... que nous prenions, ... qu'ils prennent.*

Temps primitifs.

Présent de l'infinitif.	*Participe présent.*	*Participe passé.*	*Présent de l'indicatif.*	*Défini.*
Résoudre, auflösen, beschließen.	Résolvant.	Résous. Résolu.	Je résous.	Je résolus.
Rire, lachen.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre, brechen.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Suffire, genügen.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre, folgen.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Taire, verschweigen.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tus.
Traire, melken.	Trayant.	Trait.	Je trais.	
Vaincre, siegen, besiegen.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre, leben.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

Temps dérivés.

Dans le sens de *changé*, *converti*, le participe est *résous*, invariable: *Le soleil a résous le brouillard en pluie.* Dans le sens de *déterminer un cas douteux*, *décider*, on dit: *résolu: Ce problème est résolu.* — *J'ai résolu de partir.* — *La guerre est résolue.*

Prés. de l'ind. *Je romps*, *tu romps*, *il rompt*, etc.

Il est peu usité au passif. Employé pronominalement, ce verbe signifie *garder le silence*, schweigen.

Les verbes *distraire*, *extraire*, *soustraire* se conjuguent comme *traire*, et n'ont par conséquent ni défini, ni imparfait du subjonctif.

Prés. de l'ind. *Je vaincs*, *tu vaincs*, *il vainc*, *nous vainquons*, *vous vainquez*, *ils vainquent.* Ce temps est peu usité, de même que l'imparfait de l'indicatif et l'impératif.

Thèmes sur les verbes irréguliers.

Da ich selbst gelitten habe, was Sie jetzt leiden, so weiß ich die Bitterkeit Ihres Kummers sehr wohl (zu) würdigen. O, könnte ich Ihnen Trost (pl.) gewähren, mit welcher Freude würde ich es thun, aber ich habe leider durch ein gleiches Unglück erfahren, daß Worte nicht genügen, um unsern Schmerz zu lindern. Ich schrieb Ihnen vorige Woche, und setzte sogar in meinem Briefe einige Worte für Ihre Frau Gemahlin bei, die ich gesund glaubte, und das that ich gerade in dem Augenblick, wo sie am Sterben war, wo der Tod (trépas) die Bande zerriß (rompre), die sie an das Leben fesselten. Wie könnte ich Ihnen meine schmerzliche Ueberraschung schildern, als Ihr Brief mir zukam (parvenir), und mich plötzlich von diesem Unglück unterrichtete! Ich fürchtete zuerst für Sie, für Ihre Gesundheit, da ich wohl weiß, daß nichts auf der (dat.) Welt Sie darüber (en) wird trösten können. Ich setzte mich sogleich nieder, um an Sie zu schreiben, aber ich vermochte es nicht, und erst jetzt fühle ich mich stark genug, um ein paar Zeilen an Sie zu richten, nicht als (ob) ich Sie trösten wollte (subj. pr.), sondern um mit Ihnen zu weinen. Ein Verlust, wie der Ihrige, zerreißt (déchirer) das Herz, und zerstört alle unsere Plane und Hoffnungen. Er läßt eine traurige Leere im Leben (zurück), das uns nichts mehr bietet, um unsere Neigungen zu fesseln, weil das Theuerste (§. 49 — 6), für uns entflohen ist. Dies alles habe ich kennen gelernt, und nach den Wechselfällen des Schicksals sind Sie es jetzt, der diese traurige Erfahrung macht. Da wir aber sterbliche Wesen sind, so müssen wir uns in (à) den Willen Gottes fügen. Wie elend würde uns das Leben scheinen, bliebe uns nicht immer die Hoffnung auf (en) ein unveränderliches und untrügliches Wesen, zu dessen Barmherzigkeit der Mensch seine Zuflucht nehmen soll. Möge dieser Gedanke Ihren Kummer lindern! Wir sollten diejenigen, die gestorben sind, nicht

würdigen, apprécier.
beisetzen, joindre.
am Sterben, mourant, expirant.
erst, ce n'est que ... que.
die Neigungen fesseln, fixer les affections.
sich fügen, se soumettre.
seine Zuflucht nehmen, avoir recours.

beweinen, weil wir wissen (part. pr.) daß sie in (entre) seiner Hand (plur.) sind. Ihr Leben und das unsrige sind durch viele Widerwärtigkeiten unterbrochen (troubler) werden, wir wollen aber in (avec) Demuth ein glückliches Ende erwarten.

Hormisdas an seine empörten Unterthanen.

Zeugen und Urheber meiner Leiden! Ihr sehet Euren König (als) Euren Gefangenen. Ich lese nur noch Hohn in Blicken, wo sonst Achtung und Ehrfurcht (art. déf.) sich malten. Bis zu diesem Tage gefürchtet und geliebt, von leuchtendem Purpur bekleidet (revêtir), auf einem ruhmvollen Throne sitzend, und jetzt von meiner Höhe herabgefallen, mit (de) Schmach bedeckt, in (à) das schrecklichste Elend versetzt, werde ich in den Fesseln sterben, wenn ich nicht Gerechtigkeit (sans art.) erlange. Was beschließt Ihr? Bin ich in (à) Euren Augen nicht schon durch mein Unglück freigesprochen? Ich bin Euch verhaßt, und Ihr wähnet (croire), daß ich diese schändliche Behandlung verdient habe; allein sagt, was für Verbrechen haben meine Vorfahren begangen, welche auf (à) ihre Nachkommen die Rechte übertrugen, die sie durch unsterbliche Thaten (sich) erworben hatten. Ihre Schatten empören sich bei (à) dem Anblick der Beschimpfungen, die ich erlitten habe, und die ich noch erleide. Wisset, daß meine Ahnen selbst davon getroffen werden, und daß Monarchen, die für Euren Ruhm und Euer Glück gelebt, von welchen mehrere auf dem Schlachtfelde glorreich gestorben sind, in ihren Gräbern mit Unwillen und Schmerz erfüllt werden.

Wenn Ihr aber die Stimme der Gerechtigkeit und des Mitleids schweigen heißet, wenn die Treulosigkeit mehr gilt, als das Gesetz, so möget (impér. de vouloir) Ihr wenigstens noch einmal Euren Fürsten hören, in dessen Herzen unverlöschliche (inaltérable) Liebe (art. ind.) zu (pour) Persien lebt.

nur noch, ne ... plus que.
herabfallen, déchoir.
versetzen in, réduire à.
übertragen, transmettre.
treffen, atteindre.
erfüllen mit, émouvoir de.
heißen, faire.
mehr gelten als, prévaloir sur.

Satrapen und edle Herren! Ihr stützet (soutenir) mit (de) Euren Händen die Säulen des mächtigsten, des ältesten

Reichs der Welt; aber wie lang (combien de temps) werdet Ihr sie noch aufrecht halten? Schon hat sie der Aufruhr wanken gemacht, und so lange (tant que) er nicht besiegt sein wird, werdet Ihr sie dem (gén.) Sturze nahe sehn, bis sie endlich zerbrechen (v. pron.), ohne daß Ihr sie jemals wieder emporrichten könnet (subj.). Wenn dieses große Gebäude nicht von Euch aufrecht gehalten wird (soutenir), so werdet Ihr Gefahr laufen, bei (dans) seinem Untergang selbst verschüttet zu werden. Und was wird aus Eurer Macht werden, wenn jeder Gehorsam vernichtet sein wird (prés.)? Werdet Ihr sagen können, Ihr seid mächtig, wenn der Boden unter Euren Füßen bebt? Der Aufruhr bricht die Kette, welche von dem Fürsten bis zu dem letzten seiner Unterthanen geht. Ein Schiff muß Schiffbruch leiden, wenn alle Matrosen zugleich Steuermänner werden wollen, und nur von ihren Launen Befehle annehmen. Ein heftiger Sturm, in dieser Unordnung entstanden, erschüttert Persien, die Gefahr wächst mit (à) jedem Augenblick, und Ihr (solltet) jetzt Euren König abschaffen (cond.)? Müssen denn alle Uebel auf einmal mein armes Vaterland bestürmen? Nie war ein Haupt nothwendiger für (dat.) Euch als jetzt. Möge wenigstens mein Sohn jene weisen und edlen Könige in sich wieder aufleben lassen, deren Andenken bei den Persern nie ersterben wird. Ich auch setzte mein Glück und meinen Ruhm darein, in (sur) ihren Fußstapfen zu gehen (marcher). Das genügt mir. Ich schweige, und willige darein, mich selbst zu vergessen. An Euch ist es, einen Entschluß zu fassen, den (gén.) Ihr nicht zu bereuen habet (subj.).

verschütten, ensevelir.
es wird aus mir, je deviens.
Schiffbruch leiden, faire naufrage.
zugleich, à la fois.
Befehle annehmen, prendre l'ordre.
abschaffen, se défaire de.
bestürmen, assaillir.
wieder aufleben lassen, faire revivre.
die Fußstapfen, les traces.
bereuen, se repentir.

Accord du verbe avec son sujet.

Premier Cours.

§. 92.

Le sujet du verbe est la personne ou la chose qui fait l'action ([1]) marquée par le verbe; (c'est essentiellement le mot dont on affirme quelque chose au moyen de cette partie du discours.)

Le mot qui fait la fonction de sujet répond à la question *qui est-ce qui?* wer? quand il s'agit de personnes, et à la question *qu'est-ce qui?* was? lorsqu'il s'agit de choses.

Ainsi dans cette phrase: *Le jardinier a redressé les jeunes arbres, dont le vent avait courbé les tiges*, je trouve, en faisant la question *qui est-ce qui a redressé?* le substantif *jardinier* pour sujet du verbe de la première proposition *le jardinier a redressé les jeunes arbres;* et en faisant la question *qu'est-ce qui avait courbé?* je trouve le substantif *le vent* pour sujet du verbe de la seconde proposition. C'est en effet le *jardinier* qui a fait l'action de *redresser*, et le *vent* qui a fait celle de *courber.*

1) Le verbe s'accorde toujours en nombre et en personne avec son sujet: *L'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux.* Voltaire. — *Les mêmes vertus qui servent à fonder un empire, servent aussi à le conserver.* Montesquieu. — *Les pauvres murmurent contre la main qui les frappe, les riches oublient l'auteur de leur abondance.* Massillon.

Chacun a son défaut, où toujours il revient.
Lafontaine.

---

(1) Dans les verbes passifs, où il y a substitution du régime direct au sujet, ce dernier est au contraire celui qui reçoit, qui souffre l'action marquée par le verbe.

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui,
Moi, qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.
Cailly.

Nous aimons mieux dire du mal de nous que de n'en point parler. La Rochefoucault.

Mourir n'est pas mourir, mes amis, c'est changer. Lamartine.

On voit par ces exemples que le verbe est au singulier ou au pluriel, suivant que le sujet est à l'un ou à l'autre de ces nombres; qu'il est toujours à la troisième personne, si le sujet est un substantif, ou un infinitif, ou un pronom autre qu'un pronom personnel de la première ou de la seconde personne; et enfin que, si c'est un pronom personnel, il est de la même personne que ce pronom. On voit encore par le vers ci-dessus:

Moi, qui sais qu'il les achète,

que le verbe *sais* est à la première personne, quoiqu'il ait *qui* pour sujet, et voici le principe qu'on en déduira:

2) Quand le pronom sujet *qui* a pour antécédent un pronom personnel, il communique au verbe la personne de ce pronom. On dira donc:

Moi, qui suis honnête.
Toi, qui es honnête.
Lui, ou elle, qui est honnête.
Nous, qui sommes honnêtes.
Vous, qui êtes honnêtes.
Eux, ou elles, qui sont honnêtes.

Conscience! c'est toi qui fais l'excellence de ma nature et la moralité de mes actions. J. J. Rousseau.

Cette règle est d'autant plus importante pour les Allemands, que, dans leur langue, cette construction amène toujours la troisième personne, à moins qu'ils ne répètent le pronom personnel après *qui.*

3) Si le sujet est composé de plusieurs substantifs ou pronoms singuliers, le verbe doit être au pluriel.

Elle et lui ***sont*** *en France.* — *Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que la majesté et la douceur ne se* ***trouvent*** *pas seulement dans quelques endroits de l'Ecriture, mais partout.* Claude. — (*L'amitié, la vertu,* ***règnent****-elles donc à Paris plus qu'ailleurs?* J. J. Rousseau. — *Un Bohémien, un Danois* ***recevaient*** *ces lettres datées de Versailles.* Voltaire.)

4) Si les sujets sont de différentes personnes, le verbe adopte celle qui a la priorité, et l'on observera ici que la première personne a la priorité sur les deux autres, et la seconde sur la troisième. En outre, il est bien entendu que le verbe se met au pluriel: *Narbal et moi* ***admirions*** *la bonté des dieux.* Fénelon. — *Vous et lui, vous* ***l'emporterez.***

(Pour l'ordinaire dans ce cas on exprime encore devant le verbe le pronom qui peut remplacer les deux sujets, ainsi qu'on le voit dans le dernier exemple par l'énonciation du mot *vous.*)

Thèmes sur l'accord du verbe avec son sujet.

Liebste Pauline! (§. 48—5).

Deine Tante, welche gerstern angekommen ist, hat uns gute Nachrichten von Dir gegeben. Du kannst (Dir) leicht denken, wie viele Freude ich empfand, da (moi qui) ich wegen meiner Kinder immer so sehr besorgt bin, als ich hörte, daß Du Deine Pflichten gewissenhaft erfüllst, und daß die Zeugnisse, die Deine Lehrer Dir geben, günstig sind. Du weißt, liebe Tochter, daß Dein Vater und ich die größten Opfer nicht gescheut haben, damit Du, die Du einst und vielleicht bald für Deine Bedürfnisse allein zu sorgen haben wirst, im Stande seiest, eine Stelle als (de) Erzieherin irgendwo zu bekleiden, wie Deine Schwester Dir das Beispiel davon gegeben: denn sie und Du dürfen nicht hoffen, mich lange bei (auprès de) sich (zu) behalten; ich fühle, daß mein altes Uebel und meine Schwachheit täglich zunimmt, besonders seit dem Tode Deines

besorgt sein wegen, avoir de la sollicitude pour.
scheuen, reculer devant.
sorgen für, pourvoir à.
bekleiden, occuper.
irgendwo, quelque part.

würdigen Vaters, dessen Verlust ich noch beweine. Alle diejenigen, die ihn kannten, betrauern ihn mit uns; aber wir, die seiner vielen Vorzüge (nombreuses qualités) und seiner innigen Liebe (affection) uns erfreuten, fühlen mehr als irgend Jemand, wie sehr er das Bedauern (pl.) der ganzen Welt verdient. Möge seine Tugend und sein frommes Herz in Euch wieder aufleben (revivre), damit ich, wenn (quand) Gott mich zu sich ruft (futur), mit dem frohen Bewußtsein sterbe, daß Du und Deine Schwester einst der Welt zeigen werden, daß sein Beispiel Früchte bei (en) Euch getragen hat.

sich erfreuen, jouir.
betrauern, regretter.
irgend Jemand, personne.
das Bewußtsein, la conscience.

Accord du verbe avec son sujet.

Second Cours.

§. 93.

Dans les quatre cas suivants c'est le dernier des sujets qui règle seul l'accord du verbe:

1) Lorsque les sujets sont à-peu-près synonymes: *Le zèle, l'ardeur que cet écolier met à l'étude, lui fera surmonter tous les obstacles.* — (*Dans tous les âges le goût de l'étude, l'amour du travail est un bien.* Massillon.)

Dans ce cas les sujets ne doivent pas être liés par la conjonction *et*, autrement ils ne seraient pas considérés comme synonymes, et l'accord se ferait avec tous.

2) Quand les sujets sont liés par la conjonction *ou*: *C'est le comte D., ou le Baron F., qui sera nommé ambassadeur à Londres.* — (*Mon père ou mon oncle l'accompagnera.*)

Rem. Quelquefois cependant on emploie *ou* dans un sens analogue à celui de la conjonction *et*, alors l'idée d'alternative n'exclut pas celle de pluralité, et en conséquence le verbe adopte le pluriel: *Nos maux physiques se détruisent ou nous détruisent, le temps ou la mort sont nos remèdes.* J. J. Rousseau.

Le curé ou le pasteur ont droit au respect. Guizot. — *La peur ou le besoin font tous les mouvements de la souris.* Buffon.

Si les sujets liés par *ou* sont de différentes personnes, il faut toujours mettre le verbe au pluriel et à la personne qui a la priorité: *Lui ou toi êtes l'auteur de cet accident.*

3) Quand les sujets sont placés par gradation, c'est-à-dire quand l'énergie de l'expression croît avec chacun d'eux; le dernier alors fixe seul l'attention et seul détermine l'accord: *Un cri, un mouvement, la chute même d'une feuille met en fuite le lièvre. — Une heure, un moment me suffira pour le tirer d'erreur. — Xénophon avait dans l'esprit cette grâce, cette expression douce et légère, qui embellit en paraissant se cacher.* Thomas. Dans ce cas aussi on supprime *et.*

4) Quand les sujets sont résumés par une des expressions *chacun, nul, aucun, personne, tout, rien,* etc.

La nature, le sang, mes bienfaits, tes avis,
Le devoir, l'intérêt, tout me rendra mon fils.
Voltaire.

Conseils, prières, menaces, rien n'a pu l'ébranler.

Rem. Quelquefois le mot qui résume les sujets, les précède, mais le principe reste le même: *Tout le monde, noble, bourgeois, artisan, laboureur, devint soldat.* Montesquieu.

Dans les quatre cas que nous venons de citer, le verbe s'accorde avec le dernier sujet, parce que c'est celui qui fixe le plus l'attention.

5) Le verbe qui a pour sujet un substantif collectif accompagné d'un régime s'accorde avec le collectif, si celui-ci est un collectif *général*, et avec le régime du collectif, si celui-ci est *partitif.* Voyez page 59.

Collectifs généraux.

Ce groupe d'îles est devenu la ville de Venise. Daru. — *Une bande d'assassins se présente. Les domestiques de l'Hospital résistèrent assez longtemps pour qu'une troupe de cavaliers envoyée par le roi et la reine-mère pût le délivrer.* Dupin. — *Une société d'hommes bienfaisants a établi une caisse d'épargne.* Lemontey.

— *Ici finit le recueil de lettres qui m'a servi de guide.* J. J. Rousseau. — *Un cent de fagots revient à vingt francs.*

Collectifs partitifs.

Une centaine d'hommes payèrent de leur vie cette folle tentative. — *Un grand nombre de maximes de la Rochefoucault sont susceptibles de discussion.* Laharpe. — *Une multitude d'animaux placés dans ces belles retraites y répandent l'enchantement et la vie.* Châteaubriand. — *Une foule d'hommes charitables consacrent leur existence à la réforme des criminels.* Beaumont. — *Un groupe de ces vieillards se consolaient entre eux.* Pougens.

Ainsi que nous l'avons déjà dit en traitant les substantifs, le même mot peut être collectif général ou collectif partitif; la différence de l'article suffit souvent pour établir cette distinction. Ainsi dans l'avant-dernier exemple le mot *foule*, précédé de *une*, est un collectif partitif, tandis que, précédé de l'article défini, il deviendrait collectif général: *La foule des soldats se précipita sur la place publique.*

En général l'accord du verbe se fait avec celui des mots qui occupe le premier rang dans la pensée; il suffit donc que le collectif attire principalement l'attention, pour que l'accord se fasse avec lui, mais on comprend en même temps combien les différentes vues de l'esprit peuvent mettre d'arbitraire dans cette question.

6) Quant aux nombres fractionnaires *moitié, tiers, quart, cinquième*, etc., les écrivains ne s'accordent pas sur le nombre du verbe suivant. Pour l'ordinaire cependant, *moitié* exige le pluriel, s'il est suivi d'un régime pluriel, ou s'il est employé absolument: *La moitié des soldats restèrent sur la place.* — *La moitié sont morts.*

Les autres sont ordinairement suivis du verbe au singulier: *Un quart de ces malheureux se noya, en*

voulant passer l'Elster. — Un cinquième de ces enfants se compose d'orphelins. Bérenger. Avec un attribut pluriel, le pluriel serait de rigueur: *Un tiers de ces enfants sont orphelins.*

7) Le collectif *la plupart* est toujours suivi d'un verbe au pluriel, à moins qu'il ne soit accompagné d'un régime singulier: *La plupart de ceux qui aiment la vertu et la liberté l'ont suivie.* Fénelon. — *Quelques-uns sont revenus, mais la plupart sont morts. — La plupart du Sénat fut d'un avis contraire.* (1)

8) Quand les sujets sont liés par une des conjonctions ou locutions conjonctives, *comme, ainsi que, de même que, aussi bien que, non plus que,* le verbe s'accorde seulement avec le premier des sujets, il n'a aucun rapport au suivant, qui est celui d'un verbe sous-entendu: *L'âme, comme le corps, ne se développe que par l'exercice.* Bern. de St. Pierre. — *L'histoire, ainsi que la physique, n'a commencé à se débrouiller que vers la fin du seizième siècle.* Voltaire.

Rem. Le même principe se retrouve, quand les sujets sont liés par la préposition *avec* mise pour *ainsi que: Le farouche Phalante, avec ses Lacédémoniens, fut surpris de trouver ses entrailles attendries.* Fénelon.

9) L'Académie met indifféremment le singulier ou le pluriel après *l'un et l'autre: L'un et l'autre est bon, l'un et l'autre sont bons.* Le dernier est cependant préférable. Quand le verbe précède *l'un et l'autre*, le pluriel est de rigueur: *Ils sont coupables, l'un et l'autre.*

10) Quoique l'expression *plus d'un* réveille une idée de pluralité, elle exige le verbe au singulier:

Plus d'un charmant ouvrage était perdu pour moi.
Delille.

---

(1) Les principes que nous venons de poser touchant l'accord du verbe avec le collectif, ne doivent pas être regardés comme absolus. Il règne beaucoup d'arbitraire dans cette question, à en juger du moins par les exemples contradictoires que fournissent nos meilleurs écrivains.

Plus d'un héros, épris des fruits de mon étude,
Vient quelquefois chez moi goûter la solitude.
Boileau.

Mais quand *plus d'un* est suivi d'un verbe pronominal, l'idée de réciprocité amène nécessairement le pluriel:

Plus d'un fripon se dupent l'un l'autre.
Marmontel.

11) Quand deux ou plusieurs sujets sont liés par la conjonction *ni*, on fait accorder le verbe avec les différents sujets, si toutefois ils concourent ensemble à l'action exprimée par le verbe. S'il n'y a qu'un des sujets qui y prenne part, on ne fait accorder le verbe qu'avec le dernier. On écrira donc au pluriel:

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.
Lafontaine.

parce que tous deux, divisés ou réunis, ne rendent point heureux.

Mais il faudra dire: *Ni le cardinal A., ni le cardinal B. ne sera élu pape au prochain conclave. — Ni l'une ni l'autre de ces dames n'est la reine*, parce qu'on n'élit qu'un pape, et qu'une seule de ces dames peut être la reine.

12) Le verbe *être*, précédé de *ce*, ne se met au pluriel que quand il est suivi d'un substantif pluriel faisant la fonction de sujet, ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel employé dans la même fonction: On dira donc:

Ce sont là nos oracles. Racine.

Ce sont eux, ce ne sont pas mes amis. Mais il faudrait dire au singulier: *C'est des Français que nous vient la mode. — C'est moi, c'est nous, c'est vous, c'est Auguste et Louis.*

Rem. Si ce n'est, pris dans le sens d'*excepté*, ne s'emploie guère au pluriel: *Qui aura soin de cet enfant, si ce n'est ses parents?*

13) Quand le pronom relatif *qui* est séparé du sujet

par un attribut tel que *le seul*, *le premier*, ou un substantif, cet attribut est le véritable antécédent du pronom relatif: *Je suis le premier qui ait fait connaître en France la poésie anglaise.* Voltaire. — *Vous êtes un génie tutélaire, qui est venu consolider la paix.* Laveaux. — *Je suis, je crois, le premier auteur modéré, qui ait donné la description de la Laconie.* Châteaubriand. — *Nous sommes les deux hommes, qui ont échappé au naufrage.* (1)

Rem. Si l'attribut n'était pas précédé de l'article, l'esprit le considérerait comme ne faisant qu'un avec le sujet, et l'accord se ferait avec ce dernier: *Nous sommes deux qui avons échappé au naufrage.*

14) Quelquefois le pronom sujet *qui* est séparé de son verbe par un substantif ou par un mot employé substantivement, mais il n'en détermine pas moins l'accord du verbe: *C'est vous, qui, le premier, avez rompu nos fers.* Voltaire. — *C'est vous, qui, la terreur des méchants, m'avez délivré de mes ennemis.*

15) Quand, dans une proposition affirmative, un substantif propre, employé comme attribut et sans déterminatif, précède le pronom *qui*, ce substantif n'exerce aucune influence sur le verbe. *Qui* dans ce cas a pour véritable antécédent le sujet du verbe: *Je suis Diomède, qui blessai Vénus au siége de Troie.* Fénelon.

Il n'en serait pas de même, si la proposition était interrogative, ou négative, ou enfin si le substantif propre était précédé d'un déterminatif: *Es-tu Samson (tu n'es pas Samson, tu es ce Samson) qui a fait écrouler les murailles du temple?* Girault Duvivier.

16) Un mot en apostrophe, placé entre l'antécédent et le pronom relatif, est sans influence sur le verbe:

---

(1) Ce principe n'est pas rigoureusement suivi. Voltaire lui-même s'en écarte dans l'exemple suivant, où il change même le mode: *Je suis le premier qui ai fait connaître Shakespeare aux Français.* Rousseau dit aussi: *Vous êtes des enfants, qui, dans vos jeux, ne savez que faire du mal aux hommes.*

Est-ce toi, mon enfant, mes plus chères délices, qui reviens consoler ta mère?

Mais quand le pronom *qui* a pour antécédent un substantif placé en apostrophe, le verbe est toujours à la seconde personne: *O Dieu! qui sondes le coeur des hommes, tu sais mon innocence! — Déesses, qui vengez les morts, écoutez-moi!* Laharpe. — *Salut! majestueuses forêts, qui, plus d'une fois, avez calmé mes passions.* Bern. de St. Pierre. — *Notre père, qui es aux cieux!*

17) Après les locutions *un de ceux qui, un des premiers qui, un des hommes qui,* et autres semblables, le verbe se met au pluriel: *L'empereur Antonin est un des meilleurs princes qui aient régné. — Pardon, M. le maréchal, je suis dans un de ces moments qui doivent tout excuser.* J. J. Rousseau. On ne met le verbe au singulier que quand le sens le réclame impérieusement, comme dans cet exemple: *Votre père serait bien étonné de voir un de ses enfants qui fait de si bons vers français.* Voltaire. (Il n'y en a qu'un qui fasse des vers).

18) Quand le pronom *qui* a pour antécédents deux ou plusieurs substantifs singuliers, qui se rapportent à la même personne, le verbe reste au singulier: *C'est un lâche et un impie, qui a trahi la sainte cause que nous défendons.*

19) Après *ce qu'il y a, tout ce qu'il y a,* le verbe *être* se met au pluriel, s'il est suivi d'un attribut pluriel: *Après les bonnes leçons, ce qu'il y a de plus instructif sont les ridicules.* Duclos. La répétition de *ce*, qui semble ici nécessaire, expliquerait suffisamment l'emploi du pluriel, mais dans l'exemple suivant, où figure un autre verbe, on ne pourrait en faire usage, et néanmoins le verbe est au pluriel: *Tout ce qu'il y a d'habitants nés libres ont accouru.* D'Olivet.

20) Après un sujet singulier beaucoup d'écrivains ont employé le verbe *être* au pluriel, quand il est suivi d'un

attribut pluriel: *L'effet du commerce sont les richesses.* Montesquieu. — *La partie la plus piquante des contes sont les scènes dialoguées.* Marmontel. — *Sa maladie sont des vapeurs.* Me. de Sévigné.

Sans vouloir condamner cette construction, on ne peut se dissimuler qu'elle offre quelque chose d'étrange, résultant de la discordance de nombre entre le verbe et son sujet; il vaudrait mieux dans ce cas, surtout quand le sujet serait d'une certaine étendue, faire précéder le verbe *être* du pronom *ce: La partie la plus piquante des contes, ce sont les scènes dialoguées.*

21) De même que tout verbe doit montrer un sujet, tout sujet doit avoir un verbe. On doit donc regarder comme fautives des phrases telles que les suivantes: *Je passai près d'une frégate anglaise, qui, m'ayant aperçu, tous mes rameurs se jetèrent à l'eau.* Courrier.

Avez-vous pu penser qu'au sang d'Agamemnon
Achille préférât une fille sans nom,
Qui, de tout son destin ce qu'elle a pu comprendre,
C'est qu'elle sort d'un sang qu'il brûle de répandre.
Racine.

Ces deux *qui*, annoncés comme sujets, ne montrent pas de verbe.

Thèmes sur l'accord du verbe avec son sujet.

Ehrgeiz und Eitelkeit sind es, die uns die meisten Widerwärtigkeiten zuziehen. — Bist du, fragte Minos, jener Alexander, welcher einen Theil der Welt verheerte? . . . . Ja, antwortete dieser, ich bin Alexander, der wie ein Gott auf Erden verehrt wurde, und der jetzt deutlich einsieht, daß alle Sterblichen gleich sind. — Du oder ich soll sterben, sagte Damon zu Pythias, lebe für deine Frau und deine Kinder, ich bin es, der sich aufopfern wird. — Nicht unsere Reichthümer sind es, die im Augenblicke des Todes unsere Schmerzen lindern werden, sondern die Erinnerung an (de) unsere guten Werke (oeuvre, f.). — Du bist es, theurer Freund, der, (als) der erste, mich von der Verzweiflung rettete; du bist der einzige, der mich, (den) Schuldigen, aus dem Abgrund

Widerwärtigkeit, désagrément. lindern, adoucir.

riß, wo ich umzukommen verdiente. — Wer soll für einen alten, kranken Vater sorgen, wenn es seine Kinder nicht sind? — Wie schön ist der Anblick der erwachenden (renaissant) Natur; sollte es möglich sein, daß ich vielleicht in diesem Augenblick der einzige bin (subj.), der seine Freude daran hat, sie zu bewundern! — Die Menge Höflinge, welche den Kaiser umgaben, erlaubten ihm nicht, die Leiden seines Volkes gewahr zu werden, und eine große Anzahl Unglücklicher, welche suchten, sich ihm (gén.) zu nähern, um Gerechtigkeit (sans article) zu erlangen, wurden von diesen verächtlichen Menschen zurückgewiesen. — Ein Heer von Galliern drang in Italien ein und bemächtigte sich sogar der Stadt Rom, aber es gelang der großen Anzahl dieser Feinde nicht, das Capitol einzunehmen. — Was auch Rousseau sagen mag, die meisten Reisenden stimmen darin überein (s'accorder à dire), daß die wilden Völker unglücklicher sind als die gesitteten Nationen. — Mehr als die Hälfte der Truppen, die über die Berezina setzen wollten, kamen dabei um. Die meisten stürzten in den Fluß und konnten das Ufer nicht erreichen.

reißen, retirer.
sorgen, prendre soin de.
seine Freude haben, prendre plaisir.
setzen über, passer (acc.).

Die Zurückhaltung (réserve, f.), die Bescheidenheit des Türenne fiel allen denjenigen auf, welche Zeuge gewesen waren, daß sein Muth, seine Unerschrockenheit in den Schlachten alle Hindernisse besiegten (surmonter). — Große und Kleine, Reiche und Arme, Niemand kann sich dem Tode entziehen. — In (à) jedem Alter ist Arbeitsliebe und Fleiß ein Glück für den Menschen. — Man kann Molière und Racine wohl vergleichen, beide (l'un et l'autre) hatten eine tiefe Kenntniß des menschlichen Herzens. — Die Wahrheit, wie das Licht, ist unwandelbar und ewig. — Der Geist, gleich dem Körper, entwickelt seine Kräfte blos durch Uebung. — August oder Ludwig werden den ersten Preis erhalten, und doch hat keiner von beiden die Privatlectionen benützen können, welche die meisten Schüler erhalten haben. — Unwissenheit oder Irrthum können manchem Fehler zur (de) Entschuldigung dienen. — Ein Gruß, ein Wort, ein Lächeln sollten entzweite Freunde versöhnen. — Der Baron von F. oder der Regierungsrath R. wird den Kronprinzen als Sekretär begleiten. — Der Redner, der Dich-

auffallen, frapper, acc.
gleich dem, ainsi que le.
keiner von beiden, ni l'un ni l'autre.

er, mit (en) einem Wort der geniale Mensch, fliehen die Städte, und suchen die großen Naturscenen, um Begeisterung in sich zu erwecken. — Mehr als ein tapferer Soldat bezahlte mit (de) seinem Leben einen leichten Fehler des Feldherrn. — Mehr als ein Ehrgeiziger versperren sich gegenseitig den Weg zu (gén.) den hohen Würden. — Die Sanftmuth, die Milde Heinrichs des Vierten sind von allen Geschichtschreibern gepriesen worden, leider aber entsprach ihnen nicht seine Festigkeit, seine Standhaftigkeit in der Bekämpfung gewisser Leidenschaften.

er geniale Mensch, l'homme de génie.
ersperren, fermer.
preisen, louer, vanter.
in der Bekämpfung, à combattre (acc.).

Récapitulation.

Ludwig der IX., von dem ägyptischen Sultan mit (de) dem Tode bedroht, an seinen Sohn.

Du bist es, mein Sohn, der zu mir spricht, ich erkenne dich an deinen Worten. Dein Muth, deine Tapferkeit finden nichts unmöglich. Mein Volk ehrt diese Tugenden an (en) dir; aber Frankreich, sowie dein Vater, verlangen noch mehr von dir. Du wirst jetzt König werden; du bist es, der die schwere Last des Scepters tragen wird. Möge mein letzter Rath und meine letzte Bitte sich in dein Herz einprägen! Bedenke, daß eine Menge Klippen dich jetzt bedrohen; vermeide sie, mein Sohn, und geselle dem wenigen Guten, das ich vollbracht, dasjenige hinzu, das ich nicht verrichten konnte.

Du kennst deine Pflichten gegen deine Mutter; du siehst wohin ihre Liebe, ihre Zärtlichkeit für uns sie geführt haben? Du bist es, der sie trösten soll wenn (quand) ich nicht mehr bin (fut.). Verehre deine Großmutter; mein Volk, über welches sie mit Weisheit während meiner Abwesenheit herrscht, und ich besonders, verdanken ihr viel. Frankreich, ganz Europa bewundern ihre Tugend und ihren Geist. Verbanne von deinem Hofe die Schaar der Schmeichler, welche das Ohr der Könige bestürmen. Der Schmeichler und der Gottlose sind es, die so viele Fürsten zu Grunde gerichtet haben, sie sind es, die du vor Allen fliehen sollst. Achte die Rechte des Papstes, sollte er dir aber einen ungerechten Krieg gebieten, so widerstehe ihm

einprägen, graver.
gesellen, joindre.

und sei ein Christ, ohne aufzuhören, ein König zu sein. Dulde, daß der Arme, der Unterdrückte, daß jeder deiner Unterthanen sich sorgenfrei dir nähere. Habe Mitgefühl für ihre Leiden, sei stolz auf ihre Liebe; mit (en) einem Wort, herrsche für dein Volk und nicht für deinen Hof. Indem du es glücklich machst, wirst du es selbst sein.

sorgenfrei, sans alarmes. Mitgefühl haben für, compatir à.

Du régime.

Premier Cours.

§. 94.

1) Le régime est un membre de phrase, qui complète le sens d'un mot, dont il est ordinairement précédé, et qu'on appelle le mot régissant. Ainsi en commençant une phrase par ces deux mots, *je raconte*, je puis compléter la pensée de différentes manières, en y ajoutant des régimes: *Je raconte une histoire du siècle passé aux enfants du colonel.* Voilà quatre régimes, dont deux appartiennent au verbe et les deux autres aux substantifs, dont ils complètent la signification. *Je raconte quoi? Une histoire. — Une histoire de quoi? Du siècle passé. — Je raconte à qui? Aux enfants. — De qui? Du colonel.* — En conséquence, *histoire* et *enfants* sont les régimes du verbe *raconte*, *siècle* est régime du substantif *histoire*, et *colonel* l'est du substantif *enfants.*

2) Le régime est appelé *direct*, quand il répond à la question *qui est-ce que?* ou *qu'est-ce que?* wen oder was? Il s'appelle régime *indirect*, quand il répond aux mots *qui? quoi?* précédés d'une préposition, comme *à qui? à quoi? de qui? de quoi? par qui? par quoi?* etc. Ainsi le régime *histoire* est *direct*, tandis que les trois autres sont *indirects.*

Rem. Quelques grammairiens n'appellent *régime indirect* que celui qui répond à la question *à qui? à quoi?* c'est ordinairement le datif des Latins; mais d'autres régimes, complétant aussi bien le mot régissant au moyen d'une autre préposition exprimée ou sous-entendue, il semble plus naturel de les confondre également dans cette même dénomination.

3) Le *régime direct* ne peut jamais appartenir qu'à un verbe transitif: *Ecoutez mes conseils.* Les *régimes indirects* appartiennent au verbe, au substantif, ou à l'adjectif: *Il parle de la guerre.* — *Vous êtes l'ennemi du méchant.* — *Restez fidèle au roi.*

4) Dans la construction de la phrase, le régime direct se place ordinairement avant le régime indirect: *Donne le bras à Louise.* Cependant, si, par les mots qui le complètent, il était remarquablement plus long que le régime indirect, ou s'il était l'andécédent d'un pronom relatif, il faudrait le renvoyer après le régime indirect: *Donnez à Auguste une corbeille de ces beaux fruits.* — *Rendez au prince l'honneur qui lui est dû.*

5) Quand plusieurs mots régissants réclament le même régime, ce dernier n'est ordinairement pas répété: *Il est jaloux et fier des éloges qu'on lui donne.* — *Je rencontre et j'aborde souvent le comte de D.* Ici les mots *fier* et *jaloux* ont le même régime indirect, *jaloux de, fier de*, et les verbes *rencontrer* et *aborder* sont également suivis d'un régime direct. Mais on ne pourrait dire: *Il est fier et sensible aux éloges qu'on lui donne*, ni: *J'ai rencontré et parlé au comte;* car on dit *fier de* et *sensible à; rencontrer quelqu'un* et *parler à quelqu'un.* Il faut alors donner à chacun des mots régissants le régime qui lui appartient, et dire: *Il est sensible aux éloges qu'on lui donne, et il en est fier.* — *J'ai rencontré le comte et je lui ai parlé.*

6) On dit également bien avec le verbe *être:*

C'est à vous que je m'adresse. —
C'est de toi que je parle. —

ou bien:

C'est vous à qui je m'adresse —
C'est toi, dont je parle.

Mais on ne doit jamais répéter les régimes en disant: *C'est à vous, à qui je m'adresse; c'est de vous dont je parle;* aussi a-t-on blâmé le vers suivant de Boileau:

C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.

On observera encore que la première construction *c'est à vous que*, *c'est de toi que* est plus usitée que la seconde *c'est vous à qui*, *c'est toi dont*, etc.

Rem. Au lieu de *moi seul*, *nous seuls*, *nous deux*, *nous trois*, etc., sujets ou régimes directs, on dit aussi *à moi seul*, *à nous deux*, *à nous trois*, etc., pour indiquer une idée de suffisance ou d'insuffisance: *Je ne puis, à moi seul, porter ce fardeau.* — *Ils s'emparèrent, à eux trois, d'un canon que l'ennemi chercha vainement à défendre.*

7) Quand un verbe est accompagné de plusieurs régimes liés par les conjonctions *et*, *ou*, *ni*, il convient que ces régimes soient des mots de même espèce. On ne dira donc pas bien: *Il aime le spectacle et à jouer*, ni: *Il ne peut souffrir la promenade ni d'étudier.* Dites plutôt, en employant pour régimes des mots de même nature: *Il aime le spectacle et le jeu.* — *Il ne peut souffrir ni la promenade ni l'étude (ni de se promener ni d'étudier).*

Thème sur l'emploi du régime.

Geben Sie diesem Kinde die Hand, sonst wird es fallen. — Alexander gab dem Porus Alles zurück, was er ihm genommen hatte. — Wie konnten Sie einen so beleidigenden Brief einem Freunde schreiben, ohne von seiner vorgeblichen Schuld sichere Beweise zu haben? — Philipp der Zweite hatte sich ein Ideal von der königlichen Herrschaft gemacht, nach dem die Menschen nur als dienstbare Organe der Willkühr (arbitraire) galten; man beleidigte durch jede Aeußerung, die etwas (un peu) frei aussah, seinen despotischen Stolz. — Der Marquis von Feuquières bat Ludwig den Vierzehnten, (er möchte) die Fehler wenigstens seinem Sohne verzeihen, welche er mit (de) seinem Blute gebüßt (zu) haben gewünscht hätte. — An Sie, mein Herr, wende ich mich, um einen Dienst von Ihrer Freundschaft zu erbitten, von dem mein zukünftiges Glück vielleicht abhängt; von Ihnen allein erwarte ich ihn. Seit vielen Jahren habe ich Sie zwar nicht gesprochen, noch gesehen, aber ich schmeichle mir, daß Sie mich noch nicht vergessen haben,

vorgeblich, prétendu.
die Organe, les instruments.
galten nur, n'avaient de valeur que.

und ich weiß, daß Sie jede Gelegenheit, Gutes zu thun, suchen und benützen. — Spanien hätte der Macht des Kaisers nicht allein widerstehen können.

benützen, profiter (de), mettre à profit (acc.)

Second Cours.

§. 95.

1) Quand le verbe *faire* est suivi d'un infinitif accompagné d'un régime direct, on ne peut y joindre encore un régime de cette nature, et malgré l'équivoque qui en résulte, l'usage exige alors l'emploi du régime indirect: ainsi au lieu de dire: *Je l'ai fait lire ce chapitre*, ich habe ihn dieses Capitel lesen lassen; *je l'ai fait raconter cette histoire*, ich habe ihn diese Geschichte erzählen lassen; on dit: *Je lui ai fait lire ce chapitre*, *je lui ai fait raconter cette histoire*, phrases qui peuvent signifier aussi, ich habe ihm dieses Capitel vorlesen lassen; ich habe ihm diese Geschichte erzählen lassen.

On trouve même souvent dans nos bons écrivains des exemples de cette construction avec les verbes *laisser*, *voir*, *entendre*, etc., suivis de l'infinitif, mais l'exactitude grammaticale et la clarté doivent faire préférer l'emploi du régime direct; dites par conséquent: *Je l'ai laissé expliquer ses raisons. — Je l'ai vu maltraiter ses gens. — Je l'ai entendu raconter cette histoire.* On comprend en effet la nécessité de distinguer: *Je l'ai vu donner l'aumône*, de *je lui ai vu donner l'aumône*, etc., phrases qui offrent deux sens si différents.

Rem. Il y a pourtant des cas, où il est impossible de donner à chacun des deux verbes le régime qui lui appartient; c'est surtout lorsque le régime direct du premier verbe est l'antécédent d'un pronom relatif. La nature de notre construction ne tolérant pas de séparation entre ces deux mots, il faut placer ce régime après celui du second verbe; mais si l'on voulait lui conserver sa forme, il en résulterait la réunion de deux régimes directs appartenant à deux verbes différents, ce qui pourrait causer une autre confusion. On dit en conséquence: *Fénelon entendait avec douleur répéter ces calomnies à des courtisans qui craignaient pour leur*

faveur l'influence de ses vertus. — *J'ai vu partager cette erreur à des hommes de bon sens, qui n'en ont pu prévoir les funestes conséquences.* Pour prévenir toute équivoque, on peut aussi substituer *par* à la préposition *à*.

2) Si l'on commence la phrase par un substantif employé comme régime direct, ce qui a lieu quand on veut fortifier l'expression de ce membre de phrase, il faut répéter ce régime au moyen d'un des pronoms personnels *le*, *la*, *les*, qu'on place devant le verbe: *La même frayeur, qu'Annibal porta dans Rome après la bataille de Cannes, César l'y répandit, en passant le Rubicon.* Montesquieu. — *Mon amitié, vous l'avez méprisée, vous l'avez repoussée; vos serments, vous les avez trahis.*

3) Il arrive très souvent que le régime indirect précède le verbe, mais alors il n'y a pas répétition de ce régime: *A un gouvernement si important on ajouta un emploi plus considérable encore.* Montesquieu. — *De tous les Allemands qui ont écrit dans le genre français, Wieland est le seul dont les ouvrages aient du génie.* Mad. de Staël. — *Dans le monde l'homme ne trouve pas de voix plus harmonieuse que celle qui chante ses louanges.* Fontenelle.

Rem. Mais si ce régime indirect figurait au commencement de la phrase sous la forme d'un régime direct, construction particulière à notre langue, le pronom devrait précéder le verbe sous la forme d'un régime indirect: *J'oublie mes propres chagrins, mais les malheurs qui vous accablent, j'y prends une part bien vive, j'en suis profondément affligé.* A la vérité, on dit plus ordinairement, *mais quant aux malheurs, pour les malheurs, etc.*

Ce peu qui m'appartient, que le Cid en dispose!
Casimir Delavigne.

4) *Ou*, précédé de *qui*, *quel*, *lequel*, peut-il être suivi de la préposition *de?* Dira-t-on: *Lequel est le plus riche, le comte* ou *le marquis?* ou bien; *Lequel est le plus riche, du comte* ou *du marquis?*

Nos meilleurs écrivains fournissent une foule d'exemples de ces deux constructions, mais comme

la première peut seule être soumise à l'examen d'une analyse rigoureuse, il semble qu'elle doive être préférée. Ajoutons que la plupart des grammairiens condamnent comme vicieux l'emploi de la préposition *de* dans ces sortes de phrases.)

Régimes verbes.

§. 96.

1) Une des principales difficultés qu'offre notre langue aux étrangers, c'est l'emploi des régimes formés par les prépositions *à* et *de* précédant un infinitif. Les principes qu'on a essayé de poser, pour établir une distinction à cet égard, sont si nombreux et sujets à un si grand nombre d'exceptions que nous ne croyons pas devoir les reproduire, parce que l'usage seul, à notre avis, est en état d'éclairer les élèves sur cette question épineuse. En conséquence, nous nous contenterons de transcrire ici la liste des verbes qui régissent la préposition *à* et celle des verbes qui régissent la préposition *de*, en nous bornant toutefois aux plus usités.

2) Verbes qui régissent la préposition *à* devant l'infinitif:

Aboutir, *aimer*, *apprendre*, *accoutumer*, *apprêter*, *aspirer*, *aider*, *assujétir*, *s'attendre*, *autoriser*, *avoir*, *s'abaisser*, *s'acharner*, *s'abandonner*, *s'amuser*, *s'attacher*, *s'adonner*, *s'appliquer*, *se borner*, *balancer*, *chercher*, *commencer*, *concourir*, *condamner*, *consentir*, *consister*, *dévouer*, *décider*, *déterminer*, *donner*, *dresser*, *employer*, *encourager*, *exposer*, *s'enhardir*, *enseigner*, *s'étudier*, *être*, *exceller*, *exciter*, *former*, *habituer*, *hésiter*, *inviter*, *montrer*, *se mettre*, *se plaire*, *persister*, *se préparer*, *réduire*, *se refuser*, *répugner*, *réussir*, *se soumettre*, *tendre*, *travailler*, *viser*, *vouer*, etc.

3) Verbes qui régissent la préposition *de* devant l'infinitif.

Accuser, achever, affecter, ambitionner, appréhender, avertir, s'abstenir, s'affliger, s'aviser, blâmer, brûler, cesser, contraindre, commander, convaincre, conseiller, conjurer, convenir, craindre, se contenter, se dégoûter, dédaigner, défendre, délibérer, désaccoutumer, désespérer, disconvenir, détourner, différer, discontinuer, dispenser, dissuader, se dépêcher, se déshabituer, se désister, douter, épargner, empêcher, enjoindre, s'enorgueillir, enrager, entreprendre, essayer, s'étonner, s'excuser, s'exempter, éviter, feindre, frémir, se féliciter, gager, gémir, se garder, hasarder, se hâter, importer, jurer, se mêler, menacer, mériter, négliger, ordonner, pardonner, parier, permettre, persuader, prendre garde, prescrire, préserver, prier, priver, promettre, proposer, recommander, redouter, refuser, regretter, se réjouir, se repentir, reprocher, risquer, rougir, sommer, soupçonner, se souvenir, supplier, tâcher, tenter, trembler. etc.

4) Les verbes suivants sont suivis de l'infinitif sans préposition:

Avouer, assurer, affirmer, aimer mieux, croire, compter, confesser, censer, confirmer, daigner, dire, déclarer, déposer, écrire, envoyer, s'imaginer, nier, oser, paraître, penser, préférer, prétendre, publier, reconnaître, savoir, sembler, soutenir, témoigner. — *Espérer, désirer, souhaiter*, se construisent ordinairement de la même manière.

Parmi ces derniers verbes les Allemands remarqueront surtout ceux qui expriment un acte de la pensée ou de la parole, comme *croire*, *s'imaginer*, *dire*, *déclarer*, etc., parce que, dans leur langue, ils sont suivis d'un infinitif précédé de zu.

5) Les verbes accompagnés de l'adverbe *mieux* comme *valoir mieux*, *aimer mieux*, sont suivis de l'infinitif sans préposition, mais l'infinitif qui figure dans le second membre de la comparaison, est précédé de la préposition *de: Il vaut mieux se taire que de médire.*

— *On aime mieux dire du mal de soi que de n'en point parler.* La Rochefoucauld.

6) Les adjectifs précédés de *il est*, employé impersonnellement, ont toujours *de* pour régime: *S'il est beau de vaincre les autres, il est plus difficile de se vaincre soi-même.*

Au contraire, les adjectifs précédés de *c'est* sont suivis de la préposition *à: C'est bon à dire, mais c'est difficile à exécuter.*

7) *Dire*, indiquant un ordre, a *de* pour régime: *Je lui dis de sortir, et de ne plus se montrer à mes yeux.* Dans son autre sens il est immédiatement suivi de l'infinitif: *Il dit m'avoir vu passer.* — *Ecrire* et *répondre* se construisent de la même manière.

8) *Venir* n'est ordinairement suivi d'aucune préposition: *Je viens réclamer mon argent.* Suivi de la préposition *de*, il marque un passé très rapproché du présent: *Il vient de sortir.* Enfin, suivi de la préposition *à*, il exprime quelque chose de fortuit, d'inattendu: *Pendant que nous parlions d'Auguste, il vint à passer dans la rue.*

9) Le régime *par* après *commencer* indique une suite, une fin différente; après *finir* au contraire, il indique un précédent différent: *Il commença par me louer et finit par me blâmer.* Dans ce cas *par* se rend en allemand par mit, damit.

10) *Tarder* a pour régime *à* quand il signifie *différer: Vous tardez bien à répondre.* Employé impersonnellement, il exprime le désir, et régit alors la préposition *de: Qu'il me tarde de vous revoir, de vous entendre!* Fénelon. Wie verlangt es mich, etc.

11) *Obliger*, signifiant *forcer*, régit *à* ou *de*: *Je l'oblige à répondre (de répondre).* Dans le sens de *rendre service* il est toujours suivi du régime *de*: *Vous m'obligerez de lui parler vous-même.*

12) *Oublier de* c'est *ne pas se rappeler: J'oubliai d'écrire jeudi. Oublier à* c'est *désapprendre*, *ne plus*

savoir: *Vous oublierez à écrire, si vous écrivez si rarement.* Cette dernière forme est peu usitée.

13) On dit *prier à dîner*, lorsqu'il y a invitation, et *prier de dîner*, lorsque c'est par occasion, par rencontre: *J'ai prié cet étranger à dîner pour demain. — Puisque j'ai le plaisir de vous voir chez moi, et que je vais me mettre à table, je vous prie de dîner avec moi.*

14) On emploie *demander à* quand l'action des deux verbes est faite par la même personne: *Je demande à répondre et à me justifier.* On emploie *demander de*, quand deux sujets différents concourent à l'action des deux verbes: *Il vous demande de lui rendre justice. — Demandez-moi de me sacrifier pour vous, et vous verrez si j'hésiterai.*

Remarques sur quelques régimes substantifs.

§. 97.

1) *Répondre* signifiant *donner une réponse*, *être conforme*, est suivi de la préposition *à*: *Répondez à ma question. — Ce résultat ne répond pas à mon attente.* Signifiant *être responsable*, il a pour régime *de: Je réponds de sa bonne foi.*

2) *Abuser* signifiant *tromper*, est suivi du régime direct: *Vous m'avez abusé, je ne vous croirai plus.* Dans le sens de *mésuser*, *user mal*, il régit la préposition *de: Vous abusez de ma patience.*

3) *Satisfaire*, suivi d'un régime direct signifie *contenter*: *Il ne l'a pas satisfait. Satisfaire à* signifie *remplir un devoir*, faire ce que l'on doit à l'égard de quelque chose: *Je veux satisfaire à l'honneur, à mes engagements.*

4) *S'occuper de* se dit d'une occupation suivie et constante: *N'espérez rien de la protection de cet homme, il ne s'occupe que de ses intérêts. S'occuper à* s'applique à une occupation passagère: *Je m'occuperai demain à mon jardin. — Occupez-vous à lire cet ouvrage.*

5) On dit *jouer de*, quand il s'agit d'instruments de musique: *Jouer de la flûte, du violon.* En parlant de jeux de société, on dit *jouer à. — Jouons aux dominos, aux cartes.* Enfin on dit avec le régime direct: *Jouer un louis, un écu; jouer un air sur le piano*, etc.

6) *Renoncer*, signifiant *abandonner*, est suivi de la préposition *à: Il renonce à la cour, aux humains, à la gloire.* Voltaire. Dans le sens de *renier, désavouer*, il est transitif: *Je le renonce pour mon parent, pour mon ami.*

7) *Réunir*, signifiant *joindre, rejoindre*, régit la préposition *à: L'isthme de Corinthe réunit le Péloponèse au reste de la Grèce. — Je me réunirai bientôt à mes amis. — Dans cette circonstance ce héros a réuni la prudence à la valeur, la fermeté à la justice.* Dans le sens de *posséder, réunir* n'est accompagné d'aucune préposition: *Ce héros réunit la fermeté et la justice.*

8) *Tenir à* signifie *être attaché à: Il tient à ses amis plus qu'à ses parents. Tenir de* signifie *avoir le même caractère, ressembler à: Cet enfant tient de son père pour les talents, et de sa mère pour la sensibilité.*

9) *Manquer de* signifie *avoir faute de: Ce pauvre homme manque de tout.* Devant l'infinitif il signifie *faillir, penser, être sur le point de: J'ai manqué de m'estropier. Manquer à* c'est ne pas faire ce qu'on doit à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose: *Vous avez manqué à votre père, au respect que vous deviez à vos juges.*

§. 98.

Un grand nombre de verbes sont transitifs en français, tandis qu'ils sont intransitifs en allemand. On aura soin en conséquence de les construire en français avec le régime direct, si toutefois ils présentent le sens qu'ils ont dans les exemples suivants.

Braver, affronter, trotzen. *Il affronte tous les périls. —*

Qu'importe à ma patrie, aux Romains que tu braves,
D'apprendre que César a de nouveaux esclaves?
Voltaire.

Assister, beistehen. *En assistant les malheureux, il faut ménager leur délicatesse.* Dans le sens de *être présent à, être spectateur de,* il est suivi du régime indirect: *J'ai assisté à cette représentation.*

Contredire, widersprechen. *Il contredit tout le monde, et ne souffre jamais qu'on le contredise.*

Croire, glauben. *Croyez ce que je vous dis.* Ce verbe est quelquefois précédé du pronom *en: Si l'on en croit ses parents, ce jeune homme est sans défauts.* Quand ce verbe signifie *être persuadé qu'une chose existe,* il est suivi du régime indirect: *Croire aux revenants. — Je ne crois pas à la guerre:* Il faut encore remarquer qu'on dit, *croire en Dieu, croire en Jésus-Christ, croire au Saint-Esprit.*

Egaler, gleichkommen. *Jamais votre père n'a égalé votre sagesse et votre courage.* Fénelon.

Féliciter, Glück wünschen. *Je l'ai félicité du gain de son procès.*

Demander, fragen, bitten. *Dites à Monsieur votre père qu'on le demande. Demander* a dans cet exemple le sens du verbe *appeler.* Dans le sens de *prier de donner, interroger,* il est accompagné du régime indirect de la personne et du régime direct de la chose. *Je lui demandai son adresse.*

Dissuader, abrathen. *Il voulait tenter la fortune, mais je l'en ai dissuadé.*

Frapper, auffallen. *Cet événement frappa tout le monde, mais il ne me surprit pas.*

Ecouter, zuhören. *N'écoutez pas cet homme, il vous tromperait.*

Flatter, schmeicheln. *Il flatte tous ceux dont il attend quelque grâce.*

Imiter, nachahmen. *N'imitez pas celui qui dit du mal des absents.*

Précéder, devancer, vorangehen. *Ceux qui l'ont précédé dans cette carrière lui ont tracé la route qu'il doit suivre.*

Prévenir, zuvorkommen. *L'ennemi avait formé le dessein de nous surpendre, mais nous l'avons prévenu.*

Passer, traverser, übersetzen. *Les soldats passèrent le fleuve à la nage.*

Remercier, danken. *Remercions Dieu du secours inespéré que nous en avons reçu. — J'ai remercié le roi.*

Rencontrer, begegnen. *Nous l'avons rencontré dans la rue. — J'ai rencontré des obstacles dans cette entreprise.*

Seconder, beistehen. *Pourquoi seconder un malhonnéte homme dans ses coupables desseins?*

Secourir, beistehen. *En secourant les malheureux, il ne fait qu'obéir à la voix de son coeur.*

Servir, dienen. *Qui sert les malheureux sert la Divinité. — Il a servi son Dieu, son roi et sa famille.* Dans le sens de *être utile à, tenir lieu de,* on dit *servir à quelqu'un de quelque chose: Il ne lui sert de rien de nous tromper. — Il leur servit de domestique.*

Suivre, folgen. *Suivez les traces de vos parents. — Je l'ai suivi de près.*

Se rappeler, sich erinnern. *Rappelez-vous les conseils que vous a donnés votre père:* Quand ce verbe n'est pas pronominal, il est quelquefois suivi du régime direct de la personne et du régime indirect de la chose: *Je l'ai rappelé à son devoir,* c'est-à-dire, *je l'ai ramené à son devoir.*

Rem. Se souvenir est au contraire suivi du régime *de: Souvenez-vous de moi, de ma misère.*

Joindre, zu (einem) kommen. *Qu'il prenne les devants, je le joindrai (je le rejoindrai) tout de suite.*

§. 99.

D'autres verbes sont suivis d'un régime indirect en français, tandis qu'on emploie le régime direct en allemand. Voici les principaux:

Avoir besoin de, nöthig haben. *J'ai besoin de bons conseils plutôt que d'argent.*

Profiter, benützen. *Pourquoi n'avez-vous pas profité de cette occasion?*

Survivre, überleben. *Ce vieillard eut le malheur de survivre à tous ses enfants.*

Hériter, erben. *Il a hérité d'une somme considérable.* Quand les deux régimes figurent dans la phrase, on emploie le régime direct de la chose et le régime indirect de la personne: *Est-il vrai que vous ayez hérité dix mille francs de votre cousin?*

Parler, sprechen, Ce verbe ne peut être suivi du régime direct que quand il s'agit d'une langue, d'un idiôme: *Il parle correctement le français et l'italien.* (1) — *Je n'ai jamais parlé un tel patois.* Au lieu de dire: *Je l'ai parlé, je n'ai rien parlé,* on dira donc: *Je lui ai parlé, je n'ai parlé de rien, je n'ai rien dit.*

Jouir, genießen. *S'il était berger, comme je l'étais naguère, il jouirait des plaisirs innocents de la campagne, et il en jouirait sans remords.* Fénelon.

Changer, wechseln. *Il a changé de logement. Ne voulez-vous pas changer d'habits?* Dans le sens de *modifier*, ändern, *échanger*, vertauschen, il est suivi du régime direct. *On a changé les réglements établis autrefois dans ce pensionnat. — Cet habit va mal, j'y ferai changer quelque chose. — J'ai changé mon épingle contre une bague.*

Se repentir, bereuen. *Il se repent sincèrement de toutes les fautes qu'il a commises.*

---

(1) On dit aussi familièrement: *parler politique, parler littérature, etc.*

§. 100.

1) On remarquera que quelques verbes français sont accompagnés du pronom *en*, et d'autres du pronom *le*, quand ils sont employés dans certaines significations: Ces pronoms, qui en sont alors inséparables, ne se rapportent à aucun mot exprimé. On dit *en user* dans le sens *d'agir à l'égard de quelqu'un: Vous en usez bien mal avec moi.* — *En imposer* se dit dans le sens de *tromper: Vous m'en avez imposé une fois, je ne vous croirai plus.*

2) *L'emporter* signifie *avoir le dessus, être supérieur à: Horace et Virgile l'emportent sur tous les poètes latins. Le céder* signifie *avoir le dessous, être inférieur à: Il ne le cède à personne pour la valeur.*

3) Dans tous ces exemples le pronom est inséparable du verbe, parce que celui-ci a le sens indiqué ci-dessus. Mais dans une autre signification l'emploi du pronom n'a pas lieu devant ces verbes, ou, si l'on en fait usage, il remplace toujours un substantif exprimé précédemment: *Usez de douceur, ou n'en usez pas, vous échouerez également. — Emportez ce livre, ou je l'emporterai moi-même.*

4) Les Allemands remarqueront encore que les verbes français ne peuvent avoir deux régimes directs de nature différente, comme on les trouve quelquefois dans leur langue. Il faut dans ce cas conserver le régime direct de la chose et employer le régime indirect de la personne. On dira donc: *C'est ce professeur qui a enseigné l'anglais à mes enfants*, et non *mes enfants*, comme on le dit en allemand. (1)

Thèmes sur l'emploi des régimes.

Sehr erfreut war ich über (de) den Empfang Ihres Briefes. Das Werk unseres Freundes, welches Sie erwähnen

(1) Remarquons encore, en terminant notre théorie du régime que la forme de l'attribut n'est autre que celle du régime direct: *Je le suis. — Que devient-il? — Qu'est-ce-que je serai demain?*

(faire mention de), und mir so dringend empfehlen, habe ich mit einem wahren Genuß gelesen. Der Verfasser war selbst vorige Woche hier. Ich habe ihn einige seiner schönsten Gedichte vorlesen hören, und habe ihn mehrere wiederholen lassen, so reizend fand ich sie. Ich habe sogar Leute sie loben gehört, die nichts weniger als seine Freunde sind, unter andern die zwei Brüder N., welche ich sie habe sehen lassen, indem ich ihnen den Namen des Verfassers zuerst verschwieg, der sie vielleicht ein anderes Urtheil hätte fällen (porter) lassen. Als ich sie damit (acc.) bekannt (inf.) machte, sah ich sie große Verwunderung ausdrücken. Diesem, für unsern Freund so schmeichelhaften Zeugniß kann ich noch das mehrerer Freunde unserer Literatur, die gute Kenner sind, beifügen. Sie stimmen alle über das große Verdienst des Dichters überein. Die Freude, welcher dieser glänzende Erfolg unserem Freunde verursachen wird, werden Sie, wie ich, genießen, ich bin es (gén.) überzeugt.

übereinstimmen, s'accorder, être d'accord.

Nähert Euch, meine Kinder, sagte Mithridates zu seinen Söhnen. Ich will Euch lieber von meinen Planen unterrichten und Rath (sans article) von Euch verlangen, als eine so schwierige Aufgabe allein vollbringen. Ich glaube, Ihr werdet mir nützlich sein können.

Ich gestehe, ich habe mich getäuscht (passé de l'inf.); ich glaubte die Römer leicht besiegen zu können, ich wagte es, sie anzugreifen, und wurde geschlagen. Es wäre zwar glorreich gewesen, für das Vaterland zu sterben, aber ich zog es vor, um es zu rächen, mein Leben zu erhalten. Ich floh also, aber ich werde jetzt nicht mehr zögern, diese Schmach zu tilgen; es verlangt mich wieder, mit unserem stolzen Feinde mich zu messen, und ich fordere von Euch, mich bei (dans) diesem Unternehmen zu unterstützen. Auch Ihr begehrt zu siegen, und habt erklärt, nicht eher ruhen zu wollen, bis (avant que) der letzte Römer aus unserem Lande vertrieben sein wird (subj.). Nicht hier aber gedenke (compter) ich, die Feinde zu bekämpfen, sondern (c'est) in Rom selbst, in jenem reichen Italien, das alle andern Länder unter sein Joch beugen (courber) zu wollen scheint. Dahin müssen wir ziehen, mit diesem kühnen Entschluß müssen wir einen Krieg beginnen,

tilgen, effacer. ziehen, marcher.

der, wenn mich nicht alle Zeichen täuschen, mit dem Untergang (ruine) unserer unversöhnlichen Feinde enden soll.

Ich wünsche Ihnen weniger Glück zu ihrem Sieg, schrieb Montausier an den Dauphin, als zu der Menschlichkeit, mit der Sie die Besiegten behandelt haben. Indem Sie allen Gefahren trotzten, haben Sie nur gethan, was auch Andere thaten, aber indem Sie den unglücklichen Einwohnern des feindlichen Landes beistanden (secourir), haben Sie (sich) ein größeres Verdienst erworben. — Die Meerenge von Gibraltar verbindet das mittelländische Meer mit dem atlantischen Ocean. — Hannibal verband den Muth mit der Klugheit. — Der Böse täuscht sich selbst, wenn er glaubt, er könne (inf.) die Geduld des Himmels immer mißbrauchen, weil sie ihn lange Zeit verschont hat. — Man kann von einem Menschen nicht fordern, daß er nie Fehler begehe (inf.), aber man kann von ihm verlangen, daß er die Erfahrung benütze, um neuen Verirrungen zuvorzukommen (prévenir). — Dieser junge Mensch hat eben ein schönes Landgut geerbt, welches seinen Vater hunderttausend Gulden gekostet hatte; es wäre indessen besser für ihn, wenn er seine Tugenden und seinen Verstand geerbt hätte, damit er seinem edlen Beispiele folgte. — Die Kaiserin Josephine konnte den Sturz Napoleons nicht überleben; es fehlte ihr an Seelenstärke, um dieses neue Unglück zu ertragen. Der Kaiser Alexander ließ es an der Achtung nicht fehlen, die ihr schöner Charakter verdiente; bei (dans) seinem Triumphe erinnerte er sich an sie, und besuchte sie auf dem Sterbebette. Sie dankte ihm für diesen edlen Zug, und bat ihn um seinen Schutz für diejenigen, die ihr theuer waren. Sie starb, ohne zu klagen (v. pron.); ihr langes Unglück hatte sie Geduld (art. déf.) gelehrt, und konnte über ihre Hingebung keinen Sieg davon tragen.

Glück wünschen, féliciter.
mittelländisch, Méditerranée.
es fehlen lassen, manquer.
die Achtung, les égards.
das Sterbebett, le lit de mort.
die Hingebung, la résignation.

Récapitulation.

Marius in den Sümpfen bei Minturnä (Minturnes).

Die Natur scheint sich mit Rom verschworen zu haben, um einen einzigen Menschen zu verderben. Vergebens suche

ich über das Meer zu setzen, es stößt mich zurück, und die Erde selbst weigert sich, mich zu tragen. Ich bitte die Nacht um ihren Schatten, aber ein Ungewitter bricht aus, Blitze leuchten, und verrathen (révéler) der Welt, daß Marius flieht. Der Himmel will, daß mein Elend dem erstaunlichen Glück gleichkomme, das ihm voranging; er will die Nachwelt eben so sehr mein gegenwärtiges Unglück als meine früheren Triumphe bewundern lassen.

Ich will nicht weiter gehen, ich will meine Macht nicht überleben; nicht erst heute trotze ich dem Tode. Soll ich die Götter um einen glorreicheren Tod bitten? Vierzig Jahre der (de) Kämpfe ersparen mir diese Sorge; ich bedarf seiner nicht, um unsterblich zu sein. Dadurch, daß ich fern von Rom sterbe, welchem ich so lange gedient habe, bestrafe ich es für (de) seinen Undank. Es hat mich als (seinen) Sohn verläugnet, ich räche mich, indem ich es der dringensten Gefahr preisgebe. Teutonen, Cimbern, Gallier! verbindet euch jetzt und lasset Rom meinen Tod bereuen (§. 87, 3, rem.); benützet meine Abwesenheit, um es anzugreifen, Niemand wird ihm beistehen (secourir) können, da mein Arm ihm fehlt.

Was sage ich? Wer steht mir für Sulla? Wird er meinen Tod nicht benützen, um sich der Herrschaft zu bemächtigen? Meine Verzweiflung käme seinem Stolz zu Hülfe, er würde den Göttern dafür danken. Sein treuester Freund könnte ihm nicht besser dienen. Nein, wie groß auch die Leiden sein mögen, von welchen uns der Tod befreit, so will ich die Welt lehren, daß ich Marius bin, indem ich es noch wage, zu leben; und sollte mich noch größeres Unglück treffen, so kann ich doch die Herrschaft meinem Feinde nicht abtreten. Ich will leben, so lange ich den Senat mein Urtheil nicht habe widerrufen hören, so lange ich den Sulla sein Verbrechen nicht habe büßen lassen. Ich will leben und meinem Schicksal (destinée) folgen; ich will versuchen, ob das Unglück standhafter ist, als ich selbst.

die Nachwelt, la postérité.
nicht erst heute, ce n'est pas d'aujourd'hui.
dadurch daß, en (*part. prés.*).
zu Hülfe kommen, seconder.
treffen, atteindre.

Emploi des modes et des temps.

Mode Indicatif.

§. 101.

1) L'emploi de ce mode dans la langue française offre peu de difficultés aux Allemands, parce qu'il repose à peu près sur les mêmes principes qui le règlent dans leur langue. Il y a cependant une remarque importante à faire, et qui mérite de leur part une attention toute particulière.

2) Nous employons l'indicatif avec *que*, et non, comme en allemand le subjonctif, après tous les verbes qui indiquent un acte de la pensée ou l'expression de la parole, comme *croire, penser, s'imaginer, se figurer, présumer, dire, répondre, mander, avouer, déclarer, écrire, répliquer, soutenir, prétendre*, etc.: *Il dit qu'il est malade.* — *Mentor nous dit qu'il avait été autrefois en Crète.* Fénelon. *Il me répondit qu'il venait du siége de Troie.* Fénelon. — *Savez-vous ou je suis? Vous croyez que c'est au faubourg St. Jacques. Point du tout.* Me. de Sévigné.

Emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel.

§. 102.

1) Ainsi que les Allemands, nous employons quelquefois le présent au lieu du Futur, pour rendre la diction plus animée: *Je suis de retour dans un moment.* Molière. — *Son procès se juge demain.* Académie. Il est bien entendu que, pour en faire usage, il faut qu'il s'agisse d'un temps prochain.

2) De même aussi nous employons très souvent le présent pour le passé, quand nous voulons peindre plus vivement, et pour ainsi dire mettre l'action passée sous les yeux: *Pendant qu'avec un air assuré le duc d'Enghien s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle attaque; leur effroyable décharge*

met les nôtres en fureur. On ne voit plus que carnage, le sang enivre le soldat, etc. Bossuet.

3) Une remarque essentielle à faire ici, c'est qu'après le passé des verbes qui indiquent un acte de la pensée ou l'expression de la parole, les Français emploient ordinairement l'imparfait au lieu du présent: *On m'a dit que vous ne pouviez vous tenir debout. — Me. de Coulanges m'a mandé que vous m'aimiez et que vous parliez de moi.* Me. de Sévigné.

Certains grammairiens blâment à la vérité l'emploi de ce temps pour indiquer le présent, mais comme nos classiques en fournissent de fréquents exemples, on ne peut le condamner absolument, et nous ajouterons qu'on ne s'exprime guère autrement dans la conversation.

Il faut pourtant ici faire une restriction importante, c'est que, lorsqu'on énonce une maxime, une vérité générale, et non un fait particulier, il faut employer le présent et non l'imparfait: *Louis XVIII disait que l'exactitude est la politesse des rois. — On a dit depuis longtemps que les extrêmes se touchent.* Ségur.

4) Les Français ont deux formes simples pour exprimer un passé: *l'imparfait* ou *relatif*, et le *défini*, tandis que les Allemands n'en ont qu'une seule. La distinction de ces deux temps est pour ces derniers une des plus grandes difficultés que leur offre notre langue, à en juger du moins par les fautes fréquentes que font encore dans leur emploi la plupart de ceux d'entre eux qui ont le plus soigneusement étudié la grammaire française. Et cependant, dans les cas essentiels, la distinction de ces deux temps est presque toujours facile à faire, et dans ceux où une nuance délicate existe seule entre eux, on peut ordinairement les substituer l'un à l'autre, sans qu'il en résulte d'autre inconvénient qu'une légère modification du sens. C'est surtout quand ils sont en rapport l'un avec l'autre qu'il est nécessaire de les distinguer, et voici le principe que nous poserons à cet égard.

a) L'imparfait marque une action ou un état, dont la durée a commencé et continue, sans que par lui-même il en indique le commencement ou le terme; le *défini* au contraire marque l'origine, le commencement d'une action ou d'un état de courte ou de longue durée, mais qui laisse entrevoir un terme; il sert de plus à indiquer le résultat. Partant de là, il est évident que l'imparfait doit répondre à la question, *qu'est-ce qui était déjà?* was war vorhanden? et le défini à la question *qu'est-ce qui arriva?* was geschah? et en effet, quand ces temps sont en rapport entre eux, on peut toujours les distinguer par ce moyen, non qu'on ne puisse souvent les substituer l'un à l'autre, et néanmoins s'exprimer correctement, mais le sens du verbe est toujours modifié par cette substitution.

b) Nous allons appliquer ce principe aux exemples suivants: *Je voulus méditer sur la douleur; la nuit était déjà avancée, le besoin du sommeil fatiguait ma paupière; je luttai quelque temps, enfin je fus obligé de céder, et je m'assoupis, mais dans cet intervalle je crus avoir un songe. Il me sembla voir dans un vaste portique une multitude d'hommes rassemblés; ils avaient tous quelque chose d'auguste et de grand. Je les regardais tous, quand une voix terrible et forte se fit entendre sous le portique: „Mortels, apprenez à souffrir!" Au même instant devant l'un je vis s'allumer des flammes, et il y posa la main. On apporta à un autre du poison; il but et fit une libation aux dieux. Le troisième était debout auprès d'une statue de la Liberté brisée; il tenait d'une main un livre, de l'autre il prit une épée, dont il regardait la pointe.* Thomas.

Qu'on examine tous ces verbes, et l'on se convaincra que chacun d'eux répond à l'une des questions citées plus haut: *était, fatiguait, avaient, regardais, était, tenait, regardait* répondent à la question *qu'est-ce qui était (déjà)? Voulus, luttai, fus, assoupis, crus, sembla, fit, vis, posa, apporta, but, fit, prit,* répondent à la ques-

tion *qu'est-ce qui arriva?* On pourrait à la vérité au lieu des définis *voulus, sembla*, employer les imparfaits *voulais, semblait*, si l'on voulait indiquer que l'action exprimée par ces verbes a déjà commencé, et continue; de même aux imparfaits *regardais, regardait*, on pourrait substituer le défini, si l'on voulait indiquer un commencement d'action, ce qui semblerait même plus naturel pour le dernier, car tel qu'il se lit dans le texte, il indique qu'avant de saisir l'épée, le troisième en considérait déjà la pointe. (1)

c) D'après ce qui précède, on concevra facilement que l'imparfait doit être le temps consacré au style descriptif, puisqu'il s'agit alors de peindre un état déjà existant: *La scène sur la terre n'était pas moins ravissante. Le jour bleuâtre et velouté de la lune descendait dans les intervalles des arbres, et poussait des gerbes de lumière jusque dans l'épaisseur des plus profondes ténèbres. La rivière, qui coulait à mes pieds, tour à tour se perdait dans les bois, tour à tour reparaissait toute brillante des constellations de la nuit, qu'elle répétait dans son sein. Dans une vaste prairie, de l'autre côté de cette rivière, la clarté de la lune dormait sans mouvement sur les gazons. — Au loin, par intervalles, on entendait les roulements solennels de la cataracte de Niagara, qui, dans le calme de la nuit, se prolongeaient de désert en désert, et expiraient à travers les forêts solitaires.* Châteaubriand.

(1) Dans son manuscrit de Télémaque, Fénelon avait d'abord écrit cette phrase: *Pendant qu'il me parlait ainsi, je l'arrosais de mes larmes, sans lui répondre.* Les deux actions étant simultanées, sans indication de commencement d'action pour l'une ou pour l'autre, l'emploi des deux imparfaits était indispensable. Plus tard, l'auteur ayant substitué à la première proposition *pendant qu'il me parlait ainsi*, cette autre, *quand il eut cessé de parler*, oublia de substituer dans la seconde proposition le défini à l'imparfait, qui ne pouvait plus subsister après cette modification. La distraction est si évidente, que malgré tout le respect dû à Fénelon, aucun des nombreux éditeurs ne l'a copiée, tous ont employé le défini, parce que dans cette seconde version, il s'agit d'une action dont on indique le commencement.

Aucun de ces imparfaits ne pourrait être remplacé par un défini, car l'esprit n'entrevoit ici ni commencement ni fin d'action.

d) A la vérité au lieu de dire: *Ce jour là le ciel était serein, l'air était doux, les oiseaux chantaient sous le feuillage*, ou pourrait dire aussi: *Ce jour là le ciel fut serein, l'air fut doux, les oiseaux chantèrent sous le feuillage;* mais, en employant ce défini, j'indiquerais le résultat de toute la journée, tandis que l'emploi de l'imparfait laisse supposer la possibilité d'un changement, d'une interruption, d'un incident quelconque; aussi dirait-on très bien: *Ce jour là le ciel était serein, seulement vers le soir il se couvrit de nuages*, etc.

e) S'agit-il d'indiquer un état ou des actions dont la répétition habituelle constitue une manière d'être ordinaire, on conçoit que l'imparfait est seul propre à les exprimer: *Dans ma jeunesse j'étais toujours gai et content, je travaillais avec ardeur, je me reposais avec délices, je jouissais de tout, je n'avais aucun souci, en un mot j'étais heureux.*

Mais si l'on voulait remonter à l'origine de cet état, le défini reprendrait ses droits: *Depuis ce moment je fus toujours gai et content, je travaillai avec ardeur*, etc.

f) On peut à la vérité faire usage de l'imparfait après le mot *depuis*, et exprimer conséquemment le commencement d'une durée au moyen de cet invariable, mais l'emploi même de ce temps donne à entendre que l'action ou l'état qu'il exprime doit être tôt ou tard interrompu ou modifié par un défini, dont l'action sera présentée comme l'événement principal, tandis que celle qu'exprime l'imparfait, ne présentera guère qu'une circonstance accessoire. En voici un exemple: *Depuis ce moment je vivais heureux, quand un malheur vint me plonger dans l'affliction.* On pourrait même terminer la phrase après l'imparfait, sans exprimer immédiatement ce défini, mais il n'en resterait pas moins tacitement dans le sens même de l'imparfait, et tôt ou tard

il faudrait qu'il vînt interrompre ou modifier l'état ou l'action exprimée par ce dernier.

g) On dit également bien:

Alexandre était un grand capitaine.

Alexandre fut un grand capitaine.

Louis XIV avait de grandes qualités et de grands défauts.

Louis XIV eut de grandes qualités et de grands défauts.

Dans ces sortes de phrases il semble surtout que le défini serve à tirer une conséquence, à énoncer un jugement, jugement appuyé dans ces exemples sur ce qu'on sait des actions de ces deux monarques; aussi ne dirait-on pas bien, s'il n'était question que du physique; *Il eut le nez aquilin, il fut d'une taille moyenne*; on ferait alors usage de l'imparfait.

h) C'est une erreur grave de s'imaginer que le passé défini ne peut exprimer une durée, et qu'il ne s'emploie que pour indiquer des actions successives et passagères, ainsi que le prétendent quelques grammairiens; c'est au contraire le temps dont il faut faire usage pour exprimer une durée non interrompue, quand il y a dans la phrase quelque adverbe de temps ou en général une locution quelconque ayant rapport au temps, à une durée continue: En conséquence on dira: *De retour de ses campagnes il fut longtemps malade, il languit pendant des années entières. — Mon oncle passa toute sa vie à Paris.* On ne saurait dire: *Il était longtemps malade, il languissait des années entières*, à moins qu'on ne veuille faire entendre qu'il se rétablit de temps en temps, et retomba ensuite malade, en un mot à moins qu'on ne veuille indiquer plusieurs alternatives de santé et de maladie. Quant au dernier exemple: *Mon oncle passa toute sa vie à Paris*, il serait impossible de substituer l'imparfait au défini, parce que la locution *toute sa vie* exclut évidemment toute idée d'interruption, de répétition.

i) Quand il y a simultanéité entre les actions de deux verbes, on les met tous deux à l'imparfait, si, n'ayant égard qu'à la durée, on n'indique pas le commencement de l'état ou de l'action: *Il jouait pendant que j'écrivais. — Vous dîniez pendant que ces Messieurs se promenaient.* Il n'y a rien dans ces verbes qui annonce que l'une des actions ait précédé l'autre. Au contraire on dira: *Je dormais quand il entra. — Je le surpris pendant qu'il écrivait.* L'action exprimée ici par le défini commence, tandis que celle qu'exprime l'imparfait continue, ou est interrompue par la première.

j) Dans les propositions principales absolues, où il n'y a pas deux rapports de temps, on fait usage du défini: *Je tombai malade l'année dernière. — L'hiver se passa sans apporter de changement à ma situation.*

En disant *l'hiver se passait sans apporter de changement dans ma situation*, je ferais entendre par là que l'hiver ne se passa pas entièrement sans apporter de changement dans ma situation, qu'il arriva un accident quelconque, qui modifia l'état des choses. C'est ainsi qu'on dira: *L'hiver se passait ainsi, lorsque je reçus une lettre de mon vieil ami.* On pourrait même isoler les deux propositions et dire: *L'hiver se passait ainsi. Tout-à-coup j'appris*, etc.

k) Il y a pourtant un cas où l'on peut dire absolument, *l'hiver se passait ainsi*, c'est celui où le singulier serait pris pour le pluriel, ce qui aurait lieu si l'on voulait indiquer ce qui se faisait ordinairement chaque hiver: *On lisait, on étudiait, on faisait de la musique, et l'hiver se passait ainsi.*

5) Après la conjonction *si*, marquant la condition, on emploie l'imparfait au lieu du conditionnel, et l'antérieur au lieu du conditionnel passé: *Si quelque fête champêtre rassemblait les habitants du lieu, j'y serais des premiers avec ma troupe.* J. J. Rousseau. — *Si les Titans avaient chassé du ciel Jupiter, les poètes auraient chanté les Titans.* Voltaire.

Rem. Le conditionnel, qui figure après *si* dans les vers suivants de Racine, n'est pas en contradiction avec ce principe, il y a ellipse du verbe *croire*. En le rétablissant, on comprendra l'emploi du conditionnel, qui paraît un peu étrange à la première lecture:

Frappe, ou si tu me crois indigne de tes coups,
Si ta haine m'envie un supplice trop doux,
Ou, si d'un sang trop vil ta main serait trempée,
Au défaut de ton bras, prête-moi ton épée.

C'est-à-dire: *Si en me frappant, tu croyais que ta main serait trempée d'un sang trop vil.* C'est, il faut l'avouer, une des ellipses les plus hardies que se soient permises nos écrivains.

6) Au lieu de l'antérieur (plus-que-parfait), on peut après *si* faire usage du second conditionnel passé; l'expression n'en est que plus élégante: *Si le sombre empire de Pluton se fût entr'ouvert, je n'aurais pas été saisi, je l'avoue, d'une plus grande horreur.* Fénelon.

Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers. Boileau.

7) Quand la conjonction *si*, ob, exprime le doute et non la condition, elle précède le conditionnel, si l'on veut exprimer un futur relativement au premier verbe: *Ne sachant si ces livres vous conviendraient, je n'ai pas voulu prendre sur moi de vous les acheter.*

8) Pour donner plus de mouvement et de vivacité au discours, on emploie quelquefois l'imparfait au lieu du conditionnel passé: *Il tombait, si je ne l'eusse retenu.* —

Si j'avais dit un mot, il se donnait la mort.
Voltaire.

9) Après la conjonction *si*, exprimant la condition, on ne peut faire usage du futur, on le remplace par le présent de l'indicatif:

Si l'on vous trouve ici, vous gâterez l'affaire.
Regnard.

Mais de même qu'on l'a vu plus haut pour le conditionnel, cette conjonction peut précéder le futur, quand elle exprime le doute, et non la condition: *Je ne sais si votre espoir se réalisera. — Pourriez-vous me dire si le roi reviendra demain? — Le peuple ne sait pas s'il*

ne retirera point quelque utilité de l'emploi qu'on fera de l'argent qu'on lui demande. Montesquieu.

10) Quand après *si*, wenn, les Allemands font usage du passé simple de l'indicatif, nous employons ordinairement le défini. Wenn ich mich bei dieser Gelegenheit täuschen ließ, wenn ich zu leichtgläubig war, so ist meine Schuld wohl verzeihlich. *Si dans cette occasion je me laissai tromper, si je fus trop crédule ma faute est bien pardonnable.*

11) Quant à la différence qui existe entre l'emploi du passé défini et celui du passé indéfini, elle est facile à distinguer. On emploie le défini quand il est question d'une époque entièrement écoulée, et l'indéfini quand il s'agit d'une époque dans laquelle on se trouve encore. On dira donc avec le défini: *Cet événement se passa hier, la semaine dernière, l'année passée, dans le siècle dernier*, et avec l'indéfini: *Cet événement s'est passé aujourd'hui, cette semaine, au commencement de cette année, dans le courant de ce siècle*, etc. A la vérité on peut souvent sans inconvénient substituer le passé indéfini au passé défini, mais bien rarement celui-ci à celui-là. (1)

12) Dans la narration d'un fait historique on fait habituellement usage du passé défini et non de l'indéfini: *Le prince Edouard dans cette journée ne perdit pas*

---

(1) Pour pouvoir employer le passé défini au lieu de l'indéfini, il suffit que le temps soit entièrement écoulé, qu'il soit question d'une époque dans laquelle on ne se trouve plus. Ainsi quoiqu'il ne se soit pas passé une nuit entre l'événement et le moment du récit, comme l'exigent quelques grammairiens, Racine ne craint pas de dire: *Le flot qui l'apporta recule épouvanté.*

Corneille dit également dans les mêmes conditions:

Nous n'étions que cinq cents, mais par un prompt renfort,
Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port.

Il y a même, comme le fait observer un grammairien moderne, des cas où l'on ne peut faire usage d'un autre temps, et il cite cette phrase: *Ce matin nous nous sommes rendus chez le ministre; il n'y était pas, nous résolûmes de l'attendre.*

soixante hommes. Voltaire. — *L'empereur mit pied à terre auprès du banc sur lequel j'étais placé.* Salvandy. — *Alger se rendit le 5. Juillet 1830.*

13) En général, quand il est question de choses arrivées dans une époque indéterminée, on emploie indifféremment le passé défini ou le passé indéfini: *C'est Boileau qui, le premier, enseigna l'art de parler toujours convenablement.* Voltaire. — *Quelques animaux nous ont enseigné à bâtir des maisons.* Académie.

14) Dans le style familier on emploie quelquefois le passé indéfini pour indiquer un futur très prochain: *Attendez un peu, j'ai fini dans un moment*, c'est-à-dire, *j'aurai fini.*

15) L'antérieur ou plus-que-parfait marque un temps passé avant un autre également passé. Il correspond à l'imparfait: *Quand j'avais tué quelque oiseau pour ma nourriture, il fallait que je me traînasse sur la terre pour aller ramasser ma proie.* Fénelon.

16) Le passé antérieur défini ne peut être employé qu'avec une locution marquant un rapport de temps, comme *quand, lorsque, aussitôt que, bientôt, en un moment, à peine.* Il correspond au défini: A *peine Calypso eut-elle prononcé ces paroles qu'elle s'en repentit.* — *Quand j'eus terminé mon ouvrage. je me mis en route.* — *J'eus fini en un moment.* Il diffère du temps précédent en ce qu'il indique un cas particulier, tandis que l'antérieur désigne plutôt ce qui se passait habituellement.

17) On emploie les verbes *venir de* et *aller* devant l'infinitif, le premier pour exprimer un passé, le second pour exprimer un futur tous deux très rapprochés du présent; en conséquence, *je viens de lire, je venais de lire* signifient, *il n'y a qu'un moment que j'ai lu, il n'y avait qu'un moment que j'avais lu.* Au contraire *je vais lire, j'allais lire*, signifient *je lirai tout de suite, j'étais sur le point de lire.* Cette manière d'exprimer un passé et un futur est d'un fréquent usage en

français. Ajoutons que les verbes *aller* et *venir* ne sont guère usités ainsi qu'au présent et à l'imparfait.

18) Quant aux futurs et aux conditionnels, leur emploi, aux différences près que nous avons signalées, est le même dans les deux langues. On remarquera seulement qu'on rend souvent par un futur français les locutions allemandes, ich will, ich soll devant un infinitif: ich will morgen abreisen, *je partirai demain.* — Sie sollen sehen, *vous verrez.*

19) Quant aux locutions allemandes, ich wollte, ich wünschte, ich sollte, etc., il faut bien examiner si elles indiquent un passé ou non. Dans le premier cas, on les rend par l'imparfait ou le défini, dans le second, par un conditionnel: Ich wünschte auszugehen, allein man erlaubte es mir nicht. — *Je voulus, je voulais sortir, mais on ne me le permit pas.* — Ich wünschte auszugehen, erlauben Sie es mir. *Je voudrais sortir, me le permettez-vous?*

20) Les deux conditionnels passés s'emploient l'un pour l'autre, et n'offrent pas de différence sensible pour le sens. On remarquera seulement que le premier est plus souvent usité dans le style familier, et le second dans le style soutenu: *J'aurais été vous voir, si le temps l'avait permis. — O Fabricius! qu'eût pensé votre grande âme, si, pour votre malheur, rappelé à la vie, vous eussiez vu la face pompeuse de cette Rome sauvée par votre bras?* J. J. Rousseau.

21) Le conditionnel du verbe *savoir* pris négativement s'emploie dans le sens du présent de l'indicatif du verbe *pouvoir*, et remplace par conséquent *je ne puis (pas), je ne peux (pas)*, mais il faut se garder dans ce cas d'y ajouter la négation *pas*, car on exprimerait alors le conditionnel du verbe *savoir*: *Ne saurais-tu trouver quelque moyen pour me tirer d'embarras?* Molière. — *Je ne saurais me contenter de vos raisons.*

22) L'impératif exprime non seulement que l'action doit se faire, mais encore qu'elle est voulue par celui

qui parle; aussi les inférieurs et même les égaux entre lesquels il ne règne pas une grande familiarité ont-ils souvent soin de l'adoucir au moyen des locutions *daignez, veuillez, ayez la bonté,* etc.: *Veuillez l'entendre avant de la condamner.* —

Daignez à mon amour accorder cette grâce.
Racine.

Rem. Quand on se commande à soi-même, on emploie indifféremment la seconde personne du singulier ou la première du pluriel:

Octave, n'attends plus les coups d'un nouveau Brute,
Meurs et dérobe-lui la gloire de ta chute. Corneille.
Vivons, tant que ce bras, pour victoire dernière,
N'aura pas à Sylla fait mordre la poussière. Arnault.

23) On emploie souvent l'impératif du verbe *aller* avec la négation devant un verbe à l'infinitif, quand on veut fortifier le sens impératif de ce dernier verbe, mais cette locution n'est en usage qu'avec la négation. Elle répond aux mots allemands ja nicht: *N'allez pas vous imaginer que je serai votre dupe.*

24) Au lieu de l'impératif, on se sert quelquefois du futur, sans que pour cela le commandement perde de son énergie; il semble au contraire que le sens impératif en soit encore fortifié: *Vous ferez ce que je vous ai ordonné, et vous vous dispenserez de toute observation.— Tu ne tueras point, tu ne déroberas point.*

Thèmes sur l'emploi des modes et des temps de l'indicatif, du conditionnel et de l'impératif.

Rousseau schrieb ein Buch, das nie ein Vorbild hatte und niemals Nachahmer finden wird. — Diesen Morgen sehr früh ging ich zum Herrn D., und indem ich die Treppe hinauf stieg, begegnete ich ihm, als er (qui) herunter kam: Kommen Sie zu mir, um mit mir zu frühstücken? sagte er zu mir. Nein, antwortete ich, ich wollte nur einige Worte

das Vorbild, l'exemple. sehr früh, de fort bonne heure.
besuchen, aller voir (venir voir).

mit Ihnen sprechen, aber ich werde es thun, während ich Sie begleite. — Wenn der Schönheit der Preis gebührte und nicht der Kraft, so wäre der Pfau der König der Vögel. — Wenn Heinrich der Vierte zwanzig Jahre länger gelebt hätte, so wäre ohne Zweifel das politische System in Europa verändert worden. — Wenn der Sieg dem Alexander Alles gab, so muß man auch anerkennen, daß er Alles that, um den Sieg zu erringen (remporter). — Wie viele wahre Arme gibt es, die man zurückstößt, wie wenn sie es nicht wären. — Wenn die Erde härter wäre, so könnte der Mensch sie nicht bebauen, wenn sie weicher wäre, so könnte sie ihn nicht tragen. — Ich werde Sie morgen besuchen, wenn es mir mein Zustand erlauben wird, aber ich weiß noch nicht, ob ich den ganzen Abend bei Ihnen zubringen werde. — Gestern war man noch ungewiß, ob das Fest stattfinden würde (avoir lieu), heute zweifelt man nicht mehr daran (en).

gebühren, appartenir. länger, de plus.

Wenn Cäsar nicht ermordet worden wäre, so hätte er eben so wohl als Augustus die Römer an seine Herrschaft gewöhnt und hätte größere Dinge verrichtet als dieser. — Nach dem Tod der Frau von la Sablière, welche (den) damals hülflosen Lafontaine zu sich genommen hatte, (recueillir chez) suchte ihn Frau von Herwart auf: Ich habe, sagte sie zu ihm, so eben das Unglück erfahren, welches Ihnen begegnet ist. Sie werden jetzt ohne Zufluchtsort sein; ich komme, Ihnen vorzuschlagen, Ihren Aufenthalt bei mir zu nehmen. Das wollte ich eben thun, antwortete er ganz treuherzig. — Geruhet (daignez), mich anzuhören, mein königlicher Herr! bevor Ihr mich verdammet, sagte Anna von Boleyn (Boulen) zu Heinrich dem Achten; lasset bei (dans) meinem Prozeß die Gesetze der Gerechtigkeit beobachten; duldet nicht, daß meine Ankläger zugleich meine Richter seien; indessen, was auch geschehen mag, so glaubet ja nicht, daß ich jemals eine Schuld bekennen werde, die ich nicht begangen habe; ich kann große Opfer bringen, aber ich kann meine Tochter und mich durch eine Lüge nicht entehren. Schmeichelt Euch ja nicht mit (de)

hülflos, sans ressource.
aufsuchen, aller trouver.
seinen Aufenthalt nehmen, s'établir.
Opfer bringen, faire des sacrifices.

dieser unwürdigen Hoffnung. Wenn ich etwa verurtheilt werde, so wird mich meine Unschuld trösten, und ich werde (zu) Gott beten, Euch und meinen Feinden dieses Verbrechen zu vergeben.

Neun Tage lang standen beide Heere einander auf Musketenschußweite im Gesichte, als der Graf Terzky mit einem Trompeter vor dem Lager der Alliirten erschien, den General von Arnheim zu einer Conferenz einzuladen. Er sagte, Wallenstein sei gekommen, mit Schweden einen ewigen Frieden zu schließen, und wolle jedem Genugthuung verschaffen; Alles dies stehe in seiner Macht, und wenn man in Wien Anstand nehmen sollte, es zu bestätigen, so wollte er sich mit (dat.) den Schweden vereinigen. — Plato sagte, die Hoffnung sei der Traum eines wachenden Menschen. — Man weiß, was Galilei zu leiden hatte, weil er behauptete, die Erde drehe (sich) um die Sonne. — Entschuldigen Sie mich doch bei Ihrem Herrn Schwager; er schrieb mir im Anfang dieses Monats einen Brief, den (dat.) ich noch nicht beantwortet habe. — Lasse Dich, o Fürst! durch Schmeicheleien und Ehrfurchtsbezeigungen ja nicht täuschen. Man wird dir bald sagen, du seist allmächtig, man wird dir wiederholen, du seist von deinem Volke angebetet. Höre: Als Nero seinen Bruder vergiftet hatte, sagte man ihm, er habe Rom gerettet; als er seine Frau hatte erwürgen lassen, so pries man seine Gerechtigkeitsliebe; als er seine eigene Mutter ermordet hatte, so küßte man seine mörderische Hand, und eilte in die Tempel den Göttern (zu) danken.

neun Tage lang, depuis neuf jours.
einander im Gesichte, en face l'une de l'autre.
auf Musketenschußweite, à une portée de mousquet.
Genugthuung verschaffen, satisfaire (acc.).
stehen, être.
Anstand nehmen, hésiter.
wachend, éveillé.

Ein Mann hatte einen trefflichen Bogen von Ebenholz, mit dem er sehr weit und sicher schoß, und den er ungemein werth hielt. Einst aber, als er ihn aufmerksam betrachtete, sprach er: Ein wenig zu plump bist du doch. Schade, doch

das Ebenholz, le bois d'ébène, l'ébène, m.
ungemein werth halten, attacher le plus grand prix à.
Schade, c'est dommage.

dem ist abzuhelfen; ich will hingehen, und von dem besten Künstler Bilder in den Bogen schnitzen lassen.

Er ging hin, und der Künstler schnitzte eine ganze Jagd auf den Bogen; und was hätte sich besser auf einen Bogen geschickt, als eine Jagd?

Der Mann war voll Freude. „Du verdientest diese Zierathen, mein lieber Bogen!" rief er aus. Indessen will er ihn versuchen; er (il le) spannt und der Bogen bricht.

dem ist abzuhelfen, on peut y remédier.
schnitzen, tailler.
sich schicken, convenir.
zerbrechen, se rompre.

Ein Rabe trug ein Stück vergiftetes Fleisch, das der erzürnte Gärtner für die Katzen seines Nachbars bestimmt hatte, in seinen Klauen (serre) fort. Eben wollte er es auf einer alten Eiche verzehren, als sich ein Fuchs herbeischlich, und ihm zurief: Sei (mir) gesegnet, Vogel Jupiters. — Für wen siehst du mich an? fragte ihn der Rabe. — Für wen ich dich ansehe? erwiderte der Fuchs. Bist du denn nicht der rüstige Adler, der täglich von der Rechten des Zeus auf diese Eiche herabkömmt, mich armes Thier zu (pour) speisen; warum verstellst du dich? Sehe ich denn nicht in deiner siegreichen Kralle die erflehte Gabe, die mir dein Gott durch dich zuzusenden fortfährt? Der Rabe erstaunte und freute sich innig, für einen Adler gehalten zu werden. Ich will, dachte er, den Fuchs nicht aus seinem Irrthum bringen (tirer). Großmüthig-dumm ließ er (ihm) seinen Raub herabfallen, und flog stolz davon, Der Fuchs fing das Fleisch lachend auf, und verzehrte es mit boshafter Freude. Doch bald verkehrte sich die Freude in Schmerz; das Gift fing an zu wirken, und der Fuchs kam um.

rüstig, vigoureux.
sich verstellen, dissimuler.
innig, vivement.
ansehen, halten, prendre.
großmüthig-dumm, dans sa sotte générosité.
auffangen, saisir.
davonfliegen, s'envoler.

Alexander hielt (faire) seinen Einzug in Babylon mit einem Glanze, welcher Alles übertraf, was die Welt jemals gesehen hatte. Um seinen Namen berühmter, als den des Bacchus zu machen, drang er in Indien ein; aber derjenige, den weder Wüsten, noch Flüsse, noch Berge hatten zurückhal-

ten können, wurde genöthigt, seinen Soldaten nachzugeben, die ihn um Ruhe baten; er führte sein Heer auf (par) einem andern Wege zurück, und bezwang alle Völker, auf die er auf (dans) seinem Rückzuge stieß.

Er kam nach Babylon zurück, nicht wie ein Eroberer, sondern wie ein Gott gefürchtet und verehrt; aber dieses Reich, das er erobert hatte, dauerte nicht viel länger als sein Leben, welches kurz war: in einem Alter von drei und dreißig Jahren starb er, ohne die Zeit gehabt zu haben, seine Angelegenheiten zu ordnen.

Aber das Unglücklichste für sein Haus und für sein Reich war, daß er Feldherren zurückließ, die (dat.) er gelehrt hatte, nur für den Krieg zu leben. Er sah voraus, zu welchen Gräuelscenen sie sich würden hinreißen lassen, wenn er einmal nicht mehr auf der Welt sein würde, und aus Furcht, daß man (ne) ihm widersprechen möchte, wagte er es nicht, seinen Nachfolger und den Vormund seiner Kinder zu bestimmen. Er sagte nur voraus, seine Freunde würden sein Leichenbegängniß (pl.) durch blutige Schlachten feiern. Sein Reich wurde vertheilt, sein ganzes Haus wurde vernichtet, und Macedonien, das alte Besitzthum seiner Vorfahren, fiel einer andern Familie zu.

Wenn er ruhig in Macedonien geblieben wäre, so hätte die Größe seines Reiches seine Feldherren nicht versucht, und er hätte seinen Kindern das Reich ihrer Väter hinterlassen können; weil er aber zu mächtig gewesen war, wurde er die Ursache des Untergangs der Seinigen. Das war die glorreiche Frucht so vieler Eroberungen.

stoßen auf, rencontrer (acc.). zufallen, échoir en partage.
in einem Alter, à l'âge.

Emploi du subjonctif.

Premier Cours.

§. 103.

Le subjonctif est un mode qui dépend toujours du verbe d'une proposition principale. (Même quand il est sous la dépendance immédiate d'une conjonction qui l'exige, c'est encore le verbe d'une proposition principale qui en détermine le temps.)

On emploie le subjonctif:

1) Après tous les verbes et toutes les locutions qui expriment la *volonté*, et tout ce qui se rattache à l'idée de la volonté, comme *le désir*, *l'intention*, *la permission*, *la prière*, etc.: *Je consens que mes ouvrages meurent, mais je veux que vous viviez.* D'Alembert. — *Il souffrait que je lui disse la vérité.* Fénelon. — (*L'usage s'opposait à ce que le Grand-Seigneur commandât en personne son armée.* Ségur. — *Je supplie qu'on me permette de détourner les yeux des horreurs des guerres de Marius et de Sylla.* Montesquieu. — *Auguste recommanda par son testament qu'on ne cherchât point à étendre l'empire par de nouvelles guerres.* Montesquieu. — *Mon dessein est que vous puissiez vous reposer un jour.*)

Rem. Les Allemands remarqueront qu'après un verbe qui indique la volonté, nous ne traduisons pas le verbe sollen, qui le suit fréquemment dans leur langue. On rendra donc ich befehle, daß er hinausgehen soll, par *j'ordonne qu'il sorte.*

2) Après les verbes qui expriment un doute: *Je doute que la richesse puisse donner le bonheur.*

3) Après les verbes et les locutions qui réveillent une idée de sentiment, qui expriment un mouvement de l'âme, comme *regretter*, *être fâché*, *se féliciter*, *être charmé*, *s'affliger*, *craindre*, *avoir peur*, *avoir honte*, etc.: *J'ai si peur que vous ne me souhaitiez la bonne année le premier, que je me dépêche de vous faire mon compliment.* Me. de Simiane. — *Il fut ravi que je voulusse passer ma vie auprès de lui.* Fénelon. — (*Je suis très fâché, Monsieur, que vous ayez connu le prix de la santé par la maladie.* Voltaire. — *Je crois que ce qui perdit surtout Pompée fut la honte de penser qu'en élevant César, comme il l'avait fait, il eût manqué de prévoyance.* Montesquieu.)

Rem. Après les verbes qui marquent la crainte, nous ne traduisons pas d'ordinaire le verbe allemand mögen: Ich fürchte, dieß möchte schlimme Folgen haben. *Je crains, (je tremble) que cela n'ait des suites fâcheuses.*

4) Après les verbes employés interrogativement: *Croyez-vous que je ne sois point fâché d'avoir obligation au plus grand ennemi de la France?* Fénelon. — *Pense-t-il qu'on fasse cela pour lui?*

5) Après les verbes employés négativement: *Je ne vois pas que depuis Romulus jusqu'à César aucun Romain ait été mis au nombre des divinités publiques.* Montesquieu. — *Je ne crois pas que vous ayez tort, mais je ne puis affirmer que vous ayez raison.*

6) Après les verbes impersonnels et les adjectifs précédés de la locution impersonnelle *il est*, *il était*, *il serait*, etc.: *Il fallait que cette révolution arrivât à Venise, pour que ce gouvernement impénétrable n'eût plus de mystères.* Daru. — *Il faut que tu m'appartiennes.* Me. Cottin. — *Il convient que vous cédiez à votre aîné.* — *Il importe que vous gardiez ce secret.* — *Il est rare qu'un coeur droit ne soit pas un coeur élevé.* Marmontel. — *Il est impossible que nous croyions que les nègres soient des hommes, parce que si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas même des chrétiens.* Montesquieu. — *Il était bien difficile que César pût défendre sa vie.* Montesquieu. — *Il semble qu'on n'écrive plus qu'en énigmes.* Voltaire.

7) Après un superlatif relatif et ordinairement aussi après *le seul*, *l'unique*, *le premier* et *le dernier*. Dans ce cas le subjonctif n'est pas précédé de la conjonction *que*, mais d'un pronom relatif: *Nerva adopta Trajan, le prince le plus accompli dont l'histoire ait jamais parlé.* Montesquieu. — *Lépide était le plus méchant citoyen qui fût dans la république.* Montesquieu. — *Il est remarquable que l'espèce humaine est la seule dont les*

petits soient élevés à force de coups. Bern. de St. Pierre.

Le présent est l'unique bien
Dont l'homme soit vraiment le maître.
J. J. Rousseau.

Néron est le premier empereur qui ait persécuté l'Eglise. Bossuet. — *C'est une des dernières épîtres que St. Paul ait écrites.* Trévoux. —

Il en est de même après *peu* suivi d'un pronom relatif: *Il est peu d'écrivains pour qui l'on n'ait eu à rougir.* Thomas.

8) Après les locutions extensives *quel que, quelque ... que, si ... que, qui que, qui que ce soit, quoi que, quoi que ce soit*: *Un ami de la justice, quelque preuve qu'il croie avoir, ne condamne pas un homme sans l'entendre.* Rousseau. — *Quelle que soit la barrière qui me sépare de mon ami, je le reverrai.* X. de Maistre. — *Quoi qu'il en soit, je serai vrai.* Rousseau. — *Si heureux qu'on puisse être, on n'a pas toutes ses aises dans ce monde.* Lamotte.

9) Après les conjonctions suivantes, *afin que, à moins que*, wofern nicht, *avant que, au cas que, bien que*, obgleich, *de peur que, de crainte que, en cas que, jusqu'à ce que, encore que*, obgleich, *si tant est que*, wenn wirklich, *loin que, non que, non pas que, pour que*, damit, als daß, *pourvu que*, wenn nur, *pour peu que*, wenn nur im Geringsten, *quoique, sans que, soit que, sinon que, supposé que*, et *ou que* mis pour *soit que*. On remarquera que de toutes ces conjonctions *quoique* est la seule où *que* fasse corps avec le mot qui le précède. *Loin que j'aie reproché à Voiture d'avoir mis de l'esprit dans ses lettres, j'ai trouvé qu'il n'en avait pas assez, quoiqu'il le cherchât toujours.* Voltaire. — *Oui, je vous injurierai, jusqu'à ce que je vous aie guéri de votre paresse.* Voltaire. — *Encore qu'il fût amolli par les délices, il ne laissait pas d'avoir quelques sentiments d'humanité.* Fénelon. — *Bien que la carrière de*

l'instituteur primaire soit sans éclat, ses travaux intéressent la société tout entière. Guizot. — *Avant que les enfants soient en âge d'aller à l'école, ils contractent de nombreuses habitudes, qui influent beaucoup sur leurs dispositions et leur caractère* Degérando. — *Je serai content, pourvu que mes yeux, avant de se fermer à la lumière, aient vu le petit-fils de mon maître.* Fénelon. — *César avait nommé des magistrats, afin qu'il eût des gens à lui.* Montesquieu.

Thèmes sur l'emploi du subjonctif.

Columbus an den König von Spanien.

Ich übergebe diese Papiere dem Diego Mendez, damit Eure Majestät erfahre, welche reiche Goldminen ich in Veragua entdeckt habe. Es wäre zu wünschen gewesen, daß ich meinen Bruder am Flusse Berlin zurückgelassen hätte, aber das Schicksal hat nicht erlaubt, daß ich diesen Plan ausführte. Es genügt mir indessen, daß Eure Majestät den Ruhm und die Vortheile des Ganzen einernten (sing.) und daß die ersten Niederlassungen von Jemand gemacht werden, der glücklicher sei (v. §. 104, 13), als der arme Columbus. Im Fall Mendez nach Spanien gelangen kann, so zweifle ich nicht, daß Eure Majestät mit Freude (ne) vernehmen wird, daß ich hier eine Welt entdeckt habe, die größte, die die Einbildungskraft sich vorstellen mag, oder die der Geiz jemals gewünscht hat.

Aber ich glaube nicht, daß das Papier oder die Sprache irgend eines Sterblichen die Leiden meines Körpers und meiner Seele zu beschreiben im Stande sind; unmöglich ist es, daß eine Feder das Elend und die Gefahren meines Sohnes, meines Bruders und meiner Freunde schildere. Es sind über drei Viertel Jahre, daß wir auf den unbedeckten Verdecken unserer an (sur) der Küste gescheiterten (échoué) Schiffe liegen (Ind. v. §. 104, 7). Die einzigen Soldaten, die gesund geblieben sind, haben sich empört unter Perras von

einernten, recueillir.
gemacht werden, se faire.
Niederlassung, établissement.
schildern, peindre.
Verdeck, pont, m.

Sevilla, es sind nur wenige, die mir treu geblieben sind, und ich muß noch fürchten, daß sie mir bald von dem Tode (ne) geraubt werden, denn sie schmachten ohne Heilmittel und oft ohne Nahrung in diesem ungesunden Klima, ohne daß ich ihre Leiden lindern kann, was ich (immer) thun mag. Ich bedaure innig, daß ihre Treue sie solchem Elend preisgegeben hat, und dennoch schätze ich mich zugleich glücklich, daß sie dem spanischen Namen durch ihre edle Standhaftigkeit Ehre machen.

innig, profondément.

Weit (entfernt), daß diese Leiden durch einigen Trost gemildert werden, sind sie durch so viele andere Umstände erschwert, daß sie aus mir den bedauernswerthesten Menschen gemacht haben, den man sehen kann; es ist unmöglich, daß ich in dieser Lage länger lebe. Es scheint (sembler) beinahe, daß Gerechtigkeit (art. déf.) und Mitleid nicht mehr auf Erden sind, daß sie sich in den Himmel zurückgezogen haben: oder soll ich glauben, daß ich ein Verbrechen begangen habe, indem ich für Spanien die wichtigste Entdeckung machte, die man je gemacht hat? Ehe ich sie unternahm, verhöhnte man meinen (dat.) Eifer und meine Hoffnung; jetzt muß ich fürchten, daß die leeren (vain) Titel eines (de) lebenslänglichen Viceköniges und eines Admirals mich der spanischen Nation verhaßt (odieux) gemacht (ne) haben.

Es wäre mir lieber gewesen, wenn (que) Bovadilla mich getödtet hätte, als daß er mich mit (de) Ketten beladen, nach Spanien schickte (inf.), ohne daß man mich hörte, ohne daß man mich des geringsten Verbrechens hätte beschuldigen können. (Sollte) man noch wagen (cond.), (zu) behaupten, daß ich eine solche Behandlung verdient habe? Leider muß ich es glauben, obgleich Eure Majestät mir Gerechtigkeit hat widerfahren (rendre) lassen; und doch glaube ich, Spanien genug Gutes erwiesen (zu) haben, daß (pour que) meine Feinde sich einer solchen Verläumdung schämen (sollten). Wie groß aber mein Unglück sein mag, und welches auch die Prüfungen sein

erschweren, aggraver.
verhöhnen, insulter à.
lebenslänglich, perpétuel.
es wäre mir lieber gewesen, j'aurais mieux aimé.
erweisen, faire.
sich schämen, avoir honte.
Prüfung, épreuve, f.

mögen, die mir die Bosheit meiner Feinde noch aufbewahrt, so will ich, daß die Erinnerung an (de) diese Ungerechtigkeit mit mir sterbe, ich will, daß die Ketten, mit welchen (gén.) man mich belud, mit mir begraben werden, im Fall ich das Glück habe, jemals einen Sarg und ein Grab zu erhalten.

Emploi du subjonctif.

Second Cours.

§. 104.

La plupart des principes que nous venons de poser dans le premier cours sur l'emploi du subjonctif exigent des développements ou des restrictions.

---

1) Les verbes *ordonner*, *exiger*, etc., qui, de même que tous les verbes exprimant une idée de commandement, sont suivis du subjonctif, exigent néanmoins le futur ou le conditionnel dans un certain cas: c'est quand il est question d'édits, d'ordres émanant du souverain, des cours de justice, etc.: *Dioclétien ordonna que les chefs des Manichéens seraient brûlés, eux et leurs écrits.* Montesquieu.

2) Suivant le sens qu'il offre, le même verbe est suivi de l'indicatif ou du subjonctif. C'est ainsi que *dire*, *écrire*, *prétendre*, *entendre*, *crier*, etc., exprimant un ordre, régissent le subjonctif: *Dites-lui qu'il attende. — Ecrivez-lui qu'il parte sur le champ. — Je prétends qu'on m'obéisse. — J'entends qu'il soit soumis à vos ordres.* Mais dans un autre sens on dirait avec l'indicatif: *Je dis qu'il a tort. — Je lui écris que je puis partir. — Je prétends que vous êtes dans l'erreur. J'entends qu'il y a du monde dans le salon.*

Rem. Quelquefois même on trouve les deux modes dépendant d'un seul verbe de la même phrase: *Il me dit que je devais songer à me convertir, que je faisais une idole de ma fille, qu'enfin je songeasse à moi.* Me. de Sévigné.

C'est-à-dire: *que je devais songer à moi.* En exprimant *devoir,* on emploie l'indicatif, comme nous venons de le voir au commencement de cet exemple.

---

3) Les verbes qui expriment un sentiment de l'âme peuvent être suivis de la locution *de ce que* au lieu de la simple conjonction *que*, et alors l'emploi du subjonctif n'a pas lieu; on fait usage de l'indicatif. On dira donc: *Je suis étonné de ce qu'il s'est conduit si lâchement. — Vos parents s'affligent de ce que vous leur écrivez si rarement;* tandis qu'on dirait avec *que* seulement: *Je suis étonné qu'il se soit conduit si lâchement. — Vos parents s'affligent que vous leur écriviez si rarement.*

La même remarque s'applique aussi au verbe *plaindre*: *Il se plaint de ce que vous l'oubliez. — Il se plaint que vous l'oubliiez.* La première de ces deux locutions indique un motif de plainte mieux fondé que la seconde.

---

4) On met l'indicatif et non le subjonctif après le verbe employé interrogativement, quand il ne reste aucun doute dans l'action exprimée par le verbe. Il y a donc une grande différence entre les deux phrases suivantes: *Savez-vous que cet enfant fait des progrès?* et *savez-vous que cet enfant fasse des progrès?* La première signifie: *Cet enfant fait des progrès, le savez-vous?* La seconde au contraire veut dire: *J'ignore si cet enfant fait des progrès, pourriez-vous me le dire?*

5) Quelquefois aussi on emploie l'interrogation comme tour oratoire, pour affirmer ou nier avec plus d'énergie et il est naturel qu'alors, l'incertitude n'existant pas, il faut faire usage de l'indicatif: *Croyez-vous que les Limousins sont des sots, que les Parisiens sont des bêtes!* Girault Duvivier. C'est presque toujours le cas après une interrogation négative, car on n'interroge guère de cette manière que quand on ne doute pas: *Ne trouvez-vous pas qu'il fait bien chaud dans cette chambre?* Vitet. — *Ne vois-tu pas que la vengeance s'est*

jointe à l'ambition pour me jeter dans cette extrémité Fénelon. — *Ne savez-vous pas que toutes les guerre de l'Europe ne sont plus que des guerres de commerc qu'on achète des armées et des victoires, et que le san est à prix d'argent?* Thomas.

---

6) On peut aussi après un verbe employé négative ment se servir de l'indicatif ou du subjonctif, suivant l sens que l'on a en vue; l'indicatif dans ce cas marqu la réalité de l'action ou de l'état exprimé par le secon verbe, le subjonctif ne l'exprime que d'une manièr dubitative. En conséquence on dira: *Ce jeune homm ne sait pas que son père est malade*, si l'on veut dir que son père est malade, et qu'il l'ignore: mais faudrait dire: *Ce jeune homme ne sait pas que son pèr soit malade*, si la personne qui parle doute elle-mêm de la maladie du père.

Rem. Le verbe *ignorer* signifiant *ne pas savoir* est ord nairement suivi du subjonctif. *J'ignore que cela soit ains Ne pas ignorer* signifie *savoir* et veut par conséquent l'ind catif: *Je n'ignore pas qu'il m'a trompé.*

Rem. Quand la négation équivaut aux mots *personne, rie pas un seul,* elle est toujours suivie du subjonctif: *Je ne con nais pas d'homme qui soit sans défaut.*

7) Les verbes impersonnels *il y a, il arrive, il ré sulte, il s'ensuit, il paraît,* et *il semble*, quand ce der nier est accompagné d'un régime indirect (datif), son suivis de l'indicatif: *Sans être trompé au jeu, il arriv qu'on perd toujours.* Me. de Sévigné. — *Il en résult que, sans le concours de la Turquie et de la Suède, l Russie est moins attaquable.* Ségur. — *Il me sembl que vous avez le temps de songer à vos amis.* Bou hours. Il en est de même après les locutions imperson nelles qui marquent quelque chose de positif, comme *i est clair, il est certain, il est évident, il est incontestable il est remarquable, il est visible, il est naturel,* etc., e même après *il est probable, il est vraisemblable,* malgr l'incertitude que ces deux adjectifs laissent dans l'es

prit: *Il était évident que la guerre seule pouvait décider de ce grand débat.* Ségur. — *Il est visible que les sauvages sont infiniment moins libres que l'homme cultivé.* Degérando. — *Il est probable que les nébuleuses sont des groupes d'un très grand nombre d'étoiles.* Laplace.

8) Les locutions *c'est assez que, c'est beaucoup que, c'est peu que, c'est dommage que*, équivalent à des verbes employés impersonnellement, et sont en conséquence suivies du subjonctif: *C'est assez qu'on ait fait pour vous un tel sacrifice, n'exigez rien de plus.* — *C'est dommage que le temps ne soit pas beau.*

9) *On dirait*, signifiant *il paraît, il semble*, régit assez indifféremment l'indicatif ou le subjonctif. Cependant lorsqu'il y a de fortes raisons pour croire une chose, on emploie préférablement l'indicatif; s'il n'y a que de légères apparences, on met plutôt le subjonctif:

Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime,
On dirait, quand tu veux, qu'elle te vient chercher.
Boileau.

On dirait que le livre des destins ait été ouvert à ce prophète. Bossuet.

---

10) Après le superlatif, il faut employer l'indicatif dans les quatre cas suivants:

a) Quand le superlatif est accompagné d'un régime: *C'est la moindre des choses que je lui dois.* Boileau. — *Le plus grand des maux qu'il conçoit est la servitude.* Rousseau.

b) Quand le superlatif est précédé des locutions *c'est, ce sont, c'était*, etc., employées pour fortifier l'expression: *C'est le plus jeune qui a remporté un prix.* — *Ce ne sont pas les hommes les plus riches qui sont les plus heureux.* On pourrait ici retrancher le verbe *être* et dire: *Le plus jeune a remporté un prix.* — *Les plus riches ne sont pas les plus heureux.*

Il n'en serait pas de même si l'on disait avec le

subjonctif: *C'est le plus jeune qui ait remporté un prix.* Ici on ne pourrait supprimer le verbe *être*, car cette phrase revient à celle-ci: *De tous ceux qui ont remporté un prix, celui-là est le plus jeune.*

c) On remplace aussi le subjonctif par l'indicatif toutes les fois que le pronom relatif qui suit le superlatif commence une proposition incidente explicative (erklärender Zwischensatz): *Les monarques les plus puissants, qui sont souvent les plus malheureux, sont ordinairement les plus enviés du vulgaire. — Les plus habiles, qui saisissaient le mieux les leçons, les répétaient aux autres.* Jussieu. Dans ce cas le pronom relatif doit toujours être précédé de la virgule.

d) Quand le pronom *que*, dont le superlatif est l'antécédent, précède le verbe *pouvoir*, et que ce verbe n'est pas suivi d'un infinitif, l'emploi de l'indicatif au lieu du subjonctif est de rigueur: *Il vous donnera les meilleurs conseils qu'il pourra. — Je fais la meilleure contenance que je puis.* Me. de Sévigné.

11) Enfin, outre les quatre cas cités, on trouve quelquefois l'indicatif après le superlatif, et après les locutions *le seul*, *le premier*, *le dernier*, quand le verbe de la proposition subordonnée exprime quelque chose de bien positif: *Me. Clot était bien la vieille la plus grognon que je connus de ma vie.* Rousseau. — *Je fus aussi sensible à cette baie que je l'ai été dans la suite aux plus grandes disgrâces qui me sont arrivées.* Lesage. — *Voilà le premier livre (le firmament) que Dieu a montré aux hommes.* Bossuet. — *Souviens-toi que je suis le seul qui t'a déplu.* Fénelon.

---

12) On met au subjonctif non seulement le verbe précédé de *quel que*, mais encore celui qui vient après le *que* suivant, quand l'action ou l'état exprimé par ce verbe laisse quelque doute dans l'esprit: *Quelle que soit la confiance que vous ayez en lui, je ne crains pas qu'il la trompe jamais.*

Mais si le second verbe indique quelque chose de positif, on fait usage de l'indicatif: *Les richesses des principaux Romains étaient immenses, quelles que fussent les voies qu'ils employaient pour les acquérir.* Montesquieu.

---

13) Quand la proposition subordonnée est liée à la proposition principale par un des pronoms relatifs *qui*, *que*, *dont*, *où*, etc., on emploie l'indicatif, si le verbe exprime quelque chose de certain, de positif, et le subjonctif, si l'action ou l'état exprimé par ce verbe présente quelque chose d'encore incertain. On dira donc, suivant l'idée que l'on a en vue:

J'habiterai une maison qui est au bord de la rivière.	*J'habiterai une maison qui soit au bord de la rivière.*
Montrez-moi le palais qui appartient au prince de L.	*Montrez-moi un palais qui appartienne au prince de L.*
Ils envoyèrent des députés qui consultèrent Apollon.	*Ils envoyèrent des députés qui consultassent Apollon.*

Dans *j'habiterai une maison qui est au bord de la rivière*, j'emploie l'indicatif, parce que l'idée est positive; je connais d'avance la maison que je dois habiter. Au contraire, dans *j'habiterai une maison qui soit au bord de la rivière*, je me sers du subjonctif parce que je suis encore incertain sur le choix, j'exprime simplement une intention; c'est cette incertitude qui détermine l'emploi du subjonctif.

L'analyse des autres exemples donnera le même résultat.

---

14) Quelquefois on emploie la conjonction *que* pour une des conjonctions qui régissent le subjonctif, et dans ce cas *que* régit le même mode: *Venez, que je vous dise ce que je sais. — Attendez que le roi vous fasse appeler;*

c'est-à-dire: *afin que je vous dise, — jusqu'à ce que le roi vous fasse appeler.* —

Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire
Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire.
Racine.

C'est-à-dire *de peur que jamais l'astre*, etc. —

Ne faites rien que vous ne l'ayez consulté auparavant. — *Personne n'apprit la mort de Turenne qu'il ne crût d'abord l'armée du roi taillée en pièces.* C'est-à-dire, *avant que*, *sans que*, etc.

Rem. La conjonction *que*, dépendant d'un verbe précédé de *si*, est ordinairement suivie du subjonctif: *Si vous croyez que je puisse vous être utile, disposez de moi.*

15) Quand la proposition subordonnée, précédée de *que*, se place avant la proposition principale, elle a toujours son verbe au subjonctif, quel que soit le rapport du verbe dont elle dépend: *Qu'il ait eu tort, c'est ce qu'il avoue franchement,* c'est-à-dire: *Il avoue franchement qu'il a eu tort.*

16) Au lieu de répéter plusieurs fois la même conjonction dans une période, on se borne ordinairement à l'exprimer dans la première proposition, et on la remplace dans les suivantes par la conjonction *que*, qui régit alors le même mode que la conjonction qu'elle représente:

Demain, quand l'Aurore avec ses doigts de rose entr'ouvrira les portes dorées de l'Orient, et que les chevaux du soleil, sortant de l'onde amère, répandront les flammes du jour pour chasser les étoiles du ciel, nous reprendrons, mon cher Télémaque, l'histoire de vos malheurs. Fénelon.

Je ne puis vous pardonner, avant que vous me fassiez l'aveu de vos fautes, et que vous me promettiez de vous corriger.

Dans le premier de ces exemples, *que* mis pour *quand* est suivi de l'indicatif *répandront;* dans le second, où il est mis pour *avant que*, il est suivi du subjonctif *promettiez.*

17) La conjonction *si*, wenn, fait seule exception à cette règle. Quoiqu'elle régisse elle-même l'indicatif, la conjonction *que*, qui la représente, est toujours suivie du subjonctif: *Si l'ennemi livrait une bataille, et qu'il fût vaincu, sa position serait des plus critiques.*

Rem. On remarquera qu'il s'agit ici de la conjonction *si* (wenn), exprimant une condition, et non de *si* (ob), exprimant un doute. Cette dernière conjonction ne peut jamais être remplacée par *que*, elle conserve toujours sa première forme: *Je ne sais si vous m'approuvez, et si vous voulez favoriser mon entreprise. — J'ignore si la Convention donnera un conseil à Louis XVI, et si elle lui en laissera le choix.* Malesherbes.

---

18) La conjonction *jusqu'à ce que*, qui est du nombre de celles qui régissent le subjonctif, exige cependant quelquefois l'indicatif; c'est quand le verbe dont elle est suivie exprime quelque chose de fortuit, d'inattendu, d'indépendant du premier verbe: *Je gardai mon sang-froid, jusqu'à ce que je l'entendis calomnier son frère, alors je ne pus me contenir.* Si l'on disait avec le subjonctif *jusqu'à ce que je l'entendisse*, on donnerait à entendre par là qu'on s'attendait à cette calomnie.

---

19) Les conjonctions ou locutions conjonctives *de façon que, de manière que, de sorte que (en sorte que)*, so daß, *sinon que, si ce n'est que*, außer daß, sont suivies du subjonctif, quand il reste quelque doute sur l'action ou l'état exprimé par le verbe, et de l'indicatif, si le verbe marque une affirmation bien formelle. On dira donc avec le subjonctif: *Occupez-vous de cette affaire de manière (de sorte, de façon) qu'on ne puisse vous blâmer. — Je prendrai soin de votre frère, sinon (si ce n'est) qu'il ne veuille pas écouter mes conseils.*

Et l'on dira avec l'indicatif: *Il s'est occupé de cette affaire de manière (de sorte, de façon) qu'on n'a pu le blâmer. — Il s'est conduit d'une manière irréprochable, sinon (si ce n'est) qu'il a manqué dans la forme.*

---

20) *Tout . . . que* (so . . . auch), qui autrefois était ordinairement suivi de l'indicatif, commence à être aussi employé avec le subjonctif. Voici ce que dit à ce sujet le Journal grammatical: „Celui qui dit: *Tout habile que vous êtes*, est convaincu que vous êtes habile, et il exprime son jugement par le mode consacré à l'affirmation, c'est-à-dire par l'indicatif; mais celui qui dit: *Tout habile que vous soyez*, ne présente pas votre habileté comme une chose positive, une chose qu'il reconnaisse comme évidente, et il exprime son jugement par le mode consacré au doute, le subjonctif.“

---

21) On emploie le subjonctif après les verbes *mériter, valoir, trouver bon, trouver mauvais*, *juger à propos* für gut finden, et quelques autres d'une signification analogue: *Vous méritez qu'on vous croie. — Un tel accord vaut bien qu'on fasse, pour l'obtenir, quelques sacrifices.* Guizot. — *Trouvez bon que je me plaigne de cette indiscrétion.* Rousseau.

Rem. 1. Supposer, signifiant *présumer* (vermuthen) régit l'indicatif; dans le sens de *faire une supposition* (voraussetzen), il régit ordinairement le subjonctif: *Je suppose qu'il m'écrira demain. — Je suppose que vous ayez raison, est-ce un motif pour vous échauffer de la sorte?*

Rem. 2. Comprendre, concevoir sont suivis du subjonctif, quand ils signifient *trouver naturel, ne pas s'étonner: Je comprends (je conçois) que vous songiez à vous avant de songer aux autres, mais encore ne devez-vous pas être égoïste, comme vous l'êtes.* Dans leur sens ordinaire ces verbes sont suivis de l'indicatif: *Je comprends (je conçois) maintenant qu'il n'a pu agir autrement.*

Rem. 3. Les adverbes *peu* et *rarement*, modifiant un verbe suivi de *que*, exigent ordinairement le subjonctif: *Vous croyez peu (rarement) qu'on veuille vous tromper.*

---

22) Le subjonctif est souvent sous la dépendance d'un verbe sous-entendu, qui est ordinairement *vouloir, souhaiter*, ou un autre verbe exprimant la volonté, la nécessité:

Que la foudre en éclats ne tombe que sur moi!
Voltaire.

Qu'il fasse autant pour soi, comme je fais pour lui!
Corneille.

Lorsque vous ferez l'aumône, que votre main gauche ne sache point ce que fait votre main droite!

23) Non seulement il peut y avoir ellipse du verbe de la proposition principale, mais encore la conjonction *que* peut quelquefois rester sous-entendue. Cette forme s'emploie surtout quand on veut exprimer un voeu, un désir:

Puissent tous ses voisins ensemble conjurés
Saper ses fondements encor mal assurés!
Corneille.

Périsse le Troyen, auteur de nos alarmes!
Racine.

24) L'imparfait du subjonctif est fréquemment usité sous cette forme; il est mis alors pour *quand* et le conditionnel: *Fussiez-vous au fond des abîmes, la main de Jupiter pourrait vous en tirer, fussiez-vous dans l'Olympe,* etc. Fénelon.

Dût ma muse par là choquer tout l'univers,
Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.
Boileau.

C'est-à-dire *quand vous seriez*, etc., *quand même ma muse devrait*, etc., ou encore, *quand le sort voudrait que vous fussiez*, etc., *que ma muse dût*, etc.

---

25) Il n'y a dans notre langue que le verbe *savoir* qu'on puisse employer au subjonctif dans une proposition principale, encore n'est-ce qu'à la première personne et quand il est accompagné de la négation. Cette locution nie moins fortement que *je ne sais pas: Je ne sache pas* (ich wüßte nicht) *qu'il y ait eu des hommes blancs devenus noirs.* Buffon. — *Je ne sache rien de si beau.*

Remarquez aussi *que je sache* employé pour *je ne pense pas que je (le) sache: M'a-t-on appelé? — Non pas que je sache.*

De la concordance des temps du subjonctif avec ceux de l'indicatif.

§. 105.

Outre les principes que nous venons de poser touchant l'emploi du mode subjonctif, il est nécessaire d'établir des règles sur le choix des temps de ce mode, d'autant plus qu'en allemand leur emploi, qui d'ailleurs est moins déterminé, semble reposer sur des principes différents.

1) Quand le verbe de la proposition principale est un présent, un futur ou un impératif, le verbe de la proposition subordonnée se met au présent du subjonctif, si l'on veut exprimer un temps présent ou futur, et il se met au parfait, si l'on veut désigner un temps passé.

Je ne crois pas (je ne croirai pas, ne crois pas) qu'il ait tort.

Je ne crois pas (je ne croirai pas, ne crois pas) qu'il ait eu tort.

2) Cependant s'il y avait dans la phrase une expression conditionnelle au passé, exprimée ou sous-entendue, il faudrait dans ce cas employer l'imparfait du subjonctif pour exprimer un présent ou un futur, et le plus-que-parfait pour exprimer un passé:

Je ne crois pas qu'il tentât cette entreprise, s'il n'était sûr de votre assistance.

Je ne crois pas qu'il eût tenté cette entreprise, s'il n'avait été sûr de votre assistance.

Je ne pense pas qu'il réussît (qu'il eût réussi) sans vous, (si vous ne l'aidiez, si vous ne l'eussiez aidé).

Je doute que l'aspect même de la cataracte de Niagara me causât(1) *la même admiration qu'autrefois.* Châteaubriand.

---

(1) Quand même il n'y a pas d'expression conditionnelle exprimée ou sous-entendue, les écrivains emploient quelquefois l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif après un présent ou un futur: *C'est la plus belle décoration qu'on pût imaginer.*

3) Il est bien entendu que si l'expression conditionnelle renferme un présent ou un futur exprimé ou sous-entendu, il faut employer le présent du subjonctif, suivant le principe établi en premier lieu: *Je ne pense pas qu'il réussisse sans vous (si vous ne l'aidez).*

4) Quand le verbe de la proposition principale est à l'un des passés ou des conditionnels, on met le verbe de la proposition subordonnée à l'imparfait du subjonctif, pour exprimer un présent ou un futur relativement au premier verbe, et au plus-que-parfait pour exprimer un passé:

Je craignais
Je craignis
J'ai craint
J'avais craint
Je craindrais
J'aurais craint
} *que vous n'arrivassiez trop tard aujourd'hui, demain, ce jour là, le lendemain*, etc.

Je craignais
Je craignis
J'ai craint
J'avais craint
Je craindrais
J'aurais craint
} *que vous ne fussiez arrivé trop tard hier, la semaine dernière, la veille.*

5) Quand il s'agit d'une vérité générale, on fait ordinairement usage du présent du subjonctif au lieu de l'imparfait: *Les anciens ne savaient pas que la terre tourne autour du soleil.*

6) On observera encore que quand le verbe de la proposition principale est au passé indéfini, on emploie ordinairement le présent du subjonctif après les conjonctions *afin que, pour que, de crainte que, quoique, bien que*, si l'on veut exprimer un présent ou un futur au moment de la parole: *Il m'a témoigné trop d'amitié, pour que je le soupçonne de cette perfidie. — Quoi-*

Me. de Sévigné. — *Je ne nierai pas cependant qu'il ne fût homme de très grand mérite.* Boileau. — *Je doute qu'il eût été indisposé le matin.* Boileau.

qu'il relève de maladie, et qu'il soit très faible, il a voulu se mettre en route. — Je l'ai prévenu de cette circonstance, afin qu'il en profite. — Il m'a écrit cette nouvelle, de crainte que je ne la reçoive que demain.

Thèmes sur l'emploi du subjonctif.

Möge (pouvoir) die Wahrheit, Ihr (ô) Schriftsteller, einen Zufluchtsort in Euren Werken haben! Möge Jeder von Euch versprechen, nie zu schmeicheln, nie zu täuschen! — Wisset Ihr nicht, daß die Freigebigkeit die erste Pflicht des Reichen ist? — Wissen Sie, meine Herren, ob (que) der Fürst eine Reise nach Italien macht? Wenn dieß geschieht, wissen Sie, daß er Gefahr läuft, seinen Feinden dort zu begegnen, die in Rom lauern? — Wir leben, wie wenn wir allein auf der Welt wären, und (wie wenn) (que) die Welt nur unsertwegen geschaffen wäre. — Attika (l'Attique) genügte dem Alcibiades nicht! er strebte nach (à) der Herrschaft eines großen Reiches, das ihn in den Stand setzte, andere zu erobern. — Anderswo ist es die Kunst, welche die Natur nachahmen will, in dem Thal Tempe im Gegentheil, sollte man glauben (on dirait), daß die Natur die Kunst nachahmen will. — Ich habe Leute gesehen, die sich unwillig darüber äußerten, daß Montesquieu es gewagt hat, zu sagen: Auch ich bin ein Maler; der beschränkteste Mensch, der die Macht hat, seinen Beifall zu bezeugen, will auch das Recht haben, ihn zu verweigern. — Der heilige Ludwig war rechtlich und standhaft bei (dans) allen politischen Unterhandlungen, so daß die Feinde ihm nicht weniger trauten (se fier), als seine eigenen Unterthanen. — Unter (dans) so schwierigen Umständen müssen Sie sich so benehmen, daß Ihre Feinde selbst gezwungen sind, Sie zu achten. — Lukan war ein Günstling Nero's, bis er die Unvorsichtigkeit hatte, ihm den Preis in (de) der Dichtkunst streitig zu machen. — Bleiben Sie hier, bis ich wiederkomme. — Frau von Epinay schonte für ihre Freunde weder Zeit noch Mühe (pl.); sie verdiente also wohl, daß sie ihr (pour elle) dagegen (à leur tour) einige Aufmerksamkeit erwiesen (avoir).

lauern, être au guet.
unsertwegen, pour nous.
sich unwillig äußern, s'indigner.
streitig machen, disputer.

Sie tadeln, sagte Voltaire zu Milord Harwey, meine Vorliebe für Ludwig den Vierzehnten, aber nennen Sie mir doch einen Monarchen, der so viele ausgezeichnete Fremde in sein Land berufen, und der bei seinen Unterthanen das Verdienst mehr aufgemuntert hätte. — Ich kenne keine Hindernisse, die ich nicht zu überwinden fähig bin, wenn es sich darum handeln wird, zu beweisen, daß ich Ihr Freund bin. — Wenn es auch nur wenige Menschen gäbe die durch den Aberglauben getäuscht sein würden, so wäre es doch wünschenswerth, daß man daran arbeitete, ihn auszurotten (détruire). — Sie haben mich also für schuldig gehalten? Jetzt begreife ich, daß Sie mich mit einer solchen Kälte empfangen haben; es ist nur schade, daß ich es nicht vermuthet habe, damit ich mich rechtfertigen konnte. — Mein Freund schrieb mir neulich, er habe alle möglichen Mittel angewendet, um den Fürsten von seiner Reue zu überzeugen, dieser aber sei unerbittlich geblieben; ich antwortete ihm, er (solle) Geduld haben und seinen Freunden die Sorge überlassen, für ihn zu sprechen. — Ich behaupte, man habe Unrecht, gewisse Leute überreden zu wollen, daß man Recht hat; das ist eine verlorene Mühe, da sie begehren (prétendre), daß man sie für unfehlbar halte. — Ich könnte Ihnen über die Moral nichts sagen, das Ihnen Ihr Gewissen nicht viel besser sagt, im Fall, daß Sie es um Rath fragen wollen. — Servilius, auf (de) diese Weise angeklagt, zweifelte nicht einen Augenblick, daß sein Untergang (ne) beschlossen sei; als aber einige der gemäßigsten unter dem Volke ihm zugerufen (crier) hatten, er (solle) Muth fassen und seine Vertheidigung fortsetzen, so schöpfte er noch einige Hoffnung. — Ich habe nicht sagen hören, ob (que) eine Schlacht geliefert worden sei; es ist nicht wohl möglich, daß man die Nachricht davon schon gestern erhalten hat. — Der Graf von N. ist gestern beerdigt worden, und seine unglückliche Tochter, welche heute ankommen soll, weiß nicht einmal (pas même), daß er krank gewesen ist. — Gesetzt, ein neuer Künstler bildete aus einem Marmorblock die Venus von Medicis oder den Appollo von Belvedere: gut, dann (eh bien) behaupte ich, es werden sich Neider genug finden, um ihm seinen Ruhm streitig zu machen.

halten für, croire. schöpfen, concevoir.

Sie kennen die drei Brüder N., nicht wahr? Der ausgezeichnetste davon (d'entre eux), der früher in Paris war, wurde von Cuvier für einen der besten Naturforscher gehalten, die ihm bekannt waren; er ist jetzt der berühmteste aller Professoren, die der Ruhm unserer Universität sind. Der zweite ist ein Advokat; und der kleinste und schwächste ist es, der Soldat geworden ist. — Auf (à) diesen seltsamen Brief gab (faire) ich die beste Antwort, die ich konnte; aber es ist wahrscheinlich, daß sie den Beifall des Bittstellers nicht erhielt, denn ich hörte nichts mehr von ihm, und ich wüßte auch nicht, daß er sich an einen Andern gewendet hat. — Gott gebe (vouloir), daß meine Ahnung nicht in Erfüllung gehe (se réaliser)! o daß ich nur die Gefahr abwenden könnte, die ein so theures Haupt bedroht! sollte ich auch meine wenige Habe dabei aufopfern! — Möge (que) dir die Erde leicht sein, fromme und geliebte Tochter. — Obgleich das französische Heer in Rußland beinahe gänzlich vernichtet worden war, und es unmöglich schien, ein neues in so kurzer Zeit auszuheben, so zog dennoch der Kaiser schon im Frühjahr an der Spitze (tête) von zwei (mal) hundert tausend Mann wieder in Deutschland ein, und ohne zu warten, bis (que) man ihn angreifen würde, lieferte er die blutigen Schlachten bei (de) Lützen und Bautzen, die nichts entschieden. Viele behaupteten, daß wenn er am Rhein geblieben wäre, und sich auf (à) die Vertheidigung dieser Linie beschränkt hätte, er unüberwindlich gewesen wäre. — Bei (à) der Nachricht von dem Tode Franklins verordnete die constituirende Versammlung, daß alle Mitglieder drei Tage lang Trauer anzulegen hätten. — August befahl, daß die Veteranen ihre Belohnung in Geld und nicht in Ländereien erhalten sollten.

der Bittsteller, le pétitionnaire.
hören von, entendre parler de.
constituirend, constituant.
drei Tage lang, pendant trois jours.
Trauer anlegen, porter le deuil.

Récapitulation.

Was auch einer der geistreichsten Schriftsteller des Alterthums sagen möge, der den Ruhm der Griechen zu verkleinern sucht, so kann man doch nicht behaupten, daß die Geschichte derselben (leur) ihren Glanz nur dem Geist und der Kunst der berühmten Männer, die sie geschrieben haben, verdanke.

Wo ist der Mensch, der, indem er die Augen auf die Gesammtheit der griechischen Nation wirft, ihr nicht Gerechtigkeit widerfahren läßt, indem er erkennt, sie habe oft Uebermenschliches geleistet! Ist es nicht wahr, daß man darin zuweilen einen ganzen Stamm erblickt, (der) edel (ist) wie Epaminondas, und gerecht wie Aristides! (Durfte) Sallust läugnen (cond.), daß Marathon, die Thermopylen, Salamis, Platäa, der Rückzug der zehn Tausend und so viele andere Heldenthaten weit über das Lob (pl.) erhaben (ne) sind, welches die Geschichtschreiber ihnen gespendet (donner) haben! Hat man denn vergessen, daß die Römer nur durch die Griechen Griechenland besiegt haben? Es ist augenscheinlich, daß es sich damals nicht vertheidigen konnte, so sehr war es zerfallen (divisé). Wenn aber die Römer es zur Zeit seiner Kraft angegriffen, und sie jene Feldherren, jene Soldaten, jene Bürger, die über (de) Xerxes triumphirt hatten, gefunden hätten, so kann man nicht zweifeln, daß das Ergebniß (ein) ganz anderes (ne) gewesen wäre.

Ein besonderes Lob, welches Griechenland verdient, ist, daß es die größten Männer erzeugt hat, deren Andenken die Geschichte bewahrt hat. Man sucht vergebens in der römischen Republik Helden, die man mit ihnen (dat.) vergleichen kann. Es scheint (sembler), die römische Größe sei das Werk der ganzen Republik. Man sieht hier keinen Bürger, der sich über sein Jahrhundert und über die Weisheit des Staates erhoben hat, so daß dieser eine neue Gestalt annahm. Es kommt uns vor (sembler), daß jeder Römer nur durch das Verdienst und den Muth der Regierung groß war, und daß die größten Männer, auf welche Rom stolz sein kann, nur um (de) einige Schritte den andern vorangingen. In Griechenland dagegen, wie mangelhaft (défectueux) auch die Regierung sein mochte, geschieht es oft, daß man mächtige und schöpferische Geister sieht, die der Macht des Hergebrachten widerstehen, und sich einen neuen Weg bahnen. Griechenland hat kein Unglück erlitten, das nicht lange vorher von irgend einem seiner großen Männer verkündet worden; und so tief es auch manchmal gefallen war, so fanden sich Bürger, die es vom

die Gesammtheit, tout le corps.
Uebermenschliches leisten, s'élever au-dessus des forces de l'humanité.
das Hergebrachte, l'habitude.
erhaben, au-dessus.

Untergang retteten, und ihm wieder den größten Glanz verliehen. Wo ist hingegen der Römer, der seiner Republik gesagt hat, seine Siege würden ihren Untergang beschleunigen?

Sobald die Römer aufhörten, frei zu sein, und sogar ehe sie noch vollständig unterjocht waren, wurden sie die feigsten Sklaven, die die Welt je gesehen hat. Die Griechen hingegen, von Philipp und Alexander geknechtet, waren untröstlich, daß ihnen die Freiheit geraubt worden war, und weit entfernt, daß ihre Seele sich an Unterwürfigkeit gewöhnte, leisteten sie fortwährend Widerstand, bis sie endlich unter den Nachfolgern dieser Fürsten eine Zeit lang ihre Unabhängigkeit wieder erlangten (recouvrer).

wiederverleihen, rendre.
geknechtet, asservi.
Widerstand leisten, opposer de la résistance.

Emploi de l'infinitif.

§. 106.

1) Il est dans le génie de la langue française de préférer l'infinitif à tout autre mode, quand la clarté de la phrase n'en est pas altérée: il rend le discours plus concis, en le débarrassant de quantité de petits mots, qui rendent la construction lourde et traînante. Ainsi au lieu de dire: *Je désire que je mérite votre confiance. — Avez-vous peur que vous ne tombiez malade?* on dit: *Je désire mériter votre confiance. — Avez-vous peur de tomber malade?*

2) Quand les sujets des deux propositions sont identiques, comme dans les deux exemples ci-dessus, il faut presque toujours employer (1) cette construction, mais quand les deux sujets sont différents, la clarté de la phrase exige ordinairement un mode personnel. On ne

(1) L'emploi de l'infinitif n'est pas de rigueur, même quand les sujets sont les mêmes, avec les verbes qui expriment un acte de la *pensée*, ou de la *parole*, comme *croire*, *penser*, *dire*, *répondre*, etc., on préfère même ordinairement le mode personnel: *Je crois que je me suis blessé. — Vous direz que vous êtes indisposé.*

dira donc pas: *De quoi suis-je coupable pour me traiter ainsi?* La construction serait louche, il faudra dire en conséquence: *De quoi suis-je coupable pour qu'on me traite ainsi?* à moins toutefois que je ne veuille dire expressément que c'est moi qui me traite ainsi, alors l'infinitif serait requis.

Rem. Cependant si cette construction ne présentait rien d'obscur ni d'équivoque, si l'on ne pouvait se méprendre sur le véritable rapport de l'infinitif, on ne devrait pas hésiter à employer ce mode. Racine dit: *Les moments sont trop chers pour les perdre en paroles*, et Bossuet: *Pour éviter les surprises les affaires étaient traitées par écrit dans cette assemblée.* La construction ne présente rien d'obscur dans ces deux exemples.

3) L'infinitif est quelquefois employé comme sujet, et alors il n'est précédé d'aucune préposition:

S'immoler pour son nom et pour son héritage,
D'un enfant de David, voilà le vrai partage.
Racine.

4) Quelques infinitifs sont parfois employés comme substantifs, mais le nombre en est passablement borné; plusieurs d'entre eux sont, comme tels, susceptibles de la pluralisation, qui en modifie quelquefois le sens: *Le rire est sans doute l'assaisonnement de l'instruction, et l'antidote de l'ennui.* Laharpe. — *La paix nous devenait nécessaire comme le manger et le dormir.* — *Ce n'est pas la mort que je crains, disait Montaigne, c'est le mourir.* — *On lui apporta des vivres, parce qu'il fallait obéir.* Voltaire.

5) On commence quelquefois une phrase par l'infinitif précédé de la préposition *à*: *A l'entendre, on dirait qu'il est innocent.* — *A l'en croire, il est seul en état de décider cette question*, c'est-à-dire, *quand on l'entend, si on le croit.*

6) On emploie souvent l'infinitif après *comment? que? où? qui?* en supprimant le verbe au mode personnel: *Que faire dans cet embarras?* — *Comment suffire à tant de besoins?* — *A qui recourir dans cette circonstance? Où fuir?*

Où me cacher? où fuir? et comment désarmer
L'honnête oncle qui vient pour me faire enfermer?
Piron.

7) On fait quelquefois usage de l'infinitif précédé de la préposition *de* pour marquer une sorte d'empressement, de précipitation. Cette tournure est surtout usitée dans le style de la fable:

Ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir.
Lafontaine.

Mon singe au même instant de chercher à s'y voir.
Bailly.

8) La préposition *après* précède souvent le passé de l'infinitif; et l'on observera alors que, si le sujet est un substantif, il peut être séparé de son verbe par cet infinitif; si au contraire ce sujet est *on* ou un pronom conjoint il faut toujours qu'il précède immédiatement son verbe: *Le maréchal, après avoir lu, dit au roi. . . .* Me. de Sévigné. On dirait également bien: *Après avoir lu, le maréchal dit au roi. . . .* Mais il faut dire: *Après avoir entendu mes plaintes, il me fit les siennes.* Fénelon. Il ne peut y avoir ici séparation du sujet, parce que celui-ci est un pronom conjoint.

9) La construction est la même à l'égard du présent et du passé de l'infinitif pour *afin de*, *avant de*, *sans*, *à moins de*, *au lieu de*, *au risque de*, *de crainte de*, *de peur de*, etc.: *Gustave, avant de livrer bataille, priait Dieu à genoux avec toute l'armée.* Cet emploi de l'infinitif doit être aussi préféré quand les sujets sont les mêmes, comme nous l'avons vu ci-dessus. Quand les sujets sont différents, il faut presque toujours, pour prévenir l'équivoque, employer un mode personnel dans la proposition subordonnée: *Après que j'eus embrassé mon frère, il me raconta son histoire.* En disant ici *après avoir embrassé*, l'action de ce verbe semblerait faite par un autre qui me raconta son histoire.

Thèmes sur l'emploi de l'infinitif.

Ich fürchte sehr, daß ich von diesem schlauen Betrüger (fourbe) getäuscht worden bin; ich gestehe, daß ich Unrecht hatte, ihm mein Zutrauen zu schenken. Ich wünsche für Sie, daß Sie klüger sein mögen. — Menschen (so) zu mißhandeln, wie gewisse Pflanzer es sich gegen arme Sklaven erlauben, ist wahrhaft empörend. Welche Verbrechen haben sie denn begangen, um so behandelt zu werden? Sie haben allerdings Recht, alle Mittel anzuwenden, damit sie einer so grausamen Tyrannei entgehen. — Wenn man den Elephanten sieht, sollte man nicht glauben, daß er im Stande ist, einen raschen und langen Lauf auszuhalten. — Türenne war von seinen Feinden gefürchtet, ohne daß er von ihnen gehaßt wurde. — Ich gestehe, daß ich mich getäuscht habe; was soll ich jetzt thun? an wen kann ich mich wenden? wie soll ich es anfangen, um meinen Fehler wieder gut zu machen? — Man kann das Glück eines Menschen nicht rühmen, bevor er todt ist, denn nachdem er lange von dem Schicksal begünstigt worden ist, kann er noch gegen das Ende seines Lebens das Unglück kennen lernen. — Nachdem Karl der XII. neun Jahre lang über (de) alle seine Feinde triumphirt hatte, verließ ihn das Glück in der Schlacht bei Pultawa, und nachdem er jede Hoffnung verloren hatte, sich in Rußland gegen einen überlegenen Feind zu behaupten (soutenir), entfloh er in die Türkei. — Ich wünsche von Herzen, daß ich Gelegenheit finden möge, Ihnen Dienste zu erweisen; es würde mir sehr lieb sein, wenn ich Ihnen beweisen könnte, wie sehr ich meinen Fehler bereute, nachdem ich sah, daß er Sie betrübt hatte. Wenn ich wüßte, wie ich Ihre Freundschaft wieder erlangen (recouvrer) könnte, so würde ich die größten Opfer nicht scheuen, um diesen Zweck zu erreichen.

man sollte glauben, on dirait.
es anfangen, s'y prendre.
wieder gut machen, réparer.
lernen, apprendre à.

„O Götter!" sprach (dire) Augustus nach der Entdeckung einer neuen Verschwörung, „wem soll ich jetzt meine Geheimnisse und die Sorge für (de) mein Leben anvertrauen? Nehmet die Macht zurück, die ich von Euch erhalten habe, wenn sie,

anstatt daß sie mir neue Anhänger erwirbt, das Herz meiner Freunde mir entfremdet. Für mich ist nichts sicher; wer Alles zu thun vermag, muß Alles fürchten. Aber bevor ich mich beklage, will ich in mich gehen, damit ich mich überzeuge, ob ich es verdiene, daß man mich verschont. Nein! weit entfernt unschuldig zu sein, habe ich Ströme Blutes vergossen. Nachdem Antonius besiegt worden war, wurden seine Anhänger von mir verfolgt und geächtet, selbst mein Vormund fiel (als) Opfer meiner Rache. Solche Verbrechen zu begehen, heißt die Anschläge (complot) seiner Feinde rechtfertigen: ich darf das Schicksal der Ungerechtigkeit nicht zeihen (accuser), indem ich sehe, daß die Meinigen sich gegen mich bewaffnen. Ich muß Undankbare dulden, nachdem ich selbst undankbar gewesen bin.

entfremden, aliéner. weit entfernt, bien loin.
in sich gehen, rentrer en soi-même. heißt, c'est.

Du participe présent.

Premier Cours.

§. 107.

1) Le participe présent, qui rend notre construction plus rapide et plus coulante, est d'un fréquent usage en français. Il se rapporte suivant les circonstances au présent, au passé, au futur, et se dit également des trois personnes: *Etant malade, je ne puis, je n'ai pu, je ne pourrai vous accompagner. — En reconnaissant votre faute, tâchez de la réparer. — Il marchait en tremblant.*

2) Quant à la place qu'il occupe, elle est déterminée par le sens ou par l'harmonie. Ordinairement, quand l'action ou l'état exprimé par le participe présent est antérieur à celui qu'exprime le verbe de la proposition principale, il précède celle-ci; dans le cas contraire il en est précédé. Si les deux verbes

exprime des actions simultanées, l'oreille décidera de l'ordre de la phrase; pour l'ordinaire cependant la proposition la plus courte figure la première: *Hazael, me regardant avec un visage doux et humain, me tendit la main, et me releva.* Fénelon. — *Je sortis enfin de ce lieu d'horreur, laissant ce malheureux livré à ses réflexions. — En disant cela, il paraissait ému et troublé. — Je ne puis le condamner, ne le croyant pas coupable.*

3) Il faut bien s'appliquer à distinguer le participe présent de l'adjectif verbal terminé en *ant;* Le premier, qui marque l'action, est toujours invariable: le second, qui indique l'état, la manière d'être habituelle, est, en sa qualité d'adjectif, soumis aux modifications de genre et de nombre.

On écrira donc sans accord: *Je ne veux point d'importuns laquais, épiant nos discours, critiquant tout bas nos maintiens, comptant nos morceaux d'un oeil avide, s'amusant à nous faire attendre à boire, et murmurant d'un trop long dîner.* Rousseau.

Dans cet exemple les mots *épiant, critiquant, comptant, s'amusant, murmurant,* expriment des actions instantanées, c'est-à-dire d'une durée limitée; ce sont donc des participes présents, et comme tels, ils sont invariables.

4) Mais quand je dis: *Ces messieurs sont vraiment amusants. — Elle se plaisait à errer au bord des ruisseaux murmurants,* ce n'est pas l'action *d'amuser* et de *murmurer* que je veux indiquer, mais au contraire la manière d'être habituelle de ces messieurs, l'état ordinaire des ruisseaux.

5) Toutes les fois que ces mots ont un régime direct, ils sont participes et non adjectifs, ces derniers ne pouvant jamais avoir de régime de cette nature. (1) Dans ce cas ils ne présentent donc point de difficultés.

---

(1) Les poètes, forcés par la contrainte de la rime, leur

6) Quand ces mots sont employés sans régimes à la fin d'une proposition, ce sont ordinairement des adjectifs verbaux, quoiqu'ils puissent réveiller une idée d'action, mais c'est une action prolongée, permanente, et qui constitue alors un état, une manière d'être: *Le champ de bataille était couvert de guerriers blessés ou mourants. Voilà des portraits bien ressemblants.*

7) Quand ils sont suivis d'un régime indirect, il faut s'attacher à distinguer quelle est l'idée prédominante que l'on a en vue; si c'est celle d'action, le mot reste invariable; si c'est au contraire celle d'état, il doit y avoir accord.

On écrira donc sans accord, parce que l'idée d'action l'emporte sur celle d'état: *Toutes ces idées roulant dans cette âme farouche, lui inspiraient une rage muette et cachée.* Fénelon.

Ici sont des infortunés palpitant encore sous des ruines. Florian.

Et l'on écrira avec accord, parce que l'idée d'état est prédominante: *Cette peuplade sortait de villes naguère florissantes par le commerce.* Daru. — *La religion chrétienne était devenue dominante sous l'Empire.* Montesquieu.

Il arrive souvent aussi que l'on peut employer l'adjectif verbal de même que le participe présent; cette distinction dépend de la manière de voir ou de sentir de celui qui parle.

---

8) Plusieurs adjectifs verbaux s'écrivent autrement que les participes auxquels ils correspondent. Ce sont

---

ont à la vérité donné quelquefois l'accord, mais ces exemples ne peuvent établir une autorité:

Heureusement nos gens
Entrent sans être vus, sous le seuil se glissants.
Arnault.

Et plus loin des laquais, l'un l'autre s'agaçants,
Font aboyer les chiens et jurer les passants.
Boileau.

extravagant, intrigant, fabricant, fatigant, vacant, adhérent, différent, équivalent, excellent, négligent, précédent, président, qui ont pour participes correspondants *extravaguant, intriguant, fabriquant, fatiguant, vaquant, adhérant, différant, équivalant, excellant, négligeant, précédant, présidant. — Cet homme fatiguant sans cesse le prince de ses importunités, ne pourra réussir à captiver sa bienveillance. — Voilà un exercice bien fatigant.*

Thème sur le participe présent et l'adjectif verbal.

Zwei Barken, mit Ungestüm die Wellen durchschneidend (fendre), und vor dem Sturm fliehend, dessen drohende Stimme schon braust (gronder), bestreben sich, das Ufer zu erreichen. Die tobenden Winde, im Tauwerke pfeifend, widersetzten sich dem Steuer (manoeuvre, f.). Schon graben (tracer) die schäumenden Wellen Furchen in die weite Oberfläche des Meeres. Die furchtsamen Vögel, sich in Schaaren versammelnd und mit raschem Fluge fliegend, die auf Gerathewohl fliehenden Thiere, die von Zeit zu Zeit leuchtenden Blitze, welche die finstern Wolken erhellen, der über unsern Häuptern rollende Donner, die unter unsern Füßen bebende Erde, ein mit (de) Hagel vermischter, in (par) Strömen herabfallender Regen, das ist (voilà) das entsetzliche, erschreckende Bild, welches unsern Muth erzittern macht. Was wird aus unsern bebenden Schiffern werden? Ach, wenn sie gewollt hätten, so hätten sie dem verschlingenden (dévorant) Meere entgehen können. Eine Krähe, am Ufer umherirrend, hatte den Sturm durch ihr unheilbringendes Krächzen verkündet. Indem die Schiffer sich bemühen, ihre Segel einzuziehen (carguer), werden die wankenden Masten von einem Windstoß zerbrochen. Die brüllenden Wellen, sich weit (bien) über die kleinen Barken erhebend, drohen jeden (dat.) Augenblick, sie zu verschlingen. Bei

tobend, mugissant.
das Tauwerk, les cordages.
mit raschem Fluge, d'une aile rapide.
auf Gerathewohl, au hasard.
das Krächzen, les croassements.
brüllend, mugissant.
weit über, bien au-dessus de.

dem Gedanken zitternd, sich auf die, das Ufer begrenzenden (bordant) Felsen geschleudert zu sehen, werfen sich unsere muthigen Schiffer in die Fluthen, und ohne Unterlaß schwimmend erreichen sie endlich das Land, von Wasser triefend, beinahe sterbend vor (de) Schwäche und Ermüdung. Die zertrümmerten (fracassé) Schiffe, die Mastbäume, die Segel vom Winde getrieben und gegen die Küste schwimmend (flotter), bieten das traurige Bild eines Schiffbruchs dar.

schleudern, jeter. ohne Unterlaß, sans relâche.

Second Cours.

§. 108.

1) Quand les sujets de la proposition principale et de la proposition subordonnée sont les mêmes, on emploie le participe présent de préférence aux conjonctions *parce que*, *puisque*, *comme*, *quand*, *lorsque*, *après que*, et au verbe qui les suit. Ainsi au lieu de dire: *Lorsque Mentor entendit la voix de la déesse, qui appelait ses nymphes dans le bois, il éveilla Télémaque*, Fénelon dit: *Mentor, entendant la voix de la déesse, qui appelait ses nymphes dans le bois, éveilla Télémaque.*

On voit par cet exemple que le pronom sujet *il* est supprimé devant le verbe de la proposition principale; cette suppression du sujet doit toujours avoir lieu quand les sujets des deux verbes sont les mêmes, comme dans cet exemple. (1)

Rem. On pourrait également bien commencer par le participe présent, et renvoyer le sujet *Mentor* devant son verbe. *Entendant la voix de la déesse, qui appelait ses nymphes dans le bois, Mentor éveilla Télémaque.*

---

(1) A la vérité quelques écrivains n'ont pas craint d'exprimer ce second sujet, mais son emploi est généralement condamné:

Louis, en cet instant prenant le diadème,
Sur le front du vainqueur il le posa lui-même.
Voltaire.

2) Quand les sujets ne sont pas les mêmes, on peut aussi faire usage du participe présent: *Un vieux singe malin étant mort, son ombre descendit dans le sombre royaume de Pluton.* Fénelon. — *Le ciel s'étant éclairci, nous continuâmes notre route.*

Mais dans ce cas il faut toujours exprimer les sujets devant chaque verbe, ou bien, quand on ne le peut pas, il faut rétablir la conjonction. On ne dira donc pas: *Mon père m'a permis de vous accompagner, mais étant malade, je resterai à la maison pour lui tenir compagnie.*

Dites, à cause de l'équivoque formée par le participe présent, qui, à la première vue, semble se rapporter à *je: mais, comme il est malade*, etc. Il serait encore possible à la vérité d'employer le pronom absolu *lui* devant le participe présent: *Mais lui, étant malade, je resterai*, etc. Cette construction est au reste peu élégante, et il vaut mieux employer l'autre tour.

3) Souvent aussi on peut employer le participe présent pour *qui* et le verbe suivant:

J'entends des cris de guerre au milieu des naufrages,
Et les sons de l'airain se mêlant aux orages.

Laharpe.

C'est-à-dire *qui se mêlent aux orages.* —

Là je rassemblerais une société plus choisie que nombreuse d'amis aimant le plaisir, et s'y connaissant. Rousseau.

4) Après *comme*, le participe présent est mis pour *si* et le verbe: *Il regardait tous les hommes comme étant à peu près égaux.* Fénelon.

5) Précédé de *en*, le participe présent prend ordinairement le nom de *gérondif*, c'est ainsi que nous le désignerons. Il indique alors le moyen, la manière, ou il remplace la conjonction *pendant que* et le verbe qui la suit: *On hasarde de perdre, en voulant trop gagner.* Lafontaine. — *En forgeant, on devient forgeron.*

— *Il riait en me regardant; son ris était malin, moqueur et cruel.* Fénelon.

Rem. On répète ordinairement cette particule *en* devant chaque verbe, mais ce principe n'est pas absolu, et plusieurs bons écrivains s'en sont écartés: *En faisant passer en revue devant un enfant les productions de la nature et de l'art, en excitant sa curiosité, en le suivant où elle le pousse, on a l'avantage d'étudier ses goûts.* J. J. Rousseau. — *Comme un arbrisseau, que les passants font bientôt périr, en le heurtant et le pliant dans tous les sens,* etc. J. J. Rousseau.

6) Le participe présent se rapporte au sujet de la phrase, quand il représente les conjonctions *parce que*, *puisque*: *Je vous ai confié mon fils, voulant en faire un membre utile de la société. — Il prit ce parti, ne sachant que faire.*

7) Quand il remplace une autre conjonction ou le pronom relatif *qui*, il se rapporte aussi au sujet, à moins toutefois qu'il ne vienne après le régime direct ou le régime indirect; dans ce cas il se rapporterait à ces derniers: *Mentor, entendant la voix de la déesse, qui appelait ses nymphes dans le bois, éveilla Télémaque.* Fénelon. *Le porte-faix, ne m'apercevant pas, me heurta rudement. — J'entendis le petit Savoyard, chantant joyeusement sa chanson.*

J'ai vu les vents grondant sur ces moissons superbes.
Delille.

Là je rassemblerais une société plus choisie que nombreuse d'amis aimant le plaisir et s'y connaissant. J. J. Rousseau.

Ces quatre derniers participes présents se rapportent aux régimes qui les précèdent.

8) Le gérondif au contraire se rapporte toujours au sujet: *Je l'ai aperçu en courant*, c'est-à-dire *pendant que je courais* et non *pendant qu'il courait.* Il faudrait, pour exprimer ce dernier sens, dire: *Je l'ai aperçu courant.*

Votre seule colère a fait votre infortune!
Nous perdons tout, Madame, en perdant Rodogune.
Corneille.

D'après ce principe on comprendra facilement la différence qu'il y a entre ces deux locutions: *Je l'ai rencontré allant à l'église* et, *je l'ai rencontré en allant à l'église.* La première signifie *lorsqu'il allait à l'église,* et la seconde, *lorsque j'allais à l'église.*

Rem. Ajoutons cependant que, lorsque la construction ne présentait rien de louche ni d'équivoque, les écrivains ont souvent fait usage du gérondif, sans le faire rapporter au sujet de la phrase. En voici quelques exemples, où la clarté ne laisse rien à désirer: *Je voudrais pouvoir vous décrire les pleurs de Jacqueline en voyant votre frère monter à cheval.* Me. de Sévigné. — *En disant ces paroles, son regard était farouche et ses yeux étincelants.* Fénelon.

Leur venin, qui sur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours, en marchant, m'empêche de broncher.
Boileau.

Je vois qu'en m'écoutant, vos yeux au ciel s'adressent.
Racine.

9) On évite ordinairement de placer le pronom *en* devant le gérondif, afin de prévenir la répétition de ce mot. Quelques auteurs cependant n'ont pas craint de s'en servir: *Je crus faire des voeux, pour la gloire de la France, en en faisant pour que Mr. de Choiseul triomphât.* J. J. Rousseau.

10) Il faut éviter aussi l'emploi du pronom *en* devant le participe présent, lorsqu'il peut donner lieu à une équivoque, ou du moins embarrasser la construction. Ainsi au lieu de dire: *Je vous ai mis mon fils entre les mains, en voulant faire quelque chose de bon,* on dira plutôt: *Je vous ai mis mon fils entre les mains, voulant en faire quelque chose de bon.* Wailly.

11) Le gérondif est quelquefois précédé de *tout;* il est mis alors pour *tandis que,* et il indique ordinairement une espèce d'opposition, de contraste: *Tout en riant des autres, je m'aperçus qu'on se moquait*

aussi de moi. — Tout en se plaignant de sa misère, ce drôle s'enrichissait tous les jours.

12) On place souvent après le verbe *aller* un participe présent, qui exprime un accroissement ou une diminution successive: *Mes soucis allaient s'augmentant. — Le sentier allait se rétrécissant.*

13) Dans *payer comptant*, baar bezahlen, le participe est employé adverbialement: *Quand ses créanciers ont fait mine de le poursuivre, il les a payés comptant.*

14) Le participe présent des verbes *avoir* et *être* suivi d'un participe passé forme avec ce dernier un temps composé; le gérondif au contraire n'en peut être accompagné, et figure toujours comme temps simple: *Les Grecs, ayant renversé Troie, reprirent la route de leur pays.*

Etant né souverain, je vois ici mon maître.
Corneille.

Rem. Ce que l'on a dit sur la construction du participe présent, s'applique aussi à celle du participe composé.

Thèmes sur l'emploi du participe présent et du gérondif.

„Warum tadelt man mein Verfahren gegen den Tyrannen von Cypern?“ sagte Richard Löwenherz zu dem Kaiser. „Indem ich mich an (de) ihm rächte, habe ich seine Unterthanen von dem Joche befreit, unter welchem er sie niederhielt (accabler), und indem ich über (de) meine Eroberung verfügte, habe ich nur von meinem Rechte Gebrauch gemacht.“ — Dionysius (Denys) schrieb an Plato, und da er in seinem Brief ihn bat, seiner (acc.) in seinen Reden zu schonen, antwortete ihm der Philosoph: Ich habe nicht (le) Zeit, (um) mich an Dionysius zu erinnern. — Indem ich vor dem Sonnenaufgang aufstand, sagte Rousseau, war mein erster Wunsch, es möchten keine Briefe, keine Besuche den Genuß dieses Tages stören. — Wilhelm der Dritte verstand fast alle Sprachen Europas,

ich habe nur Gebrauch gemacht, je n'ai fait qu'user de. es mögen stören, venir troubler (non impers.).

und sprach keine gut, weil er mehr Ueberlegung des (dans) Geistes als Einbildungskraft besaß. — Voltaire schrieb an den Marquis von Aiguillon: Da ich Ihre Güte für mich wohl kenne, so will ich Sie um einen Dienst bitten: Ein schlanker (grand), wohlgebildeter Jüngling, der Verstand hat, und die Dichtkunst liebt, läßt sich einfallen, sich mir vorstellen zu lassen, und da er mich von Ihnen reden hört, bittet er mich, ihn Ihnen zu empfehlen. Weil alle meine Vorstellungen nichts helfen, entschließe ich mich, ihm diesen Brief an (pour) Sie zu geben. — Gestern sah ich Ihren Freund, indem er ins Theater eilte; ich rief ihm (acc.) zu, als ich ihn erblickte; aber er hatte, zu große Eile, um sich aufhalten zu wollen. — Ich bekenne offen meine Fehler, weil ich wünsche, daß meine Freimüthigkeit Ihren Zorn besänftigen möge. — Dieser Kaufmann zahlt alle seine Einkäufe baar, weil er wohl weiß, daß der Verkäufer ihm dann billigere Preise macht. Das Vertrauen, das er genießt, vermehrt sich täglich.

sich einfallen lassen, s'aviser.
nichts helfen, ne servir de rien.
zu große Eile haben, être trop pressé.

Sulla, seine Dictatur ablegend (abdiquer), versucht es, seine Tyrannei zu entschuldigen.

Höret, Bürger, Ritter, Senatoren! indem ich hier mich meiner Macht selbst beraube (dépouiller), will ich Euch Rechenschaft darüber (en) ablegen (rendre). Pontus, Epirus, Griechenland, die vergebens gegen Rom gekämpft haben, erkennen jetzt seine Herrschaft an. Als die Könige Afrikas sich gegen Euch empört hatten, züchtigte ich sie, indem ich sie entthronte; und jetzt, da (que) ich zuletzt Jugurtha und Mithridates besiegt habe, so werdet Ihr zugeben (convenir), daß ich mehr gethan habe, als ich versprochen hatte. Da aber bloßer Kriegsruhm mir nicht genügte, so suchte ich einen dauerhafteren und nützlicheren, indem ich mir vornahm, dem Bürgerkrieg in Rom ein Ende zu machen. Die Republik, unter den Streichen ihrer eigenen Kinder erliegend, begehrte meines (acc.) Armes. Ich ließ mich zum Dictator ernennen, weil ich sah, daß es das einzige Mittel war, sie zu retten. Als

Pontus, le Pont.
ein Ende machen, mettre fin.

ich dem Senat seine ehemalige Macht zurückgegeben hatte, kehrte das Volk zur Pflicht zurück. Rom sah mich niemals, um die Volksgunst mich bewerbend, dem (acc.) Pöbel schmeicheln, um das Vaterland zu unterjochen. Indem ich mit Härte regierte, habe ich die Wunden des Vaterlandes geheilt; indem ich eine rechtmäßige Strenge entfaltete, wurde der Staat gerettet. Dadurch, daß man meine Regierung tyrannisch nennt, kann man mich nicht beschämen, denn ich bin bereit, von dem Blute Rechenschaft abzulegen, das ich vergossen habe. Wenn ich die Stimme der Menschlichkeit erstickte, so that ich es, um Euch zu zwingen, den Gesetzen zu gehorchen. Indem ich so geherrscht habe, weiß ich den Beinamen (nom) nicht, den die Geschichte mir aufbewahrt, sie wird einst Gericht halten über mich, wie jetzt Rom; da ich aber von der Bürde meiner Macht noch mehr, als Ihr, niedergedrückt bin, so will ich das Joch selbst zerbrechen, unter dem Ihr seufzet; ich habe die Welt bezwungen, sie gehorchte meinen Gesetzen, ich habe gesiegt, geherrscht, jetzt will ich als (en) Bürger, als bloßer Privatmann leben. Indem ich so handle, schließe ich allen meinen Feinden den Mund; ihr Haß kann mein Andenken nicht beschimpfen, denn zwischen ihnen und mir steht (il y a) die Unsterblichkeit meines Ruhmes.

zur Pflicht zurückkehren, rentrer dans le devoir.
sich bewerben um, aspirer à.
Gericht halten über, juger (acc.).

Récapitulation.

Clytemnestra an Agamemnon, über das Opfer Iphigeniens.

Ich schenkte Euch drei Töchter, und Ihr wollet mir eine entreißen, um sie zu opfern. Was werdet Ihr antworten, wenn man Euch fragen wird, warum Ihr sie tödten lasset? Muß ich an Eurer Stelle antworten, um Helena dem Menelaus zurückzugeben? Werdet Ihr dadurch eine lobenswerthe Handlung begehen, daß Ihr die Rückkehr einer Ungetreuen mit (de) dem Blute meiner sterbenden Tochter erkaufen werdet?

Noch mehr. In meinem Palast seufzend, und auf (pour)

erkaufen, payer.
noch mehr, il y a plus.

lange Zeit von Euch verlassen, was werde ich in dieser Einsamkeit empfinden (éprouver), wenn ich die Gemächer erblicken werde, wo Iphigenie weilte, und sehen werde, daß sie nicht mehr da ist. Meine Tochter nirgends findend, werde ich nicht in Thränen zerfließen (fondre), und sprechen: O meine Tochter, dein Vater selbst ist es, der dich dem Tode preisgegeben hat!

Zwinget mich nicht, o mein Gemahl, in Euch einen Feind zu erblicken, der unser Unglück will. Welche Gaben werden Euch die Götter noch gewähren, da Ihr Eure eigene Tochter ermordet? Werdet Ihr, wenn Ihr nach Argos zurückkommen werdet, Eure andern Kinder noch umarmen dürfen? Nein, dieses Recht hättet Ihr verscherzt (perdre). Ihr sehet mich zu Euren Füßen, Euer Mitleid anflehend. Nicht doch! ich, (eine) zärtliche Mutter, die ihren Pflichten immer getreu geblieben ist, werde nicht meine Tochter zu beweinen haben, während Helena, triumphirend und glücklich, die ihrige in Sparta wiederfinden wird.

weilen in, habiter (acc.). nicht doch, non, non!

Du participe passé.

Premier Cours.

§. 109.

Les principes concernant l'orthographe du participe passé reposent sur les deux règles fondamentales suivantes:

1) Conjugué avec *être*, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet: *Le chêne est brisé. — La fleur est flétrie. — Les vents sont déchaînés. — Ses lettres n'ont pas été reçues.*

Souvent le verbe *être* est sous-entendu, et le participe accompagne le substantif comme un adjectif. On le traite alors pour l'accord comme on traite l'adjectif: *Les rois chéris de leurs peuples méritent le respect du monde entier.* Dans cette phrase, *chéris* s'accorde avec *rois*, comme un véritable adjectif. Si

l'on rétablit le verbe *être: Les rois qui sont chéris*, etc., on verra que le participe s'accorde avec le sujet *qui* mis pour *rois*. L'accord est donc le même que le verbe soit exprimé, ou qu'il soit sous-entendu.

2) Conjugué avec *avoir*, le participe s'accorde avec le régime direct, si toutefois ce régime le précède; mais si ce régime ne vient qu'après le participe, ou s'il n'y en a point de cette nature, le participe est invariable: *J'ai traversé les mêmes contrées que vous avez parcourues, et qui vous ont tant plu.*

Dans cet exemple, le participe *traversé* est invariable, parce que le régime *contrées* ne vient qu'après; *parcourues* au contraire est variable, parce que son régime direct *que*, mis pour *contrées*, le précède; enfin *plu* est invariable, parce qu'il n'a point de régime direct:

Rem. La place qu'occupe le sujet dans la phrase n'exerce aucune influence sur l'accord du participe: quelques anciens grammairiens avaient avancé à la vérité que quand le sujet suit le participe, celui-ci doit rester invariable, mais ce principe n'est pas suivi. On écrit donc avec accord:

Les tourments qu'a soufferts sa faible créature.
Chénier.

L'invariabilité du participe *enduré* ne peut donc être regardée que comme une licence poétique dans les vers suivants:

Là, par un long récit de toutes les misères
Que pendant notre enfance ont enduré nos pères, etc.
Corneille.

Il y a encore ici une observation importante à faire touchant les participes des verbes pronominaux. On sait que, par un usage qu'il est difficile de s'expliquer, ces verbes se conjuguent avec *être;* mais comme ce verbe n'est là que pour la forme, leur participe suit absolument la même règle que s'il était conjugué avec *avoir*. Il faut donc toujours l'écrire d'après la seconde règle, et jamais d'après la première: *Ces dames se sont vues hier au bal; elles se sont parlé, et se sont dit les choses les plus aimables.*

Pour faciliter l'analyse de ces participes, on fera oien de substituer le verbe *avoir* au verbe *être* dans :hacun de ces verbes pronominaux; et l'on trouvera que le participe *vues* est féminin pluriel, parce que le égime direct *se*, mis pour *dames*, le précède; que *parlé* est invariable, parce qu'il n'a point de régime lirect, (car *se*, qui le précède, est un régime indirect; on dit *parler à quelqu'un*), et qu'enfin le participe *dit* est aussi invariable, parce que le régime direct *choses* ne vient qu'après.

Il est difficile d'expliquer la nature du régime le certains verbes pronominaux essentiels, comme *s'abstenir, s'emparer, se repentir;* cependant on le considère toujours comme un régime direct, quoiqu'on ne puisse dire *abstenir, emparer quelqu'un, quelque chose*, etc.: *Elle s'est toujours abstenue de vin. — Les ennemis se sont emparés de la ville.* On peut jusqu'à un certain point se rendre compte de cette orthographe par une décomposition telle que celle-ci: *s'abstenir* c'est *se tenir loin de; s'emparer*, c'est *se mettre en part,* etc.

Le seul verbe pronominal essentiel, *s'arroger*, ich anmaßen, fait exception à cette règle. Le pronom *se* en est toujours le régime indirect: *Les droits qu'il s'est arrogés ne lui conviennent pas.*

Quant à certains verbes pronominaux accidentels, comme *s'apercevoir, se douter*, vermuthen, etc. quoique leur régime ne réponde pas clairement à la question qu'il faut faire pour trouver le régime direct, il répond encore moins à toute autre, qui puisse faire conclure que c'est un régime indirect; on écrira donc, en considérant le pronom comme un régime direct: *Elle s'est aperçue. — Nous nous sommes doutés.*

Rem. L'Académie se prononce contre l'accord du participe *persuadé* dans le verbe pronominal *se persuader.* En conséquence elle écrit: *Ils s'étaient persuadé qu'on n'oserait les contredire.*

Thèmes sur les participes passés.

Die Prinzessin, deren Vernunft und Gemüth durch das Unglück früh gereift worden waren, sah sich in ein Gefängniß eingeschlossen, als sie vom Thron gestürzt worden war. Ihr Vater, dessen Tugenden sie verehrt hatte, und von welchem sie in der Frömmigkeit erzogen worden war, hatte sein Leben auf dem Blutgerüste geendet. Ihre Mutter ward ihr entrissen, um dasselbe Schicksal zu theilen. Mit ihrem Bruder allein geblieben, sieht sie sich von ihm getrennt, und sie erfährt (apprendre) bald den Tod, den er erlitten hat. Sie hatte also von dem Leben nur das Leiden gekannt, sie war bereit, es dem Himmel zurückzugeben, von dem sie es erhalten hatte, als man ihr verkündete, daß sie verbannt werden sollte. — Dies sind die schrecklichen Prüfungen, die eine auf dem Throne geborene Prinzessin in ihrer zarten Jugend erfahren, dies ist die Erziehung, die sie vom Unglück erhalten hat.

die Prüfung, l'épreuve.
erfahren, souffrir, supporter.

Jene zwei Freundinnen, die sich seit so vielen Jahren nicht gesehen hatten, haben sich (acc.) gestern begegnet. Sobald sie sich erblickt haben, sind sie einander in die Arme geflogen. Lange Zeit haben sie sich kein Wort gesagt, so gerührt waren sie. Endlich als ihre Gemüthsbewegung sich ein wenig beruhigt hatte, haben sie von den Erinnerungen geredet, die ihr Wiedersehen in (à) ihr Gedächtniß zurückgerufen hat; sie haben sich versprochen, sich oft zu schreiben, und haben sich das Wort gegeben, wenigstens alle Jahre einmal zusammenzukommen. Es waren über sieben Jahre, daß sie einander (se) nicht gesprochen hatten, und beinahe eben so lange, daß sie sich nicht geschrieben hatten, weil die Verhältnisse ihrer Gatten ihnen nicht erlaubt hatten, die Verbindung fortzusetzen, die so lange ihr Glück gemacht hatte. Man kann sich den Schmerz leicht vorstellen, den sie empfunden hatten und wie sehr sie sich Glück gewünscht haben (féliciter, acc.), daß das Schicksal sie endlich wieder vereinigt hatte. Die Freude, die

einander, l'une de l'autre.
die Gemüthsbewegung, le transport (pl.).
zusammen kommen, se réunir.
Verhältniß, relation.

ie empfunden haben, ist von allen denjenigen getheilt worden, die diesen Auftritt gesehen haben; sie haben lebhaften Antheil daran genommen.

Die Königin ist nicht zu bedauern, sie hat gelebt, sie ist gestorben, wie eine Heilige. — Ich habe die geographischen Karten erhalten, welche Eure Excellenz die Güte gehabt hat, mir zu schicken; sie sind mir gestern zugekommen (parvenir), ich werde sie Ihnen zurücksenden, sobald ich sie untersucht haben werde. — In (à) der Morgendämmerung betrachtete ich gerne das in Schlaf versunkene Lager, die noch geschlossenen Zelte, aus welchen einige halb gekleidete Soldaten traten. — Die Berge haben sich erhoben, und die Thäler haben sich an die Stelle gesenkt (abaisser), die ihnen der Allmächtige angewiesen hatte. — Mein Heer ist gegen die Feinde gezogen, sagte der Consul, es hat sie in zwei Schlachten besiegt; sie wurden in die Flucht geschlagen, und nachdem sie sich in die festen Plätze geworfen und daselbst eingeschlossen hatten, habe ich ihr Gebiet verheert und ungeheure Vorräthe an (de) Korn nach Rom bringen lassen, wo ich den Ueberfluß wiederhergestellt habe. Welchen Fehler habe ich denn begangen? Will man mir ein Verbrechen daraus machen, zwei Siege erfochten zu haben? — Die Stadt Quito wird von einem fürchterlichen Vulkan beherrscht, der oft ihre Grundfesten (fondements) erschüttert hat. — Nach den Begriffen, welche ich mir von dem Ruhm gemacht habe, gehört er nicht den Eroberern, welchen es nur gelungen ist, Schlachten zu gewinnen, und die zu dem Glück der Menschheit sonst (d'ailleurs) auf (en) keine Weise beigetragen haben. — Leben Sie wohl, theure Freundin, sagte Louise, beklagen Sie mich, Sie verlassen zu haben, nachdem ich das Unglück gehabt hatte, meinen Gatten zu verlieren, hatte ich mir vorgenommen, mit Ihnen zu leben, ich hatte mir es köstlich gedacht, den Rest meiner Tage bei Ihnen zuzubringen, aber die Vorsehung hat es nicht erlaubt. Ich muß mich ihr unterwerfen, ohne zu murren.

halb, à moitié.
anweisen, assigner.
ziehen, marcher à.
in die Flucht schlagen, mettre en fuite.
der feste Platz, la place forte, la place.
sich köstlich denken, se faire une joie.

Second Cours.

§. 110.

Les deux règles fondamentales, que nous venons de donner dans le premier cours, devraient suffire, si elles étaient bien comprises et bien appliquées, mais comme il se trouve un grand nombre de cas qui réclament une attention particulière à cause de la difficulté plus ou moins grande que présente l'application de ces deux règles générales, il est nécessaire d'y ajouter des développements.

1) Le pronom *en*, qui remplace un substantif, paraît souvent faire la fonction de régime direct, mais une analyse attentive fera reconnaître qu'il est toujours employé pour *de cela, de ceux, de celles*, etc., en général pour un mot précédé de la prépostition *de*, et qu'en conséquence c'est toujours un véritable régime indirect: *Sire, ai-je dit en propres termes, Boileau a plus d'envie de travailler pour votre gloire qu'il n'en a jamais eu.* Racine. — C'est-à-dire *qu'il n'a jamais eu d'envie* et non *l'envie.* C'est ainsi qu'en parlant de fruits on écrira sans accord: *J'en ai cultivé, j'en ai cueilli, j'en ai mangé.*

Outre le pronom *en*, il peut se trouver à la vérité un autre pronom figurant comme régime direct, et alors il est bien entendu que l'accord a lieu avec celui-ci: *L'injure était grave, mais la vengeance que vous en avez tirée passe toutes les bornes.*

2) Tous les participes des verbes impersonnels ou employés impersonnellement sont invariables, les verbes usités sous cette forme étant essentiellement intransitifs. On écrira donc sans accord: *Voilà les sommes qu'il m'a fallu. — La pluie qu'il a fait hier à gâté les chemins. — Les maladies qu'il y a eu parmi les ouvriers ont retardé l'exécution de l'ouvrage.*

3) Le pronom *le* représente souvent un adjectif ou un membre de phrase; c'est à cette circonstance qu'il

faut faire attention, quand *l'* remplace *le*, et qu'il y a dans la phrase un substantif féminin auquel il semble se rapporter. On écrira donc: *La langue française est bien plus difficile que je ne l'avais cru*, et non *crue*, car le régime direct *l'* est mis, non pour *la langue*, mais pour *difficile;* et l'on sait que le pronom est invariable, quand il représente un adjectif ou un membre de phrase. On écrira donc en laissant le participe invariable: *La chose était plus sérieuse que nous ne l'avions pensé d'abord.* Lesage. — *La famine arriva ainsi que Joseph l'avait prédit*, c'est-à-dire *pensé qu'elle était sérieuse, prédit qu'elle arriverait.*

Rem. Quelquefois à la vérité on peut rendre le participe variable ou le laisser invariable, suivant les vues de l'esprit.

J'ai acheté une maison bien bâtie, { *comme je l'ai souhaitée.* / *comme je l'ai souhaité.* }

Par le premier exemple on fait entendre qu'on a acheté une maison bien bâtie, et qui réunit de plus d'autres qualités que l'on désirait. Par le second, on indique que l'on souhaitait que la maison fût bien bâtie, sans rien exprimer de plus.

C'est ainsi, dit Boniface, que l'on écrit, suivant le sens que l'on a en vue:

Cette figure, ainsi que nous l'avons vue, paraît horrible.
Cette figure, ainsi que nous l'avons vu, attire tous les regards.

Dans le premier exemple, *l'*, est mis pour *la figure*, dans le second *l'* représente la phrase entière.

4) Les observations que nous avons faites sur l'accord du verbe avec les noms collectifs figurant comme sujets (§. 93, 5) s'appliquent aussi à l'accord des participes. Le collectif est-il général? il détermine l'accord; est-il partitif: l'accord se fait avec le régime qui suit le collectif: *J'ai rencontré une foule de personnes que je n'ai pas reconnues.* — *J'ai rencontré la foule des promeneurs, que la beauté de la soirée avait attirée dans le vallon.*

Le mot *foule*, dans le premier exemple, est un collectif *partitif*, et dans le second un collectif *général*. Ce n'est pas au reste que dans le second exemple on ne

puisse écrire aussi *attirés*, si l'on veut fixer l'attention sur *promeneurs* plutôt que sur *foule*.

Quant à la locution *le peu*, qui se rattache à cette question, il faut examiner si *le peu* signifie *la petite quantité*, ou s'il est pris dans le sens de *manque, absence totale, insuffisance*. Dans le premier cas c'est un collectif partitif, et conséquemment l'accord se fait avec le régime qui suit; dans le second cas au contraire *le peu* est l'expression qui attire le plus l'attention, et l'accord se fait avec ce mot, non avec le régime qui suit. On écrira donc: *Le peu d'amis qu'il avait conservés, l'ont abandonné à la nouvelle de cet accident. — Le peu d'égards que vous m'avez témoigné m'a fait beaucoup de peine.*

5) Il y a quelques verbes intransitifs, qui, par la construction de la phrase où ils figurent, semblent revêtir une forme transitive, mais leur participe, qui est conjugué avec *avoir*, n'en reste pas moins invariable. Tels sont les verbes *courir*, *dormir*, *peser*, wiegen, *coûter*, *valoir*, dans des phrases telles que celles-ci: *Les deux heures que j'ai couru, que j'ai dormi. — Les deux quintaux qu'a pesé ce sac. — Les mille francs que ce cheval a coûté, a valu.* (1)

Si dans ces phrases ces verbes étaient véritablement transitifs, on pourrait les construire au passif, et dire: *Les heures ont été courues, dormies; les quintaux ont été pesés par le sac, les mille francs ont été coûtés, valus,* locutions qui seraient de véritables barbarismes.

Dans un autre sens à la vérité, quelques-uns de ces verbes sont employés transitivement: on dit *courir*

---

(1) Ce principe n'est pas généralement reconnu; plusieurs grammairiens estimés, tels que Bescherelle et Boniface, dans les dernières éditions de leur grammaire, font varier les participes des verbes *coûter* et *valoir*, quelle que soit l'acception dans laquelle sont pris ces verbes, qu'ils regardent toujours comme transitifs.

un danger, *peser* (wägen) *des marchandises*, *coûter de la peine*, *valoir des honneurs* (c'est-à-dire *en procurer*), etc., et comme tels, ils est bien entendu que leur participe suit la règle de celui des verbes transitifs conjugués avec *avoir*: *Les dangers que j'ai courus.* — *la réprimande que cette action lui a value.*

6) Quand le participe est suivi d'un verbe à l'infinitif, le régime direct qui précède, si toutefois il y en a un, est en rapport ou avec le participe ou avec l'infinitif. C'est à cette différence qu'il faut faire attention pour déterminer l'orthographe du participe.

Si l'infinitif est un verbe intransitif, il n'y a pas de difficulté; le régime, ne pouvant s'y rapporter, ne saurait appartenir qu'au participe. On écrira donc: *La femme que j'ai entendue parler.* — *Les troupes que j'ai vues passer.*

Si l'infinitif est un verbe transitif accompagné d'un régime direct, il est évident que le premier régime direct appartient au participe; un verbe français ne pouvant avoir deux régimes de cette nature. On écrira donc: *La femme que j'ai vue emporter son enfant n'a pas été reconnue.* — *Cette jeune fille était si désolée de se voir seule, qu'on l'a laissée accompagner son père.*

Rem. Nous avons vu, en traitant les régimes, que, par un usage dont il est impossible de se rendre un compte satisfaisant, on emploie parfois ici le régime indirect pour le régime direct, et dans ce cas il est clair que le participe reste invariable: *On lui a laissé accompagner son mari.* Dites plutôt: *On l'a laissée accompagner son mari.*

Enfin si l'infinitif est un verbe transitif non accompagné d'un régime direct, il faut examiner si le régime n'est pas sous-entendu; s'il est impossible d'en supposer un, le régime direct qui précède est celui de l'infinitif, qui lui-même est celui du participe, et conséquemment celui-ci reste invariable. Si au contraire on peut établir un autre régime direct après l'infinitif, qui doit en avoir un en sa qualité de verbe transitif, celui qui

précède appartient au participe, qui alors est variable. On écrira en conséquence avec accord:
L'actrice que j'ai entendue déclamer. —
Les demoiselles que j'ai vues dessiner. —
Les hommes que j'ai laissés chasser dans mes domaines.

Parce que chacun de ces infinitifs a son régime direct sous-entendu: *Déclamer une ode, une ballade, un monologue*, etc., *dessiner des fleurs, des têtes*, etc.; *chasser le lièvre, le renard, la bécasse*, etc. Mais on écrira sans accord:

Les odes, les ballades que j'ai entendu déclamer. —
Les fleurs, les têtes que j'ai vu dessiner. —
Les lièvres, les renards que j'ai laissé chasser.

Parce qu'il est impossible de supposer à l'infinitif un autre régime que celui qui précède.

Rem. Il y a un moyen mécanique de reconnaître si le participe est variable ou non, c'est d'essayer de changer l'infinitif en participe présent: si l'on obtient un sens raisonnable par cette substitution, on est sûr qu'il y a accord. On peut dire, ou du moins comprendre: *L'actrice que j'ai entendue déclamant.* — *Les demoiselles que j'ai vues dessinant.* — *Les hommes que j'ai laissés chassant.* A la vérité, ces locutions, surtout la dernière, ne sont guère usitées, mais il suffit qu'elles présentent un sens à l'esprit pour qu'on soit sûr que le participe est variable.

On comprendra facilement que le participe peut dans la même phrase s'écrire de deux manières différentes, suivant le sens qu'elle offre. Ainsi on écrira:

La femme que j'ai entendue gronder (ses enfants).
La femme que j'ai entendu gronder (par son mari).
Les dames que j'ai vues peindre (des paysages).
Les dames que j'ai vu peindre (par cet artiste).

7) Le participe *fait*, suivi d'un verbe à l'infinitif, reste toujours invariable. Comme il est impossible de l'en séparer par un substantif, faisant la fonction de régime, l'esprit s'est accoutumé à le considérer comme ne formant qu'une expression avec l'infinitif, expression

qui a toujours un sens transitif, même quand l'infinitif est intransitif: *Les travaux que j'ai fait exécuter ne me satisfont pas entièrement. — Les enfants que j'ai fait sortir m'incommodaient.*

8) Les participes *pu, dû, voulu,* précédés d'un régime direct sont toujours invariables, quand on peut les faire suivre d'un infinitif, qui est resté sous-entendu: *Je lui ai prêté tous les secours que j'ai pu. — Nous avons établi les réglements que nous avons dû. — Il m'a donné toutes les réponses qu'il a voulu.* C'est-à-dire, *que j'ai pu lui prêter, que nous avons dû établir, qu'il a voulu me donner.*

9) Le participe précédé d'un régime direct est quelquefois suivi d'une proposition commençant par *que;* dans ce cas il reste invariable, le régime appartenant au verbe qui suit *que: Les personnes que j'avais espéré que vous m'adresseriez, ne sont pas arrivées. — La lettre que j'ai cru que je recevrais, ne m'est pas parvenue.* On ne peut dire: *J'espère des personnes, je crois une lettre,* le véritable régime du participe est le membre de phrase suivant, *que vous m'enverriez, que je recevrais.*

10) Quand l'infinitif, qui vient à la suite du participe, en est séparé par une préposition, il faut examiner attentivement auquel des deux verbes appartient le régime, et déterminer l'accord en conséquence. On écrira donc avec accord: *Les Messieurs que j'ai invités à dîner, n'ont pas accepté. — Mesdames, l'amitié que je vous avais priées d'agréer, vous l'avez repoussée,* et sans accord: *La montre que j'avais oublié de monter s'est arrêtée à minuit. — La personne qu'il a cherché à séduire fut inébranlable.*

Dans les deux premiers exemples *que* et *vous* sont bien décidément régimes du participe, car on peut dire: *J'ai invité les Messieurs à dîner. — J'avais prié Mesdames d'agréer mon amitié.* — Dans les deux derniers exemples il serait impossible de placer le régime

direct après les participes, preuve évidente qu'il ne s'y rapporte pas.

Faut-il érire: *Voilà les ennemis que la reine a eus à combattre*, ou bien: *Voilà les ennemis que la reine a eu à combattre?* etc. La plupart des grammairiens se sont décidés pour l'accord, parce qu'on dit ordinairement, *il a eu des ennemis à combattre*, plutôt que, *il a eu à combattre des ennemis.* (1)

11) Quelques participes, employés sans auxiliaire, sont invariables quand ils précèdent le substantif, tels sont *excepté, supposé, ci-joint, y compris, non compris, vu, approuvé*, et quelques autres, qui, comme ces deux derniers, ne sont guère employés ainsi que comme termes de pratique: *Excepté ses esclaves, tout le monde aimait ce planteur. — Suposé ces circonstances. — Ci-joint la lettre de votre tante. — Cette demoiselle a six mille francs de rente, y compris (non compris) sa dot. — Vu les pièces ci-jointes. — Approuvé l'écriture ci-dessus.*

12) Les participes passés qui précèdent le substantif *gens* sont masculins: *Instruits par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux.* Girault Duvivier. On voit par cet exemple que le principe n'est pas le même pour le participe que pour l'adjectif.

13) Quand le participe se rapporte au pronom *nous*, mis pour le singulier *je, me, moi*, il ne prend pas plus la marque du pluriel que quand il s'accorde avec *vous*, mis pour *tu, te, toi*: *Nous avons reçu plusieurs requêtes de la part de quelques personnes du beau sexe, qui nous ont supplié de faire attention que*, etc. Montesquieu.

14) Dans le gallicisme: *Il l'a échappé belle*, le participe *échappé* reste invariable. Cette phrase équivaut à celle-ci: *Il a échappé cet accident (ce malheur) d'une*

---

(1) Et pourtant il nous semble que le rapport d'*avoir* avec l'infinitif est bien plus intime, et que l'infinitif, qui est un verbe transitif, doit avoir un régime exprimé ou sous-entendu.

belle manière. L'adjectif *belle* n'a donc aucun rapport de genre avec *l'*.

Remarques.

§. 111.

1) Quand le participe passé commence la phrase, il doit se rapporter au sujet. ([1]) *Nourris à la campagne, dans toute la rusticité champêtre, vos enfants y prendront une voix plus sonore.* J. J. Rousseau.

Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.
Racine.

Epuisé par les travaux de la journée, je n'avais durant la nuit que quelques heures, pour délasser mes membres fatigués. Châteaubriand.

2) Cependant le rapport peut exister aussi entre le participe placé au commencement de la phrase et le régime direct, si toutefois cette construction ne présente rien d'équivoque. On pourra dire en conséquence: *Accablé sous le poids de mon malheur, vous ne m'avez jamais secouru, vous n'avez pas même daigné me plaindre.* C'est ainsi que Racine dit:

Chargé du crime affreux dont vous me soupçonnez,
Quels amis me plaindront, quand vous m'abandonnez?

Mais on ne dira pas: *Occupé tout le jour d'affaires pressantes, cet importun ne peut venir me troubler.* La construction est louche, on ne sait si le participe se rapporte au sujet ou au régime. Il faudrait donc ici dire, en employant le mode personnel et la conjonction:

---

(1) Montesquieu s'est écarté de ce principe dans la phrase suivante: *Toujours exposés aux plus affreuses vengeances, la constance et la valeur leur devinrent nécessaires.* Pour le sens, le participe *exposés* est ici en rapport avec le régime indirect *leur*, tandis que selon la construction il semble se rapporter aux sujets *constance et valeur*.

Comme je suis occupé, etc., ou bien: *Comme il est occupé*, etc., suivant le rapport qu'on veut exprimer.

3) Le participe passé s'emploie quelquefois après le substantif d'une manière absolue: *La citadelle prise, on ne pouvait songer à défendre la ville. — Le père mort, les fils vous retournent le champ.* Lafontaine. C'est-à-dire, *la citadelle étant prise, le père étant mort.*

Thèmes sur les participes passés.

Die Schüler, welche wir gestern haben lesen hören, haben bewiesen, daß sie sich viele Mühe gegeben haben, um eine reine Aussprache zu erlangen, und es ist ihnen ziemlich gelungen. Die Gedichte, die ich sie habe lesen hören, sind Dithyramben von Delavigne; es sind dieselben Gedichte, die ich schon mehrmals habe lesen hören. — Die Blumen, die ich habe zeichnen sehen, und die ich mehrere Künstler habe sehen lassen, haben die Bewunderung aller Kenner verdient. Das Mädchen, das ich habe zeichnen sehen, hat schnelle Fortschritte gemacht. — Jahre des Müßiggangs sind nicht die Stunde werth, die man gut anzuwenden gewußt hat. — Einige gefangene Offiziere, welche Hannibal auf ihr Wort hatte abreisen lassen, hatten sich nach Rom begeben, um Friedensvorschläge dahin zu bringen. — Die Regierung Ludwigs des Vierzehnten ist trotz der Fehler dieses Fürsten eine der glorreichsten, die es in Frankreich gegeben hat. — Erinnert Euch, o Athener, der Demüthigungen, die es Euch (vous en) gekostet hat, weil Ihr Euch von (par) Rednern habt täuschen lassen! — Die zwei Stunden, die ich diese Nacht gewacht habe, sind mir länger vorgekommen, als die sechs Stunden, die ich geschlafen habe. — Die wenigen Tage, die ich mit Ihnen auf Ihrem Landhause zugebracht habe, werden immer unter die schönsten von mir gezählt werden, die ich gelebt habe. — Als Hannibal von der geringen (le peu) Vorsicht, die der römische General angewandt hatte, unterrichtet worden war, beschloß er, ihn anzugreifen. — Türenne hat beinahe eben so viele Schlachten gewonnen, als er geliefert hat. — Der Erfolg eines Unternehmens bringt nicht immer alle Vortheile,

werth sein, valoir. Vorsicht treffen, prendre des précautions.

die man davon gehofft hat. — Wenn man alle Anstrengungen gemacht hat, die man machen konnte (indéf.), so kann man sich trösten, nicht alle Erfolge erhalten zu haben, die man wollte (indéf.). — Das geringe Vermögen, welches dieser Kaufmann von seinem Vater geerbt hatte, hat ihm ausgereicht, einen kleinen Handel zu gründen, und es gelang ihm, sich durch glückliche Unternehmungen zu bereichern.

Pygmalion aß nur die Früchte, die er in seinem Garten hatte pflücken sehen, und die Gemüse, die er selbst gesäet, und die er hatte kochen lassen. — Die Briefe, die Sie vergessen haben, auf die Post zu schicken, sind erst diesen Morgen dahin getragen worden, und werden vor morgen Abend nicht an dem Orte ihrer Bestimmung angelangt sein. — Karoline, warum haben Sie die Bücher nicht gebracht, die ich Sie gebeten hatte, mir zu leihen? Sie sind, scheint es mir, mehr vergeßlich, als ich es geglaubt habe; ich hatte Sie doch gestern daran erinnert (rappeler). — Je mehr Schwierigkeiten Epaminondas bei diesem Feldzug gefunden hat, desto mehr hat er deren überwunden. — Der Tod Ihrer Mutter hat uns viele Thränen gekostet: ich kann Ihnen den Schmerz nicht beschreiben, den wir darüber (en) empfunden haben; sie hatte uns erziehen lassen, und hatte an uns Mutterstelle vertreten.

Mutterstelle vertreten an, tenir lieu de mère à.

Récapitulation.

Plato hatte von der Natur einen kräftigen (robuste) Körper erhalten. Seine langen und beschwerlichen Reisen hatten seine Gesundheit geschwächt, aber er hatte sie bald durch eine strenge Lebensart wieder hergestellt, und die einzige Unbequemlichkeit, die ihm geblieben war, und die von ihm nicht überwunden werden konnte, war eine Neigung zur Schwermuth, eine Neigung, welche Sokrates und andere berühmte Männer wie er gehabt haben.

Er sprach langsam, aber seine Reden waren voll Anmuth, und so oft die Athener sie von seinem beredten Mund hatten vortragen hören, sagten sie, daß die Ueberredung (persuasion) von seinen Lippen geflossen sei.

die Lebensart, le régime. vortragen, prononcer.

In seiner Jugend füllten die Künste, die er sich bemüht hatte, zu pflegen, alle seine Augenblicke aus. Die Dichtkunst hatte ihm gefallen, und seine Einbildungskraft hätte sich vielleicht ausschließlich (exclusivement) damit beschäftigt, wenn das Lesen Homers, mit dessen Versen er seine Versuche verglichen hatte, ihn nicht bewogen hätte, sie zu verbrennen.

Er glaubte, das Theater würde ihn für (de) dieses Opfer entschädigen; er dichtete Trauerspiele, aber ehe er sie hatte aufführen (représenter) lassen, lernte er Sokrates kennen, und unterdrückte sie, um sich der Philosophie zu widmen.

Er fühlte jetzt (alors) eine heftige Begierde, den Menschen nützlich zu sein. Die vielen Kriege, die es gegeben hatte, besonders aber der peloponnesische Krieg, hatten die guten Grundsätze untergraben (saper), und die Sitten verdorben; sein Ehrgeiz wurde durch den Ruhm, sie wieder herzustellen, erregt. Er wartete mit Ungeduld auf (acc.) die Zeit, wo die hohen Magistratsstellen, die er sich unfehlbar hätte zuerkennen sehen, ihn in den Stand gesetzt hätten, seinen Eifer und seine Talente an den Tag zu legen; aber die geringen (le peu de) Erfolge, welche die Republik in den letzten Jahren des Kriegs gehabt hatte, die Niederlagen, die er sie hatte erleiden sehen, die vielen Umwälzungen, bei (dans) welchen sich die Tyrannei unter immer schrecklicheren Formen gezeigt hatte, die Betrachtungen (réflexion), welche so viele Wechselfälle nicht ermangelt hatten, in (en) ihm zu erregen, überzeugten ihn bald, daß alle Regierungen von unheilbaren Krankheiten befallen (atteindre) sind, und daß die Menschen nur dann glücklich sein werden, wenn die Philosophie sich die Aufgabe gesetzt haben wird, sie zu regieren. Da er also die Plane nicht verwirklichen konnte, die er wollte (antér.), so beschloß er, seine Kenntnisse zu vermehren, und sie für (dat.) das Wohl der Menschen zu gebrauchen. In dieser Absicht begab er sich nach Egypten, nach Italien, überall hin, wo der menschliche Geist Fortschritte gemacht hatte.

kennen lernen, connaître.
dichten, composer.
unterdrücken, supprimer.
peloponesisch, du Péloponèse.
zuerkennen, conférer.
unfehlbar, infailliblement.
setzen, imposer.

CHAPITRE VI.

De l'adverbe.

Premier Cours.

§. 112.

1) De même que les substantifs sont accompagnés d'adjectifs, qui en indiquent les qualités, de même aussi les verbes peuvent être accompagnés de mots qui indiquent de quelle manière est faite l'action ou est présenté l'état qu'ils expriment. Ces mots constituent une partie du discours, qu'on appelle *adverbe*, c'est-à-dire *(mot) auprès du verbe*. L'adverbe est donc une partie du discours, qui sert à modifier le verbe. Il remplit à l'égard de ce dernier une fonction assez analogue à celle que remplit l'adjectif à l'égard du substantif, mais avec cette différence qu'il est toujours invariable, tandis que l'adjectif est soumis aux changements de désinences exigés par les accidents du genre et du nombre des substantifs: *La nuit marche éternellement sur les traces du jour.* Barthélemy. — *Les choses que nous concevons clairement et distinctement sont toutes vraies.* Descartes. — *L'armée française engagée imprudemment au milieu de l'Espagne n'y était point heureuse.* Ségur.

2) Les adverbes peuvent, outre les verbes, modifier encore les adjectifs et même d'autres adverbes: *Je vais vous raconter une historiette qui est fort vraie, et qui vous divertira.* Me. de Sévigné. — *Voilà qui est passablement bien écrit.*

3) On emploie souvent deux ou plusieurs mots dans le même sens que l'adverbe. Tels sont *tout-à-coup, tout-à-fait, sur le champ*, etc. Cette forme composée prend le nom de *locution adverbiale.*

4) Les Allemands, qui n'ont qu'une forme pour exprimer l'adjectif et l'adverbe (de qualité), doivent prêter une attention particulière à la distinction de ces deux parties du discours. L'adverbe, modifiant le verbe d'une certaine manière, répond conséquemment à la question *comment? de quelle manière?* toutes les fois donc qu'ils pourront faire cette question après le verbe, ils emploieront sous la forme adverbiale le mot qui y répond. Supposons qu'ils aient à traduire cette phrase: Mein Freund ist zu aufrichtig, um nicht offen mit mir zu sprechen, ils devront la rendre par: *Mon ami est trop sincère, pour ne pas me parler franchement.* Aufrichtig est un adjectif, parce qu'il qualifie le substantif *ami*, sans modifier un verbe; offen au contraire est un adverbe, parce qu'il répond à la question *de quelle manière?* auf welche Weise? et qu'en conséquence il modifie le verbe *parler*.

Formation des adverbes de qualité ou de manière.

§. 113.

1) Les adverbes de qualité, terminés par la syllabe *ment* se forment des adjectifs de la manière suivante:

a) Quand l'adjectif masculin singulier est terminé par une voyelle, on y ajoute *ment* pour former l'adverbe; *joli, joliment; aisé, aisément; fidèle, fidèlement.*

On remarquera comme s'écartant de cette règle *impuni* qui fait *impunément*; *prodigue*, qui fait *prodigalement*, et *traître*, qui fait *traîtreusement.* Les adjectifs *aveugle*, *commode*, *conforme*, *énorme*, *incommode*, *opiniâtre* et *uniforme* changent l'*e* muet en *é* fermé. *Aveuglément*, *commodément*, *conformément*, *énormément*, etc.

On écrit aujourd'hui *assidûment*, *continûment*, *crûment*, *gaîment*, *ingénûment* avec l'accent circonflexe au lieu de l'*e* muet qu'on employait autrefois. Cependant l'Académie permet encore d'écrire *gaiement* ou *gaîment.*

b) Quand l'adjectif est terminé au masculin singulier par une consonne, on forme l'adverbe en ajoutant *ment* au féminin: *Heureux, heureuse, heureusement; attentif, attentive, attentivement; éternel, éternelle, éternellement; bas, basse, bassement.* Il faut en excepter *gentil,* qui fait *gentîment,* et les adjectifs suivants où l'*e* muet du féminin devient *é* fermé dans l'adverbe: *Commun, confus, diffus, exprès, importun, obscur, précis, profond;* adverbes: *communément, confusément, diffusément, expressément, importunément,* etc.

Les adjectifs *beau, nouveau, fou* et *mou* forment leur adverbe d'après cette seconde règle: *Bellement, nouvellement, follement, mollement.* Cette formation n'est proprement pas irrégulière, elle a sa source dans la seconde forme qu'adoptent les adjectifs ci-dessus devant une voyelle et un *h* muet, *bel, nouvel, fol, mol.*

c) Les adjectifs terminés en *ant* et *ent* forment leur adverbe par le changement de *nt* en *mment: Constant, constamment; savant, savamment; patient, patiemment, prudent, prudemment.* La formation de l'adverbe est irrégulière dans les trois suivants: *Lent, lentement; présent, présentement; véhément, véhémentement.*

2) Nous avons quelques adverbes de qualité formés d'un adjectif inusité aujourd'hui. Tels sont *notamment,* qui signifie *particulièrement, nuitamment,* qui signifie *de nuit,* et *sciemment,* qui veut dire *avec connaissance de cause,* etc.

3) Il y a quelques adverbes de qualité, qui, figurant comme prépositions, sont suivis d'un régime. Trois d'entre eux régissent la préposition *de;* ce sont *différemment, dépendamment, indépendamment: Indépendamment des grâces de son âge, elle a dans le caractère un fonds de douceur et d'égalité.* J. J. Rousseau. — *Les hommes d'esprit agissent différemment des sots.* Ce dernier peut aussi s'employer absolument: *Conduisez-vous différemment.*

4) Les adverbes suivants ont toujours un régime précédé de la préposition *à: Conformément, préférablement, privativement, proportionnément* ou *proportionnellement: J'ai répondu conformément à mes instructions. — Je l'ai choisi préférablement à tout autre.*

5) *Antérieurement, conséquemment, convenablement, exclusivement, inférieurement, postérieurement* et *relativement* sont tantôt employés absolument, tantôt suivis d'un régime précédé de la préposition *à: Vous ne parlez pas convenablement au sujet. — Si vous voulez réussir, il faut vous conduire convenablement.* — *Conséquemment* ne régit la préposition *à* que quand il signifie *en conséquence*, le régime n'est pas de rigueur quand il signifie *d'une manière conséquente: Conséquemment à ce qui a été décidé, il faut prendre des mesures énergiques. — Il parle bien, mais il n'agit pas conséquemment (conséquemment à ses principes).*

6) On remarquera que l'adverbe *bien* correspond aux adjectifs *bon* et *beau*, les adverbes *bonnement* et *bellement* n'étant guère usités. Le premier s'emploie néanmoins dans le sens de *naïvement, de bonne foi*, aufrichtig: *Oh bien! dit le roi, je suis charmé que vous m'ayez parlé si bonnement de ce madrigal, c'est moi qui l'ai fait.* Me. de Sévigné. Quant à *bellement*, il n'est d'usage que dans le style familier, et signifie *doucement*, qui lui est presque toujours préféré: *Bellement, vous vous emportez.* — L'adverbe *mal* correspond à l'adjectif *mauvais, mieux* à *meilleur, moins* à *moindre* et *pis* à *pire.*

7) Ce serait une erreur de croire que chaque adjectif puisse passer à l'état d'adverbe. Un grand nombre de qualificatifs, tels que *jeune, célèbre, fertile, rouge, noir*, etc., ne pourraient raisonnablement modifier un verbe. D'autres, tels que *zélé, affable, aimable*, etc., qu'il semblerait convenable d'employer comme adverbes, suppléent à l'absence de cette forme par une espèce de locution adverbiale au moyen des mots *manière, fa-*

çon, *air*, etc., ou bien on emploie le substantif précédé d'une préposition: ainsi au lieu de dire *zélément*, *aimablement*, *affablement*, qui ne sont pas usités, on dira: *Travaillez avec zèle. — Il m'accueillit avec affabilité (d'un air affable). — Il m'entretint pendant une heure de la manière la plus aimable.*

8) Il y a plusieurs adverbes, qui, joints à des verbes employés dans certaines significations, conservent la forme de l'adjectif, tout en gardant leur invariabilité. On dit par exemple, *sentir bon* (gut riechen), *sentir mauvais*, *parler haut*, *parler bas*, *chanter faux*, *chanter juste*, *deviner juste*, *voir clair*, *entendre dur*, *se faire fort* (sich getrauen), *faire exprès*, *coûter cher*, *marcher droit*, *trouver bon*, *trouver mauvais*. A la vérité, au lieu de dire *sentir bon*, *parler haut*, *voir clair*, il faudrait, si l'on avait un autre sens en vue, dire *sentir bien*, *parler hautement*, *voir clairement;* mais, comme on va le voir, ce changement de forme amène un sens complètement différent. On concevra facilement la différence de signification qu'offrent ces deux formes par les exemples suivants, où nous les opposerons l'une à l'autre: *Cette fleur sent bon. — Il sent bien la vérité de ce que vous dites. — La nuit vient, je ne vois plus clair. — Je vois clairement que j'ai été pris pour dupe. — Mademoiselle, ne parlez pas si haut, vous incommodez ceux qui écrivent. — Il parle hautement* (stolz) *de ses droits et de ses prétentions. — Trouvez bon que je me plaigne de votre procédé. — Je me trouve assez bien ce matin. — Elle trouve mauvais que vous ayez pris cette liberté. — La malade se trouve moins mal qu'hier.*

Il est bien entendu que, quand l'adjectif s'emploie adverbialement, il subit toutes les conséquences de la nature qu'il revêt, et que par conséquent il reste toujours invariable, comme on peut s'en convaincre par les exemples cités plus haut.

9) Il y a quelques verbes qui sont accompagnés de véritables adjectifs et non d'adverbes; cette forme

s'emploie quand il s'agit moins de modifier le verbe que de qualifier le sujet ou le régime. Ces verbes sont *être, croire, devenir, rester, paraître, sembler, rendre, conserver, se dire, se montrer, se faire, trouver, estimer* et quelques autres: *Il est sage, prudent, instruit, mais il est pauvre. — Je les crois honnêtes et habiles. — Elle est devenue raisonnable et sensée. — Ne restez pas oisifs. — Vous me paraissez inquiet et troublé. — Il me sembla prêt à tourner contre lui le fer qu'il tenait à la main.* Thomas. — *Je quitterai la royauté dans deux ans, si je ne vous rends meilleurs que vous n'êtes.* Fénelon. — *Cet homme se disait savant et habile, je l'ai trouvé ignorant et sot. — Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait Monsieur votre père.* J. J. Rousseau.

Quelquefois à la vérité l'adverbe accompagne ces verbes, mais alors il modifie presque toujours un adjectif et surtout un participe exprimé ou sous-entendu: *Voilà qui est mal*, c'est-à-dire *mal fait, mal dit, mal pensé*, etc. — *Comment se porte Madame votre tante? Elle me semble assez bien aujourd'hui*, c'est-à-dire *bien portante. — Je suis commodément ici*, c'est-à-dire *commodément logé, assis, couché, placé*, etc.

10) Avec certains verbes on emploie l'adjectif ou l'adverbe, suivant le sens que l'on a en vue. Si l'on veut qualifier le sujet ou le régime et non modifier le verbe, on fait usage de l'adjectif. Dans le cas contraire c'est l'adverbe qu'il faut employer:

Unis dès leurs jeunes ans
D'une amitié fraternelle,
Un lapin, une sarcelle
Vivaient heureux et contents. Florian.

Il vit gaîment dans un endroit écarté de l'île, où il cultive son champ de ses propres mains. Fénelon.

Thème sur les adverbes de qualité.

Während der geniale Kopf schnell weit von seinem Stande fortgerissen wird, nähert sich der mittelmäßige langsam aber beständig seinem (gén.) Ziele. — Sulla, (ein) ungestümer Charakter, leitet gewaltsam die Römer zur Freiheit; August, (ein) schlauer (rusé) Tyrann, führt sie sanft zur Knechtschaft. — Kann man sagen, daß ein Mensch glücklich ist, weil er den Gegenstand seines Ehrgeizes glücklich erreicht hat? Wenn es uns möglich wäre, in seinem Herzen zu lesen, so würden wir deutlich sehen, daß seine Begierden durch diesen Erfolg neu angeregt worden sind, und daß sein Glück nur scheinbar ist. — Eure Feste, Einwohner der Städte, sind prächtig, aber wir Landleute feiern froh und einfach die unsrigen; Ihr genießet sie äußerlich und oberflächlich, während unsere Freuden innig und wahr sind. — Den Befehlen des Marschalls gemäß machte sich der General schnell auf den Weg, und griff unversehens den Feind an, der sich eilig zurückzog. — Sie haben sich meiner Sache (cause) so eifrig angenommen, Sie haben sie bei dem Minister so gut vertreten (plaider), daß es sehr wahrscheinlich ist, daß ich endlich Gerechtigkeit (sans art.) erlangen werde. — Nehmen Sie es nicht übel, Madame, daß ich mich bitter beklage; ich fühle wohl, ich sehe deutlich ein, daß ich hier nicht glücklich sein kann, und ich bitte Sie dringend, mir die Mittel zu verschaffen, dieses Haus augenblicklich zu verlassen. — Die Tulpe ist prächtiger (éclatant) als das Veilchen, aber sie riecht nicht gut; sie ist das Bild einer schönen Frau, die keine andern Vorzüge hat. — Ist die Kranke heute etwas besser? Nein, sie ist nicht wohl, ihr Zustand ist schlimmer als gestern. — Man kann sich (für) besser halten (croire), als einen Anderen, aber nicht für besser als Alle.

der geniale Kopf, l'homme de génie.

der mittelmäßige, l'homme médiocre.

sich auf den Weg machen, se mettre en marche.

sich annehmen, s'intéresser à.

Différentes classes d'adverbes, leur répétition.

§. 114.

1) Outre les adverbes de qualité, dont il a été question jusqu'ici, on distingue plusieurs autres classes d'adverbes, dont les dénominations respectives rappellent le genre de modification que ces mots exercent sur le verbe. Nous allons, en les classant, citer les plus usités.

Adverbes de temps.

Alors, à présent, aujourd'hui, auparavant, aussitôt, autrefois, avant-hier, bientôt, d'abord, de bonne heure (früh), *demain, depuis, désormais, dorénavant* (von nun an), *hier, incontinent* (sogleich), *jadis, jamais, longtemps, maintenant, matin, plus tôt, présentement, quelquefois, souvent, tantôt, tard, tôt, toujours,* etc.

Adverbes de lieu.

Ailleurs, alentour, auprès, au-delà (jenseits), *autour, dedans, dehors, dessus, dessous, devant, derrière, endeçà* (diesseits), *ici, là, loin, où, par-ci, par-là, partout, près, proche,* etc.

Auprès, autour, devant derrière, loin, près, proche, s'emploient plus ordinairement comme prépositions.

Adverbes de quantité.

Assez, au moins, au plus (*tout au plus*), *beaucoup, bien, combien, davantage, encore, en outre, fort, guère, peu, presque, seulement, très, trop.*

Adverbes de comparaison.

Ainsi, aussi, autant, davantage, mieux, moins, si, tant, pis, plus.

Adverbes d'ordre.

Ainsi que les adverbes de qualité, la plupart de ces adverbes se forment des adjectifs par l'addition de

…ent: *premièrement*, *deuxièmement* (*secondement*), *…roisièmement*, *quatrièmement*, etc. On remarquera …ncore: *après*, *auparavant*, *d'abord*, *enfin*, *ensuite*, *…inalement*, *puis*, invariables qu'on peut ranger aussi …armi les adverbes de temps.

Adverbes d'affirmation.

Assurément, *certainement*, *certes* (wahrlich), *d'ac-…ord* (ja, meinetwegen), *soit*, *oui*, *sans doute*, *vo-…ontiers*.

Adverbes de négation.

Aucunement, *ne*, *ne . . . pas*, *ne … point*, *ne … …lus*, *nullement*, *nulle part*, nirgends, *pas*, *point*.

Adverbes d'interrogation.

Combien? comment? où? d'où? par où? pourquoi? quand?

2) Quand un adverbe modifie plusieurs adjectifs, il est nécessaire de le répéter devant chacun d'eux: *Il est si modéré, si patient et si persuasif qu'il finit par ranger tout le monde à son avis.* —

Certain enfant fort laid, fort sot et fort méchant,
Dans un miroir vit un jour sa figure.

Ségur.

3) Si l'adverbe ne doit modifier qu'un seul des mots énumérés, il convient que ce mot soit le dernier. On dira par conséquent: *Vous êtes confiant, généreux et très riche, c'est assez pour avoir beaucoup d'amis.* — *Elle est spirituelle, aimable et assez instruite*, plutôt que *vous êtes très riche, confiant et généreux.* — *Elle est assez instruite, aimable et spirituelle.* Ces dernières phrases sont un peu louches, en ce qu'on ne sait si l'adverbe ne modifie que le premier adjectif, ou s'il étend aussi son rapport à ceux qui suivent. Cette répétition concerne surtout les adverbes *si*, *aussi*, *moins*, *plus*, *très*, *fort*, *assez*.

Place des adverbes.

§. 115.

1) La place qu'occupe l'adverbe dans la phrase est suffisamment indiquée par son nom qui signifie *auprès du verbe*; en effet il suit presque toujours immédiatement cette partie du discours, et, dans les temps composés, il se place ordinairement entre l'auxiliaire et le participe: *Je me promenais souvent au bord de la mer, et j'aimais à voir les flots se briser violemment contre les écueils. — Il est toujours environné de l'odeur du carnage.* Châteaubriand.
Ayant ainsi réglé le sort des nations … Voltaire.

Hier, aujourd'hui, demain, matin, tôt, tard, ici, là, et en général les adverbes de lieu font exception à cette règle, et suivent le participe: *Je l'ai rencontré hier. — Il sera élu demain. — Vous êtes arrivé bien tard. — Etes-vous parti hier matin? — Je l'ai vu ici.*

2) Les adverbes se placent assez souvent à la tête de la phrase, surtout quand ils marquent un rapport de temps ou de lieu, et les Allemands observeront qu'il n'y a pas alors transposition du sujet du verbe, comme cela se pratique dans leur langue: la construction du reste de la phrase n'en est aucunement altérée: *Souvent ses combats ne durent qu'un jour, et sa gloire est immortelle.* Bernardin de St. Pierre. — *Partout on trouve quelque bien à faire.* —

Déjà la garde accourt avec des cris de rage.
Voltaire.
Quelquefois il s'arrête, et demeure immobile.
Delille.

L'adverbe *ainsi* s'écarte parfois de la règle, quand il signifie *de cette manière;* il exige la transposition du substantif employé comme sujet: *Ainsi parla le roi. — Ainsi coulaient pour moi les beaux jours de l'enfance.* Mais quand ce mot signifie *par conséquent*,

folglich, la construction redevient directe: *Le prince a toujours protégé votre famille, ainsi votre frère peut hardiment réclamer son appui.*

On trouve quelquefois des exemples de l'inversion du sujet et du verbe avec les adverbes *ici*, *là*, et quelques autres: *Ici serpente un fleuve superbe. — Là gît la sombre Envie à l'oeil timide et louche.* Voltaire.

Voyez encore §. 57, 4.

Matin, *tôt*, *tard*, ne peuvent jamais précéder le verbe.

4) Il est très important de distinguer si certains adverbes modifient un adjectif, ou s'ils ne font qu'exprimer un rapport de quantité. Dans le premier cas, l'adverbe précède immédiatement l'adjectif, et le sépare de la préposition *de*. On comprend d'après ce principe la différence qu'il y a entre *de bien belles actions*, et *bien des belles actions;* entre *voilà d'assez bonnes raisons*, et *voilà assez de bonnes raisons;* entre *de trop longs exemples*, et *trop de longs exemples.*

Thème sur la répétition et la place des adverbes.

In diesem Augenblicke erblickte ich ziemlich weit von mir den weisen Mentor, aber sein Gesicht schien mir so blaß und traurig, daß ich keine Freude darüber (en) empfinden konnte. — Es ging ein sehr kalter und heftiger Wind, der unsere Beschwerlichkeiten noch verdoppelte. — Im Jahre 1709 gab Fenelon, der tief gerührt war von dem Elend des Volkes, unentgeltlich seinen Vorrath an (de) Getreide den Armen. — Der Erzherzog Johann war zu spät angekommen, um Theil an der Schlacht bei Wagram zu nehmen, die über (de) das Schicksal der Monarchie so unglücklich entschieden hat. — Die Kammern wurden gestern von dem Könige eröffnet. — Nie fand man Cuvier müßig; nie ließ er seinen Verstand ruhen, er erholte sich nur dadurch, daß er den Gegenstand seines Studiums änderte. — Wir hatten uns sehr früh (de grand matin) auf dem Dampfschiff in Basel eingeschifft, und sind ziemlich zeitig des (acc.) Abends in Mannheim ange-

erholen, délasser. zeitig, de bonne heure.

kommen. Am Ufer befand sich unser Vetter, der uns erwartete, um uns die Merkwürdigkeiten dieser schönen, aber etwas einförmigen Stadt zu zeigen. Sie hat sehr breite Straßen und ziemlich schöne Gebäude; aber ich hatte schon genug schöne Straßen und regelmäßige Plätze in Nancy und Carlsruhe gesehen, dieser Anblick war also nicht neu für mich. Wir machten einige Ausflüge (excursion) nach Heidelberg, Schwetzingen und Speier (Spire), wo wir genug merkwürdige Dinge sahen, um unsere Aufmerksamkeit einige Zeit zu fesseln (fixer). So verstrichen die Tage unserer Vakanz.

verstreichen, se passer, s'écouler. die Vakanz, les vacances.

Second Cours.

§. 116.

Remarques sur quelques adverbes de temps.

A présent, alors.

1) *A présent, maintenant, actuellement* ne peuvent se rapporter qu'à un temps présent; *alors* au contraire a toujours rapport à un passé ou à un futur: *Le temps est beau, l'air est doux, sortons à présent. — Alors, voyant que rien ne pouvait l'ébranler, il cessa ses supplications. — Vous vous en repentirez alors, mais il sera trop tard.* L'adverbe jetzt, qui, outre un rapport de présent, peut en exprimer aussi un de passé ou de futur, trompe souvent les Allemands sur l'emploi des adverbes *à présent, maintenant, actuellement,* dont le rapport est limité au seul temps présent.

Auparavant, avant.

2) Il faut bien se garder de confondre ces deux invariables; le premier est un adverbe, et le second une préposition; celui-là figure donc toujours sans régime, tandis que celui-ci doit nécessairement en être accompagné: *Si vous vous décidez à partir, venez me voir auparavant. — Faites-moi encore une visite avant votre départ.*

Il y a cependant un cas où *avant* joue le rôle d'ad-

verbe, et peut indiquer un rapport de lieu ou de temps, c'est quand il signifie *profondément, tard, loin*: *Ne creusez point, nous disaient-ils, si avant dans la terre, contentez-vous de la labourer.* Fénelon. — *Elle resta au bal jusque bien avant dans la nuit.*

Aujourd'hui, hier, demain.

3) On dit assez indifféremment *jusqu'à aujourd'hui*, et *jusqu'aujourd'hui;* cette dernière locution semble préférable, la préposition *à* étant déjà contenue dans *aujourd'hui*, et l'élision d'ailleurs prévenant l'hiatus.

4) Les Allemands remarqueront qu'au lieu de dire *aujourd'hui matin, aujourd'hui soir*, on dit simplement en français *ce matin, ce soir.* Il faut observer aussi que, quoiqu'on dise *hier matin, demain matin,* on doit faire usage de *hier au soir, demain au soir*: *Le roi ne reviendra de Marly que demain au soir, ainsi je n'irai qu'après demain matin.* Racine.

Rem. Ajoutons cependant que dans la conversation familière on tolère *demain soir, hier soir.*

5) N'ayant pas, comme les Allemands, d'adjectifs qui correspondent aux adverbes *hier, aujourd'hui, demain,* nous y suppléons en les faisant précéder de la préposition *de: La journée d'hier s'est bien passée.* — *Ma leçon d'aujourd'hui me facilitera celle de demain.*

6) Il faut remarquer aussi les gallicismes suivants: *Il y a eu hier huit jours.* — *D'aujourd'hui, de demain en quinze jours.* — *Je serai de retour après-demain.*

Tantôt.

7) Il est remarquable que cet adverbe, ainsi que *tout-à-l'heure*, exprime un passé aussi bien qu'un futur, tous deux très rapprochés du présent: *Il viendra tantôt, il est arrivé tantôt.* Les Allemands observeront aussi qu'on fait usage de *tantôt* et non de *bientôt*, pour exprimer des changements consécutifs et fréquents d'un état à un autre. *Il se porte tantôt bien, tantôt mal.* — *Il est tantôt gai, tantôt triste.*

Jamais.

8) Quand cet adverbe signifie *en aucun temps*, nie niemals, il est accompagné de la négation *ne*, à moins qu'il ne soit employé sans verbe: *Je n'ai jamais entendu sans une certaine joie belliqueuse la fanfare du clairon, répétée par l'écho des rochers.* Châteaubriand. — *Il était d'un caractère doux, mais jamais faible.* — *Ment-il quelquefois? Jamais.*

9) Cet adverbe peut aussi signifier *dans un temps quelconque*, je, jemals, *une fois*, *une seule fois*, et alors, ne présentant pas un sens négatif, il n'est pas accompagné de *ne*: *Les plus vaillants hommes de l'antiquité songèrent-ils jamais à venger leurs injures personnelles par des combats particuliers?* Rousseau.

10) *A jamais*, *pour jamais*, s'emploient dans le sens de *pour toujours*: *Soyez béni à jamais! — Adieu pour jamais!* Académie. — *Pour moi je vivrai pour vous être à jamais attaché.* Voltaire.

11) *Ne ... jamais que* a un sens affirmatif et répond à l'allemand immer nur. *N'aurez-vous jamais que des choses désagréables à me dire?*

Aussitôt.

12) On emploie quelquefois par ellipse *aussitôt* pour *aussitôt que*: *Aussitôt mon frère arrivé, je vous en préviendrai.* C'est-à-dire *aussitôt que mon frère sera arrivé.* L'ellipse de *que* entraîne aussi, comme on le voit, celle du verbe.

Plus tôt, plutôt.

13) Le premier indique un rapport de temps: *Ce sera plus tôt fait.* Le second exprime la préférence: *Plutôt m'oublier moi-même, que d'oublier jamais un homme si aimable.* Fénelon.

Tout de suite, de suite.

14) *Tout de suite* signifie *à l'instant, sur le champ:*

Parlez tout de suite. De suite au contraire signifie sans interruption, l'un après l'autre: *Ne pouvez-vous travailler deux heures de suite? — Rangez ces livres de suite.*

Tout-à-coup, tout d'un coup.

15) *Tout-à-coup* signifie *soudainement. Tout-à-coup le feu brille.* Raynouard. — *Tout d'un coup* signifie *tout à la fois, en une seule fois: Il apprit ces funestes nouvelles tout d'un coup.*

L'autre jour, l'autre semaine.

16) La traduction littérale de ces locutions amènerait en allemand un sens tout différent. Elles signifient en français *il y a quelques jours, quelques semaines*, tandis qu'en allemand elles désignent le jour suivant, la semaine suivante: *Il m'écrivit l'autre semaine. — J'allai le voir l'autre jour.*

Thème sur les adverbes de temps.

Der berühmte L'Hospital wurde zum Kanzler ernannt, nachdem er vorher mehrere Magistratsstellen (magistratures) bekleidet hatte. Bald sah man die würdigsten Männer (zu) Richtern erhoben werden, denn jetzt gab sich L'Hospital die Mühe, sie selbst zu prüfen, um sich von ihrer Fähigkeit zu überzeugen. Während der bürgerlichen Unruhen faßte er den Entschluß, sich zurückzuziehen, lieber als durch seine Gegenwart glauben zu lassen, daß er die Gräuel (horreur), die begangen wurden, gutgeheißen habe. Er begab sich jetzt auf (dans) ein kleines Landgut, wo er sich bald mit (de) den Sorgen des Ackerbaues, bald mit dem Lesen guter Bücher beschäftigte.

Die Bartholomäusnacht war kaum (nicht eher) beschlossen worden, als die Partei der Guisen L'Hospital als eines der Opfer bezeichnete. Diese Frevelthat (forfait), an die wir jetzt nur mit Abscheu denken, wäre beinahe vollbracht worden.

erheben, nommer.
gut heißen, approuver.
die Bartholomäusnacht, la nuit de la St. Barthélemy.

Plötzlich erscheint eine Mörderbande. Man verlangt seine Befehle, um Gewalt mit Gewalt zurückzuweisen. — „Nein, sagte er, wenn die kleine Thüre nicht weit genug ist, um sie herein zu lassen, so öffne man die große.“ Zum Glück gehorchten ihm seine Diener nicht, sie leisteten Widerstand, und die Mörder, die schon im Hofe waren, konnten nicht weiter vordringen, bald kam ein Trupp Reiter ihm zu Hülfe, der von der Königin geschickt worden war. Sobald sie angekommen waren, jagten sie die Mörder in die Flucht. Der Anführer erschien vor L'Hospital, und verkündete ihm, daß man ihm verzeihe. „Ich habe immer nur meine Pflicht gethan, versetzte er; ich wußte nicht, daß ich jemals weder Tod noch Verzeihung verdient habe.“

Gewalt mit Gewalt, la force par la force.
Widerstand leisten, résister.
in die Flucht jagen, mettre en fuite.

Remarques sur quelques adverbes de lieu.

§. 117.

Alentour, autour.

1) *Alentour* est toujours adverbe, et ne peut, comme tel, être suivi d'aucun régime: *Voyez ce château et ces bois alentour? Autour* au contraire est une préposition, par conséquent il est suivi d'un régime: *Nous nous promenâmes autour de l'étang.* Cependant, précédé de *tout*, il figure aussi quelquefois comme adverbe: *Sa maison de campagne est bâtie sur une colline, il y a des vignes tout autour.*

Ici, là, y.

2) *Ici* se dit du lieu même où est la personne qui parle; *là* est un lieu différent: *Vous voulez aller habiter Paris, cherchez plutôt ici le repos et le bonheur; là vous ne trouveriez que des inquiétudes et des tourments. Y* rappelle l'idée de ces deux adverbes, ainsi que de toute autre localité: *Venez ici, on y est fort bien. — Restez-là, je vous y rejoindrai tout de suite. —*

Connaissez-vous Londres? . . . J'y suis né, j'y ai passé ma jeunesse.

Voyez encore sur l'adverbe *là* §. 66, 16.

Dans le verbe impersonnel *y avoir*, *y* est une espèce de particule explétive, qui n'exprime aucun rapport de lieu, et qui figure très bien dans la phrase avec un adverbe ou un régime indiquant un rapport de ce genre: *Il y a ici (il y a dans cette ville), des habitants des quatre parties du monde.*

3) Au lieu de l'adverbe *ici*, on emploie *ci* après les substantifs, après les pronoms démonstratifs *celui, celle, ceux, celles*, et devant les mots *dessus, dessous, devant, après, joint, inclus: Citez les exemples ci-dessus. — Je l'ai connu ci-devant* (vorhin).

4) On dit aussi *ci-gît* (hier liegt), préférablement à *ici-gît.*

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien. Piron.

Thème sur les adverbes de lieu.

Warum wollen Sie denn Deutschland, unser liebes Vaterland verlassen, um sich in Amerika niederzulassen? Hoffen Sie mehr Glück und Ruhe dort zu finden als hier? Waren Sie vor einigen Tagen nicht da, in diesem nämlichen Zimmer, als ein Reisender uns die traurige Schilderung der Leiden machte, welchen die Ausgewanderten (émigrés) in Amerika ausgesetzt sind, bis sie daselbst ein sicheres Auskommen finden. Wie viele gibt es nicht, die hieher zurückkommen, nachdem sie allda allerlei Unglück und Entbehrungen ausgestanden haben? Wird man einst auf Ihr Grab schreiben müssen; „Hier liegt ein Fremdling, der sich selbst von der Heimath verbannte, um eingebildete Güter hier zu verfolgen?" Ist das Ihre Absicht? Sind das die Lockungen (appât), die Sie verführen könnten? (§. 66, 16.)

Unser Landhaus ist einfach und klein, aber es gefällt mir hier; was verlange (cond.) ich mehr? Es liegt am Fuß

das Auskommen, l'existence. eingebildet, imaginaire.
Entbehrung, privation.

eines lachenden Hügels; es sind grüne Wiesen rings herum; ein kleiner See ist ganz nahe, und seine reizenden Ufer, um welche Weinberge, Felder und Wälder grünen, bieten unsern Augen eine malerische (pittoresque) Ansicht dar. Das Haus ist klein aber reinlich; es sind darin keine prächtigen Gemächer, aber ich genieße hier die Zufriedenheit und Ruhe, die ich zu lange umsonst draußen gesucht habe.

Remarques sur quelques adverbes de quantité et de comparaison.

§. 118.

Au moins, du moins.

1) *Au moins* accompagne ordinairement les nombres, et peut se rendre par *pour le moins, tout au moins,* zum allerwenigsten: *Ce banquier a au moins cent mille francs de rente.* — *Du moins* affirme moins fortement: *J'eus tort, mais du moins je puis vous assurer qu'en agissant ainsi, j'avais de bonnes intentions.*

Aussi, autant, si, tant.

2) Devant les participes des verbes transitifs et des verbes intransitifs, on ne peut faire usage des adverbes *si, aussi*, il faut les faire précéder de *tant, autant: J'ai tant chanté que je suis tout hors d'haleine.* — *Vous avez autant parlé que moi.* Avec les participes passifs on fait ordinairement usage des adverbes *si, aussi: Je ne suis pas si prévenu en sa faveur que je ne voie ses défauts.* — *Elle est aussi aimée qu'estimée.* Quelquefois cependant on trouve *tant, autant,* au lieu de *si, aussi*, et l'adverbe *autant* est toujours de rigueur entre deux participes: *Elle est estimée, autant qu'aimée.*

Voyez encore sur l'emploi de ces adverbes les remarques sur les degrés de comparaison. §. 47, 1—4.

Beaucoup, bien.

3) *Beaucoup* se rapporte seulement à la quantité: *Beaucoup d'enfants, beaucoup d'arbres. Bien*, outre la quantité marque encore l'étonnement, l'admiration, le désir, un sentiment quelconque: *Bien des larmes, bien des accents joyeux.* Aussi semble-t-il qu'un avare ou un envieux dirait d'un homme riche: *Il a bien de l'argent*, tandis qu'un autre dirait plutôt: *Il a beaucoup d'argent.*

4) Dans les locutions *avoir faim, avoir soif, prendre soin, faire attention*, etc., on modifie le substantif au moyen de l'adverbe *bien*: *J'ai bien faim. — Prenez bien soin de cet enfant. — Faites bien attention à ce que je vous dis.*

5) *Beaucoup* s'emploie quelquefois absolument comme sujet: *Beaucoup vous diront cela comme moi.*

Beaucoup en ont parlé, mais peu l'ont bien connue.
Voltaire.

6) Quand il est employé absolument comme régime direct, ou après un verbe impersonnel, le pronom *en* doit nécessairement précéder le verbe: *J'en connais beaucoup qui vous blâment. — Allez cueillir des fleurs, il y en a beaucoup dans la prairie.*

7) Précédé d'une préposition, *beaucoup* ne peut s'employer absolument: on ne dira donc pas: *Cette mode est suivie par beaucoup.* Il faut y ajouter un substantif régime, *par beaucoup de gens.*

8) On remarquera la différence qu'il y a entre *il s'en faut beaucoup*, et *il s'en faut de beaucoup*, es fehlt viel. La première de ces deux locutions n'indique que l'extrême différence qui existe entre deux ou plusieurs objets. La seconde ajoute à cette signification un rapport de quantité: *Je ne suis pas si instruit que mon cousin, il s'en faut beaucoup. — Il n'y a pas cent ducats dans cette bourse, il s'en faut de beaucoup.*

Les Allemands remarqueront que l'adverbe *beaucoup* ne peut pas, comme dans leur langue, être modifié par

un autre adverbe de quantité. Ainsi, au lieu de dire *assez beaucoup*, on dit simplement *assez, passablement;* au lieu de *très beaucoup*, on dit *beaucoup, infiniment;* au lieu de *si beaucoup, aussi beaucoup*, on dit *tant, autant.*

Davantage.

9) Cet adverbe ne se place guère qu'à la fin de la phrase; il faut surtout se garder de le faire suivre de la conjonction *que*, ou de la préposition *de: Que je vous trouve à mon retour modeste, douce, timide, docile, je vous en aimerai davantage.* Me. de Maintenon.

Rem. Voltaire s'écarte de cette règle dans l'exemple suivant: *Il y a peu de bons ouvrages, mais on profite bien davantage, en les lisant, qu'avec tous les mauvais petits livres, dont nous sommes inondés.* Le participe, qui sépare ici *davantage* de *que* rend la faute moins sensible.

10) Après *rien* on emploie *de plus* au lieu de *davantage.* Aussi a-t-on blâmé Molière d'avoir dit: *Je ne veux rien entendre davantage.* Dites: *rien entendre de plus.*

Presque.

11) Cet adverbe n'est guère en usage devant un adjectif numéral: on le remplace dans ce cas par *près de: Il a perdu près de trente mille francs. — J'ai reçu pour ma part près des trois quarts de cette somme.*

Peu.

12) Cet adverbe est quelquefois employé absolument comme sujet pour *peu de personnes:*

Peu savent comme vous s'appliquer ce remède. Corn.

13) Quand il est employé absolument comme régime direct ou après un verbe impersonnel, le verbe doit être accompagné du pronom *en*: *Voyez-vous beaucoup de monde à la campagne? Non, je n'en vois que fort peu, il y en a peu.* Le régime indirect doit toujours être exprimé après *peu* précédé d'une préposition: *Je ne me fie qu'à peu de gens.* (1)

(1) Avec l'impératif *un peu* répond aussi à l'allemand einmal: *Dites-moi un peu ce que vous savez.*

Très.

14) Cet adverbe, employé absolument, ne peut jamais accompagner un verbe; on le remplace auprès de cette partie du discours par les invariables *fort, beaucoup, bien*: *Je l'aime fort. — Il se plaint beaucoup.* Il ne peut modifier que ceux des participes qui sont pris adjectivement; encore dans ce dernier cas les adverbes *fort, bien*, lui sont-ils ordinairement préférés: *Il est très affligé de cette nouvelle.* Devant les participes des verbes actifs et des verbes pronominaux on ne peut en faire usage, il faut employer *fort* ou *bien*: *Je m'en suis fort occupé. — On l'a bien regretté.* Sa principale fonction est de modifier les adjectifs et les autres adverbes: *Cette circonstance nous fut très favorable. — Voilà qui est très joliment écrit.*

Moins.

15) On emploie cet adverbe au superlatif pour remplacer *la moindre chose*: *Le moins que vous puissiez faire, c'est de l'aller trouver.*

16) Il y a entre *rien de moins* (nichts geringeres) et *rien moins* (nichts weniger) une différence qu'il importe de remarquer. La première de ces deux locutions a un sens affirmatif, la seconde au contraire présente un sens négatif: *Croyez-en mes paroles, je ne suis rien de moins que votre ami;* c'est-à-dire, *je suis votre ami. — On m'a trompé, en me vantant la probité de cet homme, il n'est rien moins qu'honnête;* c'est-à-dire, *il n'est pas honnête.*

17) *A moins de* signifie *excepté, au dessous de*: *Je n'irai pas, à moins d'y être forcé. — Vous n'aurez pas ce drap à moins de quinze francs l'aune.*

18) *En moins de rien* signifie *en très peu de temps*: *Il eut fini en moins de rien.*

Mieux.

19) Cet adverbe s'emploie absolument au superlatif

pour signifier *la meilleure chose, le meilleur moyen*: *Le mieux serait d'adresser une pétition au roi.*

Remarquez aussi la locution familière *à qui mieux mieux*, qui indique un empressement à se surpasser les uns les autres, et qu'on peut remplacer par l'adverbe *à l'envi*: *Ces élèves étudient à qui mieux mieux* (um die Wette).

20) Quand *mieux* est suivi de deux infinitifs, le second doit être précédé de la préposition *de*: *J'aime mieux être privé de tous les biens de la fortune que de les acheter à ce prix.*

Pis.

21) De même que les deux adverbes précédents, *pis* s'emploie absolument au superlatif, et signifie alors *la pire chose*: *Le pis c'est qu'on vous ait reconnu.*

22) On emploie la locution *qui pis est* pour dire *ce qu'il y a de pire*: *Son frère est en fuite, et qui pis est,* was noch schlimmer ist, *il a laissé des dettes.*

Plus.

23) Cet adverbe est accompagné de *ne... pas* quand il sert à former une comparaison: *Vous n'avez pas plus de raisons de vous plaindre que moi.* Quelquefois le second membre de la comparaison est sous-entendu: *Je n'en dirai pas plus, nous fûmes tous des barbares.* Florian.

24) Quand il n'y a pas comparaison, on fait seulement usage de *ne*: *Il ne joue plus, parce qu'il n'a plus d'argent à perdre.* Employé avec *sans*, il n'est pas même accompagné de la négation *ne*: *Avouez-le-moi, sans faire plus de façons.*

25) Quelquefois le verbe est sous-entendu, et *plus* figure alors sans aucune espèce de négation: *Plus de plaintes, plus de bruit!* c'est-à-dire, *ne vous plaignez plus, ne faites plus de bruit.*

26) Il est naturel que quand cet adverbe indique simplement la négation, il précède aussi l'adjectif *bon*: *Cela n'est plus bon à rien.* On peut même, quand il

sert à former une comparaison, en faire usage devant *bon*, si cet adjectif est pris dans un sens ironique pour *simple, crédule, singulier: Vous êtes bien bon de vous fâcher pour cela. — Et vous, Monsieur, vous êtes bien plus bon de croire que je supporterai patiemment vos railleries.* On ne saurait ici faire usage de *meilleur.*

27) Au lieu d'employer *aussi* avec la négation, on fait usage de *non plus*, auch nicht: *Si vous ne dites rien, je ne parlerai pas non plus.* On ne dira donc pas avec Voiture: *Nous ne saurions où vous mettre, ni nous aussi*, il faut dire: *ni nous non plus.*

28) Il y a cependant un cas où l'on se sert de *pas aussi*, c'est quand cette négation est en rapport avec une proposition affirmative: *Je vais à la chasse, n'y venez-vous pas aussi?* Dans ce cas il se rend en allemand par nicht auch.

29) *Ne plus que* a un sens affirmatif, et répond à l'allemand nur noch: *Je ne dirai plus qu'un mot.* Fontanes.

30) *Plus* s'emploie absolument au superlatif pour signifier *la plus grande chose: Le plus que vous puissiez en espérer, c'est un remercîment.*

31) *Plus et moins*, se répètent devant le second membre de la phrase, quand ils servent à tirer une conséquence: ***Plus** il gagne, **plus** il veut gagner. — **Moins** on étudie, **moins** on aime à étudier.* Dans ce cas le second adverbe n'est pas précédé de la conjonction *et*, ainsi qu'on le remarque dans les exemples ci-dessus.

Rem. Néanmoins quand la phrase a plus de deux membres, les écrivains en font ordinairement usage devant celui des adverbes qui sert à tirer la conséquence: *Plus je rentre en moi, plus je me consulte, et plus je lis ces mots écrits dans mon âme: Sois juste et tu seras heureux.* J. J. Rousseau. Il serait assurément plus correct de l'employer devant le second membre énuméré, comme dans la phrase suivante: *Plus je pense à la perte que vous venez de faire, plus je la trouve grande, et plus j'en suis affligée.* Me. de Maintenon.

32) Nous avons vu en traitant les degrés de com-

paraison, que, devant un nombre, *plus* est suivi de la préposition *de*, et non de *que: La France a plus de trente millions d'habitants.* Mais on remarquera que, s'il y a réellement comparaison entre deux nombres, c'est *que* et non *de* qu'il faut employer: *Six est plus que quatre.* La même remarque s'applique à *moins.*

33) *Plus, moins* et *trop* sont sous le régime de la préposition *de*, quand ils sont précédés d'un adjectif numéral: *J'ai reçu deux cents écus de plus que vous. — Il en a cinquante de moins. — Vous en avez dix de trop.*

34) *Plus* sert à former un grand nombre de gallicismes, dont voici les principaux:

Il y a plus: Voilà bien des imprudences, mais il y a plus. Cette locution indique qu'on va dire quelque chose de plus fort que tout ce qu'on avait dit jusqu'alors. On dit aussi à-peu-près dans ce sens, *bien plus, qui plus est*, noch mehr, was noch mehr ist.

Tant et plus signifie *beaucoup, abondamment: Je m'y suis amusé tant et plus. — Cette année nous aurons des fruits tant et plus.*

Au plus, (tout au plus) marque le plus grand excès dans une chose: *Cette terre rapporte annuellement trois mille écus au plus, tout au plus,* höchstens.

De plus en plus marque le progrès. *Il se ruine de plus en plus. — Nous avançons de plus en plus*, immer mehr.

Plus ou moins se dit dans le sens *d'environ, à peu près: Il gagne six francs par jour plus ou moins.*

Plus du tout fortifie la négation: *Je ne jouerai plus du tout.*

Ni plus ni moins signifie *tout de même: Vous aurez beau le prier, le menacer, il n'en sera ni plus ni moins entêté.*

De plus signifie *d'ailleurs, outre cela: Votre intérêt l'exige, de plus l'honneur vous le commande.*

Thèmes sur les adverbes de quantité et de comparaison.

Der Brand des Towers in London hat einen Schaden verursacht, der sich wenigstens auf (à) fünf Millionen Gulden beläuft (monter). Viele schätzen ihn sogar auf (à) beinahe zehn Millionen. Es ist ein Denkmal so voll großer Erinnerungen, die sich an die englische Geschichte knüpfen, daß seine theilweise (partiel) Zerstörung als ein National-Unglück für Großbritannien betrachtet wird; so wenigstens sprechen die Engländer, welche diesen unersetzlichen Verlust so sehr bedauert haben, und ihn noch lange bedauern werden. Viele Thränen wurden bei dem Anblick dieses entsetzlichen Brandes vergossen. Die Flamme hat sehr viele Siegestrophäen verzehrt (dévorer), deren Vernichtung von Vielen mehr als alles Uebrige beweint wird. Man hat nur sehr wenige retten können. Die Ursache des Brandes ist nicht genau bekannt. Um halb zehn Uhr sah eine Schildwache eine sehr dicke Rauchsäule aus der Rüstkammer aufsteigen, und in einer äußerst kurzen Zeit stand das ganze Gebäude in Flammen.

der Tower, la Tour.
sich knüpfen, se rattacher.
bedauern, regretter.
beweinen, déplorer.
die Rüstkammer, la salle d'armes.

Je tugendhafter man ist, desto abgeneigter (éloigné) ist man, darauf stolz zu sein, und desto mehr ist man überzeugt, daß man nur seine Pflicht thut. — Je mehr man die Ursachen der Armuth untersucht, desto mehr sieht man ein, daß der Mangel an (de) Erziehung diejenige ist, die die meisten Dürftigen macht, wie auch die meisten Verbrecher. — Es waren höchstens vier Jahre, seitdem (que) die französische Revolution ausgebrochen war, und schon hatte sie die edelsten Opfer von dem einfachen Bürger bis zum Monarchen weggerafft (faire périr). — Der General hatte Fehler begangen, das kann man nicht mehr läugnen, aber er hatte nicht mehr Unrecht (tort) als sein Vorgänger und doch wurde er vor ein Kriegsgericht (conseil de guerre) gestellt, das ihn zum Tode verurtheilte. Wenn jener unschuldig gefunden wurde, hätte man nicht auch diesen freisprechen sollen? Aber keine Vorwürfe mehr! Sie können das Geschehene (passé) nicht mehr rückgängig machen

einsehen, reconnaître.
stellen, traduire.

(rappeler). — Wenn Sie nicht spazieren gehen, so werde ich auch nicht ausgehen, ich hätte es nur gethan, um Sie zu begleiten. — Das Münster in (de) Straßburg ist etwa dreißig Schuh weniger hoch als die größte egyptische Pyramide, und ungefähr sechzig Fuß höher, als der Stephansthurm in Wien. — Hier sind Blumen im Ueberfluß, es erblühen (éclore) immer mehr bei (à) der wohlthätigen Wärme der Frühlingssonne; überdieß versprechen die Bäume einen reichen Segen.

der Stephansthurm, le clocher de St. Etienne. Segen, récolte, f.

Adverbes d'affirmation et de négation.

§. 119.

Oui.

1) L'*e* muet final du mot qui précède *oui* ne s'élide pas: *Le oui et le non.* Il n'y a d'exception que pour l'*e* de la conjonction *que*, qui peut être élidé: *Je crois qu'oui, je dis qu'oui.* Il n'y a pas non plus liaison entre la consonne finale du mot qui précède et l'*o* initial de *oui.* On dira donc: *Voilà un oui bien décidé,* sans lier *n* du mot *un.* (1)

Volontiers.

2) Cet adverbe qui signifie *avec plaisir, de bon coeur,* ne doit pas être confondu avec *volontairement,* qui signifie *sans contrainte: Je ferai volontiers ce sacrifice pour sous sauver. — C'est volontairement qu'il s'est précipité lui-même dans sa ruine.*

3) Au lieu de dire, *je lis volontiers, je marche volontiers,* pour exprimer un rapport de goût habituel, on fait ordinairement usage du verbe *aimer (à): J'aime à marcher. — Votre frère aime à lire et à étudier, et vous n'aimez qu'à jouer.* Mais s'il était question d'une prédilection accidentelle et passagère, l'emploi de *volontiers* serait de rigueur: *Je marchai volontiers pendant un quart d'heure. — Je lirai volontiers un moment.*

---

(1) Au lieu de *oui,* on emploie familièrement *si* ou *si fait,* après une interrogation négative: *N'ira-t-il pas? — Si, si fait.*

Pas, point.

4) *Pas* nie moins fortement que *point;* aussi l'emploie-t-on:

a) Quand il est question d'une action ou d'un état accidentel et passager: *Je ne lis pas, j'ai mal aux yeux. — Le prince n'a pas le temps de vous recevoir aujourd'hui.*

b) Devant un modificatif: *On ne fait pas beaucoup de grandes choses par conseil.* Vauvenargues.

c) Devant un adjectif numéral: *Je n'ai pas entendu dix mots de son discours. — Il ne prononça pas une parole.*

5) On se sert de *point* pour marquer quelque chose d'habituel et de permanent: *Vous avez tort de parler littérature à cet homme, il ne lit point.*

Il n'est point de noblesse où manque la vertu.
Crébillon.

6) Avec *tout* on fait usage de *pas,* quand il n'y a qu'une négation partielle, nicht alle, et de *point* quand il y a négation totale, alle ... nicht: *Tous les naufragés n'ont pas été sauvés*, c'est-à-dire, *une partie seulement des naufragés ont été sauvés. — Tous les naufragés n'ont point été sauvés*, c'est-à-dire, *aucun des naufragés n'a été sauvé.* Ajoutons cependant qu'au lieu de construire *tout* avec *point*, on emploie ordinairement un autre tour, comme par exemple, *aucun, pas un des naufragés n'a été sauvé.*

7) Dans les phrases interrogatives il n'est pas indifférent d'employer *pas* ou *point:* quand on croit ce que l'on demande, ou quand l'interrogation renferme un reproche tacite, on fait usage de la négation *pas: N'ai-je pas été petit enfant entre les bras de ma nourrice? n'ai-je pas ensuite balbutié des mots, et répondu par mes caresses aux caresses de mes parents?* Bernardin de St. Pierre. — *N'est-ce pas vous, méchant, qui avez causé la ruine de cette malheureuse famille?* Au contraire on emploie plus volontiers *point* dans l'interroga-

tion, quand on veut exprimer un doute, un soupçon, quand on questionne pour s'informer: *Ne pourriez-vous point me donner le mot de cette énigme? — N'est-ce point vous qui m'auriez causé cette agréable surprise?*

8) Ainsi qu'on l'a vu dans tous les exemples ci-dessus, *pas* et *point* ne peuvent à eux seuls exprimer une négation, ils ne font que compléter celle qu'énonce *ne*. (1) Mais quand il y a ellipse du verbe, *pas* et *point* figurent seuls; la négation *ne* disparaît avec le verbe, et ne figure jamais sans lui: *Avez-vous de l'argent? ... Pas beaucoup. — Ce général était courageux, intrépide, mais point téméraire. — Elle est douce, modeste, et point flatteuse.* Dans ces deux derniers exemples on ne saurait guère faire usage de *pas*, qui serait trop familier.

9) En réponse à une interrogation, *point* figure quelquefois pour *non*: *Lisez-vous des vers? — Point.*

10) On a vu plus haut que *ne* précède toujours le verbe, et que *pas* et *point* le suivent. Il n'en est pas de même avec l'infinitif. *Pas* et *point* construits avec ce mode suivent ordinairement *ne*, si toutefois quelque pronom ne les en sépare; ils précèdent par conséquent l'infinitif: *Ne pas répondre serait une impolitesse. — Je me respecte assez pour ne le point trahir.* Voltaire. On pourrait dire aussi, *pour ne point le trahir.*

Non.

11) *Non* n'est jamais accompagné de *ne;* il s'emploie ou sans verbe, ou avec l'infinitif, et marque opposition.

Je crains votre secours et non sa barbarie. Voltaire. — *Je veux récompenser, non punir.*

12) On dit aussi *non pas, non point: Je vous dis franchement la vérité, non pas pour vous mortifier, mais*

(1) Les poètes se permettent quelquefois la suppression de *ne* dans l'interrogation:

Voyez-vous pas s'enfuir les hôtes du bocage? Delille.
Suis-je pas votre frère? Racine.

Cette omission de *ne*, qui est très-rare, même en poésie, n'est jamais permise en prose.

pour vous éclairer. — Il dira ce qu'il sait, non point pour vous accuser, mais pour se justifier lui-même.

Non que est une conjonction, qui régit le subjonctif.

Ne.

13) Cette négation est la seule qui ne puisse jamais figurer sans verbe. On la complète, ainsi qu'on l'a vu précédemment, au moyen des adverbes *pas*, *point*. Il y a cependant des cas où elle n'en est pas accompagnée, c'est quand la proposition où elle figure contient un des mots suivants, si toutefois l'expression est vraiment négative.

Rien. *Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.* Boileau.

Personne. *L'égoïste n'aime personne.*

Aucun, aucunement. *Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire.* Lafontaine.

Nul, nullement. *Nul n'est content de sa fortune,*
Ni mécontent de son esprit.
Me. Déshoulières.

Jamais. *Ceux qui n'ont jamais souffert ne savent rien.* Fénelon.

Qui que ce soit, quoi que ce soit. *Ne médisez de qui que ce soit. — Je n'ai fait quoi que ce soit qu'on puisse me reprocher.*

Quelconque. *Je n'ai dit chose quelconque qui pût te blesser.*

Guère. *Un pareil trait ne me surprit guère de la part de cet homme.*

Plus. *Le roi cependant, pour le bien de la chrétienté, avait résolu dans son cabinet qu'il n'y eût plus de guerre.* Racine. Voyez encore les remarques sur *plus*. §. 118, 23—34.

Que. *Le malheur n'est vaincu que par la résistance.* Chénier. *Ne . . . que* est ordinairement mis pour *seulement.*

Ni. *Un vrai roi ne connaît ni protecteurs, ni maîtres.* Dubelloy.

Mot. *Il ne dit mot, il ne répondit mot à mes question* Ce n'est guère qu'avec ces deux verbes que *m* peut être construit de la sorte. S'il était accom pagné d'un article, *pas* reprendrait ses droits: *ne dit pas un mot.*

Goutte. *On ne voit goutte dans ce cabinet, je n'entend goutte à ces débats.* Ce mot, qui est mis ici pou *rien*, ne s'emploie dans cette signification qu'ave les verbes *voir* et *entendre.*

D'autre .... que. *Je n'ai d'autre ambition que d vous voir tous heureux.* Quelquefois *autre* es sousentendu, mais la construction n'est aucune ment altérée par cette ellipse: *Il n'a de bonheu que celui qu'il procure aux autres. — Je n'ai fa de vers que ceux-là.*

On supprime encore *pas* et *point* dans les cas su vants:

14) Avec le verbe *savoir* signifiant *être incertain Philoclès, qui l'aperçoit, ne sait que croire.* Fénelo Il en est de même avec *je ne saurais*, mis pour *j ne peux pas: Je ne saurais vous donner de détail* Quand ce verbe, employé négativement, signifie *n pas avoir appris*, il faut compléter la négation: *Je n sais pas l'italien. — Ne savez-vous pas nager?*

15) Avec la locution *n'avoir garde*, sich hüten: *J n'ai garde de la contredire.*

16) Avec les verbes *pouvoir*, *oser*, *cesser*, surtou quand ils sont suivis d'un infinitif: *Je ne puis souteni sa colère.* Voltaire. — *N'osez-vous entreprendre un cause si belle?* Delavigne. — *Il ne cesse de jouer. — Il ne cesse de travailler.* Avec le verbe *cesser* i faudrait néanmoins employer *pas*, s'il était modifié pa un rapport de temps indiquant une interruption: *Il n cesse pas de travailler avant huit heures.*

17) On emploie *ne* précédé de la conjonction *que* ave l'indicatif pour exprimer un souhait ou dans le sens d *pourquoi pas? — Oh! que ne suis-je couvert de cheveu*

ancs, courbé et proche du tombeau, comme Laerte, on aïeul! Fénelon. — *Si vous avez froid, que ne ettez vous votre manteau?*

18) Après *si* employé dans le sens de *à moins que*, ofern nicht, on supprime souvent *pas* et *point* par une uison d'élégance: *Prince, si tu n'as des vertus, on te ndra des hommages, et l'on te haïra.* Thomas.

19) Quand deux propositions négatives (1) sont unies ir un pronom relatif on omet *pas* et *point* dans la seonde: *Je ne connais personne qui ne fasse quelquefois es fautes. — Connaissez-vous un homme à qui l'on e puisse reprocher quelque imprudence?* Ce dernier temple montre qu'il suffit que la négation soit dans le ens de la première proposition, pour nécessiter la supcession de *pas* dans la seconde, car *connaissez-vous* est uis ici pour *vous ne connaissez pas.* Il est donc très imortant dans ce cas et dans plusieurs des suivants de econnaître si la proposition principale renferme ou non ne négation, soit exprimée, soit tacite. Il est encore remarquer ici que dans ce cas *peu* équivaut à cette égation: *Il est peu de grands hommes qui n'aient été ensibles au plaisir de commander.* Montesquieu.

20) Quand la conjonction *que* est mise pour *sans ue, avant que*, le verbe suivant est accompagné de e: *Je n'ai jamais cédé à ses instances que je ne l'en sois repenti.*

Il ne vous reverra pas, que vous ne lui ayez demandé pardon.

21) Quand le premier membre d'une comparaison, ormée d'un comparatif de supériorité ou d'infériorité, st affirmatif, le verbe du second membre est précédé

---

(1) Pour que cette règle soit applicable, il faut que la négation e la première proposition équivale à *personne, rien, pas un ul,* autrement on fait usage de *pas* dans la seconde: *Ce 'est point moi qui n'ai pas voulu répondre.* Il vaut au reste ieux employer ici un autre tour: *Ce n'est point moi qui ai efusé de répondre.*

de la négation *ne*: *La plus heureuse vie a plus de peines qu'elle n'a de plaisirs.* Marmontel. — *Les batailles sont moins sanglantes qu'elles ne l'étaient.*

Mais si le premier membre est négatif, on retranche *ne* dans le second: *Il n'est pas plus instruit que l'était son père.* — *Cette femme ne parle pas mieux qu'elle écrit.* — *Peut-il être plus à plaindre que je le suis moi-même?* La forme à la vérité n'est pas négative dans ce dernier exemple, mais comme on a l'intention de dire ici: *Il n'est pas plus à plaindre que je le suis*, la négation du premier verbe fait supprimer *ne* devant le second.

Si le sens du second membre était réellement négatif il faudrait seulement employer *ne*: *Ce pauvre homme a cru faire fortune dans les pays étrangers, mais j'apprends qu'il n'y est pas plus heureux, qu'il ne l'était ici;* ce qui veut dire: *il n'est pas heureux, et il ne l'était pas davantage autrefois.*

22) Ce que nous avons dit de l'emploi de la négation *ne* avec le comparatif, s'applique aussi aux mots *autre, autrement*: *Il est tout autre qu'il n'était.* — *Je n'écris pas autrement que je parle.*

23) Après les verbes *craindre, appréhender, avoir peur, trembler, il est dangereux,* et en général après les mots qui expriment la crainte, on met *ne* dans la proposition subordonnée, à moins que la principale ne soit elle-même négative: *Je dois craindre, je crains qu'un songe ne m'abuse.* Racine. — *Il doit appréhender que cette occasion ne lui échappe.* Labruyère. — *Je crois même qu'il se mêlait à cela quelque frayeur qu'on ne me dît du mal d'elle.* J. J. Rousseau. — *Il est dangereux que la vanité n'étouffe une partie de la reconnaissance.* Fléchier. (C'est-à-dire, *il est à craindre que,* etc.).

Mais dans les exemples suivants on n'emploie pas *ne* dans la proposition subordonnée, parce que la principale est négative: *Ne craignez pas que je me livre à mes douleurs.* Fléchier. — *Je n'ai pas peur qu'il arrive.* Académie.

[H]élas! on ne craint p o i n t *qu'il venge un jour son père.*
Racine.

Si l'on souhaitait que la chose exprimée par le verbe de la proposition subordonnée eût lieu, il faudrait nécessairement employer la négation complète *ne . . . pas. Je désire vous voir heureux, mais si vous persistez dans vos égarements, je crains bien que vous* n e *le soyez* p a s.

Dans les phrases interrogatives il faut s'attacher [à] reconnaître si le sens de la proposition principale [e]st affirmatif ou négatif, en faisant abstraction com[p]lète de la forme. Si le sens est affirmatif, il faut [e]mployer *ne* dans la proposition subordonnée; dans [l]e cas contraire on supprime cet adverbe:

Craignez-vous que mes yeux versent trop peu de [l]armes? Racine.

Peut-on craindre, disent-ils, que la terre manque [a]ux hommes? Fénelon. — *Après tout ce que le ciel [a] fait en votre faveur, craindrez-vous encore qu'il [v]ous abandonne?*

Dans ces trois exemples, la phrase, affirmative [p]our la forme, est négative pour le sens, et consé[q]uemment l'omission de *ne* est de rigueur. C'est le [c]ontraire dans l'exemple suivant:

Ne crains-tu pas que ta perte n'entraîne une [a]utre perte encore plus cruelle? J. J. Rousseau. La [p]hrase est affirmative pour le sens, c'est comme si [l]'on disait: *Tu dois craindre que*, etc.

Le principe reste aussi le même, quand la con[s]truction cesse d'être interrogative: *J'aurais pris [d]'autres mesures, si j'eusse craint qu'on me trahît. — [C]e général avait trop de courage pour craindre que [l]'ennemi le battît.* Voltaire. — *Je crains peu qu'on [m]e surprenne. Je dis ces paroles sans craindre [q]u'on me blâme.*

Il y a omission de *ne* dans ces quatre exemples, [p]arce que le sens de *craindre* est négatif.

Racine dit au contraire:

Vous souffrez qu'il vous parle! Et vous ne craignez pas
Que du fond de l'abîme entr'ouvert sous vos pas,
Il ne sorte à l'instant des feux qui vous embrasent,
Ou, qu'en tombant sur vous, ces murs ne vous écrasent!

Parce que *vous ne craignez pas* équivaut ici à *vous devez craindre.*

24) Après les verbes *nier*, *douter*, *contester*, *désespérer*, *disconvenir*, employés négativement, on répète *ne* dans la proposition subordonnée:

On ne peut nier que cette vie ne soit désirable. Bossuet. — *Vous ne sauriez disconvenir qu'il ne vous ait parlé.* Académie. — *On ne peut douter que les pôles ne soient couverts d'une coupole de glace.* Bernardin de St. Pierre.

Mais ici encore, il faut, au lieu de ne considérer que la forme négative, s'attacher à reconnaître le vrai sens du verbe. Aussi dans l'exemple suivant Voltaire fait-il usage de *ne* dans la proposition subordonnée, quoique la principale soit affirmative pour la forme: *Quoi! vous doutez qu'avec mes huit mille braves Suédois je ne passe sur le corps à quatre-vingt mille Moscovites.* Racine dit aussi:

Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours
Aux lieux où le Danube y vient finir son cours?

Parce que dans ces deux exemples le sens du verbe est, *vous ne devez pas douter*, *ne doutez pas.*

Rem. Suivant l'Académie, l'emploi de *ne* est facultatif après les verbes *nier*, *contester*, *disconvenir* employés négativement: *Je ne nie pas*, *je ne conteste pas*, etc.: *qu'il n'ait fait cela*, ou *qu'il ait fait cela;* mais les bons écrivains font généralement usage de la négation. — Après *ne pas douter* on trouve souvent l'indicatif sans *ne: Ne doutez pas que j'irai.*

25) Le verbe *tenir* (liegen), employé impersonnellement est soumis aux mêmes règles: *Il ne tenait pas à Turenne, qu'on n'oubliât ses victoires.* Mascaron. *Je ne sais à quoi il tient que je ne lui rompe en visière.* Acad. Mais on dira sans employer *ne* parce que la phrase est affirmative: *Il tient à moi que cela se fasse.*

Acad. — *Ne tient-il pas à moi que cela se fasse?* Collin d'Ambly. Dans ce dernier exemple l'interrogation négative équivaut à l'affirmation.

26) Après les verbes *empêcher*, *éviter*, *prendre garde* et *garder*, signifiant *prendre des précautions pour qu'une chose n'arrive point*, verhüten, on fait usage de *ne* dans la proposition subordonnée, que ces verbes soient affirmatifs ou négatifs: *Empêchez qu'elle ne se mêle d'affaires.* Molière. — *Evitez qu'il ne vienne.* Acad. — *Gardez qu'un jour on ne vous plaigne.* — *Cela n'empêche pas qu'il ne soit misérable.* Molière.

Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire
Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire.
Racine.

Rem. Si *prendre garde* était mis pour *remarquer, faire attention,* il serait suivi de l'indicatif sans *ne*: *Prenez garde que je vous dis la vérité, et que cet homme-là vous a trompé.*

27) Après *il s'en faut* (es fehlt), accompagné de la négation ou de l'adverbe *peu*, on emploie *ne* dans la proposition subordonnée: *Il ne s'en faut pas de beaucoup que la somme n'y soit.* Académie. — *Peu s'en fallut que nous ne touchassions sur un rocher.* Bernardin de St. Pierre.

28) Après *depuis que, il y a... que*, on retranche *pas* et *point*, si le verbe qui suit est à un temps composé: *Les choses sont bien changées depuis que je ne vous ai vu.* — *Il y avait six mois qu'il ne s'était présenté chez vous.*

29) Après *à moins que, de peur que, de crainte que,* on emploie *ne*: *Je sortirai à moins que vous ne me le défendiez.* — *Veillez, de peur qu'on ne vous suprenne.* — *Il s'esquiva, de crainte qu'on ne le retînt de force.*

30) Après *avant que* on emploie ordinairement *ne* quand il reste un doute sur la réalité du second verbe. On dira donc: *Rentrons, avant qu'on ne nous aperçoive*, parce qu'il n'est pas certain qu'on nous apercevra, et: *Rentrons, avant qu'il fasse nuit*, car il est certain que la nuit viendra.

Cette distinction, qui nous semble bien fondée, n'est cependant reconnue que par quelques grammairiens.

---

31) Nous ferons ici une observation importante, concernant tous les principes établis sur la négation, à partir de la règle 21 relative au comparatif, page 429, c'est qu'on n'emploie *ne* que devant un verbe précédé de la conjonction *que*, et employé à un mode personnel. Si le verbe est précédé d'une autre conjonction, ou s'il figure à l'infinitif, ou enfin s'il est sous-entendu, l'emploi de *ne* cesse d'avoir lieu: *Il tremble quand il vous voit. — Vous craignez de la revoir. — Il est plus malheureux que coupable. — Je ne doute pas de la convaincre.*

J'évite d'être long, et je deviens obscur. Boileau.

La mort me serait plus douce que la faiblesse honteuse où je me vois. Fénelon.

Thèmes sur l'emploi de la négation.

Schämen Sie sich nicht darüber, daß Sie Ihr Versprechen noch nicht erfüllt haben, auf meine Fragen zu antworten? Haben Sie mir nicht Ihr Wort gegeben, mich nicht lange warten zu lassen? Ich weiß zwar, daß Sie nicht oft schreiben, weil Ihre Beschäftigungen es Ihnen nicht wohl erlauben; aber ich kann nicht glauben, daß Sie gar keine Zeit haben, und daß Sie nicht einen kleinen Augenblick einem Freunde widmen können. Man hat mir wohl gesagt, daß Sie sich in einen Briefwechsel nicht gerne einlassen, aber nicht, daß Sie gar nicht schreiben. Sollten Sie böse auf (contre) mich sein? Hätte ich Sie nicht etwa durch eine unwillkürliche Unvorsichtigkeit beleidigt? oder sollte man mir nicht bei Ihnen geschadet haben? Lassen Sie mich hoffen, daß alle Bemühungen meiner Feinde, diesen Zweck zu erreichen, Sie nicht überreden werden. Sie wissen ja, (interr. nég), daß nicht alle Menschen wahrheitsliebend (véridique) sind, und daß man nur Wenigen trauen kann. Glauben Sie denjenigen nie, die über meine Gesinnungen gegen Sie Zweifel erregen.

sich einlassen, s'engager. Zweifel erregen über, mettre en doute (acc.).

Nichts ist von kürzerer Dauer als Schönheit, nichts ist trauriger als das Alter der Frauen, die nichts verstanden (su) haben, als durch ihre Schönheit zu glänzen. — Tugend macht nicht stolz. — Die christliche Religion, die keinen anderen Zweck zu haben scheint, als unser Glück im zukünftigen Leben zu gründen, macht (rendre) uns in diesem schon glücklich. — Kein Zweifel, daß es gut ist, Preise auszutheilen, aber es wäre besser, keine zu geben, als sie zu verschwenden. — Diejenigen, sagt Fenelon, die nie unglücklich waren, verstehen nichts, sie wissen weder was glücklich, noch was elend sein heißt. — Die Mönche haben nichts mit dem Staate gemein, noch der Staat mit ihnen. — Nachdem Washington über (de) England triumphirt hatte, unternahm er gegen die Parteien einen nicht weniger schwierigen und glorreichen Kampf. — Arnaut antwortete denjenigen, die ihn überreden wollten, auszuruhen: Werde ich nicht die ganze Ewigkeit ruhen? — Haben Sie jemals in Ihren prächtigen Gemächern die reine Landluft geathmet? — Der Schwan weiß zu kämpfen und zu siegen, ohne jemals anzugreifen. — Die Römer schloßen immer nur (§. 116, 11) (als) Sieger den Frieden. — Warum sprechen Sie kein Wort? Warum antworten Sie auch nicht das Geringste auf meine Fragen? Ich weiß nicht, was ich von einem solchen Benehmen halten soll.

was ... heißt, ce que c'est que *(répété après ni).* die Landluft, l'air des champs. halten croire, penser.

Die Furcht, sich lächerlich zu machen, unterdrückt (étouffer) mehr Talente und Tugenden, als sie Fehler bessert. — Der Mensch, welcher sich verkauft, wird immer theurer bezahlt, als er werth ist (valoir). — Während ich krank war, schrieb Voltaire an Friedrich den Großen, hat Eure Majestät noch mehr Siege erfochten, als ich Fieberanfälle hatte. — (Sollte) es möglich sein (cond.), daß ein Abkömmling der Scythen den Zustand des alten Griechenlands besser kenne, als ein Neugrieche (Grec moderne) ihn kennt? Ja, so ist es, das Licht der Wissenschaften erleuchtet nicht immer das gleiche Volk. — Sind die Freuden der Welt nicht trügerisch? versprechen sie nicht weit mehr, als sie halten? — Es gibt viele edle Beispiele, die mehr bewundert als nachgeahmt werden. — Lieber Freund, man kann Ihnen nicht mehr Glück und Segen wünschen, als ich es thue; o könnte ich nur durch Handlungen

besser beweisen, als ich es bis jetzt durch Worte vermocht habe, wie aufrichtig diese Gesinnungen sind. — Man fürchtet gewöhnlich weniger, als man hofft. — Würdet Ihr in dieser hohen Stellung glücklicher sein, als da (lorsque) Ihr in der Dunkelheit lebtet; nimmermehr, hoffet es keineswegs; ich wage nicht, mehr darüber zu sagen, aber ich fürchte sehr, Ihr möchtet dabei nicht zufriedener sein, als diejenigen es waren, die Euch vorangegangen sind, und die nur Sorgen gefunden haben. — Rousseau fürchtete, man möchte ihn auf (dans) seiner kleinen Insel nicht ruhiger lassen, als man es in Yverdon gethan hatte, wo er vielen Plackereien ausgesetzt gewesen war. — Warum sprechen Sie ganz anders, als sie schreiben? Fürchten Sie denn nicht, man werde Ihnen mißtrauen? — Der ehrliche Mann fürchtet nicht, daß man ihn bekritteln (critiquer) möchte; hat er nicht die Ruhe seines Gewissens für sich, welche verhindert, daß Lästerung (médisance) ihn quält?

die Plackerei, la tracasserie. einem mißtrauen, se défier de qq.

Es gibt keinen (noch) so undankbaren Boden, aus dem man nicht irgend einen Nutzen ziehen könnte. — Mein Körper, sagte Biron zu seinen Richtern, hat nicht eine Ader, die nicht für Euch geblutet hätte. — Es gibt wenige Menschen, die sich über ihr Verdienst keine Täuschung machen. — Gibt es auf (dans) der Welt einen Glücklichen, der nicht zuweilen zu leiden hat? Nicht einen einzigen. — Man kann nicht leugnen, daß die äußeren Verhältnisse einen großen Einfluß auf das Glück ausüben. — Hannibal entschloß sich, über die Alpen zu gehen, ehe der Winter sie unzugänglich machen würde. — Vasco de Gama umschiffte (doubler) das Cap der (de) guten Hoffnung, bevor Columbus Amerika entdeckte. — Es fehlte wenig, und (que) unser Schiff wäre an (contre) einer Klippe zertrümmert worden. — Seitdem ich Sie nicht gesehen habe, sind die Verhältnisse ganz anders, als sie waren; und wenn uns nicht ein unerwartetes Ereigniß aus der Verlegenheit zieht, so weiß ich nicht, wie wir dieses große Unternehmen werden vollbringen können. — Nie griff man Voltaire an, ohne daß man es bereute; denn Niemand wußte, wie er, die gefährliche Waffe des Witzes und des Spottes zu führen.

unzugänglich, impraticable. der Witz, la reillerie.
führen, manier.

Hätte er sich doch darauf beschränkt, seine Feinde zurückzuschlagen, und nicht auch das Heiligste angetastet (ohne . . . anzutasten).

antasten, attenter à.

Iphigenie an ihren Vater.

O mein Vater! hätte ich doch die Beredsamkeit des Orpheus, könnte ich die Herzen nach meiner Willkür lenken! (fléchir). Aber ich besitze keine andere Kunst als Thränen. Raubet mir nicht das Tageslicht vor der Zeit, in (à) der Blüthe meines Alters. Es ist so süß für mich, es zu genießen; stürzet mich nicht in das Reich der Finsternisse. Bin ich denn nicht Iphigenie? bin ich denn nicht die erste, die Euch den zärtlichen Namen Vater gab? Ich fürchte, Ihr habt diese süßen Erinnerungen vergessen. Ihr sagtet einst: O meine Tochter! möchte (prés.) ich einst die Freude haben, dich in dem Hause eines tugendhaften Gemahls zu sehen, und dich glücklicher zu wissen, als die Sterblichen hoffen dürfen, es zu sein! Und ich, antwortete ich, o mein Vater, wäre es mir einst erlaubt, Euch in meinem Palast zu empfangen, und Euch für (de) die Sorgen zu belohnen, die meine Jugend von Euch erhält! Es ist unmöglich, daß Ihr Euch dieser Unterredung nicht erinnert: nein, ich fürchte nicht, daß Ihr sie je vergesset, und doch wollet Ihr mich sterben lassen! Nein, mein Vater, bei dem (au) Namen des Pelops, und bei dem (au nom) meiner Mutter, ich werde nicht aufhören, Euch anzuflehen, versprechet, ein solch' grausames Opfer nicht zu vollbringen; verhindert, daß ein verwegener Priester seine mörderische Hand an (sur) Eure unschuldige Tochter lege.

Nein, ich habe keinen Antheil an der Verbindung des Paris und der Helena; ich habe nichts gemein mit ihnen. Ihr Ehebündniß kann mir also nicht unheilbringender sein, als es ihnen selbst gewesen ist. Wendet Eure Blicke nicht ab, und wofern Ihr Eure arme Tochter nicht trostlos lassen wollet, umarmet sie noch einmal. Wenn ich Euch durch meine Reden nicht erweichen kann, so möchte ich wenigstens dieses Unterpfand der Liebe in den Tod mitnehmen.

nach meiner Willkür, à mon gré. die Hand legen, porter la main. stürzen, plonger.

CHAPITRE VII.

De la préposition.

Premier Cours.

§. 120.

1) La préposition est un mot invariable, qui sert à marquer le rapport qui existe entre deux autres mots. Dans cette phrase: *Que de beautés nobles et touchantes sont renfermées dans la Bible! dans* marque le rapport d'intériorité qu'il y a entre *renfermées* et *la Bible.*

2) La préposition diffère de l'adverbe en ce qu'elle n'a par elle-même qu'un sens imparfait, qui demande à être complété par un régime, tandis que l'adverbe renferme son régime en lui-même. Ainsi dans ces deux phrases: *Mon livre est sur l'armoire, — mon livre est dessus;* le sens de la préposition *sur* est complété par *l'armoire*, tandis que l'adverbe *dessus* renferme implicitement l'idée du mot *armoire*, en supposant que ce mot ait précédé.

3) On a vu au chapitre de l'article que la langue française, manquant de désinences particulières pour indiquer les rapports des mots entre eux, c'est-à-dire n'ayant pas de déclinaisons, y supplée en partie par les prépositions, et en particulier à l'aide des prépositions *à* et *de*, qui, jusqu'à un certain point, remplacent les désinences propres aux noms latins.

4) Les prépositions marquent un grand nombre de rapports: de localité, comme *sur*, *sous*, *dans*, *hors de*, etc.; de temps, comme *avant*, *après*, *pendant*, etc.; d'opposition, comme *contre*, *malgré*, *nonobstant*, etc.; de but, comme *envers*, *pour*, etc. Quelques-unes, comme *à*, *de*, *par*, etc., peuvent marquer un grand nombre de

rapports différents, que l'usage seul est en état d'enseigner.

5) Certaines prépositions, comme *devant, derrière, après, auprès, avant*, peuvent passer à l'état d'adverbes, ce qui a lieu toutes les fois qu'elles sont employées sans régimes. Ainsi dans ces deux phrases: *Placez-vous auprès de moi. — Cette muraille menace de s'écrouler, ne restez pas auprès*, le premier de ces mots *auprès* est une préposition, et le second un adverbe.

6) Nous n'avons dans notre langue qu'une seule préposition qui puisse suivre son régime, c'est *durant: Il fut malade l'hiver durant.*

7) Outre les prépositions simples, il existe encore des combinaisons de mots, qui font absolument le même office, et qu'on appelle *locutions prépositives;* telles sont: *à travers, au-dessus, au-dessous, au-dedans, au-dehors, à force, en-deçà, au-delà*, etc.

8) Les prépositions peuvent se répéter ou se supprimer devant plusieurs régimes énumérés: *Il parle avec clarté et franchise*, ou bien, *avec clarté et avec franchise.* En général cependant il vaut mieux les répéter, quand il y a une certaine opposition entre les régimes, et les supprimer, quand les régimes ont entre eux quelque analogie.

D'après ce principe on dira avec la répétition:

Chaque peuple, à son tour, a brillé sur la terre,
Par les lois, par les arts, et surtout par la guerre.

Et sans répétition: *Il s'est conduit avec résolution et courage.*

Rem. Entre et *parmi* ne se répètent pas.

9) *A, de, en* sont les seules prépositions dont la répétition soit presque toujours de rigueur: *Je leur parlerai, à lui et à elle. — Il est comblé des faveurs du roi et de la reine. — L'homme est partout le même, en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.*

Quoique la répétition des prépositions *à, de, en,* soit en général de rigueur, l'usage en autorise, et

même en exige la suppression entre les adjectifs numéraux liés par la conjonction *ou*: *Votre congé de cinq ou six jours est expiré depuis longtemps. — Nous fîmes la traversée de Douvres à Calais en six ou sept heures. — Il fit cette course dans le temps fixé, à deux ou trois minutes près.*

L'Académie dit aussi: *Il a perdu son temps en allées et venues.*

10) Il y a quelquefois en français ellipse de la préposition, comme on le voit par les exemples suivants: *Il se présenta à moi, le chapeau à la main, et les larmes aux yeux. — J'aperçus Sénèque et Thraséas, les veines ouvertes.* Thomas. — *J'irai vous voir lundi ou mardi. — Il dort le jour et travaille la nuit.*

11) La plupart des prépositions sont immédiatement suivies de leur régime, qui pris isolément, offre la forme d'un régime direct, (1) mais qui avec la préposition, remplit la fonction d'un régime indirect. *L'oubli de toute religion conduit bientôt à l'oubli de tous les devoirs de l'homme.* J. J. Rousseau.

§. 121.

1) Quelques prépositions et surtout les locutions prépositives sont suivies d'un régime indirect, c'est-à-dire que leur régime, substantif ou pronom, est encore précédé d'une préposition, qui est presque toujours *de*. Telles sont: *près*, *loin*, *faute*, *au dedans*, *au dehors*, *au travers*, *vis-à-vis*, etc. Celles qui ont en allemand le même régime n'offrent aucune difficulté aux élèves, mais comme quelques-unes en ont un différent, il est à propos d'indiquer les principales.

---

(1) Il est très remarquable que dans le pronom relatif c'est la forme du sujet *qui*, et non la forme du régime direct *que*, qui figure avec la préposition: *L'homme avec qui je vous ai vue, me déplaît singulièrement.*

Prépositions et locutions prépositives qui régissent *de*.

2) A côté. *A côté d'une caverne on voyait des maisons.* J. J. Rousseau.

A fleur, gleich hoch als: *Nous distinguions des rochers à fleur d'eau.*

A force, durch vieles: *A force de sollicitations nous obtînmes notre paiement.*

A l'abri, à couvert, geschützt vor: *Rien ne met à l'abri de cet ordre fatal.* Racine. — *Sommes-nous à couvert de la pluie?*

A l'égard: *A l'égard de votre frère, je vous dirai ce que je pense.*

A l'opposite, vis-à-vis: *Sa maison est à l'opposite (vis-à-vis) de la mienne.*

A moins, unter, wofern nicht: *Vous n'aurez pas ce drap à moins de dix écus l'aune. — Je n'irai pas, à moins d'y être forcé.*

Au-devant, entgegen: *Je vole au-devant d'eux* Chénier.

Au milieu: *Au milieu des prisons et des bagnes s'élève un sérail, capitole de la servitude.* Châteaubriand.

Au-dessus: *Bientôt nous vîmes le sommet du mont Ida au-dessus des autres montagnes de l'île.* Fénelon.

Au-dessous: *Il est fort au-dessous de son père.*

Au prix, auprès, en comparaison: *Les honneurs ne sont rien au prix de l'honneur. — Cette faute est légère auprès (en comparaison) de la vôtre.*

Au travers: *Au travers du trouble et du ravage.* d'Avrigny.

De crainte, de peur: *Je sors, de crainte (de peur) de vous troubler, de crainte de blâme.*

Ensuite: *Ensuite de cela, ensuite de quoi.* Acad.

Faute, manque, aus Mangel: *Il a péri faute de soins. — Il n'a pu faire cela, manque d'argent.*

Près, proche, auprès: *L'Irlande est près de l'Angleterre. — Il est bien auprès du roi.*

Avant: *Réfléchissez avant de parler.* Cette préposition n'a *de* pour régime que devant un infinitif.

Prépositions qui régissent *à*.

3) Quant, für, was anbetrifft: *Quant à moi, tout m'est indifférent.* Girard.

Par rapport: *Je l'ai fait par rapport à vous.* Landais.

Jusque: *J'irai jusqu'à Paris. — Jusque* peut avoir d'autres prépositions pour régimes, et même des adverbes marquant un rapport de lieu ou de temps: *Jusque dans la mer, jusque chez moi, jusqu'ici, jusqu'alors. Jusqu'à* s'emploie aussi dans le sens de *même:*

Jusques aux vils troupeaux, tout éprouva leur rage. Racine.

Rem. Ce dernier exemple montre que les poètes écrivent aussi *jusques* avec *s* pour la mesure du vers, quand il est devant un mot qui commence par une voyelle:

Un mot ne fait pas voir jusques au fond de l'âme. Corneille.

Sauf, unbeschadet, mit dem Vorbehalt: *Sauf à nous à protester contre cette décision:* Cette préposition ne régit *à* que quand son régime est suivi de l'infinitif.

4) Les Allemands remarqueront les prépositions suivantes, qui, dans notre langue, peuvent avoir pour régime un infinitif: *à, de, après, pour, par, sans, afin de, loin de, faute de, à force de, à moins de,* wofern nicht, *auprès de, sauf à, jusqu'à: Je m'efforce de lui apprendre à lire. — Pour courir il faut commencer par savoir marcher. — Il vit le péril sans le craindre. — Après avoir dit ces paroles, il sortit. — Loin de me devancer, vous pourriez bien me suivre.* Victor Hugo. — *Ils laissent derrière eux le vrai bonheur, faute de le connaître.* Fénelon. — *Qu'est cela auprès d'être pendu?* Grammaire

nationale. — *Il s'abaissa jusqu'à demander pardon.*

5) La préposition *de* a la propriété de régir plusieurs autres prépositions: *De par* (im Namen) *le roi, je vous arrête. — Il sort de chez moi. — Ma séparation d'avec ma mère me fut bien sensible. — Peignez des fleurs d'après nature. — Je le retirai d'entre leurs mains.* Un petit nombre d'autres prépositions en sont aussi quelquefois suivies: *J'ai passé par chez vous. — Il grimpa jusque sur le toit.*

6) Il est bien entendu que deux prépositions qui exigent deux régimes différents, ne peuvent précéder un seul et même mot. On ne pourra donc dire: *Je me trouvais derrière et tout près de la maison.* — Il faut répéter les régimes, ou, si on le peut, employer adverbialement la seconde préposition: *Je me trouvais derrière la maison et tout près (et j'en étais tout près).*

Rem. Voyez encore sur l'emploi des prépositions les régimes des adjectifs et des verbes.

Thème sur le régime des prépositions.

Wofern man nicht gefühllos ist (inf.), kann man die Augen zum Himmel erheben, ohne von seiner Pracht bewegt zu werden? Was ist die Erde gegen (auprès) diese ungeheuren Lichtkörper, die über unsern Häuptern schweben! Wie klein erscheint sie neben diesen Wundern. Wenn wir von der Allmacht Gottes nicht durchdrungen sind, so ist es nicht aus Mangel an einem Zeugniß, das sie uns verkündigt. (Sollten) wir dadurch (à force), daß wir es alle Tage vernehmen (inf.), dagegen (y) gleichgiltig geworden sein (cond.)? Gottes Herrlichkeit (gloire) hat von jeher die Menschen, und selbst die wildesten Völker mit (de) Bewunderung und Staunen erfüllt. Ehe Gott zu den Menschen sprach (inf.), gab er ihnen dieses Buch, um sie (dat.) darin seinen Ruhm lesen zu lassen, und was die Sprache betrifft, in welcher es geschrieben ist, so wird sie von allen verstanden. Ein sanfter Abglanz (reflet.) des göttlichen Lichtes scheint in den Strahlen der Gestirne uns ent-

Lichtkörper, corps lumineux. von jeher, de tout temps.

gegen (zu) kommen, um uns die unendliche Pracht desselben ahnen (pressentir) zu lassen.

Remarques sur certaines prépositions.

Second Cours.

§. 122.

Avant, devant, vor.

1) *Avant* désigne le temps, *devant* indique le lieu: *Il partit avant le jour. — Mettez cet écran devant la cheminée.* On comprendra par là la différence qui existe entre ces deux locutions: *Parlez avant moi,* et *parlez devant moi.* La première veut dire: *Parlez avant que je parle moi-même;* la seconde signifie: *Parlez en ma présence.*

2) Quand on détermine un certain intervalle de temps, on emploie *il y a* pour le passé, et *avant* pour le futur: *Il est mort il y a quinze jours.— Il reviendra de Paris, avant deux mois.*

Après, d'après, nach.

3) *Après* marque un rapport de temps, de lieu, de rang; *Après la guerre vient la paix. — En courant après l'esprit, on attrape la sottise.* Montesquieu. — *Les princes marchaient après le roi.*

4) *D'après* indique la cause, la conséquence, l'imitation: *D'après ce que vous me dites, il n'y a plus rien à espérer. — Avez-vous peint ces fleurs d'après nature?* On peut souvent remplacer *d'après* par *selon, suivant.*

5) On remarquera encore *l'année d'après, le coup d'après,* etc.

L'an d'après, moi, pauvre femme,
A Paris étant un jour, etc. Béranger.

Hors, hors de, outre, außer.

6) *Hors* s'emploie pour *excepté: Ils sont tous absents, hors un seul. Hors de* marque un rapport de lieu, d'extraction: *Il loge hors de la ville. — Hors d'ici, méchant!*

Cependant, devant l'infinitif, il a aussi le sens *d'excepté*: *Hors de le battre, il ne pouvait le traiter plus mal.*

7) *Outre*, que les Allemands confondent souvent avec *hors*, indique l'augmentation, tandis que *hors* marque l'exception, le retranchement: *Outre cette terre, il lui reste encore des capitaux considérables. — Hors ce défaut, il est très estimable.*

Voici, voilà, hier ist, hier sind, (siehe da).

8) Ces invariables, étant formés de l'impératif du verbe transitif *voir* et des particules *ci* et *là*, peuvent être accompagnés de pronoms personnels conjoints, qui les précèdent toujours: *Me voici. — Vous voilà enfin! — Les voilà comme des bêtes cruelles.* Fénelon. Il en est de même du pronom *que*: *Choisissez parmi les étoffes que voilà.*

9) Dans le langage familier on dit avec la forme interrogative et négative: *Ne voilà-t-il pas?* Sieh da! — *Il allait s'échapper, mais ne voilà-t-il pas qu'un gendarme s'avise de lui demander son passe-port!*

10) On dit aussi *voilà, voici qu'il vient,* etc.; mais si le pronom personnel précède *voici, voilà,* on emploie *qui* et non *qu'il: Le voilà, le voici qui passe.*

11) Les invariables *voici, voilà,* contenant un verbe, figurent souvent dans une phrase où manque cette partie du discours: *Me voilà donc au milieu de la campagne, sur le chemin d'Oviédo, maître de mes actions, d'une mauvaise mule et de quarante bons ducats.* Lesage.

12) *Voici* a rapport aux choses rapprochées de celui qui parle, *voilà* se dit des objets éloignés: *Voici une chaumière sur la colline, et voilà un château sur cette montagne, qui s'élève derrière.*

13) Quand on fait une citation, *voilà* se dit de ce qui précède et *voici* de ce qui suit: *Quand l'égoïste est marié, sa femme et ses enfants doivent s'occuper de son bonheur; voilà comment il est époux et père. Voici comment il est ami: Vous épanchez dans son sein un coeur*

dévoré de chagrins; s'il en a éprouvé quelques-uns, il dira: J'ai été dans cette situation-là et je n'y suis plus. Lacretelle.

Auprès de, au prix de, in Vergleichung.

14) Ces deux locutions prépositives indiquent la différence qui existe entre deux objets, mais la seconde ajoute d'ordinaire à la première un rapport de valeur, d'appréciation: *Je ne suis qu'un nain auprès de cet homme. — Que sont les peines du corps auprès des tourments de l'âme?* Châteaubriand. — *Cette bague n'est rien au prix de ce collier.*

Dès, depuis, seit, von ... an, schon.

15) Ces prépositions indiquent toutes deux un point de départ: *Dès* ne se dit que du temps, et s'emploie aussi pour *déjà*: *Il fut malade dès son enfance.*

L'Euphrate attend César, et je pars dès demain.
Voltaire.

16) *Depuis* se dit du temps et du lieu: *Depuis cet événement je ne me fiai plus à lui. — Depuis Paris jusqu'à Orléans il ne descendit pas de voiture.*

17) *Dès* semble mieux convenir pour indiquer quelque chose d'habituel, et *depuis* pour indiquer quelque chose d'accidentel: *Il est ici tous les jours dès cinq heures du matin. — Il est ici (aujourd'hui) depuis cinq heures du matin.*

18) *Depuis* et *dès* suivis de *que* forment deux conjonctions dont le sens est bien différent. *Depuis que* signifie *à dater de*, seitdem, *depuis le temps que*, tandis que, *dès que* signifie *aussitôt que*, sobald: *Depuis qu'il est dans cette île, il n'a offensé personne.* Fénelon. — *Dès que je le vis, je voulus me jeter à son cou.* Fénelon.

19) *Depuis* peut aussi s'employer adverbialement: *Je ne l'ai pas revu depuis.* Académie. *Dès* ne s'emploie jamais sous cette forme. (1)

(1) *Depuis longtemps* répond à l'allemand schon lange.

Vers, envers, contre, gegen.

20) *Vers* indique le lieu et le temps: *Il se dirigea vers la forêt. — Il expira vers les six heures.*

21) *Envers* signifie *à l'égard de*: *Il est affable envers tout le monde. — Ses procédés envers moi sont de la dernière injustice.*

22) *Contre*, employé dans un sens moral, présente toujours quelque chose d'hostile: *Sa haine contre moi n'a pas de bornes*. On ne dira donc pas: *Son amitié contre moi*, dans ce cas on emploie *pour*, *envers:*

Son amitié pour moi le rend ingénieux. Racine.

23) *Contre* exprime aussi un rapport de lieu, de juxtaposition: *Il s'appuya contre un chêne.*

Chez, près, auprès, bei.

24) *Chez* indique d'ordinaire un rapport de demeure ou de patrie. Il ne se dit que des personnes.

Qu'on reçoive chez soi marquis, duc et duchesse,
C'est bien, si l'on est duc, et je ne le suis pas.
Casimir Delavigne.

Des orateurs allèrent puiser chez les Grecs ce goût fin et délicat, peut-être le plus rare des talents. Mably. Quelquefois aussi on l'emploie pour *dans*, *en: Chez eux tout est artifice.*

25) *Près* indique la proximité: *Venez plus près de moi.* Employé après un mot précédé de la préposition *à* il marque exception; *Tous les membres de la famille sont morts, à deux près* (zwei ausgenommen). Ainsi *à peu près* signifie beinahe, *à beaucoup près* bei weitem (nicht).

26) *Auprès*, de même que *près*, indique aussi un rapport de proximité: *Nous passons plusieurs mois de l'année dans une campagne auprès de Genève.* Voltaire. Les auteurs de la Grammaire nationale prétendent même qu'il indique généralement un plus étroit voisinage. Ainsi, disent-ils, *demeurer près de l'église,*

c'est y demeurer à quelque distance, *demeurer auprès de l'église*, c'est y demeurer tout à côté.

27) Pour réveiller une idée de sentiment on emploie *auprès* préférablement à *près*: *Je ne suis heureux qu'auprès de vous.*

Entre, parmi, unter.

28) *Entre* s'emploie quand il est question de deux objets et même quelquefois quand il s'agit d'un plus grand nombre: *Mettez-vous entre nous deux. — Entre toutes ces étoffes le choix est difficile.* On l'emploie toujours avec deux termes, qu'ils soient au singulier ou au pluriel: *Pourriez-vous hésiter entre les bons et les méchants?* On en fait même usage avec la signification de *parmi*: *Entre les merveilles de la nature, il n'en est point de plus admirable qu'un ciel étoilé.*

29) *Parmi* ne s'emploie guère que devant un collectif ou un pluriel indéterminé: *Parmi la foule. — On trouva son cadavre parmi les morts.*

Près de, nahe, *prêt à*, bereit.

30) La première de ces expressions est une locution prépositive, qui signifie *dans le voisinage, sur le point de*, nahe daran, la seconde est un adjectif signifiant *disposé à*: *Les gens, qui ont raison comme vous, sont bien près d'avoir tort. — Votre fils est prêt à mourir pour apaiser le dieu de la mer.* Fénelon.

Rem. Quelques écrivains ont fait usage de *prêt de*, locution assez généralement condamnée.

31) Dans le discours familier on peut, surtout pour indiquer la demeure, retrancher la préposition *de*, que régit *près*: *Mon frère loge près de l'église*, ou *près l'église.* Il en est de même après *vis-à-vis: Ma maison est vis-à-vis de la sienne*, ou *vis-à-vis la sienne.*

A travers, au travers, durch, mitten durch.

32) *A travers* est suivi d'un régime sans préposition, *au travers* exige la préposition *de: Ce régiment se fit*

jour à travers les ennemis, au travers des ennemis. La dernière locution suppose plus d'obstacles à surmonter que la première.

Dessus, dessous, dedans, dehors.

33) Ces mots, qui sont proprement adverbes, deviennent prépositions:

a) Quand ils sont précédés de *par*, *au*, *de*: *Il s'imagine que personne n'est au-dessus de lui. — Otez le manteau de dedans l'armoire — Le voleur s'élança par-dessus le mur.* Précédés de *au*, ils régissent *de*: *Au-dessus de moi.*

b) Quand ils sont employés en opposition l'un avec l'autre: *Il y avait des livres dessus et dessous la table, dedans et dehors l'armoire.*

Pendant, durant, während.

34) Le premier de ces mots s'emploie surtout quand il s'agit d'une circonstance passagère, le second se dit mieux d'une durée continue: *Je lui écrivis pendant mon séjour à Paris. — Ma tante a langui durant l'hiver dernier, et ne s'est rétablie qu'au printemps.*

Quant à, quand.

35) Il est bien facile de distinguer ces deux expressions; la première est une locution prépositive toujours suivie du régime *à*, et signifiant was anbetrifft; on peut aussi la remplacer par *pour*. La seconde est une conjonction signifiant wann, wenn, als: *Vous vous taisez! quant à moi, je parlerai, quand même je devrais déplaire.*

En, dans, à, de.

36) *En* détermine moins précisément que *dans;* aussi l'emploie-t-on devant les substantifs non précédés de l'article: *Est-il encore en vie? — Je ne suis pas en état de vous répondre. — Si les beaux arts fleurirent en France par les soins de son roi, ils furent négligés en Allemagne.* Voltaire. Si l'on déterminait par l'article ces substantifs régimes de la préposition, il fau-

drait employer *dans: Qu'on éprouve de maux dans la vie! — Que répondre dans le triste état où je suis? — Elle passera l'hiver dans la France méridionale.*

37) Ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, on emploie *en* devant les noms de pays non précédés de l'article. Les suivants sont exceptés, et sont sous le régime de la préposition *à:* — *au Brésil, au Chili, au Pérou, au Mexique, aux Etats-Unis, au Japon, au Bengale, au Thibet, aux Indes.*

38) Quant aux noms d'îles, on dit avec *en:* — *en Sicile, en Sardaigne, en Corse, en Irlande, en Islande, en Crète, en Chypre* et avec *à* et l'article, *aux Antilles, aux Açores, aux Philippines, aux Maldives, à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Jamaïque, à la Trinité.* On emploie seulement *à* devant celles qui renferment une ville du même nom, *à Corfou, à Candie, à St. Domingue, à Rhodes.* Dans le doute on peut toujours employer *dans l'île de* avec un singulier et *dans les îles, aux îles,* avec un pluriel.

39) *En* ne précède guère l'article défini que dans *en l'air, en l'honneur, en l'absence, en l'an.* On ne le trouve jamais devant *les.* (1) En revanche il peut fort bien précéder un autre déterminatif: *En ce siècle, en ma vie.*

40) Devant un nom de ville on emploie *à* et non *en: Il n'est ni à Londres ni à Paris. — Pompée revint à Rome, vainqueur de Mithridate et de Tigrane.* Vertot. Quelquefois cependant on emploie *dans* devant les noms de villes, surtout pour dire *dans les murs, dans l'intérieur de la ville: Les ennemis étaient dans Paris.* —

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.
Corneille.

41) *En* et *dans* peuvent exprimer tous deux un rapport de temps, mais avec une signification bien différente: *En* signifie *durant, pendant,* tandis que *dans* n'indique qu'un point de la durée. En conséquence, *il fera*

(1) Par contraction on disait autrefois *ès* pour *en les.* Ce mot nous est resté dans *maître-ès-arts, docteur-ès-lettres, ès-sciences.*

cet ouvrage en trois jours, signifie qu'il emploiera trois jours pour faire cet ouvrage, et cette indication de trois jours a non seulement rapport au présent, elle offre toute latitude quant à l'avenir; il se peut qu'il ne fasse cet ouvrage que dans trois ou six mois, mais à quelque époque que ce soit, il lui faudra trois jours pour le terminer. Au contraire en disant, *il terminera cet ouvrage dans trois jours*, j'indique qu'à partir d'aujourd'hui cet ouvrage sera terminé quand trois jours seront écoulés, mais il se peut que l'ouvrier y travaille depuis fort longtemps.

42) *A la ville, dans la ville, en ville*, offrent des sens différents. La première de ces locutions a rapport au séjour de la ville par opposition à celui de la campagne; *dans la ville* indique l'intérieur de la ville par opposition aux lieux extérieurs; et enfin *en ville* signifie *hors de chez soi: Etant malade, je me vois forcé de passer la belle saison à la ville. — Vous verrez dans la ville des palais et des chaumières, des théâtres et des hôpitaux. — Votre père est-il chez lui? ... Non, il dîne en ville.*

43) On dit *à la campagne* par opposition à la locution *à la ville; dans la campagne*, par opposition à *dans la ville*; *être en campagne*, c'est être en marche, en mouvement pour affaires, voyager: *Allons passer l'été à la campagne. — Courez un peu dans la campagne. — L'armée est en campagne. — Ce marchand est toujours en campagne.*

Rem. J. J. Rousseau a plus d'une fois employé *en campagne pour à la campagne*: *Je n'irai pas me bâtir une ville en campagne*, mais on ne l'a pas imité.

44) On dit *à l'église* et *dans l'église, à l'hôpital* et *dans l'hôpital, à l'école* et *dans l'école*, etc., mais il y a entre ces locutions une différence qu'il importe de signaler. Voici la règle que nous poserons à cet égard: Si la présence d'une personne dans un lieu rappelle l'usage auquel il est consacré, on se sert de la préposition *à;* dans le cas contraire il faut employer *dans*: *Ces hommes pieux ne manquent jamais d'aller à l'église tous les dimanches. — Le voleur était caché dans l'église.* Rien

dans ce dernier exemple ne rappelle l'usage auquel l'église est consacrée, aussi fait-on usage de *dans;* c'est le contraire dans le premier, aussi a-t-on employé *à.* Voici encore quelques exemples où cette distinction est frappante: *Pauvre et malade, il me fallut rester six mois à l'hôpital. — Il y a quarante chambres dans l'hôpital. — Ses enfants sont à l'école. — On logea les soldats dans l'école.*

45 On remarquera encore que, quoiqu'on dise *en été, en automne, en hiver* on dit *au printemps.*

46) *A* sert aussi à marquer la distance: *Il y a trois cents lieues de Vienne à Paris. — A cent pas d'ici. — Nous sommes à cent lieues de la mer.*

47) Il est remarquable que, quoiqu'on dise *faire un voyage en Italie, à Paris, à Berlin,* on emploie la préposition *de* au lieu des prépositions *en, à,* si le mot *voyage* est précédé de l'article défini: *Le voyage de Paris, de Berlin m'a beaucoup coûté. Je ne puis refuser cette lettre à deux jeunes officiers suédois, qui ont fait le voyage d'Italie avec beaucoup d'application et d'intelligence.* Bernis. On dit de même par analogie, *le chemin de* et non *le chemin à, en: Montrez-moi le chemin de Rome, la route d'Espagne.* C'est encore ainsi qu'on dit *un séjour à* et *le séjour de: Un séjour à Pétersbourg me plut fort. — Le séjour de Pétersbourg est très coûteux.*

Thèmes sur les remarques.

Vor der Thronbesteigung Friedrichs konnte man schon nach seinem Charakter schließen, daß seine Minister nur seine Sekretäre, und seine Generale nur seine Adjutanten sein würden. Glückliche Umstände erlaubten ihm, seine, in einem zurückgezogenen Leben erworbenen Talente vor der ganzen Welt zu entfalten. — Vor zehn Tagen (que) kam ich in Berlin an; ich kann Ihnen also noch nicht viel (pas grand' chose) über (de) diese große Stadt, die ein Heerd der (foyer de)

Thronbesteigung, avénement. in einem zurückgezogenen Leben,
der Adjutant, l'aide-de-camp. dans la retraite.

Wissenschaften in Deutschland ist, sagen. Erwarten Sie vor einigen Wochen keine genaue Beschreibung; allem Anschein nach werde ich sie Ihnen erst nach dem Neujahr machen können. Außer andern berühmten Männern befindet sich jetzt auch hier der Philosoph S., dessen Ruf in und außer Deutschland so glänzend ist. Ich bemühte mich leider vergebens, seiner Eröffnungsrede beizuwohnen; außer dreihundert Personen, welche Eintrittskarten erhalten hatten, konnte Niemand zugelassen werden (avoir accès); ich war also außerhalb des Saals und konnte nur einige Worte unterscheiden, das war alles. — Hier bin ich, mein Herr; nach den Gerüchten, die man verbreitet, wollen Sie von mir eine strenge Rechenschaft über (de) meine scheinbar strafbaren Handlungen verlangen. Hier ist meine Entschuldigung in wenig Worten: „Es blieb mir nur noch dieses Mittel übrig, um einen Freund zu retten." Das ist Alles, was ich sagen kann, um mein Verfahren zu rechtfertigen; ich unterwerfe mich gern der Strafe, die Sie über mich verhängen werden. Sie wird für mich gegen den Schmerz, Sie beleidigt zu haben, immer (noch) gering sein.

scheinbar, en apparence. gering, léger.
verhängen über, infliger à.

Ehe man die Geschichte seines Lebens schreibt, muß man sein Leben des Erzählens (d'être raconté) würdig machen; dieß sollten so viele Verfasser von Denkwürdigkeiten besser beherzigen. Wie viele solcher Schriften sind seit einigen Jahrzehnten nicht erschienen (impers.), die gleich bei ihrem Erscheinen die kalte Aufnahme fanden, die sie verdient hatten. — Gegen das Ende des Jahres 1813, als Frankreich beinahe gegen ganz Europa kämpfen mußte, als seine Feinde von allen Seiten gegen seine Grenzen marschirten, wünschte es sehnlich den Frieden: die früheren Gesinnungen des Kaisers Alexander gegen Napoleon ließen diesen hoffen, daß man ihn von seinen Alliirten würde trennen können, aber alle seine Bemühungen scheiterten an (contre) dem festen Willen des russischen Kaisers, dessen Freundschaft für die verbündeten Monarchen und besonders für den unglücklichen König von Preußen nichts erschüttern konnte. — Bei den gesitteten Völkern des Alterthums fand man Sklaverei (art déf.); die christliche Religion hat den Ruhm, dieses Verbrechen gegen die Menschheit bei allen Völ-

beherzigen, prendre à coeur. autobiographie.
die Geschichte seines Lebens, son das Erscheinen, la publication.

kern getilgt zu haben, die sich zu ihr bekennen. — Gehen Sie diesen Nachmittag zu August, der den ganzen Tag zu Hause bleiben muß, oder wenn Sie es vorziehen, gehen Sie zu dem Onkel, der im Garten arbeitet, nahe bei dem Springbrunnen; helfen Sie ihm seine Blumen (à) begießen, die einige ausgenommen, von der Sonnenhitze halb verwelkt sind. Bei mir können Sie nicht bleiben, denn Sie wissen, daß ich alle Nachmittage bei meinem kranken Freunde zubringe. — Die Gemälde-Gallerie im (du) Louvre ist nahe bei den Tuilerien.

sich bekennen zu, professer (acc.). halb verwelkt, à-demi fané.
der Springbrunnen, le jet d'eau.

Im südlichen Frankreich ist das Klima milder als im nördlichen Spanien, obgleich die mittlere (moyen) Temperatur in Spanien im Allgemeinen höher, als in Frankreich ist. — Die Reise nach Bordeaux, die ich schon mehrmals gemacht habe, hat wenig Reiz für mich; eine Reise nach Marseille, oder nach Italien, wäre weit mehr nach (de) meinem Geschmack. — Nicht in Paris dürfen Sie bleiben, wenn Sie Ruhe suchen. — Man wußte zwar, daß die Verschworenen sich in Paris verborgen hielten, aber in Ermangelung einer guten Polizei, und in dem Zustand der Verwirrung, worin die Hauptstadt sich damals befand, war es nicht möglich, ihrer habhaft zu werden. — Warum sollte man das Glück in Peru, in Brasilien, in den Vereinigten Staaten suchen, wenn man es eben so gut, und vielleicht besser in Deutschland, in Frankreich, mit einem Worte in Europa finden kann? — Seit beinahe drei Jahren arbeitet man an der Eisenbahn, welche beide Hauptstädte verbinden soll; es ist jetzt zu hoffen, daß sie in einem Jahr beendigt sein wird, man wird also eine Bahn von mehr als hundert Stunden in weniger als vier Jahren vollendet haben. — Der Aufenthalt in Paris ist bei weitem nicht so kostspielig, als der in England; ein Aufenthalt von einem Vierteljahr in London hat mich über zwei tausend Franken gekostet, und doch war ich nicht immer in der Stadt, ich brachte einige Wochen auf dem Lande bei Freunden zu. — Dieser Kaufmann ist selten auf seinem Comptoir, er ist beinahe immer außer dem Hause (in der Stadt) oder auf Reisen für seine Geschäfte. — Man sieht in der St. Peterskirche in Rom die herrlichsten Bilder von den größten Meistern

die Ermangelung, l'absence. habhaft werden, se saisir de, arrêter.

Italiens. — Sie werden meinen Schwager nicht zu Hause finden; er ist in der Kirche, wie gewöhnlich am Sonntag. — Der Minister begab sich um acht Uhr in das Schloß, um dem König zu seinem Geburtstag Glück zu wünschen. — Der Dieb hatte sich in das Schloß geflüchtet und wurde nur mit vieler Mühe festgenommen.

gewöhnlich, à l'ordinaire. zu seinem Geburtstage, à l'occasion de son anniversaire.

Significations diverses des prépositions allemandes.

§. 123.

Nous terminerons ce chapitre par indiquer les diverses significations des prépositions allemandes, en nous bornant toutefois aux plus usitées, et en choisissant surtout celles qui présentent les différences d'expression les plus frappantes. A force de relire ces phrases, les élèves apprendront par l'usage nombre d'idiotismes qu'il serait trop long, et souvent impossible d'expliquer par le raisonnement.

1) An.

Cette préposition signifie ordinairement *à:*

Je prends part à votre malheur. — C'est à moi à jouer. — On frappe à la porte. — Il sera invité à la cour. Mettez la main à l'oeuvre.

Contre .... *Ne vous appuyez pas contre le poêle. — Il se heurta contre une borne.*

De .... *Doutez-vous de mon innocence? — Peut-on repaître ses yeux d'un tel spectacle? — Le pays est vide de troupes. — Mon oncle souffre de la goutte. — Elle mourut d'une fièvre nerveuse. — Je m'effrayai de sa pâleur. — Il se vengea de son ennemi.*

En .... *Son père n'est plus en vie. — Ce défaut est peu de chose en lui-même. — Il ne le cède pas en mérite à son rival. — Il l'emporte sur tous en valeur.*

Par .... *Il le saisit par le bras et non par les cheveux. — Menez-moi par la main.*

Pour .... *J'ai une lettre pour vous. — C'est le plus beau pour la forme et pour les couleurs.*

Environ .... *L'ennemi perdit environ deux mille hommes.*

Près de .... *Sa demeure est près de la promenade.*

Sur .... *Ne confondez pas Vienne sur le Danube avec Vienne, petite ville de France, située sur le Rhône, — Sur les bords du Rhin. — Il se vengea sur moi de cette trahison.*

Von .. an. *Dès aujourd'hui. — A dater de demain. — A partir de la semaine prochaine.* — Von jetzt an signifie *désormais, dorénavant.*

2) Auf, ordinairement *sur.*

Mon livre est sur la table. — Je le jure sur l'honneur.

A .... *Les fruits tombent à terre. — J'en ai fait l'expérience à mes dépens. — J'irai vous voir à Pâques. — Je l'ai tenté au péril de ma vie, à tout hasard. — Aller au bal, à la chasse, au château, à la poste. — Louis XIII succéda à Henri IV. — Il place son argent à intérêts — Le poisson était alors au fond de l'eau. — Il courut à moi. — Je trébuchais à chaque pas. — Je l'ai fait à votre recommandation, à votre prière. — Ne consacrez pas tant de soin à votre toilette. — Il tombe à genoux. — Il agit à sa manière. — Au sommet du mont.*

Après .... *Après la joie viennent les pleurs.*

Contre .... *Nous marchâmes contre l'ennemi. Pourquoi vous fâcher contre moi?*

Dans .... *Alfred va dans la rue, dans les champs, dans la prairie. — Nous abordâmes dans l'île. — Votre père est-il dans sa chambre? — Je le rencontrai dans mon voyage. — L'ennemi perdit beaucoup de monde dans sa retraite. — Dans ce monde.*

De. .. *Il se ruina de nouveau tout d'un coup. — De cette manière vous échouerez. — Je ferai de mon mieux. — J'ai perdu dans ce monde toute espérance de paix. — De chaque côté.*

En .... *Vous êtes toujours en voyage, en route, en campagne. — Je mets tout mon espoir, toute ma confiance en Dieu. — Voilà ce qu'il me dit en chemin. — En quelque façon que ce soit. — J'espère en lui.*

Par .... *Il fut renversé par terre. — Par ordre du roi. — On paie tant par tête* (auf den Mann). — *Par moments.*

Pour .... *Adieu pour toujours, pour jamais. — Gardez cela pour demain. — Je vous prête cette somme pour quinze jours.*

3) Aus, ordinairement *de* marquant *extraction.*

Il est de bonne maison. — Ne sortez pas de la chambre, de chez vous. — Venez-vous du jardin? — Cet édifice est fait de pierre et de bois. — Ne me perdez pas de vue (aus den Augen).

A .... *Il rit à gorge déployée* (aus vollem Halse). — *J'ai puisé de l'eau à la rivière.*

Dans .... *Buvez dans la tasse et non dans la soucoupe. — Fumez dans une pipe d'écume de mer. — Ne mangez pas dans le plat.*

Par .... *Je le sais par expérience. — Faites-le par amitié pour moi, par égard pour un père. — Il céda par faiblesse. — J'en juge par ses procédés. — Regardez par la fenêtre.*

4) Bei, ordinairement *auprès.*

Je ne suis heureux qu'auprès de vous. — Sa chambre est auprès de la mienne.

A .... *A ces mots, à ces paroles, à cette étrange sortie, je restai muet. — Le prince est à table. — Est-elle à la noce? — Son oncle est à la cour. — Je sortis à la nuit tombante, au premier rayon du jour. — Je pâlis à sa vue. — J'arrivai à temps. — Je fus blessé à cet assaut.*

Avec .... *Restez avec moi.*

Chez .... *Chez les peuples policés, chez les sauvages. — Chez ces gens tout est artifice. — Logez chez mon frère ou chez moi.*

Dans .... *Ce passage n'est pas dans Virgile. — Cet homme n'est pas dans son bons sens. — Je lui parlerai dans l'occasion. — Dans les jeux, dans les festins.*

De .... *De jour et de nuit. — Desaix périt à la bataille de Marengo. — J'habitais Paris du vivant de mon père.*

En .... *Votre mère est-elle en bonne santé? — Voici le moment, me dis-je en moi-même.*

Lors de .... *Je le vis lors de cet événement.*

Par .... *J'en jure par l'honneur. — Je vous en conjure par tout ce que vous avez de plus cher. — Je l'appelai par son nom. — Tirez l'animal par sa chaîne. — Par un temps pluvieux, par le vent, par un beau soleil.*

Pendant .... *Travaillez pendant le jour et non pendant la nuit.*

Sous .... *Cela est défendu sous peine d'amende, sous peine de mort.*

Sur .... *Il n'a pas d'argent sur lui. — Je porte, répondit le Gascon, tous mes habits sur moi.*

5) Durch, ordinairement *par.*

J'ai passé par la forêt.

A .... *Nous traversâmes le fleuve à la nage.*

De .... *Mon rhume me fait parler du nez.*

Durant .... *Je dormais durant le jour, et je voyageais durant la nuit.*

A travers .... *Je l'observai à travers les branches, à travers les vitres.*

Au travers de .... *Cette poignée d'hommes se fit jour au travers des ennemis.*

A force de .... *A force de travail il a fait une carrière honorable.*

Remarquez encore la locution adverbiale durch und durch, *d'outre en outre, de part en part.*

6) Für, ordinairement *pour.*

Gardez cela pour vous.

A .... *Répétez cela mot à mot. — Il a tout examiné pièce à pièce.*

Contre .... *C'est un remède contre le mal de dents.*

De .... *Je réponds de sa bonne foi. — On prendra soin de lui. — Je vous rends grâces, je vous remercie de votre obligeance; elle me récompense de mes soins pour vous. — Je suis bien payé de ma peine.*

Par .... *Le prix d'entrée est d'un franc par personne.*

7) Gegen, ordinairement *vers.*

Dirigez-vous vers le nord, vers l'orient. — Il vint me voir vers les onze heures.

A .... *Il est inexorable à la moindre faute. — Ne restez pas sourd à mes prières, ni indifférent à mes maux. — Seriez-vous insensible à la voix de l'honneur?*

Auprès .... *Ce n'est qu'un nain auprès de son frère.*

Au prix .... *Ce bijou n'est rien au prix de l'autre.*

Contre .... *Je ne me battrai pas contre vous. — Il y a mille à parier contre un qu'il s'en repentira. — J'ai changé mon cheval bai contre un cheval alezan. — C'est contre mes principes.*

Envers .... *Ayez un peu d'indulgence envers lui. — Vous êtes injuste envers moi.*

Environ .... *Tout cela fait environ cent florins. — Il était environ dix heures.*

Pour .... *Je connais son amitié pour moi.*

Sur .... *Sur le midi, sur les huit heures.*

8) In, ordinairement *dans, en.*

Mon père est en France. — Je vais en province, — L'ennemi est en fuite. — Restez dans le jardin. dans le cabinet.

A .... *La Belgique est au nord de la France. — Il a passé un mois à Florence, et il est maintenant à Rome. — J'y allai au printemps, au mois de mai. — Je logeai à l'Aigle noir. — Louis est au jardin, et Henri est au spectacle. — Il mourut à la fleur de l'âge. — Nous nous promenions au soleil, à l'ombre, au clair de la lune.*

De .... *Je ne suis pas sorti de trois jours. — Il tenait d'une main un livre. — Je ne le ferai de ma vie. — Ne vous mêlez pas de cette affaire. — Elle était baignée de larmes. — Il prononça ses paroles d'un ton altéré. — Il est amoureux (épris, fou) de la peinture. — Vous me parlez d'un ton qui me blesse. — Je l'ai vu de près.*

Entre .... *Il me prit entre ses bras. — Je remets mon sort entre vos mains.*

Sous .... *Cette vérité tombe sous le sens.*

Sur .... *J'étais sur le point* (im Begriff) *d'éclater. — J'ai marché sur leurs traces* (Fußstapfen).

9) Mit, ordinairement *avec.*

Venez avec moi.

A .... *Parlez à haute voix et non à voix si basse. — J'ai rencontré l'homme aux lunettes. — On se battit à l'épée, au pistolet. — Nous marchions à pas lents. — Un couteau à deux lames, à manche d'ivoire. — Je fus reçu à bras ouverts. — Le canon n'était chargé qu'à poudre.*

De .... *Il parle d'un air triste. — Il l'écrivit de sa propre main. — On m'a comblé de politesses. — Que faire de cet argent? — Le ciel est couvert de nuages. — C'est fait de moi. — Je m'avançai d'un pas tremblant. — Il mangea de bon appétit. — J'étais rempli de joie. —*

En .... *Ma soeur brode en soie, en laine. — En un mot. — Il passa cette heure en prière. — Voyez-vous ce Monsieur en redingote? — Mon beau-frère trafique en toiles, en draps.*

Par .... *Je partirai par la diligence. — Je vous écrirai par retour du courrier* (mit umgehender Post). — *Il a commencé sa collection par un insecte et il a fini par mille. — La séance s'ouvrit par un discours du président.*

Sur .... *Mentor s'excusa sur son âge.*

Sous .... *Sous l'approbation du monarque.*

10) Nach, ordinairement *après.*

Je vous écrirai après le nouvel an. — Il marchait après moi.

A .... *A ce que j'apprends. — Mangez à discrétion,* nach Belieben, *à votre goût. — Cet habit est à la mode. — Il se rend à la maison, à Paris, à Londres, au Mexique, aux Indes, à la Martinique. — Combien y a-t-il de lieues de Paris à Bâle?*

De .... *Montrez-moi la route de Mayence, le chemin du château. — L'ennemi a fui de tous côtés.*

D'après .... *Cette rose est peinte d'après nature.*

En .... *Je me rendrai en France, et de là en Angleterre et en Irlande. — L'Angleterre est divisée en comtés, la Russie en gouvernements, et la France en départements.*

Par .... *Citez-moi ces faits par ordre de date, et ces noms par ordre alphabétique.*

Pour .... *Il partit pour Vienne. — Embarquez-vous pour l'Angleterre.*

Selon, suivant .... *Il agit selon (suivant) mes ordres.*

Sur .... *J'ai réglé ma conduite sur la vôtre.*

Vers .... *L'aiguille aimantée se dirige vers le Nord.*

Au bout de .... *Au bout de six jours il revint.*

11) Ueber, ordinairement *sur*, *au-dessus*.

Je n'ai aucun crédit sur le comte. — Veillez sur son enfance. — Bientôt nous vîmes le sommet du mont Ida au-dessus des autres montagnes de l'île. Fénelon. — *C'est au-dessus de mes forces.*

Au delà .... *Au-delà des monts et des mers.*

De .... *Disposez de ma bourse. — Charlemagne était maître de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. — Il triompha de ses ennemis.*

En .... *D'aujourd'hui en huit jours.*

Pendant .... *Pendant l'été j'habite la campagne.*

Par .... *Je me rendis à Paris par Carlsruhe et Strasbourg.*

Pour .... *Pouvez-vous bien vous fâcher pour une bagatelle?*

12) Um, ordinairement *autour de*.

Je l'ai poursuivi autour de la maison. — Les sauvages étaient assis autour du feu.

A .... *Je me jetai à son cou. — J'ai acheté cela à vil prix. — A quelle heure viendrez-vous me voir? — A midi, à une heure.*

De .... *C'est fait de moi. — Cette planche est trop courte de deux pieds. — Le soin de son avenir l'inquiète. — Je me suis trompé, mécompté de vingt francs. — Ce banc est plus long que l'autre de deux pieds. — La route est abrégée de deux lieues. — L'armée se trouvait plus faible de dix mille hommes.*

Pour .... *Vous ne l'aurez pas pour cent louis. — Je sors pour prendre l'air.*

Vers .... *Vers les six heures* (um die sechste Stunde).

Rem. On traduit um par *que* dans des phrases telles que celle-ci: Es ist eine schöne Sache um die Tugend. *C'est une belle chose que la vertu.*

13) Unter, ordinairement *sous, au-dessous de.*

Sous le règne de Frédéric le Grand. — Attendez-moi sous l'orme. — Il loge au-dessous de ma chambre.

A .... *Nous nous mîmes à l'abri d'un chêne. — Distribuez cette somme aux pauvres. — Au son des trompettes. — A cette condition.*

A moins de .... *Vous ne l'aurez pas à moins de dix louis.*

Dans .... *Mettez de l'eau dans votre vin.*

De .... *C'est le meilleur de mes amis. — De tous les hommes que je connais, c'est lui qui m'inspire le plus de confiance. — De deux maux il faut choisir le moindre.*

Entre .... *Entre amis, cela peut se dire, mais que cela reste entre nous. — Partagez-le entre vous deux.*

Parmi .... *On le trouva parmi les morts.*

Pendant .... *Pendant ce temps.*

14) Von, ordinairement *de.*

Ne me parlez pas de ces gens-là. — Je viens de la promenade. — C'est un coquin d'homme.

Par .... *Les Turcs furent battus à Nisib par les Egyptiens. — Il a été trompé par un fourbe. — Cet ouvrage a été composé par un Allemand. — Frédéric, par la grâce de Dieu, roi de Prusse.*

De chez .... *Je sors de chez lui.*

D'avec .... *Séparez l'or d'avec l'argent. — Sa séparation d'avec son père lui coûta bien des larmes.*

Depuis .... *Il est chez vous depuis le matin jusqu'au soir.*

Sur .... *On a discouru sur la politique. — Rabattez cela sur ce que je vous dois. — Je retiens dix louis sur cette somme.*

15) Vor, ordinairement *avant, devant.*

J'ai parlé avant lui et devant lui, il a pu m'en-

tendre et me répondre. — J'ai toujours ce spectacle devant les yeux. — Il vint me voir avant huit heures.

A .... *Je le suivais pas à pas. — Le vaisseau est à l'ancre. — On lui ferma la porte au nez.*

De .... *Comment se préserver de ce danger? — Il est mort de faim, de froid, de peur. — J'étais glacé de frayeur, je tremblais d'effroi, j'étais hors de moi d'inquiétude et d'angoisse.*

Pour .... *Il a de l'aversion pour le vin. — Avez-vous des secrets pour moi? — Vous n'avez point eu d'égards pour ma vieillesse.*

Sur .... *On lui donnera la préférence sur tous ses compétiteurs. — Quel avantage avez-vous sur lui?*

Sous .... *Sous les murs de Rome.*

16) Zu, ordinairement *à*.

Le prince, qui est maintenant à Paris, fait sa résidence ordinaire à Vienne. — Je m'y rendis à pied, à cheval. — Mettez-vous à ma droite, à ma gauche.

Chez .... *Je me rendis chez lui.*

Dans .... *J'étais à Paris dans ce temps là.*

De .... *De mon temps les choses se passaient autrement. — Il donna l'ordre, le signal de l'attaque.*

En .... *Nous avons fait le trajet en voiture, en bateau. — On l'attend de jour en jour. — Il écrit de temps en temps. — L'oiseau vole de branche en branche. — En tout temps, en même temps.*

Par .... *Charles XII proposa d'attaquer Copenhague par terre, tandis qu'elle serait bloquée par mer. — Par quelle porte êtes-vous entré? — Les chevaux tombaient par milliers.*

Pour .... *Pour la dernière fois, voulez-vous? — Prenez-le pour modèle. — Donnez-moi quatre aunes de drap pour une redingote. — Choisissez un honnête homme pour votre ami. — Pour cet usage.*

Sur .... *Il combattit sur terre et sur mer.*

Thèmes sur les différentes significations des prépositions allemandes.

Die Schlacht bei der Moskwa, welche von den Franzosen und ihren Alliirten am siebenten September 1812 in dem Kriege gegen die Russen gewonnen wurde, ist eine der blutigsten, welche die Geschichte erwähnt. Gegen vierzig tausend Mann blieben auf dem Schlachtfelde, und eine größere Anzahl wurde außer Kampf gesetzt. Die ganze Ebene war mit Sterbenden und Todten bedeckt, besonders um die Schreckschanzen, bei deren Erstürmung (assaut) die französische Reiterei so empfindliche Verluste erlitt. Nach dieser Schlacht schlug das Heer den Weg nach Moskau ein, wo es, um mehr als dreißig tausend Mann geschwächt, nach einigen Tagen einzog. Außer einigen wenigen Menschen von schlechtem Aussehen (mine), die sich auf den Straßen zeigten, war die Stadt leer an Einwohnern; auf den Befehl des Statthalters war die Bevölkerung aus der Stadt gezogen (sortir), und hatte sich nach den umliegenden Provinzen begeben. Eine Woche nachher war beinahe die ganze große Stadt Moskau nur noch ein Aschenhaufen (monceau de cendres). Taub gegen die Vorstellungen seiner besten Feldherren, blieb Napoleon an vierzig Tage mitten in diesen Ruinen, und gab erst dann den Befehl zum Rückzug, als er, außer einer kostbaren Zeit, jede Hoffnung auf Frieden verloren hatte.

die Schreckschanze, la redoute. einschlagen, prendre.

Unter allen Vögeln ist der Colibri der zierlichste an Gestalt und der schönste an Farben. Die Natur hat ihn mit allem Schmuck, welchen sie unter die andern Vögel nur vertheilt hat, überschüttet. Er beschmutzt sich nie mit Erdenstaub, und in seinem ganz luftigen Leben sieht man ihn den Rasen kaum auf Augenblicke berühren. Bei Tag ist er immer in der Luft, von Blume zu Blume fliegend; er lebt auf ihre Kosten, ohne sie zu verletzen, er trinkt nur den Thau aus ihrem Kelch, und saugt ihren Honig aus; zu diesem Gebrauch scheint seine Zunge allein bestimmt, der Vogel schnellt sie aus (hors de) seinem Schnabel, und taucht sie bis auf den Grund der Blumenkrone, um die Säfte herauszuziehen. Diese Vögel haben

luftig, aérien. schnellen, darder.
berühren, effleurer. Blumenkrone, corolle, f.

keine andere Stimme, als ein leises häufig wiederholtes Geschrei; sie lassen es in den Gehölzen von der Morgenröthe an hören, bis sie bei den ersten Strahlen der Sonne sich in die Lüfte schwingen.

Der Libanon (le Liban) zeigt alle großen Schauspiele der Hochgebirge (hautes montagnes). Man findet da auf jedem Schritte Scenen, wo die Natur Anmuth mit Großartigkeit verbindet. Kommt man vom Meere, und steigt man am Ufer aus, so wird man beim Anblick der Höhe und Steilheit dieses Walles, welcher die Erde zu schließen scheint, mit Staunen und Ehrfurcht erfüllt. Aber um seine Blicke an der ganzen Majestät dieses Schauspieles zu weiden, muß man sich auf den Gipfel des Libanon selbst stellen. Da dehnt sich nach allen Seiten ein grenzenloser Horizont, da schweift bei heiterm Wetter der Blick auf die Wüste, welche an den persischen (Persique) Meerbusen grenzt, und über das Meer, welches Europa bespült (baigner); die Seele glaubt die Welt zu umfassen. Wenn der Reisende das Innere dieser Berge durchwandert, so erschrickt er zuerst an der Rauheit (aspérité) der Wege, an der Steilheit der Abhänge, an der Tiefe der Abgründe. Bald aber beruhigt ihn die Sicherheit des Maulthieres, das ihn trägt, und er betrachtet mit Behaglichkeit die malerischen Ansichten, die sich um ihn entfalten.

die Steilheit, la rapidité.
weiden an, repaître de.
schweifen, se promener, errer.
grenzen, toucher, confiner.
mit Behaglichkeit, à son aise.

Sie zweifeln wohl (certes) nicht an meinem Wunsch, Ihre Einladung auf morgen anzunehmen; leider aber sehe ich mich gegen meinen Willen gezwungen, zu Hause zu bleiben. Als ich vor einigen Tagen mich Abends bei einer finstern Nacht vom Theater nach Hause begab, stieß (se heurter) ich das Knie so hart an einen Wagen, daß ich außer Stand war, allein nach meiner Wohnung zurückzukehren. — O mein Sohn, sagte Philoktet zu Pyrrhus, ich beschwöre dich bei den Manen deines Vaters, bei Allem, was dir auf dieser Welt theuer ist, mich in meinem Unglück nicht allein zu lassen; habe Mitleid mit mir. — Wir giengen zum neuen Thore hinaus, und begaben uns auf der Stelle nach dem Hafen, wo wir uns nach Rotterdam einschifften. Wir kamen über Mainz

und Coblenz in einem Tage in Cöln an, wo wir im rheinischen Hofe über Nacht blieben (passer la nuit). Da ich nicht ganz wohl war, so war ich ziemlich gleichgültig gegen den Anblick der herrlichen Natur, die mich auf meiner vorigen Reise mit Bewunderung erfüllt hatte.

Man sah auf einer Seite Minerva, die in der einen Hand die Lanze und in der andern den Schild trug, an den Ufern des Xanthos; auf der andern Seite erblickte man das trojanische Heer vor den Mauern Ilions. — Man hat mir einen Brief an Sie gegeben; ich habe ihn auf das Schloß gebracht, indem ich nicht wußte, daß Sie auf dem Felde seien. — Die Rückkehr der Zugvögel (oiseau de passage) im Frühling ist das erste Zeichen des Erwachens der Natur; sie kommen meistens im Monat April wieder zu uns. — Rousseau hatte einen um sieben Jahre ältern Bruder, als er. — Alexander starb in der Blüthe seines Alters. — Man muß nicht aus Eigennutz Gutes thun. — Plato begab sich zuerst nach Megara, dann nach Italien, und später nach Aegypten. — Gegen Abend hörte der Regen auf, und eine herrliche Nacht folgte auf diesen stürmischen Tag.

folgen, succéder. meistens, la plupart.

Maria Stuart schrieb ihr Testament mit eigener Hand nieder, sie vertheilte das Geld, die Juwelen und die Kleider, über (gén.) die sie noch verfügen konnte, unter die Personen ihres Gefolges. Sie übergab einem Diener einen Brief an den König von Frankreich, einen andern an den Herzog von Guise, denen sie, nach den Grundsätzen ihrer Religion, die Sorge für die Ruhe ihrer Seele empfahl. Darauf nahm sie ihr Abendessen mit gutem Appetit und mit ihrer gewöhnlichen Heiterkeit ein. Gegen das Ende des Mahls rief sie alle ihre Leute auf ihr Zimmer, und bat sie um Verzeihung, wenn sie sie auf irgend eine Weise beleidigt hätte. Alle zerfloßen in Thränen; sie allein blieb fest und entschlossen unter der Last des Jammers, der die Treuen um sie her niederbeugte.

Um die gewöhnliche Stunde legte sie sich zum Schlafe nieder, und schlief einige Zeit sehr ruhig; den übrigen Theil der Nacht brachte sie mit Beten zu. Gegen Morgen zog (mettre)

fest, ferme.
die Treuen, ces fidèles serviteurs.
sich zum Schlafe legen, se coucher.

sie ein sammtnes schwarzes Kleid an, und verwendete auf ihren Anzug eine besondere Sorgfalt. Um acht Uhr trat der Oberrichter zu ihr ein, sie erhob sich bei seinem Anblick, und folgte ihm, auf zwei Diener Paulets gelehnt, in den Saal, wo das Todesurtheil vollzogen werden sollte.

der Oberrichter, le grand-juge. Todesurtheil, arrêt de mort.

In dem langen Zeitraum, in welchem Perikles dem Staate vorstand (gouverner, acc.), speiste er nie bei einem seiner Freunde, bloß bei der Hochzeit seines Neffen war er zugegen. Auch in der Volksversammlung erschien er selten, und nur bei wichtigen Angelegenheiten. — Obwohl Alcibiades an Reichthum und Ansehen unter seinen Mitbürgern hervorragte, so waren doch seine Wünsche immer größer, als sein Vermögen. — Keinem stand Friedrich Barbarossa auf der Jagd oder bei Leibesübungen an Thätigkeit nach, noch an Heiterkeit bei Festen. Er hatte Karl den Großen zum Muster genommen. Er wurde den 5ten März 1153 in Frankfurt am Main zum (§. 25, 1) Kaiser erwählt. — Saladin starb gegen das 57ste Jahr seines Alters an einem bösartigen Fieber. Außer sieben und vierzig Silberlingen hinterließ er kein Eigenthum. — Außer verschiedenen Ländereien in den Niederlanden besaß Wilhelm in Frankreich das unabhängige Fürstenthum Oranien (Orange). — Philipp, scheint es, hatte sich zum Gesetze gemacht, den spanischen Adel an dem niederländischen wegen des Vorzugs zu rächen, den sein Vater ihm vor jenem gegeben hatte.

hervorragen unter, l'emporter sur.
nachstehen, le céder.
der Silberling, le denier.
sich zum Gesetz machen, se faire une loi.

Auf einem schmalen Wege am Ufer des Ganges gieng ein Wanderer mit langsamen Schritten. Plötzlich sah er auf der Wiese einen grimmigen Tiger auf sich zueilen. Um sich vor seiner Wuth zu schützen, wollte er sich in den Strom stürzen, und durch Schwimmen sich auf eine kleine Insel retten, als er mitten im Wasser ein Crocodil erblickte. O ich Unglücklicher, rief der arme Wanderer in dem Ton der Verzweiflung, auf allen Seiten sehe ich meinen Tod gewiß. Voll unaussprechlicher Angst lehnte er sich an einen Baum, dann

O ich Unglücklicher, malheureux que je suis!

warf er sich auf die Kniee und sank (se laisser tomber) auf den Boden. Der Tiger schon hart (tout près) an ihm, that einen jähen Sprung, sprang aber einige Schuh fehl, und fiel in den weitaufgesperrten Rachen des Crocodils.

Verzweifle nicht, selbst bei den größten Gefahren. Vertraue auf Gott, hoffe auf ihn; was auf einen Augenblick die Spitze (comble, m.) deines Unglücks zu sein schien, dient oft zu deiner Erhaltung.

ein jäher Sprung, un bond terrible.
sprang fehl, s'élança trop loin.
weitaufgesperrt, béant.

Récapitulation.

Die Hand der Zeit und noch mehr die der Menschen, welche beinahe alle Denkmäler des Alterthums zerstört hat, haben bis heute nichts gegen die ägyptischen Pyramiden vermocht. Die Festigkeit ihres Baues und das Ungeheure ihrer Masse haben sie vor allem Schaden bewahrt und eine ewige Dauer scheint ihnen versprochen zu sein. Alle Reisenden sprechen davon mit Begeisterung, und diese Begeisterung ist nicht übertrieben. Man erblickt diese künstlichen (factice) Berge achtzehn Stunden, ehe man bei denselben (dat.) ankömmt. Sie scheinen sich zu entfernen, so wie man sich ihnen (gén.) nähert; man ist noch eine Stunde (dat.) davon entfernt, und schon ragen sie dergestalt über den Kopf hinaus, daß man an ihrem Fuße zu sein glaubt. Endlich ist man daran und nichts kann die Mannigfaltigkeit der Eindrücke aussprechen, die man bei ihrem Anblick empfindet. Alles erfüllt zugleich Herz und Verstand mit Staunen, Grauen (terreur), Demüthigung, Bewunderung, Ehrfurcht. Allein man muß es gestehen: ein anderes Gefühl folgt bald auf das erste Entzücken. Was die Macht des Menschen betrifft, so faßt (concevoir) man zwar eine hohe Meinung davon; wenn man aber über den Gegenstand ihrer Anwendung nachdenkt, so wirft man nur noch einen Blick des Bedauerns auf sein Werk.

ägyptisch, d'Egypte.
so wie, à mesure que.
hinausragen, dominer.
man ist daran, on y touche.
aussprechen, exprimer.
Bedauern, regret.

CHAPITRE VIII.

De la conjonction.

Premier Cours.

§. 124.

1) La conjonction est un mot invariable, qui sert à unir deux propositions, en indiquant certains rapports qu'elles peuvent avoir entre elles. Ainsi quand je dis: *Le convalescent se promènera, lorsque la température sera plus douce*, la conjonction *lorsque* lie les deux propositions, et indique de plus un rapport de temps commun à toutes deux.

2) Outre les conjonctions exprimées au moyen d'une forme simple, d'un seul mot, comme *si*, *car*, *mais*, *et*, *ni*, *or*, etc., il en est encore un grand nombre, qui sont formées de plusieurs mots, et qu'on appelle *locutions conjonctives*. Telles sont *du moins*, *dès que*, *aussitôt que*, *pour que*, *afin que*, *attendu que*, etc. C'est surtout la conjonction *que* qui sert à les former, et l'on remarquera qu'elle ne fait corps avec le mot précédent que dans les conjonctions *lorsque*, *puisque*, *quoique*.

3) La conjonction, qui sert à unir deux propositions, devrait par conséquent se trouver au commencement de la seconde, mais des raisons d'euphonie et de clarté nécessitent souvent une inversion, et c'est ordinairement le cas, lorsque le membre de phrase, que précède la conjonction, est plus court que le premier: *Lorsque le serpent devin aperçoit un ennemi dangereux, ce n'est point avec ses dents qu'il commence un combat qui serait alors trop désavantageux pour lui.* Lacépède.

Quoique le ciel soit juste, il permet bien souvent
Que l'iniquité règne, et marche en triomphant.
Voltaire.

4) La conjonction *comme* signifiant *vu que, attendu que*, (da, indem) est la seule dont la place soit invariablement marquée au commencement de la phrase:
Comme il ne comprend rien, un sot fronde sans cesse.
Voltaire.

5) Au lieu de répéter les conjonctions *si, quand, comme, lorsque, puisque, aussitôt que* et toute autre locution conjonctive dans la composition de laquelle entre le mot *que*, on ne répète ordinairement que ce dernier mot, la construction devient par là plus rapide et plus coulante: *Quand mes douleurs me font tristement mesurer la longueur des nuits, et que l'agitation de la fièvre m'empêche de goûter un seul instant de sommeil, souvent je me distrais de mon état présent, en songeant aux divers événements de ma vie.* J. J. Rousseau.

Rem. Voyez pour une exception relative à *si* les règles sur l'emploi du subjonctif. §. 104, 17, rem.).

6) La répétition de la conjonction *que* est facultative entre deux propositions qui ont le même sujet: *Ecrivez-lui que ma résolution est prise et ne peut plus être ébranlée*, ou bien *et qu'elle ne peut plus être ébranlée.* On voit que la suppression de *que* entraîne aussi celle du sujet qui suit.

7) La répétition de *que* est de rigueur: 1) quand les sujets sont différents: *J'apprends que l'armée est en marche, et que son chef est résolu de livrer bataille;* 2) quand il y a plus de deux propositions dépendantes d'un même verbe: *Je sais que mon ami s'abuse, qu'il s'est laissé séduire par les suggestions d'un fourbe, qu'il a tout à craindre des résultats de cette téméraire entreprise, et qu'il se repentira toute sa vie de sa folle crédulité.* On peut, à la rigueur, retrancher *que* avec le sujet *il* dans la dernière proposition.

Thème sur les conjonctions.

Der Kaiser entschloß sich, eilig nach Frankreich zurückzukehren, um die Aushebung (levée) neuer Truppen zu beschleunigen, als er in Smorgoni die traurigen Ueberreste seiner großen Armee sah. — Es gibt viel mehr Tadler als Künstler, da (comme) die Kunst viel schwerer ist, als der Tadel. — Sobald Columbus Amerika entdeckt, und die Nachricht sich in Europa verbreitet hatte, behaupteten (§. 101, 2) seine Neider, jener Welttheil sei den Alten schon längst bekannt gewesen. — Wenn (quand) man die ägyptischen Pyramiden betrachtet, wenn man (§. 72, 3) an die ungeheure Arbeit denkt, die sie gekostet haben, und überlegt, daß es nur leere Gräber sind, so kann man ein peinliches Gefühl nicht unterdrücken. — Wenn ein Schriftsteller Ehrgeiz hat und gewisse Rücksichten gegen seine Leidenschaften beobachten soll, so ist es um seine Unabhängigkeit geschehen. — „Sie bemerken mir," schrieb Voltaire an Mylord Harwey, „daß Peter der Große eben so viele Verdienste als Ludwig der Vierzehnte hatte, daß er der Schöpfer einer neuen Nation war, sein Volk gesittet machte, die Künste und Wissenschaften beschützte, und am Ende über (de) alle seine Feinde triumphirte. Sie sagen mir indessen (§. 101, 2), sein Jahrhundert werde nicht das Jahrhundert des Czars Peter genannt, und ich sollte also auch nicht (pas non plus) das vorige Jahrhundert das Ludwigs des Vierzehnten nennen. Aber Sie werden doch zugeben, daß Peter sich bei den andern Nationen gebildet, und ihre Künste in sein Reich verpflanzt hat, und Sie müssen gestehen, daß Ludwig die Nationen belehrte, und ihnen selbst durch seine Fehler nützlich wurde." So spricht Voltaire, aber es ist sehr zweifelhaft, ob (que) diese Gründe andern Nationen triftig scheinen (mögen).

der Tadler, le censeur, le critique.
schon längst, depuis longtemps.
unterdrücken, étouffer.
es ist um ... geschehen, c'en est fait de.
bemerken, faire observer.
gesittet machen, civiliser.
zugeben, convenir.
triftig, convaincant.

Remarques sur quelques conjonctions.

Second Cours.

§. 125.

Et.

1) La conjonction *et*, que l'on place devant le dernier mot additionné, est quelquefois répétée devant tous les mots énumérés, quand il s'agit d'agrandir, de grossir les objets:

Des dieux les plus sacrés j'invoquerai le nom,
Et la chaste Diane, et l'auguste Junon,
Et tous les dieux enfin. Racine.

2) S'il y avait gradation dans les parties énumérées, ou si le dernier mot les représentait toutes, on devrait supprimer *et:*

Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue. Racine.
La nature, le sang, mes bienfaits, tes avis,
Le devoir, l'intérêt, tout me rendra mon fils.
Voltaire.

Il en est de même quand les parties énumérées sont synonymes: *Son amour, sa tendresse est sans bornes.*

Ou.

3) Cette conjonction peut être répétée devant tous les mots énumérés, ou se placer seulement devant le dernier: *Le roi, l'âne, ou moi, nous mourrons.* Lafontaine. — *Je verrai ou le prince ou la princesse.*

Au moyen de cette conjonction on peut aussi remplacer *soit*: *Soit vertu, ou courage.*

Ni.

4) On emploie *ni* au lieu de *et* pour unir les parties des propositions négatives, ou celles-ci entre elles: *On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on se l'imagine.* La Rochefoucault. — *L'enfant ne doit écouter*

que les mots qu'il peut entendre, ni dire que ceux qu'il peut articuler. J. J. Rousseau. — Plusieurs écrivains font aussi dans ce cas usage de la conjonction *et*: *Les animaux n'inventent et ne perfectionnent point.* Buffon. — *Nos langues n'ont pas l'harmonie et la précision des langues anciennes.* Marmontel.

5) Il faut éviter d'employer *pas* dans le premier membre, quand *ni* précède le second; ainsi au lieu de dire: *Il ne faut pas être avare, ni prodigue,* on dira de préférence: *Il ne faut être ni avare, ni prodigue.*

6) *Ni ne* unit les verbes employés à un mode personnel et *ni* les verbes à l'infinitif, les participes et tous les autres mots: *Jamais pécheur ne demanda un pardon plus humble, ni ne s'en crut plus indigne.* Bossuet. — *Camire ne peut ni ne doit obéir.* Florian. — *Cela n'est ni dessiné, ni peint de main de maître.* — *Ces malheureux ne savent ni lire ni écrire.*

Rem. Mais on remarquera que la suppression du verbe employé négativement entraîne aussi celle de *ne*: *Je ne crois pas que cela soit imprimé, ni doive l'être.* Voltaire. On ne pourrait dire: *ni ne doive l'être,* car en rétablissant les mots supprimés, on aura: *ni je ne crois que,* etc. *Ne* appartient donc à *croire* et non à *doive.*

7) *Ni*, devant le sujet, peut ou non se répéter: *Le soleil ni la mort ne peuvent se regarder fixement.* La Rochefoucauld. — *Ni la guerre altérée de sang, ni la crainte, ni les vains désirs n'approchent jamais de cet heureux séjour de la paix.* Fénelon. — L'emploi de *ni* devant le premier membre fortifie puissamment l'idée négative.

8) On a vu, par les exemples qui précèdent, que *ni* emporte la suppression de *pas* et de *point;* quelques écrivains en ont cependant fait usage:

Ne nous pressons, ni ne nous rebutons point.
J. J. Rousseau.

Personne ne souhaitera jamais plus que moi que vous goûtiez des plaisirs, mais des plaisirs qui ne vous passionnent, ni ne vous amollissent point. Fénelon. —

Je n'ai point exigé ni serments, ni promesses. L'emploi de cette négation est au moins superflu.

9) *Ni* peut aussi remplacer *sans*: *Il la trouve sans peine ni travail.* Buffon.

10) Enfin on trouve souvent *ni* dans les phrases affirmatives pour la forme, mais dont le sens renferme une idée négative: *C'est un plus dangereux fléau que la peste ni la guerre.*

Gardez donc de donner, ainsi que dans Clélie,
L'air ni l'esprit français à l'antique Italie.
Boileau.

Mais.

11) Quelques grammairiens exigent que l'on répète toujours le verbe après cette conjonction, lorsque le premier membre est affirmatif et le second négatif, ou réciproquement; mais de nombreux exemples puisés dans les meilleures autorités littéraires prouvent que les écrivains, pour éviter des répétitions, n'ont pas craint de faire souvent cette suppression: *Le roi ne doit point avoir plus de richesses et de plaisirs, mais plus de sagesse, de vertu et de gloire que le reste des hommes.* Fénelon. — *Rome n'était pas proprement une monarchie ou une république, mais la tête d'un corps formé de tous les peuples du monde.* Montesquieu.

Si, quand, lorsque.

12) *Si* marque la condition: *Si j'avais fait sonner la retraite, si j'avais ramené nos soldats dans leur camp, vos tribuns ne m'accuseraient-ils pas d'intelligence avec les ennemis?* Vertot.

13) *Quand* au contraire indique le temps: *Je sortirai quand l'air sera plus doux.*

14) Il y a cependant ici une observation importante à faire, c'est que, pour exprimer une condition, on emploie *quand* au lieu de *si*, toutes les fois qu'il est question d'établir une vérité générale, et non de mentionner un cas particulier: *Quand on est prince, on*

n'est pas dispensé d'être modeste et poli. — On n'a que trop d'amis, quand on est riche et généreux.

15) On remarquera aussi qu'au lieu de *si même,* wenn auch, on emploie ordinairement *quand même, quand bien même,* ou seulement *quand: Quand même vous auriez raison, vous devriez vous taire dans ce cas. — Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immortalité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter.* J. J. Rousseau.

16) *Quand* et *lorsque* diffèrent en ce que le premier ne marque que la circonstance de temps, et que *lorsque* marque en outre celle de l'occasion: *Il faut travailler quand on est jeune, et se montrer docile lorsqu'on nous reprend à propos.*

17) Dans l'interrogation, on fait toujours usage de *quand*, et jamais de *lorsque*: *Quand reviendra-t-il?*

18) Pour construire *lorsque* avec *même* on écrit d'ordinaire cette conjonction en deux mots, qui sont séparés par le mot *même: Lors même que la fatigue l'accable, on ne l'entend jamais se plaindre.*

Car, donc, denn.

19) Ces deux conjonctions, que les Allemands rendent par le même mot, ont un sens bien différent. *Car* indique un motif, et se place toujours au commencement de la proposition: *Je suis tranquille, car je suis innocent. Donc* fortifie le sens du verbe qui le précède. *Craindriez-vous donc ses intrigues? — Arrivez donc, on vous attend.*

Ainsi, donc, also.

20) *Ainsi*, conjonction, précède toujours le verbe, *donc* le suit ordinairement: *Ainsi vous m'avez trompé. — Vous m'avez donc trompé.*

Ainsi vous voulez donc dans vos témérités
Tenter ma patience et lasser mes bontés.

Voltaire.

Ce dernier exemple prouve qu'ils peuvent figurer ensemble dans la même phrase.

21) *Donc*, servant à tirer une conséquence, figure au commencement de la proposition: *Je pense, donc je suis.* Acad.

Rem. Après l'impératif *donc* répond à l'allemand doch: *Venez donc.*

Parce que, puisque.

22) Ces deux conjonctions énoncent un motif, mais *puisque* suppose un fait connu, aussi le premier répond-il seul à la question *pourquoi.* En disant: *Je partirai, parce que mon père l'ordonne*, je fais entendre que mon interlocuteur ignore l'ordre de mon père. Si je dis au contraire: *Je partirai, puisque mon père l'ordonne*, je donne à entendre que mon interlocuteur est instruit de l'ordre que j'ai reçu. — Après l'interrogation on fait d'ordinaire usage de *parce que: Vous croyez vous un personnage important, parce que vous êtes élevée dans une maison où le roi va tous les jours?* Me. de Maintenon.

Quelquefois, mais rarement, on sépare *puis* de *que: Puis donc que vous le voulez . . . .*

23) On emploie aussi *c'est que* pour *c'est parce que: Si j'agis de la sorte, c'est que j'ai de bonnes raisons pour cela.*

Parce que, par ce que.

24) Il faut se garder de confondre ces deux locutions. La première signifie *à cause que*, weil; la seconde est formée d'une préposition et des pronoms *ce que: Par ce que j'apprends, je conçois qu'il n'a pu prendre d'autres mesures, parce qu'il ne pouvait désobéir aux ordres de ses supérieurs.*

Quoique, quoi que.

25) La première de ces locutions est une conjonction qui signifie *bien que, encore que* (obgleich): *Quoique vous ayez des torts envers moi, je les oublie, pour ne songer qu'à votre malheur.* La seconde locution *quoi*

que signifie *quelque chose que*, was auch, et a déjà été traitée au chapitre des pronoms indéfinis. *Quoi que vous puissiez faire, votre rival l'emportera sur vous.*

Autant que, d'autant que.

26) *Autant que* s'emploie quelquefois dans le sens de *au cas que*, im Falle, in so fern: *La guerre n'est permise qu'autant qu'elle est juste. D'autant que* signifie *vu que, attendu que*, da, indem: *Le général pouvait se retirer, d'autant que l'ennemi ne le poursuivait pas.* On peut aussi dans ce dernier cas employer *d'autant plus que.*

Pour que.

27) Outre sa signification ordinaire de *afin que*, damit, *pour que* s'emploie après la proposition qui renferme l'adverbe *trop*, et répond alors à la locution allemande als daß: *Vous avez commis une faute trop grave pour qu'on vous la pardonne ainsi.* Devant l'infinitif, on emploie seulement *pour: Vous êtes trop ami de la justice, pour me la refuser.*

De crainte de, de crainte que.

28) *De crainte que* précède le subjonctif, *de crainte de* se place devant l'infinitif et le substantif: *De crainte qu'on ne me calomnie auprès de lui. — De crainte de perdre mon procès. — De crainte de trahison.*

De peur que, de peur de sont soumis aux mêmes lois.

Pendant que, tandis que.

29) *Pendant que* exprime un rapport de temps, *tandis que* réveille de plus une idée d'oppositicn: *Je lirai pendant que vous ferez cet ouvrage. — Tandis que l'amateur des arts s'indigne dans Alexandrie, de voir scier les colonnes des palais, pour en faire des meules de moulin, le philosophe ne peut s'empêcher de sourire à la justice secrète du sort, qui rend au peuple ce qui lui a coûté tant de peines.* Volney.

Malgré que.

30) Cette conjonction ne s'emploie guère que devant le verbe *avoir* dans les locutions *malgré que j'en aie, malgré que j'en eusse,* qui signifient *contre mon gré, à mon grand regret.* Dans les autres cas on la remplace par *quoique, bien que.*

De même que.

31) Cette conjonction, qui indique une comparaison, se répète devant le second membre, si elle commence le premier, mais dans le second il faut supprimer *que*: *De même qu'un lion furieux se jette au milieu d'un troupeau de moutons timides, de même ce héros se précipite au milieu des ennemis effrayés.* La construction de la conjonction *ainsi que* est la même.

Comme, comment.

32) Ce dernier mot, employé comme adverbe, sert à interroger. *Comme,* que l'on trouve employé dans Molière et dans Corneille en qualité d'adverbe d'interrogation, n'est plus en usage dans ce sens. (1) Quand ces invariables sont conjonctions, et signifient *de quelle manière,* on les emploie quelquefois l'un pour l'autre: *Savez-vous comme il s'y prend? Savez-vous comment il s'y prend?* Mais dans ce cas même on se sert préférablement de *comment* pour désigner la manière, et de *comme,* pour indiquer l'excès: *Voyez comment il boit,* c'est-à-dire, de quelle manière il boit: *Voyez comme il boit,* c'est-à-dire, combien il boit.

33) *Comme,* placé au commencement de la phrase, et signifiant *en qualité de,* est immédiatement suivi du substantif, sans article: *Comme monarque, il est juste; comme ami, il est trop indulgent.* Dans ce cas et dans tous les suivants, on ne peut substituer *comment à comme.*

---

(1) On connaît la réponse finement railleuse de Fontenelle à un homme qui lui disait: *Comme vous portez-vous? — Eh! comment vous voyez,* répondit l'académicien.

34) *Comme* signifie encore:

De même que: *Comme l'humilité est la source de toutes les vertus, ainsi l'orgueil est la source de tous les vices.*

Dans le temps que: *Comme nous approchions de la pointe du sérail, le vent du nord se leva.* Chateaubriand.

Par exemple: *On aime les vertus douces, comme la clémence, la bonté*, etc.

A cause que: *Comme il ne voulait pas céder, on usa de violence.* Dans ce cas la conjonction *que* peut tenir lieu de la répétition de *comme.*

Presque: *On le trouva comme mort.*

Seulement, ne . . que.

35) *Que*, précédé de *ne*, signifie *seulement*, et ne peut accompagner qu'un verbe suivi d'un régime, d'un adjectif ou d'un adverbe: on ne peut pas non plus en faire usage devant une proposition commençant par *que*: *Il n'a que six cents francs de revenu. — Il ne fait que pleurer. — Vous l'accusez de dureté, et il n'est que juste. Ne buvez qu'un peu;* mais il faudrait dire: *Jouez seulement, entrez seulement. — Je ne vous apercevais pas, je vous entendais seulement. — Dites-lui seulement qu'on le soupçonne.* En général quand nur ne modifie que le verbe, il faut le rendre par *seulement*, à moins qu'on ne veuille faire usage du verbe *faire*, devant celui que modifie l'adverbe. Ainsi au lieu de dire: *Il ne travaille jamais, il joue seulement*, on peut dire, et même on dit mieux: *Il ne travaille jamais, il ne fait que jouer.* Ici *ne ... que* fortifie l'expression, et répond aux mots allemands nichts als, par lesquels on peut presque toujours le rendre.

36) L'emploi de *ne ... que* au lieu de *seulement* est de rigueur au commencement de la phrase, quand il peut être remplacé par *seul.* En conséquence on ne dira pas: *Seulement les gens de bien sont heureux et tranquilles;*

il faut dire: *Il n'y a que les gens de bien qui soient heureux et tranquilles.* —

Il n'est que les grands coeurs
Qui sentent la pitié que l'on doit aux malheurs. Laharpe.

Si dans ce cas nur précède un régime indirect ou un adverbe, on fait usage de *ce n'est que*, au lieu de *il n'y a que, il n'est que: Ce n'est qu'à vous que je puis me confier.*

37) Mais quand l'adverbe nur, au lieu de ne modifier que le mot suivant, étend son rapport sur toute la phrase, *seulement* figure très bien au commencement:

Seulement au printemps, quand Flore dans les plaines
Faisait taire des vents les bruyantes haleines,
Quatre boeufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenaient dans Paris le monarque indolent. Boileau.

38) Avec la conjonction *si*, il n'est pas indifférent d'employer l'un ou l'autre: on fait usage de *seulement* pour exprimer le désir de posséder la chose en question, pour indiquer qu'elle suffit; et au contraire on emploie *ne .. que* pour marquer l'insuffisance: *Si j'avais seulement mille francs de revenu, je vivrais à mon aise. — Si je n'avais que mille francs de revenu, je ne pourrais pas vivre.* —

S'il avait seulement un protecteur à la cour, il serait bientôt hors de peine. —

S'il n'avait qu'un protecteur comme moi, il serait bien embarrassé.

39) Dans nombre de cas on emploie indifféremment *seulement* ou *ne .. que*: *Cette étoffe coûte seulement trois francs l'aune. — Cette étoffe ne coûte que trois francs l'aune. — Il est seulement dix heures. — Il n'est que dix heures.*

40) Nicht nur se traduit d'ordinaire par *non seulement: Il était non seulement malade, mais encore découragé.*

Que.

41) Cette conjonction est d'un usage très fréquent en français. On s'en sert avec l'indicatif après tous les verbes qui expriment des actes de la pensée et de la pa-

role, tels que *dire, répondre, affirmer, penser, croire, s'imaginer*, etc., tandis que pour l'ordinaire dans ce cas les Allemands la suppriment et emploient le subjonctif: *La première question était de savoir quel est le plus libre de tous les hommes. Les uns répondirent* q u e *c'était un roi, qui avait sur son peuple un empire absolu, et qui était victorieux de tous ses ennemis. D'autres soutinrent* q u e *c'était un homme si riche qu'il pouvait contenter tous ses désirs. D'autres dirent* q u e *c'était un homme qui ne se mariait point ... D'autres s'imaginèrent* q u e *c'était un barbare ... D'autres crurent* q u e *c'était un homme nouvellement affranchi ... D'autres dirent* q u e *c'était un homme mourant ...* Fénelon.

42) Après un mot qui exprime un rapport de temps, on emploie *que* au lieu de *lorsque, quand, depuis que: Un jour, qu'il avait été plus impoli que de coutume, je ne pus m'empêcher de relever ses propos. — On l'entendit une nuit qu'il ne dormait pas. — Il y a deux ans qu'il est absent.*

43) On emploie *que* suivi de *ne* pour *sans que, avant que*, après une proposition négative: *Je ne sortirai pas d'ici qu'on* n e *m'y oblige.*

44) Cette conjonction remplace aussi *jusqu'à ce que* après *attendre*, et *afin que* après un impératif: *Il attend qu'on l'appelle. — Faites-le entrer,* q u e *nous puissions l'interroger.*

45) On l'emploie aussi pour *sinon, si ce n'est*: *Ai-je fait un seul pas* q u e *pour te rendre heureuse?*

46) Les Allemands remarqueront que les invariables *oui* et *non* peuvent être précédés de la conjonction *que: Vous prétendez* q u e *oui, et moi je soutiens* q u e *non.*

47) *Que* peut remplacer *quand même*, mais alors il doit être mis devant la proposition principale: *On le battrait, qu'il ne répondrait pas. — Schiller aurait été résolu à ne point publier ses ouvrages, qu'il y aurait donné le même soin.* Me. de Staël. Quelquefois ce *que* se supprime, sans que le sens soit changé.

48) Cette conjonction figure quelquefois à la tête de la phrase pour exprimer un ordre: *Qu'il paraisse à mes yeux! — Qu'il sorte sur le champ!*

Que cent peuples unis des bouts de l'univers
Passent, pour la détruire, et les monts et les mers.
Corneille.

49) Dans des locutions telles que les suivantes on emploie *que* à la suite de *c'est*, pour affirmer avec plus d'énergie: *C'est un bel état que l'innocence.* Florian. — *C'est un crime à Tyr que d'avoir de grands biens.* La conjonction *que* est indispensable devant le substantif, comme on le voit dans le premier exemple. Devant un verbe, l'emploi de *que* est facultatif; on pourrait dire aussi: *C'est un crime à Tyr d'avoir de grands biens.* Il vaut mieux toutefois en faire usage.

50) Après *douter*, *que* répond à ob: *Je doute qu'on le condamne.* Ich zweifle, ob man ihn verurtheilen wird.

51) *Que* s'emploie quelquefois par redondance devant *si*: *Que si vous croyez qu'on puisse prendre d'autres mesures, indiquez-les.*

52) On trouve souvent *que* après l'adjectif et le participe à peu près dans le sens de wie, ou mis par manière d'exclamation: *Enchanté que j'étais du succès de l'entreprise, je ne prévis aucune conséquence fâcheuse. — O aveugles que nous sommes, de nous fier à de telles promesses!*

Thèmes sur les conjonctions.

Cäsar war Feldherr, Redner und Schriftsteller. Er hatte einen ungewöhnlichen Muth, und eine Milde, die selten damit gepaart ist, mäßigte dessen Wirkung. Diejenigen, welche seinen Ehrgeiz tadelten, ließen seiner Nachsicht und Güte volle Gerechtigkeit widerfahren. Er ließ sich nie von Hindernissen entmuthigen und von Gefahren abschrecken. Er achtete und fürchtete seine Feinde nicht genug, und sein Selbstvertrauen war

vielleicht eine der Hauptursachen seines Verderbens, indem er seine Gegner weder bestrafen, noch aus Rom entfernen wollte.

Wenn man den Ruhm durch Worte herabsetzt, so ist dies noch kein Beweis, daß man über das Eitle desselben erhaben ist, denn es ist zwar leicht, ihm (en) Uebles nachzureden, aber schwer, ihn zu verdienen. Tacitus war freimüthiger; wenn er davon spricht, so gesteht er, daß er die Leidenschaft des Weisen ist, und wenn er seinen ganzen Gedanken ausgesprochen hätte, so würde er uns wohl gesagt haben, daß er auch die seinige war. Wenn man einen Menschen hört, der sich rühmt, den Ruhm zu verachten, und der es überall verkündet, so ist dieß beinahe ein Grund mehr, um es nicht zu glauben. Wenn er es mir auch hundertmal wiederholte, so würde ich um so mehr daran zweifeln.

die Hauptursache, la cause principale.
indem, comme.
herabsetzen, dénigrer.
Uebles nachreden, médire.
das Eitle desselben, sa vanité.

Die Menschen vergehen (passer) wie die Blumen, die des (le) Morgens aufblühen und Abends verwelken; das Leben ist kurz, beeilen wir uns also, die Gegenwart zu benützen, denn wir dürfen nie auf die Zukunft rechnen. Kann denn der Augenblick des Todes uns je ferne scheinen, da wir des nächsten Tages nicht gewiß sind? Wir sind sterbliche Wesen, also droht uns der Tod jede (dat.) Stunde. — Weil alle meine Vorstellungen vergeblich gewesen sind, und Sie keinem meiner Rathschläge haben folgen wollen, so muß ich strenge Maßregeln ergreifen. Ich werde es thun, weil ich leider zu deutlich sehe, daß eine fernere (plus long) Nachsicht die schlimmsten (funeste) Folgen nach sich ziehen könnte, und besonders, weil ich die heiligste Pflicht verletzen würde, die ich mir auferlegt habe, indem ich Sie in mein Haus aufnahm. Wenn ich also meine Zuflucht zu Mitteln nehme, die Ihnen unangenehm sein werden, so ist es, weil ich keinen andern Ausweg finde, um Sie auf die rechte Bahn zurückzubringen. Wundern Sie sich also nicht über (de) die Aenderung meines Benehmens gegen Sie, da Sie es sind, der mich dazu zwingt. Aus dem, was ich Ihnen sage, werden Sie leicht ersehen,

aufblühen, éclore.
ziehen, entraîner.
seine Zuflucht nehmen, avoir recours.
der Ausweg, l'expédient.
der rechte Weg, la bonne voie.
zurückbringen, ramener.

daß nur Ihre aufrichtige Reue und ein fester Entschluß, sich zu bessern, mir andere Gesinnungen einflößen können. So werde ich handeln, weil ich meine ganze Pflicht erfüllen will.

Sehet, wie die Pflanzen ihre welken Kronen hängen lassen, und wie das Grün gelb wird, wenn die Sonne mehrere Wochen lang die Erde durch ihre brennenden Strahlen ausgetrocknet hat; seht aber auch, wie das Pflanzenreich wieder auflebt, und seine schönsten Schätze entfaltet, wenn ein milder Regen den Boden wie die Luft erfrischt. Man begreift nicht, wie in so kurzer Zeit die ganze Natur sich verjüngt hat. — Wie können die Menschen die wenigen Tage, die sie auf Erden zubringen, durch (solche) Leidenschaften, wie Haß und Neid, vergiften? Als Christen verletzen sie dadurch die Gesetze ihres göttlichen Meisters; als verständige Wesen handeln sie gegen die Gesetze der Vernunft. — Nur durch den Krieg konnte die brennende Begierde nach (de) Ruhm befriedigt werden, welche Alexander den Großen erfüllte. — Wenn man nur in der Jugend etwas von der Erfahrung besäße, die uns die Jahre auf unsere Kosten geben, so würde man nicht nur anders denken, sondern auch anders handeln. — Sagen Sie mir nur offen die ganze Wahrheit. Sie haben nur dieses Mittel, um Ihr Unrecht zu vermindern; nur das vollständigste Geständniß kann den gerechten Zorn Ihres Vaters entwaffnen. Werden Sie immer nur (§. 116, 11) die Schwäche haben, Fehler zu begehen und nie den Muth, sie wieder gut zu machen? — Wenn man nur die Ueberzeugung hätte, daß das Laster bloß unvollkommene und unruhige Genüsse verschafft, so würde man sie um den Preis der Gewissensbisse, die ihnen unfehlbar folgen, nicht erkaufen. — Wenn der Mensch nur den Körper und den Naturtrieb wie das Thier hätte, so könnte der Tod seinem Dasein auf immer ein Ende machen (mettre fin), allein er hat eine Seele, die ihren göttlichen Ursprung fühlt, und die Hoffnung, einst wieder aufzuleben, bewahrt.

wieder aufleben, se ranimer. Naturtrieb, instinct.

Ob man gleich oft Plato als Philosophen angegriffen hat, so hat man ihn als Schriftsteller doch immer bewundert. Was man auch gegen ihn sagen mag, so muß man gestehen, daß er, indem er sich der schönsten Sprache der Welt bediente, deren Schönheit noch erhöhte. Anfangs übte er sich an (dans) epischen Gedichten (le genre épique), allein er war ein zu

guter Kenner des Schönen, als daß er seine Gedichte neben denen des Homer hätte sehen lassen mögen; er verbrannte sie, da er wohl einsah, er werde ihm nie gleichkommen (égaler). — Aus Furcht, mich zu täuschen, und besonders aus Furcht, Sie möchten durch meine Vermuthungen betrübt werden, habe ich es bis jetzt vermieden, Ihnen meinen Verdacht mitzutheilen, allein ich kann nicht länger schweigen. — Sully sah nur den Nutzen einer Seemacht (marine) ein, während Colbert den Ruhm hatte, eine zu schaffen, und er that es, während Frankreich, durch lange Kriege erschöpft, außer Stand zu sein schien, die neuen Opfer zu bringen (faire), die ein solches Unternehmen erheischte (nécessiter). Auch ließ Colbert den Kanal von Languedoc ausführen, während Sully nur den Plan davon entworfen hatte. Ebenso wie Sully die schrecklichen Verschleuderungen der Günstlinge und die durch die Ligue verursachte Unordnung wieder gut zu machen hatte, ebenso mußte Colbert die Wunden, die die stürmische und schwache Regierung Ludwigs des Dreizehnten Frankreich geschlagen hatte, heilen.

Verschleuderung, déprédation.
wieder gut machen, réparer.
einsehen, entrevoir.
eine Wunde heilen, fermer une plaie.
schlagen, faire.

Man wird dich bald überreden wollen, sagte Apollodor zu dem jungen Commodus, du seist allmächtig. Allein Trug ist eine solche Sprache, da die Grenzen deiner Herrschaft in den Gesetzen vorgezeichnet sind. Man wird auch vor dir behaupten, du seist groß, du seist von deinen Völkern angebetet. Höre mich an: An dem Tage (acc.), als Nero seinen Bruder vergiftet hatte, sagte man ihm, er habe Rom gerettet; als er seine Frau hatte erwürgen lassen, rief man aus, es sei nur Gerechtigkeit. Möge dieses Beispiel dich lehren, was Schmeichelei ist, und wie sie der Wahrheit Hohn sprechen kann. Würden auch deine Höflinge dir noch mehr Weihrauch streuen, so würde doch dein Volk dich hassen und verachten. Möchtest du (puisses-tu) von dieser Wahrheit überzeugt sein!

Hohn sprechen, insulter.
Weihrauch streuen, encenser (acc.).

Récapitulation.

Man fragte einst den Markus Aurelius, ob Geld für den Krieg vorhanden sei. Ja, antwortete er, indem er auf die kostbaren Geräthe (meubles) seines Palastes wies. „Da diese Schätze mir gehören, so kann die Republik im (dat.) Nothfall Ansprüche darauf machen. Mögen diese eitlen Dinge, fügte er hinzu, die so lange dem Palast als (de) Zierde dienten, auf (à) die Vertheidigung des Staates verwendet werden." Ich war bei ihm in dem Augenblicke, da er diesen Befehl ertheilte, und er sagte mir, da er mich erstaunt sah: „Sollte ich denn, statt diese goldenen Geräthe zu opfern, die irdenen Gefässe der Armen verkaufen lassen? Mein Freund, wenn diese Reichthümer Thränen gekostet haben, so wird ihr Verkauf eine schwache Sühne (expiation) für (de) die der Menschheit zugefügten Uebel sein. Uebrigens, wenn man sein Vaterland liebt, kann man wohl für sein Glück sein Eigenthum aufopfern." — Römer, Ihr werdet mir beistimmen: Wenn selbst diese Wände mit Gold bedeckt gewesen wären, so hätten sie doch nicht den Glanz gehabt, den sie jetzt in ihrer Entblößung zeigten. Nur schlechte Menschen hätten Cäsars Palast in diesem Zustand ohne Rührung ansehen können. Er glich einem Tempel, der als (pour) Zierde nur die Gottheit hat, die ihn bewohnt. O hätte er nur länger dem großmüthigen Kaiser als (de) Obdach gedient!

Nicht nur war er strenge gegen sich selbst, sondern er verweigerte auch Andern, was er ihnen zu geben nicht berechtigt (autoriser) war. Er widerstand der Neigung zur Freigebigkeit, um so mehr, als sie der Tugend gleicht, und als sie, indem sie einen Menschen bereichert, viele Andere dem Elend preisgibt (livrer).

Während die schlechten Kaiser die Soldaten bestachen, um sich aus ihnen eine Stütze gegen Rom zu bilden, schmeichelte ihnen Markus Aurelius nicht und fürchtete sich auch vor ihnen

weisen auf, montrer (acc.).
Anspruch machen auf, réclamer (acc.).
ein irdenes Gefäß, un vase d'argile.
Ihr werdet mir beistimmen, vous en conviendrez avec moi.

(acc.) nicht; er bewilligte ihnen nur, was der Staat ihnen schuldig war; er wollte nicht, daß sie, durch ihn bereichert, sich daran gewöhnten, ihre Pflichten als (de) Soldaten von ihren Pflichten als Bürger zu trennen.

CHAPITRE IX.

De l'Interjection.

Premier Cours.

§. 126.

1) L'interjection est un mot invariable, qui sert à rendre d'un seul trait les affections subites de l'âme, et dont le sens, quoique renfermé dans un seul mot, est celui d'une proposition tout entière.

2) Parmi les interjections, les unes expriment la joie, comme *ah! bon!* d'autres la douleur ou l'affliction, comme *ah! aïe! hélas!* etc.; d'autres la crainte, comme *ah! hé!* etc. On voit que le même mot sert quelquefois à peindre des affections diverses, suivant l'accent avec lequel il est prononcé.

3) Outre les interjections proprement dites, il y a encore dans notre langue quantité de locutions interjectives, c'est-à-dire d'expressions un peu détournées de leur signification primitive, et qu'on emploie pour rendre ses émotions avec rapidité et concision. Telles sont: *Miracle! courage! silence! miséricorde! malheur! ciel! peste! grâce! dame! tout doux! tout beau!* etc.

4) Quelques impératifs s'emploient aussi comme interjections. Ce sont: *va! allons!* qui servent à encourager, à persuader, et qui, quelquefois sont purement explétifs; *gare!* impératif du verbe vieilli *se garer*, c'est-à-dire *se préserver;* on l'emploie dans le sens de

prenez garde à vous, et enfin *tiens! tenez!* qui servent à éveiller l'attention sur ce qu'on va dire: *Allons! n'ayez pas peur.*

Va! César n'est pas fait pour te prier en vain.
Voltaire.

Gare! Gare! Voici un cheval au galop.— Gare le fouet!
— Tenez! mille ducats
Au bout de vos discours ne me tenteraient pas.
Andrieux.

Remarques sur quelques interjections.

Second Cours.

§. 127.

Ah! Ha!

1) *Ah!* qui exprime la joie, la douleur, l'admiration, une émotion profonde, a un son prolongé; *ha!* qui exprime un sentiment subit, n'a qu'un son bref!

Ah! quel que soit ton nom, ton destin, ta patrie,
Ou fille de la terre, ou du divin séjour,
Ah! laisse-moi toute ma vie
T'offrir mon culte ou mon amour! Lamartine.

Ha! ha! Monsieur est Persan; c'est une chose bien extraordinaire. Montesquieu.

Eh! hé!

2) Ces deux interjections servent surtout à attirer l'attention sur ce que l'on va dire. *Eh! eh bien! eh quoi!* conviennent mieux aux émotions prolongées et profondes, *hé! hé bien! hé quoi!* indiquent plutôt une émotion subite et instantanée. Toutes deux servent à exprimer une foule de sentiments divers:

Beaux arts, eh! dans quel lieu n'avez-vous droit de plaire? Delille.

Hé! hé! d'où vient donc ce plaisant mouvement?
Molière.

Hé! sert aussi à appeler: *Hé! hé bien! ne venez-vous pas!*

O! oh! ho!

3) *O* et *oh!* indiquent un sentiment d'admiration, d'exaltation. *O* ne prend pas le signe de la ponctuation immédiatement après lui, le point exclamatif ne se place qu'après le substantif ou le pronom au vocatif, sur lequel porte l'exclamation: *O mon fils, je te conjure par les mânes de ton père, par ta mère,* etc. Fénelon. — *O surprise! ô terreur!* Voltaire.

Au contraire le point exclamatif se place immédiatement après *oh!* ou du moins après le mot qui complète cette interjection, comme dans *oh bien! oh ça! oh bon!*

Oh! cessez, disait-il, d'outrager la nature.
Desaintange.

Oh ça! maître Jacques, approchez-vous, je vous ai gardé pour le dernier. Molière.

Oh ça! oh bien! oh bon! sont du style familier.

Ho! ainsi que *ho! ho!* marque particulièrement une invitation à s'arrêter, à écouter; il tient de la contradiction, de plus il sert pour appeler:

Inconstant! Ho! voilà votre mot ordinaire.
Colin d'Harleville.

4) Les interjections *ah! ha! eh! hé! oh! ho!* se répètent souvent. On les sépare alors par une simple virgule, si la répétition se fait rapidement, car alors, quoique l'expression soit double, la sensation est unique. Si la sensation était double comme l'expression, il faudrait mettre un point exclamatif après chaque interjection.

Holà!

5) *Holà!* sert à appeler quelqu'un d'absent, ou simplement à avertir; c'est la réunion de *ho!* et de *là!* qui signifient *arrêtez là! — Holà! quelqu'un!* Racine.

Holà! ne pressez pas tant la cadence. Molière.

Hélas! las!

6) *Hélas!* exprime la tristesse, la douleur morale, et peut ou précéder ou suivre la réflexion: *Tout passe donc, hélas!* Fontanes.

Hélas! on voit que de tout temps
Les petits ont pâti des faiblesses des grands.
Lafontaine.

Las! abréviation de *hélas!* a vieilli surtout dans le haut style:

Mais las! il voit ses vilains pieds. Bailly.

Hein! hem!

7) *Hein!* sert pour interroger ou pour sonder la personne à qui l'on parle, mais il ne s'emploie qu'entre gens qui ont ensemble une grande familiarité: *Hein! qu'en dis-tu, ma fille?* Colin d'Harleville.

Hem! dont le *m* final se fait sentir, sert à appeler: *Hem! hem! viens ça.*

Aïe! ahi! aye!

8) Ces trois interjections servent pour exprimer la douleur physique, et ne sont que la même exclamation écrite différemment: *Ahi! ahi! ahi! vous ne m'aviez pas dit que les coups en seraient.* Molière. — *Aïe! je me suis blessé.*

Fi! foin!

9) Ces deux interjections expriment le mépris, le dédain, la répugnance, avec cette différence que *fi!* sert à éveiller la honte, et que *foin* marque imprécation: *Fi! le vilain.* — *Foin du loup et de sa race!* Lafontaine. Ce dernier est toujours suivi du régime *de; fi* en est aussi quelquefois accompagné: *Fi de la bonne chère! quand il y a de la contrainte.* Académie.

Bah!

10) *Bah!* marque l'insouciance, l'incrédulité, le peu de cas qu'on fait des menaces ou des paroles d'autrui: *Bah! je ne puis le croire.* — *Bah! je m'en moque.*

Chut! motus! st!

11) Ces trois interjections servent à imposer silence. *Motus!* sert de plus à engager à la discrétion. *St!* sert aussi pour appeler quelqu'un à voix basse: *Chut! Chut! parlez donc bas.* Colin d'Harleville. — *Motus! il ne faut pas dire que vous m'avez vu sortir de là.* Molière. — *St! paix! rangeons-nous, chacune immédiatement contre un des côtés de la porte.* Molière. — *St! St! un mot.* Boursault.

CHAPITRE X.

De la construction française.

Second Cours.

§. 128.

Nous considérons principalement ici la construction française sous le point de vue des différences qui la distinguent de la construction allemande.

1) En général la construction grammaticale de notre langue exige que le mot régissant précède le mot régi: *Une harmonie semblable au choeur lointain des esprits célestes sort du fond de ces demeures sépulcrales.* Châteaubriand.

Dans cet exemple les régimes *choeur*, *esprits*, *fond*, *demeures*, sont placés après le mot régissant.

A la vérité l'harmonie du discours exige souvent des inversions; elles sont surtout du domaine de la poésie, qui en admet beaucoup plus que la prose, aux lois de laquelle nous bornerons ici nos observations.

2) Dans la proposition affirmative, voici quelle est la construction ordinaire. Le sujet commence la phrase;

il est suivi des pronoms personnels, employés comme régimes, à moins que ceux-ci ne soient précédés d'une préposition; puis vient le verbe; l'adverbe se place ensuite; il est suivi du participe, si le verbe est à un temps composé; en dernier lieu viennent les régimes, en commençant par le régime direct: *Ce vieillard nous a souvent raconté l'histoire de sa jeunesse avec des regrets et des soupirs.*

3) Le sujet conserve ordinairement sa place en français, lors même qu'il est précédé d'un adverbe, ou d'un régime, ou enfin d'une proposition subordonnée, ce qui a souvent lieu. La construction française diffère essentiellement en ce point de la construction allemande, où dans ces différents cas le sujet suit le verbe:

Non seulement il s'est fait de grandes choses sous le règne de Louis XIV, mais c'est lui qui les faisait. Voltaire.— *Dans ses mémoires, en traçant les qualités morales que doit avoir un homme d'état, Sully trace lui-même son portrait, sans s'en apercevoir.* Thomas. *Si Henri IV eût vécu vingt ans de plus, le système de l'Europe était changé.* Laharpe.

4) La conjonction et le pronom relatif, qui en allemand renvoient le verbe à la fin de la phrase, n'exercent en français aucune influence sur la place de cette partie du discours:

Lorsque quelqu'un voudra reconnaître si la nature lui a donné le génie, qu'il lise avec attention les ouvrages qu'une admiration universelle et soutenue a reconnus pour appartenir au génie. S'il lit froidement et sans enthousiasme, s'il n'est ému ou transporté qu'à demi, la nature lui a refusé sa céleste lumière. Lacépède. — *La médisance est un mal inquiet, qui trouble la société, qui jette la dissension dans les cités, qui désunit les amitiés les plus étroites, qui est la source des haines et des vengeances.* Massillon.

5) En allemand le sujet est souvent séparé de son verbe par un adverbe, ou par un membre de phrase;

ette construction est aussi en usage dans notre langue, à moins toutefois que le sujet ne soit un pronom personnel conjoint ou l'un des pronoms *ce*, *on;* dans ce cas le pronom sujet ne peut être séparé du verbe:

Heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie, les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint! Bossuet. Dans cet exemple on ne pourrait séparer le sujet *je* du verbe par le membre de phrase *averti par ces cheveux blancs*, etc.

Il est bien vrai que Mr. de Malesherbes, ayant été quelque temps ministre, avait été à portée d'apprécier le coeur du roi, et de reconnaître ses intentions bienfaisantes. Lévis.

Dans ce second exemple au contraire, le membre de phrase *ayant été quelque temps ministre* sépare du verbe le sujet, qui est un substantif; rien à la vérité n'empêcherait qu'il ne le précédât: *Il est bien vrai qu'ayant été quelque temps ministre, Mr. de Malesherbes*, etc.

6) On remarquera que le pronom personnel, employé comme sujet, peut être séparé du verbe, quand il est pris dans un sens absolu:

Lui, fièrement assis, et la tête immobile,
Traite tous ces honneurs d'impiété servile.
Racine.

Si l'on voulait substituer ici le pronom conjoint *il* au pronom absolu *lui*, sa place serait marquée devant le verbe.

§. 129.

Quand la construction est interrogative, voici ce qu'il faut observer:

1) Si le sujet de la proposition est un pronom personnel, ou l'un des pronoms *ce*, *on*, la forme interrogative est la même qu'en allemand: *Venez-vous?* — *Parlera-t-il?* — *Est-ce vrai?* — *Le croit-on?*

Où courez-vous, Madame, et que voulez-vous faire? Racine.

N'est-ce point le pauvre Bayard que je vois au pied de cet arbre? Fénelon. — *Trame-t-on contre Rome un nouvel attentat?* Voltaire.

2) Si au contraire le sujet est un autre pronom, ou un substantif, il commence la phrase, comme s'il n'y avait pas d'interrogation, et il se répète après le verbe sous la forme du pronom personnel corrélatif: *Cela est-il vrai?* — *César peut-il gémir, ou César peut-il craindre?*

3) Quand il y a dans la phrase un mot interrogatif, on peut aussi faire usage de cette construction, et dire: *Comment votre frère se porte-t-il?* — *Avec qui cette dame voyage-t-elle?* mais pour l'ordinaire on fait alors usage de l'interrogation simple, et l'on dit: *Comment se porte votre frère?* — *Avec qui voyage cette dame?*

4) Il faudrait cependant employer la première forme si le verbe était suivi d'un substantif figurant comme régime direct: *Comment votre ami supporte-t-il son malheur?* — *Avec qui cette dame a-t-elle fait son voyage?* — *Pourquoi*, bien que servant à interroger, se construit presque toujours de cette manière: *Pourquoi le remords est-il si terrible?* Châteaubriand.

5) Au lieu d'employer interrogativement le verbe qui devrait avec raison revêtir la forme interrogative, on se sert quelquefois de la locution *est-ce que*, soit pour éviter une consonnance désagréable, comme *cherché-je? mangé-je? cours-je? sers-je?* etc., et l'on dit préférablement, *est-ce que je cherche? est-ce que je cours?* etc., soit pour marquer l'étonnement, le soupçon que l'on conçoit d'une chose qui affecte vivement: *Vous vous taisez! ... est-ce que vous voudriez me tromper?* — *En bonne foi, est-ce qu'il faut avoir avec moi de ces politesses réservées et sèches?* J. J. Rousseau.

6) Après les pronoms relatifs *que*, *dont*, *où*, *duquel*, *de laquelle*, etc., on renvoie souvent après le verbe le

substantif figurant comme sujet, soit pour l'harmonie de la phrase, soit pour lier ce sujet à un pronom relatif dont il est l'antécédent; mais ici encore il faut que le verbe ne soit pas suivi d'un substantif fonctionnant comme régime direct, autrement il ne pourrait y avoir inversion: *Je vis s'allonger devant moi des galeries souterraines, qu'à peine éclairaient de loin quelques lampes suspendues.* Châteaubriand. — *Le plateau où sont assises les cabanes, était devenu une petite île.* Bernardin de St. Pierre.

7) Après *tel*, *quoi que*, *quel que*, *ainsi*, employé comme adverbe, *ici*, *là*, et quelques autres adverbes de lieu et de temps, on place ordinairement le sujet après le verbe, si toutefois ce sujet est un substantif: *Tels furent les Athéniens d'autrefois, et tels sont les Français d'aujourd'hui.* Châteaubriand.

Ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir.
Lafontaine.

Là coulent mille ruisseaux d'une eau claire. Fénelon. — *Ici fleurit jadis une ville opulente, ici fut le siége d'un empire puissant.* Volney.

8) Quand le régime indirect commence la phrase, il arrive quelquefois que le sujet suit le verbe, mais de même que dans les cas précédents il faut que le sujet soit un substantif, et que le verbe ne soit pas suivi d'un régime direct: *A ces calamités étrangères se mêlent des calamités intérieures.* Fontanes.

A ces clameurs succède un plus profond silence. Chénier. — *Voilà de quelle couleur sont les réflexions d'une personne de mon âge.* Me. de Sévigné.

Cette tournure donne de l'élégance au discours.

Rem. Les autres cas, où il y a transposition du sujet, sont mentionnés à l'article du pronom personnel.

Quant à la place qu'occupent dans la phrase les différentes parties du discours et les régimes, cette question a été traitée dans leurs articles respectifs.

9) Lorsqu'on veut en français fortifier le sens d'un

mot, et pour ainsi dire le mettre en relief, on exprime cet accent tonique au moyen de *c'est*, *ce sont*, *ce fut*, *ce furent*, etc., qu'on place au commencement de la phrase, et qu'on fait suivre immédiatement du mot ou du membre de phrase dont on veut fortifier le sens. Ce mot lui-même est suivi d'un pronom relatif, s'il fonctionne comme sujet ou comme régime direct, et de la conjonction *que*, s'il figure comme régime indirect, ou si c'est un adverbe. Cette phrase: *Alors Annibal battit les Romains à Cannes*, peut se rendre de quatre manières différentes, suivant le choix du mot sur lequel on veut placer l'accent tonique.

C'est (ce fut) alors qu'Annibal battit les Romains à Cannes.

C'est (ce fut) Annibal qui battit alors les Romains à Cannes.

Ce sont (ce furent) les Romains qu'Annibal battit alors à Cannes.

C'est (ce fut) à Cannes qu'Annibal battit alors les Romains.

Dans les phrases de cette nature le *présent* du verbe *être* peut toujours remplacer le *passé* ou le *futur*, mais non réciproquement.

CHAPITRE XI.

De la ponctuation.

Premier Cours.

§. 130.

1) A l'exception de la virgule, la ponctuation française est généralement semblable à l'allemande, il serait en conséquence superflu de s'y arrêter.

2) A l'égard de la virgule, le système de la ponctua-

tion française s'écarte en plusieurs points de celui que suivent les Allemands. Ceux-ci isolent toutes les propositions au moyen de la virgule, quelle que soit leur étendue, et quelque liées qu'elles soient entre elles. Ils vont même jusqu'à séparer l'infinitif précédé d'une préposition du verbe dont il est régime. (1)

Le système français de ponctuation n'admet pas ce morcellement de la phrase, dont les membres sont si étroitement liés entre eux.

3) En conséquence nous supprimons la virgule dans les cas suivants, où les Allemands en font usage:

a) Après un verbe qui a un infinitif pour régime: *Vous cherchez à me tromper. — Il s'amuse à jardiner. —*

Je leur ai commandé de cacher mon injure.

Racine.

b) Entre deux propositions étroitement unies par la conjonction *que: Je crois que vous plaisantez. — Sachez que cela me déplaît.*

Il semble que du ciel descende la vengeance.

Raynouard.

c) Entre les deux membres d'une comparaison: *Il est plus heureux qu'habile. — De tous les spectacles que l'industrie humaine a donnés au monde, il n'en est point de plus admirable que la navigation.* Thomas.

d) Avant un pronom relatif qui commence une proposition incidente déterminative: *C'est vous qui m'avez secouru. — Je sais ce que je dis. — Voilà celui qui m'a frappé. — L'homme qui est sujet à se tromper, n'aime pas à reconnaître son erreur. — Les historiens qui connaissent les circonstances de cette guerre, en ont porté un autre jugement que vous.*

4) A la vérité on pourrait dans ces deux derniers exemples employer la virgule devant *qui*, mais les propositions, de *déterminatives* qu'elles étaient, devien-

(1) Quelques écrivains allemands commencent, en partie du moins, à suivre le système français touchant la virgule. La Gazette universelle d'Augsbourg semble l'avoir adopté.

draient *explicatives*, et présenteraient par conséquent un autre sens. Telle que la première est écrite ici, elle signifie: *Celui qui se trompe n'aime pas à reconnaître son erreur.*

Au contraire, en écrivant avec la virgule devant *qui: L'homme, qui est sujet à se tromper, n'aime pas à reconnaître son erreur*, c'est comme si je disais: *L'homme, cet être qui est sujet à se tromper, n'aime pas à reconnaître son erreur.*

De même en écrivant sans virgule devant *qui: Les historiens qui connaissent les circonstances de cette guerre, en ont porté un autre jugement que vous,* c'est comme si je disais: *Ceux des historiens qui connaissent les circonstances de cette guerre*, etc., et par là je fais entendre qu'il peut y avoir aussi des historiens qui ne sont pas au fait des circonstances de cette guerre, tandis qu'en écrivant avec la virgule: *Les historiens, qui connaissent les circonstances de cette guerre*, etc., je donne à entendre, par une réflexion, qu'il est de la science des historiens de connaître les circonstances de cette guerre.

On ne peut disconvenir que la distinction faite ici au moyen de la virgule ne soit précieuse pour déterminer le sens exact de la phrase, et ne contribue à cette clarté qui est la première condition du style français. (1)

---

(1) Pour faire comprendre l'importance de ce principe, nous signalerons une faute d'impression frappante, qui nous a échappé dans une des premières éditions de cette grammaire. En parlant, page 266, de l'emploi si peu naturel du verbe auxiliaire *être* dans la conjugaison des temps composés des verbes pronominaux, nous ajoutons en note: *Les Français qui n'ont pas reçu d'instruction, disent ordinairement*: *Je m'ai promené*, etc., c'est-à-dire: *Ceux des Français*, etc. Or dans l'édition mentionnée une virgule suivait le mot *Français.* L'existence de ce petit signe en cet endroit était une insulte gratuite et bien involontaire faite à un peuple tout entier, car elle refusait l'instruction à tous les Français.

5) Il peut paraître étrange à la vérité, que, tout en supprimant la virgule avant le *qui* commençant une proposition incidente déterminative, on en fasse usage pour la terminer, comme dans ce dernier exemple: *Les historiens qui connaissent les circonstances de cette guerre, en ont porté un autre jugement que vous.* En effet, on ne peut guère motiver l'emploi de cette virgule que par le besoin de s'arrêter pour reprendre haleine, car si la phrase n'a qu'une médiocre étendue on la supprime ordinairement: *L'homme qui se trompe n'est pas coupable.*

6) Au contraire, nous faisons usage de la virgule dans les deux cas suivants, où les Allemands ne l'emploient pas.

a) Après un régime qui commence la phrase, au lieu d'occuper sa place habituelle après le verbe: *Mon amitié, vous l'avez repoussée; vos serments, vous les avez trahis. — Votre faute, je n'y pense plus.*

b) Afin d'appeler particulièrement l'attention du lecteur sur un membre de la phrase, et le mettre, pour ainsi dire, en relief:

Si nous avons, parmi les modernes, un homme que l'on puisse comparer à César, c'est peut être Henri IV. Laharpe. — *J'admirais l'heureuse situation de cette grande ville, qui est au milieu de la mer, dans une île. — Le soir, j'étais grondeur et taciturne.* J. J. Rousseau.

Une secrète intelligence
T'adresse-t-elle aux malheureux?
Viens-tu, la nuit, briller sur eux,
Comme un rayon de l'espérance?

Lamartine.

FIN.

